

RAPPORTS D'ÉVALUATION – 2^E CYCLE

Université de Nantes

Bilan des champs de formations

- Humanités
- Santé
- Sciences et technologie
- Sociétés

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Rapport publié le 20/04/2021

Ce dossier contient, l'avis sur les champs de formations de l'Université de Nantes et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui les composent.

Champ de formations Humanités

- Master Arts, lettres et civilisations
- Master Civilisations, cultures et sociétés
- Master Éthique
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Histoire
- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Psychologie
- Master Sciences de l'éducation
- Master Sciences du langage
- Master Urbanisme et aménagement

Champ de formations Santé

- Master grade Certificat de capacité d'orthophoniste
- Master grade Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques
- Master grade Diplôme de formation approfondie en sciences médicales
- Master grade Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques
- Master grade Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques
- Master Sciences du Médicament et des produits de santé
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement et optimisation de la performance sportive

Champ de formations Sciences et technologie

- Master Bio-informatique
- Master Biologie-santé
- Master Chimie
- Master Electronique, énergie électrique, automatique
- Master Epistémologie, histoire des sciences et des techniques
- Master Génie civil
- Master Informatique
- Master Ingénierie des systèmes complexes
- Master Innovation, entreprise et société

- Master Mathématiques et applications
- Master Mécanique
- Master Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises
- Master Physique fondamentale et applications
- Master Risques et environnement
- Master Sciences de la matière
- Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement
- Master Technologie Marine / Marine technology

Champ de formations Sociétés

- Master Comptabilité - contrôle - audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Droit de l'environnement et de l'urbanisme
- Master Droit notarial
- Master Droit pénal et sciences criminelles
- Master Droit privé
- Master Droit public
- Master Droit social
- Master Économétrie, statistiques
- Master Économie et management publics
- Master Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports
- Master Études européennes et internationales
- Master Gestion de patrimoine
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Intervention et développement social
- Master Management
- Master Management de l'innovation
- Master Management des systèmes d'information
- Master Management et administration des entreprises
- Master Marketing, vente
- Master Monnaie, banque, finance, assurance
- Master Sociologie

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Nantes

Bilan du champ de formations Humanités

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Sonja Denot-Ledunois, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Humanités* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- *Master Arts, lettres et civilisations*
- *Master Civilisations, cultures et sociétés*
- *Master Éthique*
- *Master Géographie, aménagement, environnement et développement*
- *Master Histoire*
- *Master Histoire, civilisations, patrimoine*
- *Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- *Master Psychologie*
- *Master Sciences de l'éducation*
- *Master Sciences du langage*
- *Master Urbanisme et aménagement*

Présentation

L'établissement présente des champs de formations identifiés sur la base d'une structuration en pôles. Le champ de formation Humanités correspond ainsi à l'ensemble des formations portées par quatre unités de formation et de recherche (UFR) et un institut, rassemblés dans le pôle Humanités de l'université : UFR d'histoire, histoire de l'art et archéologie ; faculté de psychologie ; faculté des langues et civilisations étrangères ; UFR lettres et langages et l'institut de géographie et d'aménagement régional de l'université de Nantes.

L'offre est composée de 15 masters sous les intitulés de mention : *Langues étrangères appliquées* ; *Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales* ; *Civilisations, cultures et sociétés* (faculté des langues et cultures étrangères) ; *Archéologie, sciences pour l'archéologie* ; *Histoire* ; *Histoire, civilisations, patrimoine* (UFR d'histoire, histoire de l'art et archéologie) ; *Géographie, aménagement, environnement et développement* ; *Urbanisme et aménagement* (institut de géographie et d'aménagement régional de l'université de Nantes) ; *Arts, lettres et civilisations* ; *Éthique* ; *Philosophie* ; *Sciences de l'éducation* ; *Sciences du langage* (UFR lettres et langages) ; *Psychologie* ; *Psychologie sociale, du travail et des organisations* (faculté de psychologie). L'évaluation du Hcéres concerne ici 11 mentions déposées dans le cadre de la campagne 2020-2021.

En effet, le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* étant coaccrédité, son dossier d'autoévaluation devrait être déposé par l'université Rennes 2 dans plusieurs mois et son évaluation ne pourra dès lors pas être intégrée à ce rapport. Il en est de même pour le master *Psychologie sociale, du travail et des organisations* déposé par l'université d'Angers. De plus, les dossiers des masters *Langues étrangères appliquées* et *Philosophie* n'ont pas été déposés par l'université de Nantes. Aucune évaluation les concernant n'a pu donc être conduite par les experts du Hcéres.

Par ailleurs, les quatre mentions *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) portées par l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de Nantes, université intégratrice opérant en partenariat avec l'université d'Angers et Le Mans université n'ont pas été transmises au Hcéres et ne feront pas l'objet d'une évaluation. Cette situation est regrettable pour l'établissement car elle obère l'accompagnement et le développement des formations aux métiers de l'enseignement, l'attractivité pour ce secteur d'emploi et pour le public étudiant en termes d'opportunité de formation, d'insertion professionnelle et/ou de poursuite d'études, et enfin le renforcement du niveau scientifique au bénéfice des professionnels académiques et donc des élèves du territoire.

Les masters du champ Humanités sont en lien avec quatre écoles doctorales sur les 11 constituées à l'échelle de l'inter-région Bretagne - Centre - Val de Loire : Education, langages, interaction, cognition, clinique (ELICC, ED 603) ; Sociétés, temps, territoires (STT, ED 604) ; Arts, lettres, langues (ALL, ED 595) et enfin Sciences de la mer et du littoral (SML, ED 598). Les formations sont adossées à une ou plusieurs unités de recherche correspondant à leurs domaines scientifiques. Dès lors, ces unités de recherche sont hébergées dans les composantes du pôle Humanités (10 laboratoires), et/ou dans le cas de formations donnant lieu à collaborations externes, dans d'autres composantes de l'université de Nantes ou d'autres établissements. Certaines de ces unités sont portées uniquement par l'université de Nantes, d'autres le sont en collaboration avec d'autres établissements universitaires régionaux ou nationaux. Plusieurs d'entre elles sont des unités mixtes de recherche (UMR) CNRS.

À l'échelle Bretagne - Centre - Val de Loire, les formations du champ Humanités se différencient des autres formations de même intitulé de mention, dans un rapport de complémentarité et s'inscrivent de façon visible et claire dans la carte régionale globale des formations. L'établissement affiche l'offre la plus étoffée de masters relevant des domaines Arts, lettres, langues et Sciences humaines et sociales, certaines formations sont exclusivement proposées à l'université de Nantes.

Le champ de formation développe des collaborations avec d'autres établissements régionaux : l'université Rennes 2, l'université d'Angers et avec l'université catholique de l'ouest, en partenariat avec l'école centrale de Nantes et en co-habilitation avec l'école des Beaux-Arts de Nantes, école nationale supérieure d'architecture de Nantes, ainsi qu'un partenariat avec le Bureau d'études et de liaison pour l'enseignement du français dans le monde.

Au sein de l'établissement, le champ de formation Humanités entretient des collaborations avec les trois autres champs de l'université de Nantes : Santé ; Sciences et Technologie ; Sociétés.

Avis global

L'université de Nantes est un établissement pluridisciplinaire regroupant des composantes organisées en pôles. Bien positionnée dans son environnement socio-économique et se développant dans un territoire attentif à la dimension universitaire, l'université bénéficie du soutien de Nantes Métropole et de la Région Pays de la Loire. Cet environnement offre ainsi les conditions du déploiement des thématiques nouvelles portées par l'université de Nantes, lauréate de l'appel à projets " Initiatives Science, Innovation, Territoires, Économie", l'I-SITE NEXt « Nantes Excellence Trajectory ».

Cette situation se traduit au sein de l'établissement par un recentrement en quatre pôles : Humanités ; Sociétés ; Sciences et Technologie ; Santé. L'organisation des formations, construite dans une logique de complémentarité, offre aux étudiants issus de cursus très diversifiés, une large opportunité de sorties métiers et de poursuites d'études, mais toutes ne sont pas si lisibles. Par ailleurs, si certains effets de concurrence peuvent être identifiés dans le champ même, d'autres peuvent être repérés au niveau des métropoles régionales, que ce soit Rennes (Bretagne), Tours (Centre - Val de Loire) ou encore Bordeaux (Nouvelle Aquitaine). Enfin, le caractère international des formations du champ Humanités reste globalement insuffisamment marqué alors que des conventions signées avec des universités étrangères en Europe, dans les Amériques ou en Afrique, autorisent des mobilités entrantes et sortantes. Le résultat à échelle de l'établissement montre, en effet, une tendance à la diminution depuis quelques années.

Certaines formations bénéficient du soutien du tissu économique local et travaillent en étroite synergie avec les partenaires de l'environnement socio-économique et culturel. Ces acteurs contribuent à la formation des étudiants en participant aux dispositifs spécifiques déployés par l'université tels que les rencontres avec les milieux socio-professionnels, ou encore la mise en œuvre et le suivi de stages à caractère obligatoire, modèle à renforcer puisque susceptible de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés.

D'autres formations, en revanche, n'ont pas encore développé l'accès par la voie de l'alternance ou bien conservent à l'état de projet, l'ouverture de cursus à distance. L'établissement encourage pourtant l'usage du numérique dans toutes ses dimensions, elle programme de mettre en place des modalités d'enseignement de type e-learning et valorise toute innovation pédagogique.

Enfin, l'approche par compétences est encore à formaliser dans la plupart des cursus, l'établissement est encouragé à soutenir et accompagner les équipes pédagogiques dans cette voie. Dans certaines formations la déclinaison en compétences des contenus pourrait à la fois favoriser la lisibilité des parcours et renforcer la cohérence interne au niveau de la mention en facilitant la consolidation du tronc commun. Des interactions existent au sein de l'ensemble des formations et ces liens sont souvent abordés au travers de la mutualisation des enseignements. La coordination des cursus est globalement satisfaisante.

Analyse détaillée

Finalité des formations au regard d'un affichage global de l'ensemble de formations.

Les formations du champ Humanités dispensent de solides connaissances et permettent d'acquérir des compétences disciplinaires, générales, transversales et méthodologiques en adéquation avec leurs objectifs. Ces derniers sont clairement détaillés dans les différents supports, y compris le support numérique, accessibles aux étudiants.

Les connaissances et compétences sont bien exposées même si certaines mentions n'ont pas encore effectué la traduction explicite en termes de compétences des enseignements dispensés, comme cela est le cas des masters *Histoire, civilisations, patrimoine* et *Civilisations, cultures et sociétés*.

L'offre de masters est organisée en complémentarité au sein du champ Humanités, exceptées certaines mentions qui peinent à trouver leur identité telles que la mention *Géographie, aménagement, environnement et développement* et la mention *Urbanisme et aménagement* ou encore la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* et la mention *Sciences du langage*.

Excepté l'un des parcours du master *Éthique*, destiné à des professionnels de la santé déjà en exercice, toutes les mentions préparent à la fois à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études en doctorat. Pour autant, trois mentions de master, *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, *Urbanisme et aménagement* et *Arts, lettres et civilisation* restent trop imprécises quant aux possibilités de poursuites en doctorat. Certains débouchés du master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* sont irréalistes ou trop optimistes car ils nécessiteraient un diplôme supplémentaire. On notera que la préparation aux concours de l'agrégation fait l'objet d'une attention particulière de plusieurs filières, par exemple en lettres et en histoire avec, dans ce dernier cas, un master spécifique.

Des suppléments au diplôme existent pour toutes les formations, excepté sans doute pour les masters *Histoire* et *Urbanisme et aménagement*, non-mentionnés.

Synthèse du positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel.

L'université de Nantes constitue le principal pôle universitaire de la région Pays de la Loire, les universités d'Angers et du Mans étant d'une taille plus réduite. Ainsi, son bassin de recrutement se situe à une échelle régionale, mais aussi et d'abord locale. Certaines mentions du champ Humanités constituent le continuum classique pour les étudiants de licence de lettres, langues, histoire, géographie, psychologie. Les équipes pédagogiques déclarent que les formations ont été pensées en termes de complémentarité avec l'offre des universités des académies de proximité telles que celles de Rennes, Tours et Bordeaux.

Cependant, il convient de remarquer que certaines formations entrent en concurrence, avec celles proposées à Rennes, en urbanisme, dans les métiers de la santé, en psychologie, à Tours et à Bordeaux également pour ces deux dernières filières, ou encore au sein même du champ entre la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* et la mention *Sciences du langage* pour la formation en français langue étrangère, mais également entre la mention *Géographie, aménagement, environnement et développement* et la mention *Urbanisme et aménagement*. Enfin, on note un problème de positionnement de la mention *Histoire* par rapport à la mention *Histoire, civilisations, patrimoine*.

Le positionnement des formations est marqué par des liens plus ou moins formalisés avec le monde socio-économique. La nature et les modalités de partenariat ne sont pas toujours suffisamment précisés mais traduisent bien l'expression de la contribution de professionnels ou de l'accueil de stagiaires.

L'adossement à la recherche est par nature inégale entre les formations destinées à des professionnels confirmés (mention *Éthique*) ou principalement professionnalisantes (mention *Géographie, aménagement, environnement et développement* et *Urbanisme et aménagement*) et les formations à caractère plus académique. La poursuite d'études mériterait d'être précisée (*Histoire, civilisations, patrimoine* ; *Sciences de l'éducation*).

Toutes les formations ont établi des conventions avec des universités étrangères (en Europe, dans les Amériques ou en Afrique pour les masters *Éthique* et à dominante géographique) qui leur permettent des mobilités entrantes et sortantes. Cela semble néanmoins insuffisant pour stimuler la mobilité étudiante, qui tend à diminuer depuis quelques années, à l'exception du domaine des langues et de la géographie.

Traits caractéristiques de l'organisation pédagogique de cet ensemble de formations.

Les formations de niveau master offertes par le champ Humanités de l'université de Nantes sont majoritairement des formations conçues en quatre semestres, structurées autour d'un tronc commun défini en cohérence avec la mention et avec la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) de la mention, et lui conférant son identité. Les enseignements proposés au sein des formations sont globalement riches et variés, et le caractère multidisciplinaire de certaines mentions constitue un réel atout : *Éthique* ; *Géographie, aménagement, environnement et développement* ou encore la mention *Urbanisme et aménagement*.

Les formations offrent des parcours de spécialisation adaptés aux différents projets professionnels des étudiants. Le caractère non tubulaire de certaines formations est appréciable, c'est notamment le cas de la mention *Géographie, aménagement, environnement, développement* qui propose une première année commune à l'ensemble des étudiants avec deux options permettant de diversifier la poursuite d'études. En revanche, certaines formations manquent de cohérence interne, c'est particulièrement le cas du master *Histoire*, pour lequel une meilleure articulation entre les deux années d'études devrait être envisagée et celui du master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* pour lequel un renforcement du tronc commun à la mention serait souhaitable. Par ailleurs, au sein d'une mention, certains enseignements sont proposés sur une période de deux semestres, c'est le cas pour la mention *Arts, lettres, civilisations* (ALC), dans laquelle les étudiants s'inscrivent pour une préparation au concours de recrutement dans l'éducation nationale.

L'ouverture des formations à des publics étudiants variés est facilitée par la présence dans les cursus d'éléments d'organisations adaptés aux différents profils étudiants : possibilité de validation des acquis professionnels et de l'expérience (VAP et VAE), de validation des études supérieures (VES), des modalités d'accueil spécifique pour les étudiants salariés, handicapés et sportifs de haut niveau. L'établissement est attentif à mettre en œuvre des modalités particulières d'accès aux formations pour répondre à la diversité de profils d'étudiants : outre le présentiel, par la voie de l'alternance pour la mention *Sciences de l'éducation*, par simple ou double cursus pour la mention *Éthique*, à distance en *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* ou encore de manière hybride, ouvert en formation continue, et en proposant les enseignements également sous forme de certificats.

Si quelques formations (*Sciences du langage* par exemple) ont mis en place une approche par compétences déjà partiellement finalisée, ce qui est appréciable, cette démarche n'est pas suffisamment développée dans la majorité des formations alors qu'elle est encouragée par l'établissement.

La démarche scientifique est bien ancrée au cœur des formations, qui comportent dans leur majorité la réalisation par les étudiants d'un travail d'étude et de recherche (TER) sur chaque année de formation, encadré par des membres de l'équipe pédagogique, et finalisé par la rédaction d'un mémoire ou rapport de recherche. Le master *Histoire* fait figure d'exception puisque le travail de recherche n'est réalisé par les étudiants qu'en première année (M1), la seconde année étant centrée sur la préparation de l'agrégation. On relève que le master *Sciences du langage* offre un très bon suivi par les équipes des laboratoires pour une poursuite en thèse, avec un travail important pour la définition des sujets, l'intégration dans les équipes et la recherche de financements.

Les périodes d'expériences professionnelles présentent un caractère très hétérogène. On apprécie que dans certaines formations les stages, obligatoires sur les deux années de formation, soient bien encadrés, et que des heures de formation soient dévolues en soutien. C'est notamment le cas dans les masters *Civilisations, cultures et sociétés* et *Psychologie*. De manière également appréciable, certaines formations intègrent en outre d'autres éléments permettant l'acquisition de compétences complémentaires et transversales, utiles à l'insertion professionnelle, et fondamentales dans les domaines ciblés : notamment le montage de projets et les projets tutorés et /ou le travail sur le terrain (*Géographie, aménagement, environnement et développement* ;

Urbanisme et aménagement). Si de nombreuses formations incluent de solides périodes d'expériences en milieu professionnel, témoignant de leur caractère fortement professionnalisant, l'absence de stage obligatoire dans quelques parcours de formation est très regrettable, c'est le cas pour la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* et pour deux parcours de la mention *Histoire, civilisations, patrimoine*. Dans d'autres formations, le stage n'est offert que sur une seule année, dans les mentions *Géographie, aménagement, environnement et développement ; Urbanisme et aménagement ; Histoire*, ce qui est dommage. On regrette que dans quelques formations, notamment le master *Sciences du langage*, les stages ne fassent pas l'objet d'un suivi approfondi.

L'ouverture à l'international des formations, et notamment la place dévolue à l'enseignement des langues, est très variable d'une formation à l'autre, voire au sein de la mention : par exemple, dans le master *Civilisations, cultures et sociétés*, la dimension internationale est au cœur de certains parcours, avec des enseignements en langue étrangère, un accueil effectif d'étudiants étrangers, des cours de langue de spécialité et la possibilité d'effectuer un séjour d'étude à l'étranger. Dans d'autres formations, l'ouverture à l'international est très limitée, c'est le cas de la mention *Histoire* où l'enseignement des langues n'est offert que sur deux semestres de formation.

Les mobilités étudiantes entrantes et sortantes sont favorisées par des partenariats établissement, mais de nombreux dossiers ne précisent toutefois pas les chiffres de la mobilité effective, qui semble souvent faible et peu encouragée. On regrette que la mobilité à l'international ne soit pas obligatoire pour les étudiants du master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*. Par ailleurs, les possibilités de certification du niveau en langues vivantes obtenu par les étudiants en fin de formation ne sont que rarement mentionnées dans les dossiers, de même que le nombre d'étudiants effectivement certifiés.

Les enseignants et les étudiants bénéficient d'un environnement numérique de travail qui se déploie grâce à une plateforme dédiée permettant la mise en ligne de cours, l'évaluation en ligne, le stockage et la mise à disposition de documents. Des pédagogies interactives, qui font appel aux outils numériques et/ou à l'expérientiel, sont utilisées dans certaines formations en complément des formats d'enseignement présentiels classiques pour une bonne adaptation aux publics divers ainsi que le renforcement des apprentissages, ce qui est appréciable. C'est notamment le cas dans la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, dans la mention *Psychologie* qui intègre des simulations d'entretiens cliniques, et dans la mention *Éthique*. Les compétences technologiques sont particulièrement développées dans le master *Civilisations, cultures et sociétés* qui fait une place dans les enseignements aux humanités numériques et dans lequel le numérique constitue un axe transversal de la mention. En revanche, d'autres formations, restent sur des modalités d'enseignement traditionnelles.

Une sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est généralement présente dans les formations, dans le cadre du tronc commun ou dans le cadre d'unités d'enseignement spécifiques, et l'établissement a développé des dispositifs de lutte contre le plagiat, proposés aux enseignants et aux étudiants (logiciels, charte anti-plagiat).

Traits caractéristiques du pilotage de cet ensemble de formations

La composition des équipes pédagogiques est dans l'ensemble équilibrée et diversifiée mais deux mentions, *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* et *Sciences du langage*, se caractérisent par un nombre insuffisant voire très insuffisant d'intervenants extérieurs. Dans le master *Psychologie*, si le nombre de professionnels est satisfaisant, le volume d'heures d'enseignement qu'ils assurent est trop faible.

À échelle de la mention, le pilotage des formations et des équipes est satisfaisant pour la majorité des masters, excepté la mention *Sciences du langage* sans aucun responsable de mention et qui fonctionne uniquement par parcours, ce qui est très dommageable à la cohérence de cette formation. Les modalités de pilotage et l'organisation sont plutôt bien assurées dans l'ensemble.

Il apparaît globalement un déficit dans la mise en place et dans la tenue des conseils de perfectionnement lesquels, lorsqu'ils existent, se réunissent rarement. Les bilans de ces conseils ne sont pas connus, ni leurs impacts sur l'évolution des maquettes, excepté pour le master *Psychologie*. Deux mentions (*Civilisations, cultures et sociétés ; Histoire*) ne possèdent pas encore de conseil de perfectionnement, les autres déclarent son existence mais sans toujours en révéler son bon fonctionnement (*Éthique ; Histoire, civilisation et patrimoine ; Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*). L'information sur les modalités de contrôle des connaissances, la composition et le fonctionnement des jurys est satisfaisante. Enfin, la démarche d'évaluation par compétences ne semble pas être généralisée au niveau du champ Humanités.

Traits caractéristiques des dispositifs d'assurance qualité s'appliquant à cet ensemble de formations

L'ensemble des données concernant les effectifs, la réussite étudiante et le devenir des diplômés sont établis par un service central de l'université. À l'exception des masters *Civilisations, cultures et sociétés ; Psychologie ; Sciences de l'éducation* et *Sciences du Langage*, les dossiers rendus ne fournissent pas un bon aperçu des effectifs et des régimes d'inscription : soit les données sont manquantes, les dossiers mal renseignés, soit aucune analyse n'est fournie (mention *Éthique ; mention Histoire, civilisations et patrimoine*). Parfois, des incohérences existent entre les éléments du dossier et les annexes fournies (master *Urbanisme et aménagement*). Les procédures de recrutement sont efficaces.

Les taux de réussite des étudiants sont parfois transmis et s'ils sont identifiés grâce aux annexes fournies par le service universitaire dédié, ils ne font pas souvent l'objet d'une analyse. On déplore que le devenir des diplômés dans plus de la moitié des masters ne soit pas suivi.

Un processus d'amélioration sur la base d'une autoévaluation est bien présent pour la majorité des masters mais seuls le master *Psychologie* et le master *Sciences du langage* en font un usage actif. Les autres masters en annoncent l'existence (notamment des conseils de perfectionnement) mais sans précision. Certaines mentions : *Histoire* ; *Arts, lettres et civilisations* ; *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, n'ont encore pas mis en place la démarche d'autoévaluation.

Synthèse des résultats constatés dans les formations (réussite, insertion, poursuites, etc.).

Le suivi des effectifs et du devenir des étudiants n'est souvent pas présenté et/ou analysé dans les dossiers des formations avec la rigueur que l'on pourrait attendre. Les tableaux de suivis, établis sur la base des enquêtes réalisées par la direction des études et de la vie universitaire de l'établissement, sont généralement donnés sur la période 2014-2015 à 2017-2018. L'actualisation des données pour 2018-2019 n'est pas faite, seuls quelques chiffres sont transmis. De plus, dans certains dossiers, les données des enquêtes de suivi des diplômés réalisées par l'établissement ne sont ni annexées ni analysées, ce qui est très regrettable (par exemple pour le master *Éthique* et le master *Histoire*, deux formations ouvertes récemment pour lesquelles il n'y a par ailleurs que peu de recul), et dans d'autres dossiers les tableaux sont seulement fournis en annexe, sans être ni commentés, ni analysés (*Sciences du langage* ; *Arts, lettres, civilisations* ; *Sciences de l'éducation*) ou encore sont absents des annexes mais analysés dans le dossier (*Civilisations, cultures et sociétés*). Le nombre de candidatures et leur évolution sur la période est souvent un élément manquant dans les dossiers.

L'attractivité des formations et son évolution sur la période n'est en conséquence pas toujours facile à appréhender, mais globalement une grande hétérogénéité peut être remarquée. Certaines formations ont une attractivité satisfaisante, avec des flux stables ou en augmentation sur la période (*Histoire, civilisations, patrimoine*), voire une très bonne attractivité, avec un taux de pression moyen pouvant être très élevé (*Psychologie*). D'autres formations ont au contraire une attractivité moyenne très faible, avec des effectifs parfois bien en deçà des capacités d'accueil (*Éthique* ; *Civilisations, cultures et sociétés* ; *Histoire*).

Pour certaines formations, à l'attractivité moyenne satisfaisante, une baisse sensible des étudiants est constatée sur la période. C'est le cas du master *Civilisations, cultures et sociétés* et dans une moindre mesure, du master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*. Enfin, certaines formations telles que le master *Géographie, aménagement, environnement, développement* et le master *Sciences du langage* voient leur attractivité subir une forte variabilité interannuelle qui mériterait d'être analysée par l'équipe pédagogique de façon à en identifier les raisons.

Le profil des étudiants accueillis dans les formations n'est que rarement identifié et plus rarement encore analysé dans les dossiers, ce qui est dommage. Il convient de souligner de manière positive que pour les formations qui ont renseigné cet aspect, le profil des étudiants ciblés est en général varié, c'est le cas pour le master *Civilisations, cultures et sociétés*, qui accueille plus d'un cinquième d'étudiants étrangers ; pour les mentions *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* ; *Sciences de l'éducation* et pour la mention *Éthique*. Les taux de réussite sont également assez hétérogènes. Il est satisfaisant dans la plupart des formations voire excellent dans le master *Urbanisme et aménagement* mais relativement faible en master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* ; en master *Sciences de l'éducation*, bien qu'en augmentation sur la période.

Dans le master *Sciences du langage*, le taux de réussite est très changeant selon les années, variabilité qui reste à interroger. Le taux d'abandon est inquiétant dans certaines formations (notamment une déperdition de près de 30 % sur l'année 2018-2019 dans le master *Civilisations, cultures et sociétés*, et dans une moindre mesure un abandon entre le M1 et le M2 visible dans le master *Histoire, civilisations, patrimoine* et dans le master *Sciences de l'éducation*). Ce constat devrait faire l'objet d'une analyse spécifique permettant aux équipes pédagogiques de proposer des ajustements.

Les données concernant l'insertion professionnelle des diplômés ne sont pas documentées dans certains dossiers, c'est le cas pour les mentions *Éthique* ; *Civilisations, cultures et sociétés* ; *Histoire* et *Sciences de l'éducation*. Dans d'autres dossiers, le devenir des diplômés est présenté sur la base de données anciennes, et/ou sur la base qu'enquêtes dont les taux de réponses sont médiocres (par exemple, pour le master *Arts, lettres, civilisations* l'analyse se base sur une cohorte de 14 personnes diplômées en 2014-2015, avec moins de 50 % d'étudiants répondant de façon approfondie à l'enquête, ce qui rend délicate l'interprétation des taux d'insertion ; la problématique est similaire pour le master *Histoire, civilisations, patrimoine*).

Pour les autres dossiers, le taux d'emploi à 18 et 30 mois est satisfaisant, voire très bon. On relève un taux d'insertion professionnelle excellent de certaines promotions du master *Psychologie* (taux d'emploi à 100 % à 18 et 30 mois). Avec les réserves associées aux limites des données présentées et analysées dans les dossiers, l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés des formations semble globalement bonne.

Les taux de diplômés en poursuite d'études en doctorat sont relativement faibles, mais à un niveau habituel dans certains types de formations (*Géographie, aménagement, environnement et développement* ; *Psychologie* ; *Urbanisme et aménagement*).

L'adéquation entre les faibles taux de poursuite d'études en doctorat et les objectifs affichés des formations pose néanmoins question pour certaines formations : master *Civilisations, cultures et sociétés* ; master *Histoire*,

Conclusion

Principaux points forts

- Offre de formation cohérente et complémentaire ouvrant sur de nombreux débouchés professionnels soutenus par des partenariats formalisés.
- Bon adossement de l'offre de formation et mobilisation du potentiel de recherche au travers des laboratoires universitaires et laboratoires mixtes.
- Organisation pédagogique et encadrement de qualité dans la majorité des formations.
- Bonne attractivité des formations et adaptation des cursus à la grande diversité des profils d'étudiants.
- Enseignements variés associés à un caractère pluridisciplinaire des équipes pédagogiques.
- Finalités clairement exposées, des suppléments au diplôme quasiment toujours produits.
- Bonne articulation recherche/professionnalisation dans la majorité des formations.

Principaux points faibles

- Manque d'informations sur l'origine des étudiants, de chiffres et d'analyses de la réussite des étudiants et du devenir des diplômés, peu de retour sur l'adéquation entre les emplois effectifs et les objectifs de formation.
- Absence de stage obligatoire dans certaines formations.
- Positionnement local ouvrant parfois sur une concurrence directe au sein de l'établissement.
- Poursuites d'études peu visibles, parfois faibles et certaines sorties métiers imprécises ou trop ambitieuses.
- Conseils de perfectionnement peu ou pas mis en œuvre et processus d'autoévaluation et d'amélioration continue des formations très insuffisants.
- Approche par compétences généralement non formalisée.
- Ouverture à l'international inégalement développée et préparation insuffisante à la mobilité.
- Faible pilotage de quelques mentions se traduisant par un fonctionnement autonome des parcours.

Recommandations

Une réflexion sur la complémentarité des formations mériterait d'être engagée pour éviter certaines situations de concurrence. L'établissement pourrait établir les conditions d'un dialogue permanent entre les mentions, au bénéfice d'une meilleure lisibilité de l'offre pour les étudiants et d'une attractivité renforcée de l'offre de masters.

Il apparaît comme important, dans l'intérêt des étudiants, de généraliser l'approche par compétences qui est encore à formaliser dans la plupart des formations : l'établissement est encouragé à soutenir les équipes pédagogiques dans cette voie. La traduction en compétences des contenus pourrait utilement renforcer la cohérence interne au niveau de chaque mention en facilitant la consolidation du tronc commun.

La professionnalisation pourrait faire l'objet d'une attention particulière, notamment pour les formations n'incluant pas de stages obligatoires. Il est indispensable d'y remédier afin de respecter la réglementation et de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. Dans d'autres cursus, la place des stages pourrait être améliorée, notamment en proposant des périodes de stage sur les deux années, un volume de stage plus important, et/ou un meilleur encadrement et suivi des expériences professionnelles des étudiants.

L'internationalisation de certaines formations devrait être développée, notamment en encourageant plus fortement la mobilité étudiante et la certification du niveau en langues vivantes obtenu par les étudiants en fin de formation, et en donnant plus de poids à l'enseignement des langues vivantes et aux enseignements dispensés en langue étrangère.

Un pilotage plus affirmé constituerait une opportunité pour plusieurs raisons :

- favoriser une coordination au sein d'une mention et rendre lisibles les formations en gérant mieux la cohérence des cursus ;
- s'assurer de la mise en place des conseils de perfectionnement et de la production de bilans pouvant conduire à des améliorations et ajustements ;
- mieux traiter les questions communes à de nombreuses formations telles que la généralisation de la démarche qualité, la collecte des données sur le suivi des diplômés et des non diplômés (sur les publics ciblés et les publics accueillis, les taux de réussite, l'insertion professionnelle, notamment) pour en faire une analyse actualisée.

Ces analyses sont un outil efficace pour améliorer le recrutement des étudiants, et pour augmenter dans certaines formations les taux d'insertion professionnelle et l'adaptation des formations aux besoins des secteurs concernés, voire contribuer à améliorer le taux de poursuite d'études en doctorat.

Points d'attention

Le comité d'experts ne peut malheureusement se prononcer sur la bonne ou moins bonne qualité de six des dix-sept masters qu'il avait à évaluer, faute de dépôt par l'établissement de dossiers d'autoévaluation. On ne peut donc pas exclure que ces formations auraient fait l'objet de points d'attention remettant en cause leur accréditation future.

Si le master *Histoire* ne pose aucun problème concernant l'objectif qu'il poursuit, son architecture ne saurait être maintenue en l'état. En effet, avec des enseignements communs avec la mention *Histoire, civilisations, patrimoine* en M1, l'absence de travail de recherche en M2, il apparaît comme un M2 suspendu, voire un diplôme d'université, et non comme une réelle mention de master. Par ailleurs, les faibles effectifs (parfaitement compréhensibles) et l'absence de conseil de perfectionnement amènent à la même conclusion. S'il apparaît important de continuer à préparer les étudiants à l'agrégation externe d'histoire, cette formation pourrait être affichée comme un parcours dans la mention *Histoire, civilisations, patrimoine* plutôt qu'une mention de master.

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* présente plusieurs défauts qu'il conviendra de corriger en vue de sa future accréditation. En effet, on note à la fois une absence de tronc commun et un manque notable de dispositifs favorisant l'insertion professionnelle (pas de stages obligatoires, pas de séjours à l'étranger intégrés dans la formation). Si la multiplicité des parcours pourrait a priori paraître comme un atout, certains d'entre eux sont identifiés comme encore en construction (les parcours bilingues et les bi-disciplinaires), alors que le parcours de français langue étrangère ne s'intègre pas du tout avec les autres. Enfin, le nombre très limité de diplômés poursuivant en doctorat apparaît en contradiction avec la finalité affichée de la formation.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ARTS, LETTRES, CIVILISATIONS

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Arts, lettres, civilisations* (ALC) de l'université de Nantes est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et langages du pôle Humanités. Les enseignements ont lieu sur le campus du Tertre. La formation propose quatre parcours : 1) *Lettres-langue (LL)*, mutualisé avec le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) Anglais* ; 2) *Littérature française et comparée (LFC)* ; 3) *Préparation supérieure à l'enseignement (PSE)* ; 4) *Sciences de l'antiquité (SdA)*. Elle a pour but de doter les étudiants de compétences dans les domaines littéraires et linguistiques, de les initier progressivement à la recherche et de préparer la professionnalisation des étudiants dans le domaine de la recherche, de l'enseignement ou des métiers de la culture et de l'édition.

Analyse

Finalité de la formation

Le dossier explique clairement les objectifs généraux de la mention, ainsi que ceux des parcours spécifiques qui sont offerts aux étudiants. Les objectifs généraux sont d'offrir un haut niveau de culture générale, de garantir la maîtrise de l'expression écrite et orale, de valider des compétences disciplinaires, transdisciplinaires et transversales (informatique, langue). Ces objectifs sont précisés selon chaque parcours, avec des compétences renforcées en anglais pour le parcours *Lettres-langues*, en langues anciennes pour le parcours *Sciences de l'Antiquité*. Le parcours *Préparation supérieure à l'enseignement* est construit autour de la préparation au concours des agrégations externes de lettres modernes et de lettres classiques.

Les intitulés et les connaissances visées sont clairement établis et repris dans un supplément au diplôme. Ils sont exprimés en termes de compétences. Les débouchés sont ceux des métiers de l'enseignement et de la recherche, et plus largement ceux de la culture, de l'édition et de la communication. Des unités d'enseignement (UE) préprofessionnalisantes aident les étudiants à mettre au point et à l'épreuve leur objectif d'insertion, notamment par la possibilité de stages. Le caractère professionnalisant des études de lettres permettant une carrière dans l'administration ou l'entreprise est également mentionné, même s'il ne donne pas lieu à des enseignements spécifiques. Les métiers de la traduction sont un débouché spécifique du parcours *Lettres-langues*. L'éventuelle poursuite d'études en doctorat est préparée par l'initiation à la recherche.

Positionnement dans l'environnement

Le master ALC est une formation attractive non seulement au niveau local mais aussi régional, national et international. Si le parcours *Littérature française et comparée* est une formation classique des études de lettres qu'on trouve dans d'autres universités du grand Ouest, le parcours *Lettres-langues* est une spécificité nantaise, et les parcours *Préparation supérieure à l'enseignement* et *Sciences de l'Antiquité* sont les seules formations de ce type dans la région Pays-de-la-Loire. Ce dernier parcours propose une formation plus spécialisée et plus complète en lettres classiques que d'autres universités de l'Ouest de la France. En ce qui concerne les éléments d'initiation à la recherche, le master peut s'appuyer sur des enseignants-chercheurs issus de quatre laboratoires de recherche (Centre François Viète, CRINI, CReAAH, L'AMO, dont certains réunissent des chercheurs de différentes disciplines et universités de l'Ouest). Des partenariats académiques existent avec d'autres départements comme l'anglais ou le droit. La mobilité entrante et sortante des étudiants est favorisée et des accords avec des universités étrangères sont mentionnés (Québec, États-Unis, Italie, Grèce). Il n'y a malheureusement pas d'indication chiffrée de ces mobilités dans le dossier principal ni dans les annexes.

Organisation pédagogique de la formation

Sauf pour le parcours *Préparation supérieure à l'enseignement* dans lequel les étudiants s'inscrivent pour une année qui correspond à la préparation au concours, les trois autres parcours s'organisent sur les quatre semestres des deux années de master. Le master *Arts, lettres, civilisations* est conçu autour d'un tronc commun et de trois parcours.

Le choix d'un parcours n'empêche pas l'accès aux enseignements d'un autre parcours, et les étudiants peuvent, selon leur désir, se spécialiser ou au contraire choisir une formation plus diversifiée. Les trois parcours *Lettres-langues*, *Sciences de l'Antiquité* et *Littérature française et comparée* donnent lieu à la rédaction d'un mémoire de recherche sur les deux années.

Le dossier apporte des réponses pertinentes concernant l'adaptation à la diversité des profils étudiants (accueil des étudiants handicapés et sportifs de haut niveau), la validation possible des acquis de l'expérience pour l'admission et la présence de stages dans la formation (deux options étant possibles, donnant lieu chacune à une validation d'UE après avoir rendu un rapport de stage : 35h sur une ou plusieurs semaines dans un environnement professionnel en lien avec le master, ou 25h dans un des laboratoires de recherche auxquels est adossé le master). Outre la place dévolue au mémoire, des UE spécifiques permettent aux étudiants de se familiariser avec la recherche, depuis ses fondamentaux méthodologiques jusqu'à des éléments plus spécialisés, en passant par une initiation à la recherche collective par l'observation mais aussi l'implication active, puisqu'elle culmine dans l'organisation d'une journée d'études où les étudiants de master sont invités à présenter leur recherche. Ils sont aussi incités à utiliser les sites électroniques de diffusion de la recherche, pour leurs explorations bibliographiques mais aussi, par leur participation au site *Hypothèses.org*, en faisant connaître leurs propres productions. Ces possibilités ne s'appliquent pour l'instant pas toujours à l'ensemble des parcours (pas de stage, par exemple, pour le parcours *Lettres-langues* - ce qui est regrettable - qui privilégie pour sa part la mobilité géographique des étudiants mais le rapport fait état de la volonté d'étendre ces dispositifs).

De même, les formations en alternance et à distance n'ont pour l'instant pas été développées, mais un projet d'offre à distance est annoncé pour le parcours *Sciences de l'Antiquité*, ainsi que le développement du parcours *Préparation supérieure à l'enseignement* pour les concours de l'agrégation interne. Pour le parcours *Lettres-langues*, une partie des enseignements est en anglais ainsi que le mémoire rédigé. Enfin, la lutte contre le plagiat et la sensibilisation à l'intégrité scientifique, enjeux très importants en master, sont clairement identifiées. Elles relèvent de dispositifs développés à l'échelle de l'université (charte anti-plagiat) mais aussi d'UE spécifiques qui sont proposées aux étudiants, comme l'UE "Droit de la propriété intellectuelle et artistique", en partenariat avec la Faculté de Droit et Sciences politiques.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est à la fois consistante et diversifiée, entre lettres classiques (8 enseignants-chercheurs) et lettres modernes (22 enseignants-chercheurs). Parmi ces 30 enseignants-chercheurs, on compte 12 professeurs des universités et 18 maîtres de conférences. Le pilotage de la formation est assuré de manière collégiale par les directeurs de département, par le responsable de mention ainsi que par ceux des différents parcours. Ces derniers, quand il y a lieu, sont au nombre de deux pour le même parcours (cas du parcours *Lettres-langues* et du parcours *Préparation supérieure à l'enseignement* avec les deux agrégations de lettres modernes et lettres classiques). Un conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. Il réunit des enseignants-chercheurs, des administratifs et des représentants des étudiants, ainsi que des membres extérieurs. Le rapport ne fait pas mention des dernières préconisations ou remarques du conseil de perfectionnement, ce que l'on peut regretter, même si l'on peut supposer que les éléments d'auto-analyse et propositions d'améliorations ou projets, nombreux dans le rapport, sont en lien avec ces travaux.

Dispositif d'assurance qualité

Les différents outils de suivi des cohortes et de publication des résultats sont en partie en place, même s'ils ne donnent pas lieu à une analyse spécifique.

Résultats constatés

Les effectifs et les taux de réussite sont fournis en annexe mais ne sont pas commentés ou analysés dans le dossier. Il n'y a pas d'indications concernant le parcours *Sciences de l'Antiquité*, sans que cette absence de données ne soit expliquée. Le parcours *Lettres-langues* a été mis en place en 2017 et les effectifs sont donc encore peu importants, voire insignifiants (un étudiant en M1 en 2017-2018, un en M2 en 2018-2020). Pour le parcours *Littérature française et comparée*, les effectifs sont stables sur la période 2015-2019 : environ 30-40 étudiants en M1, une vingtaine en M2. Les taux de réussite, de 70 % en M1 et de 80 % en M2, sont assez élevés. Le dossier n'analyse pas ce que deviennent ceux qui ne valident pas leur M1. Pour le parcours PSE, le nombre d'inscrits est en baisse sur la période 2014-2019 (de 17 à 7). Les taux de réussite varient de 5 à 55 % selon les années, et le dossier précise lui-même que ces taux sont peu significatifs, en raison du faible nombre d'inscrits sur lequel sont effectuées les statistiques. Le dossier ne précise pas quels problèmes peut poser ce petit nombre d'inscrits dans la formation (le passage à un nombre inférieur à 10 peut être problématique). Les effectifs sont de plus remontés à 20 en 2020.

Le devenir des diplômés est étudié sur une cohorte de 14 personnes diplômées en 2014-2015 (il faudrait disposer de chiffres plus récents). Rien n'est dit sur d'éventuelles poursuites d'études en doctorat.

Par ailleurs, les taux d'insertion à 18 mois (83 %) et 30 mois (86 %) sont bons, ainsi que celui exprimant la satisfaction concernant l'emploi occupé. Celui-ci n'est en revanche pas toujours considéré comme en continuité directe avec les études effectuées. On notera de toutes façons que peu d'étudiants répondent de façon approfondie à l'enquête (6 sur 14), ce qui rend délicate l'interprétation des résultats.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation de qualité et bien structurée, proposant des enseignements diversifiés.
- Opportunité de préparer les concours des agrégations de lettres classiques et de lettres modernes.
- Une équipe pédagogique qui semble à l'écoute des étudiants et en capacité de proposer des remédiations.

Principaux points faibles :

- Le conseil de perfectionnement devrait donner lieu à des comptes rendus précis et être diffusés.
- Effectifs variables et parfois faibles dans certains parcours (préparation aux concours, *Lettres-langues* encore peu connu)
- Faible attractivité de trois des quatre parcours, qui devrait donner lieu à une réflexion spécifique de l'équipe pédagogique dans son ensemble.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Arts, lettres, civilisations* de l'université de Nantes est une formation dynamique qui mêle à la fois les formations classiques comme le parcours *Littérature française et comparée*, la préparation aux agrégations de lettres modernes et classiques et des parcours originaux (*Lettres-langues*) ou en voie de raréfaction (formation approfondie en *Sciences de l'Antiquité*). Par le choix offert aux étudiants et les mutualisations ou collaborations diverses, elle permet une formation disciplinaire et transdisciplinaire très riche.

Il semble important de trouver une solution à certains problèmes évoqués (difficulté d'accès à l'étude de certaines langues vivantes, absence de rencontres en master avec les écoles doctorales qui pourraient encourager l'accès au doctorat et faciliter le suivi des étudiants en poursuite d'études, mise en place plus large de stages en milieu professionnel hors université suivis et encadrés). En ce qui concerne la préparation aux concours, il paraît absolument essentiel de défendre cette formation : le développement d'enseignements mutualisés à destination des enseignants préparant l'agrégation interne pourrait être une piste pour compenser cette baisse d'effectifs, ainsi que la mise à distance. La mutualisation de certains enseignements existe d'ores et déjà.

MASTER CIVILISATIONS, CULTURES ET SOCIÉTÉS

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Civilisations, cultures et sociétés* de l'université de Nantes est une formation professionnalisante et de recherche, orientée vers les métiers de la culture. Il comprend huit parcours : *Analyse des pratiques culturelles* (APC), *Expertise des professions et institutions de la culture* (EPIC), *Médiation culturelle et communication internationale* (MCCI), *Valorisation des nouveaux patrimoines* (VNP), *Nouvelles écritures médiatiques*, *École des Beaux-arts*, et depuis la rentrée de 2020 le parcours *Master international santé, art et culture* en anglais-espagnol (MISAC) et le parcours *Faire autrement culture*. La formation se déroule sur quatre semestres (en deux ans) en formation initiale, sauf le nouveau parcours *Faire autrement culture*, proposé uniquement en formation continue ou en alternance. Les cours se déroulent à l'université de Nantes et sont également délocalisés à l'École des Beaux-arts Nantes-St Nazaire et à l'École centrale de Nantes.

Analyse

Finalité de la formation

Malgré la variété d'objectifs, la finalité de la formation est clairement présentée avec, d'une part, un socle commun de connaissances et de compétences en lien avec le monde de la culture et, d'autre part, une spécialisation en fonction des parcours qui relèvent de domaines variés : non seulement l'art, la culture et le patrimoine, mais aussi les sciences et techniques et la santé. Le but affiché est la professionnalisation dans des métiers liés à ces domaines en France et à l'étranger. Cependant, la poursuite d'études en doctorat est envisagée dans certains parcours grâce à un socle théorique et un adossement à des laboratoires de recherche. Il convient de signaler que certaines annexes sont absentes du dossier, comme l'annexe 10 mentionnée pour ce point dans l'autoévaluation.

À l'avenir, l'équipe pédagogique souhaiterait organiser les contenus de la mention, en termes de compétences, dans la lignée des référentiels déjà existants et joints au dossier de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et des suppléments au diplôme. La disparité des parcours rend complexe l'analyse de l'adéquation entre la formation proposée et les débouchés professionnels. Toutefois, les emplois visés sont cohérents avec les objectifs de la mention.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier ne fournit pas d'analyse de son positionnement par rapport à d'autres formations de même niveau au niveau local, national ou international. Le master jouit néanmoins d'une très bonne intégration dans son environnement local, national et international. Au niveau local, il interagit avec différentes unités de formation et de recherche (UFR) ou établissements d'enseignement supérieur pour un portage de la mention partagé, avec les acteurs socio-économiques régionaux, notamment grâce aux stages, et avec de nombreux partenaires institutionnels, patrimoniaux et culturels. Au niveau national, la mention appartient à un réseau en humanités numériques et les stages des étudiants dépassent l'espace local. Enfin, au niveau international, des partenariats existent, comme pour le parcours trilingue *Master international santé, art et culture* avec une université mexicaine (Veracruz), pour le parcours *Médiation culturelle et communication internationale* qui propose un double diplôme avec l'université internationale de Pérouse (Italie) et pour le parcours *Analyse des pratiques culturelles* qui propose un triple diplôme avec les universités germanophones de Vienne et Düsseldorf. Des échanges Erasmus existent aussi et continuent d'être développés, mais il n'est pas indiqué s'ils fonctionnent bien et dans quels parcours.

Il est à souligner la volonté de créer des opportunités pour développer la professionnalisation, mais aussi permettre l'accès à la recherche. L'adossement recherche de la mention est multiple et reflète la pluralité des parcours, avec pas moins de six laboratoires de recherche impliqués, spécialisés dans les domaines de l'histoire, la culture, l'archéologie, la sociologie, ce qui ne facilite pas la lisibilité du diplôme. Des séminaires de recherche sont proposés aux étudiants, qui peuvent être associés à des projets de recherche autour de la culture ou de problématiques sociétales. Un séminaire de recherche et de formation concernant les humanités numériques est inscrit dans les maquettes.

Le monde professionnel est un partenaire de choix pour la mention, avec un grand nombre d'intervenants extérieurs (la moitié des enseignants, dispensant un tiers des enseignements). Par ailleurs, le monde de l'entreprise et le monde associatif contribuent sous la forme d'ateliers, de projets tutorés et de stages en France ou à l'étranger. La possibilité de la formation continue est un autre levier de rapprochement entre formation et réalité professionnelle.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est très bien structuré avec une division en quatre semestres (avec 30 crédits ECTS par semestre), un tronc commun cohérent avec la mention et de nombreux parcours de spécialité. Il comporte deux stages obligatoires, un stage court en première année de master (M1) et un stage long en deuxième année de master (M2), bien encadrés et évalués, facilitant l'insertion professionnelle. La formation propose une spécialisation progressive d'un semestre à l'autre par les expériences proposées tout au long du master, les stages, mais aussi le montage de projet (M1) et le projet tutoré (M2), qui permettent d'acquérir des compétences complémentaires et transversales.

Le parcours en formation continue ou en alternance *Faire autrement culture* est pour sa part constitué de blocs de compétence indépendants entre eux et qui peuvent être cumulés.

Pour l'instant, l'approche par compétences n'est pas mise en place en formation initiale mais le dossier mentionne de futures maquettes sous forme de blocs de compétence, ayant pour but un meilleur alignement pédagogique et la mise en place d'un passeport de compétences. Les passerelles avec la recherche doctorale (par exemple par l'association avec des écoles doctorales) sont absentes.

La variété des enseignements, qui incluent une dimension recherche, vise à développer l'autonomie des étudiants et l'individualisation de leur parcours. Les étudiants participent ainsi aux activités des laboratoires, à travers des séminaires et des projets de recherche.

La place des langues est variable d'un parcours à l'autre, tout comme l'ouverture à l'international. La dimension internationale est au cœur de certains parcours, avec des enseignements en langue étrangère, un accueil effectif d'étudiants étrangers, des cours de langue de spécialité et bien sûr la possibilité d'effectuer un séjour d'étude à l'étranger. Toutefois, aucun chiffre sur le nombre d'étudiants sortants n'a été trouvé dans le dossier. Les compétences technologiques sont particulièrement développées dans ce master qui fait une place aux humanités numériques, en formant à ces outils. Le numérique est ainsi présenté comme un « axe transversal » de la mention. Certaines innovations pédagogiques en lien avec des projets culturels sont évoquées mais sans précision supplémentaire. Les outils classiques de lutte contre le plagiat permettent de sensibiliser les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage de la formation

Le master dépend du pôle Humanités, mais aussi des pôles Société et Santé. Chaque parcours est donc relativement indépendant, avec une organisation propre sous la direction d'un responsable différent et sous la tutelle d'une UFR. Cependant, un responsable de la mention dirige la formation dans son ensemble et garantit la cohérence de celle-ci. Un secrétariat commun a été créé et s'ajoute au secrétariat propre à chaque parcours.

L'équipe pédagogique est équilibrée, avec une bonne partie d'enseignants-chercheurs titulaires et des professionnels issus notamment des partenariats établis. La professionnalisation de la formation par des enseignants expérimentés, notamment un professeur associé en service temporaire (PAST), recruté au vu de son parcours professionnel. Les stages sont évidemment complémentaires de cette approche.

Un conseil pédagogique existe, mais il ne semble pas réunir l'ensemble des parcours. Il est fait mention de quatre parcours seulement, peut-être ceux rattachés plus directement à la faculté des Langues et cultures étrangères. De même, il existe un conseil stratégique axé sur la connaissance de l'évolution des « métiers de la culture ». Il est regrettable, d'une part, qu'un conseil pédagogique réunissant toutes les équipes de la mention n'existe pas et, d'autre part, que les étudiants ne participent à aucun de ces deux conseils qui pourraient jouer le rôle de conseil de perfectionnement. S'il n'existe pas, un conseil de perfectionnement devrait être mis en place.

Les modalités d'évaluation et de jurys sont clairement affichées et diffusées auprès du public étudiant.

Dispositif d'assurance qualité

Le master *Civilisations, cultures et sociétés* réussit à recruter pour certains parcours au niveau national et international. Le suivi des flux étudiants est satisfaisant. L'internationalisation a été efficace avec la mise en place d'une double et d'une triple diplomation qui permettent une attractivité internationale. La mention s'est aussi ouverte à l'accueil du public spécifique de professionnels en formation continue ou d'étudiants en alternance avec la création du parcours *Faire autrement culture*. Chaque parcours semble ainsi cibler un public particulier, ce qui peut justifier la multiplication des parcours jusqu'à atteindre huit parcours aujourd'hui.

Le recrutement en master se fait sur dossier avec des critères adaptés à chaque parcours. Des oraux sont également organisés afin de sélectionner des étudiants motivés, ayant un projet en adéquation avec la

formation choisie. La réussite des étudiants est ainsi favorisée. Des années de césure et des redoublements pour une recherche de stage ou finaliser le mémoire de M2 sont relativement habituels et classiques pour ce type de formation. Toutefois, sans chiffres précis, il est impossible d'évaluer s'il s'agit là d'un point d'attention ou de cas ponctuels sans gravité.

Les taux de réussite, réalisés par un service universitaire central, sont présentés aux équipes pédagogiques et administratives. De même, des enquêtes sont réalisées pour connaître le devenir des étudiants et le taux d'insertion professionnelle, mais l'annexe est introuvable dans le dossier, ce qui ne permet pas d'apprécier ces résultats. Enfin, des questionnaires et des évaluations par parcours viennent compléter ce suivi afin de faire évoluer la formation, sans qu'on en connaisse non plus le détail.

Résultats constatés

Les effectifs attendus par parcours sont compris entre 15 et 23 étudiants, des chiffres tout à fait réalistes. Pour six parcours, les chiffres atteignent ainsi environ 120 étudiants en M1 entre 2014 et 2016, avec une moyenne de 20 étudiants par parcours. Pourtant, une baisse sensible se produit chaque année depuis 2016 : 102 étudiants inscrits en M1 en 2017 et 87 seulement en 2018, c'est-à-dire moins de 15 étudiants en moyenne par parcours. Malheureusement, les chiffres par parcours ne sont pas fournis et il est donc impossible de voir si ce fléchissement concerne plus particulièrement un parcours qu'il conviendrait alors de repenser. Il faudra voir également à l'avenir si les deux nouveaux parcours trouvent un vivier d'étudiants intéressés. Le plus inquiétant est le taux d'abandon en cours d'année : pour la dernière année (2018-2019) sur les 87 étudiants inscrits au 15 janvier, il n'en restait plus que 61 en fin d'année. La déperdition est très importante. En M2, les effectifs sont réguliers avec une moyenne supérieure à 100 étudiants par année universitaire. Cependant, la baisse des effectifs en M1 devrait entraîner une baisse en M2.

Le profil des étudiants est varié, avec plus d'un cinquième d'étudiants étrangers, ce qui est un vrai atout pour une formation centrée sur la culture et une aspiration à travailler à l'échelle nationale et internationale.

Les taux de réussite sont très bons, avec environ 80 % en M1 et 74 % en M2, pourcentage qui s'explique notamment par les reports de stage ou les redoublements d'étudiants n'ayant pu terminer leur mémoire de fin d'études.

Les chiffres des quatre dernières années universitaires, jusqu'en 2017-2018, montrent un accès au doctorat nul, avec aucun inscrit à l'université de Nantes, ce qui contredit *de facto*, les perspectives de poursuite d'études en doctorat affichées dans le dossier d'autoévaluation. Une bourse de doctorat a cependant été accordée en 2019, prouvant l'évolution donnée au master dans le sens d'une meilleure intégration de la recherche.

Les statistiques sur le devenir des étudiants et l'insertion professionnelle sont présentées comme relativement stables dans le temps, mais sont absentes des annexes.

Conclusion

Principaux points forts :

- Parcours interdisciplinaires professionnalisants (nouveau parcours en formation continue ou alternance) et cohérents avec les métiers de la culture.
- Double et triple diplômes offrant une ouverture à l'internationale et une internationalisation constante.

Principaux points faibles :

- Effectifs en baisse.
- Diversité de parcours dommageable à la lisibilité de la mention, cohérence à interroger.
- Aucune poursuite en doctorat pour la période considérée.
- Absence d'un conseil de perfectionnement et d'une culture d'autoévaluation en continu.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le dossier d'autoévaluation montre une vision d'ensemble de la mention et de l'inflexion ou évolution à entreprendre ces prochaines années avec beaucoup de volontarisme. La mention a d'ailleurs tenu compte des recommandations formulées dans la précédente évaluation de la formation, ce qui est appréciable. La présentation par tableaux est particulièrement efficace.

L'autoévaluation est lucide sur certains défis à relever à l'avenir, notamment un adossement plus clair au seul pôle Humanités des différents parcours, afin de rendre la mention plus cohérente encore. De même, les changements déjà engagés vers une meilleure initiation à la recherche pouvant déboucher sur une poursuite d'études en doctorat s'avèrent indispensables. Enfin, les nombreuses pistes d'évolution, notamment dans une structuration plus fine par compétences, permettraient une meilleure lisibilité des parcours.

Les perspectives d'évolution dans le futur sont extrêmement séduisantes. L'autoévaluation est de ce fait réussie, car elle permet une projection vers un perfectionnement. Cependant, cette vision occulte les spécificités de chaque parcours. Les annexes auraient pu permettre d'offrir une vision chiffrée de chaque parcours afin d'en connaître les réussites et les faiblesses. D'autre part, il semble que le conseil pédagogique ne réunit pas l'ensemble des parcours. La création d'un conseil de perfectionnement commun où tous les parcours seraient représentés pourrait pallier ce manque de synergie avec certains parcours à la spécificité plus marquée ou plus éloignée de la faculté des Langues et cultures étrangères. La confrontation des parcours pourrait permettre une amélioration globale de la formation dans une dynamique transversale.

MASTER ÉTHIQUE

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Éthique* de l'université de Nantes est un « jeune » master, ouvert en 2017 pour la première année de master (M1), puis en 2018 pour la seconde année de master (M2), centré sur les connaissances et les compétences liées aux questions d'éthique, essentiellement dans les trois champs de la bioéthique, de l'éthique médicale et de l'éthique clinique. La formation, pluridisciplinaire, vise à développer dans ces champs des compétences utiles à la prise de décision face aux problèmes individuels et collectifs de santé. Elle est accessible en simple ou double cursus, en présentiel, à distance ou de manière hybride. Les enseignements en présentiel, dont le volume dépend du parcours et du profil étudiant, ont lieu sur les campus de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et langages et de la Faculté de Médecine de l'université de Nantes. Les objectifs de formation se veulent clairement professionnalisants, à partir d'un relevé ambitieux de connaissances et de compétences. La formation offre deux parcours correspondant à deux accents complémentaires : le parcours *Autonomie, responsabilité et soin* (ARS), à destination d'étudiants titulaires d'une licence en sciences humaines et sociales (SHS) ou en droit, économie et gestion (DEG), a une orientation plutôt fondamentale, et le parcours *Autonomies, décisions et pratiques* (ADP), à destination d'étudiants, praticiens et cadres du secteur de la santé, a une orientation plutôt pratique.

Analyse

Finalité de la formation

Les connaissances et les compétences en jeu tant au niveau de la mention qu'au niveau des parcours sont listées et identifiées, autour de trois finalités clairement articulées : développer une réflexion éthique et critique autour du soin et de l'autonomie des personnes, développer la capacité d'analyse des enjeux et problèmes de l'éthique de la relation de soin et d'accompagnement aujourd'hui, et outiller les professionnels de santé en matière d'éthique professionnelle et organisationnelle. La structure en deux parcours et l'adossement scientifique des enseignements apparaissent pleinement compatibles avec ces objectifs. Les métiers visés sont bien décrits et cohérents avec la formation et avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention.

Positionnement dans l'environnement

La formation est implantée à Nantes, à bonne distance géographique d'offres de master sur des domaines connexes ou similaires, par exemple le master *Management éthique et formation en santé* à Tours ou le master *Soin, éthique et santé* à Bordeaux-Montaigne. Cela facilite non seulement le recrutement des étudiants, mais encore sa mise en réseau avec des enseignants, des intervenants et des partenaires régionaux. Le maillage des partenaires pédagogiques et scientifiques semble donc robuste, tant au niveau scientifique que dans sa dimension professionnelle : par exemple École de sage-femme du centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes, Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) du CHU de Nantes, École des hautes études en santé publique (EHESP) de Rennes, Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), Association régionale pour l'institut de formation en travail social (ARIFTS). Un partenariat entre le master *Éthique* et le diplôme d'*Infirmier en pratiques avancées* est en gestation pour la rentrée 2021. On apprécie aussi les liens avec l'École de santé publique de l'université de Montréal (ESPUM) : les liens internationaux, notamment avec le monde anglo-saxon, qui travaille depuis longtemps les questions d'éthique médicale dans un cadre surdéterminé par le juridisme, sont très pertinents. Ils pourraient s'élargir vers d'autres institutions dont les apports pourraient s'avérer bien utiles : par exemple l'Institut d'éthique appliquée de l'université Laval au Québec, ou encore le Bureau de développement de l'éthique de l'université de Sherbrooke. On relève d'ailleurs que le master est justement en train de se développer à l'international - via l'appel à projet Next « Globtrottez », en collaboration avec l'université de Montréal et l'EHESP de Rennes. D'autres partenariats internationaux sont en cours, notamment au Sénégal avec la Faculté de médecine de l'université de Thiès et le Centre de la douleur de Dakar, au Mali avec la Faculté de médecine et le Centre de la douleur de Bamako, ainsi qu'avec d'autres partenaires au Cameroun.

La mutualisation de certains enseignements de tronc commun entre les deux parcours est facilitée par l'insertion du master dans le paysage universitaire local, soit avec d'autres formations de l'université de Nantes, soit avec celles d'universités partenaires (universités d'Angers et de Bretagne Occidentale), avec lesquelles la formation a établi des conventions de partenariat.

La formation est adossée au laboratoire du centre atlantique de philosophie (CAPHI). Des membres de l'équipe pédagogique appartiennent à deux autres laboratoires, ce qui vient enrichir l'articulation formation-recherche : l'équipe d'accueil Centre de recherche en éducation (CREN) et l'unité mixte de recherche INSERM *Methods in Patients-centered outcomes and health research* (SPHERE). L'ensemble est donc rassurant quant à la qualité scientifique du master.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est très largement tributaire de la dualité des parcours, le parcours ARS recrutant plutôt des étudiants issus des domaines SHS et DEG, et éventuellement du secteur de la santé, tandis que le parcours ADP accueille prioritairement des étudiants, praticiens et cadres des secteurs de la santé, du médico-social et du social. Le volume horaire total varie de 395 à 505 heures selon le parcours et les options choisies. Un tronc commun, aussi bien en M1 qu'en M2, assure l'unité de la mention avec des volumes horaires conséquents, de l'ordre de la moitié du volume global. Plusieurs enseignements de la formation sont mutualisés avec des enseignements d'autres formations offertes par les universités de Nantes, d'Angers et de Bretagne Occidentale. Résolument pluridisciplinaire, le master est accessible en simple ou en double cursus, en présentiel, à distance ou encore de manière hybride, ce qui facilite son ouverture à des publics variés.

Plusieurs éléments montrent l'attention portée à l'organisation du parcours des étudiants : offre et calendrier différenciés, suivi individualisé, passerelles, possibilité de validation des acquis de l'expérience (VAE), informations sur l'évaluation, démarche qualité, usages numériques, etc. La formation est ouverte en formation continue, est agréée Développement professionnel continu (DPC), et les cours peuvent être suivis sous forme de certificats. En plus des enseignements en format traditionnel, majoritairement réalisés sous forme de cours magistraux (CM), des modalités pédagogiques variées sont utilisées, comprenant la réalisation de projets individuels et collectifs. Un programme d'enseignement en *e-learning* sera proposé en français et en anglais à partir de la rentrée 2022.

Un travail d'étude et de recherche (TER) est réalisé à chaque année d'étude. Il s'appuie en M1 sur un stage d'observation de 140 heures, sur la base d'une problématique éthique en lien avec les activités dans le lieu d'accueil, et donne lieu à la rédaction d'un court mémoire, la validation de l'année de M1 étant conditionnée à la validation de ce TER. Le stage en M2 a un volume de 280 heures et donne lieu à un mémoire de recherche et à une soutenance orale. Ces stages sont réalisés sur le terrain professionnel (médical, social, associatif, entreprise, etc.) et peuvent porter sur des thématiques de recherche de membres de l'équipe pédagogique.

Les intervenants professionnels participent à l'encadrement des stages et aux soutenances et interviennent pour 10 % du volume horaire global, ce qui est une proportion assez faible, compensée par le fait que beaucoup des enseignants-chercheurs universitaires de l'équipe pédagogiques représentent également le monde socio-professionnel de par leur double appartenance : professeur des universités (PU) -praticien hospitalier (PH) et maîtres de conférences (MCU)-PH.

Pilotage de la formation

Le master est principalement porté par le département de philosophie, en collaboration étroite avec l'UFR de Santé et l'UFR de Sciences, avec l'IFSI et avec le CHU de Nantes. Deux enseignants-chercheurs en partagent la responsabilité : un philosophe et un praticien hospitalier, et des responsables de parcours sont également identifiés. On apprécie la variété et la richesse de l'équipe pédagogique, composée d'une trentaine d'enseignants-chercheurs, praticiens, et professionnels issus de différentes disciplines des sciences humaines et sociales et de la santé, qui semble qualitativement et quantitativement suffisante pour couvrir les différents champs de la formation dans une belle pluridisciplinarité. Un conseil de perfectionnement vient d'être créé (début 2020), à composition conforme mais ne semble pas avoir déjà fonctionné.

Les modalités de contrôle de connaissances sont clairement décrites et connues des étudiants, ainsi que les modalités de fonctionnement du jury.

Dispositif d'assurance qualité

L'équipe pédagogique se réunit au minimum cinq fois par an avec des objectifs d'amélioration de la formation. Un processus d'amélioration continue est en cours de finalisation, il comprend entre autres un comité de perfectionnement et un comité scientifique. Tout cela contribue à un processus d'amélioration continue sur la base de l'autoévaluation, incluant l'expérience des anciens étudiants. Les flux entrants et sortants des étudiants font l'objet d'une attention particulière. On regrette à ce sujet que le dossier ne présente aucune donnée quantitative concernant l'adéquation entre les publics ciblés, très diversifiés, et l'origine et les caractéristiques des étudiants effectivement inscrits (type de licence, type de diplôme de santé, part et provenance des inscrits en formation continue, etc.).

Résultats constatés

Les flux étudiants sont suivis par une assistante administrative et pédagogique propre à la formation. Les effectifs en M1 de ce jeune master sont en augmentation sur les trois années d'ouverture, si l'on considère le nombre d'inscrits en incluant les redoublants et les inscrits sur deux ans, avec une moyenne de 39 inscrits pour 35 places en formation initiale et 15 places en formation continue. L'augmentation des inscrits en M1 pour l'année 2019-2020 semble confirmer le fait que la formation répond à une attente locale, notamment chez les professionnels. Une montée en puissance est donc attendue pour le M2, même si la compréhension des statistiques pourrait être faussée par les conditions particulières de scolarité des étudiants en provenance du domaine de la santé, qui réalisent pour la majorité leur M1 en deux ans au sein d'un double cursus, et par l'entrée de certains étudiants directement en M2. Cette montée en puissance des inscrits en M2 est cruciale pour l'avenir de la formation, car les effectifs d'inscrits en M2 fournis (année 2018-2019) montrent que ceux-ci sont très largement en-dessous de la capacité d'accueil : 11 inscrits pour 35 places. Le nombre moyen de candidatures à l'entrée du M1 est de 37,67, soit un taux de pression moyen assez faible si on ne considère que la formation initiale, ce qui témoigne d'un manque d'attractivité qui peut être attribué au peu d'ancienneté de la formation.

Les taux de passage et de réussite sont pour l'instant relativement satisfaisants, bien que le retour d'expérience soit évidemment étriqué sur 2/3 ans. Il est trop tôt, entre autres, pour évaluer la capacité du master à nourrir des projets de thèse, même si une tendance positive semble déjà se dessiner, le dossier relatant deux poursuites d'études en doctorat de philosophie, dont l'un financé.

Concernant l'insertion professionnelle, les données des enquêtes de suivi des diplômés ne sont ni annexées ni analysées dans le dossier, ce qui est très regrettable.

Conclusion

Principaux points forts :

- Dynamisme et richesse pluridisciplinaire d'une formation encore jeune.
- Bonne insertion partenariale au niveau scientifique et professionnel, tant au local qu'à l'international.
- Qualité de l'équipe et de l'organisation pédagogique.

Principaux points faibles :

- Absence d'information sur le devenir des étudiants et l'adéquation entre les emplois effectifs et les objectifs de la formation.
- Faible attractivité de la formation sur ses premières années d'ouverture, en M1 comme en M2.
- Absence de données quantitatives et qualitatives sur l'origine des différents publics étudiants effectivement inscrits.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le dossier de cette formation tel qu'il est présenté est de bonne qualité. Certes, nous manquons encore un peu de recul pour évaluer le master, mais l'important travail accompli depuis 2017 et la dynamique à l'œuvre sont très rassurants.

Certains éléments émergents sont à confirmer et à étoffer, notamment à l'international : partenariats à renforcer, mobilités des étudiants à favoriser.

Concernant l'attractivité, la mise en visibilité et la promotion de la formation, auprès des autres cursus de formation des domaines SHS, DEG et santé au niveau local et national, et auprès des partenaires socio-économiques sont à développer.

En outre, l'équipe doit s'emparer de la question du devenir des diplômés et analyser les taux d'insertion professionnelle au regard des objectifs de la formation. L'équipe devrait également analyser la correspondance entre les différents publics étudiants et professionnels ciblés, très divers, et la réalité des provenances des inscrits.

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED) offre trois parcours à partir de la deuxième année (M2) : *Cartographie des espaces à risques* (CER), *Géographie et aménagement des espaces maritimes* (GAEM) et *Sociétés aménagement et gouvernance des territoires* (SAGt) après une première année (M1) commune. Il entend ainsi former aux débouchés professionnels en géographie-aménagement classiques (attaché territorial développement économique, technicien cartographique, chargé de mission Agenda 21) d'une telle mention de master. La formation est proposée en formation initiale, continue et en alternance. Elle est portée par l'Institut de Géographie et d'Aménagement de l'université de Nantes (IGARUN).

Analyse

Finalité de la formation

Le dossier explique très clairement les objectifs de formation du master GAED, parfaitement conformes aux débouchés d'une telle mention. Les finalités et les spécificités de chacun des trois parcours sont précisément indiquées, montrant la cohérence et la complémentarité de l'offre globale du master GAED. Ces parcours permettent de préparer au mieux l'insertion des étudiants diplômés dans les différents secteurs recrutant des géographes-aménageurs, bien identifiés par un schéma clair dans le dossier. Toutefois, ce schéma indique bien l'existence d'une option "Ville et urbanisme" mutualisée avec le master *Urbanisme et aménagement*, mais le dossier n'indique pas en quoi il se distingue dudit master dispensé dans la même université et dans le même institut. Les objectifs en matière d'acquisition de connaissances et de compétences sont tout à fait conformes à la préparation des étudiants à ces débouchés professionnels. Le master entend également permettre la poursuite en doctorat, débouché pleinement affiché dans les finalités de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier présente clairement le positionnement de ce master dans l'offre de formation en GAED en Bretagne et Pays de la Loire (Angers, Le Mans, Rennes 2, Lorient). Il explique que ce master a une approche différente de ceux des universités voisines, il montre la singularité des parcours proposés à l'université de Nantes et il démontre la complémentarité entre tous ces masters. Cette analyse démontre la volonté de l'équipe de formation de se positionner et de se singulariser.

Cependant, de manière surprenante, le dossier n'évoque que les masters GAED et ne mentionne absolument pas l'existence de masters *Urbanisme et aménagement* (UA) dans la région, notamment celui de l'université de Nantes, également porté par l'IGARUN. De même, il n'évoque pas l'existence d'un master *Géomatique* à Rennes 2. Pourtant certains débouchés affichés par ces différentes mentions sont similaires : les masters UA et GAED forment en effet aux métiers de l'aménagement au sens large. Il est alors fréquent que des étudiants sortant d'un master UA trouvent un emploi comme chargé d'études ou de mission en aménagement. De même, les débouchés en géomatique et en cartographie de ce master GAED sont similaires à ceux d'un master *Géomatique*. Cependant, les bassins d'emplois et de recrutement d'étudiants sont suffisamment larges à l'échelle grand-régionale pour justifier l'existence de cette offre de formation dans ces mentions de master dans ces différentes villes.

Le master s'appuie sur deux unités mixtes de recherche (UMR) CNRS (centre national de la recherche scientifique) en géographie, présentes à l'IGARUN, l'UMR 6590 ESO « Espaces et sociétés » et l'UMR 6554 LETG « Littoral Environnement, Télédétection Géomatique », dans lesquelles des étudiants de M2 effectuent régulièrement des stages orientés recherche. À la suite du master, la poursuite en doctorat se déroule au sein de l'une des deux écoles doctorales « Sociétés, Sciences et Territoires » ou « Sciences de la mer et du littoral ». Des partenariats existent avec d'autres unités de recherche sans que le dossier précise la nature de ces relations.

Les partenariats avec le monde socio-économique se concrétisent uniquement par l'intervention de professionnels extérieurs et par des diagnostics territoriaux commandités par des collectivités publiques et réalisés par les étudiants.

En matière de partenariat pédagogique, le master montre une volonté d'ouverture à l'international, axée sur la mobilité étudiante et enseignante. Cette ouverture se caractérise par des programmes Erasmus +, qui encadrent une convention de double-diplomation avec l'université Omar Bongo de Libreville (Gabon), un autre projet en cours de co-diplomation avec l'Institut Universitaire d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et un projet de convention en cours avec l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal). Des échanges avec l'université de Tirana (Albanie) sur des thématiques de l'aménagement littoral et maritime seront mises en place à partir de 2020, il conviendra d'en analyser l'attractivité à moyen terme.

Organisation pédagogique de la formation

La première année de master est commune à l'ensemble des étudiants de la mention GAED, même s'ils doivent choisir deux options préfigurant pour l'une d'entre elles leur intégration dans l'un des trois parcours de M2. Le M1 commun avec cette logique d'option puis un M2 dans un parcours bien déterminé permet aux étudiants de bénéficier à la fois d'un socle de connaissances et compétences communes et d'une progression pédagogique claire et logique vers une spécialisation bien identifiée à la fin de leur cursus. L'existence d'une deuxième option en M1 permet également à l'étudiant de ne pas s'orienter forcément vers le parcours de M2 qu'il avait prédéterminé au départ. Ainsi les deux années de master ne sont pas tubulaires.

Au regard des contenus précis des enseignements présentés dans ce dossier, le master GAED permet aux étudiants d'acquérir de solides bases méthodologiques et professionnalisantes dès le M1. Il offre aussi la possibilité d'une initiation à la recherche dès la première année. Le M2 se compose d'un semestre d'enseignement puis d'un semestre entier de stage, quel que soit le parcours. Là encore, l'étudiant peut suivre des enseignements très professionnalisants, facilitant son intégration future sur le marché de l'emploi, ou une initiation à la recherche. Les objectifs et les spécificités de chaque parcours sont clairement identifiés, ce qui montre une vraie complémentarité dans le cadre général de la mention. Le contenu pédagogique et la construction du cursus de ce master GAED répondent parfaitement aux attendus d'une telle formation et à l'apprentissage des compétences et connaissances visées.

Un bon équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés est respecté et conforme aux contenus des enseignements. Le cursus comprend une part relativement importante de travail sur le terrain, fondamental pour une telle formation. Une grande partie de l'enseignement se fait sous forme d'ateliers-projets tutorés, là encore indispensables pour ce type de formation. Le cursus ouvre également à l'interdisciplinarité, avec des enseignements en sociologie, en sciences de la terre et de l'environnement, en droit, en économie, etc., en fonction des choix d'options et de parcours.

Si le dossier explique que l'approche compétence structure la formation, celle-ci n'est pas clairement décrite. Le numérique est évoqué uniquement dans le cadre d'apprentissage d'outils indispensables à la formation et du recours au bureau virtuel. La formation se fait en présentiel et n'est pas ouverte à distance, compte tenu de ses modalités d'enseignement. Le dossier ne précise pas si le master est ouvert à l'apprentissage.

Un stage obligatoire de quatre mois minimum est proposé en M2, donnant lieu à un mémoire et à une évaluation. La maquette du M1 ne propose pas de stage, même facultatif, ce qui est dommageable pour la professionnalisation des étudiants. D'autres éléments favorisent cependant le contact entre les étudiants et le monde professionnel, notamment le travail sur projets et l'intervention notable de professionnels. Le stage peut être réalisé dans l'une des composantes de recherche, qui font régulièrement travailler les étudiants de master sur des commandes obtenues.

La dimension internationale se caractérise essentiellement par des cours d'anglais en M1, par un enseignement en langue anglaise, par des enseignements abordant une dimension comparative internationale, et par la mobilité étudiante dans le cadre européen ou dans celui des conventions signées. Si cette ouverture peut paraître modeste, elle est tout à fait conforme à une formation de ce type, dont les diplômés travailleront essentiellement en France.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique présentée dans le dossier est riche, équilibrée et variée, comprenant des professionnels extérieurs et des enseignants-chercheurs essentiellement géographes, dont deux maîtres de conférences associés (MAST). Elle est parfaitement adaptée aux besoins d'une telle formation.

Le pilotage de la mention et des parcours apparaît clairement dans le dossier. Des outils d'information pour les étudiants ont également été développés, notamment un très riche livret de la formation présenté en annexe. Les modalités de contrôles de connaissances, entièrement sous la forme du contrôle continu, sont clairement expliquées aux étudiants, notamment dans ce livret.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier présente clairement l'évolution des effectifs entre 2017-2018 et 2020-2021, années d'accréditation de l'actuelle mention, de même que les taux de réussite. Cependant, aucun élément ne vient expliquer les variations annuelles du nombre de M1 (entre 33 et 53), ni le nombre de dossiers Campus France (souvent très nombreux dans ce type de mention) parmi les candidatures reçues.

Le dossier explique l'impossibilité pour les porteurs de mention de réaliser des enquêtes internes sur le devenir des étudiants diplômés. Seule une enquête menée par l'établissement est disponible, mais celle-ci apparaît déjà ancienne (diplômés de 2015) et ne correspond pas à l'actuelle mention GAED. Il semble essentiel que l'équipe pédagogique trouve une solution à ce problème rapidement pour pouvoir adapter au mieux le pilotage de sa formation.

Le dossier n'indique pas l'existence d'évaluations des enseignements par les étudiants. Il évoque l'existence d'un conseil de perfectionnement comprenant des représentants étudiants. Il n'indique en revanche pas sa composition précise, ni son ancienneté, ni d'exemples d'adaptations éventuelles de la formation à la suite des recommandations de ce conseil. Aucun compte rendu des travaux du conseil de perfectionnement n'est présenté dans le dossier ou dans les annexes. En l'état on ignore donc si la formation s'est dotée d'un dispositif d'assurance qualité fonctionnel et pérenne.

Résultats constatés

Le master GAED apparaît attractif, quand bien même la variabilité interannuelle soulève des questions pour lesquelles aucune réponse ne figure dans le dossier. Les taux de réussite sont bons (95,5 % en M1 en 2018 et 78,6 % pour le M2, sans données ultérieures fournies). Les taux d'insertion professionnelle ne sont pas connus et ceci est regrettable. De un à trois étudiants par an poursuivent en doctorat, ce qui est tout à fait conforme pour un master GAED avec de tels effectifs.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation à la fois très professionnalisante et permettant l'initiation à la recherche.
- Des parcours cohérents, bien définis et complémentaires permettant d'offrir de nombreux débouchés professionnels.
- Une équipe pédagogique riche et variée.

Principaux points faibles :

- Une absence de réelle enquête qualitative et quantitative sur le devenir des diplômés.
- Des outils d'autoévaluation à renforcer.
- Un seul stage de quatre mois minimum proposé en fin de M2 et pas de stage en M1, même optionnel.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master GAED apparaît comme une formation très solide avec des parcours aux objectifs bien définis et des enseignements répondant parfaitement aux attentes de futurs employeurs. La professionnalisation de cette formation est indiscutable, ce qui est d'autant plus remarquable que le master permet aussi aux étudiants de se former à la recherche et d'envisager une poursuite en doctorat.

La mention affiche des ambitions et des projets qui doivent être encouragés et soutenus, notamment en matière de pilotage, d'ouverture à d'autres publics ou de liens renforcés avec d'autres formations.

La formation gagnerait à clarifier la proximité du master *Urbanisme et aménagement*, ou au moins à aborder dans le dossier la possibilité d'envisager des mutualisations.

La place du stage dans la formation pourrait être renforcée, en offrant la possibilité aux étudiants d'en effectuer un en M1.

Un travail supplémentaire pour connaître le devenir des diplômés et d'autoévaluation en continu pourrait également être un outil efficace pour favoriser l'insertion professionnelle et l'adaptation de la formation aux besoins du secteur. Sur ce dernier point, l'aide de l'établissement, qui ne fournit que des données trop anciennes, apparaît essentielle.

MASTER HISTOIRE

Établissement(s)

Université de Nantes.

Présentation de la formation

Le master *Histoire* se propose d'offrir une formation de haut niveau, professionnalisante mais aussi diplômante pour les lauréats du concours de l'agrégation d'histoire, moyennant l'obtention en deux ans du parcours *Formation aux études supérieures d'histoire* (FESH). L'objectif prioritaire est la réussite au concours externe de l'agrégation d'histoire, qu'il est possible de passer à la fin de la deuxième année (M2), le diplôme étant obtenu en cas de convocation aux épreuves orales d'admissibilité, ce qui constitue une condition nécessaire pour pouvoir les passer. C'est une formation à plein temps, en présentiel, mise en œuvre sur le campus universitaire du Tertre.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Histoire* dispense une formation scientifique de haut niveau : il se donne pour finalités l'approfondissement d'un savoir académique, la formation à la recherche et la réussite au concours de l'agrégation externe d'histoire. Les connaissances et compétences acquises doivent permettre la poursuite des études en troisième cycle ou l'accès à la fonction publique, moyennant l'obtention de concours administratifs de catégorie A ou, de préférence, du concours de l'agrégation externe. En ce qui concerne ce dernier, les différentes réformes des concours de l'enseignement adoptées au cours de la dernière décennie ont abouti au résultat problématique que les candidats à l'agrégation doivent être titulaires d'un M2 pour la présenter, alors que le Capes peut être préparé et présenté avec une seule licence. Ceci a pour résultat de décourager de bons étudiants, titulaires du Capes ou non, désireux d'entreprendre une carrière d'universitaire ou de chercheur, d'envisager de préparer l'agrégation alors que son obtention est en réalité une condition quasi nécessaire (bien que non suffisante) pour être recruté, du moins dans le domaine historique. Dans cette perspective, les finalités du master *Histoire* sont probablement exposées de manière trop succincte dans le livret pédagogique à destination des étudiants. Les informations et les maquettes pédagogiques du livret détaillent bien l'organisation de la première année (M1), mutualisée avec le master *Histoire, civilisations, patrimoine* et la troisième année de licence, où il s'agit de s'initier à la recherche par la recherche, avant de présenter les enseignements du M2 qui correspondent à la préparation effective du concours.

L'articulation entre M1 et M2 n'est probablement pas suffisamment expliquée, pas tellement pour les étudiants provenant de Nantes, dont on imagine que les subtilités du parcours leur ont été présentées en fin de licence, mais davantage pour de potentiels candidats à l'agrégation intéressés par le fait de la préparer en deux ans au lieu de trois et qui ne seraient pas Nantais. Il faudrait notamment préciser, ce qui est fait dans le dossier mais pas dans le livret à destination des étudiants, que le diplôme n'est accordé qu'aux étudiants convoqués aux épreuves orales d'admissibilité (où il est obligatoire de l'avoir obtenu). Les non-admissibles peuvent choisir de redoubler en M2 ou de rejoindre le M2 recherche du master *Histoire, civilisations, patrimoine*. En revanche, il n'est rien dit des admissibles à l'agrégation, de facto diplômés, qui échoueraient à l'oral : on ignore quel dispositif est alors prévu pour eux puisqu'ils ne peuvent pas redoubler.

Positionnement dans l'environnement

Même si cela n'est pas assez mis en avant dans le dossier, la formation de master *Histoire* permettant de présenter le concours de l'agrégation externe d'histoire à l'issue d'un M1 n'existe pas en France en dehors des deux écoles normales supérieures (ENS) de la rue d'Ulm et de Lyon, où le diplôme est réservé aux élèves fonctionnaires-stagiaires et est donc fortement sélectif. Cela pourrait expliquer l'attractivité de la formation nantaise, du moins au niveau du M2. En M1, on a davantage affaire à un master classique de recherche en histoire, d'ailleurs mutualisé avec le master *Histoire, civilisations, patrimoine*, ce qui explique que la formation soit moins attractive qu'au niveau supérieur, même à l'échelle de l'université de Nantes.

La formation à la recherche en M1 s'appuie sur les équipes et les projets du CRHIA - Équipe d'Accueil 1163 (Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique).

L'articulation formation / recherche n'est pas développée ni dans le dossier, ni dans le livret pédagogique à destination des étudiants. L'implication du laboratoire semble s'opérer via l'organisation des séminaires et par le biais du choix de sujets de mémoires liés aux axes de recherche et aux spécialités des enseignants.

En raison de son objectif - préparation à un concours de l'enseignement -, la formation du M2 FESH s'appuie sur des stages d'observation d'une semaine dans des collèges ou lycées, stages encadrés par des tuteurs dans les établissements, ce qui répond aux attendus. Une mobilité des étudiants n'est pas prévue ni même envisageable.

Organisation pédagogique de la formation

La formation s'organise en quatre semestres. Elle met en œuvre le système de crédits ECTS mais sans transcrire les unités d'enseignement en compétences. Chacune des deux années se caractérise par des finalités différentes et une organisation spécifique si bien que l'ensemble s'apparente pratiquement à un double cursus, avec un M2 suspendu. En effet, le M1, très largement mutualisé avec le master *Histoire, civilisations, patrimoine* (HCP), consiste en un approfondissement des connaissances et en une initiation progressive à la recherche scientifique (outils et méthodes). Les étudiants doivent rédiger et soutenir en S2 un mémoire d'étape ("dossier d'initiation à la recherche"). Étant donné que l'année de M2 ne se conclut pas par la soutenance d'un véritable mémoire de recherche, peut-être serait-il judicieux de demander aux étudiants de M1 de réaliser un mémoire plus étoffé, qui correspondrait à l'ancien mémoire de maîtrise. Afin de préparer l'entrée en M2, s'ajoute un enseignement obligatoire de 20 heures de géographie, ainsi que la possibilité de suivre des enseignements de troisième année de licence, probablement dans la perspective d'améliorer sa culture historique générale avec en ligne de mire l'épreuve d'oral de hors-programme de l'agrégation. En revanche, il n'est pas prévu que les étudiants de M1 suivent les cours de M2 correspondant aux deux nouvelles questions mises au concours qu'ils auront donc à travailler l'année suivante.

L'organisation du M2 se structure entièrement autour des questions au programme des concours, en histoire et en géographie par le biais de cours thématiques, pour les épreuves écrites mais aussi orales. Un cours de "Culture générale" prépare à l'épreuve de hors programme de l'agrégation d'histoire. Aucun mémoire de recherche n'est ici requis (la charge de travail nécessaire pour préparer l'agrégation interdisant toute recherche en archives) et l'année se construit à l'image d'une super licence d'histoire avec ses enseignements théoriques (cours magistraux) et pratiques (oraux, colles, travail d'approfondissement historiographique). Les modalités pédagogiques sont traditionnelles, même si certains enseignements sont assurés à distance, ce qui implique une maîtrise de l'outil informatique. On pourrait également s'interroger sur l'intérêt d'un cours obligatoire mixte (histoire + histoire de l'art) avec 18 heures d'histoire de l'art en S1 pour des étudiants qui s'apprentent à passer une agrégation d'histoire. L'ouverture à l'international est limitée au M1 (étude d'une langue étrangère et possibilité de participer au programme Erasmus).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique compte une vingtaine d'intervenants, dont une majorité de maîtres de conférences (8) et de professeurs des universités (4) d'histoire et de géographie de l'université de Nantes, auxquels il faut adjoindre quelques professeurs du secondaire et vacataires ainsi qu'un membre de l'INSPE (institut national supérieur du professorat et de l'éducation), tous choisis en fonction de leur spécialité et de leurs compétences en regard des questions au programme des concours. L'équipe est bien adaptée aux objectifs poursuivis. Les modalités d'évaluation des connaissances sont clairement présentées aux étudiants, détaillées, et elles sont également bien adaptées aux objectifs.

La formation ne dispose pas de moyens administratifs particuliers et bénéficie des services des secrétariats de licence d'histoire (M2) et de master (M1). S'il est bien fait état d'échanges informels entre enseignants et étudiants, il n'y a ni organe de concertation, ni conseil de perfectionnement, ce que l'on ne peut que déplorer - même si les documents officiels utiles et nécessaires à son fonctionnement n'ont pas encore été produits. De telles instances seraient bienvenues pour formaliser et acter certaines remontées de la part des étudiants, auxquelles le dossier fait allusion : on pense notamment à la possibilité d'anticiper en M1 la préparation des questions au programme dont on sait qu'elles seront toujours valables en M2 ; peut-être également du volume horaire des enseignements consacrés à chaque question, qui semble assez limité pour les anciennes questions, et qui gagnerait à être étoffé.

Dispositif d'assurance qualité

Le master *Histoire* est une création récente (2017-2018) et l'on ne dispose pas encore de données sur les étudiants diplômés en 2019. Le dossier ne donne pas en revanche le nombre de reçus à l'agrégation d'histoire depuis cette date, un chiffre public qu'il aurait été très intéressant de connaître. Le dossier indique bien que 4 étudiants ont été diplômés en 2017-2018, ce qui pourrait correspondre soit au nombre d'admissibles à qui le diplôme a été accordé pour pouvoir passer l'oral, soit au nombre d'agrégés.

La formation se caractérise par de tout petits effectifs (4/5/3 étudiants en M1 entre 2017 et 2019), ce qui justifie parfaitement le tronc commun des cours avec le master HCP.

Les effectifs de M2 sont un peu plus fournis (10/8/15 étudiants sur la même période) : on peut se demander s'il n'y a pas là des redoublements d'étudiants ayant échoué à l'agrégation. Le dossier ne l'indique pas.

L'inscription d'étudiants venus du Grand Ouest (Angers, Rennes, Poitiers) et de la région parisienne est un signe de l'attractivité de la formation : à la rentrée 2020 (seuls chiffres fournis), on ne compte qu'un seul Nantais sur les 7 étudiants inscrits en M1.

Le master devait faire l'objet d'un processus d'évaluation interne en 2020, ce qui semble nécessaire.

Résultats constatés

Il est difficile de constater des résultats car on ne dispose pas de recul, ni de données sur les taux de réussite ou d'insertion professionnelle fournies par la direction des études et de la vie universitaire. Il va de soi que pour les lauréats à l'agrégation à l'issue du M2 (dont on ne précise malheureusement pas le nombre), on parvient à 100 % d'insertion professionnelle, avec des emplois pérennes qui plus est.

L'inscription en M1 comme en M2 repose sur une sélection des étudiants sur dossier mais on ne connaît pas le nombre de dossiers de candidatures reçus.

Conclusion

Principaux points forts :

- Originalité de l'offre de formation.
- Préparation à l'agrégation en deux années après la licence.
- Taux d'encadrement optimal (autant d'enseignants que d'étudiants).

Principaux points faibles :

- L'architecture de la formation ne correspond pas à un master.
- Faibles effectifs et marge de progression limitée (l'agrégation est un concours très sélectif).
- Pas de conseil de perfectionnement pour une formation de création récente qui nécessite certainement des ajustements.
- Livret de l'étudiant trop peu détaillé et explicite.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Histoire* est une formation toute nouvelle qui doit encore faire ses preuves. La légitimité de la préparation aux concours n'est pas en cause car les universités ne doivent pas renoncer à préparer les étudiants à l'agrégation et il est bon de voir ce type de formation s'implanter en plusieurs points du territoire national. Néanmoins, il semblerait plus logique d'intégrer cette mention de master comme un parcours au sein du master *Histoire, cultures, patrimoine* (HCP), à l'image de ce qui existe dans le master *Arts, lettres, civilisations* (ALC) pour la préparation aux agrégations de lettres modernes et lettres classiques.

Ceci dit et compte tenu de sa finalité, la formation ne peut qu'accueillir un nombre réduit d'étudiants. Le dossier ne dit rien de son positionnement par rapport au master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), ce qui est regrettable, eu égard à la concurrence possible. Le dossier ne situe pas non plus le master dans une carte nationale : les masters de même type, s'ils existent, ne sont pas identifiés. Il faudrait songer à repérer les éventuelles offres similaires, en dehors des deux ENS de Paris et de Lyon, et s'attacher à faire connaître cette formation afin d'élargir son recrutement géographique.

Une réflexion devrait être engagée quant à l'articulation entre la première année (orientée vers la recherche) et la deuxième année (préparation au concours) en ce qui concerne l'offre pédagogique. L'engagement dans la rédaction d'un mémoire en M1 n'aboutit pas en M2 puisque qu'aucun travail de recherche n'est demandé. L'équipe d'enseignants semble consciente de cette situation et elle devrait introduire au plus vite des modifications dans la maquette, notamment en ce qui concerne la possibilité de suivre des cours de concours dès le M1 pour les questions pour la première fois au programme.

MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement(s)

Université de Nantes.

Présentation de la formation

Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* (HCP) de l'université de Nantes offre aux étudiants un approfondissement de leurs savoirs académiques et une formation à la recherche : il ouvre ainsi la voie à une spécialisation scientifique en histoire ou histoire de l'art. Il est principalement orienté vers la poursuite d'études en doctorat (métiers d'enseignants et de chercheurs) et vers la préparation des concours catégorie A de la fonction publique, concours de l'enseignement et des métiers en lien avec l'histoire, le patrimoine et la culture. Trois parcours sont proposés : RICEMA, *Relations internationales et conflits en Europe et dans le monde atlantique* (de l'Antiquité à nos jours) ; SCE, *Sociétés, cultures et échanges* (de l'Antiquité à nos jours) ; HACM, *Histoire de l'art et culture matérielle* (de l'Antiquité à nos jours).

Les enseignements sont dispensés à Nantes, sur le campus universitaire du Tertre.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement définis, de même que les connaissances et compétences : le livret pédagogique à destination des étudiants est clair, explicite et l'organisation du master sur les deux années y est détaillée. Les modalités d'examen sont également précisées dans un livret des modalités d'examen. Les débouchés professionnels sont identifiés et le master se présente comme une étape dans un parcours académique. Il forme des étudiants en vue de la poursuite d'études en doctorat, en vue de la préparation de concours catégorie A de la fonction publique. Le master se donne également pour objectif l'insertion professionnelle dans le secteur privé. La formation est cohérente avec la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

Positionnement dans l'environnement

Ce master de l'unité de formation et de recherche (UFR) Histoire, Histoire de l'art et Archéologie s'inscrit dans un champ de formation Humanités. Le dossier ne fournit aucune indication sur le positionnement du master HCP à l'échelle de l'UFR (qui pourtant propose d'autres masters dont un master *Histoire*, mais qui est consacré à la préparation de l'agrégation d'histoire en M2 et dont les formations en M1 sont communes avec le master HCP), ni à l'échelle régionale ou même nationale et le master n'est pas situé par rapport aux offres de formation du Grand Ouest dans les domaines de l'histoire ou du patrimoine par exemple.

Le dossier affiche en revanche une longue liste de partenariats institutionnels (facultés, instituts, écoles, musées locaux, établissements français à l'étranger, etc.). Les liens entretenus ouvrent des possibilités de séjours d'études ou de stages, sans plus de précisions (on ignore s'il s'agit de conventions ou de dispositifs spéciaux). On apprend néanmoins qu'un partenariat noué avec l'université de Genève dans le cadre du parcours RICEMA donne lieu à des échanges semestriels de deux étudiants et qu'un partenariat noué avec l'université de Montréal doit déboucher sur l'organisation d'une université d'été, obligatoire pour les étudiants de ce même parcours.

La formation s'appuie sur deux laboratoires : CRHIA - Équipe d'Accueil 1163 (Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique) pour les parcours 1 et 2 et, pour le parcours 3, LARA (Laboratoire de Recherches Archéologie et Architecture), antenne locale du CreAAH - unité mixte de recherche 6566 (Centre de Recherches en Archéologie, Archéosciences et Histoire fédérant des chercheurs appartenant à plusieurs universités du Grand Ouest, Nantes, Rennes 1 et 2, Le Mans). L'articulation formation / recherche n'est guère développée ni dans le dossier ni dans le livret pédagogique à destination des étudiants. L'implication des laboratoires semble s'opérer via l'organisation des séminaires, de journées d'études et par le biais du choix de sujets de mémoires liés aux axes de recherche.

Organisation pédagogique de la formation

Après un tronc commun histoire / histoire de l'art au premier semestre, le choix du parcours s'effectue au deuxième semestre. Toutefois, des cours communs (séminaires généraux, méthodologie, langues, informatique), comptant pour environ un tiers des crédits ECTS, sont maintenus tout au long de la formation.

La progression est cohérente : approfondissement des connaissances (semestre 1) puis spécialisation (semestres 2 à 4). La rédaction d'un travail préliminaire de recherche (rapport d'étape et soutenance) est exigée au semestre 2 et prépare au mémoire soutenu au semestre 4.

Les compétences à acquérir sont clairement définies et explicitées dans le livret pédagogique (mais les unités d'enseignement ne sont pas transcrites en compétences) et le programme d'études s'ajuste aux objectifs visés : il met l'accent sur la maîtrise des techniques, outils et pratiques de la recherche scientifique (épistémologie, méthodologie, analyse des sources spécifiques, rédaction de mémoires, informatique appliquée à la discipline, etc).

Tout en répondant aux exigences de ce type de formation, les modalités pédagogiques restent traditionnelles (communications en tables rondes, organisation de colloques pour présenter les recherches). Il n'est pas fait état d'innovations particulières, pas même en matière d'usage du numérique.

Un stage de 2 mois est obligatoire en S3 du parcours HACM ; il semble optionnel dans les autres parcours, ce qui ne devrait pas être le cas.

Quelques enseignements de spécialités sont effectués par d'autres composantes de l'université dans le cadre de mutualisations (parcours RICEMA notamment) ou d'institutions extérieures (parcours HACM et École des Beaux Arts). Les crédits ECTS obtenus favorisent certainement les mobilités (possibles en semestre 3), mais le dossier n'offre pas de chiffrage sur la question, ni sur le nombre d'étudiants bénéficiant du dispositif Erasmus. La dimension internationale semble limitée aux échanges avec les universités de Genève et Montréal, aux cours de langues ou à quelques heures d'enseignements dispensées en anglais. La mobilité des étudiants entrants ou sortants n'est pas renseignée pas plus que l'attractivité à l'international ("une vingtaine de dossiers Campus France" reçus chaque année sans plus de précisions).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est formée par plus d'une trentaine d'enseignants et enseignants-chercheurs (des 21^{ème} et 22^{ème} sections du conseil national des universités, CNU), dont 13 maîtres de conférences (MCF), 12 professeurs des universités (PU), auxquels s'ajoutent quelques vacataires. Les PU et MCF assument près de 90 % du volume horaire global, ce qui rend l'encadrement tout à fait satisfaisant pour un master orienté vers la poursuite d'études et la spécialisation. Leurs missions sont bien identifiées.

L'organisation générale est cohérente (un responsable de la mention, un responsable par parcours) et des réunions équipe-étudiants se tiennent au moins deux fois par an. Les moyens pédagogiques et administratifs ne font pas défaut. Les masters disposent d'un secrétariat commun au sein de l'UFR et une secrétaire s'occupe de la mention HCP.

Un conseil de perfectionnement est en place mais il ne se réunit que tous les deux ans et ce sans disposer, jusqu'à présent, des pièces nécessaires à l'analyse (origine des étudiants, taux de réussite, devenir et insertion professionnelle des diplômés), ce qui en limite grandement la portée. Ses réunions font néanmoins l'objet d'un rapport écrit envoyé à l'équipe pédagogique et à la direction de l'UFR.

L'évaluation des connaissances et les modalités d'examen sont détaillées dans un livret des modalités d'examen, très clair.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, les taux de réussite ou d'insertion sont connus mais ne font pas l'objet d'une analyse détaillée dans le dossier.

Les procédures de recrutement (sur dossier) sont explicitées et les décisions motivées sont communiquées aux candidats.

L'attractivité et la sélectivité sont difficiles à mesurer faute de disposer de tous les éléments d'appréciation (capacité d'accueil pas renseignée dans le dossier).

Résultats constatés

Les effectifs sont globalement stables depuis 2014-2015, en légère hausse en 2018-2019 : une soixantaine d'étudiants inscrits en M1, entre 40 et 50 en M2. Les taux de réussite sont autour de 75 %, M1 et M2. Le taux de passage en M2 évolue entre 53 % et 65 %, ce qui signifie qu'une partie non négligeable des diplômés de M1 abandonne la formation au bout d'un an. À titre d'exemple, sur les dernières années renseignées : 49 inscrits en M1 en 2016-2017 et seulement 26 admis et inscrits en M2 l'année suivante. On observe ainsi une déperdition significative d'étudiants, qui devrait faire l'objet d'une analyse spécifique et inviter l'équipe pédagogique à essayer d'y remédier. Par ailleurs, la répartition des étudiants entre les trois parcours n'est pas renseignée, ce qui est regrettable.

Le taux de poursuite d'études en doctorat est extrêmement faible (0 à 2 %), expliquée par l'orientation immédiate des étudiants intéressés vers les concours de l'enseignement dès la fin du master.

Le devenir des diplômés est difficile à analyser compte tenu du faible niveau de réponses aux enquêtes et des chiffres fournis qui concernent une seule promotion (2014-2015) dans un master alors intitulé *Histoire et histoire*

de l'art. Parmi les 36 diplômés, 22 ont répondu à l'enquête : après 30 mois, 13 ont des emplois (dans la fonction publique principalement), 4 sont en recherche d'emploi et 5 sont en poursuite d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- Qualité de l'encadrement pédagogique.
- Effectifs stables sur 5 ans - en légère progression récemment.
- Clarté et précision des informations fournies aux étudiants.

Principaux points faibles :

- Absence d'un stage obligatoire dans deux des trois parcours.
- Très faible taux de poursuite d'études, ce qui ne peut que poser question.
- Peu d'analyse des données relatives au devenir des étudiants.
- Défaut d'approche par compétences - alors même que l'on présume qu'elles peuvent être valorisées dans d'autres secteurs professionnels et favoriser l'emploi.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les effectifs stables montrent que le master *Histoire, civilisations, patrimoine* ne connaît pas de problème de recrutement. Les compétences acquises durant les deux années de formation orientent les diplômés vers la recherche, alors même que le taux de poursuite d'études en doctorat semble très faible, ce qui pose question. Les compétences acquises ne semblent pas non plus offrir une préparation adéquate à tous les concours de la fonction publique, notamment aux concours de l'enseignement visés (CAPES, agrégation) compte tenu de l'absence de formation en géographie. Quant à l'insertion dans le secteur privé, l'enquête réalisée montre qu'elle est aussi très faible. La professionnalisation est envisagée dans le cadre du parcours HACM (stage de 2 mois, rencontre avec les milieux professionnels, certification de guide conférencier) ; il conviendrait d'introduire et renforcer cette dimension dans les autres parcours, moyennant l'obligation de stages. On pourrait aussi envisager une meilleure ouverture vers l'extérieur, en insistant sur l'exploitation pratique des compétences dans d'autres secteurs que la recherche.

Une réflexion devra être menée sur le positionnement, les objectifs et les débouchés du master HCP en se fondant sur des analyses approfondies des données (taux de passage en M2, taux de réussite, d'insertion professionnelle, etc.).

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'université de Nantes dépend de la faculté des Langues et cultures étrangères (FLCE). Il se compose de cinq parcours : trois parcours à vocation recherche se déroulant sur quatre semestres (première et seconde années de master, M1 et M2) – *Recherche monolingue*, *Recherche bilingue* et *Recherche bi-disciplinaire* – et deux parcours axés sur l'enseignement se déroulant sur deux semestres en M2 – *Enseignement supérieur* (allemand, anglais ou espagnol) et *Ingénieries de la formation et de l'enseignement français langue étrangère* (BELC-FLE). Les parcours recherche ont comme spécialisation une seule langue pour la recherche monolingue (allemand, anglais, espagnol ou italien), deux langues pour la recherche bilingue (anglais-allemand, anglais-espagnol ou anglais-italien) et deux disciplines pour la recherche bi-disciplinaire (lettres modernes-anglais ou histoire de l'art-italien). La formation est dispensée en présentiel sur le site universitaire de Nantes. Des mutualisations d'enseignements existent entre les parcours et avec d'autres formations, comme le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, à la recherche et à l'enseignement, sont clairement présentés et les intitulés ainsi que les contenus permettent une compréhension immédiate de ces objectifs. Le master présente correctement les connaissances et compétences à acquérir, mais les compétences devraient être repensées et synthétisées. Le parcours de M2 Français langue étrangère (BEFC-FLE) a pour objectif la validation d'un stage FLE, mais les modalités et la finalité de ce parcours ne sont pas clairement présentées.

Celles-ci sont énoncées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme a bien été réalisé.

Les débouchés visés sont également liés à l'enseignement et à la recherche, par le biais d'un concours du second degré ou par la poursuite en doctorat. Il s'agit de deux prolongements certes naturels à la formation, mais loin d'être acquis à l'issue de ce master. La professionnalisation nécessite parfois un autre diplôme, comme une formation complémentaire en traduction ou journalisme. Le prolongement des licences bi-disciplinaires ou bilingues, dans deux parcours distincts de la mention créés *ad hoc*, répond à une demande de poursuite d'études des étudiants, mais les débouchés pour ces parcours ne sont pas clairs. L'offre de formation est toujours en construction et mériterait d'abord d'être repensée réellement avant d'être intégrée au master. L'année du parcours *Enseignement supérieur* est mal intégrée, présentée à la fois comme une préparation à l'agrégation externe (anglais, allemand et espagnol, non-ouvert en 2020) après avoir terminé le master « recherche » et comme une éventuelle formation continue des enseignants titulaires.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* est la mention locale qui permet une spécialisation en langue dans l'enseignement et la recherche. En cela, il répond à un besoin de site, même si d'autres formations similaires existent dans la plupart des universités françaises. Il va intégrer le nouveau pôle « Humanités » qui sera effectif dès 2021.

Il est adossé principalement au Centre de recherche sur les identités, les nations et l'interculturalité (CRINI), mais aussi à d'autres laboratoires ou équipes comme le Centre de recherches en histoire internationale et atlantique (CRHIA) ou L'Antique, le moderne (l'AMO). Des partenariats extrêmement enrichissants pour le master existent avec l'École normale supérieure de Lyon (pour l'anglais uniquement) et l'Institut des Amériques. Le parcours BELC-FLE est nourri par les recherches du Laboratoire de linguistique de Nantes (LLING) ou du Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN).

Des projets Recherche formation et innovation (RFI) soutenus par la région Pays de la Loire ouvrent sur des perspectives culturelles et économiques et conduisent à des colloques ou journées d'étude qui peuvent intéresser les étudiants de master. De même, il existe de nombreuses initiatives avec le monde culturel local et régional : théâtre, cinéma, centres culturels, etc. On regrette qu'aucun stage obligatoire ne soit mentionné pour un master certes d'abord axé sur la recherche, mais qui pourrait par exemple proposer des stages en laboratoire. La formation est également attractive pour nombre d'étudiants européens ou extra-communautaires recrutés via Études en France. La mobilité sortante Erasmus concerne essentiellement le parcours *Recherche bi-disciplinaire* Lettres-anglais, avec la possibilité de passer un semestre à l'étranger. On regrette qu'elle ne soit pas systématique et intégrée dans le master, une année de césure à l'étranger sur des postes de lecteurs ou assistants de français est néanmoins proposée pour pallier ce manque. Des conférenciers et professeurs étrangers sont également invités à l'université.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est bien structuré en quatre semestres sur deux années et divisé en parcours monolingues, bilingues et bi-disciplinaires. Malheureusement, contrairement à ce qu'annonce le dossier, aucun tronc commun à la mention ne se dégage vraiment et les cours se spécialisent par langues à l'exception des unités d'enseignement consacrés à la préparation à la recherche et à la vie professionnelle.

Elle ne propose pas d'alternance mais s'adapte aux étudiants ayant des contraintes particulières ainsi qu'aux profils des étudiants salariés pour les parcours « enseignement ». Le master existe à distance pour le parcours BELC-FLE uniquement. Des validations des acquis de l'expérience (VAE) et validations des études supérieures (VES) fonctionnent au niveau de la première année, ce qui paraît cohérent. La formation a mis en place un référentiel de blocs de compétences, fourni en annexe. Les pratiques pédagogiques innovantes sont principalement développées dans le parcours FLE et l'interdisciplinarité est encouragée dans les parcours par des projets de recherche. L'approche par le numérique qui n'apparaît pas comme prioritaire dans la formation est, malgré tout, en cours de développement.

La démarche scientifique est encouragée tout au long du diplôme par des cours de méthodologie de la recherche, des ateliers et la participation active à l'organisation et au déroulement de colloques et séminaires. Les étudiants peuvent aussi participer à l'organisation d'événements linguistiques et culturels, notamment des festivals de cinéma. Fort malheureusement, le master n'a pas intégré de modules spécifiques liés à l'insertion professionnelle, ni de stages. La poursuite doctorale s'élevant à 10 % des effectifs, ce point reste vraiment à développer pour permettre de meilleurs débouchés.

Le master est international par son objet et propose de nombreux cours en et de langues étrangères. La mobilité sortante Erasmus concerne essentiellement le parcours *Recherche bi-disciplinaire* Lettres-anglais, avec la possibilité de passer un semestre à l'étranger mais il est très regrettable que celle-ci ne soit pas formalisée et obligatoire dans tous les parcours.

L'internationalisation est proposée par le biais d'une année de césure conseillée aux étudiants pour occuper des postes de lecteur ou d'assistant de français, mais il serait plus efficace d'intégrer ces départs à l'étranger dans le déroulement du master. Les séminaires suivis à l'étranger dans le cadre de la mobilité peuvent être validés à leur retour pour le M2, ce qui devrait être systématique et formalisé par des accords internationaux de préférence spécifiques au master. Aucune pratique numérique innovante n'est pour l'instant mise en place, au-delà d'un espace numérique de travail et des outils de recherche documentaire classiques. La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est bien présente grâce à des ateliers et des logiciels universitaires contre le plagiat.

Pilotage de la formation

Le master a des équipes pédagogiques stables, composées d'enseignants-chercheurs expérimentés, dont 12 professeurs des universités (PU) et 18 maîtres de conférences (MCF). Aucun autre intervenant n'est signalé dans l'équipe pédagogique. Il aurait été intéressant de connaître la nature des enseignements pris en charge par des intervenants extérieurs, notamment issus du monde professionnel, s'il y en a.

Les responsabilités sont bien déterminées avec un responsable PU du niveau M2 et un responsable de M1 par aire culturelle (allemand, anglais, espagnol, italien). Les jurys sont organisés de manière collégiale, ainsi que la commission pédagogique qui se réunit plusieurs fois par an. Le pilotage est favorisé par des moyens matériels et humains satisfaisants. Les modalités de contrôle des connaissances sont en adéquation avec les attendus de la formation.

Un conseil de perfectionnement existe. Il semble conforme aux attentes réglementaires avec la participation d'un étudiant de chaque niveau (M1 et M2) et de deux personnalités extérieures. Aucun compte rendu du travail de ce conseil montrant qu'il joue effectivement son rôle n'est fourni dans le dossier.

Dispositif d'assurance qualité

L'université de Nantes met à la disposition des formations un suivi quantitatif et qualitatif, grâce à des tableaux de bord annuels publiés par un service universitaire central. Le discours reproduit dans le dossier d'autoévaluation est assez général. L'annexe sur l'insertion professionnelle des étudiants diplômés en 2014-2015, au nombre de 29, présente les 16 réponses reçues au questionnaire sur leur devenir. C'est déjà plus de la moitié, mais la question de la représentativité reste une interrogation sur ce type de sondages.

Résultats constatés

Le vivier est majoritairement celui d'étudiants de la licence LLCER qui souhaitent prolonger leurs études par un approfondissement disciplinaire en vue de poursuivre leurs études vers un doctorat ou bien de travailler dans l'enseignement, en France ou à l'étranger. Pour les parcours *Recherche bilingue* et *Recherche bi-disciplinaire*, le recrutement est plus large au niveau national, avec des candidatures issues d'anciens étudiants de classes préparatoires littéraires.

Au niveau de la mention, les inscriptions dépassaient les 100 en M1 de 2014-2015 à 2017-2018, un très bon chiffre. Une légère baisse a été amorcée en 2018-2019, mais qui n'est pour l'instant pas significative avec 84 inscrits. En M2, la même tendance est notable, avec une régularité à 43 étudiants en moyenne, pour passer à 31 seulement en 2018-2019. La formation semble néanmoins attractive et pour un master à finalité recherche, ces effectifs sont très honorables. Le taux de réussite est logiquement plus élevé en M2 qu'en M1 (64,5 % vs 41,5 %) mais reste très faible et révèle de probables mauvais choix d'orientation.

Les inscriptions en doctorat sont très peu nombreuses pour un master à finalité recherche, notamment au vu du nombre conséquent de parcours et de disciplines, avec de 0 à 3 inscriptions en thèse en fonction des années. L'insertion professionnelle est, cependant, satisfaisante avec une intégration dans les métiers de l'enseignement pour une large partie des diplômés, difficile à quantifier avec les données fournies. En effet, aucun chiffre précis n'est apporté par exemple sur la réussite aux différents concours. Toutefois, le taux de satisfaction des étudiants est convenable.

Conclusion

Principaux points forts :

- Place de la recherche importante.
- Une variété de parcours adaptée aux différents profils d'étudiants.

Principaux points faibles :

- Absence de tronc commun.
- Peu de dispositifs favorisant l'insertion professionnelle (stages facultatifs, séjours à l'étranger non-intégrés dans le master).
- Parcours bilingues et parcours bi-disciplinaires encore en construction.
- Parcours FLE mal intégré dans la mention.
- Poursuite d'un nombre très limité d'étudiants en doctorat.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation est de qualité au niveau des enseignements et la richesse de l'offre de formation peut représenter un atout pour l'université de Nantes au niveau du recrutement étudiant. Mais il conviendrait d'abord de repenser la maquette en lien avec les débouchés spécifiques au master, notamment avec un tronc commun plus apparent, un séjour à l'étranger obligatoire et un stage obligatoire, car plusieurs parcours nécessitent un complément de diplôme pour permettre une insertion professionnelle. L'année de césure proposée avec expérience à l'étranger pourrait plutôt être intégrée dans la maquette, afin d'éviter que tous les atouts du master se situent en dehors de la formation. L'intégration du parcours BELC-FLE au sein du master LLCER est par ailleurs problématique, en raison de sa nature et sa présence uniquement en deuxième année. Il faudrait réfléchir au moyen de créer une synergie enrichissante entre ce parcours et les autres parcours du master ou le faire sortir de cette mention.

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Psychologie* de l'université de Nantes est une formation en deux ans permettant l'accès au titre réglementé de psychologue. Elle comprend trois parcours à finalité indifférenciée (recherche et professionnelle) : le parcours *Psychologie clinique et psychopathologie intégrative* (PCPI) vise à former des psychologues cliniciens, le parcours *Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : développement, interactions, dysfonctionnements* (PEADID) vise à former des psychologues exerçant principalement dans le secteur de l'enfance et l'adolescence, et à préparer au concours de psychologue de l'éducation nationale, et le parcours *Psychologie des perturbations cognitives : évaluations cognitives et cliniques* (PPCECC) vise à former des psychologues exerçant principalement dans le champ de la neuropsychologie et de la psychopathologie cognitive. Les stages représentent un volume de 650 heures minimum. Les enseignements ont lieu à la faculté de psychologie de l'université de Nantes, le nombre total d'heures d'enseignement variant selon les parcours : 790 heures (PCPI), 844 heures (PPCECC), 863 heures (PEADID), avec un pourcentage d'heures réalisées sous la forme de travaux dirigés de respectivement 72, 74 et 68 % des heures.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, tant généraux au niveau de la mention que spécifiques aux trois parcours, sont clairs et précis et correspondent à une solide approche de la psychologie scientifique et empirique. La professionnalisation est présentée au regard du contexte légal de la délivrance du titre de psychologue. La formation se positionne de façon appréciable au-delà du strict minimum quant au nombre d'heures de stages attendu : 150 heures sont sollicitées en première année (M1), et 500 en deuxième année (M2), au titre des 500 heures exigées sur la totalité du master pour obtenir le titre de psychologue. Le supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises. Les compétences générales et leurs déclinaisons spécifiques aux trois parcours sont clairement décrites, en cohérence avec les contenus délivrés et avec les objectifs de la formation, et correspondent aux pratiques professionnelles des psychologues. Les métiers ciblés, bien présentés, sont en adéquation avec les attendus de la profession et en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention, sur laquelle la formation est explicitement positionnée. Le dossier mentionne également la certification européenne EuroPsy, qui permet aux étudiants diplômés de faire valoir leurs compétences professionnelles à l'étranger, ce qui est appréciable.

Positionnement dans l'environnement

La formation de master *Psychologie* de l'université de Nantes ne présente pas de concurrence avec d'autres formations au sein de l'établissement, et est pensée en articulation avec la licence *Psychologie* de l'établissement. Une réflexion à l'échelle des Pays de la Loire a été menée permettant la complémentarité de l'offre proposée à celle proposée par l'université d'Angers ou de l'université de Rennes 2. L'offre au sein de l'université de Nantes oscille entre similitudes et spécificités par rapport aux formations relevant de la même mention proposées à Angers et à Rennes. Elle se distingue par ses positionnements plus ouverts à certains champs théoriques ou applicatifs : pas exclusivement psychanalytique en parcours PCPI, pas uniquement neurocognitif en parcours PPCECC et pas exclusivement centré sur le champs scolaire et l'orientation en parcours PEADID. La formation est adossée à trois unités de recherche, à savoir le laboratoire de psychologie des Pays de la Loire (LPPL), le centre de recherche en éducation de Nantes (CREN) et l'unité bien-être et processus de subjectivation (BePsyLab). La majorité (plus de 60 %) des heures de la formation sont assurées par des universitaires appartenant aux laboratoires d'appui, ce qui soutient l'articulation formation-recherche, et les trois laboratoires d'appui constituent également des lieux de stages de recherche pour les étudiants. L'environnement socio-économique apparaît riche et diversifié, tant au niveau géographique qu'institutionnel. Ces liens entre le milieu professionnel et l'université sont concrétisés par la présence de nombreux professionnels dans l'équipe pédagogique, par des actions conjointes dans l'accompagnement et l'évaluation des stages, et parfois également par des productions scientifiques communes.

Les liens existants pourraient cependant être renforcés par l'établissement de conventions. La formation présente une coopération internationale satisfaisante sur la période : on relève notamment la certification européenne EuroPsy dont bénéficie la formation, la possibilité pour les étudiants de réaliser leur stage à l'étranger, et un partenariat (diplômes conjoints) avec l'université de Tunis permettant aux étudiants du parcours PEADID d'accéder à la seconde année du master *Psychologie du développement et de l'éducation* de l'université de Tunis. Ce partenariat, existant depuis 2014, ne sera cependant pas renouvelé pour la prochaine offre.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée en quatre semestres. Un tronc commun relatif à la méthodologie de la recherche, à l'éthique et la déontologie, à l'anglais, ainsi qu'à quelques enseignements transversaux disciplinaires, participe à l'unité de la mention. La spécialisation est construite au sein de chaque parcours sur les deux années de master. L'activité de stage soutenue souligne la dimension professionnalisante de la formation. On apprécie que le stage soit encadré à la fois par un professionnel et un universitaire, et que des heures de travaux dirigés relatifs à la supervision des stages soient prévues à la fois en M1 et en M2, en soutien aux activités réalisées en stage et à la rédaction des rapports de stage. Les trois parcours ont un affichage en compétences disciplinaires, recherche et professionnelles qui pourraient être renforcé. En effet, un portefeuille de compétences ou une déclinaison des intitulés en savoir-faire pourraient être proposé. Le dossier fait état d'une formalisation en cours depuis 2019 à l'approche par compétences au sein des enseignements.

La dimension recherche de la formation est très présente et portée par les enseignements de la mention dans un pôle méthodologie-statistiques et via la conduite de projet - travail d'étude et de recherche (TER) sur trois semestres. Les étudiants sont encadrés individuellement par des enseignants-chercheurs, et collectivement via des séminaires de recherche. Le TER donne lieu à un mémoire de recherche construit et évalué au cours des trois premiers semestres, ainsi qu'à une soutenance au troisième semestre. Les services de la bibliothèque universitaire participent à la dimension technique en offrant des ateliers qui apportent aux étudiants des compétences additionnelles, telles que l'utilisation d'outils numériques de gestion des données bibliographiques. La formation à la recherche sensibilise aussi à l'intégrité scientifique et à l'éthique, notamment concernant la recherche sur l'humain. Outre le format d'enseignement présentiel classique, la formation utilise des pratiques pédagogiques interactives qui font appel aux outils numériques et à l'expérientiel, ce qui est appréciable. Une plateforme dédiée de l'université permet la mise en ligne de cours, l'évaluation en ligne, le stockage et la mise à disposition de documents. Des simulations d'entretiens cliniques ayant recours à des comédiens professionnels avec un équipement spécifique (salle, vidéo-transmission) sont rendues possibles par un fond dédié aux innovations pédagogiques (FIP).

L'internationalisation de la formation est satisfaisante avec l'accueil régulier d'enseignants étrangers dans le master, la présence d'un enseignement de 12 heures d'anglais sur chacun des trois premiers semestres, tourné vers l'usage spécifique de la langue pour les psychologues, l'accueil régulier d'étudiants étrangers en M1, et la possibilité pour les étudiants inscrits dans la formation de réaliser leur stage, un semestre ou une année à l'étranger. Le dossier ne précise toutefois pas les chiffres concernant la mobilité étudiante sortante, qui semble faible et ne semble pas encouragée.

La formation se positionne en adéquation avec les différents profils des étudiants, mais s'effectue obligatoirement en présentiel. Elle organise au cas par cas les aménagements pour les étudiants à besoins particuliers. Elle propose également des dispositifs de validation des acquis professionnels et de l'expérience (VAP et VAE). Enfin, les étudiants sont bien accompagnés à l'insertion professionnelle immédiate, notamment par un enseignement dédié mutualisé sur tous les parcours, assuré par une psychologue du travail. Des conférences qui rassemblent des praticiens, des étudiants et des universitaires, pilotées par les étudiants et soutenues par l'équipe pédagogique favorisent également la proximité du milieu socio-professionnel.

Pilotage de la formation

Le master est piloté par une commission pédagogique qui regroupe les responsables de parcours et de la mention. Elle se réunit tous les deux mois et peut être étendue à tous les enseignants et professionnels en fonction de l'ordre du jour.

La formation repose sur une équipe pédagogique identifiée, composée à 60,7 % de professionnels, engagée dans l'animation et la mise en valeur des parcours. Environ 35 % du volume horaire de formation est assuré par des professionnels du milieu socio économique, essentiellement en M2, ce qui est un volume relativement faible pour un master professionnalisant. Les modalités générales de contrôle des connaissances sont précisées et adaptées à une formation de ce type, notamment concernant les notes éliminatoires et les règles de non-compensation entre les unités d'enseignement (UE). Un conseil de perfectionnement (CP) se réunit annuellement, composé de deux enseignants-chercheurs, deux intervenants professionnels, deux étudiants de chaque parcours et de la gestionnaire administrative du master. Il semble jouer pleinement son rôle puisque des modifications de maquettes ont été réalisées à deux reprises, en 2018 et 2019, à l'issue des discussions.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs et les régimes étudiants sont bien identifiés (par année et par parcours) depuis 2016. Les modalités de sélection sont précisées pour chaque parcours, il s'agit de critères académiques, expérientiels et d'un entretien d'admission. Il n'apparaît pas d'endorecrutement strict et les candidatures sont pour une partie significative issues d'autres universités. L'équipe bénéficie d'indicateurs sur le taux de diplomation qui paraissent convenables pour ce type de formation. Seul un très faible nombre d'étudiants abandonne la formation chaque année. L'équipe suit également le devenir des diplômés par l'intermédiaire des enquêtes réalisées par l'université. Cela renseigne sur les insertions professionnelles à 18 et 30 mois, le type de contrat, la quantité de travail, et la rémunération moyenne. Ces éléments sont cohérents avec ce type de diplôme. La formation se dote d'outils d'autoévaluation, intégrant l'évaluation des enseignements par les étudiants. Les parcours semblent faire valoir des démarches spécifiques d'évaluation (individuelle versus collective).

Résultats constatés

Les tableaux de suivis, établis sur la base des enquêtes réalisées par la direction des études et de la vie universitaire de l'établissement, sont donnés sur la période 2014-2015 à 2017-2018, le dossier précisant quelques données pour l'année 2018-2019. La formation, dont la capacité d'accueil en M1 est de 80 places, a un taux de pression qui témoigne d'une très bonne attractivité. Les effectifs sont satisfaisants et stables depuis la mise en place de la sélection à l'entrée, et les candidatures en augmentation. Concernant l'insertion professionnelle, 86 % des diplômés sont en situation d'emploi 18 mois après l'obtention du diplôme, et 57 % d'entre eux bénéficient d'un emploi stable. Ces résultats évoluent positivement à 30 mois (83 % d'emploi stable). Les emplois semblent bien correspondre au domaine d'études et au niveau de la formation, 83 % des emplois étant de niveau cadre, avec un revenu net moyen de 1748 euros. En considération des dernières données disponibles, on note que l'insertion professionnelle est excellente pour le parcours PEADID (taux d'emploi à 100 % à 18 et 30 mois). Les taux de réussite sont très bons en M2, avec un taux moyen sur la période de 90,32 %, mais nettement moins bons en M1, avec un taux moyen de 52,55 %, à mettre en relation avec le fait que la sélection à l'entrée du M1 a été mise en place seulement en 2017-2018. Le taux de réussite en M1 est toutefois en augmentation sur la fin du contrat, avec un taux de 94 % rapporté dans le dossier pour 2018-2019. Sur la période de référence, le taux moyen de passage en doctorat est de 4,9 %, ce qui est relativement faible mais habituel pour ce type de formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Très bonne attractivité pour l'entrée dans la formation.
- Bonne insertion professionnelle.
- Bonne représentation de la professionnalisation dans la formation.
- Bon adossement à la recherche.

Principaux points faibles :

- Volume d'enseignements assuré par des professionnels en M2 relativement faible.
- Approche par compétences non formalisée.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation de master *Psychologie* de l'université de Nantes, apparaît comme une formation de qualité, avec à la fois une bonne représentation de la professionnalisation, une bonne formation à et par la recherche, et une bonne insertion professionnelle. La formation est attractive, pertinente et en assez bonne cohérence avec le territoire. Les liens avec le milieu socio-économique pourraient toutefois être renforcés par des conventions. L'approche par compétence n'est pas encore formalisée, mais sa mise en place est prévue par l'équipe : celle-ci est encouragée à donner à cette approche la meilleure visibilité, et à l'accompagner d'un renforcement du nombre d'heures d'enseignement assuré par des professionnels en M2. L'ouverture à l'international devrait être poursuivie, notamment avec une plus grande incitation des étudiants à bénéficier des possibilités existantes de réalisation des stages à l'étranger et de mobilité sortante.

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Sciences de l'éducation* de l'université de Nantes est une formation en deux ans ayant comme objectif de former des professionnels de l'éducation et de la formation. Le master est organisé en tronc commun en première (M1) et deuxième années (M2) et propose un choix de deux parcours de spécialisation, dont les finalités professionnelles sont différentes : le parcours *Didactique professionnelle* (DP) forme à l'analyse et à la conception de formations et à l'accompagnement dans différents secteurs d'activités et domaines professionnels ; le parcours *Politiques d'éducation et de formation* (PEF) forme à l'analyse et aux méthodologies d'évaluation des politiques, des dispositifs ou des programmes éducatifs ou de formation. Délivrée uniquement en présentiel au sein de l'unité de formation et recherche (UFR) Lettres et Langages, au sein du département des sciences de l'éducation, la formation comprend un total de 758 heures d'enseignement, dont près de la moitié en cours magistraux et l'autre moitié en travaux dirigés. Les deux stages de M1 et M2 représentent un total de 330 heures. Les enseignements ont lieu sur le campus Tertre.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement définis et les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont précisés dans la documentation destinée aux étudiants. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Pour les deux parcours (didactique professionnelle et politiques d'éducation et de formation), les débouchés en matière d'insertion professionnelle à l'issue du master sont clairement explicités et cohérents avec la formation. Ils concernent les services de formation, d'évaluation et d'accompagnement de dispositifs dans le secteur public et privé. La poursuite d'études en doctorat est possible et vise les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur. La cohérence de la formation avec la certification professionnelle est assurée particulièrement par les méthodes d'intervention de la didactique professionnelle qui font l'objet de journées d'études annuelles pour en assurer la promotion, et qui sont reconnues notamment par le référentiel de formation des sapeurs-pompiers.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Sciences de l'éducation* de l'université de Nantes propose une formation analogue aux masters en sciences de l'éducation au niveau national. La formation présente clairement sa position dans la carte régionale, nationale et internationale. Elle se distingue de l'offre de formation globale de l'établissement du fait que le master prépare de façon large aux métiers de l'éducation et de la formation. Les deux parcours de la formation n'entrent en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement ou de la région, dans la mesure où les objectifs de ces autres formations sont plus spécifiquement orientés sur des métiers ou des domaines particuliers. Des passerelles entrantes sont possibles pour les étudiants issus d'autres filières ayant une expérience en éducation ou en formation. Le positionnement avec les formations au niveau national et international est bien identifié et s'appuie sur des courants de recherche et d'intervention bien reconnus dans le champ scientifique (la didactique professionnelle et l'analyse des politiques d'éducation et de formation). Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est assuré par le rattachement de membres de l'équipe pédagogique du département des sciences de l'éducation au laboratoire de recherche, équipe d'accueil Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN, EA 2661). La formation offre un environnement de qualité en matière de recherche grâce à la présence de stages de 30 heures en laboratoire et à l'articulation des travaux des étudiants aux thèmes de recherche des membres de l'équipe pédagogique. L'articulation formation-recherche est assurée par les travaux de mémoire en première et deuxième année de master. Aucune école doctorale n'est citée, la formation est déclarée conçue comme faisant partie d'un cursus Master – Doctorat au sein d'une École Universitaire de Recherche (EUR) ou *Graduate School*, dont les noms ou descriptifs ne sont pas cités. L'environnement socio-économique comme champ d'intervention des diplômés en sciences de l'éducation est considéré au niveau régional, national et international. La formation est déjà bien représentée et l'équipe pédagogique projette son élargissement au monde industriel et de la culture.

L'intervention de professionnels du champ de l'éducation et de la formation a été renforcée et est passée de quatre pour la période 2012-2017, à neuf pour la période 2017-2020. Leurs profils et statuts professionnels permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés. Une convention avec L'Institut Formation Santé de l'Ouest (IFSO) et un partenariat avec le théâtre universitaire de Nantes (TU-Nantes) assurent des liens formalisés avec les milieux socio-économiques illustrant la diversité de contextes d'intervention visés par le master. De nombreux partenariats académiques existent de manière formelle avec les établissements universitaires internationaux et ponctuels avec des enseignant-chercheurs. Ils sont adaptés à la finalité de la formation. Les thèmes centraux de la didactique professionnelle, de l'analyse de l'activité et de l'analyse des politiques d'éducation et de formation offrent un cadre de référence commun entre la formation et les acteurs des universités partenaires.

La place de l'international est assurée par des cours d'anglais en M1, un enseignement de sciences de l'éducation en anglais en M1 et en M2. La formation a été mise en œuvre à l'étranger en co-diplômation avec l'université de Tunis dans le cadre du programme ERASMUS+ pendant 2 ans (2018-2019 et 2019-2020), avec le projet d'être poursuivi. La mobilité des étudiants est favorisée auprès d'une quinzaine d'universités bien identifiées en Europe, en Tunisie, au Canada, en Amérique latine, et concerne cinq étudiants en mobilité entrante et une en mobilité sortante. Elle est assurée notamment par le programme Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) au Québec. Le constat est fait d'une variabilité et d'une diminution de la mobilité des étudiants depuis quelques années. Un doctorat en cotutelle internationale est en cours, impliquant trois enseignants-chercheurs du CREN. Les mobilités d'enseignants ne sont pas mentionnées.

Organisation pédagogique de la formation

Le master dans sa structure actuelle a été mis en place en 2017, à partir de deux anciens masters : MPREF (Métiers pratiques et recherches en éducation et formation), et FFAST (Formation de formateurs par l'analyse des situations de travail). Les deux années de master ont une structuration identique conçue en quatre semestres avec un tronc commun à chaque semestre et offrant deux parcours de spécialisation.

La mise en œuvre de la formation sur deux et trois jours par semaine facilite la formation en alternance. L'équipe pédagogique s'inquiète cependant du fait de l'augmentation des dispenses d'assiduité pour les étudiants salariés et les étudiants en reprise d'études, à défaut de prise en charge de leur formation leur permettant d'être présents en cours (2017 : M1, 2 étudiants ; M2, 1 étudiant ; 2018 : M1, 5 étudiants ; M2, 9 étudiants). Les enjeux liés à la formation tout au long de la vie sont reconnus du fait des adaptations offertes aux étudiants en reprise d'études en termes de stages. La formation n'offre pas la possibilité d'être suivie à distance. La capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières ou situation de handicap est gérée au niveau de l'université. Les validations des acquis sont proposées pour une entrée directe en master première ou deuxième année, à partir d'une sélection de licences et de master. Il n'est pas fait état de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'obtention du diplôme.

La formation fait état du référentiel de compétences indiqué dans le supplément au diplôme, précisant les compétences visées par la formation. La formation est définie en blocs de compétences, elle intègre des modalités pédagogiques par projets dédiées à l'intervention dans les structures sur les terrains professionnels, mais les conditions particulières de leur mise en œuvre ne sont pas précisées. Les dispositifs de type portefeuille de compétences, ou outils similaires, permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis ne sont pas mentionnés.

La formation donne dès la première année de master une place importante à la recherche dans le cadre de la réalisation sur quatre semestres de travaux à rendre pour le mémoire de fin d'études. La connaissance de la démarche scientifique est renforcée par les stages en laboratoire de recherche et l'organisation de séminaires. Outre le stage obligatoire de 30 h en laboratoire en lien avec les travaux de recherche des membres de l'équipe pédagogique, la formation prépare à la poursuite en doctorat par les exigences spécifiques dans le cadre du travail du mémoire de fin d'études et de séminaires de recherche transversaux.

Le master comporte des enseignements favorisant la connaissance de l'environnement professionnel grâce aux projets et aux stages en milieu professionnel, favorisant l'adaptabilité à différents types de contextes professionnels. Les stages constituent des modalités pédagogiques bien intégrées dans la structure de la formation (totalisant 330 heures sur les deux années). Les enseignements sont concentrés sur trois jours de la semaine au maximum, afin de faciliter le travail sur le terrain. Les objectifs de construction de compétences professionnelles d'intervention interne et externe dans les structures professionnelles sont explicités et connus des étudiants. L'apprentissage de la conduite de projets est favorisé par la participation des étudiants à l'organisation de manifestations (journée « didactique professionnelle » ou colloque « Territoires et décrochages scolaires » par exemple).

L'acquisition de compétences linguistiques est assurée par l'intégration d'un enseignement d'anglais en M1 et d'un enseignement disciplinaire en anglais en M2. La certification en langues n'est pas mentionnée. La formation favorise la mobilité entrante et sortante des étudiants grâce à différents partenariats internationaux avec des universités et organismes dédiés bien identifiés. L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux est bien lisible dans l'organisation de la formation.

L'environnement numérique de travail (ENT) de l'université est à la disposition des étudiants. Une formation de deux heures à la recherche documentaire et au numérique est assurée au niveau de la composante.

L'utilisation du numérique en éducation et en formation est l'objet de deux enseignements en cours magistraux (CM) de 20 h du tronc commun en M1 et de 16 h en M2. Un cours de 18 h en travaux dirigés (TD) vise l'appropriation d'un ensemble d'outils numériques courants nécessaires aux étudiants et aux professionnels. Les enseignants s'appuient régulièrement sur les pratiques pédagogiques interactives avec des outils numériques, comme la plateforme pédagogique de l'université ou des vidéos.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est intégrée dans deux enseignements du master et fait partie du guidage dans le cadre de la réalisation du travail de mémoire. Le master accorde une place importante à l'éthique professionnelle du fait de la spécificité de la formation orientée sur l'intégration de la demande du terrain. Il n'est pas fait état de la capacité des enseignants de détecter les plagiat, fraudes ou corruptions, par un dispositif connu par les étudiants et partagé par les différentes parties.

Pilotage de la formation

Le master fait intervenir l'ensemble de l'équipe pédagogique, qui est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation : 2 professeurs des universités (PU), 8 maîtres de conférences (MCF), 1 attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), un professeur certifié (PRCE). Dix professionnels interviennent pour des enseignements spécifiques, dont la part est en accord avec la finalité de la formation. Leur niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec la formation. La liste des intervenants et leurs qualités sont connues des étudiants. Le dossier mentionne toutefois une baisse de 50% des effectifs des PU qui étaient présents en septembre 2018, ce qui affecterait le taux de passage en doctorat. D'autre part, les professionnels participant activement à la formation connaissent un turn-over important, fragilisant l'organisation de la formation.

La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Un conseil de département est organisé tous les deux mois et en période de confinement une fois par semaine, réunissant l'ensemble des enseignants du département, et un personnel administratif. Les étudiants élus sont conviés deux fois par an. Depuis 2019, un conseil de perfectionnement du département est mis en place, comprenant cinq enseignants-chercheurs du département, le secrétaire pédagogique, cinq représentants des étudiants de différents niveaux de formation, cinq personnalités extérieures à la formation, dont la liste et la qualité des membres sont précisées. Il est précisé que le conseil de perfectionnement dispose de tous les documents utiles pour mener à bien ses réflexions (origine des étudiants, effectifs, taux de réussite, devenir des diplômés, résultats des évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants, etc.). Les résultats du conseil de perfectionnement font apparaître des problèmes de disponibilité de salles de cours et les effets de redondance des contenus d'enseignement, du fait de la possibilité d'une entrée en sciences de l'éducation directement en M1 ou en M2. Les modalités de pilotage répondent aux critères de constitution et de communication de ses modes de fonctionnement : le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont déclarés définis ; la communication des dates de réunions et des comptes rendu est assurée. Une description détaillée n'est cependant pas proposée.

La constitution du jury, son rôle, ses modalités de réunion et d'affichage auprès des étudiants ne sont pas précisés. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. La formation définit et communique clairement sur les règles d'attribution des crédits ECTS et respecte les directives nationales et européennes.

Il n'est pas précisé si des certifications peuvent être délivrées à l'étudiant, attestant de l'acquisition de connaissances et compétences spécifiques. L'engagement étudiant fait bien l'objet d'une reconnaissance. La formation se réfère à l'approche par compétences, cependant la démarche par compétences au sein de l'équipe et dans l'évaluation n'est pas explicitée.

Dispositif d'assurance qualité

Les enseignants ont mis en place un suivi de ses diplômés, en poursuite d'études et en insertion professionnelle, aussi bien quantitativement que qualitativement et complètent les informations fournies par le service universitaire d'insertion et d'orientation (SUIO). Ils intègrent également les informations fournies par les associations d'alumni sur la réussite des anciens étudiants.

Les responsables de parcours participent au recrutement des étudiants, qui fait l'objet d'un dispositif transparent et dans lequel les éléments de décision sont motivés. Il n'est pas indiqué s'ils sont rendus publics. L'attractivité de la formation est mesurée par le nombre d'inscrits sur différentes périodes, constatant une baisse des effectifs, mais une amélioration du taux de réussite, analysée par l'équipe pédagogique au regard du contexte complexe de la formation. Sans mentionner la capacité d'accueil, le nombre d'inscrits en M1 et en M2 est de 30-35 pour les années 2017 à 2019. Des précisions concernant l'origine des étudiants ne sont pas fournies.

La réussite étudiante est connue par les enseignants et les services de l'université et les statistiques sont publiées sur le site de l'université. La formation prend des mesures pour l'amélioration de la réussite des étudiants, notamment en intensifiant le suivi des mémoires tout au long des quatre semestres. Les flux d'étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.) sont connus par l'équipe enseignante, mais pas suffisamment analysés. Le devenir des diplômés, et en particulier leur insertion professionnelle, n'est pas explicité.

Les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés, leur analyse ainsi que les actions qui en résultent sont mentionnées mais trop peu développées. Le conseil de perfectionnement est très récent, ce qui ne permet pas d'affirmer qu'il contribue à l'évaluation interne de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs et l'évolution des effectifs ne sont pas commentés dans le dossier. La formation n'existe dans sa forme actuelle que depuis 2017, les statistiques fournies dans les documents annexes montrent un effectif moyen d'une trentaine d'étudiants pour les deux dernières années. Les primo-entrants dans l'établissement représentent un quart des effectifs en 2017-18 et près de la moitié en 2018-19. Le taux de réussite en M1 est seulement de 55 % en 2016-17, avec une légère amélioration en 2017-18, avec un taux de 61,3 %. Le taux de poursuite d'études du M1 en M2 est en moyenne inférieur de 10 % par rapport au taux de réussite en M1. Le taux de réussite en M2 est 77,4 % en 2016-17 et de 63,2 % en 2017-18 (les données de 2018-19 n'étant pas fournies). Peu d'étudiants poursuivent en thèse (aucun en 2018-19 et un seul en 2017-18). L'insertion professionnelle n'est malheureusement pas documentée dans le dossier.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'originalité des spécialisations disciplinaires et thématiques de l'offre de formation, assurant une articulation très pertinente avec le monde socio-économique.
- La diversité des publics étudiants, en formation initiale et continue, intervenant dans des contextes professionnels différents, ce qui contribue à l'adaptabilité des étudiants dans une conception large des métiers de l'éducation et de la formation.
- La place de la recherche par l'adossement du master aux thématiques du laboratoire, associé au stage de recherche et au suivi des mémoires sur deux ans.

Principaux points faibles :

- Le manque de suivi du devenir des étudiants, diplômés ou non, et en particulier de leur insertion professionnelle.
- L'absence de précision et d'analyse de l'origine des publics étudiants.
- Le manque d'assiduité de certains étudiants du fait de l'absence de prise en charge de leur formation.
- La difficulté à gérer la diversité des besoins en formation des étudiants arrivant d'autres filières par rapport aux étudiants ayant déjà fait un ou deux ans de sciences de l'éducation.
- La mise en place très tardive du conseil de perfectionnement.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les deux parcours de spécialisation que le master *Sciences de l'éducation* propose ont un intérêt évident pour le développement professionnel des métiers de l'éducation et de la formation au niveau régional et dans une perspective de développement des sciences de l'éducation au niveau national et international. Les liens avec le monde socio-économique peuvent être mieux formalisés et élargis à d'autres secteurs avec de nouveaux partenariats. Afin de répondre aux difficultés engendrées par l'hétérogénéité des profils universitaires et professionnels des étudiants des adaptations pédagogiques peuvent être envisagés en articulant enseignement présentiel et distanciel. Le dossier réclame le recrutement de postes d'enseignants-chercheurs qui ont été perdus depuis septembre 2018, afin de retrouver un niveau d'encadrement satisfaisant, d'autant que les effectifs étudiants ont augmenté entre-temps. Mais pour étayer cette demande, un suivi plus précis des effectifs, de l'origine, du devenir des étudiants et de l'insertion professionnelle des diplômés semble indispensable.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Sciences du langage* de l'université de Nantes forme des spécialistes dans différents domaines des sciences du langage, selon deux parcours : un parcours *Sciences du langage* (SDL) et un parcours *Français langue étrangère* (FLE). La formation propose un approfondissement des connaissances des sciences du langage pour le parcours SDL, et une formation didactique adaptée aux diversités interculturelles et socioprofessionnelles pour le parcours FLE. Les débouchés professionnels concernent les métiers de la recherche pour le parcours SDL, de la recherche et l'enseignement ou de la médiation pour le parcours FLE. Les cours se déroulent uniquement en présentiel sur les sites de l'université de Nantes.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité de la formation est clairement présentée : en termes de compétences, le dossier décrit bien les compétences générales, les compétences spécifiques et transversales, et les compétences disciplinaires que les étudiants acquièrent. Formellement, un socle commun de connaissances théoriques en sciences du langage est proposé pour les deux parcours au premier semestre, puis chaque parcours offre une structure et des objectifs spécifiques (qui sont présentés dans un livret distribué au début de l'année académique, et dans un supplément au diplôme). Les compétences sont celles de la fiche nationale RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) du master *Sciences du langage* (RNCP 34217), et les débouchés ne sont pas exactement les mêmes pour les deux parcours, le parcours SDL étant orienté spécifiquement vers la recherche et le parcours FLE étant conçu pour former aussi à la pédagogie (enseignement du FLE à l'étranger et en France ; métiers liés à la didactisation de ressources, la médiation culturelle, la formation des formateurs) sans empêcher des débouchés dans la recherche.

Positionnement dans l'environnement

Le parcours *Sciences du langage* est très bien positionné dans l'environnement régional, mais le dossier occulte au niveau local dans la même université l'existence d'un parcours FLE assez équivalent dans la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER). Des formations similaires existent dans d'autres universités françaises et au niveau régional à Rennes mais avec des parcours différents. Concernant les liens avec la recherche, le parcours SDL s'adosse de manière cohérente au laboratoire de linguistique et le parcours FLE au CoDiRe (Construction discursive des représentations linguistiques et culturelles).

La mention a su tisser de réels liens socio-économiques : le parcours FLE organise des événements thématiques et fait intervenir des professionnels dans les différents domaines de la formation (Coopération, Agence française etc.). Dans le parcours SDL, des projets de recherche impliquant différents acteurs ont été menés.

Enfin, les deux parcours ont établi de nombreux partenariats avec des pays très variés. Si ces partenariats sont parfois liés aux conventions de l'université de Nantes, ils sont également cultivés spécifiquement par les parcours qui entretiennent des relations fortes avec certaines institutions. Le dossier évoque l'existence de doubles diplômes mais ne fournit malheureusement aucun détail sur ceux-ci. Les mobilités enseignantes et étudiantes sont nombreuses et fréquentes.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est bien structuré avec un tronc commun au premier semestre puis une spécialisation progressive par parcours au long des trois semestres suivants. Les enseignements, bien traduits en crédits ECTS, correspondent bien aux attendus exposés dans la fiche RNCP. Un réel effort a été fourni dans la réalisation de la maquette pour intégrer le master dans le cursus Licence-Master-Doctorat en sciences du langage. Les deux parcours sont accessibles aux étudiants ayant des contraintes particulières ainsi que par la formation tout au long de la vie, et si elle n'est pas assurée à distance, plusieurs modalités notamment de suivi à distance sont mises en place.

Des validations des acquis de l'expérience (VAE) et validations des études supérieures (VES) sont délivrées chaque année. L'approche par blocs et référentiel de compétences n'a pour l'instant été mise en place que pour le parcours SDL.

Les équipes mettent en place des liens forts entre enseignement et recherche, en incluant dans la formation des séminaires ou activités des laboratoires liés au master. La formation par la recherche est un élément saillant mis en valeur dans le dossier. Il y a un très bon suivi des laboratoires pour la poursuite en doctorat : outre l'imprégnation de la recherche, un travail important est fait pour la définition des sujets, le suivi, l'intégration dans les équipes, voire dans la recherche de financements.

La professionnalisation n'est pas absente pour autant : stages, projets professionnels, adaptabilité à différents contextes, mobilité internationale et apprentissage des langues. Malheureusement, les stages ne font pas l'objet d'un suivi approfondi que permettraient un rapport et une soutenance. Concernant le numérique, au-delà du recours classique à la plateforme pédagogique de l'université, l'usage de ressources scientifiques numériques, de bases de données, et de logiciels, offre aux étudiants un aperçu assez large et actuel des outils numériques adaptés aux sciences du langage.

Les étudiants sont tout à fait sensibilisés à l'éthique et à l'intégrité scientifique par un module d'enseignement, des chartes et logiciels de lutte contre le plagiat.

Pilotage de la formation

Le dossier présente le pilotage de la mention en séparant les deux parcours, un cloisonnement qui se retrouve dans l'organisation pédagogique : chaque parcours est piloté par un responsable mais aucun responsable de mention n'a été nommé ce qui est dommageable à la cohérence générale du master. L'équipe enseignante est issue du laboratoire d'adossment (4 maîtres de conférences, MCF et 3 professeurs des universités, PU) pour le parcours SDL (ainsi que quelques autres intervenants ponctuels, et des vacataires, notamment des doctorants). L'équipe pédagogique du parcours FLE est constituée de 4 enseignants-chercheurs titulaires (1 PU et 3 MCF), mais on ne connaît pas leur rattachement de recherche, et une majorité d'intervenants universitaires (attachés temporaires d'enseignement et de recherche et doctorants). Il est regrettable qu'une seule intervenante professionnelle soit présente pour toute la mention.

Chaque parcours dispose d'un secrétariat distinct, et le dossier précise que chaque parcours fonctionne avec une certaine autonomie : responsable distinct, équipes distinctes, réunions distinctes. En terme de pilotage, les deux équipes présentent leurs conclusions une fois par an à une réunion du département sciences du langage, et cette synthèse est communiquée au conseil de perfectionnement qui se tient au même moment.

Les modes de contrôle des connaissances, le système de compensation ainsi que l'existence de deuxième sessions pour chaque semestre du master sont clairement exposés aux étudiants dans des livrets et lors des réunions de rentrée. Le jury est commun aux deux parcours en première année mais se sépare en deux jurys en deuxième année.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier met en avant quatre dimensions assurant la qualité de la formation : pour le recrutement, l'attractivité et le processus de sélection sont bien évalués et analysés, et les critères de recrutement sont explicités ; les statistiques sur les réussites, abandons, réorientés, sont publiées par l'observatoire de la vie étudiante, et analysées par l'équipe ; les suivis des diplômés est fait, notamment pour l'étude de l'insertion professionnelle ; des évaluations internes et des conseils de perfectionnement permettent d'analyser et d'améliorer le fonctionnement.

Résultats constatés

Les résultats sont donnés dans des annexes (fournis par la direction des études et de la vie universitaire) mais ne sont ni décrits ni commentés (même si le dossier indique que les équipes s'en saisissent et les utilisent). Le nombre d'inscrits est très faible certaines années, entre 6 et 39 en M1, entre 25 et 50 en M2. Il y a de grands écarts d'une année à l'autre donc, qui s'expliquent certainement par de nombreux redoublements. De même, les réussites en M1 sur les quatre années fournies sont de 40, 0, 63 et 74 % : cette très grande variabilité interroge et aurait mérité d'être commentée. En M2, les taux de réussite sont de 69, 32, 43 et 66 %. Les résultats sont donc très changeants selon les années, ce qui reste à interroger, de même que le taux de réinscriptions.

Les poursuites en doctorat vont de 3 à 10 % environ des effectifs, ce qui est peu pour un master souhaitant déboucher sur des métiers de la recherche. L'insertion professionnelle est en revanche bonne (75 % 18 mois après l'obtention du diplôme).

Conclusion

Principaux points forts :

- Socle de formation solide et complet selon deux parcours bien définis, bien identifiés et présentés dans la communication à destination des étudiants.
- Dimension internationale importante.
- Bon positionnement dans l'environnement académique, liens forts avec les laboratoires de recherche pour le parcours *Sciences du langage*.

Principaux points faibles :

- Absence de pilotage par mention, parcours très cloisonnés.
- Analyse des résultats quasi inexistante dans le dossier, alors qu'il y a manifestement des écarts très importants d'effectifs comme de réussite.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences du langage* de l'université de Nantes est une formation solide et complète en SDL et en FLE. Soucieuse de la progression des étudiants, elle prend en compte le niveau et la progression, pour les amener vers les métiers de la recherche ou de l'enseignement. L'intégration dans l'environnement, surtout académique, est bonne, avec de forts liens avec les laboratoires. Il serait néanmoins utile que le pilotage se fasse au niveau de la mention et non par parcours, afin de faciliter l'organisation matérielle, et les synergies. D'autre part, un dialogue avec le master LLCER devrait être établi pour le parcours *Français langue étrangère*, car les deux mentions proposent une formation très proche. Il faudrait également que l'analyse des résultats (réussite, recrutement) soit fournie et utilisée pour améliorer les problèmes qui semblent exister certaines années en termes de recrutement et de réussite.

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissement(s)

Université de Nantes
École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Urbanisme et aménagement* entend former aux métiers de l'urbanisme, notamment de chargés d'études et de missions dans des organismes publics ou privés (collectivités territoriales, sociétés de transports, promoteurs immobilier, bureaux d'études, agences d'urbanisme, etc.). Cette formation qui comprend un seul parcours, intitulé *Villes et territoires*, est portée par l'Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes (IGARUN), en collaboration étroite avec la faculté de droit et des sciences politiques de l'université de Nantes (qui porte la mention de master *Droit de l'environnement et de l'urbanisme*, liée au parcours *Villes et territoires*) et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes (ENSAN).

Analyse

Finalité de la formation

Le dossier explique très clairement les objectifs professionnalisants de formation et d'acquisition de connaissances et de compétences du master *Urbanisme et aménagement* (UA), parfaitement conformes et adaptés aux débouchés d'une telle mention. La poursuite d'études en doctorat ne sont pas présentés comme une finalité de cette formation, mais c'est une caractéristique fréquente des masters UA qui offrent avant tout une formation très opérationnelle. Le master prépare aux métiers référencés par l'office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU) et il est labellisé par l'association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU) s'inscrivant ainsi dans des réseaux professionnels nationaux garantissant l'adéquation de la formation aux attentes des champs professionnels.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier concerne un volet de ce qui semble être présenté comme un master *Villes et territoires* composé de plusieurs mentions, *Urbanisme et aménagement*, mention présentée ici, et *Droit de l'environnement et de l'aménagement*, mention portée par la faculté de droit et des sciences politiques, dont on n'a pas connaissance dans ce dossier. Le dossier est parfois peu clair entre ce qui correspond à cette logique supra des deux mentions ou à la seule mention UA.

Le dossier présente le positionnement de ce master (dans le cadre d'ailleurs de l'offre "Villes et territoires", donc au-delà de la simple mention UA) dans l'offre de formation niveau master en urbanisme en Bretagne et Pays de la Loire. Il montre les spécificités de chaque formation, au Mans, à Angers, à Brest et surtout à Rennes, qui sont toutes différentes de l'approche du master UA de l'université de Nantes. Il démontre donc la complémentarité entre tous ces masters. De plus, les bassins d'emplois sont suffisamment larges à l'échelle grand-régionale pour justifier l'existence de cette offre de formation en urbanisme dans ces différentes villes. Cette analyse souligne la volonté de l'équipe de formation de se positionner et de se singulariser.

Cependant, de manière très surprenante, le dossier ne positionne absolument pas le master UA par rapport aux masters de géographie, notamment de la mention *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED), que l'on peut trouver dans la région. Il y a par exemple un master GAED à l'université de Nantes, également porté par l'IGARUN, dont le dossier ne fait pas mention, alors que certains débouchés affichés sont similaires : les masters UA et GAED forment en effet aux métiers de l'aménagement au sens large. Il est fréquent que des étudiants sortant d'un master GAED trouvent un emploi comme chargé d'études ou de mission en urbanisme.

Le dossier ne précise pas que ce master UA s'adosse à une unité de recherche particulière, et le lien se fait par le rattachement des enseignants-chercheurs à leurs propres laboratoires. Quatre équipes de recherche sont ainsi citées : Droit et changement social, CRENAU (AAU), ESO (Espace et Société UMR 6590), et LETG (UMR 6554). Ces laboratoires pluridisciplinaires correspondent au domaine du master. Les dispositifs d'articulation à la recherche apparaissent classiques (TD d'initiation à la recherche en M1, conférences), cependant la dimension recherche reste peu développée, car les étudiants ne se destinent que très rarement à une poursuite en doctorat, comme très souvent dans les masters UA.

D'ailleurs, les ouvertures à la recherche semblent souvent privilégier des approches très appliquées, permettant de concilier une ouverture à la recherche attendue d'une formation universitaire et la formation des étudiants aux besoins des futurs employeurs en matière de compétences.

Le dossier présente de manière synthétique les multiples partenariats existants entre le master et les acteurs, souvent publics, de l'aménagement dans le département et au-delà. Sans préciser la nature de ces partenariats et l'existence de conventions particulières, ceux-ci semblent particulièrement importants dans la formation, notamment dans le cadre de projets tutorés / ateliers commandés par ces partenaires extérieurs. Plusieurs exemples sont cités.

L'ouverture à l'international est bien présente et plutôt bonne. Elle se compose d'échanges d'expériences avec des étudiants en partance (essentiellement en M1), avec l'arrivée d'étudiants étrangers en mobilité ou avec des structures européennes. Un séminaire d'étude à l'étranger, d'une durée d'une semaine, est organisé chaque année, de la même manière que les étudiants sont systématiquement encouragés à participer au challenge européen de l'APERAU.

Organisation pédagogique de la formation

La mention UA offre un seul parcours, *Villes et territoires*. Il affiche une progression pédagogique claire et logique, correspondant parfaitement aux attendus d'une telle formation et à l'apprentissage des compétences et connaissances visées. Le dossier détaille clairement le contenu de chaque enseignement.

Un bon équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés est respecté et conforme aux contenus des enseignements. Le cursus comprend une part relativement importante de travail sur le terrain, fondamental pour une telle formation, et offre à plusieurs reprises des ouvertures à la recherche appliquée. Une grande partie de l'enseignement se fait sous forme d'ateliers-projets tutorés, là encore indispensables pour ce type de formation.

Une partie des enseignements est mutualisée avec le master GAED de l'université de Nantes. Les liens entre la mention UA et la mention *Droit de l'environnement et de l'urbanisme* qui partagent un même parcours *Villes et territoires* restent peu compréhensibles à la lecture du dossier, malgré le schéma proposé et la maquette fournie en annexe.

Un stage obligatoire de quatre mois minimum est proposé en fin de deuxième année (M2), donnant lieu à un mémoire et à une évaluation. La maquette de la première année (M1) ne propose pas de stage, même facultatif, ce qui est dommageable pour la professionnalisation (ou l'ouverture à la recherche) des étudiants. D'autres éléments favorisent cependant le contact entre les étudiants et le monde professionnel de l'urbanisme et de l'aménagement, notamment le travail sur projets, l'intervention de professionnels et des séminaires et tables-rondes spécifiques sur les métiers de la ville. La dimension recherche est également présente par des enseignements spécifiques et par la réalisation d'un mémoire après le stage dans lequel l'étudiant doit aller plus loin qu'un simple rapport en s'appuyant notamment sur une approche théorique.

La formation se fait en présentiel et n'est pas ouverte à distance, compte tenu de ses modalités d'enseignement. Si le master n'est pas ouvert à l'apprentissage, compte tenu également des modalités d'enseignement, il est ouvert à l'accueil d'étudiants en reprise d'études et en reconversion professionnelle.

L'ouverture internationale est limitée à la mobilité entrante et sortante des étudiants, à un voyage d'études à l'étranger et à un enseignement disciplinaire en anglais. Ceci permet néanmoins une approche comparative France/ « étranger » et reste tout à fait conforme à une formation de ce type, dont les diplômés travailleront essentiellement en France.

Le numérique est évoqué uniquement dans le cadre d'apprentissage d'outils indispensables à la formation. Toutefois, les besoins d'une telle formation très professionnalisante ne nécessitent pas forcément une quelconque forme d'innovation pédagogique spécifique, en dehors du travail par projet. Le dossier n'évoque pas de dispositif d'approche par compétence particulier.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique présentée dans le dossier est riche, équilibrée et variée, comprenant des professionnels extérieurs et des enseignants-chercheurs issus de plusieurs disciplines complémentaires, géographes, aménageurs et urbanistes (24ème section du conseil national des universités, CNU), juristes et historiens. Elle est parfaitement adaptée aux besoins d'une telle formation. Il y a cependant des différences entre l'équipe présentée dans le dossier et celle présentée dans l'annexe au dossier (qui ne semble pas prendre en compte toutes les unités).

Le pilotage de la mention apparaît clairement dans le dossier, qui montre des modalités de coordination entre cette mention UA et la mention partenaire *Droit de l'environnement et de l'urbanisme*, y compris dans la mise en place des modalités de contrôle des connaissances. Des outils d'information pour les étudiants ont également été développés, notamment un très riche livret de la formation présenté en annexe.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier ne permet pas une analyse des évolutions des effectifs. D'une part, la formation n'est accréditée comme mention UA que depuis la rentrée 2017 et il n'y a que deux années présentées (même si le dossier explique que la formation existe depuis longtemps). D'autre part, il y a certaines incohérences entre les données présentées dans le dossier et celles présentées dans les annexes, et il est compliqué de comprendre ce qui correspond à la seule mention UA ou à l'ensemble de l'offre *Villes et territoires*.

L'entrée en master apparaît sélective avec 250 dossiers pour 36 places (toutes mentions réunies), même si la part de candidatures Études en France (très nombreuses dans ce type de formation) n'est pas précisée, et même si la capacité d'accueil maximale ne semble pas atteinte.

Les taux de réussite sont présentés et analysés dans le dossier, de même que les taux d'insertion professionnelle. Toutefois, les données sur le devenir professionnel sont déjà anciennes, portant sur la promotion 2013-2014, correspondant donc à l'ancienne offre de formation et pas à l'actuelle mention UA. L'essentiel du travail de suivi est fait par les services centraux de l'université.

Le dossier indique l'existence d'évaluations des enseignements par les étudiants mais sans en donner les détails, ni les résultats, ni d'exemples d'adaptations éventuelles de la formation à la suite de ces enquêtes. Le dossier évoque aussi l'existence d'un conseil de perfectionnement qui se tient tous les ans. Il n'indique en revanche pas sa composition, ni là-encore d'exemples d'adaptations éventuelles de la formation à la suite des recommandations de ce conseil. Aucun compte rendu des travaux du conseil de perfectionnement n'est présenté dans le dossier ou dans les annexes.

La démarche globale d'assurance qualité reste donc à mettre en œuvre à l'échelle de cette formation.

Résultats constatés

Le master UA apparaît attractif. Les taux de réussite sont excellents (83,3 % en M1 et 100 % en M2). Les taux d'insertion professionnelle sont également très bons, notamment en matière de qualité d'emploi (secteur et niveau correspondant au niveau du diplôme), mais les données présentées sont trop anciennes.

Les résultats des années 2017-2018 et 2018-2019 montrent qu'aucun étudiant diplômé ne poursuit en doctorat, ce qui est très fréquent pour les masters UA.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation très professionnalisante, reconnue et labellisée comme telle par le monde professionnel de l'urbanisme et de l'aménagement.
- Une approche pluridisciplinaire (géographie-aménagement-urbanisme, architecture, droit) cohérente.
- Un excellent taux de réussite.
- Une équipe pédagogique riche et variée.

Principaux points faibles :

- Des procédures d'autoévaluation internes insuffisantes (absence de données concernant l'insertion professionnelle, absence de retour du conseil de perfectionnement).
- Un seul stage de quatre mois minimum proposé en fin de M2 et pas de stage en M1, même optionnel.
- Un dossier parfois peu clair, aussi bien dans la situation de la mention au sein de l'offre de formation locale que dans la construction même du dossier.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Urbanisme et aménagement* apparaît comme une formation très solide avec des objectifs bien définis et un caractère pluridisciplinaire répondant parfaitement aux attentes de futurs employeurs. La professionnalisation de cette formation est indiscutable et remarquable. La mention affiche des ambitions et des projets qui doivent être encouragés et soutenus, notamment en matière de pilotage, d'ouverture à d'autres publics ou de liens renforcés avec le master GAED. Il convient quand même de préciser le positionnement de la mention *Urbanisme et aménagement* vis-à-vis de la mention *Droit de l'environnement et de l'urbanisme* et plus globalement vis-à-vis du master GAED.

La place du stage dans la formation pourrait également être renforcée, en offrant la possibilité aux étudiants d'en effectuer un en M1. Un travail supplémentaire pour améliorer le suivi des diplômés et d'autoévaluation en continu pourrait également être un outil efficace, utilisé en interne par l'équipe pédagogique de la mention, pour améliorer encore l'insertion professionnelle et l'adaptation de la formation aux besoins du secteur. Sur ce dernier point l'établissement pourrait aussi aider l'équipe enseignante en veillant à l'actualisation des données fournies.

Observations de l'établissement

Evaluation des formations du champ HUMANITES

Observations

[Vague B]
[Campagne 2020-2021]

www.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

IDENTITE DU CHAMP

Établissement : Université de Nantes

Intitulé du champ : Humanités

Liste des formations page suivante

Rédacteur(s) :

Nom, prénom : FRITSCH Bernard

Fonction / Corps et grade : préfigurateur du pôle Humanités

Le cas échéant, discipline principale enseignée, autres formations dont il assure la responsabilité : Aménagement de l'espace, Urbanisme

Téléphone : 07 87 01 05 76

Adresse électronique : bernard.fritsch@niv-nantes.fr

Pôle	UFR	Niveau	Mentions	Responsable Mention	Parcours	Responsables Parcours
HUMANITÉ	FLCE	Licence prof	Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration	Jacques Gilbert/Michel Tamic	LEA Hotellerie-restauration Internationale	Jacques Gilbert / Michel Tamic
HUMANITÉ	Lettre et langage	Licence	Lettres	Chantal PIERRE	Lettres classiques	Sophie Van Laer
HUMANITÉ	Lettre et langage	Licence	Lettres	Chantal PIERRE	Lettres modernes	Chantal PIERRE
HUMANITÉ	Lettre et langage	Licence	Philosophie	Michaël MUREZ	-	Jérôme Rossi
HUMANITÉ	Lettre et langage	Licence	Sciences de l'éducation	Sébastien URBANSKI	-	Néant
HUMANITÉ	Lettre et langage	Licence	Sciences du langage	Ali TIFRIT	-	Orin Perous
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Arts, lettres et civilisations	Isabelle DEGAUQUE	Lettres-langues	Philippe POSTEL
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Arts, lettres et civilisations	Isabelle DEGAUQUE	Littérature française et comparée	Isabelle DEGAUQUE
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Arts, lettres et civilisations	Isabelle DEGAUQUE	Préparation supérieure à l'enseignement Lettres Modernes	Bruno MENIEL
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Arts, lettres et civilisations	Isabelle DEGAUQUE	Préparation supérieure à l'enseignement Lettres classiques	Lucie THEVENET
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Arts, lettres et civilisations	Frédéric LE BLAY	Sciences de l'Antiquité	Pierre Marechaux
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Ethique	Jean-Marie Lardic	Autonomie Responsabilité et soin (ARS)	Guillaume DURAND
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Ethique	Jean-Marie Lardic	Autonomie, Décisions et Pratiques (ADP)	Renaud CLEMENT
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Philosophie	Denis MOREAU + Angelo GIAVATTO	Ontologie, histoire de la philosophie, logique, éthique	Denis MOREAU
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Philosophie	Angelo GIAVATTO + Denis MOREAU	Préparation supérieure à l'enseignement	Angelo GIAVATTO
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Sciences de l'éducation	Christine Vidal-Gomel + Yves DUTERCQ	Didactique professionnelle	Christine Vidal-Gomel
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Sciences de l'éducation	Christine Vidal-Gomel + Yves DUTERCQ	Poiliques d'éducation et de la Formation	Yves DUTERCQ
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Sciences du langage	Nathalie Garric	Français Langues Etrangères	Abdelhad Belachhab
HUMANITÉ	Lettre et langage	Master	Sciences du langage	Orin Perous	Sciences du langage	Orin Perous
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Licence	Histoire	Alain Messaoudi (L1), Fabrice Micalief (L2), David Plouviez (L3)	Europe	Frédéric Giorant
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Licence	Histoire	Alain Messaoudi (L1), Fabrice Micalief (L2), David Plouviez (L3)	Culture et patrimoine	David Plouviez
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Licence	Histoire de l'art et Archéologie	Thomas Renard, Sylvie Boulud-Gazo	Archéologie	Sylvie Boulud-Gazo
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Licence	Histoire de l'art et Archéologie	Thomas Renard, Sylvie Boulud-Gazo	Histoire de l'art	Emmanuel Lamouche
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Licence	Histoire de l'art et Archéologie	Thomas Renard, Sylvie Boulud-Gazo	Médiation et conservation des patrimoines	Thomas Renard
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Master	Archéologie, sciences pour l'archéologie	Annie Antoine	Métiers de l'archéologie	Jimmy Mouchard
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Master	Histoire	Eric Guerber	Formation aux Etudes Supérieures d'Histoire	Eric Guerber
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Master	Histoire, civilisations, patrimoine	Isabelle Pimouget-Pedaras	Histoire de l'art et culture matérielle (de l'antiquité à nos jours)	Hélène Rousteau-Chambon
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Master	Histoire, civilisations, patrimoine	Isabelle Pimouget-Pedaras	Relations Internationales et conflits en Europe et dans le monde antique (de l'antiquité à nos jours)	Stanislas Jeannesson
HUMANITÉ	Hist. Histoire de l'Art et Archéo	Master	Histoire, civilisations, patrimoine	Isabelle Pimouget-Pedaras	Sociétés Cultures et échanges (de l'antiquité à nos jours)	Isabelle Pimouget-Pedaras
HUMANITÉ	Psychologie	Licence	Psychologie	Jean-Philippe Babin	-	Jean-Philippe Babin
HUMANITÉ	Psychologie	Master	Psychologie	Didier Ader, Aubeline Vinay	Psychologie clinique et psychopathologie Intégrative (PCPI)	Didier Ader
HUMANITÉ	Psychologie	Master	Psychologie	Didier Ader, Aubeline Vinay	Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : Développement, Interactions, dysfonctionnements (PEADID)	Fabien Bacro, Philippe Guilmand, Cécile Kindeberger
HUMANITÉ	Psychologie	Master	Psychologie	Didier Ader, Aubeline Vinay	Psychologie des perturbations cognitives : Evaluations cognitives et cliniques (PPCECC)	Christel Evrand, Anne-Laure Gilet, Frédérique Robin
HUMANITÉ	Psychologie	Master	Psychologie sociale, du travail et des organisations	Sandrine Gaymard	Psychologie sociale et du travail : recherche et intervention	Christine Joffron
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues Etrangères Appliquées (LEA)	Sophie Belan	Commerce International	Sophie Belan
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues Etrangères Appliquées (LEA)	Sophie Belan	Droit	Enrica BRACCHI
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Lettres et Langues	Philippe POSTEL	-	Néant
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues Etrangères Appliquées (LEA)		Bilingue	
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues Etrangères Appliquées (LEA)		Trilingue	
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Allemand monolingue	Pierre Carboni
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Allemand bilingue	Pierre Carboni
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Anglais monolingue	Pierre Carboni
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Anglais bilingue	Pierre Carboni
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Espagnol monolingue	Pierre Carboni
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Espagnol bilingue	Pierre Carboni
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Bidisciplinaire (histoire-anglais/histoire-allemand/ histoire de l'art-italien)	Pierre Carboni
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Italien monolingue	Pierre Carboni
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Italien bilingue	Pierre Carboni
HUMANITÉ	FLCE	Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Pierre Carboni	Parcours Europe (Allemand, Italien, Anglais)	Pierre Carboni
HUMANITÉ	IGARUN	Licence prof	Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	François Madore	Aménagement du paysage, techniques en conception et gestion écologiques	Elienne Chauveau
HUMANITÉ	FLCE	Master	Langues Etrangères Appliquées	Joël Massol, Bruno Durand, Isabelle Richard, Jacques Gilbert	Commerce International	Joël Massol
HUMANITÉ	FLCE	Master	Langues Etrangères Appliquées	Joël Massol, Bruno Durand, Isabelle Richard, Jacques Gilbert	Logistique Internationale & SCM (Supply Chain management)	Bruno Durand
HUMANITÉ	FLCE	Master	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Georges Létissier	Bi-disciplinaire (Anglais / Italien)	Georges Létissier
HUMANITÉ	FLCE	Master	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Georges Létissier	Bilingue (Allemand / Anglais / Espagnol / Italien)	Georges Létissier
HUMANITÉ	FLCE	Master	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Georges Létissier	Monolingue (Anglais / Espagnol / Allemand / Italien)	Georges Létissier
HUMANITÉ	FLCE	Master	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales		Préparation supérieure à l'enseignement (Allemand / Anglais / Espagnol)	
HUMANITÉ	FLCE	Master	Langues Etrangères Appliquées	Joël Massol, Bruno Durand, Isabelle Richard, Jacques Gilbert	Hotellerie-Restauration d'Affaires à l'International	
HUMANITÉ	FLCE	Master	Langues Etrangères Appliquées	Joël Massol, Bruno Durand, Isabelle Richard, Jacques Gilbert	Internationalisation du développement des PME-PMI	
HUMANITÉ	IGARUN	Licence	Géographie et Aménagement	Céline Chadenas + Michel Desse	-	
HUMANITÉ	IGARUN	Licence prof	Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	François Madore	Développement durable des territoires et maîtrise de projets	François Madore
HUMANITÉ	IGARUN	Licence prof	Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	François Madore	Agricultures urbaines et périurbaines	Christine Margot
HUMANITÉ	IGARUN	Master	Urbanisme et Aménagement	Sophie Vermoës	Villes et territoires politiques et pratiques de l'urbanisme	Isabelle Garat
HUMANITÉ	IGARUN	Master	Géographie, aménagement, environnement et développement	Thierry Guineberteau + Céline Chadenas	Cartographie des espaces à risques (CER)	Nicolas Rollo
HUMANITÉ	IGARUN	Master	Géographie, aménagement, environnement et développement	Thierry Guineberteau + Céline Chadenas	Géographie et aménagement des espaces maritimes (GAEM)	Thierry Guineberteau
HUMANITÉ	IGARUN	Master	Géographie, aménagement, environnement et développement	Thierry Guineberteau + Céline Chadenas	Sociétés, Aménagement, Gouvernance des territoires (SAGT)	Valérie Jousseau

OBSERVATIONS

Le pôle Humanités prend acte du rapport d'évaluation des mentions de masters du champ par le Hcéres et notamment des recommandations formulées pour la prochaine accréditation. Les responsables des formations évaluées souhaitent porter à connaissance du Hcéres les observations ci-dessous.

MASTER MENTION CIVILISATIONS, CULTURES ET SOCIÉTÉS

L'évaluation du Master CCS, largement positive, indique quelques points de vigilance. Sur ces points, les responsables de la formation souhaitent apporter les précisions suivantes :

Un problème informatique a compromis l'envoi de la moitié des annexes de l'autoévaluation. Ces annexes comportaient un grand nombre d'éléments utiles à la compréhension des spécificités de chaque parcours, aux partenariats, à la professionnalisation progressive, à l'initiation à la recherche et à la poursuite en doctorats (2 doctorats en cours sous la direction du professeur Hélène Rousteau-Chambon). Ces annexes auraient sans aucun doute répondu aux remarques mentionnées par les évaluateurs sur la pluralité des parcours et la cohérence de la mention ainsi que sur l'attention portée à la recherche et à la poursuite d'études en doctorat.

L'analyse des chiffres concernant le nombre d'inscrits est à mettre en perspective avec la sélection introduite progressivement au sein du master CCS en M1 et non plus en M2 uniquement. Le nombre de dossiers avant sélection est, quant à lui, stable. La plupart des parcours atteignent d'ailleurs chaque année le nombre souhaité d'étudiants. La différence du nombre d'étudiants entre le M1 et M2 (pour certains parcours) est en partie compensée par l'arrivée de nouveaux étudiants en M2. Sont à prendre en compte également la fermeture progressive du parcours « Nouvelles écritures médiatiques » et l'arrivée du parcours MISAC en fin de la période considérée dans l'autoévaluation.

Le Master comprend différentes instances de supervision :

- un conseil de perfectionnement par parcours qui recense notamment la parole étudiante.
- un conseil de perfectionnement du master qui rassemble les remarques des conseils de parcours - tous représentés au sein du dit conseil - et qui propose des évolutions votées chaque année au conseil de formation et vie étudiante (CFVU) de l'Université de Nantes.
- un conseil stratégique qui comprend les responsables de parcours, des représentants étudiants et des représentants du secteur culturel public et privé, local et national.

La présentation par compétences permettra très certainement de parfaire ce système d'autoévaluation et confortera la cohésion et la transversalité du Master.

MASTER MENTION HISTOIRE

Le rapport de l'HCERES souligne, et il convient de s'en féliciter, tout l'intérêt et la très grande originalité du master FESH, qui permet une préparation à l'agrégation d'histoire en deux ans après l'obtention de la licence d'histoire : à l'heure actuelle, si l'on fait exception des parcours proposés par les ENS, l'Université de Nantes est la seule université française à proposer cette formation en deux ans.

L'une des remarques finales du rapport reste toutefois sibylline : "**l'architecture de la formation ne correspond pas à un master**". En première année, le master FESH comprend un mémoire de recherche en histoire, parfaitement similaire au rapport exigé dans le cadre du master Histoire, Civilisations, Patrimoine. En deuxième année, le master FESH comprend un stage en collège ou en lycée, et la remise d'un rapport de stage ; il s'inscrit de ce fait dans l'architecture d'un master professionnalisant.

MASTER MENTION HISTOIRE, CIVILISATION, PATRIMOINE

Tout en prenant note des remarques de l'HCERES sur le master HCP, les responsables de la formation souhaitent préciser un certain nombre de points et justifier des choix pédagogiques qui tiennent à la spécificité même de la formation.

Le rapport souligne que l'articulation formation/recherche n'est pas assez développée ; c'est une erreur d'appréciation car la formation est adossée aux laboratoires de recherche qui organisent les séminaires et journées d'étude auxquels doivent participer les étudiants de master 1 et 2 ; de plus, les sujets de mémoire des étudiants sont en lien étroit avec les axes de recherche des laboratoires ainsi qu'avec les programmes scientifiques menés en partenariat avec ces derniers (programmes ANR, européens, etc...).

En ce qui concerne le stage du semestre 3 de master 2, il n'est en effet pas obligatoire pour les parcours SCE et RICEMA car l'objectif de la formation est de former à la recherche et à ses applications pratiques par la participation à des séminaires et journées d'études ainsi que par la conduite de projets tutorés et l'organisation d'un colloque-étudiants. Dans cette perspective un stage obligatoire n'apparaît pas pertinent. La possibilité d'effectuer une mobilité internationale ou un stage, est évaluée au cas par cas en fonction des mémoires de recherche de chacun.

Les statistiques fournies par les services de l'université sous la forme de tableaux font état du faible pourcentage d'étudiants inscrits en doctorat alors même que notre formation a pour objectif de former des chercheurs et des enseignants-chercheurs. Ce pourcentage est en réalité plus important : d'abord parce que beaucoup d'inscriptions en doctorat se font entre octobre et décembre, à une date donc postérieure à l'établissement des tableaux mentionnés; ensuite parce qu'après le master beaucoup d'étudiants choisissent de préparer les concours de l'enseignement (CAPES et agrégation) avant de poursuivre leurs études en doctorat.

Les tableaux statistiques fournis par l'université et sur lesquels les analyses des rapporteurs se sont fondées n'ont pas pris en compte les résultats d'admission en fin de M1 et de M2 lors de la session 2 qui a lieu en septembre /octobre. De nombreux étudiants soutenant leur rapport d'étape et leur mémoire de recherche à cette période, les chiffres fournis sont donc très inférieurs à la réalité. Le taux de déperdition entre le M1 et le M2 se situe en réalité autour de 15%.

Par ailleurs, ces mêmes tableaux portent sur les années 2014-2018, alors que le master HCP, dans sa structure actuelle, a été créé en 2017. Les chiffres fournis ne sont donc pas pertinents pour juger des taux de réussite de cette formation qui sont de l'ordre de 80% et non de 40 à 50%.

Enfin la capacité d'accueil est de 25 à 30 étudiants par parcours, en M1 comme en M2. Les candidatures sont en progression depuis deux ans de sorte que la sélection est devenue beaucoup plus rigoureuse.

MASTER MENTION LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Les responsables de la formation apportent des observations sur les points suivants.

Absence de tronc commun en Master 1.

Selon le rapporteur, « **aucun tronc commun à la mention ne se dégage vraiment et les cours se spécialisent par langues à l'exception des unités d'enseignement consacrés à la préparation à la recherche et à la vie professionnelle.** »

Réponse : Le fait que les séminaires de Master 1 soient tous enseignés dans la langue de l'aire culturelle (allemand, anglais, espagnol ou italien), il n'est pas possible d'avoir des UE communes, à l'exception de l'UE recherche qui traverse à tous les parcours en M1. En M2, nous avons 3 UE communes sur 6 enseignées en français, au sein desquelles les séminaires portent sur des thématiques de recherche interculturelles, communes à tous les étudiants des parcours. Le reste des UE amènent les étudiants à continuer à se spécialiser dans la langue et l'aire culturelle de leur choix.

Parcours M2 « enseignement supérieur ».

Le rapport indique « **une préparation à l'agrégation externe après avoir terminé le master « recherche » et comme une éventuelle formation continue des enseignants titulaires.** »

Réponse : Il s'agit d'un parcours de M2 relativement récent, qui sert de support à la préparation de l'agrégation externe d'anglais puisque l'université nous a demandé de maquetter cette préparation en lettres, histoire, philo et langues. Nous avons donc créé ce parcours qui est ouvert soit à des étudiants déjà titulaires d'un Master recherche (comme l'exige le concours), Master LLCE obtenu à Nantes ou dans d'autres universités. Les agrégatifs peuvent également être titulaires d'un Master MEEF ou d'un CAPES pour des personnels en poste depuis plus de 5 ans, ou de Master sur titre étranger. Nous avons donné la possibilité à d'excellents étudiants de M1 ayant déjà rédigé un mémoire conséquent de suivre le M2 parcours enseignement supérieur directement en les amenant à valider ce parcours en juin, à la veille de leur participation à l'oral. Ce type d'étudiants reste marginal dans notre préparation. Nous envisageons désormais de travailler avec le Rectorat, en utilisant le distanciel, pour développer des séminaires destinés aux enseignants du secondaire intéressés par une formation continue ou une remise à niveau.

Parcours M2 FLE BELC.

Le rapport indique que : « **L'intégration du parcours BELC-FLE au sein du master LLCER est par ailleurs problématique, en raison de sa nature et sa présence uniquement en deuxième année** »

Réponse : Il a été indiqué dans le rapport soumis aux experts que ce parcours nous a été imposé par la faculté des langues, alors qu'il relève davantage du champ des sciences du langage. La raison évoquée est le fait que le stage BELC se tient à la faculté des langues. Les parcours du Master LLCER ne partagent en effet ni objectif pédagogique, ni méthodologie, ni cours commun avec ce parcours spécialisé dans l'enseignement du FLE.

Le rapport indique aussi qu'il est regrettable qu'il n'y ait pas de module d'insertion professionnelle dans le cursus.

Réponse : Certes nous n'avons pas intégré de module d'insertion professionnelle car nos étudiants se destinent presque tous à l'enseignement et ils ont tous fait des stages dans l'éducation en France ou à l'étranger, et ils travaillent à mi-temps dans l'éducation nationale tout en faisant leur Master. Nous introduirons ce module dans la prochaine maquette, ainsi qu'un système de validation des stages longs effectués entre le M1 et le M2, en milieu professionnel à l'étranger.

Poursuite d'études après le M2 en formation doctorale.

Le rapport note que « **Les inscriptions en doctorat sont très peu nombreuses pour un master à finalité recherche, notamment au vu du nombre conséquent de parcours et de disciplines, avec de 0 à 3 inscriptions en thèse en fonction des années.** »

Réponse : Nous devons noter que la distance géographique et hiérarchique, établie entre les laboratoires et les ED régionales (voire sur deux régions Bretagne-Pays de Loire) depuis plusieurs années, ne facilite pas les rapports entre Master, labos et préparation au doctorat. Depuis quelques mois, cependant, les liens entre l'ED ALL et les laboratoires semblent converger à nouveau vers des pratiques de collaboration. Pour attirer nos bons étudiants de Master que nous essayons toujours d'encourager à poursuivre en thèse, nous comptons nous appuyer sur les stratégies de labellisation mises en place par l'ED dans les humanités, avec les labels : recherche-crédation / thèses européennes ou humanités numériques. Nous envisageons de présenter ces labels dans nos ateliers d'initiation à la recherche et de mettre en place des apprentissages/pratiques convergeant vers ces labels, dans notre nouvelle offre de formation. Il faut rappeler que les professeurs du Master LLCE ne ménagent pas leur peine pour organiser des rencontres entre les doctorants du CRINI et les Master 2 (ils partagent une même salle de travail en temps normal) et pour accompagner les bons étudiants de Master, vers la candidature aux bourses doctorales dans l'ED ALL ou dans d'autres universités en France et à l'étranger. Force est de constater que les bons étudiants du Master font le choix de l'agrégation externe (en anglais ou en allemand), et s'épanouissent ensuite dans une carrière dans l'enseignement secondaire, et surtout en classes préparatoires (même si les chiffres de l'enquête de suivi des étudiants, ne le montrent pas clairement).

MASTER MENTION PSYCHOLOGIE

Les responsables de la formation estiment que cette évaluation est encourageante et qu'elle n'appelle pas de remarque de fond.

En réponse à l'évocation d'un " **manque de représentation des professionnels au sein du Master**", ils apportent les observations suivantes :

- les EC qui interviennent au sein des différents parcours ont pour une majorité d'entre eux, une activité clinique et sont donc, à ce titre, des professionnels ;
- dans la mesure où la visée du master est également de conduire les étudiants vers le doctorat, il convient de ne pas saturer le corps enseignants en professionnels non universitaires ;
- les annexes au dossier d'autoévaluation montrent que le nombre de professionnels intervenant dans ce master est, malgré tout, important. Ce qui peut être un point d'amélioration c'est le pourcentage global des heures d'enseignements de ces professionnels non universitaires (soit 21.2%).

SIGNATURE

Fait à Nantes le 17 février 2021



Carine BERNAULT

La Présidente de l'Université de Nantes

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Nantes

Bilan du champ de formations Santé

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Laurent Counillon, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Santé et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master grade Certificat de capacité d'orthophoniste
- Master grade Diplôme de formation approfondie en sciences maféutiques
- Master grade Diplôme de formation approfondie en sciences médicales
- Master grade Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques
- Master grade Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques
- Master Sciences du Médicament et des produits de santé
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement et optimisation de la performance sportive

Présentation

Le champ de formations *Santé* est l'un des quatre champs portés par l'Université de Nantes (UN). Il comprend sept mentions de master ou de grade master, réunies autour de la thématique santé. Les formations de ce champ sont portées par cinq composantes : la faculté de médecine et techniques médicales, la Faculté de sciences pharmaceutiques et biologiques, la faculté d'odontologie, l'école de sages-femmes et l'unité de formation et de recherche (UFR) *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS). Ces mentions obéissent à des contraintes et objectifs différents : certaines formations sont régies par décrets (DFGASM, DSFGASO, DFASP), d'autres sont organisées dans un cadre universitaire classique (master porté par l'UFR STAPS) et enfin certaines délivrent des diplômes de grade master (DFASMa, Certificat de capacité d'orthophoniste).

Le champ est adossé à 16 unités mixtes de recherche (UMR), majoritairement INSERM, CNRS, et INRAE directement dans sa thématique, des UMR pouvant fournir un apport interdisciplinaire (e.g. *Mathématiques, Sciences du numérique*), six équipes d'accueil et plusieurs laboratoires de recherche du Centre hospitalier universitaire (CHU).

Avis global

Le champ *Santé* est constitué de formations organisées selon des modalités pédagogiques distinctes et visant à des insertions professionnelles sur des métiers spécifiques. Les finalités des formations de type DFA sont conformes aux décrets régissant ces formations et aux référentiels métiers qui y sont adossés, les taux de réussite et d'insertion professionnelle sont excellents (même si ce point est à nuancer pour les mentions à forte sélection entrante). Toutes les mentions installées depuis des années tirent parti du lien solide entre les composantes, le CHU et le fort adossement recherche du champ, alimenté par des instituts qui ont tissé un lien de qualité entre pratiques fondamentale et clinique. Cet apport de la recherche devrait malgré tout être renforcée pour les mentions encore jeunes (*Maïeutique, Orthophonie*).

Les perspectives présentées pour l'évolution du champ, notamment son insertion forte dans le projet Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence (SFRI), le projet de *Graduate School* et l'obtention récente d'un label *Erasmus+* autour de la thématique santé et bien-être, offrent de réelles potentialités d'optimiser son organisation pédagogique autour d'objectifs ambitieux pour le champ et l'établissement.

Le fait que les acteurs des différentes formations du champ aient déjà constitué des instances de dialogue ou construit ce projet commun est encourageant et les efforts pour faire converger les projets pédagogiques et être pilotes dans la construction du futur établissement expérimental sont à souligner. Toutefois, dans ce contexte, les responsables ne disposent pas toujours de dispositifs fins d'analyse du devenir des diplômés, d'analyse des performances et plus globalement les conseils de perfectionnement conformes ne sont pas en place pour toutes les mentions. Ces outils permettraient de mieux piloter la transition vers les objectifs affichés au niveau du champ.

Analyse détaillée

Finalité des formations au regard d'un affichage global de l'ensemble de formations

Les finalités des formations de type *Diplôme de formation approfondie* (DFA) sont conformes aux décrets régissant ces formations et aux référentiels métiers qui y sont adossés. Il en va de même des différents parcours du master STAPS : *entraînement et optimisation de la performance sportive* (EOPS) sont cohérents et permettent une bonne spécialisation des étudiants dans les domaines visés, couvrant à la fois des aspects professionnels et recherche.

Les formations associent à la fois l'acquisition des connaissances théoriques et des compétences pratiques nécessaires à l'exercice des différentes professions qui seront accessibles aux étudiants après l'obtention du diplôme, grâce à une part importante d'enseignements réalisés sous forme de travaux pratiques ou de stages. Les enseignements proposés permettent aux étudiants d'être bien préparés aux examens facultaires et concours terminaux, ainsi qu'aux différents types d'exercice possibles de leur future profession.

Les métiers visés sont cohérents avec les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Une ouverture vers la recherche est également proposée, de manière plus ou moins développée selon les formations et, en particulier, les débouchés en doctorat sont importants pour le master STAPS-EOPS. A noter que l'organisation des enseignements pour le DFASO pourrait bénéficier d'une meilleure intégration des enseignements en compétences plutôt que par disciplines.

Synthèse du positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel

Hormis pour le DFASP, l'ancrage local des formations du champ est généralement peu décrit. Ceci, suggère qu'il y a peu d'interaction au niveau du site. En revanche, le champ présente un positionnement dans la région Grand Ouest clairement affiché et opérationnel et ceci est un point très positif pour les formations. Le positionnement du champ à l'international est correct mais les formations semblent s'emparer de cette dimension de façon très variable. Hormis le master STAPS-EOP, aucune formation ne fait état de l'ancrage des formations dans l'écosystème local ou régional, alors que ces points sont discutés de façon plus approfondie dans le dossier champ. Compte tenu du potentiel en présence, cela pose la question de la coordination entre champ et formations.

Hormis le *Certificat de capacité d'orthophoniste*, les formations du champ sont parfaitement adossées à une riche activité de recherche. L'adossement à la recherche est très satisfaisant au niveau du champ, en lien avec plusieurs UMR CNRS, INSERM, INRA (pour les aspects santé nutritionnelle, par exemple) et d'équipes d'accueil dont les thématiques couvrent les liens entre biologie et santé. On note aussi des instituts dédiés à des recherches plus cliniques (cancérologie, Unité de recherche clinique...) qui sont importants au niveau du champ, ou développant une recherche de pointe alliant fondamental et clinique (Institut du thorax, ITUN, IMAD). Ce positionnement assez riche est aussi reflété par le fait que le CHU de Nantes est bien placé sur le plan national en termes de publications scientifiques et d'essais cliniques. Enfin le champ occupe une position stratégique dans le projet d'I-Site avec l'axe "Santé du Futur".

Le champ est adossé à l'école doctorale (ED) Biologie Santé 605, issue de la fusion de plusieurs ED sur Nantes, Rennes et Brest. L'ensemble représente un potentiel important de 1014 chercheurs et enseignants-chercheurs pour 586 doctorants.

Le champ est ancré dans les secteurs socioéconomiques via une relation privilégiée avec le pôle de compétitivité local (Atlantpole Biothérapies), qui regroupe une série d'entreprises, ainsi qu'avec des compagnies nationales et internationales. La façon dont ces interactions sont mises en place et se concrétisent au niveau du champ ne sont cependant pas décrites en détails et n'apparaissent pas dans les dossiers des formations ce qui suggère que ce potentiel est sous exploité.

Traits caractéristiques de l'organisation pédagogique de cet ensemble de formations

De façon globale, les formations du champ *Santé* inscrivent leur organisation pédagogique dans le prolongement direct des dispositions réglementaires en vigueur qui leurs sont spécifiques dans le cas des formations de DFASM, DFASMa, DFASP et DFASO et qui sont communes à tous les masters dans le cas de STAPS-EOPS. Ainsi, les marges de manœuvre peuvent paraître limitées et favorisent des organisations pédagogiques très « tubulaires » ne profitant que de peu d'interdisciplinarité, de transversalité ou d'interfaces avec d'autres formations. Ce point est cependant à nuancer pour le *Certificat de capacité d'orthophoniste*. A l'exception du DFASP, la place laissée aux UE optionnelles est globalement trop réduite pour permettre aux étudiants d'être réellement les acteurs de la construction de leur propre formation.

Le recours à des pédagogies innovantes est variable selon les formations, plus marqué en DFASM, DFASO, DFASP et STAPS-EOPS qu'en *Certificat de capacité d'orthophoniste*. On note une utilisation assez générale de la simulation, ce qui est positif. De manière générale, les stages apparaissent bien organisés mais gagneraient à être plus ouverts à l'international.

La recherche est présente dans bon nombre de cursus notamment en DFASM à travers le cursus médecine-recherche, en DFASO ou en DFASP à travers la filière *Industrie-recherche* mais non dans la filière *Pharmacie hospitalière-Biologie médicale* très axée sur la préparation au concours d'internat et non sur la recherche hospitalière alors même que celle-ci a une place importante au CHU de Nantes. Globalement, les formations de santé doivent insister sur cet axe recherche si elles veulent, parallèlement aux praticiens de terrain, former des enseignants chercheurs, hospitalo-universitaires ou non, qui interviendront plus tard dans les différentes formations.

Un lien direct peut être fait avec la nécessité de développer l'enseignement des langues, ce qui participe aussi à la préparation des étudiants et étudiantes à envisager une mobilité internationale pour la réalisation de stages.

Le monde étudiant participe globalement aux choix pédagogiques à travers la commission pédagogique afférente à chaque formation mais devra être associé de façon plus importante dans l'évaluation de beaucoup des formations, y compris dans le master STAPS-EOPS, conformément à la réglementation.

Une réflexion importante et globale au champ, impulsée par les projets PIA (I-site, SFRI) est en cours pour l'évolution de l'organisation pédagogique avec notamment un développement plus ambitieux des approches par compétences, et des mutualisations entre mentions.

Il pourrait aussi y avoir une place plus importante faite à l'apprentissage voire au montage de formations en alternance pour certaines mentions qui s'y prêtent bien (STAPS-EOPS en particulier). Les mutualisations d'UE entre mentions sont aussi très inégales, avec certaines réussites (e.g. Parcours Recherche en sciences et Technologie pour les étudiants en DFASM et DFASP), alors qu'elles semblent plutôt réduites en général entre les formations du champ.

Traits caractéristiques du pilotage de cet ensemble de formations

L'enseignement des formations de DFASM, DFASP, DFASO et DFASMa est assuré majoritairement par des personnels hospitalo-universitaires. Les intervenants non universitaires sont souvent moins nombreux mais choisis judicieusement au regard de leur expertise en relation avec le programme de la formation. Les enseignements du master STAPS-EOPS sont assurés principalement par des enseignants-chercheurs ainsi que par des professionnels extérieurs.

Le pilotage est différent d'une formation à l'autre et semble fonctionnel et adapté à chaque formation. Il y a un référent par année ce qui semble adapté aux besoins. Pour le DFASO, le pilotage est assuré également par le doyen et vice-doyen. Le rôle de la commission de pédagogie se réduit seulement à valider les décisions prises par ces derniers. L'organisation pédagogique du grade master *Certificat de capacité d'orthophoniste* repose sur une part importante de contractuels et ceci interroge sur la stabilité à long terme du pilotage de cette formation. Ce fonctionnement reflète de fait un manque de moyens humains pérennes pour cette formation, qu'il conviendrait donc de renforcer.

Un système d'auto-évaluation de l'enseignement et des stages est parfois mis en place mais il n'a rien de systématique au niveau du champ. En particulier, ce dispositif fait défaut pour le DFASO. Les conseils de perfectionnement sont peu formalisés, à l'exception du master STAPS-EOPS où il devra être complété par la présence de professionnels. Les jurys ainsi que les modalités de contrôles des connaissances sont conformes aux attentes.

Le champ est piloté par un préfigurateur, nommé par le président, qui s'appuie sur un secrétaire général et sur un directoire faisant siéger les responsables des différentes composantes. Même si cela ne s'est pas encore traduit par des réalisations concrètes, il s'agit d'un dispositif tout à fait pertinent qui permet aux acteurs du champ de travailler ensemble pour définir un projet commun et mettre en place un réel pilotage au niveau du champ.

Traits caractéristiques des dispositifs d'assurance qualité s'appliquant à cet ensemble de formations

L'ensemble des six formations du champ produit des données claires sur les effectifs et les met à disposition des étudiants. Ces données sont collectées par la Direction des études et de la vie universitaire. Le recrutement pour le master STAPS-EOPS s'effectue soit sur la plateforme *eCandidat* (Brest, Rennes) ou SURF (Nantes). Pour le *Certificat de capacité d'orthophoniste*, il se fait via la plateforme *Parcours Sup*. Dans les deux cas, les modalités sont clairement affichées et transparentes. En ce qui concerne les quatre DFA, les effectifs sont directement liés au nombre de clausus de la 1^{ère} année des études de santé (PASS/PACES). L'attractivité n'est pas mesurée pour toutes ces formations, du fait de la sélectivité en amont.

Les six formations suivent l'évolution des effectifs et la réussite des étudiants mais, dans certains cas, elles nécessitent d'être analysées plus finement, notamment pour les différents parcours du master STAPS-EOPS, et pour DFASP, où il existe des variations d'effectifs non expliquées.

L'analyse du devenir des diplômés est globalement absente, alors que ces informations sont fondamentales pour permettre le suivi des implantations des diplômés (DFASO, DFASP, *Certificat de capacité d'orthophoniste*), ou la poursuite d'études dans d'autres établissements ou en recherche (DFASM, *Certificat de capacité d'orthophoniste*). Les formations STAPS-EOPS et DFASMa font exception, en fournissant des données détaillées et analysées, produites par le Service universitaire d'insertion et d'orientation (pour le master STAPS-EOPS) ou le Conseil de l'ordre des sages-femmes, le Centre animation ressources d'information sur la formation / Observatoire régional emploi formation (pour le grade DFASMa).

Toutes les formations de ce champ ont mis en place un processus d'amélioration continue basé sur l'évaluation des enseignements, des stages et de la formation par les étudiants, à l'exception du DFASO. Cette évaluation est analysée et discutée par les équipes pédagogiques et autres instances adéquates, de façon satisfaisante pour DFASP, DFASMa, *Certificat de capacité d'orthophoniste*, mais ce processus devra être affirmé et systématisé cependant pour DFASM, et le master STAPS-EOPS.

Un conseil de perfectionnement ou son équivalent est pleinement opérationnel pour le master STAPS-EOPS, le DFASMa et *Certificat de capacité d'orthophoniste*, et se réunit au moins une fois /an (STAPS-EOPS, DFASMa), voire une fois/semestre (*Certificat de capacité d'orthophoniste*).

Pour le DFASP, un conseil de perfectionnement existe pour les parcours *Officine* et *Industrie* mais reste à améliorer ; en revanche cette instance devra intégrer les parcours *Pharmacie hospitalière-Biologie médicale*. Pour le DGFASM, le conseil de perfectionnement devra être formalisé. Enfin, pour le DFASO, il n'existe aucun dispositif mis en œuvre pour l'évaluation des enseignements, des stages et de la formation, ni d'autoévaluation pilotée par l'établissement, et le Conseil de perfectionnement, pourtant indispensable, est absent.

Synthèse des résultats constatés dans les formations (réussite, insertion, poursuites, etc.)

Comme souvent pour les formations de santé, le franchissement de la première année permet de suivre un cursus qui globalement se poursuit avec peu de redoublements (réussites souvent supérieures à 80, voire 90 %) et semble-t-il (ce qui mériterait d'être analysé) avec peu d'étudiants en réorientation. Paradoxalement, le cursus de DFASP, qui obéit à cette logique, fait exception avec des effectifs assez fluctuants d'une année sur l'autre (de l'ordre de 30 %) et des taux de réussite variant entre 70 et 90 %, sans que les causes de ces variations ne soient explicitées.

Les informations fournies permettent de considérer que l'insertion professionnelle se fait correctement mais il serait important que le suivi des diplômés une fois qu'ils sont insérés dans le milieu professionnel soit réalisée par l'ensemble des formations afin de disposer d'un état des lieux complet sur cette dimension. Cette analyse pourrait aussi se baser sur des données fournies par les ordres professionnels liés aux professions de santé.

La possibilité d'un double cursus (à ne pas confondre avec une simple formation complémentaire) est vue essentiellement à travers le prisme « professionnel de santé-recherche » ; il pourrait être intéressant que des conventions soient signées avec d'autres établissements comme des écoles d'ingénieurs ou écoles de commerce pour permettre à une partie des étudiants du champ de formation *Santé* de s'inscrire dans cette logique qui participe aussi à une meilleure insertion professionnelle du fait de la maîtrise d'une double culture.

Conclusion

Principaux points forts

- Des formations bien construites par rapport à leurs objectifs avec notamment une bonne articulation de la formation théorique et pratique pour l'acquisition des compétences.
- Des taux de réussite globalement très satisfaisants.
- Un très fort adossement à la recherche, de la molécule jusqu'à la clinique.
- Une place importante des stages dans les formations.
- Une mise en synergie réelle entre composantes pourtant distinctes associée à un pilotage au niveau du champ de plus en plus effectif.
- Un recours assez généralisé à la simulation.

Principaux points faibles

- Un manque de dispositifs d'autoévaluation et de suivi des étudiants et des diplômés au niveau du champ
- Une hétérogénéité de pilotage des formations et une absence de conseils de perfectionnement fonctionnels et conformes aux textes
- Des UE optionnelles trop peu nombreuses pour permettre la construction des parcours personnalisés
- Une ouverture à l'international encore insuffisante
- Un environnement socio-économique encore trop peu exploité

Recommandations

Le positionnement du champ *Santé* de l'Université de Nantes dans son environnement est correct même s'il pourrait véritablement gagner à développer plus en profondeur ses relations avec le monde socio-économique en lien avec ses objectifs. Ceci pourrait permettre de développer encore les possibilités de stages et de favoriser les débouchés des étudiants.

Le positionnement recherche très favorable devrait être mieux pris en compte par certaines formations qui le sous-utilisent encore (DFASMa, *Certificat de capacité d'orthophoniste*).

De façon connexe, ce champ a un très fort potentiel de développement à l'international qu'il conviendra d'exploiter de façon plus volontariste, en généralisant les enseignements d'anglais, en créant un vivier d'établissements partenaires et en offrant plus de possibilités de séjours à l'étranger. Dans ce contexte la participation à un réseau Erasmus + est un atout à exploiter pleinement.

Les perspectives présentées pour l'évolution du champ offrent de réelles potentialités d'optimiser son organisation pédagogique autour d'objectifs ambitieux : mutualisation de parcours, ouverture à l'apprentissage, généralisation de l'approche par compétences et des pédagogies innovantes, formation continue. Le fait que les acteurs des différentes formations du champ aient déjà des instances de dialogue où construire ce projet commun est encourageant et il est recommandé de continuer les efforts pour faire converger les projets pédagogiques.

Les formations du champ, de par leur positionnement et leur construction, sélectionnent de très bons étudiants et offrent des possibilités d'insertions professionnelles très favorables. Elles affichent donc d'excellents taux de réussite et d'insertion. Ainsi, il serait intéressant de mettre en place des dispositifs plus fins d'analyse du devenir des diplômés et des performances des formations, autorisant ainsi un pilotage d'une transition vers les objectifs ambitieux précédemment évoqués.

Le champ Santé de l'Université de Nantes coordonne un processus d'amélioration continue impulsé par l'établissement. Dans ce processus, les résultats sont analysés dans chaque composante puis discutés au niveau du champ. Il faudra veiller à ce que ce dispositif soit opérationnel dans le fonctionnement du nouvel établissement expérimental en cours de création.

Pour préparer cela de façon optimale, la mise en place de conseil de perfectionnement sera indispensable au pilotage de ces formations tandis que les évaluations des enseignements devraient être renforcées et organisées de façon systématique. La pérennisation de certains contrats pour le master grade *Certificat de capacité d'orthophoniste* devrait permettre de stabiliser l'équipe de pilotage. De façon plus globale les différentes actions mises en place pour un pilotage coordonné au niveau du champ, et qui préfigurent le prochain établissement expérimental sont une forte plus-value qu'il convient de faire fonctionner pour piloter les projets ambitieux qui sont annoncés.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER GRADE CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

La master grade *Certificat de Capacité d'Orthophoniste* est une formation professionnalisante organisée par le Centre de formation universitaire en orthophonie (CFUO), composante de l'Université de Nantes. Les enseignements sont conformes au Décret n° 2013-798 du 30 août 2013 (B.O N° 32 du 5 septembre 2013). A la fin de la formation les étudiants obtiennent le grade master. Son objectif principal est l'obtention du Certificat de capacité d'orthophoniste, diplôme universitaire, indispensable à l'exercice de la profession d'orthophoniste.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

L'enseignement est dispensé au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Médecine de l'Université de Nantes et la formation se déroule sur 10 semestres. Concernant l'organisation des enseignements, ni le volume horaire total d'enseignement par semestre, ni la répartition en cours magistral (CM)/ travaux dirigés (TD) ne sont indiqués alors que ces informations auraient été pertinentes.

L'examen du détail révèle des écarts par rapport au décret n° 2013-798 du 30 août 2013 et l'étude de la maquette laisse suggérer que ces écarts pourraient être consécutifs à la mutualisation avec d'autres composantes, comme indiqué dans le dossier, sans toutefois que ces mutualisations ne soient détaillées ni que ces écarts soient argumentés. Le volume horaire attendu des stages n'est pas respecté et le manque s'élève à 200 h (ou 52 demi-journées). Ces écarts mis à part, les enseignements sont globalement conformes aux directives du décret.

Les modalités d'enseignement sont classiques. Ni les pédagogies innovantes ni l'utilisation d'outils numériques ne sont mentionnées dans le dossier, ce qui laisse supposer que ces outils ne sont pas mobilisés par la formation. Les unités d'enseignement (UE) transversales mentionnées sont les UE figurant au référentiel formation. L'offre d'UE optionnelles est relativement réduite pour permettre aux étudiants de réaliser un réel choix.

Les stages sont bien organisés et suivis. Il est intéressant de voir que des stages à l'international sont possibles. Malgré un dispositif en développement les stages à l'étranger restent limités à un petit nombre d'étudiants (deux étudiants en cinq ans).

Les dispositifs mis en place pour les étudiants ayant des contraintes particulières sont détaillés et apparaissent fonctionnels et efficaces. Les dispositifs d'aide à la réussite, de mise à niveau ou de tutorat, ne sont pas décrits. Ils semblent confondus avec les dispositifs mis en place par l'UFR, sans qu'il soit possible d'en évaluer l'adaptation spécifique aux étudiants en orthophonie ni le bénéfice qu'ils pourraient en tirer, ce qui est regrettable;

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le partenariat naturel avec le centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes mis à part, l'environnement socio-économique et culturel est peu détaillé et semble peu étoffé. Hormis le regroupement avec les universités voisines, imposé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Industrie pour le recrutement Parcoursup, la nature des liens et des partenariats évoqués avec les autres Centres de formation universitaires en orthophonie (CFUO, hors CCFUO) ne sont pas détaillés. Les partenariats avec des laboratoires ne sont pas non plus détaillés. Le rapport mentionne l'existence d'un stage dans un laboratoire de recherche de l'Université de Nantes sans davantage de précision, ce qui empêche toute appréciation du dispositif mis en place pour le suivi et l'évaluation de ce stage.

Des passerelles possibles vers les laboratoires de recherches décrits dans le document du master santé de l'UFR ne semblent pas intégrer la formation des orthophonistes alors que les liens avec kinésithérapie et STAPS sont mis en valeur dans ce rapport.

Pilotage de la formation

La composante est dirigée par un professeur universitaire-professeur hospitalier ORL du CHU de Nantes. Il est secondé par deux directrices pédagogiques et d'une directrice des stages cliniques, orthophonistes.

Bien que l'une d'entre-elles soit membre d'un laboratoire de recherche, il semble qu'aucune ne bénéficie d'un statut universitaire. L'équipe est complétée par trois membres "au sein du secrétariat pédagogique" sans que l'on mentionne s'ils sont spécifiquement attachés à la composante. L'équipe de pilotage composée de plusieurs contractuels ou contrats à temps partiel semble fragile. La pérennisation de certains contrats pourrait permettre de stabiliser l'équipe en place. Une universalisation de l'équipe pourrait notamment favoriser la mise en place des stages "recherche".

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement indiquées. La participation des étudiants aux commissions pédagogiques à la fin de chaque semestre, clairement décrite.

Le statut, la qualité et la quotité d'heures réalisées par les membres de l'équipe pédagogique sont renseignés pour l'année 2017-2018. Les vacataires professionnels, représentent 79,1 % des enseignants et assurent 72,1 % des enseignements contre 17,9 % d'intervenants académiques pour 25,6 % des enseignements. Ce dernier pourcentage, bien que faible pour une formation au niveau master, reste honorable pour une formation professionnalisante. La part des intervenants professionnels orthophonistes n'est pas indiquée alors que ce point aurait mérité une attention particulière.

Suivi des étudiants

Le recrutement s'effectue de façon conforme au décret n° 2013-798 du 30 août 2013. Le taux de réussite pour chaque année est excellent (entre 91,3 % et 97,6 % en 2018-19 ce qui correspond à un effectif d'un à quatre étudiants en échec sur 44-48 selon les années).

Le constat d'une demande croissante de professionnels sur le marché du travail ne saurait justifier l'absence de statistiques sur le suivi des étudiants diplômés ni sur le pourcentage poursuite d'études pour une formation de grade master.

L'évaluation des enseignements est complète pour 2018-2019. Le taux de réponse moyen est de 44 %. Elle fait apparaître un taux global de satisfaction honorable très honorable, entre 85 % et 95 % de satisfaction sur les items généraux.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un bon taux de réussite.
- Une bonne insertion professionnelle.
- Une formation pratique solide (stages).
- Une bonne participation des étudiants à la Commission pédagogique et scientifique.

Principaux points faibles :

- Un manque d'enseignants titulaires dans l'équipe de pilotage.
- Une interface trop faible avec la recherche.
- Un manque d'informations sur plusieurs items du dossier qui trahit le niveau d'autoévaluation perfectible.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le *Certificat de capacité d'orthophoniste* portée par l'Université de Nantes présente un bon taux de réussite et une bonne insertion professionnelle de ses diplômés. Cependant, le manque de permanents dans l'équipe pédagogique et notamment dans l'équipe de pilotage représente un risque pour la pérennisation de la formation.

Il serait nécessaire d'étoffer l'équipe de pilotage avec des titulaires et/ou associés, ce qui permettrait sans doute de résoudre les fragilités évoquées plus haut et de renforcer les partenariats (académiques, hospitaliers, avec des établissements médico-sociaux).

Il serait également intéressant de développer les pédagogies innovantes de parfaire les méthodes d'évaluation des connaissances et de mettre en place des méthodes d'évaluation des compétences décrites dans le décret.

MASTER GRADE DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

La présentation de la formation reprend l'arrêté du 11 mars 2013 relatif à l'organisation de la formation en vue du Diplôme d'Etat de sage-femme et est conforme à la réglementation.

Le caractère professionnalisant est bien identifié. En terme de compétences, les acquis récents concernant l'élargissement de la vaccination, ainsi que la pratique de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse (2016) ne sont pas notés par contre il est à soulever l'axe développé concernant la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences sexistes.

Les lieux d'enseignement et de stage sont bien identifiés et correspondent aux besoins de la formation.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs de la formation figurant dans le document reprennent ceux décrits dans le référentiel métier et compétences de la sage-femme qui est paru en 2010. Une approche centrée sur une vision plus globale de la profession en tant qu'acteur de premier recours en santé gynécologique de la femme, avec l'ajout des compétences acquises récemment (accès à l'IVG médicamenteuse, vaccination élargie) serait pertinente.

Dans les annexes, les objectifs de chaque stage du second cycle sont clairement détaillés. Globalement, les informations transmises aux étudiants sont satisfaisantes.

L'organisation du second cycle (semestrialisation, contenu et validation des unités d'enseignements obligatoires) est conforme aux textes réglementaires. La validation de l'année reste annualisée, tant sur le plan théorique que clinique. Le parcours personnalisé, qui correspond aux "unités d'enseignement (UE) libre" est crédité de cinq crédits ECTS; il représente moins de 10 % des enseignements théoriques, ce qui est classique.

Le nombre d'heures en présentiel par UE (cours magistraux (CM), travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD)) est noté mais les modalités d'évaluation (épreuves écrites, orales, travaux personnels) ne sont pas identifiées et il n'est pas fait état de document récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances et compétences (MCCC) validées par les instances facultaires et universitaires, ce qui est un manque évident du dossier.

Les moyens pédagogiques utilisés au cours de la formation gagneraient à être davantage explicités. Le dossier présenté ne fait pas mention de modalités pédagogiques telles que l'approche du raisonnement clinique, la classe inversée, d'éventuels enseignements hybrides, le recours possible à l'Environnement numérique de travail (ENT) de l'université. Il est seulement mentionné : cours mis à disposition sous format numérique.

L'approche par simulation, basse ou haute fidélité, est bien identifiée. Toutefois, le nombre d'ateliers de simulation organisés au SIMU du Pôle Santé universitaire est faible (deux séances sur le cycle). Il n'est pas fait mention de la pratique d'Examens cliniques objectifs structurés (ECOS). Il ne figure aucun élément sur le contenu du Certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT).

Les données concernant la réalisation du mémoire manquent de précisions sur le nombre d'heures consacrées à chaque étape de sa réalisation (émergence des sujets, apport méthodologique sur la recherche qualitative ou quantitative par exemple). Cependant, chaque année, la qualité des mémoires présentés est soulignée par une large diffusion (présentations à des journées professionnelles, publications), ce qui est très positif pour la valorisation des travaux des étudiants.

La mutualisation d'enseignements est maintenue à travers la mise en place du service sanitaire mais les modalités de l'interdisciplinarité ne sont pas détaillées. Le partenariat avec l'odontologie et la pharmacie est un élément positif à souligner.

Il n'est pas mentionné d'UE d'approfondissement en vue de l'accès à un master recherche, ni d'acquisition de compétences additionnelles (anglais, C2i métiers de la santé).

L'organisation des stages (nombre d'heures, planification) est en accord avec la réglementation. Dans un contexte de saturation des lieux de stage, l'organisation mise en place par l'école est la plus efficiente possible. Le stage intégré, en adéquation avec le projet professionnel de l'étudiant, est une bonne mesure. Son organisation selon quatre schémas est détaillée dans les annexes.

L'encadrement pédagogique sur le terrain (Centre hospitalier universitaire (CHU) et hors CHU) par les sages-femmes enseignantes est une valeur ajoutée à l'apprentissage clinique. Ce dispositif permet non seulement de garantir un suivi des apprentissages, mais aussi de maintenir des relations constructives avec les établissements de santé environnants.

Les outils de validation des stages correspondent aux attendus d'une formation professionnalisante ; ils pourraient faire également l'objet de réflexions pédagogiques afin de faire évoluer les critères de validation. La convention de stage utilisée répond aux exigences réglementaires.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La localisation géographique de l'école est un atout pour la formation, les étudiants sages-femmes pouvant bénéficier des infrastructures du campus, ainsi que de celles de la ville. Les liens avec les autres instituts de formation du Centre hospitalier régional et universitaire (CHRU) ne sont pas détaillés. Par contre, il est fait état des liens nombreux et constructifs entre les différentes écoles de sages-femmes soit de la même région (Angers), soit d'autres régions (Tours, Poitiers, Brest, Limoges et Caen). Les travaux menés conjointement par ces structures sont en adéquation avec ceux de la Conférence nationale des enseignants en maïeutique et du Centre national d'appui. Des liens avec l'International *Confederation of Midwives* sont également à noter et apportent une ouverture sur la formation mise en place dans d'autres pays.

Il est fait état de lien avec les laboratoires de recherche seulement pour les étudiants inscrits en double cursus (master science et santé). Leur nombre n'est pas mentionné. Globalement, l'environnement Recherche est limité et gagnerait à être renforcé.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

L'insertion professionnelle est très satisfaisante : les diplômés des huit dernières années ont tous un emploi. Le document joint en annexe sur l'analyse des facteurs d'insertion professionnelle est particulièrement intéressant: il objective un taux d'insertion professionnelle supérieur à la moyenne nationale, même si une recrudescence des contrats à durée déterminée (CDD) est à noter. La possibilité de suivre un stage à l'étranger est offerte aux étudiants mais les effectifs en bénéficiant ne sont pas mentionnés. Il s'agit surtout de stages hors métropole, dans les départements et régions d'Outre-Mer (DROM) où le système de santé y est identique. Cependant, les caractéristiques des populations prises en charge sont très différentes de celles de la population métropolitaine et ces stages sont toujours très enrichissants. Aussi, proposer des stages hors de France serait intéressant pour ouvrir des perspectives sur d'autres systèmes de santé.

Pilotage de la formation

Le pilotage de l'école correspond à celui d'une école hospitalière. Le seul élément de gouvernance identifié est le Conseil technique.

Les enseignants universitaires réalisent 18 % des enseignements théoriques et les sages-femmes enseignantes, 55 % ; les 27 % restants sont assurés par des enseignants professionnels, non académiques. Il est regrettable que les diplômés des sages-femmes enseignantes et de la directrice ne soient pas mentionnés. La quotité d'enseignement dispensé par des enseignants non universitaires est à confronter aux exigences d'une formation reconnue au grade master.

Le personnel administratif est réduit à une seule personne, ce qui laisse à penser que de nombreuses activités administratives et organisationnelles sont assurées par les sages-femmes enseignantes.

Une sage-femme enseignante est identifiée comme référente d'année, ce qui est représenté un point d'ancrage pour les étudiants et est un atout.

Le rôle du directeur technique n'est pas explicité. Il n'est pas fait état des modalités de validation de la composition des jurys de semestre.

Le dossier d'évaluation externe ne mentionne pas la participation de la directrice à certaines instances facultaires ou universitaires (Conseil de gestion de l'unité de formation et de recherche (UFR) de médecine, Commission des études, Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)). Sa participation au conseil de gestion de la faculté de médecine est toutefois retrouvée dans le compte-rendu du dernier Conseil technique.

Le dispositif d'évaluation de la formation théorique et clinique existe, mais n'est pas détaillé et il n'y a pas de document joint en annexe pour en apprécier la plus-value. Il n'apparaît pas le taux de participation des étudiants. Même si les grilles d'évaluation sont anonymes, une évaluation en ligne serait sans doute plus pertinente.

L'autoévaluation mentionnée dans le document ne correspond pas à ce qui est attendu d'une autoévaluation facultaire et il s'agit plutôt d'un bilan d'activités à travers la tenue du Conseil technique.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Les effectifs retrouvés sont en adéquation avec le numerus clausus qui est de 28. L'absence de soutenance du mémoire entraîne la non validation du Diplôme d'Etat et cette mesure explique sans doute le faible nombre de diplômés en 2019. Ce point est de plus en plus fréquent et se retrouve dans toutes les écoles de France. Par contre, le nombre d'inscrits pédagogiques en cinquième année ayant validé leur diplôme en 2020 interroge mais il s'agit probablement d'une erreur de saisie (2).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une organisation très structurée des stages et de la formation clinique avec des objectifs clairs et un livret complet.
- Un encadrement clinique des étudiants sur le terrain par les sages-femmes enseignantes très satisfaisant.
- Un bon taux de réussite au diplôme d'État.
- Un enseignement dédié aux violences faites aux femmes construit en interdisciplinarité.

Principaux points faibles :

- Une participation trop faible de l'école aux instances et procédures facultaires.
- Un manque d'explicitation des modalités de contrôle des connaissances et compétences dans le dossier d'autoévaluation.
- Des dispositifs d'acquisition de compétences additionnelles trop peu développés notamment en recherche.
- Un recours insuffisant à la simulation haute fidélité.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation proposée répond aux attentes et la qualité de l'enseignement et de l'accompagnement des étudiant permet de bons taux de réussite.

Plusieurs axes pourraient être développée pour renforcer la formation et l'inscrire pleinement dans un cadre de fonctionnement de master (notamment par le biais des MCCC, de la création d'un contrat pédagogique pour les étudiants en difficulté, la proposition d'une UE engagement). Les liens avec l'université et plus spécifiquement avec la faculté de médecine seraient à renforcer, ainsi que l'ouverture sur les parcours recherche. La formation pourrait aussi s'appuyer sur les liens créés à l'international pour offrir des terrains de mobilité.

MASTER GRADE DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales* (DFASM), deuxième cycle des études médicales, a pour objectif l'acquisition de compétences centrées sur la clinique et la thérapeutique, et prépare aux fonctions d'interne (troisième cycle des études médicales).

La formation se déroule sur trois années semestrialisées, et alterne des enseignements facultaires et des stages, par roulement d'un mois.

Les enseignements ont lieu aux Facultés de médecine et de pharmacie de l'université de Nantes, au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes, et au Centre hospitalier de La Roche-sur-Yon pour certains stages.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Le deuxième cycle de études médicales est organisé en semestres sur trois ans (semestres 7 à 12 des études médicales). La formation alterne, chaque année, quatre cycles d'un mois d'enseignement à temps plein et un mois de stage hospitalier à temps pleins (hors période estivale). Cette organisation, qui semble être appréciée des étudiants, permet une meilleure immersion dans les services hospitaliers par rapport à une organisation « classique » avec stage le matin et cours l'après-midi. Cela conduit cependant à doubler le volume horaire d'enseignement, les cours étant répétés pour deux demi-promotions.

La liste des unités d'enseignement (UE), de leurs volumes horaires, modalités de validation et crédits (ECTS) acquis est présentée, mais, il est regrettable que le détail des modalités pédagogiques ne soit pas toujours précisé, ni les objectifs en termes de compétences. Il faut cependant noter que les études médicales doivent désormais intégrer l'examen clinique objectif et structuré (ECOS) dans le cadre de la réforme du second cycle. Il est remarquable que celui-ci soit déjà en place à l'Université de Nantes, compte tenu des contraintes organisationnelles pour la mise en place de ce type d'épreuves avec ces effectifs d'étudiants.

Par ailleurs, les étudiants entrant en DFASM1 bénéficient lors de la réunion d'accueil d'une présentation précisant les attendus généraux en termes de connaissances et de compétences, ainsi que l'organisation du deuxième cycle. Il est intéressant de noter que la formation fait appel pour partie à des outils pédagogiques innovants (classes inversées, simulation « *in vivo* » avec des comédiens, simulation sur mannequins basse ou haute-fidélité, ...) même si la majorité des enseignements reste sous une forme plus classique.

Le centre de simulation (SIMU) est un atout permettant d'intégrer la simulation dans des enseignements variés, notamment avec l'intervention de comédiens pour la simulation relationnelle et, alors que le recours à ce centre est actuellement principalement dédié au troisième cycle il pourrait être renforcé pour les étudiants de second cycle.

Le programme des enseignements qui suit celui des épreuves classantes nationales (ECNi) est complété de façon pertinente par un enseignement spécifique pour la lecture critique d'article (LCA), ainsi que des conférences hebdomadaires de préparation à ces épreuves. Des annales et des corrigés pour des épreuves d'entraînement sont aussi disponibles sur la plateforme numérique de l'université.

L'organisation des stages est bien formalisée, avec notamment une commission des stages, et des responsables bien identifiés. La plupart des stages sont réalisés au CHU de Nantes, mais certains sont aussi assurés dans un établissement hospitalier ainsi que dans des cabinets de médecine générale (tous les étudiants de troisième année (DFASM3) effectuent un stage en médecine générale). Une charte est signée, les objectifs pédagogiques doivent être précisés aux étudiants en début de stage et des procédures sont identifiées pour résoudre des difficultés lors des stages. Actuellement, la formation ne propose pas de portefeuille de compétences et de connaissances pour les stages, alors que ces dispositifs pourraient aider les étudiants à suivre leur apprentissage pratique. Les porteurs de la formation en sont conscients et indiquent que ce point est à l'étude.

Les UE de DFASM sont spécifiques aux études de médecine et ne sont pas mutualisées avec d'autres formations. Les étudiants ont la possibilité d'acquérir des compétences ou des connaissances complémentaires par le biais d'UE optionnelle (par exemple anglais, coaching), ou d'avoir un double cursus médecine-recherche à travers

un master. Les étudiants sont inscrits de facto en première année de master *Biologie-santé*, parcours *Sciences et santé*, incluant une UE *Introduction à la recherche* obligatoire pour valider le deuxième cycle des études médicales. Les étudiants bénéficient d'une équivalence importante (24 crédits ECTS pour la validation du DFASM) pour valider leur première année de master (M1), et poursuivre plus tard en deuxième année de master (M2) et en doctorat d'université.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La formation médicale portée par l'UFR de Médecine et techniques médicales est assurée en partenariat avec le CHU de Nantes. Il s'agit de la seule formation en médecine de l'établissement, qui assure aussi des formations en odontologie et pharmacie. Au niveau régional « Grand Ouest », plusieurs autres formations en médecine existent (Tours, Angers, Rennes et Brest), ces universités interagissent d'ailleurs dans le cadre du regroupement HUGO (structures Hospitalo-Universitaires du Grand Ouest). Le positionnement ou la comparaison des formations de DFASM est difficile et dépend des critères utilisés. En termes de pourcentage d'étudiants classés dans les 500 premiers aux ECNi (qui concerne plus directement la formation en deuxième cycle), l'UFR de médecine de Nantes se place 15e en France, derrière Rennes, mais devant Brest, Tours et Angers. Bien qu'essentiellement tournée vers les compétences cliniques, la formation bénéficie d'un environnement scientifique riche, avec de nombreux instituts et unités de recherche, et un CHU très réputé pour la recherche clinique. On notera aussi la possibilité d'un parcours recherche avec un master, et une école doctorale *Biologie-santé*. L'environnement en termes de structures de soins tant publiques (CHU de Nantes) que privées (Institut de Cancérologie de l'Ouest, et d'autres établissements) est dynamique.

L'UFR de médecine de Nantes est associée aux autres UFR de médecine et aux CHU du Grand Ouest (regroupement des structures « Hospitalo-Universitaires du Grand Ouest », HUGO) avec un certain nombre d'actions concertées, mais aucune ne semble spécifique à la formation en DFASM. Des partenariats ERASMUS permettent chaque année à une dizaine d'étudiants de première année (DFASM1) ou deuxième année (DFASM2) d'effectuer un semestre ou une année dans six universités étrangères, alors que des étudiants de ces établissements sont accueillis à Nantes. Des étudiants européens de plusieurs autres universités sont aussi accueillis en stage via d'autres partenariats. Il existe aussi la possibilité d'effectuer des stages d'été à l'étranger (une quinzaine de pays en 2018, par exemple). Des échanges d'enseignants ne sont pas mentionnés.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Les taux de réussite sont très élevés et stables (plus de 94 % en moyenne pour chaque année) comme souvent en deuxième cycle des études médicales. Il est noté qu'aucune réorientation n'a eu lieu. Il est noté que tous les étudiants poursuivent leurs études en troisième cycle, mais seules les inscriptions en diplôme d'études spécialisées (DES) dans l'établissement sont données, ce qui ne permet pas d'apprécier si certains étudiants arrêtent leurs études médicales avant l'internat (ce qui devrait en tout état de cause rester exceptionnel). Une enquête comprenant aussi les étudiants qui effectuent leur troisième cycle dans un autre établissement à l'issue des ECNi pourrait être réalisée afin d'étudier le devenir des étudiants formés en deuxième cycle (spécialités, emploi, poursuite d'étude en doctorat d'université, par exemple).

Pilotage de la formation

Les équipes pédagogiques impliquées dans les enseignements sont importantes et comprennent majoritairement des enseignants hospitalo-universitaires (titulaires ou non-titulaires), mais aussi des praticiens hospitaliers ou contractuels du CHU de Nantes. L'encadrement des stages implique aussi de nombreux hospitalo-universitaires et d'autres professionnels. L'organisation du pilotage de la formation est bien décrite, avec mention des responsables bien identifiés (sous l'autorité d'un vice-doyen à la formation), et des commissions qui se réunissent pour son organisation. L'organisation et la composition des jurys est fournie et est conforme.

Les enseignements sont évalués par les étudiants avec un questionnaire adapté d'un questionnaire validé, ce qui est un bon point, mais malheureusement à ce jour cette évaluation reste à l'initiative des enseignements et il est satisfaisant de voir qu'un caractère systématique est envisagé.

A cet effet, la formalisation d'un conseil de perfectionnement qui soit une entité définie, autonome des autres commissions (actuellement il s'agit de l'association de l'ensemble des commissions de l'établissement), permettrait de piloter ce renforcement de l'évaluation. Les stages sont évalués de façon obligatoire, en utilisant un outil mis au point par une association d'étudiants. Les évaluations sont remontées aux responsables pédagogiques ou à la commission des stages et prises en compte. Il serait pertinent de procéder à la généralisation et systématisation de l'évaluation de la formation par les étudiants. A cet effet, la formalisation d'un conseil de perfectionnement qui soit une entité définie, autonome des autres commissions (actuellement il s'agit de l'association de l'ensemble des commissions de l'établissement), permettrait de piloter ce renforcement de l'évaluation.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Les effectifs en DFASM sont en très légère augmentation sur quatre ans (en moyenne +5 étudiants par an, soit < 1% par an). Ces effectifs sont conditionnés par le *numerus clausus*. Le pourcentage d'étudiants validant leur année est supérieur à 94 % en moyenne. On note très peu de reprises d'étude (< 5 ans). Un nombre très limité d'étudiants est inscrit en formation continue (moins d'une dizaine par an en moyenne). On ne note pas de flux d'étudiants recrutés par passerelle entrante, mais l'arrêté du 14 avril 2020 relatif aux passerelles ne mentionne que l'admission en deuxième ou troisième année de la formation, et non en deuxième cycle.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une bonne intégration des étudiants au pilotage dans les instances (commission pédagogique des étudiants).
- Une formation solide, préparant bien les étudiants à l'ECN et à leurs futures fonctions d'interne.
- Une formation scientifique dans le cadre d'un M1 permettant l'accès à un M2 facilitée.
- Des ateliers de simulation avec des comédiens.

Principaux points faibles :

- Des dispositifs d'amélioration continue parfois fragiles : absence d'indicateurs permettant d'évaluer la performance de la formation, absence de généralisation de l'évaluation de la formation par les étudiants.
- L'usage du numérique et de la simulation sur mannequins encore limité.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation des étudiants en médecine est très encadrée par les textes et ses objectifs principaux sont la préparation aux fonctions d'interne qui demande un ensemble de compétences médicales important et la préparation aux ECNi. L'ensemble laisse relativement peu de marge pour adapter la formation. Néanmoins, on note ici la bonne préparation aux ECN proposée et l'intégration de l'UE de M1 au sein du second cycle qui est un élément intéressant pour initier les étudiants à la recherche, la mise en place précoce des ECOS . Cela pourrait être encore renforcé par une ouverture plus importante aux doubles cursus santé/sciences, aux années de césure pour M2 et à travers la proposition d'UE plus scientifiques qui pourraient être mutualisées avec d'autres formations de santé. Ceci entrerait pleinement dans la valorisation des parcours incluse dans la réforme du second cycle. Enfin, la mise en place d'un conseil de perfectionnement formalisé permettrait de produire et d'analyser les indicateurs de performance manquants dans le dossier.

MASTER GRADE DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques* (DFASO) comprend deux années d'études (soit quatre semestres) aboutissant à l'obtention de 120 crédits ECTS (*European credit transfert system*). Il prépare progressivement les étudiants, après l'obtention du diplôme de formation générale (DFGSO), à l'exercice autonome de leur future profession. Avant de rentrer dans la vie professionnelle, les étudiants auront à valider une année supplémentaire (troisième cycle court - TCC) et soutenir une thèse d'exercice. Les deux années du DFASO se composent d'enseignements sous forme de cours magistraux, d'enseignements dirigés et pratiques se déroulant à l'unité de formation et de recherche (UFR) d'Odontologie de Nantes mais une grande partie de la formation se fait sous la forme de stages cliniques où l'étudiant est mis en situation professionnelle au sein du CSERD (Centre de soins, d'enseignement et de recherches dentaires) du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

L'organisation de la formation est conforme aux attendus des textes réglementaires et laisse une large place à la pratique. Cependant, on peut regretter que les unités d'enseignement (UE) se déclinent presque exclusivement par disciplines cliniques et que la notion de compétences professionnelles à acquérir et, de ce fait, d'intégration des différentes disciplines au sein des UE ne soit pas présente. L'explicitation des connaissances et compétences attendues est limitée aux seules références aux textes réglementaires (Arrêté du 8 avril 2013).

Le cursus comprend des UE communes à l'ensemble des étudiants et des UE libres, les étudiants devant valider une UE libre par année de DFASO. Ces dernières sont relativement peu nombreuses (10 UE libres dont le contenu n'est malheureusement pas détaillé) laissant à l'étudiant peu de possibilités de construire un parcours personnalisé et d'acquérir des compétences additionnelles. Il est également à noter que ces UE libres n'ouvrent pas droit à des crédits ECTS, ce qui ne paraît pas conforme. Cependant il apparaît très pertinent que l'étudiant puisse au moyen de ces UE libres valider des UE de première année de master (M1) et que des enseignements de lecture critique d'articles soient intégrés à la formation. Ces éléments contribuent à favoriser l'initiation à la recherche.

Les UE sont présentées dans le livret étudiant avec le contenu des enseignements, leurs volumes horaires, les crédits ECTS correspondants, les modalités d'enseignement (cours magistraux (CM), enseignements dirigés (ED), travaux pratiques (TP) ainsi que les modalités d'évaluation de l'étudiant. Il est surprenant de noter que toutes les UE sont validées seulement au moyen d'écrits même lorsque ces dernières comportent des travaux pratiques.

Le volume horaire du stage clinique odontologique est conforme aux textes réglementaires (cinq demi-journées hebdomadaires). Lors de ce stage, les étudiants travaillent en binômes auprès des patients, encadrés par des enseignants référents. Il est à souligner que le stage est évalué au moyen d'un carnet de stage mis en place récemment et qui permet de suivre les étudiants sur les trois années de leur apprentissage clinique (DFASO et troisième cycle court (TCC)). L'évaluation de l'étudiant se fait au moyen de ce carnet de stage. Certaines disciplines, comme l'*Odontologie conservatrice- endodontie* (OC-Endo) et l'*Odontologie chirurgicale*, évaluent la qualité des actes réalisés par les étudiants au moyen de grilles d'évaluation. Seule l'UF OC-Endo affiche clairement aux étudiants le nombre d'actes qu'il faut réaliser au cours de l'année pour valider son stage. Outre le stage clinique odontologique, d'autres stages hors odontologie sont organisés avec des services hospitaliers, ce qui est très pertinent. On peut cependant regretter que dans le carnet de stage, aucun objectif ni attendu d'apprentissage ne soient clairement annoncés à l'étudiant, ces stages étant de très courte durée. Un stage au laboratoire de prothèse est également proposé aux étudiants de première année (DFASO1) et cette initiative est appréciable.

L'utilisation des outils numériques et de la simulation, déjà développée au cours du *Diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO)*, se poursuit lors du DFASO où les étudiants bénéficient d'une formation clinique utilisant un procédé de conception et de fabrication assistée par ordinateur (CFAO) dans le cadre de l'enseignement de la prothèse.

Le Certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT) est organisé au cours de la deuxième année (DFASO2), ses modalités d'évaluation sont clairement expliquées dans le dossier. Il est à remarquer qu'un mini CSCT est organisé en première année (DFASO1) pour préparer les étudiants à l'épreuve de l'année suivante.

L'enseignement théorique est peu mutualisé avec les autres formations de santé, cependant des liens interprofessionnels existent lors des stages hospitaliers hors odontologie (DFASO1 et DFASO2) et lors de la formation et du stage dans le cadre du service sanitaire (DFASO1).

Il est remarquable de noter qu'un suivi attentif du parcours de l'étudiant est mis en place par plusieurs procédés : un référent enseignant par année, une ligne téléphonique dédiée aux étudiants en difficulté, des dispositifs d'aménagement pour les étudiants en situation de handicap en lien avec le service de santé universitaire, notamment.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'UFR d'Odontologie de Nantes possède de nombreux liens avec des services d'Odontologie non rattachés à des UFR d'Odontologie ainsi que des services hospitaliers de chirurgie maxillo-faciale et de stomatologie (Poitiers, Tours, Angers, Orléans, St Nazaire) contribuant ainsi à répondre aux besoins en santé bucco-dentaires de la population en zones sous-dotées en chirurgiens-dentistes.

Il existe également un lien pédagogique via la deuxième année de master (M2) *Signaux et images* en biologie et en médecine avec les universités de Rennes I, Angers et Brest.

L'UFR a également de forts liens avec la recherche en possédant dans ses murs une unité mixte INSERM RMeS (*Regenerative Medicine and Skeleton*). La présence d'une unité d'investigation clinique d'odontologie au sein du CSERD permet à tous les étudiants (et donc aux futurs professionnels) d'être impliqués dans des projets de recherche clinique

Il est à regretter que les échanges internationaux soient encore trop peu développés. Aucune information n'est donnée sur le nombre annuel d'étudiants sortants et rentrants bénéficiant de ces échanges et c'est un manque du dossier.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Une fois le DFASO validé, les étudiants poursuivent ensuite en TCC ou long (diplôme d'études spécialisées (DES)). Il n'y a donc pas d'abandon ni de réorientation en fin de DFASO. Environ 25 % des candidats nantais au concours de l'internat (16 à 18 candidats/an) poursuivent ensuite en DES. Aucune information n'est donnée dans le dossier en ce qui concerne le nombre d'étudiants qui sont susceptibles de suivre ensuite un parcours recherche (M2) puis doctorat d'Université).

Pilotage de la formation

La formation est essentiellement assurée par des enseignants hospitalo-universitaires d'odontologie assurant une triple fonction d'enseignement, de recherche et de soins. Peu de professionnels libéraux ou salariés semblent participer à la formation, ce qui en réduit la pertinence.

Le pilotage de la formation semble essentiellement assuré par le Doyen, son équipe de Vice-doyens, les deux chefs de service hospitalier ainsi que les responsables de départements. Cependant un responsable enseignant est désigné pour chaque année d'études et celui-ci semble faire le lien entre l'équipe de direction et les enseignants et les étudiants pour mettre en œuvre la formation. Une commission pédagogique est aussi affichée mais à la lecture du dossier, il semble que son rôle se limite à entériner les choix de l'équipe de direction plutôt que d'être force de proposition, ce qui serait regrettable.

Les jurys d'examen sont composés d'enseignants des différents départements ayant participé aux enseignements. Cependant, la composition précise des jurys n'est pas donnée dans le dossier.

La présence d'un conseil de perfectionnement est notée dans les statuts de l'UFR. Cependant il n'est fait à aucun moment allusion à ce conseil dans le dossier, ce qui interroge. De plus il est clairement affiché qu'il n'existe pour l'instant aucune évaluation des enseignements, ni des stages. Aussi il est très surprenant de lire dans le dossier que ce serait aux étudiants de s'emparer de ce problème, ce qui semble mettre en lumière la méconnaissance des porteurs de la formation quant aux textes réglementaires.

Aucun dispositif d'autoévaluation de la formation n'est mis en place actuellement. En particulier, il pourrait être intéressant de mettre en place une évaluation de la formation par les jeunes diplômés qui permettrait d'apprécier l'adéquation de la formation aux besoins en santé de la population.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Le nombre d'étudiants entrant en DFASO est stable sur les trois dernières années et est d'environ 90 étudiants. Le taux de redoublement en fin de DFASO1 et DFASO2 est faible, il varie selon les années entre 0 et 5 %. La totalité des étudiants en fin de DFASO poursuivent en TCC ou long (DES).

Il n'y a pas de données sur le suivi des étudiants après leur sortie de l'UFR. Il pourrait être proposé de mettre en place une évaluation du devenir des diplômés qui pourrait apporter des informations sur la démographie socio-professionnelle et le lieu d'implantation des jeunes diplômés de l'UFR de Nantes ainsi que sur l'évaluation globale de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une volonté affichée de formation à et par la recherche favorisée par une unité de lieu « enseignement-recherche-soins » et un bon adossement à la recherche.
- L'utilisation de la simulation virtuelle 3D dans les enseignements et formation à l'utilisation de la CFAO.
- La mise en place d'un système solide de suivi des étudiants et d'écoute en cas de difficultés.
- Des taux de redoublement faibles.

Principaux points faibles :

- Une absence de dispositif formalisé pour l'autoévaluation de la formation (absence d'évaluation des enseignements et des stages, absence de conseil de perfectionnement).
- Un enseignement encore trop disciplinaire, non centré sur le patient.
- Des méthodes d'évaluation parfois non alignées au niveau pédagogique avec les méthodes d'enseignement (validation des TP par des écrits).
- Des relations internationales encore à développer.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'organisation du *Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques* est conforme aux textes en vigueur et semble de qualité surtout dans l'utilisation de la simulation, l'importance de l'exercice clinique des étudiants et la formation à et par la recherche.

La mise en place d'une évaluation, dirigée conjointement par les enseignants et les étudiants, des enseignements et des stages devrait aider à l'amélioration continue de la formation. Il paraît indispensable de mettre en place un conseil de perfectionnement, prévu dans les statuts, qui devrait sans nul doute également aider à cela.

MASTER GRADE DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Faisant suite au *Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques* (DFGSP), les quatrième et cinquième années des études de pharmacie permettent d'accéder au *Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques* (DFASP), qui confère le grade de master.

Les enseignements du DFASP sont organisés en quatre semestres (120 crédits européens, ECTS). Ils comportent des unités d'enseignement (UE) communes et des UE spécifiques avec différentes périodes de stages selon le parcours d'orientation professionnelle (POP) choisi : parcours *Officine* (30 % des étudiants), parcours *Industrie-Recherche* (35 % des étudiants) et parcours *Pharmacie Hospitalière-Biologie médicale* (35 % des étudiants).

L'enseignement de la première année du DFASP (DFASP1) est organisé en deux semestres, premier semestre (S1) (généraliste) et deuxième semestre (S2) (spécialisé) comportant 30 crédits ECTS. L'enseignement de la deuxième année est organisé en deux semestres, troisième semestre (S3) et quatrième semestre (S4) et comprend 30 crédits ECTS chacun.

La seconde année du DFASP (DFASP2) est une année hospitalo-universitaire comprenant des UE spécifiques (30 crédits ECTS) : *Officine*, *Industrie-recherche* et PHBM).

Ces deux années de formation (DFASP1 et DFASP2) permettent aux étudiants, après validation du Certificat de synthèse pharmaceutique (CSP), de s'orienter vers un troisième cycle court (filière *Officine* et *Industrie*) ou un troisième cycle long via le concours d'internat ou plus rarement vers une thèse de doctorat.

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques* sanctionne le second cycle.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les modalités d'information des étudiants inscrits en DFASP sur l'organisation des programmes, les modalités de contrôle des connaissances et organisation des examens sont satisfaisantes.

Les UE obligatoires sont organisées au cours des deux premiers semestres, les UE spécifiques le sont à partir du second semestre. Des parcours personnalisés sous forme d'UE librement choisie permettent aux étudiants d'approfondir leurs connaissances.

Toutes les UE obligatoires de DFASP1 sont décomposées en cours magistraux, travaux dirigés (TD) et/ou travaux pratiques (TP) tandis que les UE spécifiques industrie-recherche et préparation à l'internat ne comportent que des cours magistraux et des TD.

Compte tenu des effectifs élevés, des modalités précises ont été établies par la faculté de pharmacie pour l'orientation vers tel ou tel parcours.

Un stage officiel de deux semaines est obligatoire en fin de DFASP1.

En DFASP2, tous les étudiants suivent des cours liés à la préparation aux fonctions hospitalières. Un stage à mi-temps hospitalier est prévu pour l'*Officine* (12 mois mi-temps), l'*Industrie-recherche* (six mois temps plein) et le PHBM (six mois temps plein).

Les étudiants inscrits en *Industrie-recherche* sont amenés à suivre un stage (quatre mois) dans des laboratoires industriels ou de recherche au cours de leur DFASP2.

Conformément aux textes réglementaires, les étudiants doivent également valider le Certificat de synthèse pharmaceutique (CSP) obligatoire pour rentrer en troisième cycle. Cette évaluation porte sur les connaissances et compétences acquises de la première année commune aux études de santé (PACES) à la DFASP1 sous forme d'un examen oral individuel avec un jury pluridisciplinaire.

Un enseignement spécifique et obligatoire en anglais est réalisé et une préparation aux tests de certifications TOEIC ou TOFEL est prévue. Le niveau B2 ne paraît exigé que pour le parcours *Industrie-recherche* alors que l'arrêté organisant les études de pharmacie parle d'un "enseignement de langue anglaise en vue de l'acquisition du niveau B2 en fin de deuxième cycle" et donc pour tous les parcours logiquement ; Il serait au minimum logique d'exiger ce niveau des étudiants du parcours PHBM qui gagneraient aussi à être mieux préparés à la place de la recherche dans leur future activité hospitalière au delà de la préparation du concours d'internat.

Le parcours *Recherche* qui ne bénéficie d'un affichage qu'en lien avec l'industrie gagnerait à être accolé aussi au parcours *Pharmacie hospitalière-Biologie médicale* (PHBM) et pourrait être plus développé dans la maquette à travers plusieurs et non une seule UE orientée *Recherche* en S4 pour les étudiants ayant réussi l'internat.

La possibilité est offerte pour préparer les étudiants en vue de l'acquisition de l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) de niveau 2.

des formations facultatives aux options bonus sont ouvertes afin de développer des compétences complémentaires : par exemple sport et stage d'initiative à la recherche.

Il est intéressant de souligner que de nouvelles pratiques pédagogiques innovantes et des outils de conception et d'innovation pédagogique ont été introduites et permettent de suivre l'évolution des métiers de la pharmacie.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'Université de Nantes a pour projet une nouvelle structuration autour de quatre pôles : i) Humanités, ii) Santé, iii) Sociétés, iv) Sciences et technologie. Issus du regroupement de composantes et des structures de recherche, les pôles constituent des entités fonctionnelles structurantes, des espaces de mutualisation et d'optimisation de fonctionnement pour la formation et la recherche.

Le pôle Santé regroupe les quatre unités de formation et de recherche (UFR) de Médecine, Odontologie, Pharmacie et Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ». La cohérence du pôle Santé s'articule autour de la formation des futurs professionnels de santé, du pilotage collectif de ces formations et des liens étroits établis entre les facultés/écoles, le CHU et les laboratoires de recherche labélisés. Rien dans le dossier ne laisse pour autant supposer des interfaces et des collaborations marquées entre les trois composantes de santé "traditionnelles" et STAPS.

Ainsi en Pharmacie, les étudiants après trois années d'étude (PACES + 2 ans) valident un grade licence plus spécifiquement dénommé Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP). Ils poursuivent ensuite pour obtenir au bout de deux ans un grade master ou Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP).

L'UFR des Sciences pharmaceutiques et biologiques entretient un lien privilégié avec l'UFR des Sciences et techniques concernant notamment les masters. Le master *Sciences du médicament et des produits de santé* a été coconstruit avec l'UFR des Sciences et techniques. Cette mention de master est portée par l'UFR des Sciences pharmaceutiques et biologiques mais c'est l'UFR des Sciences et technique qui porte la première année de master avec le parcours *Chimie-biologie*.

Des accords bilatéraux ERASMUS qualifiés de stables et actifs (l'annexe AC6 du dossier d'autoévaluation : dite "bilan" des accords bilatéraux actifs n'est en fait qu'une simple liste des programmes partenaires sans indication de flux) notamment avec Cardiff, Vienne, et Valence, permettent chaque année de faire partir des étudiants pour une mobilité au niveau DFASP2, même s'il n'y a pas de mobilité obligatoire dans le cursus des études de Pharmacie. Par ailleurs, des contacts noués de longue date par la faculté dans le domaine de la Pharmacie hospitalière (en collaboration avec le CHU de Nantes) et de la Pharmacie Industrielle permettent également à quelques étudiants en fin de cursus pharmaceutique de réaliser un stage de trois ou quatre mois en dehors de l'Europe, notamment au Québec où la Pharmacie clinique est particulièrement développée (Montréal, Québec) ou encore des stages humanitaires (Abomey, Bénin).

Un partenariat spécifique avec l' Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a également permis à cinq étudiants du parcours industrie depuis 2015-2016 de réaliser un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) (équivalent M2) en Cosmétologie dans cette université.

Depuis cinq ans, entre 15 et 17 étudiants partent chaque année en DFASP pour une mobilité à l'étranger. Cette mobilité est à encourager voire à développer.

On notera aussi que l'environnement régional comporte une autre faculté de Pharmacie géographiquement très proche (moins de 100 km) mais avec laquelle, dans le dossier transmis, aucune collaboration ne semble exister par rapport au DFASP.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

A ce niveau de la formation, les étudiants intègrent tous un troisième cycle court ou long selon les filières choisies, jusqu'à l'obtention de leur diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie.

- Un cycle court pour le parcours *Officine* (sixième année *Officine*) organisé en deux semestres S1 et S2 et comprenant des enseignements théoriques, dirigés et pratiques en S1 et un stage de pratique en officine d'une durée de six mois temps plein ;

- Un cycle court de deux semestres pour le parcours Industrie-Recherche validé par équivalence avec l'obtention de la deuxième année de master (M2) (dont la maquette aura été validée par le responsable du parcours *Industrie-recherche* et par le conseil de l'UFR) et comprenant un stage de six mois temps plein.

- Un cycle long de huit semestres pour les étudiants reçus au concours d'internat en pharmacie.

L'annexe du dossier d'autoévaluation montrant le schéma du cursus de pharmacie fait référence à la possibilité de valider des formations complémentaires en école d'ingénieurs ou de commerce mais rien ne laisse supposer la possibilité offerte aux étudiants nantais de faire soit un mastère Grande école en Ecole de management sur deux ans ou acquérir un diplôme d'ingénieurs comme cela se fait dans d'autres facultés de pharmacie qui permettent ainsi l'acquisition d'un véritable double diplôme et ce en intégrant ces écoles dès le DFASP2 tout en répondant aux exigences réglementaires pour le diplôme d'Etat de docteur en pharmacie. .

Pilotage de la formation

La liste complète des enseignants révèle leur implication dans l'encadrement des étudiants (nombreux responsables et co-responsables d'UE). Le nombre et la qualité des enseignants non universitaires sont parfaitement cohérents avec la finalité de chacun des parcours. Il existe un conseil pédagogique, constitué des responsables des parcours, des UE et des travaux pratiques (TP)/ travaux dirigés (TD). Pour les quatre semestres, les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu (CC) régulier et/ou par un examen final. Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées pour chaque semestre (mi-décembre et mi-mai pour la première session et fin juin pour la deuxième session). La validation du DFASP1 et du DFASP2 est prononcée par un jury présidé par le responsable d'année DFASP1 ou de parcours en DFASP2. A noter que pour le parcours PHBM les épreuves de type concours, questions à choix multiples, dossiers et exercices sont proposées.

Concernant le CSP, cet examen est organisé sous la forme d'un oral en fin de tronc commun. Le jury est pluridisciplinaire, composé de trois enseignants. Les sujets sont transversaux. Ils sont préparés et validés par les membres de tous les jurys participant au CSP. Ils doivent permettre au candidat de synthétiser des connaissances acquises dans plusieurs disciplines au cours de son cursus.

On appréciera la mise en place, tous les ans, d'une évaluation des enseignements par les étudiants via la plateforme. Par contre, le fonctionnement et les critères d'évaluation ne sont pas fournis (environ 30 % des étudiants participent à ces évaluations).

Il est noté qu'un dispositif d'autoévaluation a été mis en place en accord avec le cadre national des formations. Malheureusement, on ne dispose pas d'éléments d'information.

L'aide au pilotage de l'établissement est réalisée par la Commission formation et vie universitaire (CFVU) de l'Université de Nantes.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Alors que le *numerus clausus* est resté assez stable ces dernières années (102 entre 2011 et 2019) Les effectifs en DFASP1 sont assez fluctuants, de 103 à 134 inscrits, ainsi qu'en DFASP2, de 111 à 139 étudiants, entre les années 2017-2018 et 2019-2020. Le taux de réussite en DFASP1 varie de 73 à 94 %, celui de DFASP2 de 71 à 92 %. On regrettera l'absence de données chiffrées sur les taux de réussite selon la provenance des étudiants en PACES. Les effectifs des parcours Recherche-industrie et PHBM sont assez stables par contre les variations sont plus fortes pour le parcours officine.

On aurait aimé avoir des explications sur ces variations d'effectifs (redoublement, variation ou non du *numerus clausus* de PACES,...). On soulignera avec intérêt l'augmentation du nombre d'étudiants dans le parcours officinal qui pourrait être lié à une meilleure attractivité de ladite filière, ce qui permet d'obtenir une plus grande cohérence avec la réalité des débouchés professionnels.

Conclusion

Principaux points forts :

- Pédagogie diversifiée avec recours aux enseignements coordonnés.
- Dispositif d'orientation vers les parcours très performant : parcours individuels et réorientation possible selon les projets professionnels.
- Offre variée d'UE avec interventions de professionnels et de stages hospitaliers ou de recherche.
- Évolution permanente des contenus pédagogiques pour l'intégration dans le milieu professionnel.

Principaux points faibles :

- Une formation encore trop tubulaire avec peu d'enseignements mutualisés avec d'autres composantes.
- Une évaluation des stages qui ne développe pas assez l'approche par compétences.

- Des dispositifs d'autoévaluation parfois fragile : Rendre opérationnel les conseils de perfectionnement ; un manque d'analyse des variations d'effectifs.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation est bien décrite et propose un nombre important d'UE librement choisies et professionnalisantes. Les étudiants sont particulièrement bien informés sur le parcours proposé, les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants sont bien en place. L'accès aux nouvelles pédagogies est réel tout comme l'ouverture au monde industriel.

Les partenariats avec d'autres écoles (ingénieurs, management,...) dans un objectif de double formation et les relations internationales devraient être plus développés et les conseils de perfectionnement devraient être plus opérationnels..

MASTER SCIENCES DU MÉDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTÉ

Établissement(s)

Université de Nantes
Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Sciences du médicament et des produits de santé* (SDMPS) est organisé par l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (Université de Nantes). D'une durée de quatre semestres, il confère le grade de master (première (M1) et deuxième année de master (M2)).

Le M1 correspond soit au parcours chimie-biologie pour les étudiants de sciences soit au parcours sciences du médicament pour les étudiants de santé et la M2 propose quatre parcours à Nantes et deux à Angers avec un stage professionnel de quatre à six mois; il est ouvert à la voie de l'apprentissage pour certains parcours..

Le master « Sciences du Médicament et des Produits de Santé » est dédié à la formation des cadres de niveau Bac+5, futurs professionnels qualifiés pour des secteurs d'activités privés ou publics, liés au domaine des produits de santé. Il permet de répondre aux attentes du marché du travail et de la recherche qui sont existantes dans ce domaine.

Analyse

Finalité de la formation

Cette formation est orientée vers des métiers en développement et à forte valeur ajoutée pour le tissu industriel des produits de santé

Les parcours de M2, en continuité des parcours de M1 « Chimie-Biologie » et M1 « Sciences du Médicament » visent à former des étudiants interdisciplinaires. L'interdisciplinarité chimie-biologie est indispensable aux futurs professionnels des produits de santé afin de leur permettre de s'insérer dans les secteurs visés par les différents parcours du M2.

Les modalités d'information des étudiants inscrits en Master sur l'organisation des 2 années de formation, le programme et les modalités de contrôle de connaissances sont très satisfaisantes : plateforme numérique universitaire, distribution d'un fascicule de présentation disponible en ligne. La plateforme numérique est également utilisée comme outil de communication avec les étudiants sur les faits et dates importantes, tout au long de l'année.

la formation (SDMPS) comporte 4 semestres avec 2 UE de M1 supplémentaires et un stage en plus de valider leur 4ème année d'études de santé.

Le M2 comporte une UE de tronc commun et des spécialisations de M2 dans des secteurs originaux et spécifiques : Biothérapie, médicaments innovants, biomatériaux, dispositifs médicaux, contrôle qualité, polymères et principes actifs d'origine naturelle, cosmétiques, nanomédecine, valorisation de la pratique officinale

On observe une grande diversité de formations et de choix optionnels en M2.

Positionnement dans l'environnement

La faculté de Pharmacie de Nantes fait partie des UFR du Grand Ouest qui offre cette formation intégrant les grandes étapes du développement des produits de santé (de la conception à la mise sur le marché).

Au niveau national, d'autres formations sont proposées avec des contenus plus ou moins proches de ceux de la formation, en apprentissage ou en formation initiale mais le plus souvent avec une vision moins globale. Cette formation est adossée à des structures de recherche localisées dans l'ouest (Nantes, Angers et Rennes) et reconnues, tant dans le domaine scientifique que médical (INSERM, CNRS, Université), tout en tenant compte de spécificités « locales » (pôles de compétitivité Atlantic Biotherapies, Valorial & Vegepolys, contexte réglementaire européen REACH, EMEA, EFSA...) ce qui est très satisfaisant.

Organisation pédagogique de la formation

Le contenu des enseignements dispensés en M1 et M2 est le fruit de la réflexion constante de l'ensemble des responsables et des équipes pédagogiques. Dans le cadre des différents parcours, qu'ils soient en apprentissage (CQPS, TopCOS), mixtes, c'est à dire en apprentissage et en formation initiale (BDM et BMTI) ou en formation initiale uniquement (M2 P2AON et proposés à Angers M2 NanoPharma/NANOMED, VPO), les étudiants sont régulièrement questionnés tout au long de l'année sur le contenu de la formation et des discussions ont lieu avec les professionnels durant les stages et lors des soutenances afin de répondre à la cohérence de la formation vis-à-vis du marché du travail.

les plaquettes des formations sont également téléchargeables et associées à des informations générales, au programme, au rythme d'apprentissage, au contrôle des connaissances, aux conditions d'admission, aux principaux métiers visés et aux coordonnées des responsables par parcours.

Des partenariats avec des établissements supérieurs étrangers existent. Des enseignants, chercheurs de ces établissements interviennent auprès des étudiants

Pilotage de la formation

La liste complète des enseignants est fournie et montre l'implication de ces enseignants dans l'encadrement des étudiants (nombreux responsables et co-responsables d'UE). Les partenaires non universitaires dans les différents domaines industriels sont parfaitement en accord avec la finalité du Master.

L'interdisciplinarité chimie-biologie est primordiale dans la formation du Master Sciences du Médicament et des Produits de Santé, durant les 2 années et ce, pour répondre aux attentes du marché du travail dans les domaines visés par les parcours de master. Les enseignements peuvent être sous forme traditionnelle avec un enchaînement de cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques. Mais une grande partie des enseignements peut se faire selon d'autres modalités pédagogiques.

Dispositif d'assurance qualité

La formation comporte des modules de connaissance de l'environnement professionnel et de l'entreprise et d'initiation à l'entrepreneuriat y compris sous la forme de travaux pratiques.

Tous les parcours proposent des enseignements (intégrés au sein d'UE ou des UE à part entière) sur la connaissance de l'entreprise et du monde professionnel. Ces enseignements sont dans la mesure du possible mutualisés entre les parcours. Par exemple l'UE « Intégration en entreprise et management » (10h pour 1 ECTS) est commune aux deux parcours BDM et BMTI.

Résultats constatés

Formation attractive. Les flux d'étudiants sont suivis aussi bien quantitativement que qualitativement (formation standard, continue ou en alternance).

Le suivi conduit à un taux de réussite entre 88 % et 100 % en fin de M2

L'insertion professionnelle constatée paraît très satisfaisante.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un dispositif d'orientation vers les parcours très performant
- Une offre variée d'UE, de stages industriels et de contrats d'apprentissage soutenu notamment par un bon partenariat avec le CFA LEEM apprentissage
- Pédagogie diversifiée avec recours aux projets tuteurés et organisation de Workshop
- Ouverture forte et variée vers le monde industriel et de la recherche

Principaux points faibles :

- Une absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation des enseignements par les étudiants conformes aux attentes
- Un troc commun qui tend à être fragilisé par l'évolution de la maquette de la mention
- Une ouverture à l'international encore trop limitée

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences du médicament et des produits de santé* porté par l'Université de Nantes est une formation, attractive, qui propose un nombre important d'UE librement choisies professionnalisantes en M2. Les étudiants sont particulièrement bien informés sur les différents parcours proposés. L'accès au contrat d'apprentissage est réel tout comme l'ouverture au monde industriel.

Les mutualisations d'enseignements sont à conserver voire à développer

On peut seulement regretter la faiblesse des relations avec l'international. Un des parcours (VPO) interroge quant à son positionnement : d'après le dossier ce parcours héberge essentiellement des praticiens étrangers et sa finalité pourrait le rapprocher de celle d'un diplôme universitaire (DU). Enfin, il s'agira de mettre en place des évaluations formalisées des enseignements et de la formation par les étudiants ainsi qu'un conseil de perfectionnement, conformément aux exigences des textes réglementaires.

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE

Établissement(s)

Université de Rennes 2
Université de Bretagne-Occidentale (UBO)

Présentation de la formation

L'objectif du master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS): Entraînement et optimisation de la performance sportive (EOPS)* est de former les étudiants à une expertise scientifique, technique et organisationnelle dans le domaine de la performance et de l'entraînement sportif. La formation, co-accréditée entre trois universités, offre trois parcours organisé en enseignement présentiel : 1) le parcours EOPS - *Renforcement musculaire et réathlétisation* (Université de Nantes); 2) le parcours EOPS - *Monitoring Optimisation et Prévention* (Université de Rennes 2); 3) le parcours EOPS - *Accompagnement de la performance et sciences humaines* (Université de Bretagne Occidentale, Brest).

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Entraînement et optimisation de la performance sportive (EOPS)* porté par l'UFR STAPS de l'Université de Nantes propose un tronc commun centré sur le fondamentaux de la performance et de l'entraînement sportif (physiologie, biologie, biomécanique, psychologie...). Il se décline en trois parcours portés sur plusieurs sites : 1) Le parcours *Renforcement musculaire et réathlétisation* (site de Nantes) formant des experts de la préparation et de la réathlétisation ; 2) le parcours *Monitoring, Optimisation et Prévention* (site de Rennes 2) formant des spécialistes de l'évaluation et du développement de la performance ; 3) le parcours *Accompagnement de la performance et sciences humaines* (site de Brest) formant des cadres accompagnateurs de projets de performance. Il y a peu d'enseignements mutualisés.

Les métiers visés sont plutôt de niveau cadre et cohérent avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) du master afférent. La poursuite d'étude en doctorat est également un débouché non négligeable (en moyenne sept doctorants par an ; toutes universités confondues). On peut regretter qu'il n'y ait pas de supplément au diplôme associé au master et à ses parcours.

Positionnement dans l'environnement

La formation EOPS est le seul master dédié à l'entraînement sportif à l'échelle Bretagne – Pays de Loire et bénéficie d'un rayonnement interrégional. Elle profite en outre d'une expertise historique et des rapprochements entre universités amorcés lors de mises en réseau précédentes (ex-Réseau des Universités de l'Ouest Atlantique ; ex-Université Bretagne-Loire - UBL).

La formation à et par la recherche est assurée par des enseignements dédiés et de nombreux transferts de connaissances avec les différents laboratoires adossés au master EOPS.

La formation dispose d'un réseau très dense de partenaires dans tous les secteurs professionnels en lien avec la formation EOPS. Des conventions cadres sont évoquées sans élément d'appréciation sur leur nombre et objectifs. Ces relations avec des acteurs socio-économiques nourrissent les offres de stage à destination des étudiants (plus de 300 offres en 2017-18) autant que les interventions pédagogiques de professionnels de la performance.

Il n'y a pas de co-habilitation de diplôme avec une université étrangère, mais trois conventions bilatérales portées à l'échelle des UFR STAPS de site (Université de Lisbonne – Portugal, Université de Lausanne – Suisse, Université do Amazonas à Manaus – Brésil). Des mobilités Erasmus sortantes sont régulières (ex. : 13 étudiants en 2017-18).

Organisation pédagogique de la formation

L'offre de formation, organisée sur quatre semestres, respecte le cadre européen et national des formations (crédits ECTS, RNCP notamment). La formation ne fait pas l'objet d'une promotion de l'alternance, alors que l'organisation calendaire du M2 paraît favorable : l'apprentissage mériterait de fait d'être développée.

On constate un flux minime mais avéré d'étudiants relevant de la formation tout au long de la vie (quatre à cinq étudiants par an, tous sites confondus), et d'étudiants sportifs de haut-niveau (flux identique). Sur la période, on dénombre deux validations des études supérieures (VES) et aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ce qui peut interroger. Trois enseignements sont modularisés, quelques autres sont organisés à distance ou sous format hybride (ex. d'un enseignement mutualisé entre les trois sites) et le *e-learning* est annoncé comme un axe à renforcer. Si les enseignants utilisent tous les plateformes numériques de leur université, la cohabitation de trois outils différents apparaît comme un frein à la mutualisation. Le dossier décrit des mises en œuvre pédagogiques assez riches et diversifiées (en partie en mode projet).

Le socle de connaissances et de compétences (et sa déclinaison par parcours) n'est pas décrit dans le dossier, rendant difficile l'appréciation de sa logique et de sa lisibilité. La redéfinition de la formation en blocs de compétence est à faire. L'étudiant ne bénéficie pas de leur côté officiellement d'une approche par compétences.

Un stage recherche est possible en première année (M1) et en deuxième année de master (M2). S'il ne concerne que 25 % des étudiants (ce qui semble déjà un niveau élevé), l'ensemble des étudiants sont formés à la recherche, sensibilisés à l'intégrité scientifique (impliquant charte et logiciel anti-plagiat) et doivent réaliser un mémoire académique et un article de vulgarisation.

Deux stages obligatoires (*minima* 160 h en M1 et 240 h en M2) sont organisés et bénéficient d'un accompagnement universitaire individualisé. Pour renforcer la professionnalisation, cette durée pourrait être sensiblement augmentée. En complément de deux enseignements d'anglais, quelques enseignements intègrent des évaluations dans cette langue. Pour ce faire, certains enseignants bénéficie d'un dispositif de soutien dédié à l'enseignement en anglais (EMILE à Rennes 2, Neptune à Nantes).

Du fait de la barrière de la langue française, on constate un déséquilibre entre mobilités étrangères étudiantes sortantes (13 étudiants depuis 2017) et entrantes (deux sur la même période).

Pilotage de la formation

Les équipes pédagogiques comprennent principalement des enseignants-chercheurs (64 % des heures) et des intervenants professionnels (31 % des heures), équilibre qui assure l'adossement à la recherche et la valence professionnelle du master. Le pilotage est assuré essentiellement à l'échelle des parcours : un responsable par année, des réunions de concertation et même un conseil de perfectionnement (réuni annuellement) par site. La composition de ces conseils devrait être plus élargie et ouverte aux professionnels du secteur. Le dossier ne précise malheureusement pas comment est piloté le master à l'échelle inter-site alors que ce point mériterait d'être explicité.

Les modalités d'évaluation et de délivrance des crédits ECTS, d'organisation des jurys s'organisent conformément aux règles en vigueur. Les modalités d'évaluation de chaque enseignement sont explicitées à l'écrit (livret, espace numérique de travail) et à l'oral aux étudiants. Il n'y a pas de certification.

Dispositif d'assurance qualité

Un processus de sélection est mis en œuvre en première année de master (M1) depuis 2017, avec pour effet une diminution des flux entrants en M1 (capacité d'accueil maximale de 95 places) et une augmentation progressive en deuxième année de master (M2). Le recrutement se fait par site, sur des critères publics et cohérents.

Dans son ensemble, la formation est attractive (doublement du nombre de candidature entre 2017 et 2020, taux d'acceptation de 22 % en 2020). Il manque néanmoins des données détaillées par parcours, afin de mesurer de possibles disparités. Il serait également intéressant d'avoir des éléments d'appréciation des mobilités étudiantes entre les trois universités à l'entrée en M1.

La sélection en M1 a produit une amélioration du taux de réussite que ce soit en M1 ou en M2 (de l'ordre de 15 à 20 points selon les années). En M1, il reste encore mesuré (<70 %) : les échecs sont analysés comme des erreurs d'orientation, ce qui suggère des voies d'amélioration en termes de communication/sélection.

Le devenir des diplômés est évalué par site par des services dédiés (SUIO) ou l'équipe pédagogique : les résultats des enquêtes sont diffusés auprès des étudiants (notamment de la troisième année de licence (L3) STAPS) et discutés en conseil de perfectionnement.

L'évaluation des enseignements fait l'objet d'un bilan qualitatif de fin de semestre entre étudiants et responsables pédagogiques. En complément, il serait nécessaire qu'une évaluation par questionnaire de chaque enseignement soit systématisée.

Résultats constatés

Le master EOPS bénéficie d'un rayonnement et d'une forte attractivité dans sa globalité. Il manque néanmoins dans le dossier des éléments détaillés permettant d'apprécier l'évolution des effectifs en fonction des sites et parcours.

La professionnalisation est un point fort du master, avec quelques nuances selon les sites. A Nantes, le taux d'insertion professionnelle est de 100 %, mais ces résultats flatteurs doivent être interprétés avec prudence du fait d'un faible taux de réponse, qu'il conviendrait d'améliorer. A Brest, le taux est de 90 % (avec un taux de réponse de 75%). A Rennes, le taux d'insertion, hors poursuite d'étude, est plus faible : 73 % pour les diplômés 2017 (taux de réponse de 75 %).

La poursuite d'étude est avérée (jusqu'à sept doctorants par an), mais reste limitée ce qui semble normal au regard des taux d'insertion professionnelle.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une offre unique à l'échelle de deux régions de trois parcours complémentaires couvrant presque tous les champs de l'entraînement sportif.
- Une équipe pédagogique diversifiée, appuyée sur des laboratoires solides et de nombreux enseignants professionnels.
- Une forte attractivité et une réussite étudiante satisfaisante et en progression.
- Une insertion professionnelle globalement solide, appuyée sur un écosystème professionnel.

Principaux points faibles :

- Une plus-value de la structuration inter-sites peu perceptible.
- Absence de structuration des contenus en blocs de compétence.
- Insuffisance des enseignements organisés à distance.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'ouverture du master EOPS à une échelle inter-sites était ambitieuse et cohérente avec la mise en place de l'Université Bretagne-Loire (UBL). L'arrêt de l'UBL questionne l'intérêt d'une nouvelle co-accréditation. Relancer cette dernière pourrait permettre de continuer de développer une offre articulée et complémentaire à l'échelle interrégionale, à condition que les tutelles accordent des moyens additionnels pour renforcer le copilotage et le codéveloppement des trois parcours, y compris par le biais de mutualisation renforcée grâce à la formation organisée à distance. En l'absence de ressources, il peut sembler préférable de privilégier des accréditations sur chaque site. Dans ce cas, il serait impératif de conserver des collaborations et partenariats favorisant le développement d'offres de formations complémentaires et la circulation des étudiants entre les trois sites.

Dans tous les cas, il paraît nécessaire d'optimiser l'organisation de la formation afin de favoriser la mise en place de l'alternance pour les deux années de master. L'approche par compétences et par bloc devrait être approfondie, tout comme le développement du *e-learning* et une démarche qualité (évaluation des enseignements, conseil de perfectionnement élargi...).

Observations de l'établissement

Evaluation des formations du champ SANTÉ

Observations

[Vague B]
[Campagne 2020-2021]

www.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

1. IDENTITE DU CHAMP

Établissement : Université de Nantes

Intitulé du champ : SANTÉ

Pôle	UFR	Niveau	Mentions	Déposant	Responsables Mention
SANTÉ	Pharmacie	Master	Sciences du médicament et des produits de santé	NANTES	Muriel DUFLOS
SANTE / SCIENCE ET TECHNOLOGIE	Médecine	Master	Biologie-Santé	NANTES	Guillaume Lamirault (Santé) et Yannick Guilloux (Sciences et Technologie)
SANTÉ	STAPS	Master	STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	NANTES	François HUG, Antoine NORDEZ
SANTÉ	STAPS	Master	STAPS : management du sport	RENNES 2	Sylvain DUFRAISSE
SANTÉ	Médecine	DFAS Maïeutique (Sage-Femme)		NANTES	C.FERRAND - GARNIER - R.COLLIN
SANTÉ	Médecine	DFASMASTER 1-2-3		NANTES	Pierre POTTIER
SANTE	Médecine	Certificat de capacité d'Orthophonie (4-5)		NANTES	Florent ESPITALIER
SANTÉ	Odontologie	DFASO		NANTES	Stéphane RENAUDIN – Assem SOUEDAN
SANTÉ	Pharmacie	DFASP1-2		NANTES	Muriel DUFLOS
Direction des instituts de formation - CHU de Nantes	Maïeutique	DFASMa		NANTES	Isabelle DERRENDINGER

Rédacteur(s) :

Nom, prénom :	JOLLIET Pascale	DERRENDINGER Isabelle
Fonction / Corps et grade :	Préfigurateur du Pôle SANTÉ Doyen de l'UFR de Médecine de Nantes Professeur des Universités Praticien Hospitalier en	Sage-femme directeur de l'école de sages femmes du CHU de Nantes

2. OBSERVATIONS - TABLE DES MATIERES

Présentation des formations du champ :

Ces mentions obéissent à des contraintes et objectifs différents : certaines formations sont régies par décrets (DFGASM, DSFGASO, DFASP), d'autres sont organisées dans un cadre universitaire classique (master porté par l'UFR STAPS) et enfin certaines délivrent des diplômes de grade master (DFASMa, Certificat de capacité d'orthophoniste).

Le master mention « Sciences du Médicament et des Produits de Santé » porté par l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques, doit être intégré dans le champ Santé et est également organisé selon un cadre universitaire classique.

Table des matières

1.	IDENTITE DU CHAMP	2
2.	OBSERVATIONS – TABLE DES MATIERES.....	3
2.1.	CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE:	4
2.2.	MASTER GRADE DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES	6
2.3.	DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES.....	9
2.4.	DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES.....	11
2.5.	DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES	15
2.6.	MASTER SCIENCES DU MÉDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTÉ	18
2.7.	MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE (EOPS).....	19
3.	SIGNATURE.....	21

2.1. CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE:

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

► répartition des CM/TD

L'ensemble des enseignements de toutes les années du CFUO répondent aux impératifs de la réglementation, à savoir répartition de l'ensemble des enseignements, par CM, TD, TP, avec un volume horaire. Les informations sont transmises par le MCC (Modalités de Contrôle des Aptitudes et des Connaissances), validé par l'Université. Le MCC est l'annexe dénommée *AC Annexe 2 MCC - Année universitaire 2019-2020* dans le rapport d'autoévaluation. Dès la page 7, les enseignements sont déclinés par Semestre, par UE et sous UE, pour ensuite décliner en volume horaire par CM, TD et TP.

ACR Annexe 1 MCC - Année universitaire 2019-2020

► volume horaire des stages (manque 200 heures)

En effet, le volume horaire des stages laisse paraître un différentiel négatif de 200 heures. Soit 10% du volume total du temps de présence de l'étudiant en stage. Ces 10% représentent le seuil de tolérance qu'autorise le MESRI sur la mise en place des temps d'enseignement et de stages. Le souhait de l'équipe pédagogique du CFUO, est de maintenir en l'état la répartition des volumes horaires, pour dégager du temps personnel suffisant de travail aux étudiants.

La répartition de la charge de travail de l'étudiant est conforme au tableau suivant :

SEMESTRES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	TOTAL
Stages (réglementation)	0	120	120	120	210	210	210	300	350	400	2 040
Stages en place		108	108	108	184	184	80	272	104	680	1 828

► mise en place enseignement numérique

Jusqu'au mois de mars 2020, le CFUO a favorisé les enseignements en présentiel étant donné l'effectif de chaque promotion (moins de 50 étudiants). Depuis le confinement de mars 2020, l'ensemble des enseignements peut être suivi en distanciel, grâce aux moyens mis en place par l'Université pour assurer la continuité pédagogique. Seule limite, les enseignements de Travaux Pratiques qui ne peuvent se réaliser en distanciel.

► dispositif d'aide à la réussite

Le CFUO a clairement énoncée qu'il soutient ses étudiants en difficulté (page 31 du rapport). En raison de la faible cohorte des étudiants, ces derniers sont rapidement « repérés » au sein de la promotion. « Une mise en relation de l'étudiant, du maître de stage et du responsable des stages si difficultés signalées par l'une des parties est organisée » afin de comprendre les difficultés de l'étudiant et d'y remédier.

De manière générale, l'étudiant est reçu par un membre de l'équipe pédagogique dès qu'il en fait la demande ou dès qu'il est « repéré » par ces derniers afin d'apporter un soutien et/ou recommandations.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

► formation dans l'environnement économique

La réglementation pour la formation en orthophonie nécessite que les terrains de stage se répartissent principalement hors du monde hospitalier.

Comme il est précisé dans le carnet de stage les étudiants en orthophonie, en cycle Master, réalisent leurs stages :

1. en Master 1^{ère} année : stage clinique 2 tout au long du semestre 7 auprès d'orthophonistes (cabinet libéral et structure)
2. en Master 1^{ère} année : stage clinique 3 tout au long du semestre 8 auprès d'orthophonistes (cabinet libéral et structure)
3. en Master 2^{ème} année : stage clinique 4 tout au long du semestre 9 et semestre 10 auprès d'orthophonistes (cabinet libéral et structure)

De manière générale, hormis dans les écoles et les crèches ou EPHAD, la majeure partie des stages des étudiants en orthophonie est réalisée auprès de praticiens dans leur cabinet en libéral. Voir en annexe comme exemple la liste des terrains de stages agréés pour les étudiants en M1.

ACR Annexe 2 M1 - 2020-2021

Pilotage de la formation

► stabilisation de l'équipe en place

En complément d'information, nous vous notifions que l'ensemble de l'équipe scolarité est dédiée à 100% à la gestion de l'école d'orthophonie, pour chacune 1 ETP.

Enfin, nous souhaitons porter à votre connaissance que depuis la rédaction de la présente autoévaluation, l'UFR de psychologie a recruté en septembre 2020 un MCU dont l'ensemble des heures d'enseignement est dédié à l'orthophonie, ce qui permet un travail en partenariat entre le CFUO et l'UFR, afin d'en limiter les fragilités. Toutefois, la stabilisation de la direction pédagogique ne peut passer que par la création de poste(s) de MCU dépendant de l'UFR de Médecine, à travers par exemple la section 91 du CNU ouverte depuis un an. C'est la possibilité de voir des orthophonistes universitaires dans des disciplines connexes comme la linguistique ou la psychologie prendre la Direction pédagogique de manière pérenne. Cette création de poste universitaire permettrait également de développer plus en profondeur les thématiques de recherche en orthophonie.

► confirmer la part des intervenants professions orthophonistes

Lorsque l'on regarde la constitution de la liste des intervenants au sein du CFUO on peut lire que la majorité des intervenants sont des orthophonistes professionnels, issus du monde libéral.

ACR Annexe 3 FICHER ENSEIGNANTS 2019 2020

2.2. MASTER GRADE DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

- ▶ pas MCC (Modalités de Contrôle des Aptitudes et des Connaissances) mis en place:

Les modalités d'évaluation (épreuves écrites, orales, travaux personnels) sont présentées et validées au sein du Conseil technique de l'école de sages-femmes, conformément à l'arrêté du 15 juillet 1986 relatif à l'agrément et au fonctionnement des écoles de sages-femmes (abrogé partiellement par l'arrêté du 11 septembre 2009 relatif aux modalités d'agrément des écoles de sages-femmes et de cadres sages-femmes. Le calendrier des épreuves et leurs contenus sont soumis à la validation du Conseil technique et présentés dans les livrets pédagogiques de chaque promotion le jour de la rentrée universitaire.

ACR Annexe 4 MCC

Les attributions du Conseil technique sont définies dans l'article 10 de l'arrêté : « les questions relatives à l'enseignement ; la désignation des professeurs chargés de dispenser les enseignements ; la nomination des sages-femmes directeurs (ou directrices) et des sages-femmes moniteurs (ou monitrices) dont la situation n'est pas réglementée par un statut public particulier ; l'avant-projet du budget de l'école : le conseil technique peut faire des propositions d'utilisation des crédits de fonctionnement ; le règlement intérieur de l'école ; les demandes d'interruption des études de sage-femme formulées par les élèves reçus au concours et affectés à l'école ou en scolarité dans celle-ci ; les demandes de reprise des études formulées par les anciens élèves qui étaient en scolarité dans l'école à la date d'interruption de leur scolarité, sans préjudice de l'avis du conseil de perfectionnement des écoles de sages-femmes nécessaire pour toute interruption des études dépassant cinq années ; le cas des élèves présentant des inaptitudes pratiques ou théoriques est soumis au conseil technique qui donne son avis sur leur exclusion éventuelle de la formation. » Si l'obsolescence de cet arrêté est réelle, pour autant, les organisations déclinées sont conformes à celui-ci : ainsi, les MCCC n'ont pas à être juridiquement validées par les instances facultaires et universitaires, dès lors que la structure de formation en maïeutique est une école hospitalière. Informations transmises dans l' Annexe 2 Livret M1 2019-2020

ACR Annexe 5 Livret M1 2019-2020

- ▶ moyens pédagogiques mis en place à expliciter (voir 4ème alinéa de la page 1 du rapport)

La pratique d'Examens cliniques objectifs structurés (ECOS) fait partie du processus pédagogique, notamment en DFGSMa2 dans le cadre de l'acquisition de compétences en soins généraux. Le contenu du Certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT) est soumis au vote en Conseil technique et fait l'objet d'une présentation dans le livret pédagogique de DFASMa2, il est composé d'une épreuve clinique d'obstétrique, d'une pratique simulée en situation critique obstétricale, d'une pratique simulée en situation clinique néonatale, d'un oral et d'un staff (classe inversée) de gynécologie, d'un oral d'obstétrique et d'un oral de pédiatrie. Les modalités de contrôle des connaissances et compétences sont présentées en annexe.

- ▶ Il n'est pas mentionné d'UE d'approfondissement en vue de l'accès à un master recherche, ni d'acquisition de compétences additionnelles (anglais, C2i métiers de la santé) :

En termes de compétences additionnelles, l'enseignement d'anglais est intégré et évalué dans l'UE Santé Publique-Démarche de recherche, et dispensé de façon transversale au cours des 4 années de spécialisation. En DFASMa1, l'évaluation de l'enseignement d'anglais a été modifiée en 2019, pour être réalisée sous la forme de pratique simulée en obstétrique avec jeu d'acteurs.

Le C2i métiers de la santé a été remplacé par PIX. Ces compétences numériques et la certification ont lieu au cours du DFGSMa2, en collaboration avec l'UFR de pharmacie.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

- ▶ Nombre d'étudiants à transmettre effectuant double diplomation (MASTER sciences et santé) et ouverture parcours recherche :

en moyenne, 1 à 2 étudiants par année universitaire suivent un double parcours. A ce jour, depuis la réforme des études permettant celui-ci, soit les arrêtés du 19 juillet 2011 et du 11 mars 2013, 4 anciens étudiants sont en poursuite d'école en M2, 2 étudiantes de DFASMa2 souhaitent une poursuite d'études l'année prochaine à l'issue de l'obtention du Diplôme d'Etat, 1 ancienne étudiante est en école doctorale et une envisage un 3ème cycle l'année prochaine.

- ▶ Les liens avec les autres instituts de formation du Centre hospitalier régional et universitaire (CHRU)

Ils sont présents. Ils sont formalisés sous la forme de réunions hebdomadaires et d'un projet stratégique construit et partagé par tous les instituts de formation du DIF (département des instituts de formation) sur les volets recherche, formation continue et démarche qualité, par exemple.

Pilotage de la formation

- ▶ Diplômes de enseignants sages-femmes et de la directrice (transmettre les CV) :

ACR Annexe 6 CV équipe pédagogique

- ▶ Expliciter le rôle du directeur technique :

Celui-ci est défini par l'arrêté du 15 juillet 1986 relatif à l'agrément et au fonctionnement des écoles de sages-femmes. Sa nomination est fixée « par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des universités et porte le titre de médecin directeur technique et d'enseignement. Le médecin directeur technique et d'enseignement, assisté de la sage-femme directrice, détermine, dans le cadre du programme prévu à l'article 3 du décret du 27 septembre 1985 susvisé, le contenu des enseignements dispensés aux élèves. Sous réserve des attributions propres au conseil technique, il a autorité pour prendre toutes mesures en ce qui concerne le fonctionnement technique de l'école. »

- ▶ Directrice de l'école : listing de ses participations au niveau instances universitaires :

La directrice participe au Conseil de gestion de l'unité de formation et de recherche (UFR) de médecine et à la commission VA Master 1 Sciences et Santé. Elle ne participe ni à la Commission des études, ni à la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

- ▶ Transmettre et décrire le dispositif mis en place d'évaluation de la formation théorique et clinique.

Le dispositif d'évaluation de la formation théorique et clinique est validé par le Conseil technique. Il est joint en annexe dans le dossier MCC.

- ▶ Mise en place dernièrement de contrat pédagogique pour étudiant en difficulté.

Si le contrat pédagogique pour les étudiants en difficulté existe, il n'est effectivement pas formalisé par écrit. Pour exemple, il permet d'adapter le parcours en stage des étudiants de DFASMa2 amenés à se réinscrire dans l'année universitaire quand ils n'ont pas validé le stage intégré. Le choix du stage est réalisé avec l'étudiant en fonction des objectifs à atteindre, de son projet professionnel et de son environnement personnel (tel que le lieu de vie, par exemple...).

- ▶ Les données concernant la réalisation du mémoire manquent de précisions sur le nombre d'heures consacrées à chaque étape de sa réalisation :

la méthodologie des mémoires et la charte de rédaction sont présentées en début d'année de DFASMa 1 (charte en annexe) avec calendrier du déroulement du travail. Les choix des sujets (trame de synopsis en pièce jointe) se font au sein de la commission scientifique composée des enseignants de l'école de sages-femmes, des responsables universitaires des spécialités d'obstétrique, de gynécologie, de pédiatrie, des sciences humaines et sociales et d'un membre de la direction de la recherche clinique (dans le cadre du respect de la loi Jardé) du CHU de Nantes.

ACR Annexe 7 Charte des mémoires ESF 2019-2021

ACR Annexe 8 Fiche synopsis mémoire 29 juin 2020

2.3. DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

► Doublement du volume horaire des enseignements pédagogiques

C'est la volonté de l'UFR de Médecine, avec l'accord des enseignants du second cycle universitaire, que de favoriser les temps de stage sur un mois en continu. S'agissant majoritairement d'enseignants hospitalo-universitaires, le doublement des enseignements n'entraîne pas de rémunération supplémentaire au titre des heures complémentaires.

L'effort demandé aux enseignants pour le doublement des cours en présentiel, est accepté et souhaité (par ces derniers) afin de prioriser les terrains de stage. Le but étant de permettre aux étudiants de s'intégrer dans les services hospitaliers autour du parcours de soins du patient, dans la continuité du soin sur la journée et ainsi favoriser les relations humaines autour du patient.

Cette organisation est plébiscitée par les étudiants.

► détail des modalités pédagogiques et les objectifs en terme de compétences

les modalités pédagogiques et les objectifs en terme de compétences ne sont pas repris dans chaque document de l'UFR, car ces modalités ne sont pas propres à l'UFR de Médecine de Nantes, mais sont décrites et définies à l'échelon national.

Il n'y a pas d'enseignement ou de programme pédagogique propre à l'UFR de Médecine de Nantes. Nous nous référons aux diverses réglementations publiées.

Exemple avec le document nommé *AC Annexe a- joe_20130423_0095_0030* qui a été porté en annexe au dossier d'autoévaluation. (Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales)

► Renforcement de la simulation pour les étudiants du second cycle

Comme vous l'avez relevé dans votre rapport, les premiers ECOS (Examens cliniques Objectifs et Structurés) ont été mises en place au sein de l'UFR au cours du 1er semestre 2020. Le renforcement de la SIMU pour les étudiants nécessite un fort investissement financier non négligeable auprès de l'université, dont dépend aujourd'hui le Laboratoire Expérimental de Simulation de Médecine Intensive de l'Université de Nantes et le laboratoire de consultations ambulatoires simulées.

Aujourd'hui l'UFR a décidé de déployer les ECOS au sein des stages depuis la rentrée universitaire 2020 - 2021 ce qui nécessite un investissement financier conséquent : aujourd'hui l'UFR vient d'investir à hauteur de 100 K€ pour la poursuite du déploiement des ECOS par des **moyens pédagogiques modernes** dédiés à l'apprentissage et au **maintien des compétences** dans le domaine des sciences de la santé. Ils permettent aux apprenants de s'entraîner à la prise en charge de situations réalistes dans un environnement sécuritaire, sans risque pour le patient.

► un projet de carnet de stage :

au même titre que les modalités pédagogiques et les objectifs sont des référentiels nationaux, le carnet de stage est en cours de mise en place sur la plateforme SIDES UNESS à l'échelon national pour mise à disposition de l'ensemble des externes en médecine.

Cette mise en place d'une application commune prenant du temps, l'UFR travaille sur une solution d'attente de portfolio local sur la plateforme MADOC.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

► Positionnement ou comparaison des formations de DFASM

Réaliser une comparaison des formations de DFASM nécessiterait que l'ensemble des UFR de Médecine comportent le même nombre d'étudiants, avec une équipe pédagogique commune. Ce qui n'est pas le cas, rien qu'au regard des deux UFR à l'échelon régional : l'UFR de Médecine de Nantes et l'UFR de Médecine d'Angers n'ont pas le même nombre d'étudiants ni le même type de recrutement (en 2020 / 2021 : les LAS ne sont pas les mêmes).

Insertion professionnelle et poursuites d'études

► demande de mettre en place le devenir des étudiants après les ECNi:

En effet, mettre en place un système d'enquête récurrente sur le devenir des étudiants de l'UFR de médecine de Nantes, après les ECN est envisageable. Les étudiants étant enregistrés dans les UFR pour le 3ème cycle, il est envisageable dans le cadre du RGPD, de mettre en place des études statistiques et d'en faire les analyses. C'est un axe qui pourrait se développer ces prochaines années, puisque nous sommes détenteurs des informations sur les affectations post ECN de nos étudiants, et que l'on pourrait imaginer un partenariat avec l'UFR de sociologie de l'Université de Nantes pour développer cette étude ...

Pilotage de la formation

► généralisation de l'évaluation des enseignements

Les outils sont là et mis en place, mais on relève le très faible taux d'implication des étudiants dans son usage. Cela est rapporté dans le rapport d'autoévaluation à la page 25 et 26.

2.4. DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

- réponse sur le pourquoi organisation pédagogique sans ECTS pour les UE libres (non conforme à la réglementation)

dans le cadre de la réforme du 2d cycle universitaire à venir pour le DFASO, il est prévu de remettre à plat le parcours personnalisé des étudiants et d'adosser des ECTS à l'ensemble des UE dont notamment les UE libres, afin que les étudiants s'investissent plus dans les UE libres. Une réflexion est également prévue pour un adossement d'ECTs pour les stages.

- détails du contenu pédagogique des UE libres

il y a 8 enseignements libres possibles au sein de l'UFR d'Odontologie. La fiche pédagogique des UE libres (contenu de l'enseignement) en annexe détaille le contenu des enseignements.

ACR Annexe 9 BROCHURE INFORMATIONS ELC

- réponse sur le carnet de stage sans objectif ni attendu d'apprentissage

Le carnet de stage est mis en application depuis maintenant 3 années au sein de l'UFR. Un retour d'expérience est prévu au cours de l'année universitaire 2020 / 2021 avec une refonte de ce dernier en parcours de compétences afin de se coller à la réforme du 2d cycle à venir. Il fera notamment référence

GUIDE ET CADRE DE REFERENCE DES STAGES

1. REGLEMENTATION
2. PRESENTATION DES STAGES
 - Modalités de validation
3. RESPONSABILITES DES DIFFERENTES PARTIES
 - L'UFR de médecine
 - L'étudiant
 - La clinique
4. LE DOSSIER DE STAGES
 - Guide et cadre de référence
 - Grille d'évaluation et synthèse finale d'évaluation.
 - Certificat de présence en stage
 - Fiche d'autoévaluation
 - Rapport de stage ou compte-rendu
 - Documents médicaux à transmettre :
5. CALENDRIER DES STAGES – PARCOURS MASTER

Objectifs, organisation et évaluation des différents stages
Reprise des informations sur un tableau

	Type de stage	Durée du stage	Lieu	Mode d'évaluation	Validé par
DO4					
DO5					

6. EX ANNEE DO4 – SEMESTRE 7 - STAGE CLINIQUE

Nombre d'heures : xx demi-journées

Lieux :

PRE-REQUIS

U.E

U.E

U.E

OBJECTIFS

-

-

MODALITES

RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES

exemples

- Temps de concertation et mises au point à prévoir plusieurs fois pendant le stage
- Une évaluation formative à mi-stage est demandée afin de permettre à l'étudiant de s'ajuster si besoin et de bénéficier au mieux de la fin de son stage.

VALIDATION du stage : grille d'évaluation + rapport de stage écrit + oral

EVALUATION du stage (grille et synthèse finale) :

Aujourd'hui l'ensemble des formations cliniques font l'objet d'une évaluation sur le comportement et sur l'acte. Cette information est disponible dans le carnet de stage actuellement.

ACR Annexe 10 Carnet de Stage 15 04 2020

ACR Annexe 11 Evaluation Clinique en Prothèses DO4 et DO5 2015-2016-1

Exemple d'évaluation - contrat clinique OCE :

ODONTOLOGIE CONSERVATRICE :

- ✓ recensement de tous les actes effectués seul ou en binome

ACTIVITE COMPLEMENTAIRE EN ENDODONTIE

- ✓ recensement de tous les actes effectués seul ou en binome

ACTIVITE COMPLEMENTAIRE EN ODONTOLOGIE CONSERVATRICE

- ✓ recensement de tous les actes effectués seul ou en binome

page 11, 12, 14 et 16 : fiche d'Evaluation qualitative des actes d'Odontologie Conservatrice

les attendus et le mode d'évaluation sont explicités en page 18 pour le DO4

L'évaluation quantitative est également réalisée, et recensée sur le carnet de stage en page 18

idem en 5^{ème} année et en année de thèse.

► Enseignement théorique peu mutualisé avec les autres formations de santé

La formation en odontologie pour la partie grade MASTER est aujourd'hui une formation de santé fortement spécialisée, qui ne permet pas une mutualisation avec Médecine dont le parcours est aujourd'hui en compétences de type UE2 : De la conception à la naissance -

Pathologie de la femme - Hérité - L'enfant - L'adolescent. Idem avec la pharmacie ou la maïeutique.

Il est à noter cependant que le Pole Santé mutualise fortement ses enseignements sur la partie licence odontologie /médecine.

De même, les étudiants en odontologie doivent réaliser des stages hospitaliers dans les services de médecine (hors parcours odontologique de type Chirurgie orale, ...).

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

► Regret sur les échanges internationaux :

Le barrage de la langue est un frein très important pour les échanges entrants ou sortant. De plus et de manière générale il est à noter que les enseignements en odontologie (pour exemple en Europe) ne favorisent pas les échanges ERASMUS car les disciplines cliniques ne sont pas alignées à l'échelon européen. Les disciplines ne sont pas enseignées au même moment dans les différents parcours universitaires et permettent très difficilement la validation du semestre ou de l'année universitaire à l'étranger. Et vice et versa. On a pu constater que l'étudiant se retrouve simple auditeur et ne peut être acteur lors des cliniques.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

► information sur le parcours M1 et M2 et les données chiffrées sur le parcours Doctorat.

Au recense aujourd'hui 80 étudiants en M1 et 2 étudiants en M2 (mais non inscrits en 2d cycle universitaire) ainsi que 3 étudiants réalisant leur doctorat. Ce sont des données fluctuantes, selon le profil des étudiants.

Pilotage de la formation

► développement du rôle de la commission pédagogique

la commission pédagogique, en mode restreint, rencontre tous les mois les représentants des étudiants, afin d'être au plus près des problématiques de ces derniers.

Son rôle , parfaitement définit page 28 du rapport d'autoévaluation, regroupe l'ensemble des personnes actives au sein de l'UFR, pour mettre en place des solutions aux problématiques pédagogiques, de manière collégiale. Des débats sont soutenus pour connaître l'avis de chacun.

► composition précise des jurys

la composition du jury respecte scrupuleusement la réglementation. Il est affiché au sein de l'UFR et connu de l'ensemble des étudiants.

ACR Annexe 11 Arrêté jury de MASTER 19-20 DFASO1

ACR Annexe 12 Arrêté jury de MASTER 19-20 DFASO2

► présence d'un conseil de perfectionnement

un conseil de perfectionnement est difficile à mettre en application au sein de l'UFR aujourd'hui, car les enseignants, principalement MCUPH doivent participer, en sus des cours, des TP et des services hospitaliers à un grand nombre de commissions. Il est difficile aujourd'hui de mettre en place un conseil supplémentaire et d'en motiver ses membres

c'est un chantier à mettre en place ces 5 prochaines années.

► évaluation des enseignements et des terrains de stage :

il y a quelques années l'évaluation des enseignements et des terrains de stage avait été mis en place. Mais en raison du faible investissement des étudiants par son faible taux de participation, l'évaluation au fil du temps s'est arrêtée d'elle-même.

C'est un objectif sur les 5 prochaines années (Benchmark sur les composantes du Pôle Santé et des autres UFR d'Odontologie).

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

► Devenir des étudiants

Le diplôme entraînant un taux d'employabilité de presque 100% ; l'UFR n'a pas à ce jour étudié le devenir de ses étudiants. Il est vrai qu'une connaissance sur la localisation, le type d'emploi (salarié - à son compte - remplacement, ...) pourrait être un plus à apporter à l'association des étudiants de l'UFR.

Nous avons débuté avec l'ARS un recensement des étudiants après diplomation et leur devenir sur le territoire des Pays de la Loire et son maillage. Car le RGPD ne nous autorise pas, après diplomation, à utiliser les adresses mails personnelles des diplômés pour les interroger.

2.5. DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

- Enseignement spécifique en anglais et certification :

Le niveau B2 du TOEIC est exigé pour la validation du DFASP2 Industrie-Recherche. Pour le parcours PHBM, le passage du TOEIC est exigé pour valider le DFASP2 parcours PHBM et la notation est adaptée en fonction du score obtenu, le score du niveau B2 correspond à la moyenne.

- Le parcours *Recherche* qui ne bénéficie d'un affichage qu'en lien avec l'industrie gagnerait à être accolé aussi au parcours *Pharmacie hospitalière-Biologie médicale* (PHBM) :

Le sous-parcours Recherche ne peut pas être accolé au parcours PHBM, les profils et les projets professionnels des étudiants sont totalement différents. Pour le parcours PHBM, l'aspect recherche n'est pas à développer pour les étudiants non reçus aux concours car ils n'exerceront pas. Ces étudiants se réorientent vers les parcours Industrie ou Officine. S'ils se réorientent en Industrie le sous-parcours Recherche leur est accessible. Pour les étudiants reçus au concours d'internat une UE en S4 de préparation à la recherche leur est dispensée. Des formations à la recherche leur seront accessibles au cours du 3^{ème} cycle, où la formation par la recherche est encouragée au travers de masters 2, des années recherche, de thèses d'université.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

- Indication des flux dans le cadre de mobilités à l'étranger :

Mobilité sortante : Les étudiants de notre faculté peuvent partir en échanges Erasmus en cours de cursus durant la DFGSP3 (c'est-à-dire durant le 1^{er} cycle). Ils suivront dans la faculté d'accueil un programme d'enseignements qui se rapproche le plus possible de ce qu'ils auraient suivi pendant leur année universitaire à Nantes, et doivent valider 60 ECTS dans l'Université partenaire pour passer en DFASP1. En moyenne 1 à 2 étudiants par an partent pour leurs études (cf tableau ci-dessous).

La majeure partie des mobilités en 2^{ème} cycle est réalisée sous forme de stages (stages d'initiation à la recherche, stages industriels et stages hospitaliers) (cf tableau ci-dessous).

Bilan des mobilités sortantes

	Etudes (1 ^{er} cycle)	Stages hospitaliers	Stages industriels	SIR	DESS Chicoutimi
2015-2016	Valence (2)	Autriche (1) Canada (4) Bénin (3) Grande-Bretagne (2) Espagne (3)	Espagne (1) Australie (2)		2
2016-2017		Autriche (1) Espagne (2) Grande-Bretagne (2) Canada (5)	USA (2) Bénin (1)	Liban (1)	1

2017-2018	Naples (1)	Autriche (1) Colombie (1) Canada (4) Bénin (3) Espagne (1)	Canada (1) Australie (1) USA (1) Grande-Bretagne (1)	Irlande (1) Suisse (1) Thaïlande (1)	2
2018-2019		Grande-Bretagne (1) Colombie (1) Bénin (3) Canada (4) Espagne (1)	USA (1) Canada (2) Espagne (2)	Italie (2)	
2019-2020	Vienne (1) Valence (1)	13 (annulés COVID)	Colombie (1) USA (1)	Allemagne (annulé COVID)	

Mobilité entrante : Les étudiants étrangers peuvent être accueillis dans notre faculté pour suivre des enseignements de notre cursus. Ils seront amenés à suivre et valider des enseignements en années 2, 3, 4 ou 5 afin de s'approcher au maximum du programme de l'année en cours de leur faculté d'origine. Certains étudiants sont également accueillis en stage en partenariat avec le CHU de Nantes ou avec les équipes de recherche (cf tableau ci-dessous).

Bilan mobilités entrantes :

	Etudes	Stages Hospitaliers
2015-2016	Dusseldorf (1), Freiburg (1), Grenade (2), Séville (1), Valence (1)	Salamanque (1)
2016-2017	Naples (1), Freiburg (1), Séville (1), Grenade (1), Valence (2) Colombie (1)	Cardiff (1) Salamanque (2) Anvers (1)
2017-2018	Naples (1), Valence (1), Grenade (2), Salamanque (1), Rome (1)	Salamanque (1) Vienne (1)
2018-2019	Freiburg (1), Salamanque (1), Madrid (1), Alicante (2), Séville (1), Valence (1), Grenade (1)	Cardiff (1) Salamanque (1)
2019-2020	Freiburg (1), Grenade (1), Séville (2), Valence (2), Alicante (1), Salamanque (2)	Grenade (1) Interrompu Covid Cardiff (1) annulé Covid

Insertion professionnelle et poursuites d'études

► Validation de formations complémentaires en école d'ingénieurs ou de commerce :

les étudiants du parcours Industrie-Recherche valident leur 6^{ème} année des études de pharmacie par équivalence avec un parcours de master 2. Ils ont aussi la possibilité de valider des parcours d'écoles de management (EM Lyon business school), d'écoles d'ingénieur en 2 ans (ENSIC de Nancy, Ecole des Mines d'Albi ou Ecoles Nationales de Chimie) ou de commerce (HEC, Audencia, ESCP).

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

► Variation des effectifs :

Il n'y a pas eu de modification du NC en pharmacie. Les variations d'effectifs s'expliquent par des redoublements en DFASP1, des redoublements en DFASP2 en particulier pour les étudiants du parcours PHBM non reçus au concours et qui se réorientent vers un autre parcours (Officine ou Industrie-Recherche).

D'autre part, une modification importante en 2015-2016 de notre réglementation de validation en DFGSP2 a entraîné un nombre de redoublements plus important en DFGSP2 cette même année. Les effectifs de DFGSP2 ont donc été augmentés sur cette année ce qui explique l'augmentation des effectifs en DFASP1 ensuite depuis 2017.

Dans l'ancienne réglementation les deux points suivants ont été modifiés :

- *Les étudiants de DFGSP2 qui avaient validé un semestre pouvaient s'inscrire de droit en DFGSP3 (et avaient un semestre en « dette ») ;*
- *Les étudiants ayant validé au moins 70% du nombre des UE (soit au moins 11 UE/15UE) et effectué le stage officinal d'initiation étaient autorisés à s'inscrire en DFGSP3.*

Ils devaient dans tous les cas valider avant la fin du S6 chacune des UE manquantes en obtenant aux épreuves théoriques des semestres 3 ou 4 auxquelles ils étaient convoqués une note égale ou supérieure à 10/20.

Ces règles de validation permettaient aux étudiants de passer en DFGSP3 mais les mettaient en grande difficulté avec beaucoup d'UE en « dette » (4 et plus si un semestre complet) à valider pour passer en DFASP1. Le taux de redoublement était important en DFGSP3 mais également en DFASP1 (dû à des validations trop limitées en DFGSP3). Pour éviter ces difficultés, le premier point a été supprimé et le nombre d'UE en « dette » a été réduit à 1 ou 2 UE maximum selon les coefficients (15% du total des coefficients de l'année). Ceci a permis d'avoir moins d'étudiants en difficulté en DFGSP3 mais également en DFASP1.

2.6. MASTER SCIENCES DU MÉDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTÉ

► Faiblesse des relations avec l'international :

Le fait d'être passé en apprentissage avec le CFA LEEM a limité les possibilités d'ouverture à l'international. Les stages à l'étranger ne sont possibles qu'aux étudiants en formation initiale.

► Un tronc commun qui tend à être fragilisé par l'évolution de la maquette de la mention :

Cet avis est partagé et une réflexion est menée pour apporter les modifications nécessaires pour la prochaine accréditation.

► Une absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation des enseignements par les étudiants :

La mise en place de l'apprentissage récente en 2019-20220 n'a pas permis de réunir un conseil de perfectionnement au niveau de la mention sur cette première année. Il sera mis en place dès cette année en 2020-2021 en conformité avec les textes réglementaires. Il y a cependant eu, en partenariat avec le CFA LEEM, un conseil de perfectionnement (en janvier 2021) ainsi qu'un comité de liaison (voir le procès-verbal annexe AC 7 du dossier) pour les formations en apprentissage. Ces deux conseils ont permis d'avoir un échange avec des représentants du monde socio-professionnel et de vérifier si les objectifs de nos formations correspondent à leurs attentes.

De même l'évaluation des enseignements par les étudiants va être systématisée. Pour le moment chaque responsable d'enseignement réalise l'évaluation de ses enseignements via un questionnaire sur la plateforme MADOC.

► Positionnement du parcours VPO :

Ce parcours est effectivement réservé aux pharmaciens étrangers et son positionnement va être revu lors de la prochaine accréditation. Il est envisagé de ne pas le maintenir en tant que parcours de master dans la mention.

2.7. MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE (EOPS)

Nous remercions les relecteurs pour leurs expertises sur le master EOPS. Les commentaires constructifs vont nous permettre de faire évoluer et d'améliorer notre formation. Les différentes critiques ci-dessous correspondent aux éléments d'amélioration que nous avons déjà prévu pour la prochaine accréditation.

- ▶ Création de suppléments aux diplômes pour les trois parcours dès l'année 2020-2021.
- ▶ Proposer une stratégie de formation par alternance. Le principal frein est aujourd'hui le nombre d'heures de formation qui est bien en deçà des 400h présentiels par année requises. Il faudra probablement passer par des parcours spécifiques à la formation par alternance, avec plus d'heures d'enseignement pour ces parcours spécifiques. Cela devra donc être mis en regard des capacités d'encadrement des composantes concernées.
- ▶ Amplification de la stratégie de reprise d'études et formation tout au long de la vie (VAE/VES).
- ▶ Amplification de la stratégie internationale. Ce point reste fortement conditionné au développement des enseignements en anglais, qui reste un frein à l'échelle des composantes et sur lequel nous travaillons.
- ▶ Systématisation de l'évaluation des enseignements par questionnaires. Nous devons nous améliorer sur ce point. Si cela est pratiqué pour le parcours Accompagnement de la Performance et Sciences Humains (Brest), le taux de réponse reste insuffisant.
- ▶ Maquettes à structurer par blocs de compétences. Nous avons entamé ce travail pour l'accréditation en cours, et nous devons l'améliorer pour l'accréditation à venir afin que les étudiants bénéficient officiellement d'une approche par compétence.
- ▶ Insuffisance des enseignements à distance. Il nous semble important de laisser passer la fin de la crise sanitaire actuelle pour faire le bilan des enseignements qui se sont déroulés, en très grande majorité, 100 % à distance. Ce bilan devrait nous permettre de faire évoluer positivement nos pratiques pédagogiques dans ce sens.

L'ensemble des statistiques par parcours étaient proposées en annexes. Lorsque nous n'avons pas proposé dans le document de statistiques spécifiques par parcours, c'était afin de ne pas alourdir le document car elles étaient globalement homogènes entre les parcours. Par exemple, les candidatures par site pour l'année 2020-2021 étaient de 141 pour le parcours Renforcement Musculaire et Ré-Athlétisation (Nantes), 163 pour le parcours Monitoring, Optimisation et Prévention (Rennes) et 123 pour le parcours Accompagnement de la Performance et Sciences Humains (Brest). Ces chiffres reflètent globalement d'une attractivité similaire entre les parcours.

Le pilotage de master à l'échelle inter-site a été assuré par le responsable de la mention (Antoine Nordez) via des réunions régulières entre les responsables de parcours. Ces réunions permettaient de faire des synthèses des commissions d'admissions locales, des conseils de perfectionnement, des jurys, de planifier les EC communs...

Comme évoqué dans le rapport, ce fonctionnement inter-site n'ayant pas été optimal, nous envisageons une demande d'accréditation par site et par parcours en stoppant la co-accréditation. Nous souhaitons toutefois conserver une collaboration active pour maintenir les éléments qui fonctionnent dans la co-accréditation actuelle : parcours complémentaires permettant de proposer une offre de formation niveau master complète dans de domaine de l'entraînement sportif à l'échelle inter-régionale ; proposition d'EC communs, mobilités d'enseignants pour compléter les équipes pédagogiques des différents parcours.

3. SIGNATURE

Fait à Nantes le 17 février 2021

A blue rounded rectangular box containing a handwritten signature 'C. Bernault' on the left and the official seal of the University of Nantes on the right. The seal is circular with a central crest and the text 'UNIVERSITE DE NANTES' at the top and 'B.P. 13522 - 44035 NANTES Cedex 1' at the bottom.

Carine BERNAULT

La Présidente de l'Université de Nantes

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Nantes

Bilan du champ de formations Sciences et technologie

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Laurent Counillon, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sciences et technologie* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- *Master Bio-informatique*
- *Master Biologie-santé*
- *Master Chimie*
- *Master Electronique, énergie électrique, automatique*
- *Master Epistémologie, histoire des sciences et des techniques*
- *Master Génie civil*
- *Master Informatique*
- *Master Ingénierie des systèmes complexes*
- *Master Innovation, entreprise et société*
- *Master Mathématiques et applications*
- *Master Mécanique*
- *Master Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises*
- *Master Physique fondamentale et applications*
- *Master Risques et environnement*
- *Master Sciences de la matière*
- *Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement*
- *Master Technologie Marine / Marine technology*

Présentation

Le champ de formations *Sciences et technologie* correspond à un des six champs portés par l'Université de Nantes (UN). Il comprend 18 mentions de master dont 17 sont évaluées dans le présent dossier. Il s'agit d'un champ pluridisciplinaire très large qui relève des composantes Sciences et Techniques, IUT de la Roche-sur-Yon, IUT de Nantes, IUT de Saint Nazaire, Polytech Nantes, de l'Université de Nantes auxquelles s'ajoutent les implications de l'Ecole Centrale de Nantes (ECN), l'Ecole des Mines ou l'Ecole Vétérinaire Oniris pour certaines mentions.

Il repose sur un environnement développé, composé de 14 unités de recherche, dont 10 unités mixtes de recherche (UMR), trois écoles doctorales et un environnement socio-économique riche. Il est aussi adossé à trois écoles doctorales qui couvrent largement le panel de disciplines permettant l'insertion en thèse des diplômés des mentions examinées.

Avis global

Le champ examiné ici regroupe des mentions couvrant un périmètre disciplinaire très large, mais qui s'associent de façon lisible et cohérente. Les formations sont, pour leur très grande majorité, de très bonne qualité, attractives et gérées de façon satisfaisante. Elles bénéficient d'équipes investies, d'un adossement recherche solide et de très bonnes relations avec le secteur socioéconomique. Ceci a permis de développer notamment un fort volet professionnalisant avec une proportion importante pour les formations en alternance, l'ensemble aboutissant à de forts taux d'insertion professionnelle. On note aussi la dynamique impulsée par l'établissement dans l'innovation pédagogique, avec une montée en puissance du numérique et de l'approche par compétences. Le dynamisme caractérise aussi les équipes pédagogiques qui ont pu enrichir l'offre de formations du champ avec deux mentions ouverte en cours de contrat (2019). Par ailleurs le projet I-Site et les réponses aux appels d'offre PIA devraient consolider cette dynamique.

Au-delà de ces aspects positifs, certaines fragilités sont visibles. D'abord, bon nombre de formations qui en ont le potentiel n'exploitent pas ou encore trop peu leur dimension professionnalisante et le recours à l'alternance pourrait être plus développée. Ensuite, l'ouverture à l'international est trop inégale entre mentions et, alors que des moyens sont visiblement déployés au niveau du champ, toutes les formations ne semblent pas s'en emparer de façon équivalente. Enfin, le pilotage reste perfectible : d'abord car les conseils de perfectionnement conformes (incluant des étudiants et des représentants du monde socio-professionnels) et fonctionnels ne sont pas encore établis pour toutes les mentions et, aussi, car certaines formations issues de co-accréditations et/ou de création récente, ne disposent pas encore d'une structure lisible à l'échelle de la mention.

Analyse détaillée

Finalité des formations au regard d'un affichage global de l'ensemble de formations.

Les thématiques des masters du champ *Sciences et techniques* de l'Université de Nantes couvrent un très large panel allant des mathématiques à la biologie, et visent à la fois des aspects fondamentaux (e.g. parcours *Planetary Geosciences* de la mention *Sciences de la terre et des planètes, environnement* (STPE), parcours *Recherche en physique subatomique* (RPS) de la mention *Physique*) et d'autres plus spécifiquement orientés vers l'application dans des secteurs socio-économique variés (e.g. MIAGE, *Génie civil*).

Les finalités de la plupart des formations sont clairement décrites dans les dossiers et facilement accessibles aux étudiants (fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), page web des formations).

Les objectifs professionnalisants (avec notamment une ouverture effective des formations à l'alternance en totalité ou, de certains parcours, de la majorité des mentions évaluées dans le présent rapport) et ceux en lien avec la recherche sont en général très bien développées et, ce, en adéquation avec les possibilités d'insertion professionnelle ou en doctorat (e.g. *Biologie-santé*, *Chimie*, *Génie civil*).

Les débouchés envisagés et les finalités sont clairement exposés pour la très grande majorité des mentions, à l'exception peut-être de la mention *Innovation entreprise société* pour laquelle l'affichage des débouchés n'est pas suffisamment précis et spécifique ou de la mention STPE dont le périmètre est extrêmement étendu et offre des débouchés très différents d'un parcours à l'autre.

Par ailleurs, les objectifs de deux mentions récemment ouvertes (Ingénierie des systèmes complexes et Innovation, Entreprise et Sociétés) sont encore à affiner. Ceci étant dit, on pourra néanmoins saluer le dynamisme des équipes pédagogiques qui en sont à l'origine.

La finalité des formations du champ, bien que claire au niveau des parcours, n'apparaît pas toujours lisible au niveau de la mention proprement dite. Il s'agit, spécifiquement, des mentions *Génie civil*, *Technologie Marine* et *Mécanique* construites chacune par association de parcours portés soit par l'UN soit par l'ECN et semblant fonctionner de façon indépendante et pour lesquelles se pose la question de la concrétisation effective des groupements effectués.

Enfin, l'organisation du master STPE donne l'impression d'un regroupement en patchwork de parcours dont les finalités thématiques semblent très éloignées, au moins pour certains d'entre elles. La lisibilité des parcours *Ecosystèmes et bioproduction marine (EBM)* ou *Aquaculture, Environment and Society (ACES)* au sein de cette mention n'est pas évidente *a priori*, ni après lecture du dossier d'auto-évaluation. Cet aspect ne remet nullement en cause la pertinence de ces parcours mais bien leur regroupement au sein de cette mention.

Synthèse du positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel

La très grande majorité des formations montre un ancrage local très cohérent, que ce soit au niveau académique ou socio-économique.

L'offre de formations de ce champ est connectée de façon privilégiée avec celle d'autres champs, à savoir, notamment Santé, Humanité et Société via certaines de ses mentions (Biologie-santé ; Épistémologie, STPE ; MIAGE, Management de l'Innovation). Elle bénéficie aussi de la dynamique d'établissement liée par la labellisation d'excellence Isite et de la structuration en réponse aux appels PIA.

Côté recherche, on peut apprécier l'ancrage effectif des masters du champ sur des écoles doctorales (ED) bien identifiées et de grande qualité : ED Math-STIC, ED Sciences pour l'ingénieur, ED Matière molécules et matériaux, ED Biologie Santé.

Toutes les formations bénéficient d'un environnement socio-économique local dynamique et favorable qui se concrétise par la mise en place d'interactions conformes aux attentes. Actuellement plusieurs formations du champ proposent des parcours en alternance avec de très bons résultats d'insertion, la plupart en collaboration avec le tissu industriel régional (parcours Ingénierie Bio-informatique de la mention Bio-informatique, parcours ATAL de la mention Informatique, ou encore le parcours TPM de la mention Technologie marine ainsi que les mentions *Ingénierie des systèmes complexes*, *MIAGE*, *Risques et environnement*, *Génie civil*).

Cet environnement favorable pourrait être exploité encore davantage avec l'ouverture à l'alternance d'autres mentions (e.g. *Biologie-santé*, éventuellement certains parcours de la mention *Mathématiques et applications*) et à la généralisation de l'alternance à tous les parcours de la mention *Technologie marine*. Aussi, cette dernière compte trop peu d'intervenants professionnels dans les enseignements.

Si la mobilité internationale des étudiants est encouragée à l'échelle du champ par des moyens mis en place par les services universitaires centraux, l'internationalisation atteint des degrés très différents entre les masters. Elle est très développée pour certaines mentions (*Biologie-santé*, *Electronique*, *énergie électrique*, *automatique (EEEA)*) ou parcours (STPE parcours *International Master in Planetary Geosciences et AquaCulture, Environment and Society*), dont le rayonnement a pu se concrétiser parfois par des accords de bi-diplomation (e.g. parcours *Matériaux et structures dans leur environnement (MSE)* en *Génie civil*, *Lumomat* en Chimie, *EEEA*, *Informatique*). A l'opposé, le dossier déposé par plusieurs formations ne permet pas de comprendre les raisons de leur faible développement de la coopération internationale (*Mathématiques*, *Sciences de la matière*, *Physique fondamentale et applications*) ou encore du master *Technologie marine* pour lequel la mobilité entrante est inexistante. Pourtant tout indique que ces formations disposent de nombreux atouts pour le faire et notamment une structuration et un adossement recherche de grande qualité.

Parallèlement, la régionalisation des formations au sein du périmètre de l'ex-université Bretagne-Loire est très hétérogène. Les coopérations avec les formations similaires présentes chez les autres acteurs régionaux peuvent donner lieu à une intégration très fonctionnelle (e.g. master *Biologie-Santé* sur les sites d'Angers, Brest, Nantes et Rennes). Cependant, elles ne sont pas systématiquement discutées, ni analysées (masters *Innovation-entreprise et société*, *Génie Civil*, *Electronique*, *Énergie Électrique*, *Automatique* notamment).

Le nombre significatif de co-accréditations avec les écoles et les établissements de la Communauté d'universités et établissements (Comue) traduit une dynamique certaine à ce niveau. Cela pose cependant la question de la pérennisation de ces co-accréditations suite à la dissolution de la Comue alors même que le positionnement dans le paysage national est généralement peu discuté. Ceci étant dit, cela ne semble pas nuire à l'attractivité et à la très bonne qualité générale des masters, ni à l'implication de leurs partenaires des mondes académique et socio-économique.

La volonté de proposer une offre de formations ancrée sur plusieurs établissements est louable et on peut espérer que cela conduise à une mutualisation de leurs moyens et de leurs compétences (Université de Nantes et Ecole Centrale de Nantes en particulier). Cependant, en l'état, certaines co-accréditations ne se traduisent pas encore de façon effective et leur pertinence n'est pas encore bien lisible (e.g. *Génie Civil*)

Traits caractéristiques de l'organisation pédagogique de cet ensemble de formations

La majorité des masters du champ *Sciences et technologie* ont adopté judicieusement et dans un souci de rationalité une structuration autour d'un tronc commun en M1 et d'une spécialisation en M2. Cette structuration a été adoptée en réponse à une des recommandations du précédent rapport d'évaluation du Hcéres (2015-16) et s'applique en particulier aux masters de disciplines relativement générales comme les mentions *Physique*

fondamentale et applications, EEEA, Informatique, Chimie, Sciences de la matière, MIAGE, Bio-Informatique ou encore Biologie-santé.

Les masters orientés sur des thématiques plus ciblées ont fait le choix d'une spécialisation plus précoce dès le M1, ce qui confère moins de souplesse aux étudiants en termes de spécialisation progressive. En particulier, les parcours des mentions portées conjointement par l'UN et l'ECN (*Génie civil, Technologie Marine et Mécanique*) affichent un tronc commun généralement trop limité pour permettre le passage d'un parcours à l'autre et impliquant une spécialisation trop précoce.

La lisibilité des structures de master du champ Sciences et technologie de l'Université de Nantes est globalement conforme aux attentes, à l'exception du master Ingénierie des systèmes complexes ayant retenu une structure en majeure (enseignements fondamentaux et enseignements approfondis) / mineure (enseignements fondamentaux). Pour celui-ci, la possibilité de choisir un enseignement au plus près du projet professionnel de l'étudiant et en adéquation avec l'entreprise qui le recrute en tant qu'alternant est louable, mais ne doit pas nuire à l'affichage de la mention.

Certaines mentions construites comme la fusion de parcours portés par différents établissements associés à l'UN (EC Nantes, Université de Rennes notamment) présentent une organisation pédagogique totalement disjointe entre les établissements porteurs des parcours. Concrètement, cela conduit à donner le même diplôme à des étudiants qui n'ont pas, ou très peu, suivi d'enseignements communs et qui n'ont pas profité des mêmes dispositifs d'accompagnement de leur réussite. Cela interroge sur la plus-value, voire sur la pertinence pédagogique de telles associations.

La mention Epistémologie et histoire des sciences présente une organisation très particulière, il est vrai dictée en partie par ses spécificités disciplinaires. Cependant, elle s'apparente plus dans les faits à un diplôme délivré en une année (M2) qu'à un réel master en deux ans. Si c'est effectivement le cas, cette organisation devra être revue car elle n'est pas conforme à la réglementation.

A un niveau plus global, l'offre de formation bénéficie d'un support important de l'établissement et de l'UFR Sciences et technique pour la mise en place d'approches pédagogiques par compétences et à distance. Les modalités d'enseignement de ce champ sont en général satisfaisantes puisque tournées vers l'étudiant. Des adaptations aux étudiants en situation de handicap sont mises en place le cas échéant. De même, le développement d'enseignements en distanciel est une préoccupation de la majorité des masters et le master *Epistémologie et histoire des sciences* est même proposé intégralement à distance. La déclinaison explicite des compétences attendues des diplômés associés à une démarche d'amélioration continue sont encouragées au niveau de l'université. Elle est fortement relayée au niveau du champ par la composante et apparaît comme une préoccupation systématique des mentions. Son déploiement est accompagné par une série de dispositifs (e.g. guide pratique à l'attention des enseignants chercheurs, boîte à outils en ligne) ce qui est très positif.

L'apprentissage est plutôt proposé à partir du M2, bien que deux masters soient ouverts exclusivement en apprentissage, à savoir master Risques et environnement et master Ingénierie des systèmes complexes. A l'inverse, les masters Mathématiques et Applications et Biologie-santé sont dispensés uniquement en formation initiale, ce qui peut s'expliquer, en partie, aux spécificités disciplinaires correspondantes. Toutefois, il serait intéressant de réfléchir à l'ouverture à l'alternance de ces mentions.

La formation continue et la validation des acquis de l'expérience sont également bien développées dans les masters de ce champ.

La place de la professionnalisation et de la mise en situation professionnelle est cohérente avec des modules d'enseignements dédiés, des stages réguliers obligatoires en M2 (voire en M1) et l'intervention de professionnels du domaine.

Les référentiels de compétences sont adoptés ou en cours de l'être, sauf pour le master *Ingénierie des systèmes complexes*, dans lequel leur définition est encore en réflexion.

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est forte de par le potentiel élevé d'enseignants-chercheurs et chercheurs, le très bon adossement à des unités de recherche reconnues et des nombreux contacts avec les acteurs de la recherche industrielle du bassin.

La place du numérique dans l'enseignement est satisfaisante avec la mise en place de l'Environnement numérique de travail (ENT), de la mise en ligne de certains cours (10 à 20 %) et de la mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques innovantes, par exemple l'instauration de « *serious games* » au sein du master Risques et environnement. Pour cela les équipes pédagogiques sont accompagnés par une cheffe de projet, de deux ingénieurs et un conseiller pédagogique pour mettre en oeuvre les approches par compétences et la transformation numérique.

Comme vu supra, la place de l'international dans l'organisation pédagogique est globalement dynamique sur le champ, avec un total de 43 accords Erasmus et plus de 40 accords de coopération internationaux, toutefois les accords et les mobilités effectives restent très disparates selon les mentions. On note de belles réussites avec

la mise en place de plusieurs parcours *Erasmus+*, *Erasmus Mundus* et des co-diplomations, par exemple dans les master *Biologie-santé*, *Génie civil*, *Informatique*, ou *STPE*.

Une certaine disparité est aussi perceptible au niveau de l'enseignement des langues étrangères ou des langues utilisées lors de l'enseignement. et la place de l'anglais est insuffisante dans le master *Sciences de la matière*.

Traits caractéristiques du pilotage de cet ensemble de formations

La grande majorité des formations du champ affichent des équipes pédagogiques très diversifiées, avec un mélange équilibré d'universitaire, de chercheurs et de professionnels du secteur socioéconomique.

Globalement, la qualité des rapports déposés démontre le sérieux des porteurs de formation dans la démarche d'autoévaluation. Cependant, les indicateurs présentés sont parfois incomplètement renseignés ou insuffisamment analysés pour que leur exploitation puisse servir au pilotage effectif des formations.

La majorité des formations du champ a mis en place un conseil de perfectionnement de composition conforme, se réunissant à une fréquence suffisante et fournissant dans les dossiers suffisamment d'éléments pour apprécier leur bon fonctionnement. Ce n'est cependant pas encore le cas des mentions *Bio-informatique* et *Ingénierie des systèmes Complexes*.

Comme évoqué supra, la coordination entre UN et EC Nantes ne semble pas encore effective et cela se traduit aussi au niveau du pilotage des formations en co-accréditation (*Génie civil*, *Technologie Marine* et *Mécanique*) qui apparaît totalement disjoint, chaque parcours conservant son pilotage, ce qui questionne sur l'aspect effectif de ces associations. On note aussi un problème similaire avec la mention *STPE* regroupant des parcours très dissemblables, certains fortement internationalisés avec une arrivée d'étudiants en M2, ce qui rend difficile un pilotage à l'échelle de la mention.

Enfin, l'établissement contribue au pilotage en impulsant une politique d'amélioration continue et en réalisant le suivi et l'évaluation des formations et de la vie universitaire, ainsi que celui des enseignements par les étudiants. Ils fournissent des indicateurs de pilotage intéressant même s'ils sont semblent-ils perfectibles, plusieurs responsables ayant indiqué avoir mené leurs propres enquêtes en parallèle pour alimenter la présente autoévaluation.

Les rapports d'auto-évaluation indiquent dans plusieurs cas que le soutien administratif est insuffisant et que les enseignants-chercheurs se retrouvent contraints de porter une charge administrative disproportionnée (*MIAGE*, *Sciences de la Terre*, *Biologie-santé* en particulier), qui leur laisse moins de disponibilité pour piloter efficacement leurs formations.

Traits caractéristiques des dispositifs d'assurance qualité s'appliquant à cet ensemble de formations

A l'exception de la mention *Epistémologie et Histoire des Sciences* pour laquelle il n'est pas possible de connaître la composition des promotions étudiantes sur la période du contrat évaluée (origine ou régime d'inscription des étudiants -formation initiale ou continue par exemple), la grande majorité des formations du champ affiche des données explicites concernant le recrutement, la provenance et la réussite des étudiants. Ces informations sont souvent clairement exposées et analysées, même si, à la lecture de certains dossiers (e.g. *Physique fondamentale*, *Informatique*), il n'est pas possible de savoir si elles sont toutes rendues publiques. Aussi, le dossier du master *Mécanique* ne renseigne et ne discute pas de façon homogène les données de ses parcours selon qu'ils sont portés par l'EC et par l'UN)

De façon classique, le service interne de l'université a mis en place des enquêtes sur le devenir des étudiants. Souvent, les retours sont insuffisants pour constituer une base solide de réflexion. Pour compenser cet aspect, certaines formations ont développé un suivi plus détaillé de leurs étudiants, notamment à l'aide des réseaux professionnels. Il serait sans doute souhaitable que les services centraux s'emparent de façon plus approfondie de ce suivi, afin d'alléger la charge des équipes pédagogiques.

L'évaluation des enseignements et des formations est mise en œuvre par l'envoi de questionnaires aux étudiants. Le retour obtenu alimente l'amélioration des formations à la fois sur leur contenu et leur organisation. Les masters *Risques et environnement*, *Sciences de la matière*, *Biologie-santé*, *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* exploitent efficacement les données dans l'objectif d'une stratégie d'amélioration continue prônée par l'établissement.

Le master *Innovation, entreprise et société*, ouvert en 2019, met déjà en place des dispositifs d'assurance qualité par contre cela ne semble pas être le cas pour le master *Ingénierie des systèmes complexes*, ouvert à la même date. De même, le dossier du master *Bio-informatique* ne comporte pas d'indicateurs pour apprécier l'attractivité de la formation et le dispositif d'autoévaluation n'est pas analysé ni ses résultats commentés dans les documents transmis.

De façon plus globale, aucun dispositif d'autoévaluation du champ n'a été mis en place, même si les constats semblent partagés. La réflexion ayant été menée au niveau de la composante et des mentions. On retrouve ici aussi la superposition entre composante et champ qu'il faudra peut-être clarifier à l'avenir.

Synthèse des résultats constatés dans les formations (réussite, insertion, poursuites, etc.).

A l'exception du M1 *Électronique, énergie électrique, automatique* pour lequel les effectifs sont en baisse, les masters de ce champ présentent une assez bonne attractivité, ce qui peut se traduire par une pression parfois élevée des candidatures par rapport aux étudiants acceptés. Les effectifs sont pour la plupart stables ou en augmentation à l'exception du parcours Nano du master *Sciences de la matière* dont les effectifs sont en baisse alors que la thématique semble très porteuse.

Les taux de réussite sont très bons voire excellents, à l'exception du M1 *Mathématiques et applications* qui affiche des taux de réussite faibles. Cette fragilité interroge sur les procédures de recrutement et sur les dispositifs mis en place par la formation pour accompagner la réussite des étudiants (UE de remise à niveau notamment).

Les données d'insertion professionnelle et de poursuite en thèse sont cohérentes avec les objectifs des formations. Globalement le taux de poursuite en thèse pour le champ est de 35 % ce qui est satisfaisant pour une offre de formation qui combine des parcours orientés vers la recherche ou l'insertion professionnelle directe. Les formations professionnalisantes présentent un taux d'insertion très bon voire excellent, ce qui est le propre des formations en alternance (masters Génie civil, Ingénierie des systèmes complexes, Physique fondamentale et applications, Risque et environnement, Bio-informatique, Chimie) montrant ainsi l'intérêt de ce dispositif qui pourrait être généralisé.

Conclusion

Principaux points forts

- Des formations structurées et fonctionnant de façon efficace
- Un adossement effectif sur des structures de recherche reconnues
- Une dynamique portée par le projet I-Site, qui a pour objectif de renforcer encore le lien formation-recherche pour les formations du champ, et par les réponses aux appels PIA (Projet Individualisé d'Accompagnement), avec notamment une EUR (Ecole universitaire de recherche) labellisée
- Une place importante de la professionnalisation adossée à un secteur socioéconomique porteur
- Une excellente insertion professionnelle, notamment pour les formations ouvertes à l'alternance
- Des efforts vers les pédagogies innovantes et la transformation numérique, accompagnés par les composantes et l'établissement
- Un bon rayonnement international de certains parcours ou mentions

Principaux points faibles

- Des procédures d'autoévaluation encore fragiles
- Des problèmes de lisibilité dans la structuration de plusieurs masters
- Une ouverture internationale très inégale
- Une intégration des formations dans l'environnement régional ou national peu explicite ou peu exploitée
- Des taux de réussite parfois faibles ou des baisses d'effectifs pour certains parcours pourtant bien construits.

Recommandations

Les formations du champ *Sciences et technologies* de l'Université de Nantes ont le souci d'améliorer leur stratégie d'attractivité et la réussite des étudiants. Alors que certaines sont très actives sur les dispositifs d'assurance qualité, d'autres doivent encore renforcer une démarche d'amélioration continue nécessaire à leur bonne dynamique. Cela passera notamment par la mise en place systématique (i) d'évaluations des enseignements et des formations par les étudiants, (ii) des dispositifs nécessaires au suivi des étudiants et des diplômés ainsi que (iii) de conseils de perfectionnement conformes impliquant les étudiants et des représentants du monde socio-économique. Cette dernière instance, fonctionnant à l'échelle des mentions, permettra de veiller à la bonne attractivité et à la lisibilité de ces dernières et d'assurer aux usagers une uniformité des dispositifs pédagogiques d'accompagnement à la réussite et des enseignements, en particulier pour des formations co-accréditées avec d'autres établissements du site (ECN) ou de la région (e.g. Université d'Angers, Brest, Rennes).

La valeur ajoutée de ces associations apparaîtra alors plus évidente ou encouragera à les scinder en des entités indépendantes plus lisibles. Cette réflexion est d'autant plus urgente que plusieurs de ces associations ont été mises en place dans le cadre de la création de la Comue qui arrive à sa fin.

Le déploiement progressif de l'approche par compétences, mise en place au niveau de l'établissement, devrait également permettre de renforcer l'alignement entre les finalités des formations et les contenus.

Ensuite, les formations de ce champ ont un ancrage local cohérent basé sur des unités de recherche de qualité et de très bonnes relations avec un secteur socioéconomique développé. Dans ce contexte, plusieurs mentions ont construit avec succès des parcours internationaux ou en alternance. Il serait souhaitable que l'expérience acquise par ces parcours ou mentions puisse être partagée au niveau du champ. En particulier, il serait souhaitable que le master *Biologie-santé* et éventuellement le master *Mathématiques et applications* s'ouvrent à l'apprentissage (en M2 ou sur un de leur parcours en M2 a minima).

Les projets d'I-site Next, dont fait partie l'université de Nantes, et le projet SFRI TRITON comprenant quatre *Graduates Schools* pourront aider à cette structuration. Il conviendra toutefois d'être vigilants au fait que seuls 7 des 17 masters considérés sont concernés par ces *Graduates Schools*, ce qui risquerait d'entraîner des déséquilibres dans la visibilité et les allocations de moyens et pourrait nuire à l'équilibre global.

Enfin, il conviendrait également d'harmoniser l'affichage des finalités de formations sur l'ensemble du champ en clarifiant les objectifs des masters récemment ouverts.

Points d'attention

- Les masters *Bio-informatique*, *Ingénierie des systèmes Complexes*, *Sciences du médicament* et *Chimie* ne présentent pas de conseil de perfectionnement conforme à la réglementation
- La lisibilité du regroupement thématique des différents parcours de la mention STPE est faible
- Le master *Epistémologie, Histoire des sciences et des techniques* semble fonctionner comme « un M2 suspendu » ce qui n'est pas conforme
- L'absence de pilotage à l'échelle des mentions co-portées par l'UN et l'ECN
- Le positionnement du master *Ingénierie des systèmes complexes*, qui semble porté par le seul IUT et fonctionner comme une formation à la carte répondant aux besoins des entreprises, plus que comme un master délivrant une formation de haut niveau à Bac+5.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER BIO-INFORMATIQUE

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

La formation a pour objectifs de former à la bioinformatique des cadres scientifiques de formation initiale en Biologie. Les secteurs cibles concernent les structures de recherche publiques et les entreprises de la santé, l'agroindustrie, l'industrie pharmaceutique, l'environnement, les biotechnologies, les sociétés de conseil et d'expertise scientifique, les services du numérique. Elle est proposée en formation initiale (effectif majoritaire) et en formation continue. La formation en alternance est proposée dans un seul parcours (voir ci dessous). Le master *Bio-informatique* de Nantes, formation pluridisciplinaire, propose deux parcours en M1 (M1 Bioinformatique / Biostatistique parcours Bioinformatique ou parcours Biostatistique) et deux en M2 (M2 Bioinformatique parcours Bioinformatique pour les Biologistes et parcours Ingénierie Bioinformatique (en alternance)). Le parcours de M1 permet aussi d'accéder au M2 Modélisation en Pharmacologie Clinique et Epidémiologie (MPCE) de la mention « Biologie-Santé ». L'enseignement a lieu à la Faculté des Sciences et Techniques et à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Nantes

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement définis dans le dossier, ainsi que sur le site web dédié. Les compétences spécifiques, transversales ainsi que les connaissances attendues apparaissent de façon explicite dans la fiche RNCP et pour chaque parcours. Les débouchés et les poursuites d'études sont globalement clairs et correspondent aux objectifs de la formation. Ces informations sont mentionnées sur les plaquettes consultables sur le site web et figurent dans le supplément au diplôme. Ces débouchés englobent les possibilités d'insertion professionnelle immédiate tout comme les possibilités de poursuite en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau national, il existe une vingtaine de Masters de Bioinformatique mais aucun élément du dossier ne permet de positionner cette mention par rapport aux autres, la formation approfondie en informatique et la bioinformatique structurale n'étant pas spécifiques à ce master. Cependant il y a suffisamment d'étudiants et de débouchés pour plusieurs formations de ce type en France.

Au niveau régional, la mention se positionne essentiellement par rapport au Master Bioinformatique de Rennes, en revendiquant par rapport à celui-ci un «*apport en compétences poussées en informatique*». Cette distinction peut être cependant questionnée car le master rennais, avec son parcours biologie intégrative et informatique, affiche lui aussi de solides compétences en programmation et algorithmique, mais aussi en analyse de données, en statistiques.

Au niveau local, le positionnement est rendu confus par le fait que l'un des parcours de M1 «Option Biostatistique», mène, explicitement, non pas à un M2 du Master Bioinformatique mais à un M2 de la mention Biologie-Santé (parcours Modélisation en Pharmacologie Clinique et Epidémiologie). La lisibilité pourrait être améliorée en intégrant simplement cette partie de l'offre dans le Master Biologie-Santé, alors qu'il apparaît actuellement affiché dans chacun de ces masters.

Le dossier fait état de l'incompatibilité de créer des passerelles entrantes et sortantes, du fait du caractère spécifique de la formation mais ce constat ne semble pas satisfaisant en l'état.

Le Master s'appuie sur une dizaine d'unités de recherche CNRS, INSERM, INRAE, IFREMER... (8 à Nantes; 2 à Angers), en Biologie, en Médecine, en Informatique, constituant un environnement scientifique de qualité. Y sont rattachés les enseignants-chercheurs et chercheurs impliqués dans le pilotage du master et/ ou qui assurent la majorité des enseignements (78% en M1; 68% en M2), dont la liste est donnée. Le reste des intervenants sont des professionnels de la recherche publique en biologie, médecine et bioinformatique. La part des intervenants du secteur privé est trop faible et sera à augmenter afin de représenter plus fidèlement les ouvertures possibles de ce master vers le monde professionnel. Deux écoles doctorales, reflétant l'interdisciplinarité de ce master, sont adossées au master (MathSTIC, et Biologie-Santé), et offrent ainsi une possibilité appréciable aux étudiants de poursuivre en doctorat en fonction de leur profil.

La formation est en lien avec des entreprises, locales et nationales, essentiellement via le M2 en alternance (7 étudiants en 2019-2020) dont les étudiants sont intégrés en entreprise (Sopra-Steria, Affilogic, LVMH etc.). A part cela, le document ne fait pas état de participation d'industriels dans les actions de formation, ce qui est un manque. Globalement, l'environnement socio-économique est peu évoqué, mais il est mentionné la très faible densité d'entreprises dans le domaine bioinformatique en local. Au niveau international, il est fait état de stages à l'étranger pour certains étudiants, mais il est regrettable qu'aucune convention de partenariat formalisé n'ait été mise en place avec ces établissements.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est bien organisée en quatre semestres et met en oeuvre le système européen des crédits ECTS. En M1, les deux parcours disposent d'un tronc commun composé majoritairement de cours d'informatique et de statistiques. Les deux parcours se distinguent par quelques UE, en bioinformatique générale et structurale d'un côté (Option Bio-informatique), ou dans le domaine biomédical de l'autre côté (Option Biostatistique), en cohérence avec la fiche du répertoire national de certifications professionnelles (RNCP). Les deux options sont ouvertes à des publics différents : plutôt issu d'un L3 de Biologie pour l'option Bioinformatique, plutôt issu d'un L3 de Biostatistique, Statistique ou informatique pour l'option Biostatistique, en cohérence avec l'interdisciplinarité affichée par le master. Cependant, ces deux options mènent respectivement à des M2 différents, l'un d'eux faisant partie d'une mention différente (Biologie-Santé), ce qui peut nuire à la visibilité/lisibilité et possiblement à l'organisation du master. On peut se demander, par exemple, pourquoi le choix n'a pas été fait d'intégrer plutôt le M1 option Biostatistique dans la mention Biologie-Santé, tout en mutualisant des UE.

L'un des parcours de M2 (est offert en alternance (ingénierie bioinformatique). Il est à noter qu'il s'effectue en distanciel intégral: les étudiants suivent la plupart des cours en visioconférence depuis leur entreprise, ce qui constitue un véritable atout pour la formation. Il semble y avoir eu un investissement conséquent pour ce parcours et ses modalités d'enseignement, notamment grâce à la réponse à deux appels à projets de l'UFR des sciences qui ont permis pour l'enseignement de la bioinformatique d'une part d'acquérir un serveur pour plonger les étudiants dans un environnement scientifique et professionnel réaliste, et d'autre part d'adapter les pratiques d'enseignement et de développer des pédagogies innovantes dans cette discipline. L'ensemble de ces actions montre un investissement très important de l'équipe pédagogique, qui se donne des moyens efficaces pour la réussite des étudiants.

Une vraie réflexion a été effectuée au sein du master pour que ces enseignements en ligne se déroulent au mieux pour les étudiants. Le document expose honnêtement les avantages et les inconvénients de ce système (en fait un système hybride où les étudiants sont en présentiel (parcours bioinformatique) et d'autres en distanciel (ingénierie bioinformatique) et propose des pistes d'amélioration. Les alternants sont accompagnés tout au long de leur parcours par un "référént universitaire" et un "tuteur entreprise".

La formation est en mesure d'accueillir un public en reprise d'études (recherche en biologie, niveau master, doctorat et post-doctorat) mais ceci est relativement rare.

Des étudiants en situation de handicap ont déjà été accueillis mais la demande reste très faible.

La formation peut aussi intégrer des actifs, dont les demandes de Validation des Acquis en vue d'une dispense de titre préalable à l'entrée en M2 Bioinformatique sont évaluées, de manière sporadique.

La formation apporte un socle de compétences communes à l'ensemble des options (M1) et parcours (M2), et chaque parcours énonce clairement les compétences visées. L'approche par compétence est mise en avant mais il n'est pas fait mention de l'utilisation d'un portefeuille de compétences systématiquement au niveau du master (une UE optionnelle le permet aux étudiants qui la choisissent). On note l'utilisation de pratiques innovantes comme les classes inversées et la réalisation de nombreux projets, ce qui sans nul doute favorise la dynamique d'apprentissage.

La formation propose des éléments pédagogiques essentiels favorisant la démarche scientifique par la recherche, notamment au moyen de stages en laboratoire (2 mois en M1, 5.5 mois en M2), de conférences données par des chercheurs, ainsi que des modalités permettant le développement de l'autonomie des étudiants.

Bien que l'un des débouchés possibles du master soit la poursuite en doctorat, très peu de diplômés continuent en thèse après le master.

La formation comporte des UE permettant l'acquisition de compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle immédiate (deux UE optionnelles) qui viennent compléter celles apportées par les UE scientifiques.

L'apprentissage et la pratique de l'anglais sont mis en valeur dans la formation : un certain nombre de cours de M2 sont en anglais, et les étudiants ont la possibilité de passer le TOEIC (opportunité saisie par la totalité des étudiants). Il n'est cependant pas indiqué de partenariat à l'international.

Les étudiants sont avertis des règles d'éthique scientifique, notamment le respect du travail d'autrui, mais il n'y a pas de formation spécifique sur ces éléments. De plus, l'utilisation d'un logiciel anti-plagiat n'est pas mentionnée. Un effort devra être fait dans ce sens pour y remédier.

L'équipe pédagogique est clairement diversifiée : des enseignants-chercheurs de plusieurs disciplines (liste fournie) participent à la formation montrant clairement l'aspect pluridisciplinaire de la formation.

L'équipe pédagogique semble mobilisée sur l'expression en compétences des enseignements et à l'approche par compétences, comme indiqué précédemment. Les responsabilités pédagogiques sont présentées et les interactions en continu dominant sur des réunions à date fixe.

La formation s'appuie sur le secrétariat du département informatique qui semble remplir son rôle.

La liste des membres du conseil de perfectionnement est fournie. Elle fait apparaître en grande majorité des enseignants-chercheurs et chercheurs. Seuls 2 professionnels du secteur privé dont la fonction n'est pas précisée y participent et aucun étudiant ce qui n'est pas conforme aux attentes d'un tel dispositif.

Les responsables font état de la difficulté à réunir le conseil de perfectionnement, selon eux à cause du peu de disponibilité des membres non universitaires. En conséquence, la décision a été prise de ne le réunir que tous les deux ans, ce qui ne semble pas très favorable à son rôle dans l'amélioration continue de la formation. D'ailleurs, aucune date de réunion passée ni aucun compte-rendu ne sont fournis dans le dossier, ce qui rend impossible toute appréciation de l'efficacité de ce dispositif.

L'évaluation et les modalités des connaissances et compétences, ainsi que les règles de compensation sont connues des étudiants par le biais du site internet de la Faculté des sciences. Il existe une seconde session, et le redoublement est possible.

Les étudiants ont la possibilité de passer la certification du TOEIC.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier donne trop peu d'indications sur les étudiants inscrits (effectifs, redoublements, les différents régimes d'inscription) pour apprécier l'attractivité de la formation et c'est un manque important.

Le recrutement des étudiants est fait par une commission de sélection dont la composition et les modalités de choix des candidats ne sont pas fournies, ce qui est regrettable. Spécifiquement, les candidats au M2 en alternance sont auditionnés après une phase de présélection.

De même, peu de détails sont fournis sur le devenir des diplômés (secteurs d'embauche, type de contrats, etc), ce qui est un grave manque dans le dispositif d'autoévaluation de la formation. Les flux d'étudiants qui semblent quitter la formation non diplômés (entre M1 et M2) ne sont pas commentés (voir plus loin) alors qu'une réflexion s'impose.

Une démarche d'amélioration et d'autoévaluation est mise en œuvre par l'envoi de questionnaire d'évaluation des UE aux étudiants en fin d'année. Mais rien dans le dossier ne permet d'apprécier l'utilisation des résultats de ces questionnaires par l'équipe pédagogique et notamment aucune mention d'un envoi au conseil de perfectionnement n'est précisée.

Résultats constatés

Le dossier souligne l'attractivité du master localement mais aussi au niveau national, le recrutement d'étrangers restant marginal. On note la forte progression de la formation en alternance depuis sa création en 2017.

Le taux de réussite affiché en M1 sur le dossier d'auto-évaluation est de 95 %. Toutefois, il n'est que de 76,7% en 2017-2018 selon la fiche synthétique du master, il semble donc y avoir une contradiction. Par ailleurs le tableau des effectifs en M1 et M2 depuis 2015, dans le document d'auto-évaluation, fait apparaître une perte non négligeable d'étudiants entre le M1 et le M2 : de 30 à 25 en 2016, de 47 à 28 en 2017, de 40 à 24 en 2018, de 35 à 31 en 2019 (donc un mieux dans la dernière année). Il conviendrait de s'interroger sur cette "évaporation". L'insertion professionnelle est très bonne (durée de 3 mois en moyenne entre la soutenance de stage et l'embauche), ce qui démontre une adéquation entre la formation et la demande du monde professionnelle. La poursuite en thèse est très minoritaire, 12 poursuites de thèse sur plus d'une centaine d'étudiants en 5 ans.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un enseignement réellement pluridisciplinaire dispensé par une équipe pédagogique académique variée.
- Une très bonne insertion après le diplôme.
- Un investissement certain dans l'enseignement à distance et regard critique sur cette pratique.

- Une place de la pratique de l'anglais très satisfaisante au regard des débouchés visés.

Principaux points faibles :

- Une faiblesse dans les dispositifs de suivi des étudiants et des diplômés, notamment une proportion non négligeable d'étudiants de M1 ne continuent pas en M2 sans que le dossier ne permette de comprendre ce problème
- un manque de lisibilité de la mention (le M1 option Biostatistiques est lié à un M2 d'une autre mention)
- Une participation trop faible des industriels à la formation, hors l'alternance dans un parcours de M2.
- Un conseil de perfectionnement non conforme en l'état (notamment en raison de l'absence d'étudiants et de la fréquence de réunions trop faibles)

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention *Bio-informatique* est récente et est encore dans sa phase de démarrage. Cette formation s'appuie sur une équipe pédagogique diversifiée et de qualité et présente des initiatives intéressantes, comme celle de l'enseignement distanciel sur lequel un effort particulier a été fait.

Il conviendrait maintenant que cette mention puisse consolider ses acquis en prenant le temps de la réflexion sur son évolution, notamment en se dotant de dispositifs adéquats pour permettre son autoévaluation. Il s'agira en particulier d'améliorer la composition et le fonctionnement du conseil de perfectionnement via l'implication d'étudiants et de professionnels en lien avec cette formation. Le renforcement des liens avec les entreprises (par leur participation effective à la formation, leur participation au conseil de perfectionnement) et avec les unités de recherche (notamment pour renforcer la poursuite en thèse localement) sera sans nul doute favorable à l'évolution de cette mention très prometteuse.

MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

Établissement(s)

Université de Nantes
Ecole nationale vétérinaire (ONIRIS)

Présentation de la formation

Le master *Biologie-santé* a pour objectifs de former aux métiers de la recherche en santé, allant de la recherche fondamentale, translationnelle et préclinique, à la gestion de crises sanitaires humaine ou animale et aux enjeux liés à l'alimentation. Il forme des professionnels de l'évaluation en santé ou de la recherche clinique, et des futurs chercheurs ou enseignant-chercheurs dans le domaine de la recherche biomédicale. Il accueille principalement des étudiants en formation initiale, mais quelques formations sont proposées en formation continue. Le master comprend trois parcours différents en première année de master (M1) : Sciences biologiques (SB), Sciences et santé (SS) et Bioinformatique/biostatistique (BB), qui n'entre pas dans le champ de cette évaluation. En deuxième année de master (M2), il comprend six parcours, Biologie Biotechnologie et Recherche Thérapeutique (BBRT), Génétique, Génomique, Biologie des Systèmes (GGBS), From Animal To Man (Man-Imal), Recherche Clinique (RC), Modélisation en Pharmacologie Clinique et Épidémiologie (MPCE) et Signaux et Images en Biologie et Médecine (SIBM). Tous sont accessibles à partir du M1SS, alors que seuls les quatre premiers le sont à partir de M1SB, mais le M1SB donne aussi accès à quatre parcours de M2 de la mention de master mention Sciences du médicament et des produits de santé. Le M2MPCE est aussi accessible par le M1BB. Les lieux d'enseignement sont à l'Université de Nantes, d'Angers, de Brest, et de Rennes

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, à la fois en termes de compétences et de connaissances sont clairement décrits dans le dossier. Le master présente explicitement un ensemble de compétences génériques et des compétences spécifiques pour chaque parcours. Ces objectifs en termes de compétences sont rapportés sur des fiches disponibles sur le site web de l'université et fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le contenu des différents parcours est suffisamment défini pour permettre un choix éclairé. Le supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises.

Les débouchés sont clairement portés à la connaissance des étudiants, via les plaquettes et posters disponibles sur le site web de l'université pour les différents parcours, en termes d'insertion professionnelle immédiate, les possibilités de poursuite en doctorat, et les débouchés professionnels associés. Pour le M2RC, il existe un point contradictoire sur la poursuite en doctorat, mentionné comme possible sur le poster, contrairement aux indications de la plaquette, ce qu'il serait préférable d'homogénéiser. Le parcours M2RC délivre une certification professionnelle internationale, si les étudiants suivent une formation en ligne aux bonnes pratiques cliniques proposée par le GIRCI Grand-Ouest.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Biologie-santé* affiche clairement son positionnement dans la filière *Biologie-Santé* de l'Université de Nantes, qui réunit différentes UFR de l'Université, mais aussi les écoles doctorales, le CHU, des entreprises de biotechnologies et les pôles de compétitivité. Il est l'une des quatre mentions de master de la filière (Biologie-santé, Sciences des médicaments, NSA, Bio-informatique, Nutrition et sciences des aliments) La formation accueille des étudiants de parcours divers (passerelles entrantes) (santé humaine, vétérinaire, ou ingénieur). Des passerelles sortantes sont possibles, pour les étudiants du M1SB qui sont accueillis dans quatre parcours de la mention Sciences du médicament et des produits de santé. Un schéma des formations de la filière Biologie-Santé est disponible sur les fiches des formations de M1, et représente explicitement les passerelles entre les différentes formations. Les passerelles avec des formations en-dehors de la filière pourraient être mieux explicitées. Au niveau régional, la formation est bien insérée dans l'offre globale, et mutualise des unités d'enseignement (UE) et deux parcours (M2MPCE et M2SIBM) avec d'autres universités, notamment de la COMUE. Au niveau national, il existe un certain nombre de formations équivalentes (mention Biologie-Santé). Les formations M2RC et M2MPCE sont aussi proposées dans des masters de Santé Publique.

La formation est adossée à de nombreuses unités de recherche du site nantais, auxquelles sont notamment rattachés les enseignants-chercheurs et chercheurs impliqués dans le pilotage de la mention ou qui assurent la

majorité des enseignements (plus de 80 % en M1 et 60 % en M2, avec un rôle plus important des chercheurs des EPST, 26 %), ce qui est satisfaisant. Le master a des partenariats avec un d'autres unités de recherche en France, ou à l'étranger. L'ensemble offre un environnement de qualité et d'une grande richesse matière de recherche. Un lien avec l'école doctorale doctorale Biologie-Santé de la COMUE UBL est aussi explicite. Il est à noter qu'un projet de *Graduate School* (projet TRITON) est déposé pour la partie nantaise de cette école doctorale, et qu'une partie des parcours du master Biologie-Santé (sauf MPCE et Man-Imal) devrait s'y retrouver sous la forme de « *graduate programs* », ce qui fait peser des incertitudes sur l'organisation du master telle que présentée à ce jour.

Le master a des liens avec le monde professionnel dans le secteur public (dont CHU) et privé (liste d'environ 40 entreprises). Des professionnels sont impliqués dans les enseignements (13 % du volume horaire en M1, 23 % en M2), une part correcte qui pourrait néanmoins être augmentée, bien que la formation dans son ensemble ne soit pas spécifiquement orientée vers la professionnalisation (sauf le parcours M2RC). Les liens plus formalisés avec le monde professionnel ne sont pas détaillés.

Le parcours M2BBRT bénéficie d'un partenariat avec l'Université du Liban dans le cadre d'un programme Erasmus+, et un projet de mobilité Erasmus+ vient d'être déposé avec l'université de Montréal concernant des échanges d'étudiants pour les stages. Paradoxalement, le parcours M2Man-Imal, qui a pourtant une forte composante internationale, n'est pas impliqué dans de tels programmes.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation (trois parcours de M1 et six parcours de M2) est lisible et montre une spécialisation progressive. Il existe un tronc commun, sous la forme d'une mutualisation d'UE entre plusieurs parcours, en cohérence avec la fiche RNCP. Le parcours M1SB est à destination des étudiants scientifiques (biologie, mathématiques), celui du M1SS concerne les étudiants en santé (médecin, pharmacie, vétérinaire, maïeutique, ...), dans le cadre d'une double formation. Malgré la difficulté de mutualiser, une plus grande mutualisation des UE dites « optionnelles » (au choix) pourrait être envisagée.

En M1, des UE au choix permettent aux étudiants de construire leur parcours en fonction de l'orientation souhaitée en M2. Le M2 se distingue par une spécialisation plus poussée et une place plus importante des stages.

La formation est proposée en formation initiale et continue (pas d'alternance), mais son organisation est adaptée à l'accueil d'étudiants actifs ou avec contraintes particulières (même si la demande reste faible à ce jour). La validation des acquis de l'expérience et des acquis personnels et professionnels en vue de l'obtention du diplôme est proposée.

L'approche par compétences est mise en avant dans la formation, et chaque parcours énonce clairement les compétences visées. Ce référentiel de compétences est adapté aux objectifs pédagogiques. Il n'est cependant pas fait mention de l'existence d'un portefeuille de compétences. La formation se fait sous des formes variées, certaines UE proposant des mini-stages (1 ou 2 jours), des ateliers, des séances « speed poster ». En M2, l'interaction entre des étudiants de formation initiale différente est recherchée dans les travaux en petits groupes pour favoriser l'interdisciplinarité.

La démarche scientifique est au cœur de cette formation, et ce dès le M1, et plusieurs UE introduisent les concepts et les spécificités de la recherche biomédicale dans plusieurs domaines. En fonction du parcours choisi, les stages de M1 (deux mois) et M2 (six mois) sont faits en laboratoires de recherche ou en entreprise.

La formation propose plusieurs UE permettant aux étudiants de découvrir le monde professionnel faciliter leur insertion, et d'acquérir des compétences transversales (ex UE « Management A Visée Innovante et Entrepreneuriale » ; simulation de création d'entreprise dans l'UE TER et des « Entrepreneuriales Pays de La Loire »).

Des professionnels sont impliqués dans la formation dès le M1 (13 % du volume horaire), mais surtout en M2 (23 % du volume horaire), y compris dans le conseil de perfectionnement de la mention. La préparation à la rédaction de curriculum vitae et la simulation d'entretiens avec une société de ressources humaines (M2 BBRT, Man-Imal) devraient être proposées à l'ensemble de la mention.

L'anglais est enseigné tous les semestres pour préparer le TOEIC (présentation obligatoire pour valider certains parcours de M2, sans valeur seuil imposée). Certains enseignements sont dispensés en anglais (notamment pour le parcours international M2Man-Imal), mais la place de l'anglais reste très variable entre les parcours. La mobilité entrante et sortante est favorisée. Des dispositifs de soutien à la réalisation de stages à l'étranger est mis en place soit par les parcours de master via les partenariats, soit par sa cellule relations internationales. Il n'y a à ce jour qu'un seul partenariat international établi Erasmus + avec le Liban, et un autre en cours de finalisation avec l'université de Montréal.

Les modalités d'enseignement sont encore majoritairement classiques et l'utilisation classique du numérique (plateforme de dépôt des supports de cours...) Néanmoins, on note une stratégie de mise en place d'une pédagogie favorisant un enseignement hybride (numérique/ classique) ce qui semble pertinent. En M1, 10 à 20% des activités d'enseignement sont assurées en distanciel. Il ne semble pas que des modalités d'enseignement innovantes (jeux sérieux, classes inversées) soient mises en places, sauf pour le parcours

M2Man-Imal (classe inversée, e-learning, visioconférences , qui constituent des outils pertinents pour l'apprentissage des étudiants internationaux).

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique de la recherche n'est pas explicitement mise en avant. Une charte de non-plagiat, ainsi que l'utilisation d'un logiciel anti-plagiat ont été mis en place. Dans une formation très fortement orientée vers la recherche biomédicale, où les enjeux d'éthique et d'intégrité scientifique sont importants et très vraisemblablement abordés dans certaines UE, une sensibilisation accrue à l'intégrité scientifique et son affichage net devraient être mis en place, à côté de la simple sanction du plagiat existante.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est majoritairement composée d'enseignants-chercheurs, qui assurent 80% des volumes horaires en M1 et 60% en M2. Les disciplines sont variées, avec plus de diversité en M2, en accord avec la spécialisation progressive. Des chercheurs des EPST (Inserm et CNRS) sont impliqués dans les enseignements, plus particulièrement en M2 (plus de 20% des volumes horaires), ainsi que des intervenants extérieurs issus du monde non-académique. La liste de tous les intervenants est donnée. Les responsabilités pédagogiques sont présentées, ainsi que l'organisation du pilotage de la formation (responsabilités de chacun, en lien avec les instances de l'université). Les réunions semblent nombreuses, assurant un pilotage étroit et réactif en cas de problèmes ou d'actions à mener.

Une commission pédagogique unique à la mention (hors M2Man-Imal pour les candidatures internationales) a été mise en place, notamment pour l'examen des dossiers de candidature, de VA/VES, des redoublements (modalités précises non détaillées). Un conseil de perfectionnement est en place depuis 2019, dont la composition et le fonctionnement sont donnés, ainsi que des comptes-rendus de réunion. Il semble bien remplir son rôle, et comprend un nombre important d'étudiants, anciens étudiants et acteurs du monde socio-économique. En termes de support administratif, la formation peut bénéficier de moyens partagés avec d'autres masters, mais semble en manque d'effectifs à ce niveau.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des apprentissages sont explicites pour chaque UE, et rappelées aux étudiants en début de semestre lors d'une réunion de rentrée. La composition et modalités de réunion des jurys est donnée. Le suivi de l'acquisition des compétences est inexistant dû à l'absence de portfolio. Les compétences figurent effectivement dans la fiche RNCP. Les compétences liées à l'engagement étudiant dans la vie sociale, associative et professionnelle n'apparaissent pas.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants et l'attractivité de la formation sont donnés et analysés par les responsables de la mention. Les processus de recrutement sont bien décrits et transparents. Le recrutement, sélectif sur dossier, ne permet pas toujours de remplir les capacités d'accueil du fait d'un manque de synchronisation des inscriptions au niveau national. Des entretiens sont envisagés pour l'admission en M1 afin d'évaluer la motivation réelle des étudiants et augmenter la pertinence de la sélection.

Les informations complètes sur la réussite des étudiants sont analysées, présentées, et communiquées aux étudiants à diverses occasions.

Le suivi du devenir des diplômés est obtenu par les enquêtes du Service Universitaire d'Information et d'Orientation de l'université et par l'équipe de pilotage de la mention. Pour certains parcours, ces enquêtes s'appuient aussi sur des réseaux d'Alumni. Les résultats sont rapportés à la fois quantitativement et qualitativement.

L'université a mis en place un système d'évaluation des enseignements, mais le faible taux de réponse a conduit la mention à organiser son propre système d'évaluation de chaque UE, avec un retour aux responsables d'UE. L'évaluation des enseignements par les étudiants s'intègre aux processus d'amélioration et d'autoévaluation engagés par les équipes pédagogiques et le conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

L'origine des étudiants n'est pas homogène selon les différents parcours. En M1, le M1SB, sélectif, recrute 1/3 d'étudiants en provenance d'autres universités, alors que le M1SS recrute 100% de ses étudiants localement, étant tous en cursus santé (médecine, odontologie, pharmacie, et maïeutique) à l'université de Nantes. En M2, à part le parcours M2BBRT qui recrute une cinquantaine d'étudiants, les autres parcours concernent des nombres faibles (15-20) voire très faibles (pour MPCE et SIBM) d'étudiants. A noter cependant que ces deux derniers parcours sont co-habilités avec d'autres établissements, les effectifs globaux pouvant être plus importants. Dans l'ensemble, tous ces effectifs sont stables sur les trois dernières années. Il apparaît par ailleurs que le M1SB ne recrute pas toujours autant d'étudiants qu'il ne pourrait en accueillir.

Les taux de réussite sont très élevés, cela étant vraisemblablement lié aux processus de sélection mais il est regrettable que les taux d'abandon ne sont pas mentionnés.

Les taux d'emploi présentés sont satisfaisants (environ 85% 18 mois après l'obtention du diplôme). La majorité des emplois sont classés comme « non stables » : CDD, alternance, vacataire, mais aussi les contrats doctoraux, qui concernent une partie non négligeable des étudiants.

La durée moyenne d'obtention d'un emploi semble plutôt courte (moins de 6 mois, plus d'un tiers en moins de trois mois). L'insertion professionnelle apparaît en adéquation avec la formation dans la grande majorité des cas. Les différentes données présentées (tableaux synthétiques de l'université et dossier) ne permettent pas d'évaluer précisément, et par année, les taux de poursuite en doctorat et ce point devrait être amélioré. Il apparaît cependant, de façon globale que certains parcours sont majoritairement suivis d'une thèse (entre 50 et 60% des étudiants pour les M2BBRT, M2GGBS et M2MPCE). Les poursuites en thèse semblent exceptionnelles à l'issue des parcours M2Man-Imal et M2RC, qui ont une vocation plus professionnelle.

Conclusion

Principaux points forts :

- De très bons taux de réussite
- Une bonne insertion professionnelle
- Des liens importants avec le tissu économique local
- Une démarche d'amélioration continue bien pensée
- Une bonne place du numérique et pédagogies alternatives à poursuivre

Principaux points faibles :

- Une incertitude sur l'avenir de la mention telle que présentée puisque tous les parcours ne sont pas repris dans le projet de *Graduate School*
- Une dimension internationale perfectible pour le parcours MAN-IMAL
- Absence de portfolio
- Des effectifs très faibles dans certains parcours

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Biologie-santé* est une formation de qualité d'un point de vue pédagogique, qui offre à ses étudiants des connaissances et compétences recherchées dans le monde professionnel ciblé par cette formation. Le dossier d'auto-évaluation de la formation est précis, complet et clair. Une attention particulière est apportée à juste titre sur le projet de *Graduate School* montrant que les porteurs du master sont conscients des enjeux, qu'ils analysent avec lucidité et pertinence. Une restructuration sera très certainement nécessaire pour conserver les parcours (à faible effectif) exclus de Triton, puisque le contenu qu'ils proposent est pertinent. La dimension internationale de la formation est déjà avérée et pourra être encore davantage exploitée et profiter à l'ensemble des parcours. La mise en place d'un dispositif de portfolio de compétences est recommandée, en regard de la dynamique déjà amorcée d'utilisation du numérique et de pédagogies innovantes dans les enseignements .

MASTER CHIMIE

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Chimie* de l'Université de Nantes est une formation en deux ans de niveau Bac+5 qui vise à former des experts en chimie pour des domaines aussi variés que la pharmacie, les matériaux, le nucléaire et l'énergie, la cosmétique ou encore l'environnement. La formation comporte trois parcours : « Analyse, Molécules, Matériaux, Médicaments » (A3M), « Chimie Moléculaire et Thérapeutique » (CMT), et « LUMière, MOlécules, MATière » (LUMOMAT). Deux d'entre eux sont proposés en partenariat avec une autre université française ou ont des protocoles d'entente avec des universités étrangères. Les trois parcours sont proposés en formation initiale comme en alternance au niveau de la deuxième année. Les enseignements ont lieu dans les locaux de l'unité de formation et de recherches Sciences et techniques et de l'Ecole nationale vétérinaire Oniris.

Analyse

Finalité de la formation

Les finalités du master *Chimie* de l'université de Nantes sont bien décrites dans le dossier : elles sont en parfaite adéquation avec les unités d'enseignements proposées et les connaissances et compétences qui y sont associées, en raison de l'approche originale de construction de la maquette dite « approche-programme ». Ces dernières se répartissent en compétences transversales et compétences spécifiques à chacun des trois parcours. Les suppléments au diplôme pour les trois parcours sont présents et très informatifs. Toutes ces informations sont fournies aux étudiants lors d'une réunion d'accueil qui précède la rentrée et sur la page web et la plaquette de la formation. Les débouchés professionnels et les poursuites d'étude sont clairement mentionnés dans le dossier, et portés à la connaissance des étudiants via la plaquette de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Chimie* fait partie du champ Sciences et Technologie de l'université de Nantes, qui compte 17 mentions de master. Le positionnement par rapport à ces autres formations n'est pas abordé dans le dossier, hormis pour signaler des mutualisations avec le master Sciences de la matière. Les unités d'enseignement (UE) et les volumes horaires concernés ne sont toutefois pas précisés.

La formation possède un ancrage régional très fort, avec notamment le parcours « Analyse, Molécules, Matériaux, Médicaments » (A3M) qui n'a pas d'équivalent dans la région Pays de Loire et le parcours « LUMière, MOlécules, MATière » (LUMOMAT) qui est commun avec les universités d'Angers et du Mans. Ce dernier parcours est soutenu par la région Pays de Loire dans le cadre d'une démarche intégrée Recherche - Formation - Innovation (RFI) et par ailleurs labellisé Ecole Universitaire de Recherche (EUR), école portée par l'université d'Angers avec celle de Rennes 1 ainsi que l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes. Pour ce qui concerne l'international, le parcours A3M est engagé dans deux « memorandum of understanding » (MOU), soit des protocoles d'entente, avec Tokyo Tech et l'Australian National University. Ces protocoles visent au partage de certains enseignements en anglais par visioconférences. Également, le parcours LUMOMAT propose des doubles-diplomations avec l'université Taras Shevchenko de Kiev depuis l'année 2009-2010 et avec l'Université Libanaise de Beyrouth depuis 2019-2020.

Les liens avec la recherche sont également très forts avec en particulier deux unités mixtes de recherche de l'université de Nantes mais aussi d'autres laboratoires partenaires à Nantes comme à Angers. Ces liens se font via une participation très forte des enseignants-chercheurs de ces structures aux équipes pédagogiques de la formation, des visites des laboratoires et l'accueil d'étudiants en stage. Les étudiants sont également invités à suivre des conférences et des soutenances de thèse, ce qui est pertinent. Les relations avec l'industrie sont plus classiques, avec l'accueil d'alternants ou d'étudiants en stage et la participation de professionnels au conseil de perfectionnement. On note l'existence d'un Forum professionnel de la chimie, organisé chaque année en collaboration avec la cellule locale d'insertion professionnelle, dans lequel des professionnels, souvent d'anciens étudiants de la formation, viennent présenter leur travail et discuter avec les étudiants.

Organisation pédagogique de la formation

Le master *Chimie* est constitué pour chaque année de formation d'un premier semestre d'enseignements théoriques et pratiques et d'un second semestre exclusivement dédié à des stages longs de 4 à 6 mois. L'existence d'un tronc commun de 167 heures en première année de master (M1), qui comprend, outre l'UE transversale « Formation générale » de 4 ECTS, deux UE théoriques « Synthèse moléculaire » (3 crédits ECTS) et « Caractérisation physico-chimiques – niveau 1 » (4 ECTS), pour un total de 11 ECTS, ne parvient pas à masquer un aspect trop tubulaire et une spécialisation marquée dès l'entrée en M1. Dans les faits, cela se traduit notamment par l'impossibilité pour les étudiants de se réorienter entre les parcours A3M et CMT. On s'étonne également d'un premier semestre de 33 ECTS pour le parcours A3M en M1. Pour l'année de seconde année de master (M2), il ne semble pas y avoir de tronc commun. On note toutefois l'UE « Management à visée innovante et entrepreneuriale » qui est présente dans les parcours A3M et CMT et qui, bien qu'ayant le même volume horaire dans les deux parcours, n'est pas affectée du même nombre d'ECTS (1 en A3M, 2 en CMT). De plus, bien que le dossier indique que le parcours A3M propose quatre options, il est impossible d'identifier les UE qui s'y rapportent et les choix offerts aux étudiants. Pour le parcours LUMOMAT, on relève la labellisation EUR en 2019 qui devrait renforcer son interaction déjà très importante dans ce parcours avec le doctorat.

Les modalités d'enseignement sont adaptées selon le profil des étudiants, avec des aides et aménagements pour les étudiants en situation de handicap, salariés ou demandeurs d'emploi. Chaque année, une ou deux inscriptions concernent des validations des acquis de l'expérience (VAE), des acquis personnels et professionnels (VAPP) ou des études supérieures (VES). De plus, les trois parcours du master sont ouverts à l'alternance au niveau du M2 soit par contrats de professionnalisation, soit par contrats d'apprentissage (parcours A3M et LUMOMAT seulement). Le fonctionnement de cette alternance est formalisé et bien décrit dans le dossier. On relève également un effort pour proposer des enseignements à distance dans tous les parcours de M1 et M2 depuis 2017, à hauteur de 10 % du volume horaire, avec notamment des classes inversées. L'équipe pédagogique a pleinement intégré l'approche par compétences lors de la construction de la maquette : un référentiel existe et chaque année de formation est définie par 4 blocs de compétences, à l'exception du parcours LUMOMAT en M2, qui est géré par l'université d'Angers. Le suivi de l'acquisition de ces compétences se fait en M1 via un bilan savoir-faire et savoir-être qui ne semble toutefois pas être obligatoire. En M2, un suivi individualisé est réalisé avec un référent-tuteur qui dresse un bilan des compétences en lien avec le projet professionnel de l'étudiant. À cela s'ajoutent, pour les étudiants en alternance, un livret d'apprentissage et des fiches de tutorat. Les modalités pédagogiques sont variées et favorables tant à l'approche par compétences qu'à l'acquisition d'une bonne démarche scientifique, avec des enseignements inversés et/ou collaboratifs, de l'apprentissage par problèmes et des projets, plus ou moins nombreux selon les parcours. Certains travaux pratiques se font également sous forme d'un mini-projet. Les compétences transversales sont acquises lors de plusieurs UE dédiées telles que « Projet professionnel » ou encore « Management à visée innovante et entrepreneuriale », et lors des projets et stages longs des deux années, sans oublier les périodes en entreprises pour les alternants. Pour les aider dans leurs recherches de stages, les étudiants ont à leur disposition une base de données regroupant les stages réalisés les années précédentes et ils sont accompagnés individuellement par les responsables de formation, ce qui semble très satisfaisant. On note également l'existence d'un forum professionnel de la chimie pendant lequel les étudiants peuvent rencontrer des industriels et discuter avec eux.

Pour ce qui concerne la dimension internationale, outre les enseignements d'anglais - dont une partie se fait en distanciel- certains enseignements spécifiques et notamment des travaux pratiques se font en anglais. Les étudiants sont également préparés au test TOEIC, qu'ils doivent obligatoirement tenter au cours de leur Master 2. Également, les mobilités internationales pour les stages sont encouragées et, dans le cas du RFI du parcours LUMOMAT, largement soutenue, bien que le nombre d'étudiants qui partent à l'étranger chaque année ne soit pas indiqué. Enfin, la place du numérique est très bonne avec, outre les outils classiques type Moodle et environnement numérique de travail, un enseignement à distance à hauteur de 10 % du volume horaire annuel et un soutien fort de la formation et de l'UFR aux enseignants qui mettent en place ces pratiques pédagogiques.

Pilotage de la formation

Le master *Chimie* est piloté par des responsables de formation et une équipe de formation dont la composition aurait mérité d'être mieux explicitée dans le dossier. On compte ainsi un responsable par année et un responsable des stages pour chaque parcours, les responsables des UE et des différents blocs d'UE ou de compétences, auxquels s'ajoutent le responsable de la mention de licence et un représentant de l'école doctorale et un autre des personnels support de l'UFR. Cette importante équipe se scinde ensuite en 3 équipes pédagogiques (une par parcours) avec certains membres communs. Les rôles respectifs des responsables et de l'équipe de formation semblent bien répartis, d'autant plus que l'UFR a édité une note de cadrage définissant les fonctions des différents acteurs.

L'équipe pédagogique est constituée essentiellement d'enseignants-chercheurs issus très majoritairement des sections CNU 31, 32 et 33, et d'un certain nombre d'extérieurs issus de l'industrie, dont le nombre et la provenance exacts ne sont pas clairement précisés. Le dossier ne précise pas non plus si les étudiants sont informés de cette composition ni comment. L'équipe pédagogique est réunie en début de semestre avant la

rentrée, puis au second semestre pour analyser les évaluations de la formation faites par les étudiants. Le rôle de cette seconde réunion semble plutôt relever du conseil de perfectionnement. Ce dernier est spécifique à la mention et dispose de toutes les informations nécessaires à son bon fonctionnement. Il comporte 24 membres avec une proportion satisfaisante d'étudiants et de professionnels extérieurs (25 et 30 % respectivement) et se réunit annuellement. Un rapport est diffusé après validation du Conseil des études de l'UFR. On regrette toutefois de ne pas trouver la composition exacte de cette instance ni d'exemple de rapport dans le dossier. Ce manque ne permet pas d'apprécier réellement l'efficacité de ce dispositif.

Les modalités de contrôle des connaissances et des apprentissages (MCCA) pour la première et la seconde session sont publiées sur la page web du master et sur Moodle. Elles sont précisées pour chaque UE en début de semestre. Les règles d'attribution des ECTS et des compensations sont claires et en accord avec la construction de la maquette en blocs de compétences : les UE sont compensables à l'intérieur d'un même bloc, mais chaque bloc doit être validé individuellement. Toutes les évaluations se font par contrôles continus. La formation propose une certification TOEIC en M2 et une attestation de réussite INRS en M1.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis via un tableau de bord annuel qui est mis à disposition du conseil de perfectionnement. Le recrutement se fait via l'application SURF mise en place au niveau de l'université de Nantes, qui publie les décisions.

Les résultats sont mis à disposition des étudiants via Moodle et publiés après réunion des jurys. Chaque responsable d'UE commente les résultats aux étudiants. Le suivi des diplômés est assuré par des enquêtes du Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO) à 18 et 30 mois. Les responsables des parcours suivent également l'insertion des diplômés dans les mois qui suivent l'obtention du master (3 et 12 mois). Les résultats de ces deux dernières enquêtes sont présentés lors des réunions de rentrée, à la remise des diplômes, et analysés par le conseil de perfectionnement.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est faite au niveau de l'UFR via une plateforme « Blue Evaluation » et au niveau de la formation avec des réunions bilan qui ont lieu une à deux fois par semestre. Des questionnaires anonymes sont également disponibles dans les parcours A3M et CMT. On note également que la formation a réalisé un audit concernant l'organisation et la cohérence de son programme en regard des compétences.

Résultats constatés

Les effectifs globaux M1+M2 sont stables sur les 5 dernières promotions analysées, avec en moyenne une centaine d'étudiants, qui se répartissent à peu près équitablement entre les deux années. En Master 2, la proportion d'alternants est appréciable : 38 % en moyenne, et en tout cas jamais inférieure à un quart de la promotion. 11 % des inscrits dans la mention sont d'origine étrangère, sans qu'on ait plus de précision, notamment sur le fait que ces étudiants proviennent ou non de l'Union Européenne. En Master 1, 40 % des étudiants proviennent d'un autre établissement, ce qui semble traduire une bonne attractivité. Le nombre de candidatures reçues va dans le même sens, avec 120 à 130 dossiers reçus chaque année en M1. Toutefois, on relève que la capacité d'accueil maximale n'est jamais atteinte, sans qu'il en soit précisé les raisons (manque de dossiers de qualité, ou désistement d'étudiants sélectionnés). Sur les 4 dernières promotions analysées, les taux de réussite sont très bons en Master 1 (82 %) et même excellents en Master 2 (94 %).

Pour ce qui concerne le devenir des diplômés, en moyenne 8 % ont poursuivi leur cursus en thèse entre 2014/2015 et 2016/2017, avec une augmentation à 18,4 %, sans que l'on sache si cette évolution est significative ou non. 18 mois après l'obtention du diplôme, 71 % des anciens étudiants est en situation d'emploi, chiffre correct qui toutefois ne s'améliore pas beaucoup à 30 mois (76,5 % en situation d'emploi). À l'inverse, le nombre de diplômés en recherche d'emploi passe de 22,6 à 8,8 % dans le même laps de temps, ce qui semble indiquer une augmentation des reprises d'études. La durée moyenne de recherche du premier emploi est de 3 mois ou moins pour 43 % des diplômés. Toutefois, on relève que tous ces chiffres sur l'insertion professionnelle se basent sur des taux de répondants assez faibles, ce qui peut éventuellement induire un biais et qui nécessite sans doute une réflexion de la part de l'équipe pédagogique.

L'ensemble des constatations évoquées dans cette section est faite sur la base de considérations globales au niveau de la mention ou d'une année de formation : il aurait été intéressant de disposer des mêmes études parcours par parcours, afin de pouvoir affiner l'analyse et éventuellement corriger des effets de moyenne.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation solide et pertinente dans des domaines phares de la chimie
- Une structuration en parfaite adéquation avec l'approche par compétences

- Des modalités d'enseignements modernes et pertinentes
- Une place forte des stages

Principaux points faibles :

- Une structuration encore tubulaire
- Un suivi de cohortes à affiner

Analyse des perspectives et recommandations :

On peut féliciter les responsables et l'ensemble de l'équipe pédagogique du master *Chimie* proposé par l'Université de Nantes d'avoir su prendre à bras le corps l'approche par compétences lors de la construction de la maquette et qui utilisent des modalités d'enseignement modernes faisant la part belle aux projets et au numérique.

Les efforts consentis pour cette accréditation ne masquent toutefois pas un défaut récurrent de la formation, qui est son aspect encore trop tubulaire, avec une spécialisation marquée qui s'opère sans doute trop tôt, dès l'entrée en Master 1, et réduit les possibilités de réorientation entre les différents parcours malgré le souci de l'équipe pédagogique de prendre en compte cet élément.

On ne peut qu'encourager tous l'équipe pédagogique à poursuivre leurs efforts et à réfléchir pour essayer de donner de la souplesse à l'ensemble : une piste serait peut-être de réduire légèrement les attendus sur les compétences spécifiques à chaque parcours pour renforcer celles qui pourraient être communes. Également, la formation gagnerait à affiner le suivi de ses diplômés par parcours : cela permettrait d'obtenir plus d'informations et éventuellement de détecter plus tôt et plus facilement les points à faire évoluer pour garder un enseignement en prise avec les besoins du monde du travail.

MASTER ÉLECTRONIQUE, ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, AUTOMATIQUE

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

La master *Électronique, Énergie Électrique, Automatique* (MEEEA) de l'Université de Nantes (UN) est portée par l'UFR Sciences et Techniques. Après une première année mutualisée, elle se décompose en seconde année en trois parcours intitulés : Capteurs Intelligents et qualité des Systèmes Électroniques (CISE), Systèmes Électroniques Embarqués Connectés (SEEC) et Énergie Électrique (EE).

Les savoirs et savoirs-faire enseignés concernent le vaste domaine de l'EEA mais se concentrent vers la conception, le développement et la réalisation de systèmes électroniques et électriques complexes.

Le M1 EEA et le parcours M2 CISE sont localisés à l'UFR Sciences et techniques (Nantes) tandis que les parcours M2 SEEC et EE sont localisés à Polytech'Nantes sur les sites de Nantes et de Saint-Nazaire.

Analyse

Finalité de la formation

Les finalités de la mention sont clairement affichées : former des cadres généralistes dans le domaine de l'EEA avec une spécialisation dans les capteurs, les objets connectés ou l'énergie électrique. De plus, la vocation du parcours CISE est plutôt à l'insertion professionnelle immédiate contrairement aux parcours EE et SEEC plus orientés vers la poursuite d'études en doctorat. Les débouchés en terme de types d'emplois et de secteurs sont en accord avec ces finalités.

Les étudiants en sont informés par divers media comme le site web, des plaquettes ou la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

À cela s'ajoute une présentation de la formation lors de la rentrée avec notamment l'intervention d'un professionnel du secteur.

Positionnement dans l'environnement

La mention est bien intégrée dans l'offre de l'Université de Nantes comme étant la suite logique de la L3 EEEA qui est cependant peu empruntée par les étudiants. La mention offre aussi des passerelles vers la mention Sciences de la Matière grâce à des mutualisations de modules.

Régionalement, le master EEEA a tissé des partenariats avec l'Université de Rennes 1, l'INSA Rennes et l'École Centrale Nantes pour mutualiser des plateformes techniques ou des enseignements. Toutefois une forte concurrence avec d'autres formations existent notamment dans le domaine de l'EEA et le dossier, bien que listant ces concurrents, ne fait pas état des spécificités du master qui permettraient une différenciation suffisante. Cela rend difficile l'appréciation du positionnement de la formation et expliquerait vraisemblablement la fuite observée des étudiants locaux issus de L3EEEA.

Le master profite d'un environnement local en recherche très favorable et s'adosse notamment à cinq laboratoires de qualité : l'institut des Matériaux Jean Rouxel, l'Institut d'Électronique et de Télécommunications de Rennes (UMR 6164), l'Institut de Recherche en Énergie Électrique de Nantes Atlantique (EA 4642), le Laboratoire des Sciences du Numérique de Nantes (UMR 6004) ainsi que le laboratoire Systèmes et Applications des Technologies de l'Information et de l'Énergie (UMR 8029). La mention est par ailleurs rattachée au trois écoles doctorales MathSTIC (ED 601), 3M (ED 596) et SPI (ED 602).

Le dossier fait malheureusement peu de place aux relations avec le monde socio-professionnel pourtant qualifiées d'étroites, ce qui rend impossible l'appréciation de leurs qualités et de leurs retombées sur la formation. Toutefois, celles-ci existent puisque le master profite de plusieurs intervenants extérieurs à hauteur de 20% pour la parcours CISE.

La place de l'international est un point fort de la formation qui permet d'accueillir, grâce à des accords de coopération engagés au niveau des composantes, une quarantaine d'étudiants par an provenant du bassin méditerranéen, de Chine ou d'Inde. Notons aussi avec intérêt la convention de co-diplomation signée avec l'École Nationale des Sciences Appliquées de l'Université Chouaib Doukali d'Eljadida au Maroc.

Organisation pédagogique de la formation

La mention est organisée classiquement en 4 semestres avec une première année d'un volume de 450 h mutualisée puis la spécialisation progressive en seconde année grâce aux parcours d'un volume variant de 353 h pour CISE à 226 h pour SEEC.

Conformément aux attentes, le système de crédit ECTS est mis en place où 1 ECTS correspond à un travail présentiel étudiant de 8 à 10h. Étrangement, le choix de la spécialisation par les étudiants se fait dès la première année.

Une approche par compétences est entamée avec un référentiel et un tableau croisé modules/compétences mais le processus de suivi de l'acquisition de ces compétences n'est pas détaillé, ce qui est un manque. A titre d'exemple, la mise en place d'un livret de compétences serait bénéfique en quoi ? aux étudiants.

En plus de la formation initiale sous statut étudiant et la formation continue, l'alternance est aussi proposée en M2 dans le parcours CISE avec toutefois de faibles effectifs d'un ou deux étudiants par an. Envisager une ouverture à l'apprentissage dès le M1 débloquerait peut-être la situation.

La professionnalisation des étudiants se fait classiquement grâce aux deux stages obligatoires de cinq mois minimum en seconde année et deux mois minimum en première année. Les étudiants sont aussi préparés à la vie en entreprise par divers modules sur l'entrepreneuriat, le management, etc. À cela s'ajoutent les interventions de professionnels, le forum entreprise, les ateliers de la cellule locale d'insertion professionnelle (CILP).

Deux parcours sur trois sont à vocation plutôt orientée recherche. Un module sur la communication scientifique avec une sensibilisation à l'intégrité scientifique est dispensé dès la première année pour tous les étudiants.

Avec un nombre important d'étudiants étrangers, l'enseignement de l'anglais est présent à chaque semestre, quelques modules sont enseignés dans cette langue et les stages à l'étranger encouragés bien qu'aucune donnée sur ces derniers ne figurent dans le dossier. Ce dernier point limite la possibilité d'appréciation des dispositifs ainsi mis en place.

Enfin, hormis le classique environnement numérique de travail, les étudiants ont accès à quelques chapitres en vidéo et 10 % des enseignements se fait à distance selon la volonté de la composante. Toutefois, un retour d'expérience serait intéressant pour en juger de la pertinence pédagogique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et les responsabilités sont bien partagées entre celles de la mention, celles du M1, celles de chaque parcours et celles des stages.

Le pilotage à court terme se fait par des réunions de l'équipe pédagogique non formalisées. L'évolution à long terme est discutée lors des conseils de perfectionnement annuel dont la représentativité des différentes parties prenantes est respectée.

De plus, les enseignements sont évalués par les étudiants et un bilan est réalisé lors de réunion en fin de semestre entre ceux-ci et l'équipe pédagogique.

Dispositif d'assurance qualité

Les enquêtes d'insertion professionnelle sont menées par le service dédié de la composante (SUIO) avec parfois des taux de réponses très insatisfaisants (7/12 en CISE et 6/30 en SEEC). Un effort de consolidation de ces données paraît indispensable. Il serait, de plus, judicieux de compléter ces données par des enquêtes internes. D'ailleurs, ces données semblent disponibles selon le compte rendu du dernier conseil de perfectionnement.

Les données sur les effectifs, les taux de réussite et les taux d'insertion sont analysés en réunion pédagogique et en conseil de perfectionnement comme l'indique légalement le rapport du dernier conseil de perfectionnement.

La forme des évaluations des enseignements par les étudiants est absente du dossier.

Résultats constatés

Les effectifs décroissent de 30 à 16 étudiants en M1 sur les trois dernières années, tandis qu'ils croissent de 6 à 23 étudiants pour le parcours CISE et restent stables à une vingtaine d'étudiants dans les deux autres parcours. Cette forte variabilité est analysée dans le dossier mais les actions envisagées pour augmenter les effectifs y restent limitées notamment pour augmenter l'attractivité du M1 pour les L3 ou pour permettre les changements de spécialisation choisis tôt en M1. Toutefois, la mobilité internationale permet de enrichir les promotions.

Les taux de réussite autour de 90 % sont satisfaisants avec quelques accidents analysés et expliqués dans le dossier.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études en doctorat semblent correctes mais les données fournies dans le dossier sont parcellaires et dispersées et ne permettent donc pas une analyse suffisamment fine.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation de qualité, solide, lisible et bien pilotée
- De bons partenariats internationaux engendrant une mobilité entrante importante
- Un bon adossement à la recherche qui se traduit par une poursuite en doctorat satisfaisante

Principaux points faibles :

- Des effectifs fluctuants et une faible attractivité à l'échelle locale
- Alternance pas assez attractive

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master EEEA de l'Université de Nantes propose une formation solide dans le domaine de l'EEA autant pour une insertion professionnelle immédiate que pour une poursuite d'étude en doctorat. Son attractivité internationale est importante grâce aux liens solides ayant été tissés avec des universités étrangères.

Plus localement, la concurrence avec des formations régionales et nationales du même domaine est forte et la mention ne paraît pas suffisamment attractive au moins au niveau de l'Université. Une vraie réflexion s'impose pour améliorer l'attractivité de cette formation. La mise en place de l'alternance dès le M1 avec un soutien pour la recherche d'entreprise d'accueil est une piste à envisager.

MASTER ÉPISTÉMOLOGIE, HISTOIRE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

ETABLISSEMENT(S)

Université de Nantes
Université de Bretagne Occidentale (Brest)

Présentation de la formation

Le master *Épistémologie, histoire des sciences et des techniques* (EHST) a pour vocation de former des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et/ou de la recherche en épistémologie et histoire des sciences et des techniques ainsi qu'à ceux de la médiation et du patrimoine scientifiques. Il se compose de deux parcours (première année (M1) et deuxième année de master (M2)) pluridisciplinaires, en termes d'objets comme de méthodes, l'un intitulé "Sciences et techniques aux époques moderne et contemporaine" (Stemoc), dispensé à l'Université de Nantes, l'autre "Histoire culturelle des sciences et techniques, humanités numériques et médiations" (Histnum), rattaché à l'Université de Bretagne Occidentale. Les deux parcours peuvent être intégralement suivis en présentiel ou, depuis 2009, à distance.

Analyse

Finalité de la formation

Les deux parcours du master EHST offrent chacun des débouchés spécifiques 1) journalisme et médiateur scientifique, muséologie (chargé d'études et d'inventaire patrimoine, conservateur du patrimoine scientifique et technique), concours de la fonction publique (enseignant-chercheur, chercheur, ingénieur de recherche, etc.) pour le parcours *Stemoc*, et 2) gestion de projet dans le domaine de la médiation scientifique et technique, enseignement et recherche en humanités numériques pour le parcours *Histnum*.

La présentation des débouchés est claire et bien explicitée et ils sont cohérents avec la formation. La formation adopte une démarche proche programme. Cette démarche, mise en place à l'échelon de l'université, semble partagée par l'équipe pédagogique mais son application reste floue sur la base des éléments disponibles.

Positionnement dans l'environnement

À l'échelon local, le positionnement est explicite. Il s'agit d'une double tutelle unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et Langages et de l'UFR Science et Techniques ce qui fait sens avec la formation. Il est souvent fait mention du Centre François Viète (CFV) mais son rôle n'est pas toujours très bien défini ni son contour, ce qui rend difficile l'appréciation des retombées de cette association. La coordination régionale est assurée par le CFV et depuis 2017 la formation est co-accréditée avec l'université de Brest avec l'objectif d'améliorer le contenu de la formation et d'augmenter le nombre d'inscriptions possibles. Le positionnement à l'échelon national est également explicite et étant donné que peu d'universités offrent cette formation, aucune concurrence réelle n'apparaît.

La formation s'appuie sur le CFV qui coordonne l'aspect disciplinaire scientifique et l'aspect épistémologique. Il s'agit là d'un atout majeur de la formation car la réputation d'excellence du CFV permet des interactions scientifiques à l'échelon national comme international. Ainsi le programme DataSanté porté par le CFV et l'arrivée dans l'équipe d'un MCF en épistémologie et histoire de la médecine va conduire à introduire une UE d'épistémologie et histoire de la médecine dans la future maquette et à proposer des sujets de mémoire en rapport.

La formation a su diversifier ses partenariats à l'international. En 2017, le partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie est arrêté suite à un choix de ce dernier de réorienter ses priorités. Depuis, de nouveaux partenariats sont en cours de finalisation Université Cheikh Anta Diop de Dakar et avec l'Université de Valence (Espagne). Il s'agit pour cette dernière d'une convention Erasmus+ signée avec le *Master oficial interuniversitario en Historia de la Ciencia y Comunicación Científica*. Un troisième partenariat avec l'Université de Lund (Suède) est à l'étude.

On note toutefois que si les partenariats avec l'AUF sont compatibles avec un enseignement en français, il n'y a pas d'éléments décrivant comment la formation va s'adapter aux nouveaux partenaires européens (100 % anglais ?).

La formation bénéficie des liens établis entre le CFV et les institutions locales (médiathèques et bibliothèques publiques, archives municipales et départementales, musées, CCSTI, associations de médiation, etc.) sur le plan patrimonial, scientifique et technique.

Organisation pédagogique de la formation

Le master EHST est constitué de deux parcours spécifiques mais complémentaires qui, par le jeu de choix d'UE en M1 et en M2, ne sont pas étanches. Cette porosité semble s'inscrire dans la démarche approche programme (même si cela n'est pas explicite)

La continuité logique de la formation serait théoriquement le doctorat mais en pratique ce débouché ne concerne qu'une minorité d'étudiants. En effet dans un souci de cohérence par rapport aux débouchés académiques, seul un très petit nombre d'étudiants sont acceptés à poursuivre en thèse. L'ensemble est bien argumenté.

Le master d'Epistémologie est ouvert à un très grand nombre de profils d'étudiants. Cette diversité vient aussi de ce que ce master s'adresse à des candidats de formation scientifique, mathématique ou d'ingénierie désirant acquérir une culture en sciences de l'Homme et de la société aussi bien qu'à des candidats ayant une formation en Sciences Humaines et Sociales (SHS) désirant se spécialiser dans les domaines des sciences et des techniques.

La formation est extrêmement flexible en terme d'emploi du temps - fait exceptionnel dans le paysage national. L'emploi du temps est conçu pour que les étudiants puissent consacrer les deux derniers jours de la semaine à la rédaction de leur mémoire de recherche. La formation pouvant être suivie à distance de manière asynchrone, elle est bien adaptée aux étudiants ayant des contraintes horaires pour des raisons professionnelles. Ces mêmes étudiants sont autorisés à réaliser leur M1 ou leur M2 en deux ans. La formation est en outre parfaitement adaptée aux enseignants du secondaire qui souhaitent s'ouvrir à l'EHST.

Pour la prochaine accréditation, la formation sera organisée en blocs de compétences et un portefeuille de compétences sera élaboré. Sans être détaillée, la formation à la démarche scientifique occupe une part importante de la formation par la rédaction d'un long mémoire de recherche, la démarche scientifique est donc au cœur de la formation (à minima du M2).

La formation propose des modules pour l'insertion professionnelle, un suivi individualisé ce qui correspond aux attentes standards. Et compte tenu du thème du master, cet aspect apparaît difficilement perfectible. un annuaire des anciens élèves est en cours de construction (via l'association des anciens élèves).

Louverture à l'international n'est pas clairement discutée, elle semble reposer sur des initiatives individuelles. La mutualisation des UE avec les institutions partenaires non francophones (langues anglaise, espagnole) n'est pas détaillée, alors qu'il aurait été intéressant de pouvoir apprécier ce point.

Bien avant 2020, l'équipe pédagogique du master EHST de l'Université de Nantes, a dû réfléchir à la dispersion des forces liée à une discipline académique rare sur le territoire. Cette réflexion a donné lieu à des développements d'enseignement à distance de façon qui semble pertinente et opérationnelle. Ainsi, en moyenne, les deux tiers des étudiants suivent la formation entièrement à distance (plateforme Extradoc). Une classe virtuelle Big Blue Button est également disponible. Un modèle auquel réfléchir dans les circonstances actuelles.

L'intégrité scientifique et à l'éthique sont abordés en M2 à un degré supérieur aux modalités standards.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est conforme aux attentes Le master EHST est sous la responsabilité d'enseignants-chercheurs en HST, le plus souvent docteurs et agrégés, constituant une équipe pédagogique stable, resserrée et proche des étudiants, à laquelle se joignent ponctuellement des intervenants extérieurs au monde académique.

Le pilotage apparaît d'une grande qualité. En plus du conseil de perfectionnement (réunion une fois l'an), l'équipe pédagogique resserrée permet des échanges constants entre les enseignants mais aussi avec les étudiants. Il s'agit d'un point fort de cette formation.

La procédure d'évaluation est conforme aux attentes, on note qu'elles ne sont pas les mêmes entre Nantes et Brest sans que la raison soit précisée.

Dispositif d'assurance qualité

Le devenir des étudiants est difficile à appréhender car le taux de retour aux enquêtes est faible, ce point changera sans doute avec la construction d'un annuaire des Alumni. Compte tenu de la diversité des profils des étudiants inscrits et des débouchés limités du master, les chiffres sont en tous points compréhensibles. L'équipe pédagogique effectue un travail important d'orientation des étudiants. Il s'agit ici d'un problème structurel qui ne remet en aucun cas la qualité de la formation, ni des motivations de l'équipe pédagogique.

Résultats constatés

Le master EHST constitue formation rare et exceptionnel sur le site du grand Ouest grâce à la bonne coordination pédagogique. Si le débouché reste la thèse de doctorat, ce point n'est logiquement pas le leitmotiv de la formation tant le nombre de places est limité. La formation permet un accès au plus grand nombre avec des conditions de suivi très souples. Le défis reste à gérer l'hétérogénéité des profils pour assurer leur réussite

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation solide et originale
- Une formation offerte à distance depuis 2009, permettant un suivi par une grande diversité de publics
- Un pilotage de qualité

Principaux points faibles :

- Des flux étudiants issus de M1 fragiles
- La mutualisation des UE à l'international n'est pas explicitée

Analyse des perspectives et recommandations :

L'équipe pédagogique du master *Épistémologie*, histoire des sciences et des techniques paraît dynamique et très impliquée. Pour consolider ses effectifs, le master pourrait s'ouvrir davantage aux étudiants de lettres et de Sciences humaines et sociales, qui ne devraient pas être plus déconcertés que leurs homologues scientifiques sur ces questions.

MASTER GENIE CIVIL

Établissement(s)

Université de Nantes
Ecole Centrale de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Génie civil* (GC) de l'Université de Nantes (UN) est une formation permettant d'accéder à des emplois de cadre dans le secteur du bâtiment, des ouvrages d'art maritimes ou terrestres et des travaux publics (BTP) ou de poursuivre des études en doctorat. La deuxième année comprend trois parcours professionnalisants proposés également en alternance : Conception et réalisation des bâtiments (CRB), Travaux publics et maintenance (TPMT) et Travaux publics maritimes (TPM - rattaché à la mention Technologie maritime-). Le parcours recherche Matériaux et structures dans leur environnement (MSE), géré par l'Ecole Centrale de Nantes (ECN), a été scindé en deux parcours en 2019/20, MSE Materials et MSE Structures. Les parcours CRB-TPM-TPMT sont délivrés sur le site de Saint-Nazaire (avec au moins 10 % de la formation en distanciel), les parcours MSE à ECN.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du programme du master Génie Civil ainsi que les connaissances à acquérir pour chaque spécialité sont définis d'une manière claire et la cohérence entre l'intitulé, le profil du diplômé, les acquis des compétences et le référentiel de compétences est appréciable. L'ensemble des parcours font l'objet de "fiches programme" mises à disposition des étudiants, des enseignants et des parties prenantes. Ces fiches, disponibles sur le site web, l'intranet accessible aux étudiants et sous la forme de brochures, présentent d'une manière claire et synthétique les profils des diplômés, les compétences attendues, les débouchés professionnels.

Des événements comme les forums professionnels, journées d'orientation sont également organisés afin de mieux faire connaître les débouchés de la formation (insertion professionnelle immédiate et poursuite en doctorat). Un supplément au diplôme précise les compétences génériques et spécifiques acquises par l'étudiant. La formation est positionnée dans la fiche de certification nationale RNCP.

Positionnement dans l'environnement

Les parcours CRB-TPM-TPMT sont portés par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et Techniques et s'intègrent dans l'offre de formation de la Filière Génie Civil de l'Université de Nantes. Un quatrième parcours MSE orienté recherche est porté par Centrale Nantes. La Filière regroupe également le département Génie Civil de l'IUT de Saint-Nazaire et le département Génie Civil de Polytech Nantes.

Si au niveau local, des liens existent avec Polytech-Nantes et l'IUT. A l'échelon local, les échanges se basent sur les enseignants qui interviennent dans les différentes formations. Une réflexion sur le partage des ressources techniques et une mutualisation des enseignements est en cours de discussion et n'est donc pas évaluable pour le moment,

A l'échelon régional, d'autres formations Génie Civil existent (INSA Rennes, Angers et La Rochelle) avec une offre de formation proche mais pas identique (Gestion du patrimoine, Physique du bâtiment, ...). Le positionnement vis à vis de ces formations n'est pas discutée, ce qui est un manque du dossier.

L'interaction avec le milieu académique est clairement mise en avant et apparaît très satisfaisante avec l'intégration d'une majorité des enseignants-chercheurs appartenant aux laboratoires du GIS LIRGeC - laboratoire GeM, CSTB, Univ.Eiffel). Pour le parcours recherche (MSE) 80% des enseignements de ce parcours recherche sont données par enseignants chercheurs (sans néanmoins former un EUR). Pour les aspects techniques et très spécifiques, des acteurs du monde de l'entreprises participent à la formation rendant l'ensemble structuré par rapport aux objectifs de la formation.

Pour les parcours professionnels (CRB-TPM-TPMT), les liens avec le monde socio-économique sont forts et cohérents avec la formation proposée (organisation de deux forums professionnels par an, M2 proposé en

alternance). On remarquera que le Master est formellement soutenu par Bouygues TP (via une fondation) et qu'une convention avec Spie Batignolles a été récemment finalisée.

A l'international, l'interaction avec le milieu académique est également très satisfaisante avec la mise en place de partenariats Erasmus (à l'échelle européenne) mais aussi avec l'Afrique du Nord (l'Ecole d'Ingénieur de Sfax, Tunisie, échange d'étudiants et - à terme- d'enseignants). Le parcours MSE étant en anglais a rendu possible la réalisation d'une double diplomation avec l'Université Libanaise, l'école Hassania au Maroc et La Sapienza à Rome, ce qui paraît remarquable. Un dispositif d'accueil "Guichet Unique" est mis à disposition pour les étudiants en mobilité entrante (accès au logement, etc) et on remarquera que ce dispositif a été labélisé Bienvenue en France en 2019.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation de la formation est conforme aux attentes : organisée sur quatre semestres (120 crédits ECTS au total), ii) le socle commun des parcours professionnels représente 67 % du volume d'enseignement et près de 37 % en M2 (compétences de base en cohérence avec la fiche RNCP). La formation n'est pas conçue comme partie d'un cursus Master-Doctorat, sauf pour le parcours MSE (profil recherche).

Concernant la diversité des profils étudiants, Le master est bien adapté aux différentes situations (formation continue, VAE, etc). On notera que les parcours professionnalisants sont proposés à l'alternance en M2 (environ 55/60 % des étudiants en M2). Il est à noter un récent développement pour l'enseignement à distance avec une collaboration avec l'Université Numérique des Sciences de la Mer (UN e-SEA) pour la mise à point d'enseignements à distance (EAD) et deux partenariats (formation hybride sur le parcours TPM) sont actifs depuis Septembre 2020 avec la Colombie et la Côte d'Ivoire (double diplomation pour les étudiants Ivoiriens). Concernant les contraintes particulières (situation de handicap), les dispositifs standards sont présents et sont donc conformes aux attentes.

La formation fait appel à un référentiel de compétences adapté à ses objectifs (un audit de la formation a été réalisé pour en vérifier la cohérence). La formation n'est pas organisée en blocs de compétences et ne propose pas un "portefeuille de compétences". Les compétences sont essentiellement développées par projet (>50% en Master 2) ce qui est appréciable pour une formation Génie Civil. Dans l'ensemble la démarche scientifique repose sur les projets (stages), ce qui est conforme aux attentes.

Le développement des compétences nécessaires à l'insertion professionnelle est très satisfaisantes en associant i) UET spécialisées et ii) expérience en milieu professionnelle (stages). Les étudiants disposent d'un accompagnement pour la recherche (plateforme "career center", service orientation,). En parallèle l'insertion professionnelle bénéficie d'un réseau d'Alumni très étoffé (Anciens de Génie Civil existe depuis 1989). Une Cellule locale d'insertion professionnelle est disponible pour préparer l'alternance ou réaliser une césure.

Le développement à l'international est limité pour les parcours professionnels et se résume à l'enseignement de l'anglais, situation conforme aux attentes. Pour le le parcours MSE, le développement est l'international est très poussé (100% en anglais avec double diplomation possible avec les formations partenaires). Cela explique également l'absence de mutualisation avec les autres parcours.

On remarquera que les étudiants du M1 sont orientés vers un test type TOEIC. Ce dernier ne constitue pas une certification CECRL (Le Cadre européen commun de référence pour les langues) (il conviendra d'orienter les étudiants vers le CLES). Le dossier n'indique pas si d'autres langues étrangères peuvent être choisies. La formation favorise la mobilité entrante (Guichet d'Accueil) et encourage la mobilité sortante (possibilité de stage à l'étranger). D'après le dossier, la mobilité sortante (relative) du GC est la plus significative de l'UFR, mais je n'ai pas trouvé un chiffrage dans les documents.

La formation a su développer l'usage des outils numériques avec une stratégie pédagogique de 10 % des enseignements à distance . Les enseignants sont formés par un Pôle Pédagogie dédié, ont reçu un accompagnement financier et disposent d'outils spécifiques pour réaliser les cours en distanciel. Dans le cadre du partenariat avec deux Universités en Colombie et en Côte d'Ivoire, 16 UEs sont intégralement disponibles en distanciel. Les étudiants bénéficient d'un environnement de travail numérique de type Moodle (MADOC).

La formation respecte les standards attendus pour le respect des règles éthiques et utilise les logiciels standards de détection du plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe enseignantes est cohérente et respecte les attendus en terme de diversité, compétences techniques, économiques, juridiques. et les intervenants sont connus des parties prenantes (environ 45% de vacataires, essentiellement de professionnels).

Il existe plusieurs échelons de pilotage (conseil d'étude, conseil de gestion,...), l'échelon décisionnaire étant l'échelon de l'UFR (validation des propositions). Ce fonctionnement étagé ne semble pas transitoire. De plus il est à noter que le pilotage est à l'échelon des parcours est lui même divisé : une équipe pédagogique étant dédié au parcours MSE, ce qui conduit à la co-existence de deux équipes pédagogiques et donc questionne sur l'intégration du parcours MSE dans le master Génie Civil (parcours recherche de Centrale Nantes).

En dehors de cette observation le fonctionnement est satisfaisant, on constate que le conseil de perfectionnement permet l'amélioration des formations.

La tenue des jurys est en cohérence avec le cadre réglementaire de l'Université de Nantes. Toutes les informations (composition des jurys, modalités de contrôle, etc) sont bien détaillées et accessibles par les étudiants. Les modalités de contrôle sont cohérentes avec la formation, bien définies et respectent le principe de deuxième chance. Au niveau M1 les étudiants obtiennent un diplôme de maîtrise. La formation ne prévoit pas de dispositif de valorisation de l'engagement individuel au niveau Master.

Dispositif d'assurance qualité

Toutes les informations qualitatives et quantitatives requises pour le suivi du flux d'étudiants sont clairement présentées dans le dossier sous forme d'un tableau de bord. Le processus de recrutement (critères de sélection, informations sur le Master, ..) est transparent et accessible via plusieurs ressources sur le web. L'attractivité de la formation est connue et correctement analysée (les nombre d'inscrit, candidature, etc sont clairement présentés).

Un suivi du taux de réussite est également fait pour chaque parcours et semble correctement analysé (on remarquera un taux d'étudiants en échec total en baisse ce qui est cohérent avec une démarche d'amélioration continue). Pour l'ensemble des parcours, l'insertion professionnelle est en cohérence avec la formation.

Résultats constatés

Pour les parcours pro, 90% des admis en M1 proviennent du L3 de l'Université de Nantes. Le flux d'étudiants est stable sur les trois dernières années. En M2 on appréciera particulièrement le taux d'étudiants en alternance (55/60 %), leur insertion professionnelle (92 % à 18 mois, 98 % à 30 mois) et la cohérence des emplois avec la formation. Aucun étudiant n'a poursuivi sa formation en thèse.

Pour l'ensemble du Master, les taux de réussite (/abandon) sont importants (/quasi-nul). L'attractivité du parcours MSE pour les étudiants étrangers est appréciable (mais mitigée pour les parcours professionnalisants qui recrutent essentiellement en interne). Le fait que les données pour les parcours pro et recherche fassent référence à des années différentes et que la présentation des données dans les annexes ne soit pas uniforme dans le dossier rend difficile l'appréciation de ces résultats. et révèle sans doute un défaut de pilotage à l'échelle de la mention

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation de qualité, attractive et bien adaptée aux différents profils étudiants (alternance, formation continue, etc)
- Des partenariats très effectifs avec l'environnement professionnel des secteurs visés par la formation
- Des taux de réussite et une insertion professionnelle satisfaisants
- Une place du numérique très appréciable dans la formation (enseignement à distance, double diplomation en modalité hybride, ..)
- Une bonne dimension internationale, en particulier pour le parcours MSE

Principaux points faibles :

- Une absence de lisibilité et de cohérence pédagogique de la mention construite de façon totalement cloisonnée dès le M1, donnant l'impression de mentions indépendantes entre UN et ECN

- Un fonctionnement indépendant des parcours professionnels et les parcours recherche qui interroge beaucoup sur le pilotage pensé à l'échelle de la mention.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Génie Civil* proposé par l'Université de Nantes est une formation attractive et de qualité qui permet une bonne insertion professionnelle de ses diplômés.

Cependant, comme l'indique le dossier, l'organisation cloisonnée entre UN et ECN questionne sur l'affichage d'une mention de master unique. Un pilotage unique à l'échelle de la mention, avec notamment la mise en place d'un conseil de perfectionnement commun, est nécessaire. Aussi, il serait indispensable de construire un tronc commun, permettant d'aller plus loin que le simple échange d'enseignants entre les deux établissements proposé dans le dossier.

Enfin, la réflexion sur le partenariat et le positionnement avec Polytech' est à poursuivre.

MASTER INFORMATIQUE

Établissement(s)

Université de Nantes
Institut Mimes - Télécom

Présentation de la formation

Le master *Informatique* de l'université de Nantes forme des cadres spécialistes en informatique dans cinq parcours distincts, architectures logicielles (ALMA), optimisation en recherche opérationnelle (ORO, data science (DS), apprentissage et traitement automatique des langues (ATAL), visual computing (VICO). Ces enseignements ont lieu sur deux sites géographiques proches (campus Lombardie et campus Chantrerie). Le master est co-accrédité avec l'IMT Atlantique et propose des double diplômes avec la Belgique, la Chine et l'Inde. Les parcours DS et VICO sont enseignés en anglais en M2. Seul le parcours ATAL est ouvert à l'alternance.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairs. Celle-ci forme des cadres en informatique sur cinq sous-domaines de la discipline : les sciences du logiciel (parcours architectures logicielles), l'optimisation (parcours optimisation en recherche opérationnelle) et l'intelligence artificielle orientée données (3 parcours : *Data Science*, apprentissage et traitement automatique des langues, *visual computing*). Toute l'offre a été conçue par l'approche programme et les connaissances et compétences sont explicitées dans le supplément au diplôme.

Les débouchés sont assez larges en informatique et ils sont bien détaillés sur différents supports (site web, présentation aux étudiants et durant différents événements).

Positionnement dans l'environnement

Le master est bien positionné géographiquement. Les rédacteurs explicitent clairement les formations proches thématiquement ou géographiquement et justifient la faible intersection du master avec d'autres formations qui pourraient être concurrentes. Le master a un positionnement assez spécifique.

Le master est rattaché au Laboratoire des Sciences du Numérique (LS2N – UMR 6241). Ces relations se traduisent par des enseignements effectués par les enseignants-chercheurs du laboratoire, des stages, des séminaires, et plusieurs unités d'enseignement (UE) en lien plus ou moins direct avec la recherche. Le master est également co-accrédité avec l'IMT Atlantique.

Les relations avec le milieu socio-économique s'observent de différentes manières : stages, interventions dans les enseignements, offres d'emploi. Certains enseignants sont également invités aux réunions du conseil de la filière numérique de la région Pays de Loire. Enfin le parcours ATAL est ouvert en alternance.

Le master présente une forte ouverture à l'international et il est fait état de plusieurs conventions Erasmus, plusieurs conventions bilatérales non Erasmus, dont une double diplomation avec l'université Libre de Bruxelles. Les mobilités sont assez nombreuses, de l'ordre de 15 entrantes en moyenne, du fait des parcours internationaux en des liens spécifiques avec plusieurs universités notamment en Chine, et sortantes avec entre 5 et 10 étudiants par an, surtout vers l'ULB en Belgique, ce qui paraît très satisfaisant.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est composé de trois secteurs et cinq parcours mais seul le secteur IA et données est composé de plusieurs parcours. Durant la première année les étudiants suivent des enseignements communs et environ 50 % d'enseignements liés à leur secteur de spécialité, proposés en grande partie au premier semestre. La spécialisation est complète en deuxième année avec le choix du parcours. Comme deux des trois secteurs n'ont qu'un parcours associé le choix est fait très tôt pour les étudiants de ces secteurs.

Les enseignements sont majoritairement obligatoires et dépendent du parcours mais quelques enseignements à choix sont proposés au second semestre.

La formation n'est ouverte en alternance qu'en IA parcours ATAL avec un accompagnement spécifique. Pour l'instant le nombre d'étudiants est faible (cinq au plus en 2019). La formation permet également l'accueil d'étudiants présentant différents profils (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.) mais en pratique cette situation ne se présente pas. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible mais son utilisation effective n'est pas précisée.

L'approche compétence est en cours de mise en œuvre avec déjà de nombreux aspects explicites : un logiciel de visualisation de compétences, des formations suivies par plusieurs enseignements et des mises en place effective de modalités pédagogiques adaptées dans certaines UE. La finalisation de cette approche par la mise en place d'un portefeuille est à venir.

La formation par et pour la recherche est mise en place de façon classique via une UE d'initiation à la recherche au S1, un projet de recherche au S2, l'incitation à participer à des conférences ou à la fête de la science, la possibilité d'effectuer le stage en laboratoire.

L'acquisition de compétences utiles à l'insertion professionnelle est moins développée. Une seule UE optionnelle est disponible. Néanmoins certaines actions spécifiques à certains parcours semblent très pertinentes participation à plusieurs programmes entrepreneuriaux notamment mais ne sont pas généralisées. On note également l'intervention de professionnels non académiques dans le master.

L'ouverture à l'international est notable : deux des cinq parcours sont enseignés uniquement en anglais en M2 (DS et VICO) et un autre l'est s'il y a des non francophones (ORO). Des cours d'anglais sont dispensés chaque semestre et une certification TOEIC est effectuée en M2, mais il n'est pas précisé si cette certification est nécessaire à l'obtention du diplôme. Les mobilités entrantes et sortantes sont nombreuses et sont aidées par des différents services (relations internationales, guichet unique de l'université de Nantes).

La place du numérique est classique pour une formation de niveau master en informatique avec tous les outils classiques (moodle, gitlab). On note la mise à disposition d'un cloud. Le master propose également 10% d'enseignement à distance.

La sensibilisation à l'éthique à l'intégrité scientifique est faite dans plusieurs enseignements, en particulier une UE éthique et numérique. Les enseignants utilisent le logiciel *Compilatio* pour vérifier les plagiat éventuels.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la mention est effectué par une équipe assez large, selon une organisation assez classique : deux responsables de la mention, des responsables du M1, des parcours, du cursus master en ingénierie (CMI). Ce bureau est complété par les correspondants des établissements co-accrédités, des invités permanents du département informatique et de la faculté des sciences et technologies. Le pilotage est effectué par plusieurs instances : le bureau mais également un conseil d'orientation stratégique, un conseil de perfectionnement ainsi que les équipes pédagogiques de chaque parcours. Le rôle de chacune de ces instances est explicité dans le document.

L'équipe pédagogique est constituée de 63 enseignants (44 enseignants-chercheurs, 1 PAST, 2 enseignants du second degré et 16 vacataires). Ces enseignants sont très majoritairement de la section CNU 27 (informatique).

Toutes les instances émettent des compte-rendus diffusés à l'équipe pédagogique.

Un conseil de perfectionnement constitué d'enseignants (essentiellement les responsables d'années et de parcours), d'étudiants (un représentant par année et par parcours) et de membres externes, représentants du monde socio-économique (5) et enseignants externes à la formation (7) se réunit annuellement et rédige un compte-rendu, joint au dossier, qui est public et transmis au conseil de la composante. Celui-ci présente un fonctionnement qui semble conforme aux attentes mais étant donné qu'il n'est pas fait mention de dispositifs d'évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants, il est pas assuré que ce conseil dispose de tous les éléments nécessaires pour permettre l'amélioration continue de la mention.

L'évaluation des connaissances est explicite et les règles d'attribution des crédits européens (ECTS) sont clairement définies. Les règles de compensation sont également clairement définies.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis via des tableaux de bord très détaillés. Ces flux sont suivis par les instances de gouvernance du master. Les critères de recrutement sont définis dans les documents mis à disposition mais aucun élément dans le dossier ne permet de savoir si ces informations sont publiques, ce qui est regrettable.

Le suivi de la réussite des étudiants est également effectué de manière très précise et les résultats sont discutés en bureau. L'évolution des taux de réussite est également analysée et les quelques abandons ne semblent pas avoir de cause commune.

Le suivi des diplômés est effectué par un service interne de l'université (le SUIO) avec un suivi à 18 mois et un suivi à 20 mois. Ce suivi est quantitatif et qualitatif (type d'employeur, stabilité de l'emploi, salaire, etc.)

Par ailleurs la formation fait évoluer son offre et sa structuration en fonction des demandes de l'Hcéres, de l'université et des recommandations des différents conseils.

Il n'est pas fait mention d'évaluation de l'enseignement par les étudiants, ce qui est un manque.

Résultats constatés

La formation est attractive, malgré un nombre de diplômés issus de L3 assez faible. Le taux de pression est d'environ une place pour trois candidats. Les effectifs sont importants, mais n'atteignent pas les capacités maximales du fait de l'évaporation de 30 % des candidats acceptés, ce qui est assez classique. Les taux de réussite sont supérieurs à 90 % en M1 et en M2, ce qui paraît satisfaisant.

L'insertion professionnelle est très bonne, avec plus de 80 % qui trouvent un emploi en moins de six mois. Cependant, on peut s'étonner du taux assez haut pour un master en Informatique (10 %) de diplômés qui mettent plus d'un an à obtenir leur premier emploi. Les emplois sont de niveau cadre, majoritairement en emploi stable (CDI). Les niveaux de salaire sont classiques avec un salaire médian autour de 1950 euros.

Les poursuites d'études sont faibles, sauf pour les étudiants étrangers. Quelques étudiants poursuivent en thèse et quelques étudiants font un autre diplôme de même niveau.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une excellente insertion professionnelle à six mois
- Une dimension internationale très satisfaisante
- Un pilotage complet et très efficace de la formation
- Une mise en place progressive de l'approche compétences
- Un large choix de spécialités grâce aux différents parcours

Principaux points faibles :

- Un manque de formalisme de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants
- Une alternance trop limitée

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Informatique* fonctionne parfaitement avec une équipe pédagogique impliquée, une gouvernance complète et une très bonne insertion professionnelle des diplômés. Le conseil de perfectionnement analyse assez finement tous les indicateurs liés au master (candidatures, admissions, réussite, insertion) et fait évoluer son action en fonction. De nombreuses collaborations internationales sont en place et permettent des mobilités entrantes et sortantes assez élevées pour un master en informatique. La quasi absence d'alternance est cependant étonnante pour une formation de ce type et pourrait être développée. Enfin, dans la maquette du M1, le positionnement peu classique d'UE de spécialisation majoritaire en S1 et du tronc commun en S2 aurait mérité d'être expliqué dans le dossier.

MASTER INGENIERIE DES SYSTEMES COMPLEXES

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie des Systèmes Complexes* (ISC) est une formation professionnalisante qui a pour vocation de former des étudiants de façon "transversale et interdisciplinaire". Il s'agit d'une formation jeune débutée en 2018, portée par l'Université de Nantes et dispensée uniquement par alternance sur le site de Carquefou de l'IUT de Nantes. Certains enseignements sont délocalisés ponctuellement à l'IUT de Saint Nazaire. Un seul parcours (ITI) est proposé: *Interdisciplinaire Technologies Innovantes* mais celui-ci est entièrement personnalisable avec le choix d'une majeure et de deux mineures dans les domaines suivants : Matériaux - Produits - Procédés (MPP), Ingénierie de la Production (IP), Électronique et Numérique (EN), Environnement et Gestion de l'Énergie (EGE), Fabrication Avancée et Robotique (FAR). Le Master Ingénierie de Conception est manifestement une formation atypique de par son format et son positionnement.

A la lecture du dossier, cette personnalisation ne semble pas très claire et surtout implique un fractionnement de la formation avec des cours à quatre ou cinq étudiants. La notion de systèmes complexes semble très vague.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs professionnels ne sont pas clairement explicités dans le dossier, les **métiers ciblés** ne sont **pas identifiés**, tout comme les compétences professionnelles. Cette faiblesse pourrait être mise en relation avec la jeunesse du Master ISC, mais, d'une façon plus profonde, à la lecture du dossier, il existe un doute quant à la finalité du Master ISC et même à son adéquation avec un niveau bac+5.

En effet, le fait que cette mention de master soit portée par un Institut Universitaire de Technologie (IUT) interroge beaucoup, surtout quand sa structuration même semble être déterminée par l'organisation des départements du cet IUT (Science et génie des matériaux (SGM), Génie mécanique et productique (GMP), Génie électrique et informatique industrielle (GEII), Génie thermique et énergie (GTE), Qualité logistique industrielle et organisation (QLIO)).

Il est tentant de mettre en lien cette structuration avec une **poursuite d'études à peine cachée** pour les étudiants de licence professionnelle de l'IUT Nantes tout en gardant le formalisme de l'alternance. Et l'absence d'analyse de la provenance des étudiants de M1 et M2 dans le dossier renforce cette impression.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement dans l'environnement local est abordé au travers des formations de Master existantes à l'Université de Nantes ou de l'école centrale de Nantes telles que :

- le master Mécanique : Parcours Thermique et Énergétique ou Mécanique et Fiabilité des Structures
- le master Electronique, énergie électrique, automatique
- le master Sciences de la matière : Parcours Energies Nouvelles et Renouvelables

Dans ce contexte la finalité du master ISC tend à être une interdisciplinarité personnalisée à l'étudiant et l'entreprise puisque le parcours de chaque étudiant se construit individuellement selon le projet mis en œuvre et la mission confiée par l'entreprise dans le cadre de l'alternance.

Cependant rien n'est précisé dans le dossier sur le positionnement régional, national ou international, ce qui est un manque.

Le positionnement avec la recherche est adossé uniquement sur des enseignants chercheurs appartenant à des équipes de recherche présentes sur le site de l'IUT de Nantes ce qui semble trop restreint

Organisation pédagogique de la formation

La structure pédagogique est peu lisible dans le dossier avec un système de majeure / mineure. L'organisation pédagogique ne semble pas à la hauteur des attentes d'une formation de master et s'apparente beaucoup à un enseignement à la carte selon les besoins de l'entreprise recrutant l'apprenti. POur casser cet effet, il aurait

été judicieux d'introduire dans le dossier un exemple de parcours d'étudiant et surtout montrer l'adéquation entre le parcours choisi et le parcours professionnel de l'étudiant alternant.

De même, il serait bon que chaque UE soit détaillée avec un syllabus et surtout des objectifs scientifiques et professionnels clairs. Le Master Ingénierie de Conception est manifestement une formation atypique de par son format et son positionnement et les informations manquent pour apprécier sa qualité et sa pertinence.

Le dossier manque de synthèse quant à l'organisation pédagogique notamment sur le nombre total d'heures de cours magistraux (CM) / travaux dirigés (TD) / travaux pratiques (TP). Il est fait mention de 504h en M1 et 432h en M2 mais d'après la liste des enseignements, il semble impossible d'arriver à ces chiffres. La notion de TP, de plateforme technologique n'est jamais abordée dans le dossier bien que mentionnée dans le tableau des UEs. La liste des enseignements paraît d'ailleurs peu soutenable pour la formation étant donné le jeu de l'enseignement à la carte. Au delà du coût financier que cela laisse supposer, le principal problème réside ici dans l'impression de mosaïque d'UE issues des différents départements de l'IUT en fonction des spécialités. Place de la recherche ?

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est conséquente avec 51 personnes répartis entre des enseignants chercheurs des différentes spécialités des sciences pour l'ingénieur et des enseignants pour une promotion de 21 étudiants en M1 et 16 en M2. Le système de l'enseignement à la carte est à l'origine de cette disproportion. Quant à la qualité des enseignants, 65% (33/51) sont des enseignants-chercheurs de l'IUT de Nantes, 14% (7/51) sont des PRAG et seulement 7 personnels extérieurs interviennent, ce qui peut paraître un peu faible par rapport à un master en alternance.

La gouvernance et le pilotage de la formation est assurée par 8 personnes (le responsable de la formation, le directeur des études, un responsable pour chacune des 5 spécialités et le responsable de la liaison formation-entreprises), ce qui semble beaucoup et tend à laisser penser que chaque département de l'IUT travaille de façon indépendante dans le pilotage. Ceci est renforcé par le fait que le dossier ne précise pas la composition du conseil de perfectionnement, ce qui n'est pas satisfaisant. De plus le dossier ne fait pas mention d'une évaluation des enseignements par les étudiants et d'un processus d'amélioration qualité pourtant exigibles au sein d'un master.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier ne fournit pas d'élément concis et factuel quant à cet item et justifie ceci par la jeunesse de la formation.

Résultats constatés

Il est pour l'instant très difficile de statuer quant aux résultats de la formation car les premiers diplômés ne sont pas encore sortis. Malheureusement, le dossier ne fournit aucune indication sur l'origine des recrutements, ni même sur les entreprises associées au master via une alternance ce qui constituent des manques importants. Ce manque de clarté ne plaide pas en la faveur du Master ISC. De même le développement à l'international n'est pas encore initié.

Néanmoins, le format de Master par alternance est un atout précieux et le suivi des étudiants semble bon. L'articulation entre alternance et recherche n'est pas explicitée et on peut se demander si les alternants sont tous dans des structures R&D ou si le Master cherche à promouvoir des poursuites d'études en thèse CIFRE par exemple

Conclusion

Principaux points forts :

- Une équipe pédagogique dynamique et très impliquée
- Une formation par alternance très attractive pour les étudiants

Principaux points faibles :

- Une trop forte proportion de diplômés de licence(s) professionnelle(s) locale(s) comme public entrant.
- Une formation organisée en mosaïque manquant de lisibilité et de cohérence à l'échelle de la mention
- Un adossement à la recherche quasiment absent du dossier

- Un dispositif d'amélioration continue encore fragile du fait de l'absence de conseil de perfectionnement et l'absence d'analyse du public entrant dans la formation
- Une absence de concertation avec les autres masters de l'Université de Nantes
- Une absence d'un référentiel de compétences

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Ingénierie des systèmes complexes* est manifestement une formation atypique de par son format et son positionnement. Il est difficile d'apprécier les dispositifs mis en place par une formation de seulement 2 ans d'existence mais il est clair qu'il est impératif que ce Master précise ses objectifs et son positionnement à l'échelle locale. En particulier, un master ne peut en aucun cas se positionner comme une poursuite d'étude légitime de diplômés de Licence professionnelle, rattaché à un IUT. Il est nécessaire que le pilotage de cette formation se fasse avec le partenariat formalisé d'une des UFR de l'Université de Nantes.

MASTER INNOVATION, ENTREPRISE ET SOCIÉTÉ

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Innovation, entreprise et société* (IES) de l'Université de Nantes est une formation en deux ans, portée par Polytech Nantes en collaboration avec l'IAE de Nantes. Il a pour objectif de former des professionnels ayant la capacité d'accompagner les entreprises publiques et privées dans leur transition numérique. Il propose un parcours unique, Cultures Numériques et est dispensé en formation initiale. Les cours ont lieu en présentiel, au Pôle interdisciplinaire des cultures numériques, dans le quartier de la création à Nantes. Ce diplôme a été créé récemment, la première promotion ayant été recrutée pour débiter en septembre 2019.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master sont globalement bien définis et connus des étudiants : il s'agit d'acquérir des compétences disciplinaires transversales permettant d'accompagner les institutions publiques ou privées dans leur transition numérique. Les connaissances et compétences à acquérir ont notamment trait à la conception et au pilotage de projets numériques. Le contenu de la formation apparaît relativement cohérent étant donné son objectif. Il n'existe pas de supplément au diplôme pour cette formation, ce qui est regrettable.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont affichés mais leur adéquation avec les enseignements est discutable, dans la mesure où les débouchés affichés (entrepreneur, créateur, chercheur, analyste) sont relativement larges. Il semble que le master puisse déboucher sur la poursuite d'études en doctorat, mais aucune information sur les domaines de recherche pouvant être ciblés n'est donnée dans le dossier, ce qui interroge. La formation ne propose pas de certification professionnelle. La formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

Le master IES parcours cultures numériques est unique au sein de l'université de Nantes et bénéficie d'un environnement cohérent au sein du pôle universitaire des cultures numériques. Sa position dans la carte régionale ou nationale n'est pas très claire, les éventuelles formations équivalentes n'étant pas recensées. Le dossier mentionne des points communs de la formation avec des masters au Canada ou en Corée, mais sans explicitation précise de ceux-ci, la pertinence de cette information ne paraît pas évidente.

L'articulation de la formation avec la recherche réside essentiellement dans l'adossement du master à deux laboratoires de recherche : le Laboratoire des Sciences du Numérique de Nantes (LS2N), le Laboratoire d'Economie et de Management de Nantes-Atlantique (LEMNA). En outre, des enseignants-chercheurs d'autres laboratoires interviennent dans le master.

Des professionnels interviennent dans la formation, mais l'information sur leur proportion parmi l'ensemble des enseignants n'est pas connue, ce que l'on peut déplorer. Certains projets de M1 et de M2 sont liés à des acteurs professionnels locaux, mais aucune information concernant le contenu de ces projets ou les modalités des échanges entre étudiants et professionnels n'est disponible.

Des projets liés au développement international sont en cours. Le caractère très récent du diplôme est de nature à justifier que de tels partenariats n'aient pas encore cours.

Organisation pédagogique de la formation

De façon assez classique, la formation est conçue en 4 semestres délivrant 30 ECTS chacun, le dernier semestre étant consacré au stage. La spécialisation n'est pas évidente a priori, dans la mesure où les intitulés des unités d'enseignement (UE) sont identiques à chaque semestre. La spécialisation lors du M2 passe essentiellement par le choix d'options consistant en des MOOCs en anglais. La formation est structurée autour d'un bloc de compétences complété par des compétences transversales.

A l'heure actuelle, le master IES n'est pas adapté aux différents profils d'étudiant alternant ainsi qu'à la formation continue. Toutefois, une réflexion est en cours au niveau de l'équipe pédagogique.

La formation donne une place importante à l'approche compétences, chaque compétence étant liée à un ensemble de résultats d'apprentissage. L'équipe pédagogique dispose des outils pour s'approprier le référentiel de compétences. Les étudiants ont accès en permanence à leurs résultats d'apprentissage. Les modalités pédagogiques sont particulièrement diversifiées, à travers notamment des projets, des MOOCs externes et une forte interdisciplinarité.

Le master IES comporte en M1 la définition d'un projet de recherche interdisciplinaire encadré par deux enseignants-chercheurs ; ce projet est réalisé aux semestres 8 et 9 et paraît pertinent. Les étudiants sont conviés à des séminaires des laboratoires, et peuvent utiliser les espaces de création et d'innovation du bâtiment. Les étudiants ont la possibilité de réaliser leur stage au sein d'un laboratoire. Les modalités pédagogiques favorisent l'autonomie des étudiants et leur aptitude à conduire un travail d'équipe dans un contexte pluridisciplinaire. La formation s'affiche comme pouvant préparer à la poursuite en doctorat, la présentation de ce diplôme étant prévue au S9 et le stage pouvant être orienté recherche.

Une unité d'enseignement intitulée Développement professionnel est proposée à chaque semestre, et propose des enseignements portant notamment sur les métiers, la rédaction de *curriculum vitae* et lettres de motivation ou encore l'entrepreneuriat. Des projets en lien avec des professionnels sont proposés au premier semestre de M1. Le M1 comprend un stage d'une durée de sept semaines au minimum, et le M2, un stage d'une durée d'au moins cinq mois. Les étudiants sont accompagnés dans l'élaboration de leur projet professionnel tout au long du master et peuvent bénéficier de l'aide de la direction des partenariats de Polytech Nantes. Enfin, un accès à la plateforme de recherche de stage est proposé au niveau de l'université. Des mises en situation professionnelles sont proposées durant le master. Enfin, les étudiants du master IES ont accès à une plateforme interactive leur permettant de trouver un stage ou un emploi.

Les étudiants doivent avoir obtenu au moins 785 points au TOEIC, dont le coût est pris en charge par l'université, avant de se voir délivrer leur diplôme de master. Un cours d'anglais est prévu à chacun des trois semestres d'enseignements. Bien qu'aucun partenariat international n'ait été formalisé, le master peut bénéficier des partenariats de Polytech Nantes et de l'IAE Nantes. Des MOOCs externes en anglais doivent être choisis par les étudiants durant leur cursus. L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux se fait de façon classique, le master permettant la délivrance 120 crédits ECTS au total.

Les cours sont mis en ligne sur la plateforme pédagogique de l'université et un forum de discussion est utilisé entre étudiants et enseignants. Les étudiants ont à leur disposition un espace numérique de travail.

Le master IES sensibilise les étudiants à l'éthique au sein de différents enseignements au sein de plusieurs UE. Les enseignants sont en capacité de détecter le plagiat grâce au logiciel proposé par l'université.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique comprend un responsable de master, et des responsables d'UE, de façon assez classique. Les intervenants sont nombreux, mais leur discipline ou fonction n'est pas connue, ce qui est regrettable car cela ne permet pas d'apprécier la qualité de cette équipe. L'équipe pédagogique est formée à l'approche par compétences.

Les rôles des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis, au niveau du master comme au niveau des UE. Le responsable est épaulé par une chargée de mission. Les moyens administratifs sont limités tandis que les moyens pédagogiques sont nombreux. Des rencontres réunissant les acteurs du master sont organisées à chaque semestre. Le conseil de perfectionnement n'est pas encore constitué en raison du caractère très récent du diplôme, mais des discussions sur sa composition et ses modalités sont en cours. Les différentes réunions sont prévues dans le calendrier diffusé aux étudiants en début d'année. Le conseil de perfectionnement disposera des documents indispensables pour mener à bien son analyse.

Le jury est composé de représentants de l'équipe pédagogique et se réunit à chaque semestre. Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et présentées aux étudiants en début d'année, elles sont en accord avec les objectifs du master. Les règles de compensation sont établies et connues des étudiants. La démarche par compétence est pilotée par le responsable de master, et l'équipe pédagogique y est associée. L'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance au niveau universitaire ainsi qu'au niveau du master à travers la validation de résultats d'apprentissage liés à certaines compétences, ce qui est conforme aux attentes. Le principe de seconde chance est respecté et particulièrement flexible, à travers l'organisation de rattrapages à tout moment.

Dispositif d'assurance qualité

Un tableau de bord permettant le suivi de différents indicateurs, dont le suivi des étudiants, est réalisé par une chargée de mission. Le processus de recrutement des étudiants est connu et classique, se faisant sur dossier puis entretien. L'attractivité de la formation est connue, mais encore difficile à apprécier dans la mesure où les chiffres sont disponibles uniquement pour les deux années ayant suivi le lancement du master. Il semble qu'elle ait progressé entre la première et la deuxième année.

La réussite étudiante n'est pas connue, de même que le devenir des diplômés, aucune promotion n'ayant encore été diplômée en raison du caractère récent du diplôme.

Les modalités d'évaluation des enseignements sont en cours de définition.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation ne peut pas encore être appréciée à ce stade. Les taux de réussite ou d'abandon ainsi que des données sur l'insertion professionnelle ne sont pas encore disponibles.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation innovante et originale
- Une formation interdisciplinaire pertinente
- Une approche par compétences bien développée

Principaux points faibles :

- Des objectifs d'insertion professionnelle de la formation à affiner
- Des liens avec les professionnels à renforcer

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Innovation entreprise et société* est une formation pertinente et très récente dont il n'est pas cependant pas encore possible d'apprécier le bilan et toutes les perspectives d'évolution. L'enjeu de cette jeune formation sera sans doute de gagner en attractivité, en affinant ses objectifs de la formation et en continuant de développer un réseau professionnel solide afin notamment de rassurer les étudiants sur les débouchés possibles.

En outre, il faudra veiller à accompagner le master par des moyens logistiques administratifs suffisants pour assurer le bon fonctionnement de la formation, développer son potentiel pour l'alternance ainsi que pour la formation continue.

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques et applications* est une formation initiale en deux ans, portée par l'Université de Nantes, en partenariat avec les universités de Rennes 1 et d'Angers, ainsi que l'École Centrale de Nantes. Ce master forme des cadres à bac+5, prépare aux métiers de la recherche académique (poursuite en thèse), aux statistiques appliquées et à la recherche et développement dans l'industrie et le secteur tertiaire, ainsi qu'à l'enseignement (agrégation). Il est structuré en cinq parcours, dont certains sont fortement mutualisés : Mathématiques Fondamentales et Appliquées : Analyse et Probabilités (MFA AP), Mathématiques Fondamentales et Appliquées : Algèbre et Géométrie (MFA AG), Préparation Supérieure à l'Enseignement (PSE), Ingénierie Statistique (IS) et Modélisation, Analyse numérique et Calcul Scientifique (MACS).

Analyse

Finalité de la formation

Les contenus des enseignements sont bien adaptés aux objectifs scientifiques et professionnels du master. Les métiers visés sont clairement énoncés, et les parcours proposés sont en adéquation avec ces objectifs : les parcours MFA sont plus destinés à la poursuite en thèse et à la recherche académique, le parcours PSE à l'enseignement et à la préparation du concours de l'agrégation de Mathématiques, les parcours IS et MASC sont plus proches du monde industriel, offrant aussi bien une insertion professionnelle directe que des poursuites d'étude en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

Le master se place dans un environnement plutôt favorable. Fondamentalement basé à Nantes, il bénéficie de divers partenariats pédagogiques locaux et régionaux. Certains des cours sont mutualisés avec l'École Centrale de Nantes. Une convention de partenariat avec l'université de Rennes permet aux étudiants en mathématiques fondamentales d'une des deux universités de suivre des cours de deuxième année dans l'université partenaire. L'université d'Angers participe également aux parcours PSE et MFA, en participant aux cours chaque année. Le master s'inscrit donc visiblement dans une offre globale et coordonnée sur les régions Bretagne et Pays de la Loire.

Du point de vue de la recherche, la formation s'adosse avant tout sur le Laboratoire Jean Leray, Unité Mixte de Recherche CNRS, qui héberge la majorité de ses enseignants. Elle bénéficie plus globalement du Laboratoire d'Excellence (LabEx) Lebesgue, qui fédère, sur les Régions Bretagne et Pays de la Loire, l'ensemble des forces de recherche en mathématiques, regroupant Nantes, Rennes, Angers, Brest, Vannes. Il finance notamment le Master Lebesgue, dont les étudiants suivent les cours des deux Masters de Rennes et Nantes, des bourses de Master et quelques allocations de thèse réparties entre l'ensemble des partenaires. Le master a également le soutien du programme DEFIMATH, porté par la région Pays de la Loire et la Fédération de Recherche en Mathématiques des Pays de Loire du CNRS.

Les liens avec l'environnement socio-économique ou industriel sont moins visibles. Le dossier apporte seulement des informations sur une liste d'entreprises proposant des stages et il est indiqué que des intervenants issus du monde de l'entreprise participent activement au conseil de perfectionnement. Il y a en revanche peu d'intervenants extérieurs dans l'équipe pédagogique, même pour les parcours MACS et IS, ce qui est regrettable.

D'un point de vue de la dimension internationale, le programme Erasmus du master fonctionne a minima. Les flux entrants, de l'ordre de quelques étudiants par an, sont dus aux bourses des projets Labex et DEFIMATH tandis que les flux sortants semblent anecdotiques pour l'instant. Ceci mériterait une réflexion de l'équipe pédagogique.

Organisation pédagogique de la formation

Le master, proposé uniquement en formation initiale, est enseigné essentiellement à l'Université de Nantes. Une volonté de la Faculté des Sciences et Technique conduit à proposer systématiquement entre 10 et 20% de cours en distanciel sur l'ensemble de la formation.

L'année de M1 est structurée en trois parcours : MFA (Mathématiques Fondamentales et Appliquées), IS (Ingénierie Statistique) et MACS (Modélisation, Analyse numérique et Calcul Scientifique). Le parcours MFA propose une ouverture à distance, en particulier destinée aux étudiants des établissements partenaires et qui semble ne bénéficier qu'à quelques étudiants.

Les parcours IS et MACS se prolongent en M2. Ils sont issus d'un parcours précédent IM (Ingénierie Mathématique), en vue de rendre les finalités plus lisibles, en séparant les statistiques du calcul scientifique. Le parcours MFA se scinde en trois : PSE (préparation à l'agrégation), MFA-AP (analyse et probabilités) et MFA-AG (algèbre et géométrie). Si la pertinence du parcours PSE, à la finalité bien précise et spécifique, est justifiée, la distinction entre les deux parcours MFA-AP et MFA-AG, présentant de faibles effectifs, étant fortement mutualisés (18 ECTS) et présentant des descriptifs identiques dans le dossier est difficilement appréciable, voire superflue.

Le parcours IS est adossé à un CMI (Cursus Master en Ingénierie), formation complémentaire courant sur la licence et le master. Cela paraît être une bonne idée mais, ce cursus n'ayant ouvert qu'en 2017, les premiers étudiants en master n'arriveront qu'en 2020 et sa pertinence ne peut être appréciée à ce jour.

Les aspects professionnalisants sont assurés par des stages obligatoires intitulés *Supervised Study Project* en M1 (4 ou 9 crédits ECTS selon les parcours) et *Supervised Advanced Study Project* (18 crédits ECTS) en M2, et un cours intitulé *Management à visée innovante et entrepreneuriale* commun aux parcours MACS, IS et MFA. Si cela paraît tout à fait cohérent avec les objectifs du parcours MFA, on pourrait souhaiter que les aspects professionnalisants prennent plus d'importance dans les parcours IS et MACS, d'autant plus que le stage de M1 a un poids plus faible dans ces parcours, et qu'il est peu fait mention d'intervenants extérieurs, industriels ou autres. Ce point pourrait être renforcé pour améliorer la visibilité des parcours MACS et IS.

L'organisation pédagogique prévoit des aménagements pertinents pour favoriser la mobilité à l'international: une préparation au TOEIC, des cours d'anglais, ainsi que certains enseignements en anglais (notamment 50 % des cours dans les parcours MFA en M2). Les UE de stages sont mentionnées comme ayant lieu en anglais, sans que leurs modalités ne soient précisées, ce qui rend difficile l'appréciation de leurs retombées.

Dans les faits, l'accueil des étudiants étrangers boursiers est très bien pris en charge par la cellule internationale de l'université, qui bénéficie depuis 2019 du label "Bienvenue en France". La situation est différente pour les autres étudiants étrangers : les délais d'inscription et des complications administratives importantes posent de gros problèmes de délais qui les amènent souvent à préférer s'inscrire dans une autre université. Cette situation paraît regrettable et mériterait d'être prise en considération par la direction de l'Université.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique semble venir principalement de l'université de Nantes. Le fichier fourni (annexe 6) est toutefois assez peu lisible. Les intervenants de l'université d'Angers, mentionnés dans le document d'auto-évaluation n'apparaissent pas. Les laboratoires d'origine des membres ne sont pas précisés. En tout état de cause, il semble y avoir très peu d'intervenants extérieurs (industriel ou autre), ce qui est dommageable pour les parcours ouverts sur l'insertion professionnelle.

Le pilotage à long terme est assuré par un conseil de perfectionnement, qui se réunit une fois par an. Les comptes-rendus des derniers conseils de perfectionnement sont fournis. En plus des membres de l'équipe pédagogique, le conseil de perfectionnement inclut des membres extérieurs (un universitaire et deux cadres de recherche et développement travaillant dans le privé en 2017), ainsi que des étudiants. Ce conseil est visiblement actif, son fonctionnement paraît satisfaisant et le compte-rendu montre la participation active des membres extérieurs et des étudiants.

Les équipes pédagogiques se réunissent régulièrement au cours de l'année.

Une approche programme et une approche par compétences ont été mises en place au niveau de la Faculté des Sciences et Techniques. Le master propose donc une liste de compétences et une fiche du répertoire national des compétences (RNCP) très complète. Il n'y a pas d'organisation par blocs de compétences ni de portefeuille d'évaluation, mais la démarche est intéressante, et matérialisée par un audit détaillé.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas détaillées dans le dossier ce qui est regrettable, mais sont accessibles aux étudiants (page web et descriptif de la formation) .

Dispositif d'assurance qualité

Les étudiants évaluent les enseignements en ligne et participent au conseil de perfectionnement, conformément aux attentes.

Les effectifs et les taux de réussite dans les différents parcours, ainsi que le devenir des étudiants diplômés sont connus et analysés par le conseil de perfectionnement. Ces chiffres sont disponibles dans différents documents fournis mais auraient gagnés à être synthétisés et expliqués. En particulier, il n'est pas possible à la lecture du dossier d'en connaître les sources et ils ne sont pas commentés, ce qui est un manque.

Le recrutement passe par une commission ad hoc, dont la composition aurait dû être précisée. On ne dispose d'aucun chiffre sur le nombre et la qualité des dossiers reçus, ce qui rend difficile l'appréciation de l'attractivité de la formation. Seul le parcours IS sélectionne sur capacité d'accueil. La liste complémentaire n'est généralement pas nécessaire pour les autres parcours, ce qui témoigne quand même de l'intérêt porté à la formation.

Résultats constatés

Les effectifs globaux sont passés de 69 à 108 en M1 en cinq ans (hausse en partie expliquée par le décompte d'étudiants de l'Ecole Centrale de Nantes à partir de 2014/2015), et sont relativement stables (une cinquantaine d'étudiants) en M2. Les effectifs par parcours sont précisés dans l'annexe des rapports du conseil de perfectionnement et sont équilibrés entre les parcours, si on regroupe les deux parcours MFA-AP et MFA-AP. Les effectifs de chacun de ces deux parcours pris individuellement sont en revanche assez faibles.

Les étudiants de Centrale Nantes sont inscrits en M1, mais suivent des cours du M1 et du M2. Le statut précis de ces étudiants n'est pas explicité, ce qui est un manque.

Le taux de réussite en M1 est faible voire très faible (51 % en 2018 et même seulement 34% en 2017), ce qui interroge sur la pertinence du recrutement en première année. Le taux de réussite est en revanche satisfaisant (de l'ordre de 80 %) en M2. Les taux de retour des enquêtes du Service Universitaire d'Information et d'Orientation sur l'insertion professionnelle sont très faibles (6 sur 28), mais des chiffres complets (d'origine non précisée) sont disponibles dans les rapports du conseil de perfectionnement. Ces chiffres montrent que les différents parcours du master atteignent très bien leurs objectifs. En 2018 par exemple: excellent taux de réussite (71%) à l'agrégation pour le parcours PSE, 7 débuts de thèse sur les 10 diplômés pour les parcours MFA, pourcentages élevés de débuts de thèse ou d'emploi en MACS, 11 CDD ou CDI sur les 14 diplômés de IS.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une structuration claire et adaptée aux objectifs métier
- Un devenir des étudiants diplômés conforme aux objectifs de la formation et une bonne insertion professionnelle
- Un très bon pourcentage de réussite à l'agrégation
- Une bonne qualité de l'adossement à la recherche
- cohérence de l'environnement régional
- Une mise en place d'une approche par compétences

Principaux points faibles :

- Des liens avec le milieu socio-économiques peu développés et détaillés
- Un pilotage perfectible, en particulier sur le suivi des étudiants
- De faibles pourcentages de réussite en M1

- Des effectifs parfois faibles dans les parcours MFA-AG et MFA-AP

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Mathématiques et applications* de l'Université de Nantes propose une formation pertinente, structurée et cohérente couvrant l'ensemble des débouchés en mathématiques: enseignement, ingénierie en statistique ou calcul scientifique à bac+5, poursuite d'étude en thèse vers la recherche académique ou industrielle. Son positionnement dans le milieu de la recherche, au niveau local ou régional, est de qualité. Par contre, les liens avec le milieu industriel gagneraient à être étoffés ou plus clairement formalisés.

Les dispositifs mis en place par l'équipe de pilotage sont présentés de manière assez floue, en particulier sur le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants qui est réel, mais qui n'est pas suffisamment documenté.

Enfin, il est à noter que le flux entrant des parcours MFA de deuxième année est impactée négativement par le peu d'attractivité et la baisse du nombre de postes proposés dans l'enseignement supérieur en France, et, au niveau local, par le faible nombre de bourses de doctorat.

MASTER MÉCANIQUE

Établissement(s)

Ecole Centrale de Nantes
Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Mécanique* fait intervenir quatre composantes d'enseignement : l'Ecole Centrale de Nantes (ECN), la Faculté des Sciences et techniques (FST) de l'Université de Nantes (UN), Polytech Nantes (rattachée à l'UN) et l'Ecole du Bois (EB, n'intervient pas à ce jour). Ce master offre une palette large mais spécialisée d'enseignements de haut niveau en mécanique, se focalisant principalement sur les besoins du tissu économique régional. Il comporte deux premières années de master (M1) Mécanique, l'un basé à la FST, l'autre à l'ECN. Bien qu'ayant certains cours identiques, les deux M1 préparent respectivement aux deux secondes années de master (M2) Mécanique spécialisés de l'UN et de l'ECN. A ce jour, trois M2 sont rattachés à l'UN: *Mécanique et fiabilité des structures*, *Reliability based structural MAintenance for marine REnewable ENergy*, et *Thermique et énergétique*. Quatre M2 sont rattachés à l'ECN : *Advanced composites engineering and science*, *Advanced manufacturing*, *Energetics and propulsion* et *Computational mechanics*.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement annoncés et correspondent bien aux besoins du tissu industriel régional. Ils sont en adéquation avec les thématiques de recherche des laboratoires adossés à la formation. Les intitulés des M2 sont explicites et correspondent aux différents objectifs de formation en termes de compétences et connaissances visées. De façon satisfaisante, les finalités sont traduites en termes de compétences accessibles aux étudiants et à partir desquelles les différents parcours ont été élaborés. Par ailleurs, un supplément au diplôme précisant les connaissances et compétences acquises est délivré aux étudiants des parcours de l'ECN.

Les débouchés sont clairement affichés que ce soit pour une poursuite en thèse ou une insertion professionnelle directe avec intégration d'un bureau d'étude. Le passage du M1 vers le M2 est lui aussi clairement décrit pour les étudiants de l'ECN et de l'UN.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de ce master au niveau local est clairement identifié en ce qui concerne son rapprochement avec les acteurs industriels locaux. Le positionnement et la complémentarité vis-à-vis de l'offre globale des établissements concernés et des sites ne sont pas clairement identifiés, ce qui est un manque. Cependant le positionnement et la concurrence vis-à-vis des autres établissements régionaux et nationaux sont bien analysés. Les partenariats académiques internationaux sont très riches et bien renseignés : par exemple deux *Memorandum of understanding*, un master *Erasmus Mundus*, une master School à venir.

L'articulation entre la formation et la recherche est bien explicitée. Celle-ci s'appuie principalement sur l'Institut de recherche en *Génie civil et Mécanique* (GEM, UMR) qui constitue un leader national au niveau de la recherche en mécanique. La plupart des enseignants de ce master sont membres de cette UMR. Des ingénieurs des entreprises partenaires interviennent également dans le master.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation des quatre semestres est claire et cohérente. Le premier semestre permet d'acquérir un socle solide en mécanique. Les semestres suivants sont plus spécialisés. Le M1 de l'ECN offre une spécialisation claire dès le deuxième semestre. Chaque semestre permet d'acquérir 30 crédits ECTS.

La majeure partie des enseignements du master est dispensée en anglais, ce qui permet d'attirer de nombreux étudiants étrangers. Des cours d'anglais sont mis en place pour les étudiants nationaux et des cours de français sont également disponibles pour les étudiants internationaux.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont possibles. Le parcours MFS est proposé par alternance. Le M2 MAREENE, de par son caractère international, est en *e-learning* à hauteur de 30 %. Les autres parcours s'effectuent principalement en présentiel.

L'approche par compétence est largement déployée au sein de ce master. Les référentiels de compétence sont construits en concertation avec les partenaires industriels et les anciens étudiants, et sont régulièrement revus en conseil de perfectionnement, ce qui est très satisfaisant. Cependant, à ce jour, le système de portefeuille de compétence n'a pas encore été mis en place.

Les étudiants sont initiés à la recherche dès le premier semestre par la mise en place de projets Travail d'étude et de recherche (TER) encadrés par des enseignants chercheurs. Les parcours de l'ECN offrent un module d'initiation à la recherche dès le M1, permettant de créer très tôt une proximité et un attachement des étudiants vis-à-vis du laboratoire GEM et de ses membres. Ceci permet ainsi d'attirer efficacement de nombreux étudiants en poursuite en thèse (43 % pour les parcours de l'ECN).

Les compétences utiles à l'insertion professionnelle ne font pas l'objet de module spécifique pour les parcours de l'UN, ce qui est insuffisant. Ces compétences sont malgré tout acquises lors des TER et stages en entreprise, qui ont pour mission de compléter les formations. Pour les parcours de l'ECN, un module *Business environment* vient compléter la formation. Les compétences acquises durant les stages font partie intégrante des objectifs de formation du master. Les relations du master avec les acteurs de l'industrie permettent d'offrir aux étudiants un nombre d'offres de stage conséquent, couvrant les besoins du master. Les étudiants sont bien accompagnés pendant leur recherche de stage et durant le déroulé du stage via des actions spécifiques à l'UN et à l'ECN.

Les outils numériques jouent une place importante et satisfaisante dans la formation. Des outils d'e-learning sont mis à disposition des enseignants et des étudiants.

Le master ne dispense pas de formation relative à l'éthique. Des logiciels anti-plagiat sont mis à disposition des enseignants.

Pilotage de la formation

Les intervenants sont issus de plusieurs laboratoires de l'UN et de l'ECN (principalement le GEM) ou sont des extérieurs issus du monde industriel ou socio-économique. Les noms des intervenants ainsi que leur statuts et leurs activités sont accessibles en ligne.

Le rôle et les responsabilités sont parfaitement définis. Chaque établissement possède un responsable de mention et chaque M1 et M2 possède un responsable. Chaque parcours définit son propre mode de fonctionnement.

La formation a dans sa globalité des moyens administratifs et pédagogiques suffisants au vu des objectifs de formation et des tailles de promotion.

Chaque parcours a mis en place un conseil de perfectionnement qui se tient tous les deux ans et qui inclut des enseignants, des personnels administratifs, des industriels et des étudiants. Les comptes-rendus sont publics. Ce fonctionnement cloisonné n'est pas conforme aux attentes, et il apparaît indispensable de mettre en place un conseil de perfectionnement global au master afin de perfectionner la cohérence globale de la formation.

Ainsi, d'une façon générale, l'organisation et le pilotage de cette mention semblent problématiques : sous un affichage d'une formation unique il y a en réalité deux masters qui fonctionnent différemment (côté ECN et côté Université de Nantes) et pour lesquels le contenu du dossier ne permet pas de révéler ce qu'apporte chacun des établissements porteurs dans la formation.

La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury sont définis, affichés et connus des étudiants.

Les informations relatives aux modalités de contrôle des connaissances, des crédits ECTS et modalités de compensations sont bien mises à disposition des étudiants.

La démarche par compétences est bien pilotée par l'équipe pédagogique.

L'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance pour les parcours ECN uniquement (crédits ECTS octroyés).

Le principe de seconde chance dans l'évaluation des connaissances est bien respecté via la mise en place systématique d'épreuves de rattrapage.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés. Des services de collecte de ces données sont disponibles à l'UN et à l'ECN.

Les procédures de recrutement ainsi que les capacités d'accueil sont clairement définies et affichées.

La réussite des étudiants est suivie mais n'est pas publiée de façon systématique. La démarche d'exploitation de ces données n'est pas renseignée.

Pour cet aspect aussi, l'absence de mutualisation - ou du moins de réelle coordination - entre les deux établissements dans le traitement de ces informations est visible et le dossier ne fournit pas de données statistiques fiables et exploitables pour apprécier la réussite des étudiants.

Mais ce n'est pas si simple que de dire qu'il n'y a pas du tout de publication, vu que côté ECN c'est fait (en lien avec les outils déployés au niveau de la formation ingénieur j'imagine).

Les données relatives au devenir des étudiants sont collectées et communiquées aux étudiants mais ne sont pas rendues publiques pour tous les parcours.

Des procédures d'évaluation des enseignements et formations sont correctement mises en place. Ces évaluations sont ensuite discutées lors des conseils de perfectionnement et des conseils des études.

Résultats constatés

Les données disponibles permettent difficilement de juger l'attractivité globale du master. Cependant il est à noter que d'une part une majorité d'étudiants sont recrutés localement pour le M1, ce qui traduit une bonne dynamique d'information quant aux finalités et aux débouchés du master au niveau local. D'autre part, la formation attire en M2 de nombreux étudiants internationaux grâce à la mise en place de cours en anglais et à une bonne communication internationale.

Le taux de réussite est très bon pour les parcours de l'UN. Pour l'ECN, le taux de réussite est un peu plus faible en M1, ceci est justifié par l'hétérogénéité du niveau des étudiants étrangers. Une proposition d'action pour améliorer ce résultat serait appréciable.

Au niveau de l'insertion professionnelle, les étudiants, pour leur majorité, poursuivent en thèse ou rejoignent des bureaux d'étude. Les données relatives au taux de diplômés en emploi varient d'un parcours à l'autre et sont parfois incomplètes. Il se situe à environ 90 % après un an, ce qui correspond au taux généralement observé pour des formations de master *Mécanique*.

Les poursuites d'études se font en thèse pour environ la moitié des étudiants, ce qui est très bon.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation pointue, diversifiée et cohérente au niveau thématique.
- Une formation bien positionnée au niveau local grâce notamment à de solides partenariats avec les acteurs industriels locaux.
- Une formation bien positionnée à l'international, attirant de nombreux étudiants étrangers.
- Un taux d'insertion professionnelle satisfaisant.

Principaux points faibles :

- Un manque de lisibilité dans la mise en œuvre de la mention, lié à l'absence de mutualisation des parcours de l'UN et de l'ECN malgré la proximité géographique et la similitude des parcours.
- Une absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention *Mécanique* est d'excellente qualité et sa dynamique permet de répondre efficacement aux enjeux industriels futurs, comme en témoigne la création récente du parcours MAREENE. La dimension internationale de la formation est satisfaisante avec une majorité de cours en anglais. Le passage au 100 % anglais semble envisageable à court terme.

Le recrutement est globalement stable, grâce à certaines actions louables comme la création de l'association Méca-Nantes.

Cependant, les procédures de pilotage et d'autoévaluation mises en place sont trop hétérogènes entre l'UN et l'ECN. En particulier, il est indispensable de créer un conseil de perfectionnement global au master et commun aux deux établissements afin d'au minimum harmoniser les dispositifs d'assurance qualité.

Il apparaît également indispensable d'introduire une mutualisation des enseignements au moins au niveau des deux M1, afin que la réalité de la mise en œuvre de la formation soit en accord avec l'affichage d'un diplôme de master unique.

MASTER METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE) de l'Université de Nantes forme des experts en informatique de gestion, capables de concevoir, réaliser et piloter le système d'information d'une entreprise. Deux parcours principaux sont proposés pour cela, *Ingénierie des systèmes d'information*, et *Pilotage des systèmes d'information*, tous deux à forte orientation professionnelle, avec un suivi en alternance possible. Ces parcours sont localisés sur le Campus Lombarderie de l'Université de Nantes. Un troisième parcours, *Réseaux des systèmes d'information* (en cours d'ouverture), est proposé en formation à distance.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs scientifiques et professionnels de ce master et de chacun de ses parcours sont bien établis. La complémentarité des compétences acquises en informatique et en gestion est montrée dans le supplément au diplôme remis à chaque diplômé.

Les métiers visés couvrent une large majorité des offres d'emploi en informatique, et correspondent bien au niveau d'ingénieur en informatique de gestion obtenu à l'issue de la formation, en concordance avec la fiche nationale du répertoire national de la certification professionnelle pour cette mention.

Bien que les poursuites en doctorat soient possibles, elles restent très rares, conformément aux objectifs des porteurs de cette formation dont l'objectif premier est de permettre une insertion professionnelle directe des diplômés vers un monde socioprofessionnel très attractif.

Positionnement dans l'environnement

Ce master n'est pas la seule formation en informatique de niveau Bac+5 et l'Université de Nantes propose aussi un master informatique et une formation d'ingénieur Polytech Nantes. Mais le master MIAGE est complémentaire à ces formations en raison de sa pluridisciplinarité. Le Master bénéficie du label MIAGE, imposant le respect du charte commune aux 20 masters MIAGE nationaux. Il n'y a pas de concurrence avec d'autres masters MIAGE, car les plus proches sont assez éloignés (Bordeaux, Orléans et Rennes) et les besoins des entreprises régionales importants. De plus, la collaboration entre les masters MIAGE est très forte, notamment grâce à la Conférence des Directeurs de MIAGE et à une commission pédagogique nationale.

Des liens sont établis avec divers IUT et BTS en informatique ou gestion, pour des recrutements d'étudiants dans le parcours MIAGE de la troisième année de licence (L3) informatique de l'université, qui est le principal vivier du master.

La formation s'appuie sur deux laboratoires de recherche, l'un en informatique, l'autre en économie et management, d'où sont issus la plupart des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique. Conformément à la vocation professionnalisante clairement affichée par la formation, les ouvertures vers la recherche (proposées dans certains enseignements) sont peu suivies.

Le lien avec le monde socio-économique est très fort. Cela se traduit par les nombreux enseignements assurés par des entreprises, le suivi de la formation en alternance, les stages en première et seconde années. D'autres relations existent, via des partenariats nationaux, des forums professionnels, des associations, etc.

Les relations internationales sont relativement faibles, se traduisant chaque année par quelques recrutements d'étudiants étrangers (en première année) et quelques départs d'étudiants en séjour ERASMUS. Ce point mérite sans doute une réflexion de l'équipe pédagogique. Une collaboration avec l'Université Internationale de Rabat a été récemment arrêtée, faute d'implication du partenaire marocain.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée sous forme d'un tronc commun la première année et le premier semestre de la deuxième année, les parcours n'étant effectifs qu'au dernier semestre. Aucune option n'est proposée pour guider le choix de parcours, mais les enseignements (en particulier de la première année) permettent aux étudiants d'avoir un avant-goût de la spécialisation de chaque parcours. Le suivi de la formation en alternance est la règle, mais la première année peut néanmoins être suivie de manière classique, ce qui laisse un temps de réflexion pertinent aux étudiants qui en ont besoin (étrangers, indécis, etc.).

La présence d'un parcours en enseignement à distance (Réseaux des Systèmes d'Information) élargit l'offre de formation, dans le cadre de la e-miage. La deuxième année de ce parcours n'est cependant pas ouvert, sans que le dossier ne fournisse d'éléments permettant de comprendre pourquoi la première année de ce master MIAGE à distance compte assez peu d'étudiants (entre 2 ou 3 nouveaux étudiants chaque année, sachant qu'ils mettent plusieurs années à valider la formation). Même si cette première année (ainsi que la troisième année de licence) est gérée au niveau national (e-miage), l'équipe pédagogique de Nantes s'y implique fortement.

Le master MIAGE de l'Université de Nantes est bien adapté aux différents publics, selon leurs contraintes (handicapés, sportifs, salariés, etc.), et est délivré chaque année à quelques candidats à la Validation d'Acquis de l'Expérience.

L'équipe pédagogique a mis en place une approche par compétences, dans le cadre de la démarche d'approche-programme définie au niveau de la composante universitaire, mais aussi grâce au travail effectué au niveau national par le consortium des MIAGE avec le Livret de Compétences MIAGE. Il faut également noter que l'évaluation de la formation se fait entre autres sur des blocs de compétences, et des projets innovants d'enseignement sont régulièrement proposés.

La formation s'appuie sur ses deux laboratoires de recherche partenaires pour proposer des enseignements scientifiques à la pointe de l'innovation, et un module d'initiation à la recherche en deuxième année. Les poursuites en doctorat restent rares, du fait de la forte attractivité des emplois proposés aux diplômés dans le privé et de l'orientation de la formation vers le monde socio-économique. En effet, le programme du master contient de nombreux enseignements sur le monde de l'entreprise, la gestion de leurs systèmes d'information, ceci mis en pratique par des projets, des stages et l'alternance.

Un point faible de la formation est son internationalisation. Si l'anglais y est bien enseigné chaque année, trop peu d'étudiants effectuent un séjour à l'étranger, même pour un stage. Ceci n'est pas facilité par l'alternance, bloquant les étudiants dans leur entreprise. Comme évoqué plus haut, une collaboration avec l'Université Internationale de Rabat a existé mais ne s'est pas révélée profitable pour la mention.

Le numérique est naturellement très présent dans la formation, et dans les nombreux outils utilisés par l'équipe pédagogique. Ces outils numériques très développés sont peut-être une piste pour encourager la mobilité internationale, en permettant par exemple aux étudiants délocalisés de suivre certains cours à distance. L'éthique et l'intégrité scientifique sont enseignés lors de cours de droit, ces notions étant essentielles pour le futur métier des étudiants, et des outils sont mis à disposition des enseignants pour détecter tout plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique de la formation est assez diversifiée, reposant principalement sur des maîtres de conférences (31 %, pour 50 % des enseignements) et des vacataires en provenance d'entreprises dont le cœur de métier est celui de la formation (56% pour 20% des enseignements). Le nombre de Professeurs d'université est étonnamment très faible (6 % pour 7 % des enseignements) et devrait être renforcé, d'autant qu'aucun d'entre eux n'a de responsabilité dans la formation.

Le pilotage de la formation est très précisément défini, grâce à différentes structures de décision, à des niveaux très variés, et se réunissant très régulièrement. Ceci permet de maintenir la communication avec tous les étudiants ou leurs représentants, et de remonter tout problème rencontré. Ces structures forment un ensemble cohérent, dont le Conseil de Perfectionnement est un élément important, à l'initiative de plusieurs évolutions importantes. Les comptes-rendus de certaines de ces instances, fournis dans le dossier, confirment cela.

Le support administratif est cependant jugé très faible par les responsables de la formation au vu des très nombreuses activités à gérer.

L'évaluation des compétences est clairement présentée aux étudiants et à leur disposition sur l'environnement numérique de travail. Les modalités de contrôles des connaissances sont très précises, et contiennent non

seulement des règles par module, mais aussi par bloc de compétences (professionnalisation, informatique, gestion), ce qui permet d'assurer une certaine homogénéité des connaissances des diplômés. La démarche par compétences mise en place par l'équipe pédagogique permet donc aux étudiants d'avoir conscience de leurs futures compétences, mais aussi de les évaluer sur ces compétences.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation sont stables (environ 40 étudiants en première année et 35 en deuxième année). L'origine des étudiants est bien suivie, et montre que la source essentielle est la licence informatique locale, et plus particulièrement son parcours MIAGE, ce qui est logique, la charte des MIAGE imposant d'organiser la formation de la troisième année de licence à la deuxième année de master.

Les pré-requis pour intégrer le master limitent donc les possibilités de recrutement. Ces effectifs sont étudiés chaque année par le Conseil de perfectionnement. L'attractivité est bonne, mais, pour être améliorée, nécessite une action au niveau de la licence, ce qui est en cours de test avec l'ouverture récente de l'alternance en troisième année de licence.

Les taux de réussite sont communiqués aux étudiants, mais surtout analysés pour comprendre l'origine des échecs. Ces échecs n'ont lieu qu'en première année où le taux de réussite reste moyen à bon (entre 68 et 88 % selon les années), le taux de réussite en seconde année étant de 100%.

Le devenir des diplômés est suivi par l'université grâce à des enquêtes à 18 et 30 mois, mais la composante et le CFA font également leurs propres enquêtes à plus court terme, confirmant une insertion très rapide avec des emplois permanents et correspondant à ceux visés.

L'approche-programme mise en place par la composante universitaire intègre une stratégie d'amélioration continue, en s'appuyant sur un guide pratique interne. Ainsi, différents outils sont utilisés pour permettre aux étudiants d'évaluer les enseignements et la formation, les retours étant discutés lors des réunions pédagogiques, et remontés au Bureau MIAGE qui est l'instance décisionnaire pour initier des évolutions.

Le Conseil de perfectionnement joue un rôle essentiel dans le pilotage de la formation, s'appuyant sur la grande variété de ses membres et les nombreuses informations qui lui sont remontées.

Résultats constatés

L'attractivité du master MIAGE est forte mais dépendant fortement de l'attractivité de la licence informatique parcours MIAGE locale, ce qui, jusqu'à présent, a limité à environ 40 le nombre d'étudiants recrutés, alors que les besoins professionnels sont bien plus importants. Ces contraintes de recrutement ont cependant l'avantage de garantir les compétences initiales en informatique et en gestion des étudiants. Par ailleurs, l'ouverture du L3 MIAGE en alternance devrait permettre d'augmenter l'attractivité de ce parcours, et donc le flux rentrant d'étudiants qui en est issu.

Le contenu et l'organisation de la formation permettent d'obtenir un bon taux de réussite en première année et un taux de réussite parfait en seconde année, malgré des modalités d'évaluation assez sévères. L'intégration en entreprise est excellente et très rapide, sur des emplois en adéquation avec les objectifs.

La poursuite en doctorat reste très rare mais s'explique très bien par la très forte attractivité des emplois en informatique dans les entreprises, et l'orientation de la formation qui présente seulement de manière marginale la possibilité de poursuite d'études vers la recherche.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation pluridisciplinaire en informatique et gestion permettant une spécialisation progressive
- Des liens très forts avec le monde socioprofessionnel et une excellente insertion en entreprise
- Un pilotage très efficace de la formation et équipe pédagogique très investie dans l'approche par compétences
- Un taux de réussite parfait en deuxième année
- Un suivi en alternance privilégié

Principaux points faibles :

- Une dimension internationale limitée
- Un trop faible nombre d'enseignants chercheurs titulaires dans l'équipe pédagogique
- Des effectifs n'arrivant pas à augmenter

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MIAGE de l'Université de Nantes est, de par son contenu, son organisation, son pilotage et ses résultats, une excellente formation professionnalisante, correspondant à une demande forte des entreprises. L'impeccable dossier d'auto-évaluation montre la forte implication de l'équipe pédagogique et l'efficacité du pilotage de la formation.

Il est regrettable que son parcours Réseaux des Systèmes d'Information prévu en formation à distance dans le cadre de la e-miage ne soit pas ouvert, alors que l'équipe pédagogique est fortement impliquée dans cette e-miage en troisième année de licence et en première année de master. Ce parcours paraît totalement pertinent et mérite d'être doté des moyens nécessaires à son ouverture.

L'équipe pédagogique est importante, s'appuie beaucoup sur des vacataires, ce qui est naturel en raison du caractère professionnalisant de la formation, mais compte beaucoup trop peu d'enseignants titulaires, et en particulier de Professeurs d'université dans ses rangs, ceux-ci ayant en plus un rôle très mineur. De nouvelles forces vives seraient les bienvenues, tout comme un soutien administratif plus important. A contrario, une nouvelle baisse du nombre d'heures lors de la prochaine accréditation menacerait fortement la qualité de la formation.

Le côté international de la formation est cependant très limité. Si la seule collaboration avec une université étrangère a dû être arrêtée, les mouvements internationaux d'étudiants sont très faibles, même pour les stages. L'alternance est un frein à ces échanges, mais développer cet aspect donnerait une dimension supplémentaire à la formation et permettrait sans doute d'augmenter les effectifs qui sont stables mais relativement faibles au vu des besoins des entreprises, une augmentation est à envisager, en concertation avec le licence local car étant le fournisseur principal d'étudiants pour ce master.

L'orientation vers la recherche pourrait être mise plus en avant, par exemple en avançant l'initiation à la recherche en première année, ce qui pourrait amener plus d'étudiants à effectuer un stage en laboratoire dès la fin de cette première année.

MASTER PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLICATIONS

Établissement(s)

Université de Nantes
Institut Mimes - Télécom

Présentation de la formation

Le master *Physique fondamentale et applications* (PFA) est une formation en deux ans visant à former des diplômés dans le domaine de la physique subatomique, des ingénieurs dans le domaine de la radiothérapie en milieu médical ou encore spécialisés dans le démantèlement des centrales nucléaires. Cette formation comporte trois parcours : *Recherche en physique subatomique* (RPS), *Rayonnements ionisants et applications* (RIA) et *Démantèlement et modélisation nucléaires* (DMN). L'ensemble des enseignements se déroule sur le campus de l'université de Nantes et à l'Institut Mines-Telecom (IMT) Atlantique.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement indiqués pour chaque parcours et très cohérents. Ils sont portés à la connaissance des étudiants et intervenants par le biais de la fiche d'offre de formation (AOF) très bien détaillée et disponible sur la plateforme numérique du master. Les connaissances et compétences à acquérir sont également très bien décrites dans la fiche AOF, informations reprises dans le supplément au diplôme spécifique pour chaque parcours.

Les débouchés professionnels et poursuites d'études sont clairement identifiés et en très bonne adéquation avec les enseignements promulgués et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les étudiants en ont connaissance au travers de divers supports.

Le parcours Rayonnements ionisants et applications (RIA) est habilité à la préparation au Diplôme de Qualification en Physique Radiologique et Médicale (DQPRM) qui est un des débouchés principaux de ce parcours.

Positionnement dans l'environnement

La formation affiche clairement sa position dans l'offre locale. C'est une des deux formations accessibles aux étudiants de la licence de physique locale. Il est fait mention de masters internationaux dans le domaine du nucléaire proposés par l'IMT Atlantique, qui seraient complémentaires, mais sans qu'il soit explicité en quoi ces formations ne sont pas redondantes avec le master PFA. Au niveau régional, le master ne souffre d'aucune concurrence et son existence est pleinement justifiée.

Le laboratoire SUBATECH (UMR 6457) et l'école doctorale Matière, Molécules, Matériaux (3M, ED596) sont en appui de cette formation grâce à l'implication de son personnel enseignant-chercheur, CNRS ou technique permettant d'accueillir stagiaires et doctorants. Les activités du laboratoire sont en plein accord avec les objectifs scientifiques de la formation.

L'Institut de Cancérologie de l'Ouest et le centre de lutte contre le cancer de Nantes sont des partenaires très impliqués et à l'origine du parcours RIA. Des équipements de pointe permettent de renforcer cette collaboration et d'accueillir des doctorants.

Le parcours DMN bénéficie quant à lui de nombreuses collaborations avec de grands groupes industriels dans le domaine du nucléaire et notamment dans celui du démantèlement de centrales.

Bien que l'université de Nantes soit labellisée « bienvenue en France », signe de la qualité de l'accueil pour la mobilité entrante à l'échelle de l'établissement, il n'est pas fait mention de partenariats particuliers avec des universités étrangères au niveau du master PFA.

Organisation pédagogique de la formation

La première année de master (M1) est commune aux trois parcours. Il existe peu d'enseignements pratiques en M1 mais les étudiants effectuent un stage de deux mois en fin d'année. La spécialisation intervient en M2, avec encore toutefois de nombreuses mutualisations entre les parcours. La mention offre une formation cohérente sur ses quatre semestres. Une période de stage de quatre à six mois en milieu industriel ou académique finalise l'année de M2. Un parcours (DMN) propose la formation en alternance en M2. Un suivi rigoureux et régulier des

alternants est effectué par un référent académique et l'emploi du temps ainsi que les modalités pédagogiques sont bien adaptés pour ce public.

Des aménagements sont prévus pour l'accueil d'étudiants en situation particulière telle que par exemple handicap ou sport de haut niveau. Des dispositifs de VAE et VAPP sont également possibles afin d'adapter la formation à chaque situation.

La formation est très bien décrite en termes de compétences à acquérir, et ces compétences sont validées par l'équipe pédagogique sans qu'il n'existe d'outils à la disposition des étudiants pour s'auto-évaluer en ces termes. Des enseignements avec une approche par projets sont dispensés et permettent aux étudiants d'acquérir de l'autonomie en plus de diversifier leurs compétences.

Dès la première année les étudiants sont sensibilisés au monde de la recherche au travers d'enseignements et d'un stage effectué en laboratoire. En M2, en plus du stage, les étudiants élaborent des projets à partir d'équipements de recherche et participent aux séminaires du laboratoire en appui de la formation. Des personnels CNRS participent également aux enseignements pour un volume de 10%. Les étudiants sont bien guidés dans leur projet professionnel en lien avec la recherche.

Les compétences transversales sont bien décrites. En plus d'enseignements d'anglais, il est fait mention d'outils informatiques propres au domaine et aussi de modules de connaissances du monde socio-économique. Les étudiants sont bien accompagnés dans leur recherche de stage par l'établissement et l'UFR grâce à des plateformes numériques et des ateliers.

Concernant la dimension internationale, il est fait mention d'une UE enseignée en anglais en M1 et d'une proposition de préparation à la certification TOEIC. Il n'existe pas de partenariat avec l'étranger ni de mobilité sortante. La mobilité entrante reste marginale, du fait d'une sélection stricte mais efficace en termes de résultats.

Des enseignements sont proposés à distance pour un volume de 10% grâce à une plateforme dédiée et l'environnement numérique de travail (ENT) est très développé.

Les étudiants sont sensibilisés aux règles d'éthique et d'intégrité et un outil numérique permet à l'équipe pédagogique de veiller au respect des règles.

Pilotage de la formation

La mention est dotée d'un responsable au niveau du M1 et d'un responsable pour chaque parcours de M2, qui sont entourés d'une équipe de pilotage cohérente. La présentation de l'ensemble de l'équipe pédagogique est fragmentaire et elle n'est analysée que pour l'année 2017-2018, année pour laquelle 25% des intervenants étaient des professionnels du secteur de la santé ou de l'industrie, notamment dans les parcours DMN et RIA. L'absence d'analyse de la composition de l'équipe pédagogique pour les autres années est regrettable. Cette équipe assure une harmonisation des enseignements, un suivi des étudiants, une promotion de la formation ainsi que le recrutement. Elle est épaulée par des services administratifs et des moyens pédagogiques dédiés. Toutes ces informations sont communiquées aux étudiants.

Un conseil de perfectionnement incluant tous les acteurs attendus a été mis en place en 2019 pour assurer un suivi et proposer le cas échéant des améliorations en cours d'accréditation. Il bénéficie d'un cadrage précis de l'université de Nantes. Il aurait été intéressant d'explicitier et analyser les conclusions de ce premier conseil réalisé en 2019.

Les modalités de contrôle des connaissances ainsi que la constitution des jurys sont clairement définies et affichées pour chaque enseignement et chaque année de la mention. Elles respectent pleinement les réglementations en vigueur avec l'organisation de secondes sessions ou de contrôles continus.

Dispositif d'assurance qualité

Les données concernant le recrutement, la provenance et la réussite des étudiants sont clairement exposées et analysées tant au niveau quantitatif que qualitatif mais à la lecture du dossier il n'est pas possible de savoir si elles sont rendues publiques.

Le suivi des étudiants après diplomation est assuré par un service dédié de l'université, et publié, mais n'est pas réellement analysé dans le dossier.

Il est fait mention d'évaluations par les étudiants dans un processus mis en place récemment (2018) au niveau de l'UFR dans un but évident d'amélioration de l'offre. Le conseil de perfectionnement récemment mis en place (2019) inclut toutes les parties prenantes de la formation. Ses analyses et conclusions sont publiées. La jeunesse de ces processus ne permet pas d'évaluer leur impact sur la formation actuellement.

Résultats constatés

Le flux d'étudiants entrant dans cette mention vient principalement de la licence de physique locale, mais ce flux local n'est pas chiffré, ce qui est un manque du dossier. Les candidatures via le portail Campus France

s'élèvent typiquement à une trentaine, et environ 30% des dossiers sont retenus mais seulement un à deux étudiants s'inscrivent en pratique dans la formation. Au final environ 30% des inscrits en M1 sont des primo-entrants dans l'établissement. Le nombre d'inscrits en M1 a sensiblement augmenté depuis la création de cette mention en 2017 en passant de 20 à 30 mais ce chiffre reste encore faible pour alimenter les 3 parcours de M2 au regard des normes locales d'ouverture des UE. Le nombre d'alternants en M2 DMN reste stable, 3 à 4 contrats annuels, mais mériterait des efforts pour être augmenté. Les taux de réussite, entre 75% et 95% en M1 et quasi 100% en M2, sont très bons.

Il n'est pas possible d'analyser le taux d'emploi ni même la durée d'accès à un premier emploi pour cette mention puisque les données fournies par les services dédiés de l'université concernent l'ancienne mention de physique dans laquelle ces parcours étaient inclus (promotion 2015).

La poursuite d'études le cas échéant concerne essentiellement le parcours RPS via la préparation d'un doctorat. Seul un contrat doctoral annuel est alloué localement ce qui reste faible au regard de la promotion d'environ 10 étudiants. Le chiffre total de contrats doctoraux n'est pas connu.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un bon positionnement de la formation dans l'environnement industriel et scientifique
- Une bonne implication d'industriels dans l'équipe pédagogique
- Une approche par compétences bien déployée

Principaux points faibles :

- Une absence d'ouverture à l'international
- Des effectifs à consolider

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Physique fondamentale et applications* est une formation de qualité au sein de laquelle les solides liens tissés par l'équipe pédagogique avec les entreprises et laboratoires constituent un point fort qu'il faudra maintenir, voire renforcer.

En effet, la valorisation de ces liens peut être une piste pour améliorer l'attractivité et augmenter les effectifs en M1, afin d'atteindre l'objectif fixé de 40 étudiants inscrits. L'arrivée d'étudiants issus de parcours sélectifs à court terme est également une belle opportunité.

Une promotion plus large au niveau national, notamment du parcours DMN, est à envisager afin d'augmenter le nombre d'alternants. Enfin, les responsables de formation sont encouragés à développer des liens à l'international, en s'appuyant par exemple sur les contacts que les enseignants-chercheurs des laboratoires support peuvent avoir avec des universités étrangères.

MASTER RISQUES ET ENVIRONNEMENT

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Cette formation délivre le master *Sciences, Technologies, Santé* Mention *Risques et environnement*, parcours *Gestion des Risques Santé, Sécurité et Environnement* (GRISSE)

Elle vise à former des professionnels capables de mettre en œuvre et optimiser le processus de gestion des risques en santé, sécurité et environnement dans une perspective de développement durable.

La formation se déroule à l'université de Nantes, pour la partie présentielle, et en entreprise pour la partie distancielle. Elle comprend également une semaine, en première année de master (M1), qui se déroule au sein du Centre National de Prévention et de Protection (CNPP) sur le site de Vernon (27). Elle est proposée en alternance en M1 et en deuxième année de master (M2) et s'adresse à des étudiants en formation initiale, en formation professionnalisante et aux personnes en reprise d'étude. Du fait de sa forte attractivité et de sa capacité d'accueil réduite, le recrutement est sélectif.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont définis et affichés grâce à un progiciel édité par l'Université de Nantes. L'accès est réalisé via la page web de la mention ou via une page web complémentaire. Le contenu de la formation est clairement affiché dans la page web.

Le supplément au diplôme précise également clairement les compétences visées de la mention ainsi que le contenu de la formation.

Les débouchés sont clairement définis et affichés. Ils sont en cohérence avec la fiche RNCP et en adéquation avec la formation. Par ailleurs l'insertion professionnelle est suivie via une enquête effectuée auprès des étudiants en interne et par le Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO). Ces éléments sont largement présentés via différents supports (plaquette, site web...)

Il n'y a pas de certification professionnelle, mais il est mentionné que celle-ci est en projet.

Positionnement dans l'environnement

Le Master GRISSE est clairement positionné dans l'espace local, régional, national et international. Au niveau local, la formation n'est pas redondante, et paraît complémentaire des formations proches (sociologie, management) et où on note l'existence d'un partenariat avec le Master de Sociologie au niveau d'un parcours (Santé et Conditions de Travail (SCT)). Au niveau régional, elle complète l'offre des formations existantes, dont celles d'écoles d'ingénieurs (ESAIB, ENSIBS). Au niveau national, sur 6 Masters comparables, seulement un s'approche des caractéristiques de GRISSE (Université de Bourgogne). Les différentes voies d'accès sont clairement identifiées et l'absence de passerelle vers d'autres M2 au niveau local ou national est expliquée par sa grande spécificité au niveau local.

La formation s'appuie sur quelques laboratoires de recherche et est en lien avec la politique de recherche de l'Université de Nantes dans le domaine de la santé au travail et de la gestion environnementale. De nombreux intervenants sont issus du milieu socio-économique (>55 %) représentant ainsi environ 65 % des heures d'intervention, et certains participent au fonctionnement du master, ce qui est très satisfaisant. Une convention de partenariat existe entre l'Université de Nantes et le Centre National de Prévention et de Protection (CNPP) et l'Association des Ingénieurs et Cadres Spécialisés de la Maîtrise des Risques (AGREPI). Ce fort ancrage dans le milieu socio-professionnel est en atout majeur du Master, qui dispose grâce à ce réseau d'une cinquantaine d'offres d'alternance chaque année supérieures à l'effectif.

La dimension internationale de la formation ne semble pas être une priorité de l'équipe pédagogique et il existe peu de mobilité entrante étrangère, ce qui est regrettable. Une étude de partenariat est en cours avec l'Agence Française d'Expertise Technique International avec des pays d'Afrique de l'Ouest, mais la nature de ce partenariat n'est pas détaillée.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation de la formation, en quatre semestres, présente un parcours de spécialisation et met en œuvre le système européen de crédits ECTS. Bénéficiant d'une très forte attractivité et capacité d'insertion professionnelle post-diplôme, elle n'est pas conçue pour une poursuite d'études vers le Doctorat, qui reste toutefois possible, mais rarement suivie.

La formation se déroule exclusivement en alternance à destination d'étudiants en contrats de professionnalisation et également à des étudiants en formation tout au long de la vie. Elle est optimisée pour cette alternance par un enseignement mixte présentiel/distanciel, et est adaptée pour les étudiants demandant une validation des acquis de l'expérience (VAE) et une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

La formation n'a pas eu à accueillir de publics à besoins particuliers (handicap, sportifs de haut niveau), mais le dossier reflète une connaissance et une ouverture à des dispositifs offerts par l'université (un tiers temps supplémentaire, salle dédiée, aménagement du contrat de professionnalisation) le cas échéant.

La formation n'est actuellement pas organisée en bloc de compétences mais suit néanmoins le référentiel de compétences. Ce travail sera réalisé dans le cadre de cette nouvelle accréditation, ce qui est souhaitable.

Le suivi des acquis des compétences se fait par l'utilisation d'un carnet de l'alternant depuis 2014 et amélioré en 2017 grâce à un AO fond de développement pédagogique de l'UFR des sciences et techniques. La formation suit d'ailleurs une véritable dynamique vers l'approche programme, avec l'utilisation de modalités pédagogiques innovantes (serious game, e-learning, l'approche par projet).

La démarche scientifique est suivie en M1 et en M2 où les étudiants doivent élaborer des projets et mémoires en s'appuyant sur la recherche bibliographique pour laquelle ils reçoivent une formation spécifique.

Les compétences transversales nécessaires à une insertion professionnelle immédiate réussie dans les entreprises d'accueil sont travaillées lors d'une UE judicieusement placée en tout début de cursus. Le contenu des enseignements comporte de nombreux éléments qui favorisent la professionnalisation (stages, utilisation de données "réelles" lors d'études de cas, enseignement dispensés par de nombreux professionnels). La formation offre en outre un tutorat double (entreprise et pédagogique) aux étudiants, ainsi que des dispositifs et un véritable accompagnement pour l'insertion professionnelle.

L'anglais est enseigné à chaque semestre du Master. Une certification TOEIC est prévue en Master 2. On note cependant l'absence d'UE disciplinaire dispensée en anglais.

L'alternance par contrat de professionnalisation ne favorise pas l'intégration d'étudiants étrangers extra-communautaires, mais le dossier souligne la difficulté de signer un contrat de professionnalisation dans ces cas-là..

La formation accorde une très grande place au numérique du fait de nombreux enseignements en distanciel. La formation est soucieuse de l'intégrité scientifique et utilise un logiciel anti-plagiat pour les différentes productions des étudiants. Une compétence sera ajoutée au référentiel en lien avec l'intégrité scientifique et éthique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est très diversifiée (intervenants académiques et issus du monde socio-économique) et est adaptée au contenus de formation. La liste des intervenants est communiquée aux étudiants et aux entreprises en début de formation.. Les tableaux fournis sont lisibles, et analysés. Les professionnels apparaissent clairement, ainsi que leur fonction/niveau de compétence. 50% du volume de la formation (sur les deux années) est assuré par des intervenants extérieurs avec des niveaux de compétence et de responsabilité en cohérence avec la formation.

La formation est pilotée par un responsable/coordonnateur de mention assisté des responsables de parcours et d'une coordinatrice pédagogique et administrative spécialisée dédiée à la formation qui travaillent en étroite collaboration, et qui bénéficie des services supports appropriés de l'UFR de sciences et techniques. L'équipe de pilotage et les représentants des étudiants se réunissent régulièrement, notamment lors du conseil de perfectionnement (une fois/an) pour valider les améliorations et ajuster la formation aux réalités professionnelles. Il y a en plus des réunions régulières des responsables avec l'équipe pédagogique.

La constitution, le rôle et les modalités de réunion du jury sont définis, affichés et connus des étudiants.

Les Modalités de contrôle des connaissances et des apprentissages sont clairement définies ainsi que les règles d'attribution des crédits ECTS. Elles sont affichées et publiées sur le site Internet de la formation. Il aurait été utile de préciser les conditions de dispense d'assiduité. Trois certifications sont accessibles aux étudiants dans le cadre d'UE de M1 (risques chimiques et sécurité du feu) et en M2 (test TOEIC)

En conclusion, l'organisation pédagogique est très bien structurée, en très bonne adéquation avec le contexte professionnel, et à l'écoute des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement des étudiants est effectué via un dispositif transparent mis en place par l'Université de Nantes. Le processus de recrutement est communiqué aux candidats. La formation est attractive d'après le volume de candidatures reçues chaque année et le recrutement est de 18 étudiants par promotion de M1 (pour 150 à 200

candidatures) et 34 en M2 (50 à 70 candidatures), ce qui semble réaliste pour assurer le suivi et l'insertion professionnelle des diplômés dans ce secteur, et assurer une diversification des profils en M2. L'analyse fournie dans le dossier est pertinente. Les modalités de sélection se font d'abord sur dossier, puis sur entretien. La motivation du candidat, son projet professionnel et ses bons résultats pédagogiques sont des critères privilégiés, mais les profils atypiques sont particulièrement scrutés.

La réussite des étudiants est communiquée à l'ensemble des parties prenantes.

Les flux d'étudiants sortants non diplômés sont étudiés et discutés en jury et conseil de perfectionnement.

Une enquête d'insertion des diplômés est réalisée tous les ans (à 18 mois et à 30 mois) par le SUIO et par la formation elle-même à 0, 3 et 6 mois

Les enseignements sont évalués tous les ans via une restitution orale des délégués de chaque promotion, mais aussi via le dispositif LimeSurvey, qui permet une évaluation "à chaud" en présentiel et distanciel (expérimenté cette année) et dont les résultats sont communiqués aux intervenants. De plus, les évaluations sont complétées par le groupe Eduniversal afin d'établir un classement des 10 meilleurs masters. Il faut noter que l'Université de Nantes bénéficie depuis février 2018, d'une Certification de Services attestant de la qualité des prestations proposées dans le champ de la Formation Continue.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est clairement démontrée par le taux de pression élevé des candidatures en M1 et M2 mais aussi par les entreprises proposant des contrats de professionnalisation (nombre de contrats supérieur à l'effectif).

Le taux de réussite moyen sur les quatre dernières années (95 % en M1 et 93 % en M2) est élevé mais il manque des informations dans le dossier sur le taux d'abandon qui n'est pas évoqué.

Les étudiants ont la possibilité de poursuivre en doctorat, mais ce choix est très marginal, étant donnée la finalité professionnalisante marquée de la formation.

Le taux d'insertion des étudiants, 18 mois après l'obtention du diplôme, est très élevé et démontre une adéquation excellente entre la formation et la demande du milieu socio-économique.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation très attractive répondant à une réelle demande du monde socio-économique et permettant une très bonne insertion professionnelle de ses diplômés
- Une utilisation réellement efficace de pédagogies innovantes pour l'insertion des étudiants dans les entreprises
- Relations étroites de l'équipe pédagogique avec les professionnels et les étudiants
- Un très bon positionnement de la formation aux échelles locale, régionale et nationale

Principaux points faibles :

- Une dimension internationale limitée.
- Les blocs de compétences à mettre en œuvre

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Risque et environnement* parcours GRISSE est une formation de grande qualité, qui offre à ses étudiants des connaissances et compétences recherchées dans le monde professionnel ciblées par cette formation. Ces points forts se traduisent par une très bonne insertion professionnelle de ses diplômés.

Un point de vigilance de l'équipe pédagogique est porté sur l'évolution des contrats de professionnalisation vers l'apprentissage, montrant que les porteurs du Master sont conscients des enjeux,

Aussi, il s'agira de poursuivre les efforts mis en place pour développer la dimension internationale de la formation. Enfin, le très bon positionnement du Master à l'heure actuelle devra rester lisible dans l'offre globale de formation suite à l'ouverture du Master HOMER (Homme Organisation Management et Risques).

MASTER SCIENCES DE LA MATIERE

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Sciences de la matière* de l'Université de Nantes a pour objectif de former des cadres supérieurs dans le secteur des matériaux innovants et de leurs applications, notamment en lien avec l'énergie. La formation se décline en deux parcours dont la première année est fortement mutualisée : le parcours Nanosciences, Nanomatériaux et Nanotechnologies (Nano) dont la finalité principale est une poursuite d'études en doctorat et le parcours Energies Nouvelles et Renouvelables (ENR) davantage orienté vers une insertion professionnelle à l'issue du master. Cette formation s'appuie sur un partenariat développé avec les universités de Rennes 1, Bretagne Sud et Bretagne Occidentale. L'essentiel des enseignements est dispensé en présentiel (10 % de distanciel) sur le site de Nantes avec quelques enseignements délocalisés à l'Université Rennes 1 ou sur le site de Saint-Nazaire de Polytech Nantes. Les enseignements sont dispensés principalement en français.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master sont clairement affichés et en cohérence avec l'intitulé de la mention et des parcours. Le programme des enseignements disciplinaires défini sur les deux parcours est en adéquation avec ces objectifs. La formation s'appuie également sur l'acquisition de compétences transversales ciblées et pertinentes, en adéquation avec une poursuite en doctorat ou un recrutement à l'issue de la formation. L'ensemble des informations concernant l'organisation et le contenu des enseignements ainsi que les objectifs d'apprentissage sont réunis dans une fiche programme complète accessible en ligne. Les compétences et connaissances acquises par les étudiants à l'issue de la formation sont résumées dans un supplément au diplôme.

Les débouchés principaux pour les deux parcours sont identifiés, accessibles sur le site web de la formation et présentés aux étudiants lors de la réunion de rentrée étudiante. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspond à un document complet, accessible en ligne sur le site web de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Le master Sciences de la Matière ne possède pas d'équivalent au niveau régional (Bretagne et Pays de la Loire) et s'appuie sur des conventions avec plusieurs universités de la communauté d'université et établissements (Comue) Bretagne-Loire pour enrichir la formation. Par ses thématiques, la formation n'entre pas en concurrence avec les masters de l'établissement et offre un débouché adapté aux formations locales à bac+3. A l'échelle nationale, le positionnement est différent selon le parcours. Le parcours ENR possède peu d'équivalents comme en témoigne l'insertion professionnelle des diplômés sur toute la France. Le parcours Nano se démarque quant à lui des autres Masters en lien avec les nanosciences par une approche plus généraliste, pouvant toutefois en atténuer sa lisibilité auprès des étudiants.

Le master est étroitement adossé à une unité de recherche nantaise de renommée internationale, l'Institut des Matériaux Jean Rouxel (IMN, UMR 6502). Le lien avec la recherche est renforcé grâce à des partenariats régionaux avec trois universités. Cet adossement à la recherche est en parfaite cohérence avec l'une des finalités affichées du master de poursuite en doctorat.

Le lien avec le monde socio-économique, important pour le parcours ENR, avec une part conséquente des enseignements effectuée par des intervenants extérieurs et moindre pour le parcours Nano, est en cohérence avec les finalités affichées des deux parcours. La mise en place d'un partenariat avec l'Institut d'Economie et de Management de Nantes permettant à des étudiants du master de suivre un double cursus orienté vers le monde de l'entreprise est un plus pour la formation.

La mobilité entrante d'étudiants étrangers est encouragée au niveau du master, avec notamment la possibilité d'un enseignement en anglais en M2 Nano. Elle est facilitée par la mise en place de dispositifs d'accueil

efficaces au niveau de l'université, récompensés par le Label Bienvenue en France. L'absence de partenariat avec des établissements étrangers spécifiques au master limite cependant les échanges entrants et sortants à l'international: le flux entrant se limite à moins de 5% de l'effectif en moyenne.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation est très lisible et adaptée aux thématiques scientifiques et débouchés distincts des deux parcours. Elle s'appuie sur un tronc commun important en M1 dont le contenu est en cohérence avec la fiche RNCP. Cette forte mutualisation permet une spécialisation progressive de l'étudiant vers le M2 de l'un des parcours, avec des possibilités de passerelles à l'issue du M1.

Le master bénéficie de dispositifs mis en place au niveau de l'UFR pour accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières ainsi que des modalités de validation des acquis par l'expérience. Cette ouverture à des publics variés se traduit également par la possibilité d'une formation en alternance dans le parcours ENR.

Le référentiel de compétences de la formation est une priorité de l'équipe pédagogique. Ce référentiel est décrit de manière complète et précise sur l'ensemble du programme et permet de décliner de manière très précise les compétences acquises dans chaque UE. La diversité des modalités pédagogiques, notamment l'apprentissage par projet, permet d'enrichir ce référentiel.

Le lien avec la recherche est également une priorité de la formation. L'initiation à la recherche débute dès la première année grâce à un contact avec les acteurs de la recherche et la formation à la recherche dans différentes UE. Ce lien est renforcé en M2 avec le stage de 5 mois réalisé dans des laboratoires de recherche ou R&D. La poursuite d'études en doctorat est présentée aux étudiants par l'école doctorale associée principale, l'ED 596, Matières, Molécules et Matériaux.

L'aide à l'insertion professionnelle des étudiants est également bien présente tout au long de la formation, sous la forme de stages d'une durée de 2 mois minimum en M1 et de 5 mois en M2, d'UE, de séminaires, de visites sur sites ou de forums. Cette professionnalisation concerne à la fois le monde de la recherche et de l'entreprise. Ces actions sont complétées par des dispositifs mis en place au niveau de l'établissement (simulation d'entretiens, plateforme de présentation de stages et d'entreprises, ateliers, ...).

La dimension internationale de la formation est, quant à elle, limitée et se traduit essentiellement par quelques stages réalisés à l'étranger. Aussi, le volume horaire dédié à l'enseignement de l'anglais est faible. Si on note que la rédaction en anglais est favorisée dans plusieurs UE et que de nombreux supports de cours sont rédigés en anglais, la pratique orale de l'anglais est insuffisante. Cela est d'autant plus dommageable pour le parcours Nano dont le débouché principal est la recherche.

L'utilisation du numérique est classique. Les enseignants et les étudiants disposent notamment d'un espace numérique de travail complet qui permet la transmission des informations relatives au master et les enseignements réalisés en distanciel (10% selon un cadrage de l'université).

Une formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est mise en place en M1 et elle semble pertinente.

Pilotage de la formation

De manière classique pour ce type de formation, l'équipe pédagogique est principalement structurée autour d'enseignants-chercheurs appartenant à l'établissement porteur. Les sections CNU associées sont en adéquation avec les différents contenus du master. L'équipe pédagogique est complétée par des intervenants extérieurs afin d'assurer l'interaction avec le monde socio-économique et des chercheurs permettant de renforcer le lien avec la recherche. L'équipe pédagogique a conçu le référentiel de compétences de manière collégiale.

Les missions et responsabilités qui incombent aux différents acteurs pédagogiques de la formation sont clairement identifiées selon un cadrage de l'établissement. Le pilotage de la formation est bien structuré avec une équipe de pilotage du master comprenant les responsables de la mention et d'années ainsi qu'une équipe pédagogique comprenant les intervenants dans les différentes UE. Cette structuration permet un pilotage au plus près de la formation tout au long de l'année dans lequel sont inclus les étudiants. Le pilotage de la formation s'appuie également de manière efficace sur un conseil de perfectionnement.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et sont affichées de manière complète sur le site web de la formation. Les modalités de fonctionnement des jurys ne sont cependant pas décrites, ce qui est un manque du dossier.

Les certifications proposées aux étudiants (test TOEIC et Risques chimiques) donnent une véritable valeur ajoutée au diplôme.

Dispositifs d'assurance qualité

La formation dispose de données statistiques annuelles variées sur les effectifs étudiants, données qui permettent une analyse de l'attractivité de la formation à laquelle participe le conseil de perfectionnement. La donnée du nombre d'étudiants en alternance aurait été appréciée. Le recrutement des étudiants se fait selon un dispositif transparent avec mis en ligne des éléments de décision. Les taux de réussite des étudiants sont également bien renseignés et analysés même si le détail par parcours n'est pas précisé.

Différents dispositifs mis en place par l'établissement (SUIO) ou par l'équipe de formation (enquêtes menées par les responsables de parcours, réseau LinkedIn) permettent un suivi des diplômés à 6, 18 et 30 mois. Les résultats de ce suivi sont analysés par l'équipe de formation et sont présentés aux étudiants lors des réunions de rentrée ainsi qu'au conseil de perfectionnement.

L'équipe de formation a mis en place des dispositifs convaincants d'évaluation par les étudiants, ciblés sur les années et les parcours. Cette auto-évaluation a permis une amélioration de la formation, tant au niveau du contenu que de l'organisation. Les résultats de l'auto-évaluation sont présentés au conseil de perfectionnement et transmis à l'établissement.

Résultats constatés

L'analyse de l'attractivité du master par année et par parcours montre une situation contrastée. Le recrutement en M1 représente entre 30 % et 70 % de la capacité d'accueil, en baisse au cours des trois dernières années, ce qui peut paraître inquiétant. Le recrutement dans le master étant essentiellement local, l'absence de chiffres concernant les effectifs en licence ne permet pas d'apprécier le vivier d'étudiants susceptibles d'intégrer le master. Si le M2 ENR bénéficie d'une forte attractivité (entre 60 et 70 % de la capacité totale d'accueil en M2), l'effectif du M2 Nano apparaît sous critique. Les taux de réussite sont excellents et le nombre d'abandon très faible.

L'analyse du suivi des diplômés montre une forte adéquation avec les objectifs affichés pour les deux parcours. Que cela concerne la poursuite d'études en doctorat ou l'insertion professionnelle, les indicateurs d'insertion sont très bons à 6 mois (75 %). Les données disponibles pour l'insertion à 18 et 30 mois (promotions jusqu'en 2015) sont excellents (supérieurs à 90 %).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une excellente insertion des diplômés
- Un bon adossement scientifique local
- Une grande diversité des débouchés professionnels
- Un référentiel de compétences bien défini
- Une bonne capacité d'autoévaluation des porteurs de la formation, notamment sur son évolution

Principaux points faibles :

- Des effectifs trop faibles en M1 et en M2 parcours Nano
- Une ouverture à l'international trop limitée
- Un enseignement de l'anglais à développer

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences de la matière* de l'Université de Nantes propose une formation cohérente avec une excellente insertion des diplômés. La réflexion initiée sur la faible attractivité du parcours Nano devra cependant être poursuivie. Parmi les pistes évoquées, l'affichage d'une insertion professionnelle à l'issue de ce parcours

semble être pertinente. La réflexion engagée par l'équipe pédagogique pour l'évolution du parcours Nano est encouragée. En particulier, l'approche généraliste du parcours Nano en M2 pourrait également évoluer vers le ciblage d'une thématique porteuse et d'excellence développée au sein de l'établissement. L'ouverture à l'international permettrait également de renforcer l'effectif du M2 Nano. Cette ouverture, souhaitée par l'équipe pédagogique, devra être renforcée avec la mise en place de partenariats spécifiques au master et l'affichage clair d'un enseignement en anglais du M2 Nano, non assujéti à la présence d'étudiants non-francophones dans la formation. Ce dernier point ne pourra qu'être bénéfique pour les étudiants francophones du M2 Nano, qu'ils s'orientent vers la recherche ou le monde de l'entreprise et donnera une valeur ajoutée à la formation. L'attractivité de la formation auprès des licences locales devra également être renforcée.

MASTER SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANÈTES, ENVIRONNEMENT

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Sciences de la Terre et des planètes, environnement* (STPE) de l'université de Nantes est une formation en deux ans avec un spectre très large, allant de la biologie à la planétologie, et de l'appliqué au fondamental. Il comprend cinq parcours : *Cartographie et gestion de l'environnement* (CGE), *Ecosystèmes et bioproduction marine* (EBM), *Terre et planètes* (TP), *Aquaculture, Environment and Society* (ACES) : ERASMUS Mundus, *International Master in Planetary Geosciences* (IMPG). Chaque parcours comprend entre 710 et 780 heures d'enseignements obligatoires. Les enseignements ont lieu, outre à l'université de Nantes, sur les sites des établissements partenaires (université d'Angers, de Lorraine, University of Highlands and Islands (Oban, Ecosse), University of Heraklion (Grèce).

Analyse

Finalité de la formation

La mention possède un spectre très large. Les débouchés ne sont pas explicités dans le corps du dossier (et le sont seulement en annexe), ce qui est regrettable étant donné qu'il s'agit d'un point important de la présentation de toute mention. Il apparaît néanmoins que les parcours ont été pensés en lien avec la fiche RNCP de la mention. Les compétences, clairement explicitées, sont pensées dans une approche-programme en phase avec ce qui est mis en place à l'échelle de l'université de Nantes.

L'entrée en M2 est dans les deux parcours internationaux est réservée aux étudiants ayant validé leur M1 dans la liste des établissements partenaires à l'étranger. Le tronc commun aux parcours non internationaux est de 152 h, un ratio relativement faible mais contraint par leur diversité. Toutefois, 40 % des UE sont mutualisées. Les documents relatifs à la formation (fiche AOF, fiche programme, brochures, supplément au diplôme), en français et en anglais, sont en ligne sur la page internet de la mention, ainsi qu'un site spécifique au parcours international. L'ensemble est bien structuré et pensé.

Positionnement dans l'environnement

Le master STPE coexiste avec seulement trois autres masters du champ Sciences de l'UFR des Sciences et Techniques de l'université de Nantes (et une seule UE mutualisée avec l'un d'eux), et c'est le seul à être tourné vers l'environnement et les géosciences.

Au plan régional, le master est concurrent d'autres masters STPE à Rennes 1 et Brest, mais qui sont davantage tournés vers les géo-ressources ou les géosciences marines. Le positionnement du master à l'échelon régional et national est clairement présenté et est conforme aux attendus. Le point fort du master STPE nantais, au plan national voire international, est probablement la planétologie, avec un parcours pur dans cette discipline.

Le positionnement vis à vis du monde de la recherche est excellent. L'interdisciplinarité est mise en avant comme un axe de développement scientifique à l'échelle de l'université ; pourtant seul le volet géosciences planétaires du master interdisciplinaire STPE est intégré au projet SFRI déposé à l'ANR par l'ISITE. L'adossement à la recherche se fait via 5 laboratoires universitaires (2/3 des enseignants du master), dont une UMR en planétologie et une en environnement, et 4 de ces laboratoires sont dans l'OSU nantais. Sont présentés également les 10 EPST, EPIC, collectivités et entreprises qui interviennent également (pour 10 % des enseignements). Ce réseau, riche et étendu, reflète bien l'amplitude du master. Les deux parcours internationaux s'appuient, pour le premier (ACES, produits de l'aquaculture), à travers un ERASMUS Mundus sur 3 autres universités européennes (Grèce, Pays-Bas, UK) ; et pour le second (IMPG, planétologie), sur le réseau GeoPlaNet, regroupant une vingtaine d'universités étrangères (Europe, Japon, Taïwan, USA, Chili, Brésil) ; ce dernier est lauréat des masters internationaux de l'ISITE de Nantes et également en voie de labellisation ERASMUS+. Ces labels garantissent la reconnaissance des crédits acquis à travers la mobilité des étudiants.

Les partenariats académiques nationaux et internationaux sont cohérents avec les parcours (3 trois universités étrangères pour les filières biologiques et 2 deux pour la planétologie). L'ensemble est justifié et clairement affiché (partenariats régionaux et internationaux, partenariats du monde socio-économique : BRGM, IFSTAR, IFREMER, CNES, DREAL et entreprises (six en France et quatre à l'étranger, dont un consortium).

Le recrutement est bien équilibré entre un tiers d'étudiants issus de la licence SVT, un autre d'autres licences ou écoles ingénieurs, et un tiers d'étrangers.

Organisation pédagogique de la formation

L'orientation vers les cinq parcours affichés dans le M2 se fait dans les options du M1 sur trois filières en prolongation des parcours de la licence SVT nantaise et est conçue dans comme partie d'un cursus *Master-Doctorat*.

A la lecture du dossier, si la formation affiche une cohérence avec les débouchés, on regrette que les raisons du regroupement de parcours si divers au sein d'un même master ne soient pas discutées. Sur la base des éléments de l'auto-évaluation on suppose que la mutualisation (ex (12 UE) avec le master GAED de l'UFR de Géographie) permet aux seuils d'effectifs d'être atteints et à tous les parcours d'ouvrir, avec comme conséquence un tronc commun réduit, toutefois l'argumentaire pédagogique est absent.

Pratiquement, compte tenu de la diversité des spécialités, il y a relativement peu de possibilités de réorientation dans les parcours. Par nature, les parcours internationaux sont relativement séparés, mais 40% des UE sont mutualisées entre les autres parcours et avec l'UFR de Géographie et les universités partenaires, ce qui donne une bonne ouverture. L'autoévaluation considère le projet d'augmenter encore la part du tronc commun, actuellement à 96 h d'enseignement disciplinaire (hors compétences transversales).

La formation est adaptée aux étudiants en situation de handicap ou d'activité extra-universitaire (sportifs de haut niveau, salariés...), ainsi bien sûr qu'aux étudiants étrangers. Elle est accessible aux auditeurs libres et aux salariés dans le cadre de la FTLV (VAE, VAPP).

L'approche par compétences est conforme aux attendus. Les compétences additionnelles, définies via l'approche-programme de la faculté, ont été validées par un audit

La démarche scientifique est au cœur de la formation. 5/6 des compétences communes à tous les parcours, en particulier les TP, s'effectuent dans les labos de recherche, l'invitation aux séminaires de recherche, les stages obligatoires, des options spécifiques (diplômantes ou non).

Les compétences transversales utiles à l'insertion professionnelles sont présentes et correspondent aux standards universitaires (trois UE dédiées à la préparation du projet personnel, à la connaissance du monde de l'entreprise et de la recherche. L'accompagnement de la recherche de stage a été mise en place via le Career Center ou le SUAIO, la cellule d'insertion professionnelle (CLIP, qui organise un forum annuel), et le réseau des anciens étudiants (groupe LinkedIn).). Il est à noter plusieurs initiatives novatrices. Les stages sont ouverts à une simulation de création d'entreprise sous l'égide de l'ANLE, ou même à un projet concret de création d'entreprise (Pépite des Pays de Loire) donnant le statut d'étudiant-entrepreneur.

L'internationalisation de la formation est forte, avec un enseignement de l'anglais et en anglais (de 10 % à 70 %, en augmentation pour attirer les étudiants étrangers) menant au TOEIC en M2. Les deux parcours ERASMUS confèrent à la formation une forte mobilité internationale.

Le numérique constitue une part notable des outils pédagogiques, ce qui correspond place le master aux dessus des standards nationaux (logiciels spécialisés utilisés lors des TP en présentiel, et les outils en distanciel de l'ENT). Dans le cadre de la stratégie pédagogique numérique de l'université (faire monter à >10 % les MOOCs et distanciels), l'équipe pédagogique a co-réalisé un guide d'enseignement-apprentissage en distanciel. L'apprentissage des bonnes pratiques et de l'éthique scientifique est conforme aux attendus (programme de plusieurs UE, et usage du logiciel de détection de plagiat Compilatio)

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée, avec 40 % d'intervenants issus du monde socio-économique (effectuant 20 % des heures). Dans les parcours internationaux, 2/3 des enseignants sont issus des laboratoires partenaires étrangers. La distribution disciplinaire des EC reflète celle des parcours (40 % géosciences, 40 % biologie, 20 % géographie). L'ensemble est en accord avec la finalité de la formation. La liste des enseignants est présentée à la rentrée et communiquée sur l'ENT. On note qu'il n'y a pas de secrétariat exclusivement dédié à la formation, ce qui fait reposer la charge administrative sur l'équipe pédagogique.

Les modalités de pilotage sont conformes aux attentes. L'équipe de pilotage, constituée des responsables de parcours et d'options, se réunit formellement deux fois par an et avec les étudiants, pour produire les bilans transmis au conseil de perfectionnement. Ce mode de pilotage est en conformité avec le règlement du Conseil des Études et validé par le Conseil de Gestion de l'UFR. Pour le parcours international ACES, le pilotage est en outre complété par les instances définies par le Consortium Agreement.

Les modalités d'évaluation sont conformes aux attentes (clairement expliquées et publiées sur la page web de la formation et sur l'ENT, les jurys sont composés du responsable de la mention et des responsables de parcours ou d'option (et des responsables de module plus un auditeur international pour le parcours ACES), leur composition et leur date (bisannuelle) sont publiés par la Scolarité de l'UFR).

Dispositif d'assurance qualité

Les critères de sélections sont clairement présentés dans le dossier mais on ne sait pas s'ils sont publiés. Les flux sont analysés. L'attractivité telle qu'on peut la mesurer par le nombre de candidature vs. la CAL est élevée (5 candidats pour une place), mais la pression sélective est faible (liste complémentaire, portée à 40, systématiquement épuisée).

Le recrutement en M2 est possible et correspond à 5-10 étudiants par an. Le parcours ACES possède un recrutement spécifique, plus sélectif, défini par le Consortium Agreement et publié sur le web.

Les flux d'étudiants sont analysés par le responsable de la mention mais également par la direction des études et de la vie étudiante (DEVU) de l'université, sous forme d'un tableau de bord communiqué au conseil de perfectionnement. L'équipe de pilotage et la DEVU font aussi le suivi et l'analyse de la réussite des étudiants (8 % d'échec), les résultats étant communiqués au conseil de perfectionnement et lors des journées portes ouvertes (JPO) et d'orientation.

Le devenir des diplômés est analysé à partir des enquêtes annuelles du SUIO, à 18 mois et 30 mois. Sur la base des résultats depuis 2017, avec un taux de retour de 65 %, 85 % des diplômés ont trouvé un emploi, dont 50% en adéquation avec la formation. Parmi la liste des emplois occupés, on s'étonne qu'il n'y ait rien en rapport avec l'aquaculture...

Les enquêtes du SUIO ne permettent pas une analyse fine des poursuites en doctorat, mais les chiffres sont connus via le suivi des diplômés par le réseau de la formation. Ils montrent une poursuite en thèse cohérente avec les parcours, du plus appliqué (CGE : 8 %) au plus fondamental (TP : 50 %). Ces éléments sont communiqués au conseil de perfectionnement, publiés sur la page web du master et montrés lors des JPO.

L'autoévaluation de formation suit le modèle d'amélioration continue défini par la faculté, publié sur internet, et pour lequel des ateliers à destination des équipes pédagogiques sont réalisés. En interne, c'est le Conseil de Perfectionnement qui réalise l'autoévaluation. Sa composition et son fonctionnement sont définis par le CFVU. Il se réunit au moins deux fois pendant l'accréditation et publie ses compte-rendu sur l'ENT. Pour le parcours ACES, c'est la procédure définie par le Consortium Agreement qui prévaut.

Résultats constatés

Les profils professionnels du master sont clairs et, dans chaque parcours, positionnent la formation en dehors d'une concurrence trop directe. Ils sont présentés comme en accord avec le marché de l'emploi. Le taux de réussite est élevé mais l'analyse des enquêtes montre que comme dans beaucoup d'autres masters, toute spécialisation mise à part, il y a des débouchés dans l'informatique et l'enseignement secondaire. Le taux de diplômés en emploi et les métiers associés sont présentés par parcours dans l'annexe 11 du dossier d'autoévaluation. Il y manque cependant les informations du parcours ACES. Une synthèse critique de cette annexe dans le corps du texte du dossier, et l'intégration des informations du parcours ACES dans l'annexe, auraient permis d'exclure l'hypothèse d'éventuelles hétérogénéités entre les parcours et de s'assurer que les débouchés sont adéquats pour tous les parcours. Le taux de poursuite en thèse est cohérent avec les ambitions des parcours. A ce titre, la performance du parcours TP ne se dément pas. Les parcours internationaux ont trop peu d'ancienneté pour qu'on puisse se prononcer sur leur performance. Les poursuites d'études ne sont pas détaillées.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une couverture disciplinaire large et potentiellement intéressante via un adossement solide sur les laboratoires.
- De bons partenariats permettant de placer les étudiants dans différents secteurs au niveau régional
- Une dimension internationale marquée, notamment pour deux parcours

Principaux points faibles :

- Un assemblage difficilement lisible de parcours, allant de la planétologie à la bioproduction marine
- Étant donnée l'architecture en patchwork de la maquette, une analyse plus fine aurait été pertinente dans le dossier d'autoévaluation pour mieux comprendre l'articulation entre les différents parcours et leur raison d'être dans une mention commune.
- L'absence de l'alternance pour les parcours à vocation professionnalisante (CGE et EBM)

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *STPE* de l'université de Nantes bénéficie d'un bon soutien des forces académiques et socio-économiques régionales et d'un système de partenariats nationaux et internationaux bien formalisé (bien qu'encore en développement), permettant aux étudiants d'être accompagnés au mieux vers des stages, puis des emplois à leur niveau de diplomation.

Cependant, ce master est construit en rassemblant des parcours a priori très disparates, autant au plan des connaissances et compétences visées que de l'insertion professionnelle souhaitée. Ce grand écart, qu'on comprend motivé par le besoin d'augmenter les flux et les mutualisations, est néanmoins difficile à soutenir d'un point de vue pédagogique. En particulier les parcours Écosystèmes et Bioproduction Marine (EBM) et AquaCulture, Environment and Society (ACES) pourraient peut être trouver leur place dans d'autres mentions de Master telles que Biologie Santé ou Risques et Environnement.

MASTER TECHNOLOGIE MARINE / MARINE TECHNOLOGY

Établissement(s)

École Centrale de Nantes
Université de Nantes
École Navale (Brest)

Présentation de la formation

Le master *Technologie marine*, accrédité en juillet 2017, est une formation en deux ans, ayant pour objectifs de spécialiser les étudiants dans le domaine de l'ingénierie marine qui couvre principalement la conception, l'exploitation et la maintenance des navires, de leurs équipements et des structures côtières et off-shore. Ce master accueille quatre parcours : *Hydrodynamics for Ocean Engineering* (HOE) basé à l'École Centrale de Nantes (ECN), *Travaux Publics et Maritimes* (TPM) basé à l'Université de Nantes (UN), *Atlantic MAster on Ship Operation and Naval Engineering* (AMASONE) basé à l'ECN et à l'École Navale (EN) et Milieu Maritime et Sécurité de la Navigation (MMSN) basé à l'EN. Les quatre parcours sont accessibles en formation initiale et seulement le parcours TPM est ouvert à l'alternance en deuxième année de master (M2).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs scientifiques et professionnels attendus du master *Technologie marine* sont clairement exposés et en accord avec les emplois visés. La formation est cohérente avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Pour les parcours HOE, TPM et AMASONE, les débouchés concernent principalement des métiers d'ingénieur d'étude, de calcul, de développement, d'installation, de maintenance et innovation dans les secteurs privés d'industrie ou de services. Le poste d'officier de marine est envisageable suite au parcours MMSN. Les parcours HOE, TPM et AMASONE peuvent également amener à un doctorat. Le master propose donc un champ très large d'emplois et de compétences.

Les connaissances attendues sont clairement présentées et les débouchés en adéquation avec le contenu des enseignements.

Positionnement dans l'environnement

Dans la mention *Technologie marine*, les quatre parcours jouissent d'un positionnement original et n'entrent en concurrence avec aucune autre formation au niveau national.

Au niveau local, le parcours TPM est fortement mutualisé avec le parcours *Travaux publics maritimes et maintenance* du master *Génie civil* de l'Université de Nantes : 100% en première année de master (M1) et 85 % en M2.

L'articulation avec la recherche s'appuie sur un environnement très porteur et reconnu composé de trois laboratoires de recherche, de Chaires industrielles et d'organismes extérieurs. Et il est appréciable de constater que les chercheurs et enseignants-chercheurs de ces laboratoires sont fortement impliqués dans la formation, effectuant plus de 60 % du volume total des heures de formation pour les parcours HOE, AMASONE et TPM.

Le positionnement vis-à-vis des partenaires socio-économiques est absente. Il n'existe pas de partenariats formalisés avec le monde industriel hormis les partenariats de stage étudiant. L'implication du monde professionnel dans la formation reste somme toute faible et mériterait d'être renforcée surtout dans les parcours HOE et AMASONE.

L'ouverture à l'international de la formation est très importante. Les enseignements en M1 et en M2 des parcours HOE et AMASONE sont dispensés en totalité en anglais permettant l'accueil des étudiants anglophones. Les promotions d'étudiants du master sont constituées de nombreuses nationalités. Le parcours HOE accueille des étudiants des master *Erasmus Mundus EMship+* et REM en M2 contribuant à un flux d'étudiants certes modeste mais régulier dans la formation.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique pour les quatre parcours est claire et bien présentée mais les parcours restent relativement indépendants. Il semble que les interactions, la mise en commun d'outils et de compétences soient faibles au niveau de la mention.

Les deux parcours HOE et AMASONE sont mutualisés en M1 à l'ECN. Les deux parcours TPM et MMSN ne proposent aucune mutualisation au sein du master de part leur profil très spécifique. Cependant, le parcours TPM est fortement mutualisé avec le parcours *Travaux publics maritimes et maintenance* du master *Génie civil* de l'Université de Nantes.

La formation permet une immersion classique de l'apprenant dans le monde professionnel via un long stage de quatre à six mois au dernier semestre. Le parcours TPM est ouvert à l'alternance pour la M2 mais le dossier ne précise pas la présence d'adaptations spécifiques. Des aménagements des études et du contrôle des connaissances peuvent être apportés pour des étudiants après des congés maladie, en situation de handicap ou pour les sportifs de haut niveau. La Faculté des Sciences et des techniques propose aux salariés et demandeurs d'emploi, accueillis dans le cadre de la formation tout au long de la vie, une prise en compte du parcours personnel et professionnel dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE), en vue de l'obtention totale ou partielle d'un diplôme. Cette possibilité est utilisée au moins de façon partielle chaque année pour des inscriptions en M2.

Les éléments de professionnalisation prennent la forme d'un stage et d'unités d'enseignements (UE) dévolues à la professionnalisation. D'autres modes de sensibilisation et de rapprochement vers le monde de l'entreprise sont également accessibles aux étudiants.

L'ouverture à la recherche est opérée au niveau des parcours HOE, AMASONE et TPM selon des modalités différentes.

Les parcours bénéficient de deux plateformes numériques "classiques" : une administrative permettant à l'apprenant de suivre sa situation administrative, les notes et évaluations qu'il obtient, les décisions de jury et les crédits validés et une pédagogique permettant à l'étudiant de visualiser des supports pédagogiques. De plus, un enseignement hybride pour chaque UE est proposé aux étudiants du parcours TPM avec au moins 10 % de son enseignement à distance. Grâce à une collaboration avec l'Université numérique des sciences de la mer (UN e-SEA, Université de Nantes) et dans le cadre des partenariats avec des universités en Colombie et en Côte d'Ivoire, 16 UE leur sont intégralement disponibles (394 heures d'enseignement). Cette approche permet une forte autonomie dans l'apprentissage des étudiants.

Les modules de la formation s'articulent en vue de l'acquisition des compétences génériques, transversales et disciplinaires mais la mise en place de l'approche par compétence reste à faire.

La sensibilisation aux questions éthiques est présente et appropriée.

La dimension internationale de la formation est appréciable notamment grâce à l'intégration des étudiants des masters *Erasmus Mundus EMship+* et REM en M2. De plus, dans les parcours HOE et AMASONE, la formation disciplinaire se fait entièrement en anglais. En ce qui concerne le parcours MMSN, une partie de la formation aux métiers du marin se fait en anglais (certification internationale) et l'obtention du diplôme est conditionnée par l'obtention d'une certification en langue étrangère et cette exigence est une assurance de qualité de la formation en les préparant à l'international.. L'enseignement de l'anglais est présent à tous les semestres du parcours TPM, sous forme de modules distanciels ou présentiels, linguistiques ou disciplinaires qui mènent à une certification TOEIC en M2. La mobilité sortante est inexistante, ce qui amène à s'interroger sur l'efficacité des dispositifs mis en place pour l'ouverture à l'international des étudiants français.

Pilotage de la formation

De façon conforme aux attentes, le pilotage de la formation est assuré par le responsable du master en collaboration avec les responsables de M1 et de M2 de chaque établissement.

L'équipe pédagogique recouvre bien toutes les sensibilités thématiques de la formation et est constituée en majorité de chercheurs et d'enseignants-chercheurs issus de trois composantes (ECN, UN et EN). La part des enseignements réalisée par des intervenants extérieurs pour les parcours HOE et AMASONE issus du milieu de l'entreprise est faible et mériterait d'être réévaluée en vue d'un rapprochement profitable de la formation vers les milieux socio-économiques.

Un conseil de perfectionnement (CP) propre à chaque composante est installé et se réunit seulement une fois tous les deux ans, ce qui paraît peu propice à la bonne réalisation de ses objectifs d'amélioration continue de la formation. Cependant, sa composition est satisfaisante et la représentativité des principales parties prenantes (enseignants, responsables de parcours, représentants du milieu industriel, étudiants, personnels techniques) est assurée.

Les modalités de contrôle des connaissances et de délivrance des crédits ECTS sont connues des étudiants tout comme la composition des jurys. Le supplément au diplôme est présent et très lisible.

Dispositif d'assurance qualité

La formation bénéficie d'un suivi de qualité tant pour les flux étudiants et les taux de réussite que les taux d'insertion. L'ensemble de ces données très clairement présentées dans le dossier est communiqué et discuté au Conseil de perfectionnement et au Conseil des études.

Les établissements ECN et UN de la mention ont mis en œuvre des dispositifs efficaces d'évaluation des formations par les étudiants ou par les diplômés.

Résultats constatés

Les flux d'étudiants sont variables et en baisse pour tous les parcours. La formation renvoie aux nombreuses annexes pour l'accès aux données statistiques. Or, il est regrettable que ces dernières ne soient pas précisées et analysées dans le dossier d'autoévaluation. Chaque parcours propose ses résultats dans les annexes mais aucune analyse individuelle et globale n'est proposée. Ainsi, une réflexion sur le master avec l'ensemble de ses parcours manque.

En ce qui concerne les parcours HOE et AMASONE, on constate que les effectifs sont faibles pour chaque année de master, compris entre 5 et 10 étudiants. Les étudiants des programmes *Erasmus mundus* permettent de doubler l'effectif en M2. Les effectifs du parcours TPM sont faibles et en baisse sur la période (23 étudiants en 2017 – 2018 et 14 étudiants en 2018 – 2019). En ce qui concerne le parcours MMSN, les effectifs sont également faibles et en baisse passant de 19 étudiants en 2017 – 2018 à 16 étudiants en 2019 – 2020.

Les résultats obtenus dans les différents parcours sont excellents avec des taux de réussite en 2019 pour les parcours HOE et AMASONE de 100 % et 96 % en M1 et M2 respectivement, de 100 % en M1 comme en M2 pour les parcours MMSN et TPM.

Le devenir des diplômés, suite aux enquêtes, montre une bonne insertion professionnelle en adéquation avec le niveau de formation (88 % pour les parcours HOE et AMASONE après 12 mois et 92 % pour le parcours TPM après 18 mois) et en adéquation avec la spécialité de la formation. En ce qui concerne les étudiants diplômés du parcours MMSN, ils intègrent immédiatement, à l'issue de leur formation, la Marine de leur pays.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une internationalisation très marquée avec une forte mobilité entrante.
- Un excellent taux de réussite.
- Des parcours de master bien adossés aux thématiques de recherche locales.

Principaux points faibles :

- Une participation trop faible de professionnels à la formation.
- Un manque de lisibilité de la mention, lié à l'absence de mutualisation des parcours *Travaux publics et milieu maritime* et *Sécurité de la navigation* avec les autres.
- Des effectifs un peu fragiles.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Technologie marine*, dispensé sur trois sites (ECN, UN et EN), est une formation attractive et très diversifiée par ses contenus et son public accueilli. Sa dimension internationale est très marquée.

Il manque une ouverture plus importante vers l'alternance. Si la formation bénéficie d'un lien étroit avec la recherche locale conduisant à un nombre important de possibilités de poursuite en doctorat, l'ouverture vers les milieux socio-économiques ne doit pas pour autant être négligée au détriment d'une insertion professionnelle directe à l'issue de la formation. Cette ouverture passera certainement par une augmentation de la part des enseignements confiés à des professionnels de cœur de métiers visé par la formation à l'image du parcours MMSN dans lequel la majorité des cours de formation maritime et de formation humaine et militaire est donnée par des marins professionnels de la Marine Nationale. Cela pourrait s'avérer également profitable pour étoffer les effectifs de la formation en la faisant connaître auprès d'entreprises ou de structures intéressées par l'apprentissage ou la formation continue.

Enfin, la mise en place d'une approche par compétences dans tous les parcours (et pas seulement dans le parcours TPM) paraît indispensable, d'autant plus qu'elle pourra également être un outil d'aide à la communication auprès d'étudiants et de professionnels.

Observations de l'établissement

Evaluation des formations du champ SCIENCES & TECHNOLOGIE

Observations

[Vague B]
[Campagne 2020-2021]

www.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

IDENTITE DU CHAMP

Établissement : Université de Nantes

Intitulé du champ : Sciences et Technologie

Le champ (2^{ème} cycle) porte 17 mentions de masters dont la liste est présentée ci-dessous. Certaines mentions sont co-accréditées ou en partenariat, élément indiqué à côté de l'intitulé de la mention. Les tags de couleurs permettent d'avoir une vision globale sur les particularités des masters :

- master ayant accueilli des alternants durant l'accréditation en cours ;
- master avec un ou plusieurs parcours ouverts à l'international.

- Master Biologie végétale : co-accrédité avec Agrocampus Ouest, Angers, partenariat avec Ecole Supérieure d'Agriculture
- Master Bio-informatique,
- Master Biologie-santé : co-accrédité avec Oniris, partenariat avec Rennes 1, Angers, Brest
- Master Chimie : partenariat avec Brest, Angers,
- Master Electronique, énergie électrique, automatique,
- Master Epistémologie, histoire des Sciences et des Techniques : co-accrédité avec Brest
- Master Génie civil : co-accrédité avec ECN,
- Master Informatique : co-accrédité avec IMTA, partenariat avec Angers, le Mans, UBS,
- Master Mathématiques et applications : Partenariat avec UBS, Angers, Rennes 1,
- Master Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises,
- Master Nutrition et sciences des aliments : co-accrédité avec Brest, Rennes 1, Agrocampus Ouest, Oniris
- Master Physique fondamentale et applications : co-accrédité avec IMTA,
- Master Risques et environnement : Partenariat avec Angers,
- Master Sciences de la matière : Partenariat avec Rennes 1, UBS, Brest,
- Master Sciences de la terre et des planètes, environnement : partenariat avec Angers,
- Master Innovation entreprise société
- Master Ingénierie des systèmes complexes

Sur ces 17 mentions, les 15 premières sont portées par la faculté des Sciences et des Techniques, les deux dernières par Polytech Nantes et l'IUT de Nantes respectivement.

Le champ porte aussi des parcours de M1 ou de M2 dans deux autres mentions portées par l'école Centrale de Nantes :

- master Mécanique, co-accrédité avec l'université de Nantes,
- master Technologie marine, co-accrédité avec l'université de Nantes,

et dans une mention portée par la faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques, champ « Santé »

- master Sciences du médicament.

Il s'agit ici d'une erreur puisque ce master ne relève pas du champ Sciences et Technologie mais du champ Santé. Cette erreur de positionnement a également été mentionnée dans le dossier Observations du champ Santé.

Les autres formations du champ conférant le grade de master sont les huit diplômes d'ingénieur délivrés par Polytech Nantes qui sont évalués par la CTI et ne seront donc pas décrites dans le présent document. Ces formations, au nombre de dix en comptabilisant l'ensemble des voies d'accès (statut étudiant ou statut apprenti) sont les suivantes :

- Electronique et technologies numériques sous statut étudiant et sous statut apprenti
- Energie électrique sous statut étudiant et sous statut apprenti
- Génie civil sous statut étudiant
- Génie électrique et énergétique sous statut apprenti
- Génie des procédés sous statut étudiant
- Informatique sous statut étudiant
- Matériaux sous statut étudiant
- Thermique énergétique sous statut étudiant

Rédacteur(s) :

C. Gauthier-Erfanian, Doyenne faculté des Sciences et des Techniques (PR CE1, CNU section 66)

P. Dépincé, Directeur école polytechnique de l'université de Nantes (PR 1C CNU section 60)

O. Chauvet, Préfigurateur pôle Sciences & Technologie (PR CE2 CNU section 28)

C. Millet, Directeur de l'IUT de Nantes (MCF CNU section 63)

Adresse électronique : chantal.gauthier@univ-nantes.fr, philippe.depince@univ-nantes.fr,
olivier.chauvet@univ-nantes.fr, christophe.millet@univ-nantes.fr

OBSERVATIONS

Champ de formation Sciences et Technologie

Traits caractéristiques de l'organisation pédagogique de cet ensemble de formation

Citation : « De façon plus globale, aucun dispositif d'autoévaluation du champ n'a été mis en place, même si les constats semblent partagés. La réflexion ayant été menée au niveau de la composante et des mentions. On retrouve ici aussi la superposition entre composante et champ qu'il faudra peut-être clarifier à l'avenir. »

Réponse : Le champ Sciences et Technologie correspond à la construction en cours du pôle Sciences et Technologie. L'offre de Master est principalement portée par l'UFR Sciences et Technologies qui formait un seul pôle, le pôle Sciences. Cette structuration explique l'absence d'auto-évaluation du champ.

Mention Informatique

Section Organisation pédagogique de la formation p. 3

Citation : « *La validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible mais son utilisation effective n'est pas précisée.* »

Réponse : Le processus de mise œuvre de la VAE n'est pas décrite sur le site Web du master, il est juste indiqué sur le menu "Comment candidater en VAE en Master "géré par la formation continue". Le processus de VAE est géré par la direction de la formation continue au niveau de l'établissement.

Citation : « *une certification TOEIC est effectuée en M2, mais il n'est pas précisé si cette certification est nécessaire à l'obtention du diplôme.* »

Réponse : la certification n'est pas nécessaire à l'obtention du diplôme.

Section Dispositif d'assurance qualité

Citation : « *Les critères de recrutement sont définis dans les documents mis à disposition mais aucun élément dans le dossier ne permet de savoir si ces informations sont publiques, ce qui est regrettable.* »

Réponse : Ces éléments ne sont effectivement pas présents sur site web précisant le recrutement en master. Si on regarde le site d'autres masters d'autres universités, les critères sont explicitement listés : appréciation portée sur le CV, appréciation portée sur la lettre de motivation, appréciation portée sur les résultats obtenus... Ces critères pourront être précisés sur le site web de l'université.

Section Résultats constatés

Citation : « *un nombre de diplômés issus de L3 assez faible.* »

Réponse : Seuls les chiffres du nombre de diplômés de L3 de Nantes sont fournis, ce qui explique ce ressenti "du nombre de diplômés issus de L3 assez faible".

La grande majorité des autres candidatures, i.e. ligne "Autres SURF" dans "Annexe 10 - Synthèse recrutement", sont des candidatures de L3 hors Nantes.

Section Conclusion Analyse des perspectives et recommandations

Citation : « *La quasi absence d'alternance est cependant étonnante pour une formation de ce type et pourrait être développée.* »

Réponse : L'offre d'alternance en informatique est portée par le Master MIAGE.

Le master Informatique s'est clairement positionné sur une offre internationale peu compatible avec l'alternance. L'aspect international sera d'ailleurs encore accentué avec l'intégration de formations du master Informatique dans le projet SFRI TRITON et la *graduate school* « Smart Computing ».

Section Conclusion Analyse des perspectives et recommandations

Citation : « *Enfin, dans la maquette du M1, le positionnement peu classique d'UE de spécialisation majoritaire en S1 et du tronc commun en S2 aurait mérité d'être expliqué dans le dossier.* »

Réponse : Le positionnement des spécialisations en S1 et du tronc commun est explicité p. 15 dans section 2.3 Organisation pédagogique de la formation.

Le S1 inclut les pré-requis nécessaires à chaque parcours et donc des enseignements spécifiques dispensés à l'Université de Nantes. Le S2 contient des enseignements plus généraux pour faciliter la mobilité sortante à l'international des étudiants. Ces enseignements du S2, en particulier ceux du tronc commun, sont en effet plus facilement proposons par des universités étrangères.

Mention Risques et Environnement

Section Résultats constatés

Citation : « *Le taux de réussite moyen sur les quatre dernières années (95 % en M1 et 93 % en M2)* est élevé mais il manque des informations dans le dossier sur le taux d'abandon qui n'est pas évoqué.* »

Réponse : Pour les M1, les 5% (3 étudiants) correspondent à 100% à des abandons liés à des erreurs d'orientation.

Pour le M2, les 7% (12 étudiants) correspondent à 66.67% (8 étudiants) à des abandons et 33.33% (4 étudiants) à des ajournements. Les étudiants qui abandonnent en M2 sont principalement étudiants en reprise d'études qui ont validés partiellement le M2 *via* un processus VAPP.

*Statistiques sur 4 promotions de 2014 à 2018.

Mention Ingénierie des systèmes complexes

Nous convenons qu'une rédaction plus approfondie et plus précise du document aurait pu éviter en partie des erreurs d'interprétation de la part des rapporteurs, néanmoins nous tenons à faire les observations ci-dessous et apporter des précisions à certains éléments contenus dans ce rapport dans ce rapport.

En observation générale :

- Cette formation est certes originale et doit améliorer des points objectivement illustrés.
- Cette formation n'est pas une poursuite d'études pour des diplômés de licence professionnelle.
- L'IUT possède les ressources et les compétences pour porter cette formation dans le respect des finalités d'une telle formation.
- Les entreprises du tissu socio-économique innovent et portent une recherche et un développement qui prend son sens dans le transfert technologique qu'elles permettent avec la composante. Elles ont tout autant de besoins et d'intérêt à recruter des diplômés de très bon niveau.

Dans le détail :

Section Finalité de la formation

Citation : « ... il existe un doute quant à la finalité du Master ISC et même à son adéquation avec un niveau bac+5. En effet, le fait que cette mention de master soit portée par un Institut Universitaire de Technologie (IUT) interroge beaucoup... »

Observation : Le Master Ingénierie des Systèmes Complexes est une formation récente créée en réponse à une demande d'ingénierie exprimée par des PME du tissu socio-économique des Pays de la Loire. Cette formation est dispensée en alternance sur les deux années pour permettre d'une part aux étudiants d'acquérir une solide expérience professionnelle d'ingénierie in situ et d'autre part permettre aux entreprises de recruter un futur collaborateur. Les enseignants-chercheurs de l'IUT de Nantes ont toutes les compétences pour dispenser une telle formation et garantir le niveau scientifique et technologique d'une formation à bac+5.

Citation : « Il est tentant de mettre en lien cette structuration avec une poursuite d'études à peine cachée pour les étudiants de licence professionnelle de l'IUT Nantes tout en gardant le formalisme de l'alternance. Et l'absence d'analyse de la provenance des étudiants de M1 et M2 dans le dossier renforce cette impression »

Observation : Les données du recrutement et d'inscription disponibles pour les 3 promotions de cette formation permettent d'illustrer la volonté pour l'équipe de pilotage de recruter en priorité des L3 en classant une proportion supérieure de L3 dans la liste principale, la difficulté pour les étudiants de L3 à trouver un contrat d'alternance et l'obligation à termes dans une formation ouverte uniquement à l'alternance d'inscrire un nombre conséquent d'étudiants de LP dont l'accès en Master n'est pas de droit. Seule la moitié de ces étudiants de LP sont issues de l'Université de Nantes.

Section Positionnement dans l'environnement

Citation : « *Le positionnement avec la recherche est adossé uniquement sur des enseignants chercheurs appartenant à des équipes de recherche présentes sur le site de l'IUT de Nantes ce qui semble trop restreint* »

Observation : Sur les 29 enseignants-chercheur impliqués dans la formation, seuls 10 font leur recherche sur le site de l'IUT. Les enseignants-chercheurs de l'IUT qui interviennent pour partie dans cette formation appartiennent à des équipes reconnues au sein des laboratoires : LS2N, GEPEA, LTeN, GEM, etc., de l'Université de Nantes.

Section Organisation pédagogique de la formation

Citation : *Tout le paragraphe*

Observation : - Le nombre de parcours possibles pour les étudiants illustre le caractère non disciplinaire de cette formation. La multiplicité des choix est une organisation qui répond au besoin exprimée en matière d'innovation dans les PME. Nous pouvons mettre à disposition des parcours et des missions en entreprise qui illustrent très précisément le positionnement de cette formation. - Les effectifs des étudiants inscrits en majeure et en mineure avec une mutualisation de ces enseignements entre le M1 et le M2 permettent d'avoir des groupes d'une capacité supérieure à 10 dans les 5 spécialités proposées. Il faut également bien comprendre que chaque majeure comprend 220 heures de formation dont 120 heures d'enseignements fondamentaux suivis par tous les étudiants (majeure et mineure) et 100 heures de spécialité dispensée en majeure. - Les choix des majeures et des mineures sont faits par les étudiants et non par les entreprises. Ces choix sont faits en amont de la définition des missions avec l'entreprise. Un changement est possible si l'étudiant le souhaite aux regards des missions finales.

Section Pilotage de la formation

Citation : « *L'équipe pédagogique est conséquente avec 51 personnes...* »

Observation : L'équipe pédagogique compte effectivement 51 personnes mais avec 19 intervenants extérieurs et non 7 comme indiqué.

Citation : « *La gouvernance et le pilotage de la formation est assurée par 8 personnes...* »

Observation : Un pilotage à 8 personnes fait la force de cette formation transverse et est nécessaire pour favoriser la mutualisation des enseignements. Cela permet de limiter le nombre d'heures à petits effectifs tout en garantissant aux étudiants à l'entrée de la formation un vrai choix sur leur parcours. Le dynamisme de cette équipe pluridisciplinaire est souligné dans ce rapport.

Section Dispositif d'assurance qualité

Citation : « *Le dossier ne fournit pas d'élément concis et factuel quant à cet item et justifie ceci par la jeunesse de la formation.* »

Observation : Une démarche qualité est en cours de déploiement au sein de l'IUT et doit apporter à termes une réponse globale sur les évaluations des enseignements, des formations et sur les process de fonctionnement.

L'écriture de la future maquette en blocs de compétences rentre également dans le cadre de cette assurance qualité.

Section Résultats constatés

Citation : « *Malheureusement, le dossier ne fournit aucune indication sur l'origine des recrutements, ni même sur les entreprises associées au master via une alternance ce qui constituent des manques importants.* »

Observation : Une liste complète des entreprises investies dans la formation aurait dû être fournie. La cible d'intégration professionnelle est plutôt les PME pour une aide à une montée en compétence dans la mise en place de projet d'innovation. Les profils des étudiants sont donc des profils types « chef de projet transverse » et s'ils sont loin d'être d'un « bas niveau » comme indiqué, ils sont effectivement éloignés des centres Recherche et Développement de grands groupes.

Citation : « *De même le développement à l'international n'est pas encore initié.* »

Observation : Le master ISC est un master en apprentissage. L'apprentissage et l'international ne sont conciliables à ce jour que sur des missions dans des entreprises partenaires et les entreprises cibles PME n'ont pas le réseau. Par ailleurs, la sensibilisation à l'international à travers notamment un volume horaire d'enseignement en anglais conséquent est bien présent mais c'est néanmoins un axe de développement à travailler.

Citation : « *... si le Master cherche à promouvoir des poursuites d'études en thèse CIFRE par exemple.* »

Observation : En ce qui concerne l'axe recherche : le master ISC est une formation jeune qui doit engager un travail d'amélioration. Il est à noter que les thèses Cifre sont effectivement une cible potentielle pour cette formation et un levier de développement dont l'équipe doit s'emparer.

Section Recommandation

Citation : « *En particulier, un master ne peut en aucun cas se positionner comme une poursuite d'étude légitime de diplômés de Licence professionnelle, rattaché à un IUT.* »

Observation : Le master ISC a été créé pour répondre à une demande d'ingénierie de la part des PME des Pays de la Loire, en aucun cas une poursuite d'études à peine cachée. Les étudiants diplômés d'une licence professionnelle n'ont pas besoin de cela pour s'intégrer pleinement dans le monde professionnel.

Citation : « *Il est nécessaire que le pilotage de cette formation se fasse avec le partenariat formalisé d'une des UFR de l'Université de Nantes... »*

Observation : A la création de cette formation, le doyen de l'UFR de Sciences et Techniques de l'époque consulté en ce sens, n'avait pas souhaité engager sa composante dans le co-portage de cette formation. Les enseignants-chercheurs de l'IUT de Nantes qui ont toutes les compétences professionnelles pour porter la création d'une formation à bac+5 et garantir le niveau scientifique et technologique, ont alors porté cette création. Ils ont également toute l'expérience pour piloter cette formation dans le respect des finalités qu'elle impose.

Mention Sciences du médicament et des produits de santé

Faiblesse des relations avec l'international : Le fait d'être passé en apprentissage avec le CFA LEEM a limité les possibilités d'ouverture à l'international. Les stages à l'étranger ne sont possibles qu'aux étudiants en formation initiale.

Un tronc commun qui tend à être fragilisé par l'évolution de la maquette de la mention : Cet avis est partagé et une réflexion est menée pour apporter les modifications nécessaires pour la prochaine accréditation.

Une absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation des enseignements par les étudiants : La mise en place de l'apprentissage récente en 2019-20220 n'a pas permis de réunir un conseil de perfectionnement au niveau de la mention sur cette première année. Il sera mis en place dès cette année en 2020-2021 en conformité avec les textes réglementaires. Il y a cependant eu, en partenariat avec le CFA LEEM, un conseil de perfectionnement (en janvier 2021) ainsi qu'un comité de liaison (voir le procès-verbal annexe AC 7 du dossier) pour les formations en apprentissage. Ces deux conseils ont permis d'avoir un échange avec des représentants du monde socio-professionnel et de vérifier si les objectifs de nos formations correspondent à leurs attentes.

De même l'évaluation des enseignements par les étudiants va être systématisée. Pour le moment chaque responsable d'enseignement réalise l'évaluation de ses enseignements via un questionnaire sur la plateforme MADOC.

Positionnement du parcours VPO : Ce parcours est effectivement réservé aux pharmaciens étrangers et son positionnement va être revu lors de la prochaine accréditation. Il est envisagé de ne pas le maintenir en tant que parcours de master dans la mention.

Ce master ne relève pas du champ Sciences et Technologie mais du champ Santé. Cette erreur de positionnement a également été mentionnée dans le dossier Observations du champ Santé.

SIGNATURE

Fait à Nantes le 17 février 2021



Carine BERNAULT

La Présidente de l'Université de Nantes

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Nantes

Bilan du champ de formations Sociétés

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Jean-Philippe Lhernould, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Sociétés et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- *Master Comptabilité - contrôle - audit*
- *Master Contrôle de gestion et audit organisationnel*
- *Master Droit de l'environnement et de l'urbanisme*
- *Master Droit notarial*
- *Master Droit pénal et sciences criminelles*
- *Master Droit privé*
- *Master Droit public*
- *Master Droit social*
- *Master Économétrie, statistiques*
- *Master Économie et management publics*
- *Master Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports*
- *Master Études européennes et internationales*
- *Master Gestion de patrimoine*
- *Master Gestion des ressources humaines*
- *Master Interventions et développement social*
- *Master Management*
- *Master Management de l'innovation*
- *Master Management des systèmes d'information*
- *Master Management et administration des entreprises*
- *Master Marketing, vente*
- *Master Monnaie, banque, finance, assurance*
- *Master Sociologie*

Présentation

L'université de Nantes est organisée autour de quatre pôles stratégiques, dont l'un s'intitule *Sociétés*. À travers ce pôle, l'Université de Nantes entend soutenir le développement d'une synergie dans le domaine des formations et des services de plusieurs composantes.

Miroir de cette organisation en pôle, **le champ sociétés est un ensemble de 22 mentions de master rattachés à quatre composantes (Faculté de Droit et des Sciences politiques ; Institut d'administration des entreprises (IAE) ; Faculté de Sociologie ; Institut de préparation à l'Administration générale)**. Les masters expertisés relèvent de trois grandes disciplines : Droit et Sciences politiques ; Economie-gestion ; Sciences humaines et sociales

Les enjeux des mentions expertisées épousent assez fidèlement la division disciplinaire exposée ci-dessus. Les mentions relevant de l'économie-gestion évoluant dans un environnement hyper concurrentiel, à la fois universitaire et hors de l'université (écoles de commerce), différents aspects sont mis en avant : originalité et diversité de l'offre, ouverture à l'international, professionnalisation, qualité du service rendu. Les mentions relevant du domaine juridique, qui proposent une offre de formation assez classique mise à part quelques formations plus originales (ex. mention *Études européennes et internationales*), ont comme défi d'achever la transition vers la logique master en deux ans, c'est-à-dire dépassant les anciens découpages maîtrise/DEA-DESS, tout en ajustant l'offre afin qu'elle réponde au mieux aux besoins de professionnalisation des étudiants dans un environnement régional concurrentiel. Enfin, pour ce qui concerne les deux mentions « sciences humaines et sociales », l'objectif de professionnalisation apparaît comme central dans la politique d'attractivité mise en place.

Avis global

Dans une métropole porteuse et une région dynamique, les masters du champ Sociétés sont attractifs. Alors même qu'il existe une forte concurrence de nombreuses universités et établissements du grand ouest, l'offre de formation, très étoffée, trouve son public.

Les masters sont généralement bien structurés, avec une participation équilibrée des enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels. Malgré son ampleur, surtout en économie-gestion et en droit, l'offre est globalement bien coordonnée. Les maquettes sont bien construites, avec une offre transversale en M1 et une spécialisation en M2, et visent à proposer de véritables masters en deux ans (sur la base d'une sélection en M1), et non une addition de M1 suivis de M2. Tout n'est cependant pas parfait, quelques mentions continuant de fonctionner de manière tubulaire, essentiellement en droit, où l'on croit retrouver les anciens découpages maîtrises / DEA-DESS. En conséquence, des parcours apparaissent plus juxtaposés qu'intégrés dans certaines mentions.

De nombreux dispositifs d'assurance qualité sont en place, spécialement en économie-gestion, l'IAE ayant une politique active en la matière. Les processus d'évaluation des connaissances sont bons, de même que les taux de réussite.

Le trait commun des masters expertisés est de mettre l'accent sur la professionnalisation. Les masters en économie-gestion sont particulièrement sensibles à cette démarche, ce qui leur permet notamment d'être attractifs face à la concurrence des écoles de commerce. Les deux masters « sciences sociales » sont également très tournés vers la professionnalisation, ce qu'il convient de saluer. Les mentions en droit ne sont pas en reste, même si les efforts restent à poursuivre pour certaines mentions ou certains parcours.

En lien avec la dimension professionnalisante, **les partenariats apparaissent nombreux et plutôt bien formalisés.**

Il existe bien entendu des leviers d'amélioration.

Revers de la forte professionnalisation, **la dimension recherche des formations n'est pas toujours fortement affirmée dans les formations. Très présente dans certaines formations, la place de la recherche n'est cependant pas homogène au sein du champ.** Le nombre de doctorants et de thèses soutenues, pas toujours clairement renseigné, est insuffisant. Si on peut comprendre qu'un souci d'efficacité ait guidé les masters de gestion à concentrer la recherche sur une seule mention, cette méthode, qui fait indirectement survivre les DEA/DESS, devrait faire l'objet d'une évaluation quant à ses résultats. Il n'est pas certain qu'il soit satisfaisant d'écarter d'une vraie sensibilisation à la recherche les autres étudiants. Quant aux masters en droit, un effort supplémentaire devra être fourni par plusieurs mentions ou parcours, ce qui ne saurait occulter le fait que d'autres mentions présentent des inscriptions en thèse tout à fait honorables.

On regrettera que le suivi des étudiants ne soit pas au niveau de l'ambition professionnalisante des mentions. Le sort des étudiants non diplômés est généralement inconnu, en particulier celui des étudiants de M1 qui ne poursuivent pas en M2, tandis que le suivi des diplômés manque de précision, outre le fait que les données collectées sont anciennes. On soulignera cependant l'effort de certaines mentions (*Économie-gestion*) qui ont mis en place leurs propres outils de suivi.

Autre regret, la politique en matière d'apprentissage et de formation continue est, mis à part quelques mentions, insuffisamment développée.

Un espace commun de progrès porte sur la politique internationale. Si l'on met à part un petit nombre de mentions proactives, les faiblesses sont diverses : peu de cours de langues, peu de cours dispensés en langue étrangère, flux de mobilité sortante visiblement faibles (en l'absence de données précises).

Il apparaît enfin que le champ est une construction artificielle. Est réunie une série de formations pour lesquelles il n'y a pas de véritable politique commune. La diversité des règles applicables en matière de stage ou de règlements d'examen, pour ne prendre que deux exemples, illustre ce manque de cohérence globale. Quelques formations ou parcours, peu nombreux cependant, interrogent sur leur avenir, une restructuration/réorientation semblant pertinente (ex. parcours *Droit social – MRH* de la mention *Droit social*, alors qu'il existe une mention *Gestion des ressources humaines*).

Sur le plan du pilotage, les formations doivent fournir un effort supplémentaire pour développer les conseils de perfectionnement, qui doivent fonctionner de manière effective et être intégrés dans le processus d'amélioration continue des formations. Le pilotage est encore trop souvent au niveau des parcours, héritage des anciens DEA/DESS. Les outils de pilotage existants ne sont pas suffisamment appropriés.

Analyse détaillée

Finalité des formations au regard d'un affichage global de l'ensemble de formations.

D'une manière générale, l'organisation des formations, telle qu'énoncée dans les dossiers, est en mesure de répondre aux attentes en matière d'acquisition des compétences personnelles et professionnelles.

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairs et bien définis, connus des étudiants et des publics intéressés. L'organisation des formations, telle que décrite dans les dossiers, permet de répondre aux attentes en matière d'acquisition des compétences personnelles et professionnelles.

Les formations sont en cohérence avec les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) en règle générale.

Il existe une adéquation entre les maquettes des formations et leurs objectifs ainsi que leurs débouchés professionnels. En effet, les débouchés en termes de métiers sont cohérents avec les enseignements proposés.

Les suppléments au diplôme ne sont pas documentés (sauf exceptions : *Master Droit privé* et *Master Sociologie*) ou demeurent sommaires (ex : *master droit de l'Environnement et de l'Urbanisme*, *master interventions et développement social*, *master Management des systèmes d'information* et *master Droit pénal et sciences criminelles*). Cette carence est parfois juste compensée par une fiche dite « référentiel » (ex : *master Monnaie, banque, finance, assurance* et l'ensemble des masters de gestion).

Les formations ne se positionnent que très peu vers les certifications professionnelles (à l'exception des mentions *Econométrie statistiques*, *monnaie banque finance assurance*, ainsi que *contrôle de gestion et audit organisationnel*).

Synthèse du positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel.

Les formations sont très bien intégrées et rayonnent, tant au plan local, régional, voire national, avec dans l'ensemble des partenaires variés (entreprises, institutions, organismes publics, collectivités). Des partenariats académiques sont soulignés au niveau national (ex. *master Droit privé et école de commerce Audencia*) et international (ex. mentions *Droit de l'environnement et de l'urbanisme*, *Management de l'innovation*). Certains masters se distinguent au niveau régional (ex. *masters Contrôle de gestion et Audit organisationnel*), d'autres au niveau national (ex. *parcours Ingénierie en projets européens et internationaux*). Certains masters sont délocalisés, essentiellement en Asie (ex. *masters Marketing vente, Monnaie, banque, finance, assurance*).

Au niveau de la recherche, les masters s'appuient sur des laboratoires reconnus. Il reste que, d'une manière générale, le champ n'accorde pas une importance suffisante à la recherche, ce qui se traduit par un nombre insuffisant d'inscriptions en thèse, faiblement et/ou mal documentées, les relations avec les écoles doctorales étant rarement mentionnées.

Traits caractéristiques de l'organisation pédagogique de cet ensemble de formations

Les formations du champ Sociétés sont organisées classiquement, en quatre semestres et mettent en œuvre le système européen d'enseignements capitalisables. Quelques exceptions sont à noter pour certains parcours des mentions du champ (ex. le parcours *Banque, finance, assurance internationale* de la mention *Monnaie, banque, finance, assurance* se déroule en 15 mois).

Une partie des formations du champ Sociétés est ouverte en alternance. La majorité des formations assure des enseignements en présentiel et ne propose donc pas une offre à distance, à l'exception du master de droit public.

Peu d'informations concrètes sont rapportées sur les enjeux de la formation tout au long de la vie. Certaines formations sont toutefois accessibles à la reprise d'études, et accessibles en formation continue (ex. mention *Monnaie, banque, finance et assurance*). Les formations proposent pour la plupart d'entre elles d'obtenir le diplôme via une validation des acquis de l'expérience (VAE) et/ou une validation des études supérieures (VES). Toutefois l'utilisation effective de ces dispositifs n'est pas systématiquement rapportée. La plupart des formations du champ n'étant pas conçues en blocs de compétences, cela explique peut-être la difficulté de visibilité et d'accès au diplôme par les dispositifs de VAE/VES. Cela pose particulièrement problème dans des formations rattachées à des certifications professionnelles comme la mention *Interventions et développement social*. En revanche, les approches par projets ou autres types d'approches pédagogiques sont mises en avant dans la plupart des formations.

Concernant l'accueil d'étudiants ayant des contraintes spécifiques, il est régulièrement fait mention des dispositifs existant pour les sportifs de haut niveau et les étudiants en situation de handicap. Les aménagements ne se réduisent pas à une simple dispense d'assiduité et offrent un suivi relativement bien personnalisé aux besoins spécifiques de ces étudiants. Il est également possible de suivre une année de formation en deux. Les informations sur l'utilisation de ces dispositifs au sein des formations du champ sont cependant peu détaillées et l'on ne sait pas si elles reçoivent effectivement application.

L'approche par compétences est appropriée de manière très différente suivant les formations. La plupart mentionnent ne pas l'avoir adoptée, quand d'autres l'ont davantage formalisée (ex. master *Gestion des ressources humaines*). Certaines formations (ex. masters *Comptabilité-Contrôle-Audit* et *Contrôle de gestion et Audit organisationnel*) mentionnent une réflexion en cours et notamment l'élaboration d'un portefeuille de compétences. Il semble globalement y avoir une incompréhension sur ce que recouvre l'approche par compétences par manque de formation des équipes. Certaines formations sont ainsi organisées partiellement en approche compétences, mais sans lien direct avec la fiche RNCP par exemple

Le principe de seconde chance ne s'applique pas dans un nombre important de formations. Ainsi, les masters *Droit de l'environnement de l'urbanisme, Droit privé, Droit social, Études européennes* ne l'appliquent pas, tandis que les masters *Gestion de patrimoine, Gestion des ressources humaines ou Monnaie, banque, finance et assurance* le mettent en pratique. Il en est de même pour les modalités de compensation intersemestrielles. La mise en œuvre disparate des modalités de validation de diplôme entre non seulement les mentions mais également au sein des parcours, porte atteinte à la lisibilité de l'offre pédagogique. Lorsqu'elles ne sont pas existantes, les justifications à leur absence ne sont pas apportées.

Les formations prévoient des enseignements transversaux en première année. Ces enseignements sont mutualisés entre parcours, et parfois avec d'autres mentions afin d'assurer un socle commun cohérent de connaissances transversales. Toutefois la volonté de mutualiser certains cours a pu conduire à une organisation coordonnée artificielle (ex. mention *Droit de l'environnement et urbanisme, Droit public, Sociologie*). Cette situation est d'autant plus prégnante dans le master *Études européennes et internationales* où les mutualisations d'enseignements n'existent quasiment pas, cela nuisant également à la lisibilité de la formation.

Les formations accordent une place assez variable à la recherche. Certaines formations sensibilisent les étudiants à la recherche dès la première année du master via des cours d'initiation à la recherche (ex. mention GRH), d'autres uniquement en deuxième année. La dimension recherche des formations n'est cependant pas toujours fortement affirmée dans les formations : elle peut être réduite à une unité d'enseignement (UE) ou aux enseignements donnés par les enseignants-chercheurs dans certains parcours quand d'autres mettent en place des liens plus forts avec les laboratoires (ex. mentions *Sociologie, Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports*). L'exercice du mémoire tient une place importante dans les formations du champ, mais n'est pas obligatoire dès la première année (ex. mention *Droit de l'environnement et urbanisme*). Seuls quelques masters affichent clairement l'objectif central de mener les étudiants à la poursuite d'études en doctorat (ex. mentions *Droit privé, Sociologie*). La plupart du temps, il s'agit d'une option secondaire. Le lien avec un laboratoire de recherche n'est pas toujours explicité (ex. mention *Intervention et développement social*), les écoles doctorales sont rarement mentionnées et il pourra être regretté que certaines formations ne

confrontent que peu leurs étudiants à la recherche (ex. mentions *Gestion de patrimoine, Marketing vente, Interventions et développement social*). Les étudiants des différentes formations sont sensibilisés à l'intégrité scientifique, via notamment des cours de méthodologie de mémoire et/ou de recherche. L'établissement s'est doté d'une charte anti-plagiat et des outils de lutte contre le plagiat sont utilisés.

La connaissance du milieu professionnel est acquise classiquement grâce à l'intervention de professionnels du secteur dans les formations. La plupart des formations assurent donc une professionnalisation assez poussée. L'Université de Nantes accompagne les étudiants vers l'insertion professionnelle grâce à différents dispositifs qui vont de l'aide à la rédaction de *curriculum vitae* et la préparation aux entretiens, jusqu'à la mise à disposition d'une banque d'offres de stages et un observatoire de l'insertion professionnelle.

La politique de stage est variable entre les deux années de master. En deuxième année, les stages, de durées variables, sont obligatoires dans la plupart des formations. En première année, les stages apparaissent la plupart du temps facultatifs, quelques formations l'ayant rendu obligatoire (ex. mention *Monnaie, Gestion du patrimoine*). Les modalités d'encadrement et de suivi des stages ne sont pas systématiquement explicitées dans toutes les formations, certains ne semblent pas faire l'objet d'un encadrement spécifique.

Les enseignements de langues sont inclus dans les formations à des degrés divers : si les formations présentées comportent des enseignements de langue vivante 1 en première année, un certain nombre n'en comportent plus en deuxième année (ex. mention *Études européennes et internationales*). Seules quelques mentions incluent des enseignements en langue étrangère au sein d'un ou plusieurs de leurs parcours (ex. mention *Économie et management publics, mention Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports*) et parfois l'obligation de passer la certification TOEIC (*test of English for International Communication*) (ex. mentions *Contrôle de gestion et audit organisationnel, Gestion des ressources humaines*). Les formations qui mentionnent des mobilités entrantes et sortantes ne reportent que rarement les effectifs de ces mobilités. Certaines formations affichent une internationalisation poussée, via notamment l'existence d'un parcours délocalisé (ex. mention *Marketing, vente*). D'autres au contraire se caractérisent par une absence marquée d'ouverture internationale qui n'est pas toujours justifiée par l'autoévaluation, comme le master de *Gestion de patrimoine*. L'absence d'internationalisation est parfois justifiée par la spécificité nationale des débouchés professionnels (ex. mentions *Droit notarial, Interventions et développement social*).

Les formations se sont emparées des outils numériques mis à disposition par l'Université, notamment de la plateforme MADOC qui permet de déposer en ligne des supports de cours et des informations sur les formations. Certaines vont plus loin et intègrent des outils plus poussés comme la mise à disposition de logiciels à distance ou l'initiation à l'utilisation de logiciels professionnels (ex: master *notariat, master Management, master Gestion de patrimoine*). De manière générale, l'utilisation de ces outils numériques apparaît donc assez classique.

Traits caractéristiques du pilotage de cet ensemble de formations

Les équipes pédagogiques sont clairement identifiées au sein de la plupart des formations et respectent les équilibres enseignants-chercheurs / professionnels. Les interventions de professionnels représentent en général entre 30 et 40 % des heures d'enseignement, allant de 25 % en première année, à parfois plus de la moitié en deuxième année. Cette part croissante apparaît comme un gage de qualité et de professionnalisation, mais il convient d'être vigilant sur les professions exercées par les vacataires, pas toujours renseignées. Par ailleurs, certaines formations pèchent par le manque d'interventions d'enseignants chercheurs (ex. mentions *Gestion du patrimoine* ou *Monnaie, banque, finance, assurance*) et par la quasi absence de professionnels du secteur (ex. mentions *Droit de l'environnement et urbanisme* pour l'un de ses parcours ; mention *Droit pénal* où seulement 26 % des enseignements sont assurés par des professionnels).

Certaines formations semblent pilotées davantage au niveau du parcours qu'au niveau de la mention, nuisant à la lisibilité générale de l'offre de formation. C'est notamment le cas dans des mentions qui font par ailleurs l'objet d'une faible mutualisation des enseignements au sein de la mention ou qui comportent des parcours très différents (ex. *Droit de l'environnement et de l'urbanisme, Droit public, Études européennes et internationales*). Ces mentions semblent ainsi avoir été conçues davantage comme un simple regroupement de formations préexistantes que comme un ensemble cohérent.

Les rôles et les responsabilités des équipes pédagogiques sont généralement bien définis. Certaines responsabilités sont conjointement exercées par des enseignants chercheurs et des professionnels permettant ainsi de croiser les compétences pour les formations à visée professionnelle (ex. master *Management des systèmes d'information*). La concertation avec les parties prenantes et le pilotage se structurent généralement autour du conseil de perfectionnement. Il s'agit néanmoins d'une pratique inégalement adoptée par les formations du champ, puisque certaines d'entre elles renseignent sur l'existence et la composition du conseil de perfectionnement (ex. master *Contrôle de gestion et Audit organisationnel*), tandis que d'autres ne le mentionnent pas ou peu (ex. master *droit notarial*), certains masters ou parcours n'étant pas dotés de cet organe de pilotage (ex. parcours du master *Monnaie, banque, finance, assurance*). Certains masters se sont

dotés d'autres outils de pilotage, comme des conseils d'études (ex. master *Monnaie, banque finance et assurance*). L'usage des conseils de perfectionnement est très hétérogène au sein du champ tant dans leur composition, que leur fréquence. Les ordres du jour, les comptes rendus ne sont pas systématiquement connus et communiqués.

Le rôle et la constitution du jury sont connus des étudiants au sein de la plupart des formations. Les modalités des contrôles des connaissances sont également communiquées aux étudiants, mais pas toujours avec précision (ex. mention *Droit notarial*).

Traits caractéristiques des dispositifs d'assurance qualité s'appliquant à cet ensemble de formations

Certains masters du champ Sociétés de l'université de Nantes disposent de dispositifs d'assurance qualité. Plusieurs d'entre elles, et notamment toutes celles de management, ont adhéré à la démarche Qualicert qui certifie leurs procédures tant celles de suivi des flux entrants et sortants que de publicité des données. Il est cependant difficile de percevoir la valeur ajoutée de cette certification dans les dossiers présentés.

A l'exception de formations récentes (ex. masters *Économie et management publics, Gestion de patrimoine*), **elles connaissent les flux entrants d'étudiants**, à de rares singularités près (ex. masters *GRH, Management*). Ces données sont produites par les services de l'Université de Nantes, qui détaillent le profil des étudiants. Le recrutement des étudiants est réalisé par une procédure publicisée (SURF), sur le site internet de l'université ou des composantes.

L'attractivité des formations est globalement très bonne, ce qui devrait faciliter le passage au recrutement sélectif en M1 pour les formations juridiques.

Les taux de réussite et d'insertion professionnelle au niveau de la mention et parfois des parcours sont analysés par les services de l'université, mais les enquêtes sont trop anciennes. Parfois, les responsables pédagogiques de mention ou de parcours mènent également des enquêtes auprès des diplômés afin de disposer de données directes (ex. mentions *Sociologie, Management de l'innovation*). Des réseaux d'anciens ont pu être constitués également (ex. mention *Droit public*), parfois par le biais de réseaux sociaux (ex. mention *Économétrie, statistiques*). Le suivi des diplômés se révèle donc relativement complet au niveau des mentions, à l'exception des formations récentes qui ne disposent pas encore d'enquêtes complètes ou de formations qui disposent de données relativement anciennes et pas mises à jour (ex. mentions *Droit notarial, Droit social*). Ces données sont parfois transmises au conseil de perfectionnement et aux services de l'université, mais cela ne semble pas toujours être le cas. En revanche, les flux de non diplômés sont peu connus et analysés, cet élément est cependant rarement précisé dans les rapports d'autoévaluation.

La démarche d'autoévaluation fait l'objet d'une plus grande disparité dans son institutionnalisation et son appropriation. La plupart des mentions ont fini par mettre en place un conseil de perfectionnement, celui-ci étant parfois très récent (ex. mentions *droit privé, droit de l'environnement et urbanisme*) quand d'autres n'en disposent pas encore au niveau de la mention (ex. mentions *Droit social, Sociologie, Études européennes et internationales*). Les modalités de réunion et d'organisation de ces conseils de perfectionnement sont précisées la plupart du temps (réunion annuelle au minimum), des disparités sont cependant observées (pas de compte-rendu la plupart du temps, composition du conseil pas toujours donnée) et leur effectivité peut être questionnée.

Une évaluation qualitative et/ou quantitative des enseignements est en place pour quelques mentions (ex. mentions *GRH, Droit public*) et ces résultats sont utilisés dans une démarche d'amélioration continue. Certaines mentions n'ont cependant pas formalisé ces démarches, si bien que la mise en œuvre de l'autoévaluation demeure très floue (ex. mentions *Interventions et développement social, Économie et management publics, Droit privé*) ou faite seulement au niveau des parcours (ex. mentions *Sociologie, Études européennes et internationales*).

Synthèse des résultats constatés dans les formations (réussite, insertion, poursuites, etc.)

L'analyse du champ révèle une **bonne attractivité des formations**, sauf exceptions (ex. masters *Économie et management publics, Management de l'innovation*). Le master *Sociologie* présente de ce point de vue des disparités entre parcours avec une faiblesse significative d'attractivité concernant le parcours action publique territoriale.

Les effectifs sont satisfaisants, là encore en dépit de quelques points de vigilance (ex. master *Management de l'innovation, master Management des systèmes d'information*). Il peut y avoir une certaine disparité au sein des parcours d'une même mention (ex. master *Droit public*), point sur lequel il convient d'être attentif, même si l'application récente de la sélection à l'entrée du M1 peut brouiller l'analyse.

On observe un **bon taux de réussite** avec parfois des fluctuations selon les années (ex. master *Sociologie*). Les abandons sont rares. On remarque à quelques endroits une baisse des résultats (ex. M1 master *Droit privé*) ainsi qu'une déperdition entre les deux années de la mention. Si ce phénomène s'explique par la traditionnelle sélection à l'entrée de la deuxième année qui a désormais lieu en M1, il conviendra de définir une stratégie de sélection claire pour l'entrée en master.

L'insertion professionnelle est satisfaisante tant pour ce qui est du taux d'emploi que de leurs stabilité et niveau, réserve faite de nuances tenant à la jeunesse de certaines formations (ex. master *Économie et management publics*), à la disparité entre parcours (ex. master *Droit privé*) ou au manque d'information (ex. master *Management de l'innovation*).

Il convient de relever la **faiblesse générale des poursuites d'études en doctorat** (entre aucune poursuite, absence de données ou modestie des inscriptions) alors même que la formation à la recherche occupe une place réelle dans la plupart des masters..

Conclusion

Principaux points forts

- Des formations attractives au niveau régional, national et un bon ancrage régional dans le tissu socio-économique
- Une offre de formation très diversifiée
- Une sensibilisation notable à la recherche à l'échelle des masters
- Une solide insertion professionnelle à l'issue des formations des diplômés et des débouchés en cohérence avec l'offre pédagogique
- De bons taux de réussite

Principaux points faibles

- Des données imprécises ou anciennes sur le devenir des diplômés et non diplômés
- Un pilotage peu formalisé et une faible appropriation de ses outils (ex. Conseil de perfectionnement)
- Des parcours plus juxtaposés qu'intégrés dans certaines mentions
- Une ouverture insuffisante à l'international
- Une réflexion insuffisante sur le recours à l'alternance et à la formation continue
- Une faiblesse générale des poursuites en doctorat
- Une fragilité des effectifs de certains parcours

Recommandations

Pour consolider l'attractivité et le bon ancrage des formations du champ *Sociétés*, il paraît nécessaire de mettre en place une stratégie renforcée, à l'échelle du champ, sur plusieurs points : accompagner l'internationalisation dans les domaines où cela constitue un atout (flux d'étudiants, partenariats), engager une réflexion approfondie sur la place de l'apprentissage et de la formation continue, accroître l'approche par compétences, renforcer les poursuites en doctorat. Le pilotage devra être mieux formalisé et ses outils appropriés, en particulier les conseils de perfectionnement, lesquels doivent être des acteurs du processus d'évolution des formations. Enfin, une meilleure traçabilité des diplômés et non diplômés est indispensable pour une partie des mentions qui n'ont pas mis d'outils spécifiques en place. Cet ensemble de recommandations doit servir à donner au champ *Sociétés* une contenance plus homogène. En l'état actuel et malgré les efforts menés, celui-ci correspond plutôt à une somme de masters qu'à un ensemble de formations lisible et cohérent.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER COMPTABILITÉ-CONTROLE-AUDIT

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Comptabilité-Contrôle-Audit* (CCA) vise à former des étudiants aux métiers de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes, et plus largement aux postes de responsabilité et de direction dans les domaines de la comptabilité, de l'audit et des finances. Cette formation, sur un parcours unique de 2 années (M1 et M2), est ouverte, sur sélection, à des étudiants issus principalement des Licences comptabilité-contrôle, et permet, outre l'entrée en stage d'expertise comptable, d'obtenir toutes les dispenses possibles du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG). Par sa dénomination, et son programme, elle est reliée, au niveau national, à l'ensemble des masters CCA similaires.

Elle se déroule exclusivement à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) Economie & Management de Nantes.

Ses enseignements sont mutualisés avec le master CGAO (Contrôle de gestion et audit organisationnel).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master CCA, ainsi que ses compétences et ses débouchés, sont très bien décrits, aussi bien dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) que sur les documents de présentation au sein de l'IAE.

L'orientation principale de ce master pour l'accès aux professions d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, lui confère une très grande cohérence entre les compétences visées et les débouchés professionnels. Elle lui permet également de bénéficier d'un partenariat fort avec les organismes professionnels concernés, y compris avec la direction régionale des Directeurs Financiers et Contrôleurs de Gestion (DFCG).

L'obtention par ce diplôme de l'ensemble des dispenses possibles du DSCG constitue le socle de la finalité de cette formation.

Il n'y a pas, dans l'immédiat de supplément au diplôme présenté.

Positionnement dans l'environnement

Le master CCA bénéficie d'une très bonne implantation locale, par les partenariats noués avec des entreprises ou des institutions impliquées fortement dans cette formation, comme la DFCG, l'Ordre des Experts Comptables et la Compagnie des Commissaires aux Comptes, ainsi que de nombreux cabinets d'expertise comptables de la région nantaise, et un partenariat exclusif en France avec le cabinet international Ernst and Young et le cabinet BDO par ses antennes régionales.

La formation est unique au sein de l'Université de Nantes et niveau des Pays de la Loire, mais classique au niveau national. Elle se distingue néanmoins par un parcours sélectif en amont, particulièrement la Licence 2ème année et 3ème année comptabilité-contrôle, qui est un véritable tremplin pour l'entrée dans le M1 CCA (les étudiants concernés bénéficient de conditions de recrutement en M1 moins sélectives). La formation offre, par un partenariat avec l'IUT (Institut Universitaire de technologie) de Nantes, un parcours en alternance depuis 2019 au sein de cet établissement. Elle se prolonge également par le diplôme du DUSCG (diplôme universitaire supérieur en comptabilité et gestion) qui permet de préparer deux épreuves non obtenues par équivalence du DSCG.

Au niveau de la recherche, le master s'appuie sur un laboratoire reconnu, le Laboratoire d'Economie et de Management Nantes Atlantique (LEMNA) disposant d'enseignants-chercheurs dans ce domaine. Les étudiants ont des cours de sensibilisation à la recherche en M2 (24 heures de cours) et réalisent un mémoire de recherche de fin d'études.

La coopération à l'international est assurée, par le biais du réseau national des IAE (IAE France), par un accord avec l'université Mac Gill à Montréal, offrant la possibilité d'une césure entre le M1 et le M2, et par ailleurs la possibilité, dans le cadre d'Erasmus, de suivre le programme du 1er semestre à l'étranger (2 étudiants partis en M1 en 2017-2018 et un étudiant en M1 en 2018-2019).

Organisation pédagogique de la formation

La formation est bien structurée par rapport à ses objectifs. Elle est en cohérence avec la fiche RNCP correspondante et les matières référentes du DSCG. La répartition entre M1 et M2 est bien équilibrée, tant en volume horaire (618 h de présence en M1 et 361 h de présence en M2), qu'en pertinence des enseignements dispensés. Sa maquette est complètement structurée sur la base du programme du DSCG. Une partie de ses enseignements, en M1 et en M2, est, par ailleurs, mutualisée, à hauteur de 45 % des heures, avec le master CGAO (Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel).

La formation propose un parcours en alternance en M1, depuis septembre 2019 (pour l'étendre en septembre 2020 en M2), en partenariat, et en localisation à l'IUT de Nantes. Le master est accessible avec un parcours de formation continue. Le volet de la professionnalisation est bien abordé, tant par les stages prévus en M1 (3 mois), et en M2 (4 à 6 mois), que par la présence d'enseignants professionnels (1/3 des enseignements). Le dispositif VAE est possible dans le cursus. La formation est en mesure d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières.

Dans cette formation, l'approche par les compétences n'est réellement abordée que par les études de cas, et des jeux d'entreprises. La réflexion est en cours sur l'élaboration d'un référentiel et du portefeuille de compétences, ainsi que la définition en blocs de compétence, en lien direct avec transposition réalisée, au niveau national, pour le DSCG.

Le lien avec la recherche est assuré par plusieurs unités d'enseignement spécifiques, la présence significative d'enseignants chercheurs (3 professeurs d'université, 4 maîtres de conférences et 1 enseignant contractuel). Les stages et les projets tutorés sont accompagnés et évalués par des enseignants et enseignants-chercheurs impliqués dans la formation.

La préparation des étudiants à l'international est assurée directement dans le contenu des enseignements par environ 20 % de ceux-ci dispensés en langue étrangère (essentiellement l'anglais), et par le passage obligatoire du TOEIC (Test of English for International Communication) en M2. Les stages à l'étranger s'inscrivent dans le dispositif général prévu par l'Université de Nantes, et plus spécifiquement une année de césure entre M1 et M2 est prévue en partenariat avec l'université Mc Gill de Montréal.

La formation s'appuie sur les outils de l'université (plateforme MADOC-moodle, espace de "cloud computing"). Elle permet aussi de s'initier aux logiciels ACL (audit informatique), RCA (prévisionnel), ERP-SAP, et aux outils de Business Intelligence et de Data Analysis.

Pilotage de la formation

Avec 43 % d'enseignants et d'enseignants chercheurs en poste à l'IAE, l'équipe pédagogique est en adéquation avec le niveau de spécialisation du diplôme. Les représentants du monde socio-professionnel se situent en bonne place dans la diversification de cette équipe, et assurent, avec 1/3 des heures d'enseignement un bon niveau de professionnalisation.

La responsabilité du pilotage et le suivi des étudiants, et particulièrement des stages et des jurys d'évaluation, est assurée par des enseignants très qualifiés (les professeurs d'université représentent 11% et les maîtres de conférences 14% des intervenants). La co-direction du diplôme est assurée par un maître de conférences du champ comptabilité, et un enseignant contractuel expert-comptable et spécialisé en comptabilité et fiscalité. Le pilotage et le suivi des étudiants disposent des moyens nécessaires, et la coordination et la concertation avec les différents acteurs sont bien assurées par une bonne périodicité (de l'ordre du trimestre).

Le conseil de perfectionnement répond, dans sa composition, le contenu de ses réunions, et la communication de ses documents, aux exigences liées à la certification Qualicert de l'IAE dont il bénéficie. Il ne se réunit qu'une fois par an. Il est commun aux 2 masters, CGAO et CCA, par pure commodité et en raison de cours mutualisés.

Les modalités de contrôles et d'évaluations sont connues et accessibles par tous les acteurs. Tous les enseignements font l'objet d'évaluations individuelles et collectives et des modalités de rattrapage sont prévues pour chacune. La validation des ECTS (European credit transfer system) est correctement établie, ainsi que la possibilité de valider les unités d'enseignements du DSCG. Le suivi est bien organisé dans l'évaluation des stages, en lien avec le parcours global de l'étudiant. Le pilotage de la démarche par compétences n'est pas clairement défini.

Dispositif d'assurance qualité

La démarche de certification Qualicert constitue le support d'une bonne garantie d'assurance qualité. Celle-ci est vérifiée dans le suivi qualitatif et quantitatif des flux d'étudiants, sous la forme, notamment d'un tableau de bord annuel.

Les données concernant le recrutement des étudiants, la réussite au diplôme et le devenir des diplômés sont correctement établies. Leur diffusion est publique, notamment par le site internet de l'université avec un espace dédié à la formation.

Les dispositifs d'autoévaluation des enseignements sont bien en place, y compris dans leur communication aux parties prenantes.

Résultats constatés

Les effectifs de cette formation témoignent d'une bonne attractivité ; 200 dossiers de candidature en M1 ont été déposés en 2019 sur une capacité d'accueil de 25. Les inscrits, pour 2019-2020, sont de 26 en M1 et 31 en M2.

Les taux de réussite sont bons puisque, suivant les années, ils se situent entre 95 % et 100 % aussi bien en M1 qu'en M2, et peu ou pas d'abandon entre M1 et M2 ou en cours d'année. Seule l'année 2018 a un taux de réussite de 88 %.

Le taux d'insertion professionnelle est particulièrement élevé puisqu'il se situe autour de 92 % à 18 mois (chiffres de 2016) et à 100 % à 30 mois (chiffre de 2017) avec un nombre de réponses pour l'enquête égal à 25. Les catégories d'emplois obtenus correspondent à la spécialisation du diplôme, avec un niveau de rémunération supérieur à 2100 € nets mensuels pour la plupart. Le taux de satisfaction des diplômés est relativement élevé (68-% satisfaits et 24 % plutôt satisfaits). Les statistiques fournies sur ces points ne sont pas récentes (2017). A noter l'absence, depuis plusieurs années, de poursuite d'études en doctorat, et ce malgré une forte fréquentation du DUSCG (Diplôme Universitaire Supérieur en Comptabilité et Gestion) en poursuite d'études, permettant la préparation des 2 UE du DSCG non dispensées par le master.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un label reconnu et attractif et une bonne sélectivité
- Taux de réussite élevé
- Un taux d'insertion professionnelle très élevé
- Bon ancrage de la formation dans son environnement
- Une équipe pédagogique diversifiée avec de nombreux professionnels

Principaux points faibles :

- Partenariat à l'international peu développé
- Faible volume horaire des cours en anglais

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master CCA de l'Université de Nantes est une formation attractive et bien insérée dans son environnement professionnel. Cette formation présente une excellente insertion professionnelle et un degré de satisfaction élevé chez les diplômés, témoignant de la qualité de l'organisation pédagogique. Elle est surtout très bien intégrée dans le réseau des masters éponymes, permettant d'accéder directement à certaines équivalences du DSCG, diplôme national.

Cette formation gagnerait cependant en qualité en développant l'approche par compétences, et en renforçant, suivant les opportunités son partenariat à l'international. La sensibilisation à la recherche plus soutenue permettrait de favoriser les poursuites d'études en Doctorat.

MASTER CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* (MCGAO) vise à former des étudiants aux métiers de contrôleur de gestion en entreprise. Cette formation, sur un parcours unique de 2 années (M1 et M2), est ouverte, sur sélection, à des étudiants issus principalement des Licences comptabilité-contrôle et Sciences de Gestion. Certains de ces enseignements sont mutualisés avec le master comptabilité-contrôle-audit (CCA). Elle se déroule exclusivement à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) Economie & Management de Nantes.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master CGAO sont très bien décrits, notamment sur les débouchés visés par celle-ci dans les postes de contrôleur de gestion, mais aussi d'auditeur interne, aussi bien dans les PME locales que les entreprises nationales et internationales. Les compétences ciblées s'appuient sur la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et sont affichées auprès des étudiants et autres parties prenantes. Il n'y a pas, dans l'immédiat de supplément au diplôme présenté.

La cohérence de ce master avec les débouchés visés est renforcée par des partenariats avec des réseaux professionnels en lien direct avec la formation comme la DFCG (Directeurs Financiers et Contrôleurs de Gestion) et l'IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle interne).

Positionnement dans l'environnement

Le master CGAO bénéficie d'une très bonne implantation locale, par les partenariats noués avec des entreprises ou des institutions impliquées fortement dans cette formation, comme la DFCG, l'IFACI, l'Ordre des Experts Comptes et la Compagnie des Commissaires aux Comptes.

La formation est unique au sein de l'Université de Nantes et niveau des Pays de la Loire, mais classique au niveau national. Elle se distingue néanmoins par un parcours sélectif en amont, particulièrement au sein des L3 comptabilité-contrôle et Sciences de gestion qui assure une formation préalable pour l'intégration dans le master.

Au niveau de la recherche, le master s'appuie sur un laboratoire reconnu, le LEMNA (Laboratoire d'Economie et de Management Nantes Atlantique) disposant d'enseignants-chercheurs dans ce domaine. Des enseignements spécifiques à la recherche sont présents en M1 et en M2 (16h de cours en M2) et à la participation des étudiants au Groupe de Recherche en Comptabilité et Contrôle

La coopération à l'international est assurée, par le biais de l'IAE, par un accord négocié par le réseau des IAE (IAE France) avec l'université McGill à Montréal, et par ailleurs la possibilité, dans le cadre d'un accord de reconnaissance de valider certaines épreuves du CIMA (Chartered Institute of Management Accountants). Le dossier ne permet pas d'apprécier combien d'étudiants ont présenté cette certification.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est bien structurée par rapport à ses objectifs. Elle est en cohérence avec la fiche RNCP correspondante. La répartition entre M1 et M2 est bien équilibrée, tant en volume horaire (461 h de présence en M1 et 374 h de présence en M2), qu'en pertinence des enseignements dispensés. Par son contenu, elle permet des équivalences avec des UE du CIMA. Une partie de ses enseignements, en M1 et M2, est, par ailleurs, mutualisée avec le master CCA (Comptabilité Contrôle Audit), à hauteur de 45% des heures. Le parcours proposé offre une progression des démarches de recherche, et peut permettre une poursuite vers le doctorat (dans les 3 dernières années, 1 étudiant est entré en thèse).

La formation ne propose pas de parcours en alternance, mais elle est accessible avec un parcours de formation continue. Le volet de la professionnalisation est bien abordé, tant par les stages prévus en M1 (3 mois), et en M2 (6 mois), que par la présence d'enseignants professionnels (40% des enseignements). Le dispositif VAE (validation des acquis de l'expérience) est bien présent dans le cursus (2 ou 3 par an). La formation est en mesure d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières.

Dans cette formation, l'approche par les compétences n'est réellement abordée que par les études de cas, et des jeux d'entreprises. La réflexion est en cours sur l'élaboration d'un référentiel et du portefeuille de compétences, ainsi que la définition en blocs de compétence.

Le lien avec la recherche est assuré par plusieurs unités d'enseignement spécifiques, la présence significative d'enseignants chercheurs (2 professeurs d'université en M1, 4 en M2, 7 maîtres de conférences en M1 et 2 en M2, et 1 enseignant contractuel), et la participation possible à un groupe de recherche en comptabilité et contrôle. Les stages et les projet tutorés sont accompagnés et évalués par des enseignants chercheurs impliqués dans la formation.

La préparation des étudiants à l'international est assurée dans le contenu des enseignements par environ 20 % de ceux-ci dispensés en langue étrangère (essentiellement l'anglais), et par le passage obligatoire du TOEIC (Test of English for International Communication) en M2. Les stages à l'étranger s'inscrivent dans le dispositif général prévu par l'Université de Nantes, et plus spécifiquement une année de césure entre M1 et M2 est prévue en partenariat avec l'université Mc Gill de Montréal (3 à 4 étudiants par an choisissent ce départ à l'international).

La formation permet de s'initier à des logiciels professionnels : ERP (SAP), Qulick Sense, et aux outils de Business Intelligence et de Data Analysis

Pilotage de la formation

Avec 56 % d'enseignants et d'enseignants chercheurs en poste à l'IAE, l'équipe pédagogique est en adéquation avec le niveau de spécialisation du diplôme. Il existe un risque lié au départ à la retraite d'un professeur d'université, dont les enseignements en contrôle de gestion et recherche sont centraux. Les représentants du monde socio-professionnel se situent en bonne place dans la diversification de cette équipe, et assurent, avec 1/3 des heures d'enseignement un bon niveau de professionnalisation.

La responsabilité du pilotage et le suivi des étudiants, et particulièrement des stages et des jurys d'évaluation, est assurée par des enseignants très qualifiés. Ce pilotage et ce suivi des étudiants disposent des moyens nécessaires, et la coordination et la concertation avec les différents acteurs sont bien assurées par une bonne périodicité (de l'ordre du trimestre).

Le conseil de perfectionnement répond, dans sa composition, le contenu de ses réunions, et la communication de ses documents, aux exigences liées à la certification Qualicert de l'IAE dont il bénéficie. Il ne se réunit qu'une fois par an. Il est commun aux 2 masters, CGAO et CCA, par commodité et en raison des cours mutualisés.

Les modalités de contrôles et d'évaluations sont connues et accessibles par tous les acteurs. Tous les enseignements font l'objet d'évaluations individuelles et collectives et des modalités de rattrapage sont prévues pour chacune. La validation des ECTS (European credits transfer system) est correctement établie, ainsi que la possibilité d'accès aux accréditations du CIMA. Le suivi est bien organisé dans l'évaluation des stages, en lien avec le parcours global de l'étudiant. Le pilotage de la démarche par compétences n'est pas clairement défini.

Dispositif d'assurance qualité

La démarche de certification Qualicert constitue le support d'une bonne garantie d'assurance qualité. Celle-ci est vérifiée dans le suivi qualitatif et quantitatif des flux d'étudiants, sous la forme, notamment d'un tableau de bord annuel.

Les données concernant le recrutement des étudiants, la réussite au diplôme et le devenir des diplômés sont correctement établies. Leur diffusion est publique, notamment par le site internet de l'université avec un espace dédié à la formation. L'analyse des flux des étudiants sortants, non diplômés, n'est pas réellement documenté. Les dispositifs d'autoévaluation des enseignements sont bien en place, y compris dans leur communication aux parties prenantes.

Résultats constatés

Les effectifs de cette formation témoignent d'une bonne attractivité ; 226 dossiers de candidature en M1 ont été déposés en 2019 sur une capacité d'accueil de 25, aussi bien en M1 qu'en M2. Les inscrits, en fin d'année 2018/2019, sont de 28 en M1 et 21 en M2. Le recrutement provient pour une bonne part d'étudiants hors campus (36 admissibles sur 55 hors L3 de l'IAE).

Les taux de réussite sont très bons puisque, suivant les années, ils se situent entre 95 % et 100 % aussi bien en M1 qu'en M2, et peu ou pas d'abandon entre M1 et M2 ou en cours d'année.

Le taux d'insertion professionnelle est particulièrement élevé puisqu'il se situe autour de 90 % à 18 mois (chiffres de 2016) et à 100 % à 30 mois (chiffre de 2017) avec un nombre de réponses pour l'enquête égal à 25. Les

catégories d'emplois obtenus correspondent à la spécialisation du diplôme. Le taux de satisfaction des diplômés par rapport à l'emploi qu'ils occupent est relativement élevé (68 % satisfaits et 28 % plutôt satisfaits). Les statistiques fournies sur ces points ne sont pas récentes (2017).

Conclusion

Principaux points forts :

- Un label reconnu et attractif et une bonne sélectivité
- Taux de réussite élevé
- Un taux d'insertion professionnel très élevé
- Bon ancrage de la formation dans son environnement
- Une équipe pédagogique diversifiée avec de nombreux professionnels

Principaux points faibles :

- Partenariat à l'international peu développé
- Fragilité dans la pérennité de l'équipe pédagogique

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master CGAO de l'Université de Nantes est une formation attractive et bien insérée dans son environnement professionnel. Cette formation présente une excellente insertion professionnelle et un degré de satisfaction élevé chez les diplômés, témoignant de la qualité de l'organisation pédagogique.

Cette formation gagnerait à entamer une réflexion sur la pérennité de son équipe pédagogique. Elle gagnerait en qualité en développant l'approche par compétences, et en développant, suivant les opportunités, des partenariats à l'international. Son lien fort avec la recherche devrait, par ailleurs, trouver une concrétisation par un minimum de poursuite d'études en doctorat.

MASTER DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

ETABLISSEMENT(S)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Droit de l'environnement et de l'urbanisme* est une formation professionnalisante en deux ans destinée aux métiers du développement durable et l'urbanisme. Il se décline en deux parcours : *droit de l'environnement* visant à former des juristes environnementalistes et *Villes et Territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme* orienté vers les métiers de la production urbaine, notamment dans sa composante juridique. Ce deuxième parcours est également rattaché à la mention *Urbanisme et aménagement* portée par l'Institut de géographie et d'aménagement régional (IGARUN) et par l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes (ENSAN). Délivrés uniquement en présentiel, les enseignements ont lieu pour le parcours *droit de l'environnement* sur le site de la faculté de droit de Nantes et pour le parcours *Villes et Territoires*, sur le précédent site ainsi que sur ceux de l'Institut de géographie et d'aménagement régional de l'université de Nantes (IGARUN) et de l'Ecole nationale d'architecture de Nantes (ENSAN).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont connus et cohérents. Les connaissances théoriques et méthodologiques sont limpide exposées pour les deux parcours correspondant à deux spécialisations. La première se rapporte spécifiquement au droit de l'environnement et du développement durable alors que la seconde, derrière l'intitulé *villes et territoires*, met l'accent sur le droit de l'urbanisme pour ce qui est du versant lié à la mention *droit de l'environnement et de l'urbanisme* sachant que le rattachement à deux mentions traduit une dominante bidisciplinaire juridique et géographique.

Les débouchés ciblés sont cohérents avec la formation et visent pour le parcours *droit de l'environnement* les métiers de l'environnement durable alors que le parcours *villes et territoires* ouvre aux métiers de la conception et de la production urbaines, l'ensemble étant décliné clairement sous la forme d'une énumération des employeurs potentiels et des postes recherchés. En revanche, le supplément de diplôme s'avère sommaire.

Positionnement dans l'environnement

La formation est bien positionnée dans l'espace local, régional et national : le parcours *droit de l'environnement* est unique au niveau national par sa significative spécialisation environnementale dès la 1^{re} année du master. Quant au parcours *villes et territoires*, même s'il existe au niveau régional plusieurs formations approchantes, aucune n'est comparable à ce parcours nantais dans son orientation pluridisciplinaire assumée. Ce parcours fait par ailleurs l'objet d'une labellisation de l'association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU).

L'articulation avec la recherche est indéniable avec une appartenance des enseignants-chercheurs à de solides équipes, à commencer par l'Unité Mixte de Recherches (UMR) 6297 Droit et Changement Social, regroupant à titre principal les juristes, certains particulièrement reconnus au plan national en droit de l'environnement, en n'oubliant pas l'Unité Mixte de Recherches (UMR) 6590 Espace et sociétés Nantes ou l'équipe du Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités (CRENAU), elle-même rattachée à l'Unité Mixte de Recherches (UMR) Laboratoire Ambiances urbanités Architectures.

Des relations privilégiées avec l'environnement socio-économique sont mises en avant, singulièrement pour ce qui est du parcours *villes et territoires*, qu'il s'agisse d'organismes publics ou privés mais sans que soit précisée l'existence ou non de conventions formalisées. Reste qu'un tel tissu de partenariats, fussent-ils informels, enrichit le vivier de stages et celui d'intervenants professionnels et alimente un réseau dont la formation ne peut que tirer profit.

La dimension internationale n'est pas ignorée avec une possible mobilité étudiante sortante et un partenariat avec l'université de Naples concernant le parcours *droit de l'environnement* alors que le parcours *villes et territoires*, outre un voyage d'études pour tous les étudiants, s'ouvre à une mobilité étudiante entrante, mais leur mise en œuvre n'est pas étayée de données précises.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est davantage lisible au niveau de chacun des parcours qu'à l'échelle de la mention, avec une spécialisation progressive en 4 semestres. Les formations mettent en œuvre le système européen de transfert des crédits (ECTS).

La mention *droit de l'environnement et de l'urbanisme* s'articule en 2 parcours. Le premier *Droit de l'environnement* est organisé sur deux années complètes avec pour sa première année 6 unités d'enseignement (UE), hors langue, mutualisées avec la première année de l'autre parcours *villes et territoires* alors que les deux derniers semestres sont exempts de mutualisation. Le parcours *villes et territoires* est agencé en fonction des deux mentions de rattachement (*droit de l'environnement et de l'urbanisme* et *urbanisme et géographie*) : si pour la première année, seuls 50% des cours sont en commun pour les étudiants relevant des deux mentions eu égard à leur double origine disciplinaire (juridique et géographique), ce pourcentage augmente en seconde année sous l'effet de l'approche transversale et pluridisciplinaire. Il résulte de cette construction d'ensemble une certaine hétérogénéité trahissant davantage une juxtaposition qu'une intégration au sein d'une même mention avec le paradoxe d'un vrai souci d'arrimage du parcours *villes et territoires* à ses deux mentions de rattachement et d'une mutualisation à rebours du schéma traditionnel où une plus forte mutualisation précède une spécialisation plus affirmée alors que le parcours *droit de l'environnement* cultive une autonomie jusqu'à présenter un M1 peu mutualisé avec le parcours *villes et territoires*, y compris dans son versant juridique spécialisé en droit de l'urbanisme et une 2^e année totalement découplée : là, pour le coup, existe bien d'abord une mutualisation, certes modérée, avant une complète autonomie en deuxième année exprimant une propension tubulaire de nature à interroger quant à la pertinence d'une mention commune.

La formation est accessible aux étudiants ayant des contraintes particulières et est également ouverte aux personnes souhaitant se former tout au long de leur vie ou en formation continue sans que soient pour autant communiquées des données chiffrées. Si ouverture est faite aux contrats de professionnalisation, l'organisation d'une alternance est jugée difficile à mettre en place par l'équipe pédagogique, expliquant dès lors tout autant une non habilitation en apprentissage, tout à la fois regrettable et surprenante compte tenu de la finalité particulièrement professionnalisante du master et du riche partenariat socio-économique par ailleurs invoqué. Au surplus, la formation ne peut être suivie à distance au motif d'une indispensable interaction en présentiel impliquée par un enseignement faisant la part belle aux travaux de groupe. La démarche VAE est mise en œuvre (ainsi 3 demandes instruites pour l'année universitaire 2020-2021).

Si l'organisation en unité d'enseignement favorise l'acquisition de compétences disciplinaires, l'approche par compétences demeure balbutiante et uniquement contenue dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Un premier travail de repérage des matières ou exercices donnant lieu à l'évaluation et à l'acquisition d'une compétence a néanmoins débuté.

Des séminaires de méthodologie de la recherche en vue de la rédaction d'un mémoire affichent un vrai lien avec la recherche. Cet exercice du mémoire de recherche est d'ailleurs possible dès la première année du master sachant qu'en tout état de cause, la 2^e année débouche sur un mémoire de fin d'études non réductible à un simple rapport de stage mais bien à un travail de problématisation et d'exploitation de matériaux documentaires et empiriques, soutenu devant jury.

Si le stage existe en master 2, il n'est que facultatif dans le parcours *droit de l'environnement* au contraire du parcours *villes et territoires*. Ce caractère optionnel dans ce premier parcours, non explicitement et exclusivement ciblé recherche, peut surprendre au regard de l'avantage que représente une telle mise en situation professionnelle des étudiants pour leur futur accès à l'emploi. La classique présence de praticiens du droit dans les travaux dirigés contribue à l'acquisition de compétences transversales liées au master mais le parcours *villes et territoires* va plus loin en organisant un séminaire sur les métiers de la ville ou en prévoyant des ateliers de projet sensibilisant les étudiants aux mises en situation réelle.

L'université met à disposition des services visant à l'insertion professionnelle comme une banque d'offres de stage ou une structure offrant une préparation aux entretiens d'embauche ou à la rédaction de CV sans omettre l'indispensable observatoire de l'insertion professionnelle.

L'internationalisation de la formation se résume à l'opportunité pour les étudiants de passer une certification en langue. Ceux suivant le parcours *villes et territoires* bénéficient en outre d'un séminaire d'étude à l'étranger d'une semaine et de cours dispensés en langue anglaise en master 2. Il est pour le moins étonnant de prévoir une UE linguistique facultative en 1^{er} année et obligatoire en 2^e année sans que cette coupure dans la continuité du cursus soit explicitée. Notons que le master a accueilli 16% d'étudiants étrangers en 2018-2019 sans connaître leur répartition entre les deux parcours.

L'utilisation du numérique demeure traditionnelle (espace numérique de travail, plateforme d'échanges avec les enseignants chercheurs, accès aux ressources numériques). Est cependant à saluer au sein du parcours *villes et territoires* une initiation des étudiants aux outils numériques de représentation graphique nécessaires aux séminaires et ateliers de projet propres à ce parcours.

La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique grâce aux séminaires de méthodologie du mémoire, le tout conforté par l'existence d'une charte contre le plagiat et d'un logiciel dédié à sa détection.

Pilotage de la formation

Si la proportion de vacataires représente 45,5 % des intervenants et 38 % du nombre d'heures assurées, un tel affichage ne renseigne pas forcément sur le taux de participation de professionnels eu égard à l'imprécision de la qualité de vacataire pouvant tout autant se rapporter à des enseignants-chercheurs en poste dans d'autres établissements. Il n'en demeure pas moins que la composition des équipes pédagogiques diffère en fonction des parcours. Concernant le parcours *droit de l'environnement*, l'équipe est composée quasi-exclusivement d'enseignants-chercheurs. Il est dommageable que les intervenants professionnels contribuent marginalement à cette formation en dépit de la professionnalisation et de l'insertion visées. Par contraste, l'équipe de l'autre parcours s'avère nettement plus mixée avec un apport plus significatif de professionnels du droit et de l'aménagement urbain représentatifs des métiers de ce parcours.

Les responsabilités pédagogiques sont clairement identifiées et compte tenu du co-portage du parcours *villes et territoires*, une convention dite de "co-accréditation" vient en définir les modalités à travers l'instauration d'un comité de pilotage lui étant propre. En revanche, le pilotage au niveau de la mention n'est pas abordé interrogeant quant à sa réalité jusqu'à révéler en creux sa relégation effective au niveau du parcours, voire de chacune des années du master. Au surplus, le mutisme relatif à la contribution d'un conseil de perfectionnement au dit pilotage est regrettable.

Les modalités de contrôle des connaissances ainsi que les crédits ECTS sont clairement décrits et définis notamment dans le règlement de contrôle des connaissances dont la diffusion est assurée par les moyens adéquats.

Des certifications en langues et en informatique (certification PIX + Droit) sont offertes aux étudiants mais les données de leur mise en oeuvre ne sont pas documentées.

Le principe de seconde chance ne s'applique pas avec le refus d'une deuxième session et celui du redoublement en M2 sans que cela soit explicité. Il est juste prévu une session de remplacement pour un étudiant "empêché". La prise en compte toute récente de l'engagement étudiant permettant une bonification spéciale est en revanche à souligner.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont renseignés et analysés sur la période. Les résultats sont connus des étudiants.

Le recrutement se fait par commission d'examen des dossiers. Pour le parcours *villes et territoires*, les commissions, siégeant dans les trois composantes impliquées, se coordonnent pour les modalités de sélection tout en gardant la main dans la sélection elle-même des étudiants, soit un équilibre que justifie l'affiliation de la formation à deux mentions.

L'attractivité de la formation, quel que soit le parcours, est indéniable : le tableau de bord annuel établi pour les deux années du master montre une bonne attractivité mais ne sont pas précisés les critères de sélection des candidatures.

Le suivi des diplômés est opéré par le service compétent de l'université de Nantes sachant que les responsables pédagogiques n'hésitent pas à compléter par une collecte directe de données auprès de leurs diplômés, même si le résultat n'a pas été joint à l'autoévaluation.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est à peine esquissée et demeure à un stade artisanal.

Le conseil de perfectionnement ne fonctionne pas encore, son institution étant toute récente (2019-2020) et les circonstances sanitaires en ont même empêché la première réunion. On doit noter à cet égard un décalage pour le parcours *villes et territoires* puisqu'un tel conseil est déjà opérationnel pour la mention *urbanisme et aménagement* contrairement à la mention *Droit de l'environnement et de l'urbanisme*.

Résultats constatés

L'attractivité du master est patente eu égard au taux de primo-entrants, y compris lorsque la sélection ne se faisait pas encore à l'entrée en M1, et le nombre de candidatures pour l'année 2020-2021 au vu de la capacité d'accueil confirme cette tendance générale. La stabilité caractérise les effectifs de 2014 à 2019 mais l'instauration d'une sélection dès le M1 à compter de l'année 2020-2021 se traduit par une diminution voulue de la capacité d'accueil fixée à 24 pour le parcours *droit de l'environnement* et à 10 pour le parcours *villes et territoires* dans son versant rattaché à la mention *droit de l'environnement et de l'urbanisme*.

Le taux de réussite, satisfaisant, oscille entre 70 et 77% en master 1 et entre 82 et 98% en master 2 depuis l'année universitaire 2014-2018.

Seule l'insertion professionnelle pour la promotion 2013-2014 est documentée avec les enquêtes à 18 et 30 mois et pour un taux correct de réponse : 57,9 % parcours *villes et territoires*, 66,66 % parcours *droit de l'environnement*. Il en ressort à 30 mois pour le parcours *droit de l'environnement* un taux d'emploi de 72 % (67 % emploi stable) avec 45 % d'étudiants insérés à la fois dans le domaine et le niveau et 18 % seulement dans le domaine. Les résultats sont plus convaincants, nuance faite d'un taux de 53 % d'emploi stable, au sein du parcours *villes et Territoires* à en juger par un taux d'emploi de 100% à 30 mois dont 40 % recrutés dans le domaine et le niveau et

40 % seulement dans le domaine ce qui laisse entrevoir une meilleure adéquation de la formation au milieu professionnel.

Les poursuites d'études indiquées sont seulement celles en doctorat qui chutent de 2 étudiants en 2014-2015 à zéro en 2017-2018, un résultat modeste mais logique au regard de la finalité principalement professionnalisante du master. En revanche, d'éventuelles poursuites d'études hors doctorat ne sont pas renseignées.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne insertion dans l'environnement socio-économique
- Partenariat académique à la hauteur de la pluridisciplinarité affichée
- Bonne attractivité

Principaux points faibles :

- Parcours davantage juxtaposés qu'intégrés au sein d'une véritable mention
- Une piste d'alternance insuffisamment creusée
- Autoévaluation affaiblie par la carence d'un conseil de perfectionnement effectif et par la non formalisation d'une évaluation des enseignements par les étudiants et les diplômés

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit de l'environnement et de l'urbanisme* de l'université de Nantes est une formation attractive présentant une insertion professionnelle globalement satisfaisante quel que soit le parcours. La formation gagnerait en qualité en développant l'approche par compétences et en instituant l'alternance, si ce n'est l'apprentissage qui ne pourrait qu'améliorer encore plus l'insertion professionnelle dans le domaine. Mais surtout, l'existence d'une mention *droit de l'environnement et de l'urbanisme* ne se traduit pas par un pilotage convaincant et cache difficilement une juxtaposition de parcours de formation, qui plus est paradoxalement plus voyante encore entre les deux parcours portés par la composante juridique que pour le parcours co-porté, rattaché aux mentions *droit de l'environnement et de l'urbanisme* et *urbanisme et aménagement*. Il est donc recommandé de réorganiser la formation pour une meilleure adéquation à une mention censée éviter un agencement tubulaire.

MASTER DROIT NOTARIAL

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Droit notarial* de l'Université de Nantes est une formation en deux ans, composée d'un seul parcours, ayant pour vocation de former les étudiants qui se destinent à la profession de notaire ou de collaborateur de notaire.

Délivrée en principe exclusivement en présentiel, au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Droit et de sciences politiques, la formation comprend un total de 1230 heures (930 heures de cours magistraux et 300 heures de travaux dirigés) pour le parcours et 784 heures (690 heures de cours magistraux et 94 heures de travaux dirigés) par étudiant.

Les enseignements se déroulent sur le campus Terre.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairs et identifiés : permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires dans les matières indispensables à l'exercice de la profession notariale. Les étudiants qui suivent le master *Droit notarial* peuvent poursuivre leur formation pour obtenir le Diplôme supérieur du notariat (DSN). Ce diplôme s'obtient normalement après trois années d'études. Mais la deuxième année du master (M2) *Droit notarial* représente également la première année du DSN, que les étudiants obtiennent donc après deux années de formation supplémentaire, en alternance.

Les enseignements sont pleinement en adéquation avec les objectifs fixés au niveau national en coopération avec les instances professionnelles.

Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont nettement identifiés. La voie notariale constitue le débouché naturel. Toutefois, la diversité du contenu de la formation et le caractère essentiel dans une formation juridique de droit privé des matières proposées permet également aux étudiants d'envisager l'exercice d'autres professions (conseiller en gestion de patrimoine, juriste en droit immobilier...). On ne dispose toutefois pas de chiffre sur le nombre d'étudiants qui se dirigent vers ces professions.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Droit notarial* de l'Université de Nantes, formation par essence spécifique au sein de l'Université, s'inscrit dans le même schéma que tout master *Droit notarial* sur le territoire national, étant précisé que les Universités les plus proches géographiquement n'offrent pas de formation notariale spécifique.

Cette spécificité conduit à une forte attractivité de la formation (642 candidatures en première année de master (M1) en 2020 pour 20 places, étant précisé que depuis cette année la sélection s'effectue désormais à l'entrée du M1).

La formation est adossée à l'Institut de recherche en droit privé, axe « Personne, famille, patrimoine ». La plupart des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation y sont rattachés (sans qu'il soit précisé combien). Le lien avec ce laboratoire se manifeste notamment par l'accompagnement (suivi individuel et heures de méthodologie de recherche) des étudiants de M2 dans la rédaction de leur mémoire obligatoire en droit patrimonial de la famille et dans l'organisation annuelle d'un colloque par les étudiants de M2. S'il est précisé que trois étudiants sont actuellement inscrits en thèse, le lien avec l'école doctorale n'est pas développé ce qui est cohérent avec l'objectif de la formation.

Des relations institutionnalisées par une convention existent avec le Centre national d'enseignement professionnel notarial ainsi que des liens (non formalisés par une convention) avec la Chambre des notaires de Loire-Atlantique et des partenariats avec des entreprises, dans le but de faciliter l'insertion des étudiants de M2 en stage, puis dans leur contrat de professionnalisation dans le cadre du DSN. Le lien avec l'Université elle-même n'est pas oublié puisque la branche nantaise de l'Association Rencontres Notariat-Université (ARNU) se voit associée aux colloques du laboratoire.

Il n'y a pas de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étranger, ce que le caractère purement national de la compétence notariale explique.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est très claire avec une véritable progression dans l'acquisition des compétences entre le M1 et le M2. La première année est consacrée à l'acquisition des fondamentaux (régimes matrimoniaux, contrats, sociétés, droit international privé). La seconde année s'inscrit dans une dynamique de poursuites des connaissances dans les matières centrales de l'activité notariale, mais déjà plus techniques (libéralités et successions, urbanisme....) tout en procédant à l'intégration progressive de l'étudiant au sein d'une étude notariale.

Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques (écrit, oral ou exposé discussion selon les matières), étant précisé que le module « rédaction d'actes et ingénierie du patrimoine » ne paraît pas donner lieu à examen. Le stage obligatoire de M2 fait l'objet d'un rapport de stage et d'une soutenance, à laquelle se trouve attaché le plus fort coefficient. Toutefois, on notera que le stage en lui-même ne semble pas en tant que tel faire l'objet d'un accompagnement pédagogique.

Des solutions ont été prévues pour s'adapter aux étudiants en situation de handicap, aux sportifs de haut niveau et aux étudiants salariés. Des procédures ont par ailleurs été mises en place pour la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES). S'agissant de la VAE, depuis 2017, 5 demandes ont abouti au niveau de la faculté. Aucun chiffre précis n'est communiqué s'agissant du master. Le nombre de demandes et les chiffres relatifs à la VES ne sont pas transmis.

La formation n'est pas réellement définie en blocs de compétences. Mais elle permet d'acquérir des compétences transversales : développement de l'esprit critique, développement de l'esprit d'analyse, maîtrise de certains outils juridiques, etc.

La formation comporte de nombreux enseignements pratiques, qui permettent d'initier les étudiants à leur pratique professionnelle future (séminaires de rédaction d'actes, réflexion à partir de dossiers transmis aux étudiants, notamment). Par contre, l'alternance n'est pas prévue. La durée des périodes de stage est réduite (un mois et demi en M2), ce qui est dommage, s'agissant d'une formation qui se veut professionnalisante, même si cela est compensé par les deux années de formation en alternance qui suivent la fin du M2 pour les étudiants qui souhaitent obtenir un Diplôme supérieur du notariat.

Un cours de langue (anglais, allemand, espagnol) existe en M1 ainsi qu'un cours d'anglais obligatoire en M2. Hormis ce point, la formation n'a pas de véritable dimension internationale, ce qui s'explique par le statut même du notaire, officier public ministériel, dont les compétences sont attachées au territoire national. Les étudiants ont la possibilité de suivre une partie de leur formation à l'étranger (et inversement des étudiants étrangers peuvent être accueillis en M1). Le nombre d'étudiants ayant bénéficié de cette possibilité n'est toutefois pas communiqué. On saluera la part importante accordée au droit international privé, dont il est indiqué qu'elle a été renforcée ces dernières années.

La formation accorde une place spécifique au numérique dans l'enseignement. Les étudiants disposent de l'outil classique que représente l'environnement numérique de travail (ENT), qui permet de réaliser des échanges entre les étudiants et les enseignants, d'avoir accès aux emplois du temps, à un logiciel permettant l'accès à distance de l'environnement de travail, l'accès aux bases de données de la bibliothèque universitaire. Ils disposent en outre d'une formation à l'informatique notariale qui leur permet d'apprendre à utiliser les logiciels dédiés à la rédaction d'actes.

Il est précisé que les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique notamment dans la gestion des sources.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique, pilotée par un professeur de droit privé, s'inscrit dans un équilibre entre intervenants universitaires (au nombre de 13) et professionnels (au nombre de 12). En 2017-2018, près de 35 % des heures d'enseignement étaient assurées par des professionnels. Cela correspond à l'axe même de la formation.

Peu d'informations concrètes sont données sur le conseil de perfectionnement. Les responsables de la formation reprennent seulement ce qui est mentionné dans le règlement de contrôle des connaissances (RCC) sur sa composition et la fréquence de ses réunions. Il aurait été intéressant de savoir quelles suggestions en sont ressorties et s'il a réellement été attendu la prochaine accréditation pour les prendre en compte, comme cela est précisé dans le règlement de contrôle des connaissances, plutôt qu'immédiatement.

Les modalités de contrôle des connaissances n'appellent pas de remarque spécifique, si ce n'est que sur certaines matières il n'est pas précisé si l'examen se fera par écrit, oral simple ou exposé-discussion, les trois possibilités étant indiquées.

Le supplément au diplôme est fourni, on notera que les compétences pratiques (notamment « comprendre et anticiper les désirs de la clientèle en matière de transmission et de gestion de patrimoine ») attestées sont quelque peu ambitieuses.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants (notamment les resserrements d'effectifs en accord avec les représentants de la profession afin de permettre aux étudiants d'avoir un débouché professionnel) sont recensés.

On peut toutefois regretter que les tableaux fournis en annexe ne recensent pas suffisamment de critères qualitatifs, comme l'université ou le diplôme d'origine des étudiants inscrits en master *Droit notarial*.

Le taux de réussite est également renseigné. Par contre, le taux d'insertion professionnelle n'est mentionné que pour la promotion 2014-2015.

Un questionnaire d'évaluation des enseignements est distribué aux étudiants de M2 et communiqué au conseil de perfectionnement, ce qui a conduit à des modifications de la maquette (par exemple, importance accrue du droit international privé).

Résultats constatés

La formation est extrêmement attractive. Lorsque la sélection se faisait en M2, elle recevait environ 500 candidatures pour 20 places. De par cette forte attractivité, le taux de passage des étudiants du M1 vers le M2 était réduit. Moins d'un étudiant sur deux était admis en M2. Le passage à la sélection en M1 va nécessairement modifier cette situation, puisque la capacité en M1 a été calquée sur celle retenue jusque-là en M2 : 20 places. Le taux de réussite est également bon : 70 % en moyenne en M1 (les modifications de la sélection influenceront certainement sur ce chiffre) et 100 % en M2.

Le taux d'insertion professionnelle est, quant à lui, difficile à évaluer, puisque l'on ne dispose que des chiffres établis en 2017 sur la promotion 2014-2015. Mais, si on se fonde sur ces chiffres, ils sont excellents : 100 % à 18 mois, la rémunération en adéquation avec ce qui se pratique dans la profession pour ce type de profils.

On observera que sur les quatre années renseignées (2014 à 2018) aucun étudiant n'a poursuivi en doctorat, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de l'objectif premier de la formation considérée.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation en totale adéquation avec l'objectif poursuivi.
- Forte attractivité de la formation.
- Bonne proximité avec les acteurs locaux.
- Un important taux de réussite.

Principal point faible :

- Faible appropriation des outils de pilotage, notamment faible place du conseil de perfectionnement.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit notarial* de l'Université de Nantes est une formation attractive, en totale adéquation avec l'objectif poursuivi et nettement identifié. Il présente un important taux de réussite en deuxième année de Master et un excellent taux d'insertion professionnelle à l'issue des deux années supplémentaires de DSN. Il faudra voir si le passage, en 2020, à la sélection en M1 a une influence sur ces éléments. Le master se distingue encore par une grande proximité avec les acteurs locaux. Il serait toutefois opportun que le conseil de perfectionnement prenne une véritable place dans le dispositif, et s'approprie les outils du pilotage.

MASTER DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* de l'Université de Nantes a pour objectif de dispenser des enseignements couvrant l'ensemble des champs du droit pénal, ainsi que d'assurer à ses étudiants une insertion professionnelle en rapport avec les débouchés naturels de cette formation, à savoir, les métiers de la justice, les emplois en lien avec la sécurité et la tranquillité publique au sein de collectivités territoriales, les emplois en lien avec l'insertion, l'action éducative auprès des mineurs, ou encore l'aide aux victimes, ainsi que la recherche universitaire.

Il propose deux parcours, un parcours *Droit pénal et carrières judiciaires*, et un parcours *Sciences sociales et criminologie*. Ce deuxième parcours, qui a été introduit en 2017, se veut interdisciplinaire et est porté à la fois par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Droit et l'UFR de sociologie.

La formation est dispensée uniquement en formation initiale. Elle n'est pas proposée en alternance. Une expérimentation a été réalisée en 2020, qui n'a pas été concluante.

Les enseignements ont lieu sur le campus du Tertre.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité de la formation est clairement définie. Il s'agit de dispenser des enseignements qui couvrent l'ensemble des champs du droit pénal, et d'assurer à ses étudiants une bonne insertion professionnelle.

Le contenu de la formation est cohérent avec ces objectifs.

Le supplément au diplôme fourni est relativement succinct. Il ne mentionne le contenu de la formation pour aucun des deux parcours.

Les débouchés visés sont affichés et en adéquation avec les enseignements. Les métiers visés sont ceux de la justice, les emplois en lien avec la sécurité au sein de collectivités territoriales, les emplois en lien avec l'insertion, l'action éducative auprès de mineurs, l'aide aux victimes, ainsi que la recherche universitaire.

La fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention n'envisage pas de distinction entre, d'une part, le droit pénal et carrières judiciaires et, d'autre part, les sciences sociales et la criminologie. La présence de ce deuxième parcours s'explique par la volonté, affichée, de proposer une formation interdisciplinaire, qui s'ouvre à la sociologie, et qui est adossée à deux unités de formation et de recherche (UFR), l'UFR Droit et l'UFR de sociologie. On peut toutefois regretter l'intégration insuffisante de ce parcours dans la mention.

Positionnement dans l'environnement

La formation affiche son positionnement dans l'espace local, régional et national. Elle précise que l'Université de Nantes ne propose aucune formation équivalente. Dans la région Grand Ouest, l'Université de Poitiers propose une formation semblable au parcours *Droit pénal et carrières judiciaires*, mais pas à son parcours *Sciences sociales et criminologie*.

Par ailleurs, si plusieurs autres établissements proposent une formation de master en droit pénal sur le territoire national, la formation est attractive. Il est indiqué que le taux de pression serait élevé, sans communiquer de chiffres précis. Par contre, il est certain que la mention ne recrute pas uniquement ses étudiants au sein de l'Université de Nantes. En effet, en 2017-2018, sur 121 inscrits en master 1, 56 n'étaient pas inscrits à l'Université de Nantes l'année précédente. Ils étaient 50 sur 120 en 2018-2019.

La formation n'affiche pas de partenariat académique particulier.

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* est adossé au laboratoire Droit et changement social. Mais il a également des liens avec le Centre nantais de sociologie auxquels sont rattachés les sociologues qui interviennent dans le parcours *Sciences sociales et criminologie*. Il est encore lié à l'Ecole doctorale régionale de Droit et sciences politiques.

L'implication des enseignants-chercheurs intervenant dans le diplôme dans la recherche est évidente. De nombreux projets collectifs sont mentionnés. Mais rien n'est précisé quant à la manière dont les étudiants peuvent y être associés.

Le master fait intervenir des magistrats et avocats à hauteur de 26 % des heures de formation. Cela permet une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés.

La formation n'a conclu aucun partenariat formel avec des acteurs du monde socio-économique. Mais la faculté dispose d'un partenariat avec le Tribunal de grande instance de Nantes, qui comprend à la fois un volet formation/insertion professionnelle des étudiants et un volet recherche, dont la formation bénéficie.

La formation ne fait pas valoir l'existence de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers qui lui seraient propres. Par contre, elle bénéficie d'un partenariat entre l'Université de Nantes et l'Université de Cardiff, qui lui permet d'accueillir chaque année un enseignant qui vient animer un séminaire de droit pénal comparé. Mais ce partenariat pourrait être fragilisé à la suite du Brexit.

La formation dispose de partenariats internationaux qui permettent d'assurer la mobilité entrante et sortante des étudiants. Malgré tout, peu d'étudiants en bénéficient. En moyenne deux étudiants de master 1 profitent de la mobilité entrante chaque année. Il y en a entre 0 et 1 en master 2. Quant à la mobilité sortante, elle a concerné 4 étudiants de master 1 en 2017-2018, 3 en 2018-2019, et 1 en 2019-2020. Il n'y a eu qu'un étudiant à en bénéficier en deuxième année de master sur la période 2017-2020. Aucune précision n'est apportée sur la répartition de ces étudiants par parcours. La faiblesse de ces chiffres s'explique par la dimension très nationale de la formation et de ses débouchés.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en 4 semestres et présente deux parcours de spécialisation, un parcours *Droit pénal et carrières judiciaires* et un parcours *Sciences sociales et criminologie*. La première année de master comporte toutefois un tronc commun, même si une spécialisation apparaît déjà (à hauteur de 25 % au premier semestre et de 50 % au second semestre). La spécialisation est plus marquée en deuxième année de master. Mais des passerelles existent entre les deux parcours. La durée de la formation varie selon l'année et le parcours. En première année de Master, elle est de 486 heures, dans le parcours *Droit pénal et carrières judiciaires*, et de 452 heures dans le parcours *Sciences sociales et criminologie*. En deuxième année de Master, elle est respectivement de 190 et 164 heures.

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* propose des adaptations aux étudiants justifiant d'un travail salarié ou de certaines contraintes, en particulier de la possibilité de bénéficier d'une dispense d'assiduité ou de l'étalement d'une année sur deux ans. Elle accueille également des sportifs de hauts niveaux (un par an les deux années de master confondus depuis 2017). Mais les aménagements qui leur sont proposés ne sont pas détaillés.

La formation propose la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES). Sur la période 2017-2020, un dossier de VAE a abouti, mais aucun dossier de VES. Il apparaît toutefois que, s'agissant de la VES, aucune demande n'aie été formulée pour le master.

Le master n'est pas proposé en alternance. Une expérimentation est tentée en master 2 *Droit pénal et sciences criminelles* parcours *Droit pénal et carrières judiciaires* en 2019-2020. Le bilan est mitigé. La formation renvoie la décision d'une mise en place effective de l'alternance à un conseil de perfectionnement dont les décisions n'ont pas été transmises. Il n'est rien mentionné à propos d'une mise en place de l'alternance pour le parcours *Sciences sociales et criminologie*.

La formation s'est inspirée de la démarche par compétences pour dénommer ses unités d'enseignements (UE). Mais il n'est pas certain qu'elle soit parfaitement structurée en fonction d'une démarche par compétence.

Par contre, elle prévoit des modalités pédagogiques diversifiées, telles que la classe inversée, la simulation de procès, ou encore des ateliers transversaux d'études de cas, que l'on retrouve en première année de master. S'y ajoute, en deuxième année de master, un séminaire dédié à la préparation du concours national de plaidoirie Claude Lombois au sein du parcours *Droit pénal et carrières judiciaires*. Le parcours *Sciences sociales et criminologie* ne mentionne pas de modalités pédagogiques spécifiques en deuxième année de master. Mais ce parcours se caractérise par l'interdisciplinarité.

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* propose une formation par la recherche dans les deux années de master. Depuis 2018, les étudiants de première année de master se voient proposer des ateliers de veille juridique. Ils bénéficient par ailleurs, en deuxième année de master, de séminaires de méthodologie de la recherche. Ils sont encore invités à l'ensemble des manifestations scientifiques organisées au sein de la faculté de droit. Les étudiants de chacun des deux parcours réalisent par ailleurs un mémoire recherche en master 2. Ceux du parcours *Sciences sociales et criminologie* sont amenés à rédiger un mémoire d'une trentaine de pages dès la première année du master.

La formation prépare au doctorat, notamment par l'organisation, avec l'école doctorale, d'une réunion de présentation et d'information sur le doctorat. Durant la période 2017-2020, on dénombre trois soutenances de thèse et six directions de thèse en cours.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences utiles à son insertion professionnelle immédiate par l'existence d'exercices de mise en situation professionnelle tels que la simulation de plaidoirie ou les ateliers d'études de cas proposés en master 1 dans le parcours *Droit pénal et carrières judiciaires*. De telles modalités d'enseignement sont toutefois moins présentes dans la deuxième année du parcours *Sciences sociales et criminologie*. Cela s'explique sans doute par le fait que ce parcours est davantage dédié à la formation à la recherche.

Par contre, dans les deux parcours, aucun stage n'était initialement obligatoire. Les étudiants pouvaient toutefois effectuer des stages hors cursus, ce qu'ont fait 42% des étudiants de master 1 en 2017-2018, 33 % en 2018-2019. En deuxième année de master, ces stages hors cursus ont concerné respectivement 58 % et 68 % des étudiants. Le stage a toutefois été intégré au cursus dans le parcours *Sciences sociales et criminologie* depuis 2019. Cela crée une rupture avec le parcours *Droit pénal et carrières judiciaires*. On peut regretter que l'évolution n'ait pas également concerné ce deuxième parcours.

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* comporte des enseignements obligatoires en langue étrangère. Par ailleurs, les étudiants suivent obligatoirement un enseignement en langue anglaise en deuxième année de master. Cela peut poser un problème pour les étudiants n'ayant pas choisi l'anglais en première année de master. L'équipe pédagogique dit y réfléchir.

La place accordée au numérique dans l'enseignement est réduite. Il est essentiellement fait état de l'existence d'un environnement numérique de travail (ENT), qui permet les échanges entre étudiants et enseignants, ainsi que l'accès à l'emploi du temps ou encore aux bases de données de la bibliothèque universitaire.

Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique. L'interdiction de la contrefaçon et du plagiat est rappelée dans le règlement de contrôle des connaissances du master. Les étudiants se voient également rappeler l'existence d'une Charte contre le plagiat au sein de l'Université de Nantes. Ces règles sont par ailleurs notamment rappelées dans le cadre des séminaires de méthodologie de la recherche. Les enseignants disposent d'un outil dédié à la détection du plagiat. L'Université de Nantes dispose par ailleurs d'un dispositif de recours en ce qui concerne l'intégrité scientifique et l'éthique, de l'existence duquel étudiants et enseignants sont informés.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est présentée aux étudiants à chaque rentrée. Elle est adaptée aux différents contenus de la formation ; 59 % des heures d'enseignement sont assurées par des enseignants-chercheurs titulaires et des chercheurs CNRS (Centre national de la recherche scientifique). Les intervenants professionnels, qui sont magistrats ou avocats, assurent 26 % des heures d'enseignement.

Les responsables pédagogiques sont clairement identifiés. La formation dispose de moyens administratifs suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Il y a deux supports administratifs et pédagogiques en Master 1 et un en master 2. Elle dispose par ailleurs du secrétariat, des salles, bibliothèques et autres moyens pédagogiques de la Faculté de droit. Il est seulement mentionné que la configuration des salles n'est pas toujours adaptée à la pédagogie innovante et interactive. Mais certaines salles ont été équipées.

Un conseil de perfectionnement est constitué. Mais il ne devait se réunir que dans le courant de l'année 2020. La réalité de sa tenue et les résultats des discussions ne sont pas connus.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et connues des étudiants. Elles sont présentées oralement aux étudiants, notamment le jour de la rentrée, et figurent dans le règlement de contrôle des connaissances.

Des certifications en langue et en informatique peuvent être délivrées aux étudiants de Master 1. On ne dispose toutefois d'aucune précision sur le nombre d'étudiants qui utilisent cette possibilité.

Par ailleurs, depuis l'année universitaire 2019-2020, l'engagement étudiant est reconnu. Il permet aux étudiants de master 1 de bénéficier d'une unité d'enseignement valorisation d'engagement de l'étudiant, qui n'est toutefois assortie d'aucun crédit du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). La même possibilité n'est pas mentionnée pour la deuxième année de master.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis au niveau de la mention, mais pas de chaque parcours. Les informations sont détaillées : sont connus le nombre d'étudiants de master 1 primo-entrants et redoublants, ainsi que, pour la

seule année 2018-2019, le nombre de boursiers (78 %), le genre (76 % de femmes), la nationalité (4% d'étudiants étrangers), ainsi que l'origine géographique des étudiants.

L'attractivité du master est connue. Le nombre de candidatures et le nombre d'inscrits est donné par parcours. Il y a ainsi eu 558 candidatures pour l'année 2019-2020, contre 524 l'année précédente, pour la deuxième année du parcours Droit pénal et carrières judiciaires, pour, respectivement, 25 et 24 inscrits. Pour la deuxième année du parcours Sciences sociales et criminologies, il y eu 238 candidats en 2019-2020, contre 245 l'année précédente. Ce sont respectivement 15 et 14 étudiants qui se sont finalement inscrits. Par ailleurs, les candidats ne sont pas tous des étudiants nantais : en 2017-2018, sur 121 inscrits en master 1, 56 étaient des primo-entrants. Ils étaient 50 sur 120 en 2018-2019.

La réussite étudiante est mesurée au niveau de la mention. Elle est de 100 % en master 2. En master 1, elle était de 88 % pour l'année 2017-2018 et de 89 % en 2018-2019. Il est probable que les chiffres augmentent encore avec le passage à la sélection en master 1 en 2019. Il serait intéressant de l'étudier par parcours.

Le devenir des étudiants est également étudié au niveau de la mention. Le taux de passage en master 2 était de 16 % en 2017-2018, 30 % en 2018-2019, et 28 % en 2019-2020, ce qui est faible. Peu d'étudiants poursuivent en doctorat (2 en 2017-2018, 1 en 2018-2019, aucun en 2019-2020). On peut regretter que l'étude ne soit pas réalisée par parcours.

Le devenir des étudiants est analysé pour les années 2014-2015 et 2015-2016. On ne dispose de ce fait d'aucun chiffre pour le parcours *Sciences sociales et criminologie*.

La formation réalise une auto-évaluation sous la forme de réunions de bilan, au sein de chaque parcours, qui regroupent les étudiants et les responsables pédagogiques. Par contre, aucun conseil de perfectionnement ne s'est tenu avant la remise du dossier d'évaluation.

Résultats constatés

L'attractivité du master est certaine. Elle le demeure avec le passage à la sélection en master 1. Pour l'année 2020-2021, il y a eu 1068 candidatures pour 30 places.

La formation recrute principalement ses étudiants au sein du territoire Bretagne-Loire au niveau master 1 et au sein du master 1 pour le master 2. Il y a un nombre important de boursiers (78 %) et 4 % d'étudiants étrangers. Les taux de réussites sont élevés. Ils sont de 100 % en master 2. En master 1, il était de 88 % pour l'année 2017-2018 et de 89 % en 2018-2019. Il est probable que les chiffres augmentent encore avec le passage à la sélection en master 1 en 2019. Il serait intéressant de l'étudier par parcours.

Les taux de diplômés en emploi sont bons, pour les chiffres dont on dispose, à savoir pour les promotions 2014-2015 et 2015-2016. Le taux d'insertion à 30 mois était respectivement de 94 et 92 %. Le taux de satisfaction varie toutefois d'une année sur l'autre, de sorte qu'il est difficile de tirer des leçons d'une étude menée sur deux années. Les étudiants diplômés en 2015 sont en effet 69 % à s'affirmer entièrement satisfaits. Et, à leur égard, les emplois occupés correspondent en grande partie aux débouchés envisagés (élève-officier de police, greffier des services judiciaires, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, avocat, etc.). Pour ceux diplômés l'année suivante, la satisfaction est moindre (33 % sont entièrement satisfaits). Les emplois occupés sont certainement moins en adéquation avec les débouchés naturels de la formation (juriste, inspecteur des douanes, gestionnaire de production, etc.).

Le dossier fait état de trois soutenances en cours et de six directions de thèse sur la période 2017-2020, ce qui est à noter, même si le nombre d'inscriptions en doctorat semble en baisse (deux en 2017-2018, une en 2018-2019, aucun en 2019-2020). Il est regrettable que les chiffres ne soient pas donnés par parcours.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne attractivité du diplôme.
- Bonne représentation des acteurs du monde socio-économique dans la formation.
- Place importante accordée à la pédagogie innovante (classe inversée, initiation à la pratique professionnelle, etc.).
- Originalité du parcours Sciences sociales et criminologie.
- Nombre notable de diplômés poursuivant en thèse

Principaux points faibles :

- Absence de cohérence entre les deux parcours d'une même mention.
- Pas de chiffres par parcours sur la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants.
- Faible place accordée aux stages, même si celle-ci est en partie compensée par des initiations à la pratique professionnelle.
- Faiblesse des Indicateurs parfois insuffisamment précis.
- Manque d'effectivité du fonctionnement du Conseil de perfectionnement

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* est un diplôme attractif, dont la moitié des inscrits en première année de master est un primo-entrant. Il bénéficie d'une bonne représentation des acteurs du monde socio-économique et accorde une place à la pédagogie innovante, ce qui contribue à bien préparer les étudiants à leur insertion dans la vie professionnelle, même si une partie des débouchés visés suppose de réussir un concours. Son parcours Sciences sociales et criminologie, par son interdisciplinarité, présente le mérite d'être originale. Il convient de consolider l'intégration de ce parcours dans la mention afin d'améliorer l'homogénéité de celle-ci.

On peut par ailleurs regretter la faible place accordée au stage, surtout pour le parcours *Droit pénal et sciences criminelles*.

Il conviendrait enfin d'améliorer les indicateurs. Les données sur l'insertion professionnelle ne correspondent pas au master tel qu'il est présenté pour cette évaluation. Les chiffres sont par ailleurs souvent donnés pour la mention, alors qu'il serait important de disposer d'indicateurs concernant chaque parcours. Le fonctionnement effectif du Conseil de perfectionnement ne pourra que favoriser le développement et l'appropriation de ces outils de pilotage.

MASTER DROIT PRIVÉ

ETABLISSEMENT(S)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Droit privé* de l'Université de Nantes poursuit deux objectifs majeurs : initier les étudiants à la recherche et préparer à l'insertion professionnelle.

Il comporte cinq parcours : deux parcours tubulaires (première année de master (M1), deuxième année de master (M2), *Droit des affaires ; Propriété intellectuelle* ; et, après un M1 *Droit privé et carrières judiciaires*, trois parcours de M2 : *Droit des opérations immobilières ; Responsabilité civile et assurances ; Droit privé général*.

Le master est proposé en formation initiale, mais offre aussi des parcours en formation en alternance, sauf pour le parcours *Droit privé général*.

Tous les enseignements de la mention se déroulent sur le site de Nantes.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, ainsi que les connaissances et les compétences à acquérir sont à la fois indiqués sur la plaquette de la formation et sur le site internet de l'université.

Les objectifs consistent principalement à acquérir une bonne culture juridique en matière de droit privé ainsi qu'un esprit d'analyse et une capacité à établir des ponts entre les différentes disciplines enseignées.

Les connaissances à acquérir sont définies et affichées pour chaque parcours, aussi bien au niveau du M1 que du M2. Les compétences visées sont surtout précisées au niveau du M1. Elles ne sont que sommairement indiquées dans la plaquette de présentation du master au niveau du M2, sauf pour le parcours *Droit des opérations immobilières*.

L'intitulé, le contenu de la formation et les apprentissages sont cohérents et compréhensibles.

Le supplément au diplôme du master *Droit privé* précise effectivement les connaissances et les compétences acquises par l'étudiant, quel que soit le parcours choisi.

Les poursuites d'études après le M1 sont clairement indiquées. Pour chaque M1, figurent en effet les parcours de M2 qui sont accessibles. Les débouchés après le M1 sont parfois indiqués : ainsi, le M1 *Droit privé général et carrières judiciaires* conduit à la préparation du concours d'entrée de l'Ecole nationale de la magistrature ou à l'examen d'entrée à l'école d'avocats.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont indiqués pour le M2, même si leur précision varie en fonction des parcours. Ainsi le M2 *Propriété intellectuelle* et le M2 *Responsabilité civile et assurances* sont allusifs quant à l'indication de ces débouchés.

Le positionnement par rapport à la certification professionnelle n'est pas précisé. La formation est en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais rien n'indique que celle-ci est connue des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Droit privé* est présenté dans l'offre globale de formation de l'établissement du site, à la fin de la plaquette de présentation. Les conditions d'admission en M1 et en M2 sont précisées. Il en va de même pour les poursuites d'études après le M1. On peine toutefois à comprendre la manière dont la mention est conçue. Les différents parcours auraient pu constituer des mentions à part entière. Cela aurait sans doute donné de la lisibilité à l'ensemble.

La formation affiche sa position dans la carte régionale, en prenant en compte les universités présentes dans la même académie (Angers, Le Mans), ainsi que les universités bretonnes (Rennes, Université de Bretagne Sud, Université de Bretagne Occidentale...) et La Rochelle. Poitiers n'est en revanche pas indiquée. Pour le M1, la position dans la carte nationale est également affichée.

Un partenariat académique existe entre le M2 *Droit des affaires* et l'école de commerce AUDENCIA, qui permet aux étudiants d'intégrer directement la deuxième année de formation de l'école et d'obtenir un diplôme d'école de commerce en plus de leur master de Droit des affaires.

Le master *Droit privé* est appuyé sur l'Institut de recherche en droit privé (IRDP), dont les axes de recherche correspondent aux domaines de spécialité des parcours de la mention, ainsi que sur l'école doctorale régionale Bretagne-Loire de droit et sciences politiques. L'implication de l'équipe pédagogique dans les activités de recherche n'est pas recensée. La manière dont les étudiants prennent part aux activités de recherche non plus. Il est seulement précisé que la formation comprend des "séminaires de méthodologie de la recherche".

Le dossier n'indique pas en quoi les objectifs du master *Droit privé* s'inscrivent dans la politique scientifique de l'établissement.

De nombreux intervenants issus des mondes socio-économiques figurent dans la formation. Ils sont issus du barreau de Nantes, de services juridiques de grandes entreprises (Microsoft, Sodexo, Vinci, Société générale...), de grandes sociétés d'assurance (MATMUT, AGF...) et de juridictions (TGI de Nantes, Tribunal administratif de Nantes, Cour administrative d'appel ...)

Aucun accord de partenariat avec une institution du milieu socio-économique n'est indiqué dans le dossier.

Aucun partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur étranger n'est précisé dans le dossier.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres et présente des parcours de spécialisation.

Deux des cinq parcours de la mention sont tubulaires. Il s'agit des parcours *Droit des affaires et Propriété intellectuelle*. Les trois autres parcours offrent deux premiers semestres généralistes en droit privé, puis deux semestres de spécialisation soit en recherche, soit en droit des assurances, soit en droit immobilier.

Les deux premiers semestres de chaque parcours constituent le tronc commun formant un socle de connaissances et de compétences qui correspond à ce qu'indique la fiche RNCP.

La formation n'est pas conçue comme partie d'un cursus *Master-Doctorat*.

Le master *Droit privé* offre des parcours permettant l'alternance au niveau du M2, sauf pour le parcours recherche de *droit privé général*. Il n'est pas précisé pourquoi l'alternance n'est pas prévue dès le M1. Tous les parcours accueillent des étudiants en reprise d'études.

La formation n'est pas prévue pour être suivie à distance, mais une hybridation a été mise en place au cours de l'année 2019-2020.

Les étudiants rencontrant des contraintes particulières peuvent être accueillis dans la formation. Ils peuvent se voir proposer des modalités pédagogiques spécifiques (dispense d'assiduité aux enseignements, soutien pédagogique...) et des modalités spécifiques de contrôle des connaissances (tiers temps pour les épreuves, épreuves de substitution, possibilité d'avoir un assistant pour la rédaction de devoirs...)

La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées pour l'obtention du diplôme. Aucun chiffre précis n'est toutefois donné sur le nombre de dossiers reçus ni de candidats ayant pu bénéficier du dispositif. On sait seulement que cinq demandes de VAE ont abouti depuis 2017 pour l'ensemble de la faculté.

Il est dommage que la définition de la formation suivant un référentiel de compétences n'existe qu'en deuxième année pour chacun des parcours à finalité professionnelle.

Les blocs de compétences ne sont définis que pour trois parcours : *Propriété intellectuelle*, *Droit des affaires*, *Droit des opérations immobilières*.

Il n'existe pas de portefeuille de compétences.

Des modalités pédagogiques diversifiées sont proposées (travaux de groupe, jeux de rôle, clinique juridique, jeux sérieux tels que les concours de plaidoirie...)

La formation comporte, dès le M1, des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche. Les étudiants sont incités à participer, dès le M1, aux conférences et aux colloques organisés par l'IRDP. Ces colloques sont obligatoires pour tous les étudiants du M2.

L'initiation à la recherche se concentre sur le M2 par un enseignement de méthodologie de la recherche et par la rédaction d'un mémoire qui est obligatoire dans tous les parcours. Une formation aux outils bibliographiques et aux bases de données est aussi proposée.

Les mémoires de recherche sont une partie importante du cursus en M2, un coefficient supérieur aux autres exercices leur étant conféré.

Le master *Droit privé* propose un programme de formation à la gestion de projet innovant appelé « Disrupt Campus Nantes ». Il s'agit d'un apprentissage par la pratique et le travail en groupe autour d'un projet réel de transformation numérique proposé par une entreprise.

L'ensemble des parcours de la mention *Droit privé* a pour objectif la poursuite en doctorat. Seul le M2 *Droit privé général* est toutefois expressément consacré à la recherche.

Les parcours professionnels comportent des modules de connaissance de l'environnement professionnel et de l'entreprise. C'est particulièrement le cas pour les parcours *Droit des affaires*, *Responsabilité civile et assurance* et *Propriété intellectuelle*.

Les étudiants sont incités dès le M1 à effectuer des stages en entreprise. Dans les parcours de M2 professionnels, le calendrier des enseignements est aménagé pour que les étudiants puissent faire des stages à partir du mois de mars. Chaque étudiant stagiaire a un enseignant référent. L'information des étudiants sur les objectifs, modalités et évaluation des stages n'est en revanche pas claire, au vu de la maquette de la formation. Le caractère obligatoire ou facultatif du stage ne l'est pas non plus pour tous les parcours. Il n'y a que pour les parcours droit des affaires et droit de la promotion immobilière qu'il est précisé que le stage est obligatoire.

Les modalités pédagogiques développant l'adaptabilité à différents contextes professionnels et culturels sont très limitées. Le dossier cite l'exemple des séminaires, mais dont le rapprochement avec des réunions en entreprises apparaît artificiel.

L'accompagnement des étudiants dans la recherche de stages et dans l'élaboration de leur projet professionnel dépend de services de l'université.

La mention *Droit privé* ne comporte pas de cours en langue étrangère. Il y a par contre des cours d'anglais juridique. En principe facultatifs, ces cours sont obligatoires dans le parcours *Droit des affaires*, ainsi que pour les étudiants qui suivent l'unité « carrières judiciaires magistrature » du M1 *Droit privé général et carrières judiciaires*. Pour les mobilités entrantes, 14 % des effectifs sont des étudiants étrangers. Il n'y a pas de précision sur la mobilité sortante, bien qu'elle soit favorisée et préconisée. L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre des échanges internationaux est gérée par le bureau des affaires internationales de chaque faculté. Chaque étudiant signe un contrat pédagogique de formation.

Une plateforme numérique, MADOC, est utilisée par les enseignants pour mettre à disposition des étudiants du matériel pédagogique. Elle est un moyen d'interaction avec tous les étudiants inscrits. Un ENT est mis à disposition de chaque étudiant par l'Université de Nantes.

La formation à l'intégrité scientifique est assurée dans un séminaire de méthodologie de la recherche dispensé en M2. L'interdiction du plagiat est rappelée dans le règlement de contrôle de connaissances du master. Un logiciel anti-plagiat (Magister by Compilatio.net) est mis à disposition des enseignants pour détecter d'éventuelles fraudes. Les étudiants sont également alertés de l'existence de ce dispositif.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée. On dénombre 15 maîtres de conférences et 12 professeurs d'universités qui assurent les cours et les séminaires ; 40 vacataires (doctorants, avocats...) dispensent les travaux dirigés et des enseignements spécialisés de M2.

La liste des intervenants ainsi que leur qualité figurent sur l'emploi du temps distribué aux étudiants en début d'année. On note cependant qu'elle n'est diffusée ni sur la plaquette de présentation, ni sur le site internet.

Les intervenants extérieurs assurent plus du quart des enseignements, calculés en heures de travaux dirigés (27,5 % pour les vacataires). Les documents fournis ne permettent pas d'établir précisément quelles sont leurs activités professionnelles, même si un certain nombre d'entre eux sont vraisemblablement avocats. En M2, tous les intervenants extérieurs sont titulaires d'un diplôme au moins équivalent à celui dans lequel ils interviennent.

L'équipe pédagogique n'est pas formée, mais elle est sensibilisée sur l'approche par compétences.

Les responsables pédagogiques sont identifiés pour chaque parcours de M1 et de M2. Leur rôle et leurs responsabilités ne sont pas explicités.

La formation dispose visiblement de moyens administratifs et pédagogiques suffisants. On note un secrétariat commun pour les parcours de M1 et deux personnels administratifs sont en charge des parcours de M2. Les étudiants utilisent la bibliothèque universitaire et pour ceux inscrits en M2, les salles du centre de recherche, l'IRD.

Des réunions de concertation entre enseignants et étudiants se tiennent périodiquement dans chaque parcours de M2.

Des conseils de perfectionnement ont été mis en place à la fin de l'année 2018-2019, au sein de chaque parcours et au niveau de la mention. Ces conseils sont composés des enseignants intervenant dans la formation et de délégués étudiants. Il n'est pas précisé si parmi les membres du conseil figure des représentants du monde socio-économique. La communication de l'annonce de ces réunions et les comptes-rendus de celles-ci ne sont pas prévus. En revanche, ces conseils disposent des documents utiles pour mener à bien leurs réflexions.

Les étudiants sont informés dès le début de l'année du rôle et des modalités de réunion du jury. Les *modalités de contrôle des connaissances et des compétences* leur sont présentées également lors de la réunion de rentrée. Elles sont indiquées en outre sur le site internet. Les règles d'attribution des crédits ECTS et les règles de compensation sont précisées dans le règlement de contrôle des connaissances du master qui est distribué aux étudiants en début d'année.

Des certifications peuvent être délivrées à l'étudiant pour des enseignements de langues et d'informatique, dispensés en première année de master. Aucune indication n'est donnée sur le nombre d'étudiants qui en bénéficient.

La validation de l'engagement étudiant est prévue depuis l'année universitaire 2019-2020. Un engagement associatif, solidaire, universitaire permet aux étudiants de M1 de bénéficier d'une unité d'enseignement (UE)

par validation d'expérience étudiante (VEE) sans crédits ECTS, mais avec une bonification spéciale allant jusqu'à 0,25 sur la moyenne de l'année, sous réserve de la remise d'un rapport d'activité. La seconde chance n'est pas prévue. Les étudiants du master n'ont pas un droit à la deuxième session d'examen et ne disposent pas en M2 d'un droit au redoublement, sans qu'il soit précisé pourquoi.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis chaque année dans des tableaux. Un tableau de bord recense le nombre d'étudiants inscrits en M1 et en M2, au niveau de la mention seulement. Le suivi qualitatif n'est pas complet : on dispose d'informations sur la part des étudiants étrangers et des étudiants boursiers, mais pas sur celle des étudiants en formation continue.

La sélection des étudiants a été réalisée à l'entrée du M2 jusqu'en 2019-2020. Elle l'est désormais à l'entrée du M1. Peu de précisions sont données dans le dossier sur le dispositif de recrutement qui apparaît classique (examen du dossier du candidat ...).

L'attractivité de la formation est connue pour l'année universitaire 2020-2021, au niveau des trois parcours de M1 Droit privé général, Droit des affaires et Propriété intellectuelle. Le nombre de candidatures est indiqué par rapport au nombre de places (par exemple, 1122 candidatures pour 70 places en « droit privé général »). L'attractivité n'est pas analysée au regard du contexte de la formation.

En M1, les résultats globaux de chaque parcours sont publiés après chaque délibération. On peut regretter que cela ne soit pas le cas en M2.

Les taux de réussite au niveau du M1 et du M2 de la mention sont indiqués. Ils sont en baisse constante en M1 (74,6 % en 2014-2015, 58 % en 2017-2018), sans que des explications soient apportées pour permettre de comprendre la situation. Ils sont constants en M2 et toujours supérieurs à 90 %. En revanche, la mesure de la réussite n'est pas indiquée au niveau des parcours. Il n'y a pas de réflexion quant à son intégration à la démarche d'amélioration continue de la formation.

Les flux d'étudiants sortants non diplômés ne sont pas identifiés avec précision. Selon le dossier, il s'agit principalement d'étudiants étrangers qui n'ont qu'une maîtrise insuffisante de la langue française.

La formation connaît le devenir de ses diplômés. Des fiches détaillées sur le devenir des diplômés sont établies au niveau de la mention (promotion 2014-2015) et au niveau de chaque parcours (promotion 2015-2016). Les taux d'insertion, la nature des emplois occupés et les niveaux de rémunérations sont indiqués, ce qui est à saluer. Les résultats de ces enquêtes sont connus des étudiants, selon le dossier. Les chiffres sont anciens toutefois.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est laissée à l'initiative de chaque enseignant. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. La formation précise qu'une première réunion est organisée entre enseignants et étudiants au sein de chaque parcours avant qu'une seconde réunion soit organisée entre enseignants et représentants des étudiants au niveau de la mention. Sa composition n'étant pas communiquée, il n'est pas possible de savoir si le conseil de perfectionnement comprend des personnalités extérieures. Ayant juste commencé à être mis en place, le conseil de perfectionnement n'a pu encore transmettre les résultats de l'évaluation interne.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation paraît relativement bonne. On note une augmentation des inscrits entre 2014-2015 et 2016-2017 (382 à 414 inscrits), puis une décroissance les années suivantes (302 en 2017-2018 et 343 en 2018-2019). On ne dispose toutefois que du nombre de candidatures en M1 pour la rentrée 2020. Au vu des chiffres fournis (*Droit privé général* : 1122 candidats pour 70 places ; « *droit des affaires* » : 856 candidats pour 35 places ; *Propriété intellectuelle* : 430 candidats pour 20 places), la formation paraît attractive, même s'il est probable que les étudiants sont candidats à plusieurs masters différents ou à différents parcours du master. La diversité du recrutement est appréhendée par nationalité (français/étranger), par condition de ressources (boursier/ non boursier), par genre et par série du baccalauréat. Aucune information n'est donnée sur la part de formation continue ou d'alternance, indiquant sans doute que la proportion est faible.

Les taux de réussite sont en baisse en M1. Ils passent de 74,6 % en 2014-2015 à 58 % en 2017-2018, sans que l'on dispose d'explication pour ce phénomène. Il est probable que ces chiffres seront en augmentation avec le passage à la sélection à l'entrée du M1. Les abandons sont en nombre très faible (par exemple, 2 étudiants en 2017-2018 et 6 en 2018-2019 pour l'ensemble de la formation en M1 et M2). Il faut également constater qu'un quart seulement des étudiants admis en M1 poursuivent en deuxième année de master dans un parcours de la mention (23,5 % en 2016-2017, 25 % en 2017-2018), ce qui signifie que la majorité des étudiants ayant obtenu un M1 font une poursuite d'études dans une autre formation, et sans doute dans un autre établissement. Aucune

explication n'est donnée sur cet état des choses. Il est possible que là aussi, la sélection à l'entrée en M1 fasse évoluer ces statistiques, même si la formation ne l'évoque pas.

Les taux de réussite en M2 se maintiennent à plus de 90 % chaque année, ce qui est normal pour des M2 sélectifs.

Au niveau de la mention, on constate qu'à partir d'une étude de 149 diplômés de la promotion 2014-2015, 62,6% avaient un emploi et 13,1 % étaient en recherche d'emploi 18 mois après l'obtention du diplôme. Ces chiffres passent respectivement à 86,8 % et à 3,8 % 30 mois après l'obtention du diplôme. Ces chiffres sont assez similaires à ceux qui sont donnés par parcours pour les promotions 2015-2016.

La durée moyenne de recherche du premier emploi au niveau de la mention est de 3 mois ou moins pour 38,6% des 70 réponses obtenues de la promotion 2014-2015 et de plus de 12 mois pour 30 % de ces 70 personnes. On note ici des disparités entre les parcours car la durée de recherche du premier emploi est plus courte en moyenne dans les parcours professionnels (Droit des affaires, propriété intellectuelle, droit des opérations immobilières ...) que dans le parcours de droit privé général (plus de 12 mois pour 50 % des répondants).

L'insertion professionnelle est en adéquation avec les objectifs affichés de la formation. On constate qu'il y a en effet des juristes d'entreprises, des avocats, des notaires, des responsables de programmes immobiliers par exemple. Les diplômés de la mention qui sont interrogés répondent à 67,1 % que l'emploi qu'ils ont obtenu est en accord avec la formation .

Peu de précisions sont données dans le dossier sur les poursuites d'études, à l'exception du nombre de diplômés de M2 inscrits en doctorat. Ce nombre est très faible puisqu'il est de trois en 2014-2015 (2,8 %) et d'un seul en 2017-2018 (1,1 %). Ceci s'explique pour partie parce qu'il n'existe qu'un seul parcours à finalité recherche sur les cinq ouverts en M2. Cela signifie également que les étudiants n'envisagent pas la thèse de doctorat comme une spécialisation qui peut être valorisée dans un parcours professionnel.

Conclusion

Principal point fort :

- Une équipe pédagogique stable et reconnue.

Principaux points faibles :

- Absence de cohérence de la mention, compte tenu du regroupement de parcours différents.
- Une faible proportion des étudiants ayant réussi M1 poursuit en M2 sans que cela ne soit véritablement expliqué
- Place insuffisante accordée aux langues étrangères (anglais),sauf en droit des affaires.
- Une faible place accordée à la formation en alternance.
- Fragilité dans la pérennité du parcours *Propriété intellectuelle* en raison du non-remplacement à ce jour de plusieurs enseignants chercheurs partis récemment.
- Peu de poursuites d'études en doctorat, malgré la présence d'un parcours recherche.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit privé* assure une bonne insertion professionnelle des étudiants, lesquels trouvent des emplois qui correspondent généralement aux objectifs du master. Le partenariat du M2 Droit des affaires avec une école de commerce constitue un plus pour les étudiants qui en bénéficient.

Les perspectives d'évolution de la formation, telles qu'elles sont indiquées dans le dossier, paraissent pertinentes, en particulier le renforcement de l'apprentissage de l'anglais et l'accroissement du nombre d'étudiants en alternance, notamment dans le parcours *Droit des affaires*. La réflexion engagée sur le passage de la sélection à l'entrée en M1, consistant en particulier à introduire un stage obligatoire en M1 ou entre le M1 et le M2 et à créer de nouvelles méthodes pédagogiques est la bienvenue.

Des points de vigilance sont néanmoins à prendre en compte : mesurer les effets du passage de la sélection à l'entrée du M1 sur le fonctionnement de la formation ; identifier l'origine des étudiants inscrits en M1, viennent-ils principalement de l'établissement ? ; être attentif à la poursuite d'études des étudiants : une faible proportion des M1 s'inscrivent en M2 ; très peu d'inscriptions en thèses ; même si les taux d'insertion professionnelle sont bons, procéder à des enquêtes sur plusieurs promotions et non une seule permettra de conforter ces bons taux.

MASTER DROIT PUBLIC

ETABLISSEMENT(S)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Droit public* est une formation en deux ans, ouverte en formation initiale, continue, validation des acquis de l'expérience (VAE) et en apprentissage pour deux des parcours (*droit des collectivités territoriales* et *droit public des affaires*). La formation comprend deux parcours en première année de master (M1), *Droit public* et *Carrières et Management publics* (au sein de l'Institut de préparation à l'administration générale – IPAG), et trois en deuxième année de master (M2), *Droit public approfondi*, *Droit des collectivités territoriales* et *Droit public des Affaires*. Les enseignements sont dispensés dans les locaux de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit et Sciences Politiques de Nantes situés sur le même campus que l'IPAG.

Analyse

Finalité de la formation

Ce master a vocation à former, dans une logique professionnalisante, sans pour autant exclure une finalité recherche, des juristes maîtrisant le droit public à destination des collectivités territoriales ou des établissements publics, entreprises et associations, notamment dans le cadre des relations économiques nouées entre les collectivités publiques et leur environnement économique. Ces objectifs sont clairement exposés et correspondent logiquement à la formation dispensée. Les débouchés sont cohérents avec la formation. La mention n'est pas délocalisée.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation au niveau national et régional est précisément analysé avec beaucoup de détails, soulignant les originalités lui permettant de se démarquer qualitativement, aussi bien pour ses parcours ayant des formations concurrentes à proximité que pour son parcours *droit public des affaires*, ne souffrant pas de concurrence directe locale en raison de sa forte spécialité professionnalisante sur les contrats publics.

L'articulation avec la recherche est classique et consiste principalement dans les liens existant avec les laboratoires Droit et changement social (DCS), Unité mixte de recherche (UMR) 6297, et Centre de droit maritime et océanique (CDMO), EA 1165. Cela reste raisonnable compte tenu de la dimension professionnalisante pleinement assumée par cette mention de master. Le parcours *droit public approfondi* cherche néanmoins à susciter des vocations pour la recherche qui demeurent limitées.

L'articulation du Master droit public avec les partenaires socio-économiques, au premier rang desquels les collectivités et les établissements publics locaux, est développée sans que de véritables partenariats ne soient formalisés. Ces relations, ainsi que le réseau professionnel des anciens diplômés, sont précieux pour l'organisation des stages des étudiants.

Cette formation ne présente pas de véritable dimension internationale, ce qui ne saurait surprendre au regard de son orientation sur un marché du travail avant tout local et national. Elle accueille tout de même 14% d'étudiants étrangers.

Organisation pédagogique de la formation

La spécialisation progressive de chaque parcours est des plus classiques. Elle est parfaitement lisible et offre des possibilités variées : en présentiel, à distance, en apprentissage, en formation continue ou en validation des acquis de l'expérience (VAE). Des adaptations spécifiques sont possibles pour les situations particulières (handicap, sportifs). Elle met en œuvre le système européen de transfert des crédits (ECTS) mais elle n'est pas structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances et de compétences. En réalité le rapprochement des différents parcours dans la mention reste assez artificiel, chacun ayant une forte autonomie pédagogique. Seuls les parcours de M1 partagent quelques cours mutualisés.

La formation donne une modeste place à l'approche compétence, réduite à une unité d'enseignement (UE) dans chaque parcours de M1 et M2. En revanche, des modalités pédagogiques diversifiées sont prévues mais dans le parcours *carrières et management publics* en M1 et *droit public des affaires* en M2 (séminaires en appel d'offres ou en montages contractuels notamment).

La démarche scientifique est indéniablement prise en compte, y compris en M1 qui offre l'opportunité de réaliser un mémoire de recherche et, à défaut, une note de synthèse documentaire (sans qu'au demeurant soit précisée la ventilation) requérant exploitation de matériaux documentaires et problématisation. Et si le parcours *droit public approfondi* rend logiquement impératif le mémoire de recherche, un tel exercice n'est pas exclu par les deux autres parcours professionnalisants dans une perspective d'éventuelles poursuites en doctorat.

L'acquisition de compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle immédiate concerne principalement le M1 *carrières et management publics* et plus secondairement les M2 même si ceux-ci réservent une place significative au stage de longue durée pour les deux parcours professionnalisants.

L'ouverture internationale de la formation ne lui est pas spécifique et n'est pas détaillée. L'enseignement des langues se limite au M1, son absence en M2 n'étant pas explicitée.

La place du numérique est classiquement limitée à la numérisation des supports d'enseignement et à la consultation des ressources documentaires propres aux juristes. Outre les rappels de condamnation du plagiat, dans le cadre d'un séminaire de recherche en M2, les étudiants sont informés et sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien organisée et équilibrée avec un quart de professeurs, un quart de maîtres de conférences et 30% de vacataires professionnels sur l'ensemble de la formation. Sa composition varie avec le degré de professionnalisation du parcours : d'une magistrate en master 2 *droit public approfondi* à un quart de professionnels dans le parcours *droit des collectivités territoriales*, et près de la moitié dans le parcours *droit public des affaires*. Si les responsabilités sont clairement définies, les équipes pédagogiques fonctionnent par parcours et selon des modalités non précisées.

À l'image de l'équipe pédagogique scindée entre les différents parcours, chacun de ces derniers est doté d'un conseil de perfectionnement propre. En M1, où ils existent depuis 2014, leur fonctionnement semble réel quoiqu'erratique et leurs travaux ne sont pas spécifiés. En revanche, en M2, le conseil se résume à des échanges entre des représentants étudiants et le responsable du parcours et un conseil devait être réuni pour l'ensemble de la mention mais la crise sanitaire a provoqué son report.

Le suivi de l'acquisition des connaissances est varié et classique, selon des règles précisément définies. Celui des compétences, assimilées aux connaissances dans l'analyse du Master, ne s'en distingue pas.

Dispositif d'assurance qualité

Les modalités de recrutement sont transparentes et les flux spécifiés et analysés, La mention attire un tiers d'étudiants en dehors de Nantes, démontrant l'attractivité du master dans son ensemble. Cela recouvre cependant de grandes fluctuations selon les années. L'insuffisance des inscrits amenait les parcours de M2 à ne pas ouvrir de façon alternative. L'attractivité de chaque parcours est donc aléatoire. La mise en place d'une sélection en M1 à la rentrée 2020 va permettre de stabiliser les effectifs à 50 qui seront répartis entre les trois parcours en M2 mais les critères d'une telle distribution ne sont pas renseignés.

Le suivi des diplômés fait l'objet de beaucoup d'attentions. Il est réalisé par la Direction des Études et de la Vie Universitaire de l'établissement à partir des données collectées par le Service Universitaire d'Information et d'Orientation. Pour le M1 *carrières et management public*, un réseau Alumni ouvre et pourrait compléter ce suivi des étudiants. La publication d'une information complète sur la réussite des étudiants correspond aux documents établis par la Direction des Études et de la Vie Universitaire.

La formation a mis place un processus d'amélioration continue sur la base d'une autoévaluation par des questionnaires anonymes.

Résultats constatés

De façon générale les effectifs sont conséquents avec en moyenne 90 étudiants en M1 et 46 en M2 mais cela recouvre des faiblesses et disparités importantes, en M2, ne serait-ce que parce qu'à plusieurs reprises et alternativement, les parcours *droit public approfondi* et *droit des collectivités territoriales* n'ont pas ouvert faute d'avoir atteint la jauge de 12 étudiants fixée par l'université, encore que le parcours *droit public des affaires* ait pu ouvrir avec des effectifs inférieurs à cette limite. Les taux de réussite sont satisfaisants, allant de plus de 83 %

en moyenne en M1 à plus de 89 % en moyenne en M2. Le différentiel d'effectifs entre le M1 et le M2 n'est curieusement pas analysé en dépit de ce bon taux de réussite en première année.

L'insertion professionnelle est bonne et témoigne de l'efficacité de la formation. Les diplômés sont logiquement recrutés à 78% dans le secteur public (résultats à 30 mois) mais ne détiennent qu'à 59 % des contrats à durée indéterminée.

Les poursuites d'études en doctorat restent limitées à quelques rares cas : deux par an, parfois trois.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une bonne insertion professionnelle
- Ouverture à l'alternance en M2 pour les deux parcours *droit des collectivités territoriales* et *droit public des affaires*
- Une bonne intégration dans son milieu socio-économique

Principaux points faibles :

- Le caractère aléatoire des effectifs selon les parcours de M2, au risque de la viabilité
- Des parcours plus juxtaposés qu'intégrés au sein d'une même mention
- Absence d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention
- La faiblesse des enseignements linguistiques

Analyse des perspectives et recommandations :

La master *Droit public* est une solide formation mais qui procède plus d'un regroupement de parcours dont l'autonomie reste très importante. L'aléa des effectifs de M2 condamnant certains parcours à une ouverture intermittente sera sans doute corrigé par la sélection mise en place dès le M1 depuis 2020. Il n'empêche que l'on peut s'interroger sur le positionnement du parcours *carrières et management publics* en tant que parcours de première année d'une mention dont les parcours de deuxième année paraissent davantage recruter dans le vivier du parcours *droit public* de la première année et qui pourrait expliquer le fort différentiel d'effectifs entre les deux années du master. La priorité du master porté par l'IPAG vise la préparation et le succès aux concours de la fonction publique, accessibles dès le M1, et non nécessairement l'obtention du master. C'est un indice supplémentaire d'une intégration perfectible des parcours au sein d'une mention dont le pilotage gagnerait à être amélioré par l'insitution de véritables structures communes à cet effet, notamment un conseil de perfectionnement propre à la mention. Par ailleurs, un renforcement des enseignements en langue conforterait les compétences des diplômés.

MASTER DROIT SOCIAL

ETABLISSEMENT(S)

Université de Nantes

Présentation de la formation

L'objectif du master *Droit social* est de permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances dans l'ensemble des domaines du droit social. Il propose une formation juridique avec une ouverture interdisciplinaire (philosophie, idées politiques, sociologie, économie, ressources humaines), européenne et internationale. La formation, de ce fait, est dispensée à l'Institut d'administration des entreprises de Nantes (IAE Nantes - *Économie et management*) et à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université de Nantes.

La formation a pour objectif de former des juristes en droit social, avocats, personnels de nombreuses administrations ou du management des ressources humaines. La formation peut aussi ouvrir à la recherche et à des carrières dans des organisations internationales spécialisées dans le domaine du travail, de la protection sanitaire et sociale, dans les organisations syndicales représentatives, dans les organisations professionnelles, dans les organisations non gouvernementales.

En deuxième année de master (M2), le master *Droit social* propose deux parcours : *Droit social approfondi* (DSA) et *Droit social et management des ressources humaines* (DSMRH). L'alternance est mise en place (depuis 2012), pour les étudiants qui le souhaitent, pour les deux parcours de M2. Le parcours *Droit social et management des ressources humaines* présente la particularité d'être proposé en formation initiale classique et en formation continue.

Les effectifs sont de 50 places pour la première année de master (M1) et tournent autour de 70 étudiants en M2. En 2020, on dénombre 21 inscrits en DSMRH et 20 en parcours DSA.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation consistent à acquérir une culture juridique approfondie en matière de droit social mais aussi en gestion des ressources humaines, économie et management, tant au niveau national qu'international.

Les objectifs, ainsi que les connaissances et les compétences à acquérir sont définis dans la fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation mais celle-ci ne distingue pas selon les parcours, ni selon les années (M1 ou M2). Les blocs de compétence sont ceux de tous les masters *Droit social* et n'ont pas été adaptés à la spécificité du master de l'Université de Nantes.

Les débouchés visés par la formation correspondent aux débouchés classiques d'un master *Droit social*. Ils consistent en la fonction de juriste d'entreprise, d'avocat, de personnel d'administrations, ou encore de professionnel du management des ressources humaines. La formation contient toutefois une dimension internationale qui permet à ses étudiants de postuler dans des organisations internationales spécialisées en droit social, ainsi que dans des organisations non gouvernementales.

Ainsi, l'intitulé, le contenu de la formation et les débouchés sont cohérents et compréhensibles.

Positionnement dans l'environnement

La formation n'affiche pas sa position dans l'offre globale de formation de l'établissement et du site. Le problème de cohérence du master *Droit social* au regard d'autres disciplines, en particulier les sciences de gestion et la mention *Management* du master de l'Institut d'administration des entreprises (IAE), soulevé par le HCERES lors du précédent contrat, n'a pourtant pas été réglé. Les responsables de la formation mentionnent seulement une proposition de refonte des parcours de la mention *Droit social* pour la prochaine accréditation. La formation n'affiche pas non plus sa position dans la carte régionale, en prenant en compte les universités présentes dans la même académie ou au-delà. Cependant, le master attire des étudiants d'universités voisines (Vannes, La Rochelle, Brest, Angers, Rennes) voire d'autres universités du grand Ouest ou d'autres régions » et même des étudiants étrangers qui postulent chaque année pour intégrer le M1 ou le M2.

Les passerelles entrantes et sortantes et les poursuites d'études possibles aux étudiants et diplômés ne sont toujours pas relatées, comme le reconnaît le dossier.

Les conditions d'admission en M1 et en M2 sont précisées dans le Règlement de contrôle des connaissances du diplôme (RCC) publié sur le site internet de la Faculté.

Outre le fait que la formation est opportunément dispensée à l'IAE Nantes - *Economie et Management* et à l'UFR de Droit et des sciences politiques de l'Université de Nantes, le master a conclu un partenariat avec l'Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (INTEFP), centre de formation des inspecteurs du travail implanté à Nantes.

Le master mention Droit social est appuyé par trois structures : le laboratoire Droit et Changement Social, Unité mixte de recherche (UMR) CNRS, la Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin et l'Institut d'Études Avancées (IEA). Chacun permettant de développer les divers aspects du master : interdisciplinaire, européen, comparé et international. Par ailleurs, la formation s'appuie également sur l'École doctorale de droit et de science politique Bretagne-Loire (ED DSP). Le master s'inscrit donc pleinement dans la politique scientifique de l'établissement.

De nombreux intervenants issus des mondes socio-économiques interviennent dans la formation : acteurs de terrain (directeurs des ressources humaines, consultants, avocats spécialisés en droit social), anciens étudiants. Il y a aussi des liens avec des structures telles que l'Association française pour l'Organisation internationale du travail (AFOIT) qui a pour but de promouvoir les valeurs et l'action de l'organisation internationale, et qui soutient un voyage d'études organisé chaque année au niveau M2. Un accord a par ailleurs été conclu avec **le centre de formation des inspecteurs du travail implanté à Nantes**.

La formation master droit social encourage les partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. On note un partenariat avec l'Université de Séville où il existe une faculté spécifique et interdisciplinaire dédiée aux problèmes du travail. Mais rien n'est dit sur l'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges.

D'autres partenariats sont à l'étude, y compris peut-être dans le cadre de l'initiative naissante EUniWell, (projet Erasmus avec création d'une université européenne du Bien-être entre les Universités de Birmingham, Florence, Cologne, Leiden, Linnaeus, Nantes et Semmelweis).

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres. Elle présente un tronc commun au stade du M1 *Droit social* puis deux parcours de spécialisation en M2 : *Droit social approfondi* (DSA) et *Droit social et management des ressources humaines* (DSMRH). La fiche RNCP n'indique pas ces divisions, ce qui introduit une incohérence. L'ensemble des semestres est organisé en conformité avec le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (crédits ECTS) favorisant la mobilité des étudiants. La formation n'est pas conçue comme partie d'un cursus *Master-Doctorat*. L'alternance n'est mise en place (depuis 2012) que pour les deux parcours de M2. Tous les parcours accueillent des étudiants en reprise d'études. La formation n'est pas prévue pour être suivie à distance, mais une hybridation a été mise en place au cours de l'année 2019-2020. Les étudiants rencontrant des contraintes particulières peuvent être accueillis dans la formation. Ils peuvent se voir proposer des modalités pédagogiques spécifiques et des modalités spécifiques de contrôle des connaissances qui sont prévues dans le RCC du master. La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées pour l'obtention du diplôme. Mais on peut regretter de lire que « plusieurs candidatures ont été instruites ces dernières années, et que seulement cinq ont abouti pour l'ensemble de la Faculté depuis septembre 2017 ». Aucun chiffre n'est donné s'agissant du seul master *Droit social*.

Il n'y a pas de réelle définition de la formation suivant un référentiel de compétences et les blocs de compétences n'ont pas fait l'objet d'une adaptation aux spécificités de la formation. On les trouve uniquement dans la fiche RNCP. Ils ne sont que la reproduction de ce qui a été établi pour tous les masters mention *Droit social*. Il n'existe pas de portefeuille de compétences. Des modalités pédagogiques diversifiées sont proposées (interdisciplinarité, approche par projets, amphithéâtre actif, jeu de rôle).

La formation comporte, en première année de master, des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche. Les étudiants sont incités à participer à l'organisation de journées d'études, de conférences thématiques, ou encore de travail d'équipe. L'initiation à la recherche se concentre sur le M2 parcours DSA par un séminaire de méthodologie de la recherche et par la rédaction d'un mémoire qui est obligatoire. Les mémoires de recherche sont une partie importante du cursus DSA, un coefficient supérieur (30 vs 10) aux autres exercices leur étant conféré. En revanche le parcours DSMRH n'exige qu'un rapport de stage/d'activités et un projet tutoré et ne semble pas offrir de formation par et à la recherche. Il n'y a pas de programme de formation à la gestion de projet innovant. La poursuite en doctorat ne semble pas être un objectif essentiel de la mention *Droit social*. Il n'est fait mention que d'un étudiant ayant poursuivi en thèse (financée par un contrat doctoral) et d'échanges organisés, en lien avec l'école doctorale Droit et sciences politiques (DSP) pour permettre d'informer les étudiants sur le doctorat.

L'insertion professionnelle est un objectif essentiel de la mention *Droit social*. C'est particulièrement le cas pour le parcours DSMRH dans lequel sont dispensés de nombreux séminaires en liens avec le mode professionnel. Le parcours DSA semble plus théorique. Malgré cela, avec les stages et les formations en alternance, ce sont près des deux tiers des étudiants qui peuvent se prévaloir d'une expérience en milieu professionnel non universitaire.

Ces expériences sont facultatives au niveau du M1, et obligatoires pour le parcours DSMRH du M2. À l'échelle de l'Université de Nantes, un dispositif de diffusion des offres de stages existe (Career Center).

A celle de la Faculté de Droit, le service « relations entreprise » relaie les offres de stages et d'emploi spécifique aux métiers du droit (en lien avec les responsables pédagogiques de master).

La certification du niveau atteint par l'étudiant en langue étrangère est facultative. Aucune indication n'est fournie quant au point de savoir si les étudiants la réclament. Les deux parcours sont assortis de l'enseignement de l'anglais, de manière obligatoire. Des enseignements disciplinaires sont dispensés en langue étrangère. Ces enseignements sont pour l'essentiel dispensés dans le cadre du séminaire « Droit social comparé et européen » du parcours DSA, mais aussi ponctuellement en M1. Trois intervenants étrangers interviennent par ailleurs devant les étudiants, principalement en langue anglaise. Dans le cadre de la mention *Droit social*, on dénombre un à cinq étudiants procédant à une mobilité entrante ou sortante.

Une plateforme numérique, MADOC, est utilisée par les enseignants pour mettre à disposition des étudiants du matériel pédagogique. Elle est un moyen d'interaction avec tous les étudiants inscrits. Ils disposent aussi d'espaces de stockage (UNCloud), d'espaces de Tchat et du logiciel Nomade pour accéder à distance à leur ENT ainsi qu'aux bases de données de la bibliothèque universitaire (Nantilus).

La formation à l'intégrité scientifique intervient dans les éléments préparatoires aux projets tutorés, rapports de stage ou mémoires de M2. L'interdiction du plagiat est rappelée dans le règlement de contrôle de connaissances du master ainsi que dans la Charte contre le plagiat de l'Université de Nantes (disponible sur le site internet). Un logiciel anti-plagiat (Magister by Compilatio.net) est mis à disposition des enseignants pour détecter d'éventuelles fraudes. Les étudiants sont également alertés de l'existence de ce dispositif.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée. On dénombre 8 maîtres de conférences, 5 professeurs d'universités, 6 autres enseignants et 21 vacataires dont la profession n'est pas précisée. L'équipe pédagogique n'est pas formée mais sensibilisée à l'approche par compétences.

La formation dispose visiblement de moyens administratifs et pédagogiques suffisants. Les responsables pédagogiques sont identifiés pour chaque parcours de M1 et de M2. Leur rôle et leurs responsabilités ne sont pas précisés. On ne dispose d'aucune information sur l'existence d'une concertation. Le conseil de perfectionnement est d'ailleurs « informel » et n'a pas été sollicité de manière active ces dernières années.

Des certifications peuvent être délivrées à l'étudiant pour des enseignements d'informatique, dispensés en première année de master (certification PIX+Droit).

La validation de l'engagement étudiant est prévue depuis l'année universitaire 2019-2020. Un engagement associatif, solidaire, universitaire permet aux étudiants de M1 de bénéficier d'une unité d'enseignement (UE) par validation d'expérience étudiante (VEE) sans crédits ECTS, mais avec une bonification spéciale allant jusqu'à 0,25 sur la moyenne de l'année, sous réserve de la remise d'un rapport d'activité.

La seconde chance n'est pas prévue. Les étudiants du master n'ont pas un droit à la deuxième session d'examen et ne disposent pas en M2 d'un droit au redoublement. Aucune explication n'est donnée pour justifier ce choix.

Dispositif d'assurance qualité

Un suivi des diplômés est réalisé. Toutefois, le nombre de candidatures et d'étudiants inscrits n'est connu depuis l'année 2007 que pour le M2. S'agissant du M1, on ne connaît que les chiffres pour l'année 2020. Cela s'explique sans doute par le fait que la sélection se fait à l'entrée en M1 depuis cette année.

L'attractivité de la formation ne fait malgré tout aucun doute. Il est dit que le M1 *Droit social* a attiré 648 candidatures pour 50 places (28 inscrits en 2020) et 1122 candidatures pour 70 places en M2 tous parcours confondus (21 inscrits en DSA et 20 en DSMRH en 2020).

Le flux d'étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.) ne sont pas encore connus et analysés, et ce, alors qu'il n'y a ni seconde session, ni redoublement possible. En revanche, la formation connaît le devenir de ses diplômés, même si les chiffres sont un peu anciens. Des fiches détaillées sur le devenir des diplômés sont établies au niveau de la mention (promotion 2014-2015) et au niveau de chaque parcours. Les taux d'insertion, la nature des emplois occupés et le taux de satisfaction des diplômés sont indiqués, ce qui est à saluer.

Une évaluation interne de la formation n'a pas été encore instaurée. Les processus d'amélioration ne sont pas définis mais ces points sont connus et font déjà l'objet d'une réflexion pour leur amélioration. On note la volonté d'« activer le conseil de perfectionnement, en promouvant les échanges entre enseignants et le travail d'équipe ».

Résultats constatés

Comme lors de l'évaluation précédente, l'Annexe relative aux effectifs et à la réussite annoncée n'est pas dans le dossier. On trouve le nombre d'étudiants inscrits et le taux de réussite en M2 dans un tableau relatif à l'ensemble des M2 du champ Droit.

Il est dit toutefois dans le dossier d'auto-évaluation que le taux de réussite du M1 *Droit social* est de 80 %. En 2020, il est de 100 % (21 inscrits et reçus en DSA et 20 en DSMRH). Il est encore dans le dossier d'auto-évaluation dit que le taux de réussite des parcours du M2 est plus élevé que celui de M1. Mais on ne trouve pas les taux de réussite des M1.

Les taux d'insertion professionnelle sont vraiment bons, avec de nombreux emplois stables (85 %) et à un niveau cadre (60 ou 40 % selon les parcours). Mais il serait bon de procéder à des enquêtes sur plusieurs promotions et non une seule.

Même si le taux d'insertion et la nature des emplois occupés par les diplômés sont indiqués, ce suivi qualitatif n'est pas pleinement pertinent. En effet, à côté des onglets en emploi, ou en recherche d'emploi, on trouve un onglet : « Autre (dont poursuite d'études et divers congés) », or la poursuite d'études après un M2 est un élément à prendre en compte à part entière. Est-ce pour un autre M2 ? - ce qui laisse supposer que le premier ne fut pas suffisant ou est-ce pour une poursuite en doctorat ? A cet égard, il n'y a aucun chiffre sur la poursuite en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts :

- Professionnalisation élevée
- Ouverture interdisciplinaire riche, pertinente et fructueuse
- Bonne ouverture à l'international et aux questions européennes

Principaux points faibles :

- Absence de prise en compte des recommandations du Hcéres quant à la place du parcours DSMRH par rapport au master GRH lors de l'évaluation précédente pour la période soumise à évaluation.
- Absence de conseil de perfectionnement annuel, exemplaire d'un problème de pilotage récurrent.
- Poursuites d'études en doctorat quasi inexistante.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit social* est une formation riche et professionnalisante.

Certaines perspectives d'évolution de la formation, telles qu'elles sont indiquées dans le dossier, paraissent pertinentes, en particulier la mise en place d'un meilleur pilotage, d'échanges entre les responsables et l'annualisation du conseil de perfectionnement.

Il est évoqué à la fin de l'auto-évaluation une refonte des parcours de la mention *Droit social* qui vise à répondre aux recommandations présentées par le Hcéres lors du précédent contrat. Le Hcéres s'interrogeait sur la cohérence du master *Droit social* au regard d'autres disciplines en particulier les sciences de gestion et la mention *Management* du master de l'IAE. La refonte envisagée consisterait dans le maintien d'une année de M1 *Droit social* comme tronc commun suivi en M2 de trois parcours : un premier parcours dénommé *Droit social approfondi* correspondant au droit du travail et des relations collectives ; un deuxième parcours axé sur le *droit des ressources humaines*, spécifiquement organisé pour des étudiants juristes, et abandonnant une vision pluridisciplinaire droit-management et un troisième et nouveau parcours porterait sur le *Droit de la santé, de la protection et de l'aide sociales*.

Si cette perspective d'évolution obéit aux louables soucis de répondre aux recommandations du Hcéres, on peut regretter qu'elle n'intervienne que maintenant et s'interroger d'une part, sur l'abandon de la perspective pluridisciplinaire du parcours DSMRH dont les résultats, notamment en terme d'insertion professionnelle, sont de bonne qualité et d'autre part, sur la création d'un parcours consacré au droit de la santé, de la protection et de l'aide sociales sans prendre en compte les formations déjà existantes dans le bassin régional (notamment Angers) et dont les besoins restent incertains et non expliqués par cette auto-évaluation.

MASTER ÉCONOMÉTRIE ET STATISTIQUES

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Économétrie et statistiques* de l'Université de Nantes est une formation en deux ans qui a pour objectif principal de former des étudiants rompus aux traitements et à l'analyse des données économiques et financières, capables de fournir une réponse quantifiée à une problématique économique (évaluation de politiques publiques, analyse conjoncturelle, stratégie marketing, etc.). Un seul parcours, intitulé Econométrie Appliquée (EKAP), est proposé au sein de la mention. La structure et le contenu des enseignements dispensés offrent aux diplômés du master la possibilité de s'insérer sur le marché du travail ou de poursuivre leurs études en doctorat. Le master est accessible uniquement en formation initiale et en présentiel. La formation comprend un total de 728 heures d'enseignement. La formation inclut des stages, d'une durée minimale de 1 mois en première année de master (M1) et 3 mois en deuxième année (M2). Les cours se déroulent sur le site de l'Institut d'administration économique (IAE) de Nantes.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont très clairement définis et correspondent à des besoins réels sur le marché du travail. Les compétences visées à l'issue de la formation ainsi que le contenu des enseignements sont en adéquation avec les objectifs du master. L'ensemble de ces informations est parfaitement relayé aux étudiants, aux intervenants professionnels et autres parties prenantes notamment via un site internet convivial et mis à jour très régulièrement.

Les débouchés et la poursuite d'études à l'issue du master sont clairement mentionnés et tournent autour de la "data" et de sa valorisation. Très clairement, il s'agit d'un domaine porteur en termes d'insertion professionnelle. Pour autant, le master ne se positionne pas, pour le moment, en termes de certification professionnelle (pas de certification en langues, ni en informatique). Une certification en programmation informatique (logiciel SAS) est envisagée dès la rentrée 2020. La formation dispensée est cohérente avec la fiche RNCP nationale de la mention Econométrie et Statistiques.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau de l'Université de Nantes, le master Econométrie et Statistiques (parcours Econométrie Appliquée) se positionne sur des champs proches du master Mathématiques et Applications (parcours Ingénierie Statistique) tant au niveau des enseignements que des débouchés ciblés. Néanmoins, cette co-existence sur le site n'est pas problématique pour au moins trois raisons: (i)- l'orientation plus économique du master Econométrie et Statistiques qui met l'accent sur l'analyse et l'interprétation des résultats statistiques et économétriques dans une optique d'aide à la décision, (ii)- la large place des travaux dirigés dans le cursus, sur le principe d'un homme - une machine, qui ne permet pas d'envisager des mutualisations conséquentes, (iii)- un vivier de recrutement différent, le master EKAP ciblant plus spécifiquement les étudiants issus de deux licences, Économie-gestion et Math-éco, de l'IAE de Nantes.

Au niveau régional, le master est bien positionné au sommet d'un triangle Rennes-Nantes-Orléans, villes qui offrent des formations plus ou moins similaires. Au niveau national, il existe huit masters Econométrie et Statistiques, principalement établies dans les grandes métropoles (Paris, Lille, Lyon, Nantes, Toulouse).

Le master Econométrie et Statistiques de l'Université de Nantes bénéficie par conséquent d'un positionnement clair au niveau des établissements d'enseignement supérieur locaux, régionaux et nationaux.

Le master Econométrie et Statistiques entretient des liens étroits avec trois des quatre axes de recherche du laboratoire d'Économie et de Management (LEMNA) de l'Université de Nantes et la Fédération de Recherche CNRS Travail et Evaluation des politiques publiques. Ces liens sont effectifs et se manifestent notamment par l'implication des enseignants-chercheurs dans la formation des étudiants du master (Cours, Travaux dirigés, Encadrement de mémoire de recherche, Participation aux soutenances, etc.). Les étudiants, souhaitant poursuivre leurs études en Doctorat, peuvent opter pour le parcours recherche et bénéficier ainsi d'un environnement scientifique de qualité. Ils sont notamment libérés des enseignements dès le mois de mars en deuxième année, afin de se consacrer à leur mémoire de recherche.

Le positionnement du master vis-à-vis du milieu socio-économique est clair et des échanges réguliers (conférences métiers, cours, etc.) permettent une interaction efficace entre mondes académique et professionnel. Un partenariat d'échange avec l'Université de Valence (Espagne) existe permettant une double diplomation en deux ans. Néanmoins, les flux d'étudiants concernés semblent modestes (trois étudiants entrants, un étudiant sortant).

Organisation pédagogique de la formation

Le master se déroule en quatre semestres et permet de cumuler 30 crédits européens par semestre. Un seul parcours de spécialisation est proposé aux étudiants, intitulé Econométrie Appliquée (EKAP), avec toutefois le choix d'une orientation à finalité professionnelle ou recherche. La coloration recherche du master consiste à substituer au stage de M2 un mémoire de recherche ainsi que la participation à des séminaires de recherche (principalement ceux organisés par le LEMNA). Les unités d'enseignement proposées sont pleinement cohérentes avec les connaissances et les compétences visées dans le cadre de la fiche RNCP.

Le master est accessible en formation initiale et en présentiel. Aucune possibilité d'alternance ou de formation tout au long de la vie n'est mentionnée. Pourtant, les compétences ciblées par le master paraissent essentielles dans un contexte de transformation numérique des entreprises. Les étudiants en situation de handicap tout comme les sportifs de haut niveau peuvent bénéficier d'une dispense d'assiduité. La VAE est possible mais aucune demande n'a été formulée depuis la création du master en 2017.

Les compétences visées sont clairement établies par l'équipe pédagogique et structurées autour de trois grands domaines. Afin de développer ces compétences chez les étudiants, l'équipe pédagogique s'appuie sur des modalités pédagogiques très diverses: cours, travaux dirigés, Jeux et défis divers (Econometric Game, Data Challenge, Hackathon). L'équipe pédagogique semble soucieuse de développer les compétences de chaque étudiant (part importante des travaux dirigés sur ordinateur sur le principe un étudiant-un ordinateur) ainsi que les aptitudes à travailler en équipe.

Les étudiants sont sensibilisés au monde de la recherche dès la première année de master: ils peuvent opter pour un mémoire de recherche centré sur la littérature relative à leur projet. Ils ont donc la possibilité réelle de donner une telle orientation à leur cursus. En deuxième année, six mois peuvent être consacrés à la réalisation du mémoire.

La formation fait une place importante à l'acquisition de compétences transversales devant permettre un insertion professionnelle rapide: dispositifs d'aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, organisation de conférences-métiers, de projets tutorés et de stages obligatoires pour les étudiants n'optant pas pour le mémoire de recherche (1 mois minimum en M1 et 3 mois minimum en M2). Le calendrier du master est conçu de telle sorte que les étudiants puissent avoir jusqu'à 10 mois de stage durant les deux années (4 en M1 et 6 en M2).

La formation prépare les étudiants du master à l'international en faisant une place importante à l'apprentissage des langues. L'anglais est obligatoire et présent à chacun des semestres en M1 (44h) comme en M2 (48h). En M1, les étudiants qui le souhaitent peuvent également opter pour l'étude d'une deuxième langue vivante (24h). Pour l'heure, aucun enseignement disciplinaire n'est dispensé en anglais. En 2020-2021, deux cours de M1 seront dispensés en anglais (International Macroeconomics et Public Policy Evaluation) et en 2021-2022, ce sera le cas pour deux enseignements du M2 (cours non précisés). Néanmoins, il est regrettable que le master n'envisage pas de proposer de certification en langues du type TOEIC. Par ailleurs, les dispositifs et partenariats pour la mobilité étudiante sont bien réels (Espagne, Norvège et Canada) mais les flux entrants et sortants sont faibles.

Les étudiants bénéficient de ressources pédagogiques numériques accessibles via la plateforme Madoc. Par le biais d'installation de machines virtuelles, les étudiants peuvent accéder à certains logiciels scientifiques utilisés dans le cadre du master, ce qui est une ressource précieuse notamment dans les conditions d'enseignements exceptionnelles connues en 2020. Ils sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique lors d'une séance et le support de la présentation est mis à leur disposition via la plateforme Madoc.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée. Elle est en effet composée pour moitié d'enseignants-chercheurs de l'IAE de Nantes, pour un quart d'enseignants-chercheurs extérieurs et pour un quart d'intervenants professionnels. Cette composition est en adéquation avec les compétences variées que le master a pour objectif de donner aux étudiants. Les étudiants sont informés, en début d'année, de l'identité et des qualités des différents intervenants.

Les responsables du master (2 EC en M1 et 1 EC en M2) entretiennent des contacts réguliers avec l'équipe pédagogique et les étudiants. Ils peuvent compter sur l'appui d'un personnel administratif dédié (mais partagé avec un autre master) qui assure la gestion des deux années du master. Le master ne dispose pas d'une salle d'enseignement dédiée pour les cours magistraux mais d'un accès privilégié à une salle informatique pour les travaux dirigés. Cette salle informatique est mise à la disposition des étudiants, en libre accès, le vendredi après-midi.

L'équipe pédagogique et administrative se réunit une fois par an. Un conseil de perfectionnement, composé des responsables du master, de professionnels et de représentants des étudiants, est également organisé chaque année.

La différence entre les réunions de l'équipe de pilotage et le conseil de perfectionnement n'est toutefois pas mentionnée, ne permettant donc pas de comprendre l'apport spécifique du conseil de perfectionnement. A cela s'ajoutent des réunions chaque semestre entre les étudiants délégués de promotion et les responsables du master afin d'évoquer les difficultés rencontrées et les motifs de satisfaction. Le pilotage de la formation est donc bien réel et efficace. L'évaluation des connaissances et des compétences acquises par les étudiants répond à un dispositif clair et connu de l'ensemble des parties prenantes.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis à l'aide d'un tableau de bord annuel fourni par l'Université de Nantes: outre les effectifs, ce tableau de bord permet de connaître le baccalauréat d'origine, la répartition genrée, le pourcentage d'étudiants boursiers ainsi que le pourcentage d'étudiants étrangers.

Les modalités de sélection sont très clairement exposées. Les étudiants classés sur liste complémentaire sont notamment informés de leur rang sur cette liste. Pour l'année 2019-2020, une centaine de candidatures a été enregistrée en M1, 20 ont été retenues et au final 19 étudiants se sont inscrits. Le taux de sélectivité est donc d'environ 20%.

Les taux de réussite en M1 et M2, de poursuite en M2 et/ou en doctorat font l'objet d'un suivi attentif. Le jeune âge du diplôme ne permet d'apprécier les trajectoires des taux de réussite, néanmoins, le taux de réussite de la première promotion à l'issue de la première année était élevé, il était de 95%. En 2019, aucun étudiant n'avait encore poursuivi ses études en doctorat. Des dispositifs de suivi de l'insertion professionnelle sont également mis en place, notamment grâce à la création d'un profil LinkedIn. Le dossier ne mentionne pas de dispositif institutionnel de suivi de l'insertion professionnelle.

Résultats constatés

Le master a un taux de pression de 20%: une candidature sur cinq est donc retenue. Cela témoigne d'une attractivité satisfaisante.

La formation est de création trop récente pour apprécier efficacement l'insertion professionnelle des diplômés, du moins dans les conditions définies dans la plupart des universités (30 mois après le diplôme). Néanmoins, les premiers résultats, issus d'un suivi réalisé par les responsables du master auprès de la première promotion (2019), semblent prometteurs: 6 mois après l'obtention du diplôme, 72% des diplômés sont en activité et occupent des postes en adéquation avec les débouchés ciblés: Chargé d'études (28%), Consultant Data (18%), etc. La poursuite d'étude en doctorat concerne 9% des diplômés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des objectifs de formation clairement définis, correspondant à des besoins réels sur le marché du travail.
- Des pratiques pédagogiques diversifiées permettant de développer les compétences individuelles et les aptitudes à travailler en équipe.
- Une politique structurée de sensibilisation à la recherche.

Principaux points faibles :

- Relations encore insuffisantes avec le monde socio-professionnel.
- Flux d'étudiants en mobilité internationale relativement modeste.
- Formation accessible uniquement en formation initiale et en présentiel.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Économétrie et statistiques* est une formation de qualité dont les objectifs sont très clairement définis et en parfaite adéquation avec les besoins exprimés par les entreprises et administrations dans un contexte de transformation numérique. La formation s'appuie sur une équipe pédagogique diversifiée et compétente ainsi que sur des pratiques innovantes (jeux, défis, etc.). Le master doit néanmoins envisager d'approfondir ses relations avec le monde socio-professionnel et s'ouvrir à d'autres types de public. La mobilité internationale pourra être développée.

MASTER ÉCONOMIE ET MANAGEMENT PUBLICS

ETABLISSEMENT(S)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Économie et management publics* à parcours unique *Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales (GOPAS)* est une formation délivrée en deux ans au sein de l'Institut d'administration économique de l'Université de Nantes. Sa finalité est essentiellement l'insertion sur le marché du travail à l'issue des deux années de formation. La formation prévoit 660 heures d'enseignements, dont environ un quart en travaux dirigés et trois quart en cours magistraux. Un stage obligatoire de quatre mois minimum est prévu en deuxième année de master. Il forme aux métiers du management des organisations de la sécurité sociale, de l'aide sociale et de la prévoyance d'entreprise. Il est délivré en formation initiale classique, accueille des étudiants en formation continue, et n'est pas délocalisé.

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif du master est former les étudiants à l'acquisition des compétences nécessaires à l'insertion dans les métiers de l'action sanitaire et sociale : expertise pour évaluer les besoins et les risques de l'action sanitaire et sociale ; management et pilotage de projets des marchés publics et risques financiers ; management des unités de travail et des ressources humaines ; gestion des risques et gestion financière appliquée à la comptabilité sociale d'entreprise ; capacité de négociation et de rédaction de contrats d'assurance ; déontologie et responsabilité sociale. Les objectifs d'apprentissage et les compétences visées sont clairement exposés, et les informations relatives à l'organisation de l'année sont fournies aux étudiants via un livret spécifique, le livret de l'étudiant. Le contenu de la formation et les apprentissages sont cohérents avec les objectifs exposés. Aucun supplément au diplôme n'est délivré. Les débouchés visés sont explicites : les étudiants s'insèrent dans les organismes de sécurité sociale, de prévoyance, des mutuelles mais aussi des hôpitaux, collectivités territoriales ainsi que des banques et assurances. La poursuite d'étude en doctorat est possible même s'il ne s'agit pas d'un débouché visé par la formation. Le dossier mentionne l'intention d'un étudiant de poursuivre en thèse.

Positionnement dans l'environnement

La formation affiche un positionnement unique au niveau local et régional, puisqu'elle forme les étudiants dans trois grands champs disciplinaires: économie, gestion et droit. L'enseignement de l'économie différencie le master Économie et management public du master de droit social de l'Université de Nantes. De plus, la formation au traitement des données quantitatives apparaît également comme un atout différenciant. Des formations en économie de la protection sociale ou en économie sociale et solidaire existent dans l'espace national, notamment en régions parisienne et lyonnaise, mais l'approche pluridisciplinaire du master Économie et management public lui permet d'afficher un positionnement original. La dimension internationale du master renvoie par ailleurs principalement aux stages et à l'accueil d'étudiants internationaux. Néanmoins le nombre de stages effectués à l'étranger n'est pas reporté dans le dossier. Le master prend appui sur le Laboratoire d'Économie et de Management Atlantique (LEMNA) et son axe « Transformation du travail ». Les intervenants socioprofessionnels émanant d'organismes relevant de la thématique de la protection sociale sont largement représentés dans la formation (ils assurent 40 % de ses enseignements). De plus, les liens du master sont nombreux avec les organismes d'accueil de stagiaires, bien que l'existence de partenariats formalisés ne soit pas mentionnée. Il n'existe pas de partenariat avec des établissements d'enseignements supérieurs étrangers, ce qui s'explique par les débouchés visés.

Organisation pédagogique de la formation

Le master, qui ne comporte qu'un seul parcours, présente une structure en deux ans, avec une spécialisation progressive et délivrance de crédits européens. La formation compte 660 heures en présentiel, réparties en sept modules d'enseignement en première année, puis cinq en deuxième année. Le référentiel de la formation est la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) d'une mention *Politique et Management Publics*.

S'y ajoutent des enseignements spécialisés renvoyant à la spécialisation relative aux métiers de la sécurité sociale. Le référentiel compétences de la formation est également la fiche du Répertoire des activités et des compétences (RAC).

La formation a accueilli durant les dernières années des étudiants en situation de handicap. Elle offre une possibilité d'adaptation à des publics spécifiques et a permis la validation du diplôme par des acquis de l'expérience, mais sans précision sur le nombre d'étudiants concernés. Les modalités pédagogiques prévoient la réalisation de travaux en groupes à partir de données quantitatives concernant spécifiquement les domaines d'insertion professionnelle visés. Les étudiants sont sensibilisés à la recherche dès la première année de master à travers la réalisation d'un mémoire d'initiation à la recherche, et ce, bien que la poursuite d'études en doctorat ne soit pas un débouché naturel du master. Un mémoire de fin d'études est attendu en deuxième année, et un cours de méthodologie de la recherche le précède.

L'ancrage professionnel est fort par la présence de nombreux intervenants venant des organisations liées à la formation. La préparation à l'international s'opère par des cours de langues qui représentent 48 heures en première année. Il existe une mobilité entrante accompagnée de bourses pour étudiants étrangers, sans précision sur leur nombre. Les modalités de mise en œuvre de pédagogies interactives s'appuient sur la plateforme électronique universitaire (MADOC) mise à disposition par l'établissement. La sensibilisation des étudiants au respect de l'intégrité scientifique et l'éthique procède d'informations aux étudiants et de l'usage du logiciel anti-plagiat Compilatio ainsi que de textes de référence fournis par l'université.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et équilibrée avec des enseignants-chercheurs (39,1% des effectifs), un enseignant (4,3 % des effectifs) et des enseignants issus du monde socioprofessionnel (56,1%). Elle intègre des professeurs (PR) et des Maîtres de conférences (MCF) de plusieurs composantes de l'université de Nantes (IAE, UFR de Droit et de Sciences politiques, de Médecine) et un PR de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publiques de Rennes, de nombreux représentants du monde socioprofessionnel. Les étudiants sont informés de la composition de l'équipe pédagogique via le livret de l'étudiant. Deux secrétaires assurent la gestion administrative de la formation, mais leur temps est partagé pour plusieurs autres formations. Les équipes pédagogiques se réunissent régulièrement. Le conseil de perfectionnement est en place et se réunit une fois par an. Il intègre les parties prenantes de la formation. Le compte rendu du conseil de perfectionnement est transmis au conseil d'administration de l'IAE mais n'est pas fourni dans le dossier. Les modalités du contrôle des connaissances sont fournies aux étudiants grâce au livret de l'étudiant, il en est de même pour les règles d'attribution des crédits ECTS, et des règles de compensation.

Dispositifs d'assurance qualité

Les taux de réussite sont également suivis, et les échecs en deuxième année sont essentiellement dus à des abandons. Ces données permettent d'analyser la réussite des étudiants, toutefois aucun élément de réussite au regard de la provenance des étudiants n'est fourni. Le dossier ne comporte pas d'élément sur l'insertion professionnelle des étudiants sortant du master dans sa nouvelle version. Ces éléments étant néanmoins collectés par l'Université de Nantes, ils le seront lorsque la formation sera suffisamment ancienne. Le suivi qualité est assuré grâce aux évaluations des enseignements par les étudiants, et grâce à des réunions avec les représentants des étudiants. L'absence de compte rendu du comité de perfectionnement ne permet pas d'aller plus loin dans l'analyse de l'évaluation interne de la formation. La certification Qualicert permet cependant d'assurer qu'un dispositif suivi d'assurance qualité est en place à l'échelle de l'Institut d'administration économique.

Résultats constatés

La formation comportait 47 inscrits en 2017/2018 et 39 l'année suivante. La première année peut accueillir 24 étudiants, et environ 50 dossiers sont reçus. Ces deux dernières années, la formation n'est donc pas au maximum de ses capacités. Les étudiants inscrits en deuxième année proviennent majoritairement de la première année, mais des dossiers de formation continue sont également acceptés. Sur les deux années d'exercice, les taux de réussite en première comme en deuxième année se sont améliorés, passant de 67,6 % à 85,7 % en première année, et de 87 à 88,5 % en deuxième année. L'origine des étudiants est analysée afin de retenir prioritairement les profils aux meilleures chances de réussite.

L'existence récente de la formation ne permet pas d'avoir suffisamment de recul pour apprécier l'insertion professionnelle des étudiants. Les taux d'emploi fournis correspondent à ceux de la formation qui précédait le master *Économie et management publics* : le taux d'insertion à 18 mois s'élevait 82 %, et le taux d'insertion à 30 mois s'élevait à 100 %. Les étudiants occupent des emplois pour lesquels ils sont formés. Le détail de l'insertion des promotions récentes (2017/2018) et (2018/2019) n'est pas fourni, il eut permis d'appréhender plus précisément les résultats pour cette nouvelle mouture de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Positionnement original et différencié dans la carte des formations locales, régionales et nationales
- Bonne mise en situation professionnelle des étudiants
- Mobilisation forte des intervenants professionnels du secteur

Principaux points faibles :

- Faible attractivité en raison de la jeunesse de la formation
- Peu d'innovation pédagogique
- Manque d'information sur les apports du conseil de perfectionnement pour l'amélioration progressive de la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Économie et management publics*, parcours GOPAS, est une formation dont les spécificités propres lui confèrent un bon ancrage professionnel dans le paysage régional. Néanmoins, s'agissant d'une formation de niche, l'accent pourra être mis sur une spécialisation accrue en gestion, analyse et interprétation de données quantitatives afin de renforcer la spécificité de la formation. Bien qu'étant en place au niveau de l'Université, les dispositifs d'assurance qualité ne permettent pas d'analyser en profondeur les résultats du master dans sa version actuelle, dans la mesure où le master est récent. Une collecte d'informations, hors enquêtes de l'Université eut permis d'approfondir l'analyse des résultats du master et ainsi contribuer à la démarche d'amélioration continue, notamment par l'intermédiaire du conseil de perfectionnement. Malgré tout, les chiffres d'étudiants inscrits laissent supposer que l'attractivité de la formation pourrait être améliorée. La construction d'un site internet propre à la formation, mentionnée dans le rapport d'auto-évaluation, sera à cet égard une bonne initiative.

MASTER ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DES TRANSPORTS

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports* (EET) de l'Université de Nantes est une formation en deux ans qui a pour objectif principal de former des étudiants aptes à mener des réflexions stratégiques et à mettre en oeuvre des projets autour des questions de développement durable et de la responsabilité sociétale des organisations. Un seul parcours, intitulé Conduite de projets en développement durable, environnement-mer-énergie (CODEME), est proposé au sein de la mention. La structure et le contenu des enseignements dispensés offrent aux diplômés du master la possibilité de s'insérer sur le marché du travail ou de poursuivre leurs études en doctorat. Le master est accessible en formation initiale comme en formation continue et uniquement en présentiel. La formation comprend un total de 742 heures d'enseignement. La formation prévoit un stage facultatif en première année, et un stage de quatre mois minimum en deuxième année. Les cours se déroulent sur le site de l'Institut d'administration économique (IAE) de Nantes.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement définis et correspondent à des besoins du marché du travail amenés à se développer rapidement au cours des prochaines années. Les compétences visées à l'issue de la formation ainsi que le contenu des enseignements sont en adéquation avec les objectifs du master. L'ensemble de ces informations est relayé aux étudiants, aux intervenants professionnels et autres parties prenantes par divers moyens (Plaquette, Site internet de l'IAE, etc.). Il n'existe pas de supplément au diplôme précisant les compétences et les connaissances acquises par l'étudiant.

Les débouchés et la poursuite d'études en doctorat à l'issue du master sont clairement mentionnés et tournent autour de la transition écologique et du développement durable, domaine dont les besoins en personnel qualifié sont appelés à croître. Pour l'heure, le master ne se positionne pas en termes de certification professionnelle. La formation dispensée est cohérente avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention *Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports*.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports* affiche une spécialisation spécifique et différenciante en économie de l'énergie. Le master entretient des liens étroits avec le Laboratoire d'Économie et de Management de l'Université de Nantes et la Fédération de Recherche CNRS Institut Universitaire Mer Littoral. Ces liens sont effectifs et se manifestent notamment par l'implication des enseignants-chercheurs dans la formation des étudiants du master (Cours, Travaux dirigés, Encadrement de mémoire de recherche, Participation aux soutenances, etc.).

Le positionnement du master vis-à-vis du milieu socio-économique est très clairement présenté. Des échanges intenses avec le milieu socio-économique ainsi que des collaborations pérennes avec une diversité d'acteurs économiques (entreprises, associations, collectivités locales, etc.) constituent sans aucun doute un atout du master. Le master a noué des partenariats internationaux avec des établissements d'enseignement supérieur permettant aux étudiants de réaliser un semestre d'étude à l'étranger ou un stage international (Norvège, Espagne, Danemark, Vietnam, Cambodge). Chaque année, environ deux étudiants partent pour valider un semestre à l'étranger, un étudiant opte en moyenne pour le double diplôme avec l'Université de Valence. Enfin ces dernières années, une dizaine d'étudiants a profité des dispositifs en place pour partir en stage au Cambodge.

Organisation pédagogique de la formation

Le master se déroule en quatre semestres et s'articule autour de 30 unités d'enseignement par semestre. La formation met en oeuvre le système européen de crédits d'enseignements.

Un seul parcours de spécialisation est proposé aux étudiants, intitulé *Conduite de projets en développement durable environnement-mer-énergie* (CODEME), dont la finalité est indifférenciée (Professionnelle/Recherche). Les unités d'enseignement ainsi que les méthodes pédagogiques permettent d'assurer une professionnalisation des étudiants dès le M1. Par ailleurs, tous les étudiants doivent réaliser un mémoire de recherche en M1, et en fonction de leurs aspirations professionnelles, soit un rapport d'étude professionnelle, soit un mémoire de recherche en M2. Les unités d'enseignement proposées sont pleinement cohérentes avec les connaissances et les compétences visées dans le cadre de la fiche RNCP.

Le master est accessible en formation initiale comme en formation continue, et uniquement en présentiel. L'organisation actuelle du master n'est pas compatible avec la formation en alternance, mais des étudiants en contrat de professionnalisation ont déjà été intégrés. Les étudiants en situation de handicap tout comme les sportifs de haut niveau peuvent bénéficier d'une dispense d'assiduité (politique de l'établissement). La procédure VAE est possible, sans que l'on dispose d'information sur son caractère effectif (nombre de demandes, etc.).

Les compétences visées sont clairement établies par l'équipe pédagogique et calquées sur deux référentiels : d'une part, la fiche du Répertoire National des Compétences Professionnelles (RNCP) associée au diplôme et d'autre part, sur une fiche du Répertoire des Activités et des Compétences (RAC). Afin de développer ces compétences chez les étudiants, l'équipe pédagogique s'appuie sur des modalités pédagogiques très diverses: cours magistraux, travaux dirigés, projets tutorés, jeux sérieux (C-Roads), ou encore diagnostic territorial. L'équipe pédagogique semble soucieuse de développer les compétences de chaque étudiant ainsi que les aptitudes à travailler en équipe.

Les étudiants sont sensibilisés au monde de la recherche dès la première année. Ils ont la possibilité de s'orienter dans cette direction en optant pour la rédaction d'un mémoire de recherche en deuxième année. Les étudiants, souhaitant poursuivre leurs études en Doctorat, bénéficient ainsi d'un environnement scientifique de qualité. Des stages de recherche leur sont proposés. Au cours des trois dernières années, 3 à 4 étudiants par an ont fait ce choix.

La formation fait une place importante à l'acquisition de compétences transversales devant permettre une insertion professionnelle rapide : initiation à la conduite de projets innovants en première année, et projets tutorés par groupe de 3 étudiants en M2. Par ailleurs, le master comporte des périodes d'expérience en milieu professionnel via un stage facultatif en M1 et un stage obligatoire en M2 d'une durée de 4 mois minimum.

La formation prépare les étudiants du master à l'international en faisant une place importante à l'apprentissage des langues. L'anglais est obligatoire et présent à chacun des semestres en M1 (40 h) et un enseignement est dispensé en anglais dès le second semestre (Environmental Valuation, 20h CM et 10h TD). Toujours en première année, les étudiants qui le souhaitent peuvent également opter pour l'étude d'une deuxième langue vivante (48h). L'apprentissage de cette deuxième langue vivante peut être poursuivie au 1er semestre du M2 (20h). En deuxième année, l'anglais n'est plus enseigné en tant que tel, mais quatre enseignements sont dispensés en anglais pour un volume horaire très conséquent (124 h). Cela concerne les enseignements suivants : *Life Cycle Analysis and Carbon Footprint Assessment* (20 h CM, 10h TD), *Business Models in Circular Economy and Product Services Systems* (20 h CM, 10h TD), *Energy Economics and Policy* (20h CM, 10h TD) et *Environmental Impact Studies* (24 h CM, 10 h TD). Ces dispositifs contribuent à offrir aux étudiants de bonnes conditions d'accès à l'international.

Les étudiants bénéficient de ressources pédagogiques numériques accessibles via la plateforme Madoc ainsi que d'une plateforme d'enseignement à distance (UN-eSEA). Ils sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique lors d'une séance consacrée à la réalisation du mémoire de fin d'études et pour le développement des projets professionnels. Tout ceci est formalisé dans le cadre du livret de l'étudiant.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est principalement constituée d'enseignants-chercheurs issus du site nantais qui assurent 80 % des enseignements en volume sur les deux années du master. L'équipe est constituée d'enseignants-chercheurs en économie, en gestion et en droit. Les vacataires extérieurs et intervenants professionnels assurent 20 % des enseignements (en volume). Cette composition est en adéquation avec les compétences variées que le master a pour objectif de donner aux étudiants, et la qualité des intervenants professionnels contribue à la qualité de formation. Les étudiants sont informés, en début d'année, de l'identité et des qualités des différents intervenants. L'équipe pédagogique est rompue à l'expression en compétences des enseignements et a contribué à l'élaboration des fiches RNCP et RAC.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe sont clairement définis. Les moyens humains et matériels mis à la disposition de la formation sont correctement dimensionnés et suffisants. Le conseil de perfectionnement se réunit chaque année en mai ou juin et sa composition assure le caractère constructif des échanges (étudiants actuels, anciens diplômés, enseignants, intervenants professionnels, etc.). Il est présidé par une personnalité appartenant au monde socio-économique. Le compte-rendu du Conseil de Perfectionnement est transmis au Conseil d'Administration de l'IAE.

L'évaluation des connaissances et des compétences acquises par les étudiants répond à un dispositif clair et connu de l'ensemble des parties prenantes.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis à l'aide d'un tableau de bord annuel fourni par l'Université de Nantes: outre les effectifs, ce tableau de bord permet de connaître le baccalauréat d'origine, la répartition par sexe, le pourcentage d'étudiants boursiers ainsi que le pourcentage d'étudiants étrangers. Les modalités de sélection sont très clairement exposées dans le cadre de la procédure SURF commune à l'ensemble des masters de l'Université de Nantes. Le calendrier ainsi que les différentes phases des candidatures/recrutements sont connus de toutes les parties prenantes. Environ 125 à 130 candidatures sont déposées chaque année en M1 pour une capacité d'accueil de 25 étudiants. Le taux de pression oscille autour de 5. Les taux de réussite en première et deuxième année, de poursuite en deuxième année et/ou en doctorat font l'objet d'un suivi attentif. La sélection des étudiants en première année a permis d'améliorer très sensiblement les taux de réussite au cours des 3 dernières années. Le devenir des diplômés est une préoccupation constante des responsables du master, qui parallèlement au dispositif de suivi mis en place par le service universitaire d'insertion et d'orientation (SUIO) réalisent leur propre enquête de suivi chaque année. Les enseignements font l'objet d'une évaluation par les étudiants et les résultats sont communiqués à la personne concernée.

Résultats constatés

L'attractivité du master est satisfaisante avec un taux de pression de 20 % en moyenne sur les trois dernières années. Le master attire majoritairement des étudiants de nationalité française (75%), non boursier (67 %) et autant de femmes que d'hommes (44 % de femmes). Les taux de réussite sont en progression très nette depuis trois ans, depuis que le master sélectionne les étudiants dès la première année. Ils avoisinent désormais 90-95% en première année et 100 % en deuxième année.

Le taux d'emploi à 18 mois de la promotion 2017/2018 est de 50 %. Le taux d'emploi à six mois de la promotion diplômée en 2019 est de 73 %. Les postes et fonctions occupés correspondent aux compétences visées par le master et le secteur des énergies renouvelables est le principal pourvoyeur de postes.

La poursuite d'études en doctorat concerne entre 0 et 4 étudiants selon les années, entre 2014/2015 et 2017/2018.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation très lisible reposant sur des objectifs clairement définis.
- Formation en adéquation avec les besoins du marché du travail.
- Ancrage fort et diversifié avec le milieu socio-économique (entreprises, associations, collectivités locales).
- Adossement fort à la recherche, se traduisant par des poursuites d'études en doctorat.

Principaux points faibles :

- Suivi des diplômés encore insuffisant.
- Internationalisation à poursuivre, notamment la mobilité internationale entrante et sortante.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Économie de l'Environnement, de l'Énergie et des Transports* de l'Université de Nantes est une formation de qualité dont les objectifs sont très clairement définis et en parfaite adéquation avec les besoins exprimés par les entreprises et administrations dans un contexte de transition écologique et de développement durable. Les taux de réussite et d'insertion professionnelle des étudiants sont en progression nette. Le master doit néanmoins envisager d'améliorer son dispositif qualité de suivi des diplômés. L'internationalisation pourra également être poursuivie pour accroître la mobilité des étudiants.

MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Études européennes et internationales* de l'université de Nantes est une formation en deux ans et propose quatre parcours de première année de master (M1) : *Droit européen et international*, *Science politique de l'Europe*, *Juristetrilingue* et *Ingénierie en projets européens et internationaux* (IPEI) et 7 parcours de deuxième année de master (M2) : *Droit de l'Union européenne*, *Droit et sécurité des activités maritimes et océaniques*, *Droit du marché* (option concurrence et consommation, option agroalimentaire), *Ingénierie en projets internationaux et européens*, *Juriste trilingue*, *Science politique de l'Europe*, *Droit International et européen des droits fondamentaux*.

Les enseignements ont lieu à Nantes (campus Tertre) ou en e-learning (Dakar, Abidjan) et se déroulent hors alternance à l'exception explicite du parcours *droit du marché* en M2.

L'objectif de la formation consiste après avoir fourni un socle de connaissances liées à l'environnement international et européen en master 1 à former des spécialistes de ces questions dans les différents domaines visés par les parcours de master 2.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage du master *Etudes européennes et internationales* sont clairement définis. Le master entend offrir aux étudiants un socle de connaissances dans le domaine européen et international. A cette fin, le *master Etudes européennes et internationales* comprend différents parcours qui permettent aux étudiants d'acquérir des compétences tout à la fois transversales et ciblées dans ces domaines. La formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention.

Positionnement dans l'environnement

La création du *master Etudes européennes et internationales* s'inscrit dans une démarche réfléchie de l'université de Nantes qui a souhaité structurer son offre de formation sur les questions européennes et internationales. Cette mention concerne l'UFR, Droit et science politique (3 parcours de master 1 et 6 master 2), et l'UFR Histoire, Histoire de l'art et archéologie (un master 1/master 2). Le *master Etudes européennes et internationales* constitue une originalité à l'échelle française à la fois pour certains de ses parcours (*Ingénierie en projets européens et internationaux*, *Droit et Sécurité des activités maritimes et océaniques*, *Droit du marché* en master 2 option agroalimentaire) mais aussi pour leur regroupement au sein d'une même mention qui dépasse le cadre d'une seule UFR.

Le *master Etudes européennes et internationales* présente un lien fort entre l'enseignement et la recherche à travers quatre laboratoires de recherche (l'unité mixte de recherche *Droit et changement social* et les équipes d'accueil *centre de droit maritime et océanique*, *institut de recherche en droit privé* et *centre de recherche en histoire internationale et atlantique*). Le même constat peut être fait à l'égard des partenariats extérieurs, cependant pas toujours formalisés, et avec toutefois des nuances selon les parcours. Le parcours *Juriste trilingue* entretient des relations avec des cabinets d'avocat dans le monde entier, le parcours *Droit et sécurité des activités maritimes et océaniques* a noué des partenariats institutionnels majeurs tout comme le parcours *Droit du marché* ou le parcours *Droit international et européen des droits fondamentaux*. De nombreux accords de partenariat répondant aux objectifs de la formation ont été passés avec des universités étrangères ce qui favorise la mobilité entrante et sortante même si une certaine disparité peut être relevée selon les parcours, deux n'en étant pas dotés. Aucun parcours n'est intégré à une école universitaire de recherche (EUR) ou une graduate school mais l'université de Nantes est candidate à un projet d'université européenne.

Organisation pédagogique de la formation

Le *master Etudes européennes et internationales* présente 4 parcours en première année (dont 2 sont juridiques : *Juriste trilingue* et *Droit européen et international*). Le parcours *Droit européen et international* fait office de tronc commun pour les parcours juridiques spécialisés de M2.

Les parcours *Ingénierie en projets européens et internationaux* et *Science politique de l'Europe* possèdent une unité d'enseignement en commun. Hormis ces éléments, les différents parcours de master 1 présentent cependant peu de points de rencontre, le module interdisciplinaire Jean Monnet intitulé « L'Europe en crise dans la mondialisation » n'étant pas crédité dans tous les parcours.

La construction des différents parcours ne repose que très partiellement sur une alliance entre blocs de compétences et blocs de connaissances que l'on retrouve davantage dans le supplément au diplôme dont est dotée la formation qui précise les connaissances et les compétences acquises par l'étudiant.

Tous les parcours de master 1 et master 2 prévoient une unité d'enseignement de méthodologie de la recherche et la réalisation d'un mémoire de recherche. Le master *Etudes européennes et internationales* comporte également des périodes de stage et d'expérience en milieu professionnel, facultatifs ou obligatoires selon les parcours. De même tous les parcours accueillent des publics diversifiés. Le master *Etudes européennes et internationales* s'adapte aux différents publics qui le composent notamment en permettant la formation tout au long de la vie quoique n'ouvrant que deux parcours de master 2 à l'alternance. La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées pour l'obtention du diplôme sans que soit documentée leur mise en oeuvre pour le master, les données fournies concernant l'ensemble de la composante de formation.

En ce qui concerne les langues étrangères, elles sont a minima dispensées en master 1 sous forme de travaux dirigés. Les cours disciplinaires en anglais sont très peu présents dans les maquettes des différents parcours (sauf *Science politique de l'Europe* et *IPEI*), pourtant orientés à l'international. Les parcours ne font pas l'objet d'une certification en langues étrangères mais ouvrent la possibilité, quoique non documentée, aux étudiants de s'inscrire en ligne pour suivre des processus de certification.

La certification informatique Pix Droit est présente à l'échelle de la mention en master 1 dans tous les parcours juridiques et de science politique. Le master *Etudes européennes et internationales* a développé des pédagogies innovantes y compris dans les deux parcours dispensés en e-learning.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique du master *Etudes européennes et internationales* est globalement diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation. La formation est principalement dispensée par des enseignants statutaires de l'Université de Nantes (56,7%). Les professionnels réalisent pour leur part 20% des heures d'enseignement en moyenne sur l'ensemble de la mention. Toutefois, il existe des écarts importants selon les parcours : si les parcours *Droit du marché*, *Ingénierie en projets européens et internationaux*, *Juriste trilingue*, *Droit et Sécurité des activités maritimes et océaniques* ont une part importante d'intervenants extérieurs, d'autres en sont dépourvus à l'image du parcours *science politique de l'Europe*. Le pilotage de la formation est assuré par un directeur de mention mais une grande autonomie caractérise le fonctionnement de chacun des parcours au risque de rendre peu lisible la teneur de la fonction dudit directeur. Chaque parcours est dirigé par au moins un responsable de parcours par année soit 15 personnes. Les équipes pédagogiques se réunissent a minima une fois par an. Et c'est également chaque parcours qui comporte ses organes de concertation et de pilotage se réunissant avec une composition et selon une fréquence variables. Les étudiants ne sont pas toujours associés à la concertation. Le conseil de perfectionnement de la mention ne s'est encore jamais réuni. Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont clairement explicitées et n'intègrent pas le principe de seconde chance, seuls les étudiants empêchés pouvant passer des épreuves en décalage.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux étudiants sont clairement identifiés et suivis par le biais d'un tableau de bord annuel. On constate, malgré le passage de la sélection du M2 au M1 une stabilité à la hausse des effectifs inscrits et un nombre important de candidatures.

En ce qui concerne l'évaluation des enseignements et de la formation elle est réalisée à l'échelle des parcours selon des modalités différentes : évaluation formalisée ou laissée à la discrétion des étudiants. Un pilotage de cette évaluation par le conseil de perfectionnement de la mention semble à juste titre envisagé.

L'évolution de la réussite des étudiants est connue et analysée. Le taux global de réussite en M1 varie de 84 % à 78 % entre 2014 et 2019 et en M2 entre 81 et 84 %.

Résultats constatés

Les taux de réussite sont importants aussi bien en M1 qu'en M2. Les statistiques mettent en lumière un relativement faible taux d'admis en M1 inscrits en M2 l'année suivante (entre 35 et 51% de 2014 à 2019). Cela est sans doute le résultat de la sélection en M 2 et devrait être corrigé avec le passage de la mention en sélection en M1. Les chiffres attestent également de l'attractivité des M2.

Les résultats des enquêtes auprès des diplômés pour recenser leur situation sont connus des équipes pédagogiques. Le devenir des diplômés est analysé à l'échelle de la mention. En 2017, 77 % des diplômés avaient trouvé un emploi 18 mois après l'obtention de leur diplôme. S'il n'est pas pertinent de présenter des chiffres annuels sur des petites cohortes de M2, l'existence d'un annuaire des anciens devrait permettre d'avoir une vision par parcours sur plusieurs années qui compenserait l'ancienneté de l'enquête réalisée sur la mention.

Le taux d'inscription en doctorat est très faible voire nul en 2017-2018 et ce sans explication apparente. L'hétérogénéité préside au processus d'évaluation des enseignements par les étudiants allant de modalités formalisées à une pratique artisanale selon les parcours.

Conclusion

Principaux points forts :

- Structuration originale de la mention
- Pluridisciplinarité des parcours
- Attractivité significative de la mention et des parcours.

Principaux points faibles :

- Faible pilotage à l'échelle de la mention.
- Insuffisance de cours disciplinaires dispensés en langue étrangère.
- Absence de certification obligatoire en langue étrangère.
- Absence d'uniformisation de l'évaluation de la formation et des enseignements.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Etudes européennes et internationales* est un master original, à l'attractivité réelle mais à l'amplitude ambitieuse au risque d'une certaine juxtaposition des parcours. La mise en place d'un pilotage concerté de la mention notamment par le biais d'un conseil de perfectionnement (qui est toutefois annoncé) devrait permettre de consolider les atouts de cette mention en en corrigeant ses aspects par trop disparates. Par ailleurs, le renforcement de la présence de cours disciplinaires en anglais accroîtrait également l'originalité de ce master résolument axé sur l'international et la démarche par compétences mériterait d'être développée.

MASTER GESTION DE PATRIMOINE

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Gestion de patrimoine* (GP) est une formation portée conjointement par l'Institut des administrations des Entreprises (IAE) de Nantes Economie et Management et par l'UFR (unité de formation et de recherche) de Droit et de Sciences Politiques. Ce master a pour but de former des étudiants aux métiers relatifs à la gestion patrimoniale, à la fois sur des problématiques financières et sur des problématiques juridiques. Il n'existe qu'un seul parcours intitulé *Conseil et ingénierie du patrimoine*. Délivré uniquement à l'Université de Nantes, la formation comprend un total de 910 h d'enseignements réparties sur 4 semestres. Les étudiants doivent effectuer un stage de trois à cinq mois à la fin de la première année de master (M1) et un stage de quatre à six mois à la fin de la deuxième année de master (M2).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont sans ambiguïtés. Il s'agit de former des futurs professionnels de la gestion de patrimoine en leur apportant des compétences à la fois financières et juridiques. Bien qu'étant une formation interdisciplinaire, le master *Gestion de patrimoine* est relativement spécialisé et cette spécialisation commence dès le M1.

Les compétences et connaissances à acquérir sont en cohérence avec la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Elles sont de trois types : 1) des connaissances générales en finance, droit et fiscalité, 2) des compétences techniques et 3) des « soft skills ».

Un supplément au diplôme n'est pas disponible.

Une liste détaillée et claire des métiers accessibles à l'issue de la formation est présentée ainsi que les études fréquemment poursuivies à l'issue du master (en général, des formations juridiques nécessaires à l'exercice de professions réglementées).

Il n'est pas fait mention de certification professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

Le master GP fait partie d'un ensemble de quatre formations en gestion de patrimoine proposées en partenariat par l'IAE Nantes Economie et Management et l'UFR de Droit et Sciences Politiques (avec le DU *Conseiller en gestion de patrimoine*, le DU *Gestion de patrimoine du dirigeant d'entreprise*, et le DU *gestionnaire de clientèle patrimoniale*). Dès l'origine, la structuration et le pilotage de ces formations au sein de l'IAE, en partenariat avec l'UFR de droit et Sciences politiques, a permis un développement coordonné et complémentaire, sans réelle concurrence entre les formations (chaque formation a son utilité par rapport aux compétences et aux publics visés). Cette organisation a également permis la mise en place de synergies entre les filières (colloque commun, etc). La formation se rapproche d'autres masters existants en gestion de patrimoine au niveau régional (Angers, Lorient, Rennes et Caen) ainsi qu'au niveau national (universités et écoles de commerce).

Le master GP est une formation initiale (un ou deux étudiants par année sont en formation continue). La plupart des masters en gestion de patrimoine ont tendance à privilégier la formation en alternance. Cette possibilité est actuellement envisagée par le master étant donné le temps déjà passé en entreprise par les étudiants à la suite des deux stages de M1 et M2.

Il n'est pas fait mention de partenariats académiques actuels ou à venir.

La formation est adossée au laboratoire d'Economie et de Management de Nantes-Atlantique (LEMNA) dont sont issus une majeure partie des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique. La formation bénéficie également de l'existence de la Chaire gestion de patrimoine Caisse d'Epargne – Vega IM. La chaire permet d'organiser une conférence annuelle à destination des étudiants et propose des prix de mémoire de M2.

Les étudiants sont amenés à rédiger un mémoire de fin d'études. Ce mémoire peut éventuellement être un mémoire académique. Le master est intégré dans un contexte de recherche mais l'initiation et la découverte du monde de la recherche ne semble pas être une priorité (seul un cours de 6h et dédié). Sans surprise, mais de manière cohérente avec la finalité du master, une poursuite d'étude en doctorat n'est pas envisagée. Toutefois les responsables du master encadrent deux thèses financées par la Chaire en gestion de patrimoine de la Fondation de l'Université de Nantes.

Les relations avec les entreprises s'établissent principalement par le biais des stages et des enseignants vacataires. A l'exception de la Chaire en gestion de patrimoine évoquée précédemment, aucun lien formel entre le master et des entreprises ou des réseaux d'entreprises n'est mentionné.

Il n'existe pas de partenariat avec des établissements d'enseignements supérieurs étrangers au-delà des partenariats établis par l'Université de Nantes.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est structuré en quatre semestres de 30 crédits ECTS (*European credit transfer system*) chacun. Le premier semestre de M1 comporte des enseignements relativement généraux en finance, fiscalité et droit. La spécialisation commence dès le 2ème semestre de M1 et s'accroît jusqu'à la fin du master. Cette structuration est cohérente avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation ne fait pas partie d'un cursus *Master-doctorat*.

Le master GP est en formation initiale mais offre la possibilité de le suivre en formation continue. Cette option est très rarement utilisée. Les enseignements sont en présentiel. Des adaptations existent pour les étudiants en situation de handicap ou les sportifs de haut niveau. La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées pour l'obtention du diplôme et des étudiants en bénéficient.

La formation est définie en blocs de compétences de la fiche RNCP et la maquette du master reprend ses compétences. Un portefeuille de compétence ou outil similaire n'est pas proposé.

L'interdisciplinarité est au cœur de la formation par son positionnement à la fois en Economie et en Droit. En plus des modalités pédagogiques traditionnelles, certains enseignements de la formation proposent des simulations professionnelles (« jeux de rôle », "amphithéâtre actif"), des travaux de groupe, des revues de presse. Une équipe de cinq étudiants du M2 participe chaque année au Talents du Patrimoine organisé par l'AGEFI actifs (magazine pour les professionnels du patrimoine).

Au-delà des contacts avec les enseignants-chercheurs, les étudiants ne sont que peu confrontés aux problématiques de recherche. Aucun module n'est dédié à la recherche. Le mémoire de M2 n'est pas à proprement parler un mémoire académique. Chaque année, un cours enseigné par des chercheurs invités aborde des problématiques de recherche (*Global Wealth Management*). Cependant, le volume horaire est très réduit (6 heures).

Globalement, l'insertion professionnelle est soignée. Deux unités d'enseignement (UE) y sont dédiées. Cela se traduit par un cours à la préparation à l'emploi, des conférences métiers, une sensibilisation à la certification AMF (autorité des marchés financiers) et un module optionnel sur l'entrepreneuriat. A cela vient s'ajouter deux stages obligatoires de respectivement 3-5 mois (en M1) et 4-6 mois (en M2), supervisés par un enseignant-chercheur et un tuteur en entreprise, et qui font l'objet de rapport de stage et/ou d'une soutenance.

L'insertion professionnelle est facilitée par l'existence d'une plateforme web intitulée « Career center » au niveau de l'Université de Nantes. Le master utilise également son réseau d'*alumni* pour trouver des offres de stages aux étudiants. De plus, un forum des stages est organisé annuellement.

La formation pêche par une quasi absence d'internationalisation. Au niveau de l'apprentissage des langues étrangères, seul un cours d'anglais de 20h en M1 et 12H en M2 est proposé. Les étudiants ont la possibilité de valider le TOIC, sans que des statistiques soient présentées sur la proportion d'étudiants qui passe cette certification. Aucune matière n'est enseignée en anglais à l'exception du cours de 6h intitulé *Global Wealth Management* (et qui représente déjà la « caution » recherche du master). La mobilité est inexistante.

Les outils numériques proposés sont de bons supports pour les étudiants. Au-delà des services de mise à disposition des ressources, la formation offre aux étudiants la possibilité d'utiliser un logiciel spécifique à la gestion de patrimoine ("Big Expert" de la société *Harvest*). De nombreux cours utilisent ce logiciel. Les étudiants ont donc la possibilité de se familiariser avec un outil important dans leur futur emploi.

Les étudiants sont sensibilisés par les enseignants chercheurs aux considérations éthiques liées à l'activité scientifique. Un logiciel de détection de plagiat est utilisé. Les enseignants et étudiants ont connaissance des sanctions éventuelles en cas de non-respect des principes d'intégrité scientifique et d'éthique.

Pilotage de la formation

La formation est dirigée par trois enseignants-chercheurs : un Maître de Conférences en économie, un Professeur en économie et un Professeur de droit privé. L'équipe pédagogique est facilement identifiable par les étudiants. Elle est composée d'une faible proportion d'enseignant chercheurs sur le nombre d'intervenants (29 % pour le M1 et 13 % pour le M2) qui assurent une minorité des enseignements (34 % en M1 et seulement 17% en M2). Bien qu'étant une formation professionnalisante, la part des enseignants-chercheurs dans l'équipe et 72 pédagogique semble faible. Les intervenants professionnels assurent 54% des enseignements en M1 % en M2 L'organisation de la formation est claire et les moyens attribués aux étudiants semblent satisfaisants. La concertation avec les étudiants se fait par le biais de deux délégués. Une évaluation en ligne est effectuée par les étudiants pour chaque matière. Les contacts avec l'équipe pédagogique se font individuellement entre les responsables et les différents enseignants.

Un conseil de perfectionnement a lieu chaque année pour le master. Son objectif est de faire le point sur le déroulé actuel de la formation et d'identifier les axes d'amélioration. Sa composition est précisée dans une annexe.

Les modalités de contrôle des connaissances, les règles d'attribution des crédits ECTS, les règles de compensation et les dispositions relatives à l'organisation des jurys sont clairement précisées. Elles sont mises à disposition des étudiants à la fois sur l'intranet et sur des tableaux d'affichage. Elles sont également rappelées par oral en début d'année. L'engagement étudiant et la pratique du sport à haut niveau peut conduire à des aménagements dont la nature n'est pas précisée. Le principe de seconde chance est respecté et clairement expliqué.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, les taux de réussite, les taux d'insertion professionnelle et le devenir des diplômés sont analysés à la fois quantitativement et qualitativement. L'évolution du nombre d'étudiants prend en compte le fait que le master *Gestion de patrimoine* a été créé en 2017 (c'était auparavant un parcours du master *Finance des affaires internationales*). Ces différentes informations sont mises à disposition par le Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO) de l'Université de Nantes.

Le recrutement se fait sur dossier, suivi d'un oral devant le jury (dont la composition n'est pas détaillée). Les critères de sélection ne sont pas précisés.

L'évaluation de la formation se fait par le biais de questionnaires que les étudiants remplissent en ligne pour chaque enseignement. Les différentes informations sont traitées par l'équipe pédagogique lors d'échanges ainsi que par le conseil de perfectionnement lors de sa réunion annuelle. Les résultats des évaluations internes sont ensuite transmis au service communication et certification qualité de l'IAE Economie et Management pour transmission aux différents services et directions.

Résultats constatés

Le grand nombre de candidature reçues par le master est révélateur de son attractivité (en 2020-2021, 178 dossiers déposés pour le M1). Des informations sont fournies sur le type de BAC obtenu par les étudiants (principalement S et ES) mais pas sur le type de licence et l'endroit où celle-ci a été obtenue. Le master compte presque exclusivement des étudiants de nationalité française, ce qui peut s'expliquer partiellement par la spécificité de la thématique et son ancrage national fort. La parité est parfaitement respectée et le taux d'étudiants boursiers est de 42%.

Les taux de réussite sont proches de 100% et le taux de passage en M2 est de 88% (chiffres 2017-2018). L'insertion professionnelle est excellente. L'intégralité des étudiants ont trouvé un emploi dans les 6 premiers mois (statistiques de 2017), dont 87% en CDI. Les niveaux de rémunérations sont également très bons.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une excellente insertion professionnelle
- Une formation à la fois interdisciplinaire et spécialisée
- Une utilisation intéressante d'outils numériques spécialisés
- Bonne innovation pédagogique

Principaux points faibles :

- Une part trop faible d'enseignements assurés par des enseignants-chercheurs
- Une internationalisation inexistante (pas d'étudiants étrangers, pas de mobilité, pas ou presque de cours en anglais)
- Une sensibilisation limitée à la recherche

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Gestion de Patrimoine* de l'université de Nantes est une formation attractive, présentant une très bonne insertion professionnelle.

Une augmentation du nombre d'enseignements en anglais serait le bienvenu ainsi qu'une augmentation de la mobilité. En dépit des spécificités de la gestion de patrimoine qui impliquent d'être centré sur le contexte national, une ouverture à l'international est nécessaire et serait bénéfique pour les étudiants. La formation devrait faire une place plus importante aux enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique ainsi qu'à la recherche (tout en prenant en compte le caractère « professionnalisant » du master).

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Management des Ressources Humaines* prépare à des fonctions de management et d'encadrement supérieur. Il permet de former des spécialistes du management des organisations et du développement humain amenés à travailler au sein de directions des ressources humaines ou de cabinets de conseil en organisation et ressources humaines. La formation, organisée autour d'un parcours unique, permet de développer des compétences à la fois techniques, disciplinaires et comportementales. Le Master fonctionne en formation initiale avec intégration des publics de formation continue. Au sein de l'Université de Nantes, le Master *Management des Ressources Humaines* est porté par l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Nantes et les cours ont lieu dans ses locaux, campus du Tertre.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité du Master Management des Ressources Humaines est d'apporter des compétences techniques, disciplinaires et comportementales à des étudiants se destinant à assumer des postes à responsabilités au sein de directions des ressources humaines ou de cabinets de conseil en organisation. Les objectifs, les connaissances et compétences visés par la formation sont clairement définis dans différents supports qui sont communiqués aux étudiants et aux différentes parties prenantes.

Le contenu de la formation est détaillé dans le dossier et est cohérent par rapport à la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles du diplôme, aux objectifs affichés et à la finalité du diplôme. Le supplément au diplôme n'est pas disponible mais une fiche référentielle des activités et des compétences existe.

La formation permet aux étudiants d'évoluer vers des fonctions à responsabilité dans le domaine des ressources humaines: les débouchés sont connus et communiqués.

Une poursuite d'études en Doctorat est possible mais les conditions d'accès ne sont pas explicitées.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau de l'Université de Nantes, la formation est la seule spécialisée sur les métiers des ressources humaines. Une concurrence existe néanmoins avec d'autres formations universitaires (autres Masters RH au niveau régional et national) et avec des établissements privés et la présence d'un master en droit social orienté GRH à l'université de Nantes interroge quant aux possibles interactions, cependant non renseignées.

La formation fait preuve d'une bonne articulation formation/recherche dans la mesure où elle s'appuie sur un laboratoire de recherche reconnu en Sciences de Gestion (Laboratoire d'Economie et Management Nantes Atlantique) et des enseignants chercheurs spécialistes du domaine (Maîtres de Conférences et Professeurs d'Université en gestion des ressources humaines) qui assurent des modules en lien avec leurs domaines de compétence à en juger par la liste des publications fournie en annexe dans le dossier.

Les étudiants sont formés à la démarche de recherche, certains étudiants s'orientent vers une poursuite d'études en Doctorat (2 durant les 3 dernières années) sans que le lien Master/Doctorat soit explicité.

Les relations avec le monde socioéconomique sont développées et entretenues. La formation s'appuie sur le réseau des diplômés et un réseau d'entreprises partenaires du diplôme (dont certaines depuis la création du Master en 2011 comme Cap Gemini) qui s'investissent à différents niveaux (enseignement, conférences, insertion professionnelle, accueil de stagiaires, embauche de diplômés...).

Les partenariats académiques sur lesquels s'appuie la formation sont ceux de l'IAE de Nantes, de l'Université de Nantes et de IAE France (Université McGill au Canada). La mobilité des étudiants est favorisée par l'IAE qui fournit une information (notamment sur l'acquisition des crédits ECTS associés aux échanges internationaux). La mobilité étudiante est à la fois sortante (3-4 étudiants concernés chaque année en M1 et 2-3 pour les césures basées sur un programme similaire à celui du M2) et entrante (effectifs non fournis). En revanche, aucune information n'est donnée sur la mobilité des enseignants et des personnels administratifs. Les diplômés délocalisés sont inexistantes.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée autour d'un parcours unique, conçu en quatre semestres avec une logique de spécialisation progressive. En Master 1, les cours du premier semestre sont mutualisés avec d'autres parcours (*management des systèmes d'information, métiers du conseil et de la recherche, études et actions marketing*) avant une spécialisation RH sur les trois autres semestres. La formation met en oeuvre le système européen des ECTS favorisant ainsi la mobilité étudiante. Les étudiants bénéficient d'une initiation à la recherche, permettant ainsi à certains de s'orienter ultérieurement vers un Doctorat.

Le Master est ouvert en formation initiale et continue mais non en alternance ni en enseignement à distance sans que cela soit justifié. La formation a déjà accueilli des sportifs de haut niveau et peut accueillir des étudiants en situation de handicap. L'obtention du diplôme par VAE et VES n'est curieusement pas renseignée.

Les acteurs de la formation sont engagés dans une approche compétences qui est formalisée (blocs de compétences, portefeuille de compétences) mais cette démarche reste à finaliser au niveau de leur évaluation.

Les modalités pédagogiques sont diversifiées au vu des nombreux exemples donnés (jeu d'entreprise, études de cas en groupe, travail sur une demande émanant d'une entreprise, séminaire de lecture, épreuves orales, séminaires, grand oral...). Cette diversité permet aux étudiants de développer des compétences variées à la fois générales, spécifiques et comportementales.

La sensibilisation à la démarche scientifique est présente à travers un cours d'initiation à la recherche en Master 1 et du fait que les enseignements sont assurés par des universitaires spécialistes du domaine, alimentant de leurs dernières recherches la formation délivrée. Les enseignants chercheurs fournissent de nombreuses lectures aux étudiants et s'investissent également dans l'encadrement des étudiants pour leurs mémoires. Durant le Master, les étudiants doivent réaliser deux stages (le premier de trois mois en Master 1, le deuxième de quatre à six mois en Master 2). Les attendus et les modalités d'évaluation sont clairement définis et bien communiqués aux étudiants. Globalement, la formation prépare bien les étudiants à leur insertion professionnelle tout en permettant des poursuites d'études en Doctorat (2 inscriptions sur 3 ans).

De nombreuses actions contribuent à la professionnalisation des étudiants : présence d'intervenants professionnels dans l'équipe pédagogique (25% des heures en M1, 40% en M2), conférences, ateliers CV et lettres de motivation, entretiens individuels, mises en situation, études de cas, conduite de projets... Les étudiants sont accompagnés dans l'élaboration de leur projet professionnel par l'équipe enseignante et par l'existence d'un Career Center au niveau de l'Université de Nantes.

La dimension internationale est présente au sein de la formation. Les étudiants suivent des cours d'anglais et doivent passer le TOEIC en Master 2 en n'omettant pas des enseignements disciplinaires dispensés en anglais. Pour la mobilité étudiante, la formation bénéficie des accords internationaux de l'IAE de Nantes, du réseau IAE France et de l'Université de Nantes. L'acquisition des crédits ECTS fait l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants. La mobilité sortante est réelle lors du parcours d'études ou dans le cadre de césures entre le M1 et le M2. La mobilité entrante est limitée ce qui est expliqué par la dimension juridique spécifiquement nationale régissant le domaine RH.

L'utilisation du numérique revêt une forme classique avec l'utilisation d'outils pédagogiques (plateforme pédagogique, ressources en ligne, environnement numérique de travail, accès à des salles informatiques...) et la formation aux systèmes d'information des ressources humaines.

La formation est attentive à l'intégrité scientifique pour les étudiants comme pour les enseignants et veille au développement de l'éthique des étudiants : enseignement dédié, logiciel anti-plagiat, respect des droits d'auteurs, charte des examens...

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique s'avère diversifiée : elle est composée à la fois d'enseignants chercheurs spécialisés en gestion des ressources humaines et de professionnels RH sélectionnés au regard de leurs compétences et de leur expérience. Les professionnels assurent environ 25% des heures en Master 1 et 40% en Master 2. La liste des intervenants est fournie et permet d'apprécier l'adéquation entre leurs profils et les modules pris en charge. L'équipe pédagogique dans sa globalité s'investit dans l'approche compétences.

La formation est sous la responsabilité d'un enseignant chercheur qui répartit les rôles, encadre les étudiants, réunit régulièrement les instances de pilotage de la formation. La formation s'appuie sur les moyens administratifs et matériels de l'IAE de Nantes et de l'Université. Un conseil de perfectionnement existe. Il réunit un fois par an l'équipe pédagogique, des professionnels RH et des représentants des étudiants pour faire le point sur l'année écoulée, les améliorations à apporter à la formation. Pour ce faire, il s'appuie sur les informations disponibles (effectifs, données relatives à l'insertion, évaluation des enseignements...).

La composition et le calendrier de réunion du jury sont clairement définis. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont clairement exposées ainsi que celles de compensation et le principe de la seconde chance est respecté au travers d'une deuxième session. L'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance (via une unité d'enseignement en Master 1 par exemple).

Une fiche référentielle des activités et des compétences permet de reconnaître les compétences acquises par les diplômés. La démarche par compétences est bien engagée.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants font l'objet d'un suivi. On constate d'ailleurs que les effectifs sont réduits (entre 13 et 25 étudiants). Les effectifs de M2 et la baisse d'effectifs entre le M1 et le M2 auraient mérité d'être expliqués comme il aurait été opportun de préciser la capacité d'accueil. Les étudiants en formation continue s'ajoutent aux étudiants de formation initiale (flux de quatre à cinq étudiants par an).

La formation est indéniablement attractive (200 dossiers en M1 et entre 70 et 100 dossiers en M2) et les critères de recrutement sont explicités et communiqués.

Le taux de réussite atteint quasiment tous les ans les 100 %.

L'insertion professionnelle des diplômés est suivie grâce au bureau d'aide à l'insertion professionnelle du Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation. Les résultats s'avèrent excellents tant quantitativement (100 % à 18 mois et à 30 mois) que qualitativement (adéquation entre la formation et les emplois occupés, embauches en CDI...).

L'évaluation des enseignements est réalisée de manière à la fois qualitative (échange entre le responsable du diplôme et les étudiants) et quantitative (enquête en ligne). Les résultats de l'évaluation sont discutés en conseil de perfectionnement et permettent de faire évoluer la formation. Lequel conseil se réunit une fois par an pour le M1 et pour le M2 sachant que son compte-rendu est diffusé ensuite à la Direction de l'IAE et la CFVU. Outre l'évaluation interne, la formation participe à l'évaluation de l'IAE dans le cadre de la procédure Qualicert.

Résultats constatés

La formation est attractive au regard du nombre de candidatures. Les effectifs sont en revanche limités. Le groupe rassemble à la fois des étudiants en formation initiale et en formation continue. L'alternance est inexistante à ce jour sans que l'on sache pourquoi. Le taux de réussite est excellent et les abandons sont extrêmement rares. Les données chiffrées sur les effectifs auraient pu être plus étoffées et analysées pour permettre d'apprécier leur évolution.

Les données fournies sur l'insertion professionnelle font ressortir la qualité de celle-ci (durée de la recherche d'emploi réduite, pertinence des emplois occupés, bon niveau des salaires, embauche en CDI...).

Les poursuites d'études sont rares avec une orientation vers un Doctorat quand elles existent (deux étudiants en trois ans).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation débouchant sur une excellente insertion professionnelle
- Un adossement solide à la recherche
- De nombreux liens avec des réseaux professionnels
- Une grande diversité des méthodes et des activités pédagogiques

Principaux points faibles :

- Des effectifs restreints en dépit de l'attractivité de la formation
- L'absence de réflexion sur l'opportunité d'ouvrir la formation par la voie de l'alternance

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Management des Ressources Humaines* apparaît comme une formation de qualité qui dispose de nombreux atouts (adossement à la recherche, partenariats avec le monde socioéconomique, contenu de la formation, méthodes pédagogiques, implication des enseignants chercheurs, réseaux d'anciens, excellente réussite académique et professionnelle des étudiants...). La réflexion sur la démarche compétences est bien engagée. La qualité et la précision de l'autoévaluation fournie méritent d'être soulignées.

Seule l'analyse des effectifs aurait justifié un approfondissement. Il semble par ailleurs étonnant que l'opportunité d'ouvrir la formation par la voie de l'alternance ne soit pas à l'étude ni même simplement évoquée compte tenu des évolutions récentes de la formation professionnelle au niveau national et au regard des relations entretenues avec les entreprises partenaires.

Au surplus, la dimension internationale, déjà présente, pourrait éventuellement être davantage renforcée en développant des partenariats internationaux spécifiques au niveau de cette formation.

Il serait judicieux de réfléchir aux complémentarités avec le parcours droit social et management des ressources humaines du master droit social.

MASTER INTERVENTIONS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

ETABLISSEMENT(S)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie et gestion des interventions sociales et médico-sociales* (IGISM) de l'université de Nantes est une formation professionnalisante en deux ans, ouverte en formation initiale et continue (FI et FC), ayant comme objectif principal de former des cadres dans le secteur de l'intervention sociale. La formation est organisée autour d'un tronc commun d'enseignements et deux parcours : Management des organisations d'intervention sociale & médico-sociale (MOISM) et Conseil en développement d'interventions sociales & médico-sociales (CDISM). Les enseignements ont lieu en présentiel à l'unité de formation et de recherche (UFR) de sociologie de l'université de Nantes et à la cité de la formation Marion Cahour à Rezé .

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont doubles: il s'agit tout à la fois de fournir une formation universitaire de niveau bac+5 tout en permettant aux étudiants de valider un diplôme - le Diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS) - ou un certificat - Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES) propres aux formations du travail social. La conception de la mention délivre des méthodes pédagogiques et des évaluations d'apprentissage variées et conformes avec les connaissances et compétences visées. La formation délivre un supplément au diplôme qui présente ces dernières de manière succincte, une amélioration est cependant prévue.

Les enseignements présentés dans les annexes sont cohérents par rapport aux domaines d'intervention visés : sciences humaines et sociales (SHS), sciences santé technologie (SST) et droit économie gestion (DEG). L'imbrication des contenus pédagogiques, des parcours et des diplômes de la mention (Master, CAFDES et DEIS) est cependant peu lisible dans le rapport et devrait être mieux présentée: la lecture du rapport ne permet pas de savoir quels enseignements permettent la validation de tel domaine de formation pour le diplôme d'État ou le certificat, le choix des enseignements communs et comment ceux-ci permettent la validation des diplômes de travail social et du master.

Les conditions d'accès dans le Master sont relativement explicites, notamment pour les étudiants issus de formations en travail social et les titulaires de diplôme d'État, les titulaires d'un diplôme de niveau 5 pouvant passer un diplôme d'université spécifique pour accéder ensuite au master IGISM. Pour les titulaires de licences universitaires, le rapport s'avère moins précis sur les modalités d'accès, même si les grands domaines sont mentionnés.

Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont bien décrits grâce à l'accès à l'annexe synthétisant les résultats d'un questionnaire adressé en mars 2015 aux étudiants issus des promotions de 2010 à 2013. Le taux de retour des répondants est suffisamment élevé (2/3 des mails envoyés) pour être considéré comme exploitable. Les données présentées sont cependant anciennes et devraient être actualisées plus régulièrement. Les deux principaux secteurs pourvoyeurs d'emploi pour ce Master sont les associations gestionnaires (50% des diplômés) et les collectivités locales (près d'un tiers des diplômés). Aucun étudiant du master ne poursuit ses études en doctorat. Des raisons disciplinaires (absence de section du travail social au conseil national des universités) sont exposées pour le comprendre. Le dossier n'interroge pas plus avant cette absence de poursuite en doctorat alors même qu'il est possible de faire une thèse sur le travail social en sociologie.

La formation est inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), elle est en cohérence avec les attendus nationaux pour les masters de ce type.

Positionnement dans l'environnement

Le master Ingénierie et gestion des interventions sociales et médico-sociales de l'université de Nantes est la seule formation dans la région Pays de la Loire qui forme à un niveau de cadre les personnes qui vont travailler dans le champ de l'intervention sociale. D'autres formations aux champs de compétences plus élargies existent dans les régions voisines mais ne présentent pas l'avantage d'une offre universitaire de niveau master tant pour l'obtention du DEIS que pour l'obtention du CAFDES. Le master est délivré en partenariat avec l'Association régionale des institut de formation en travail social (ARIFTS), cette proximité est un atout pour les étudiants en

ce qui concerne les débouchés professionnels. En revanche, aucun partenariat n'a été conclu avec des établissements étrangers et les mobilités étudiante et enseignante ne sont pas encouragées par l'équipe pédagogique, ce qui peut se comprendre pour une formation professionnalisante de ce type centrée sur l'intervention sociale. Les enseignements de langues étrangères (anglais) semblent particulièrement minces (3 heures par semaine par mois) pour une formation de niveau master.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est essentiellement orienté sur l'intervention sociale, ce qui explique l'absence de poursuite en thèse. Le rapport ne mentionne pas le lien avec un laboratoire de recherche, ni avec une école doctorale. Il évoque comme raison la pluridisciplinarité du master qui ne favoriserait pas les poursuites d'étude en thèse. Les étudiants du master bénéficient cependant des savoirs théoriques des enseignants-chercheurs de différentes disciplines (sociologie, sciences de la gestion, etc.) dans la méthodologie de la recherche, mais l'intégration de leurs recherches dans les enseignements n'est pas évoquée. Aucune information au sujet des formateurs vacataires n'est donnée dans le rapport. Une petite partie de ces intervenants provient de l'Association régionale des instituts de formation en travail social (ARIFTS), mais un tiers sont des intervenants vacataires. Il est impossible de déterminer leur niveau d'étude, même si le document précise que certains ont un doctorat, ce qui peut représenter un gage quant à l'apport de la recherche dans les enseignements.

Les liens avec les milieux socio-économiques sont formalisés seulement par des conventions de stage pour les étudiants en formation initiale. Le master n'apparaît pas avoir formalisé des liens plus forts avec les lieux de stage. Il revendique également placer les étudiants dans une mise en situation professionnelle plutôt qu'un stage proprement dit. Les étudiants sont accompagnés dans leur recherche de stage et le suivi de celui-ci. Ils doivent réaliser un stage de 8 semaines en M1 et de 16 semaines en M2, ce dernier devant les amener à assumer des tâches d'encadrement dans une structure du travail social. Pourtant, un déficit d'information subsiste sur les stages dans le document dans la mesure où leurs modalités ne sont pas clairement exposées. On peut regretter l'absence d'un document recensant et présentant les stages effectués par les étudiants qui aurait ainsi pu compléter le dossier de manière pertinente. Le rapport d'autoévaluation ne dit rien par exemple sur le cas des étudiants en formation continue ou en alternance à propos de leurs possibilités de réaliser les stages demandés.

Organisation pédagogique de la formation

Le dossier mentionne que le master n'est pas structuré en blocs de compétences. L'offre globale propose un montage avec un croisement des évaluations. Les informations transmises sur ce point manquent de clarté. Donner des exemples sur le fonctionnement des soutenances ou de certaines épreuves ne suffit pas. En termes d'immersion en milieu social ou médico-social, les seules possibilités se trouvent dans les 8 semaines de stage pour les master 1 et 16 semaines pour les master 2. Les explications données sur le fonctionnement du stage, notamment sur l'étude terrain sont difficilement compréhensibles. Le principe de "recherche-action" évoqué dans le document semble pourtant intéressant à première vue, mais il est impossible à ce stade d'en repérer les enjeux. Le dossier mentionne l'utilisation de méthodes pédagogiques diversifiées, mais n'explicite aucunement ce point.

En termes de dimension internationale, il n'y a pas d'acquisition de crédits ECTS (European Credits Transfer System) dans le cadre d'échanges internationaux, ni de possibilité de mobilité entrante ou sortante, ni même d'enseignements dispensés en langue étrangère.

Les outils numériques utilisés dans la formation sont assez classiques et finalement peu exploités. Ils sont concentrés autour de la plateforme d'apprentissage en ligne libre MOODLE (Dispositifs MADOC et EXTRADOC). Une formation à titre expérimental est en cours pour obtenir une certification C2I (Certificat Informatique et Internet). La sensibilisation à l'intégrité scientifique et éthique est présente dans le master, mais le document ne donne aucune information concrète sur le sujet.

Pilotage de la formation

Le dossier informe que chaque intervenant de la formation est choisi en fonction de son adéquation avec son domaine d'expertise. L'équipe est pluridisciplinaire et diversifiée: elle comprend des enseignants-chercheurs, des formateurs de l'ARIFTS et des intervenants professionnels vacataires. La présence importante de ces professionnels et des formateurs est *a priori* un gage de qualité et de professionnalisation pour les étudiants. Il est cependant regrettable que peu d'information soient retranscrites quant aux compétences des professionnels même dans les annexes. Il est donc impossible de déterminer si la part des enseignements confiés aux formateurs et aux intervenants professionnels est en accord avec la finalité de la formation car leur discipline et leur niveau de formation ne sont pas renseignés. Pour les intervenants vacataires, le dossier ne précise d'ailleurs pas leur qualité. Il fait état de professionnels de terrain agréés par les autorités de tutelle mais l'annexe dédiée ne précise ni leur domaine ni leur volume d'intervention. Il précise que la liste des intervenants est transmise aux étudiants mais n'explicite pas quand ni comment. L'équilibre des cours entre les enseignants-chercheurs (ils forment 49% des effectifs, mais assument 60% du volume des enseignements) et les intervenants extérieurs est assez bon sur les deux années, avec un volume horaire plus important en deuxième année laissé aux professionnels, ce qui correspond à l'objectif d'une insertion professionnelle.

Le rôle du responsable pédagogique n'est pas détaillé, sauf au sein du comité technique et pédagogique (CTP) institué au niveau de la mention. Il ne paraît pas y avoir des responsables d'année alors même que cette fonction est précisée dans les statuts du CTP. L'équipe pédagogique est appuyée par une secrétaire pédagogique. Elle se réunit lors du CTP qui lie l'université de Nantes à l'ARIFTS. Le document n'explique pas dans quelle mesure le CTP tient lieu et place du conseil de perfectionnement, ce qui semble pourtant être le cas. Des délégués étudiants sont présents au CTP qui se réunit deux fois par an. Aucun compte-rendu du CTP n'est annexé.

Les modalités de contrôle des connaissances sont présentées avec des règles d'évaluation qui superposent les parcours, le DEIS, le CAFDES, les formations continues et initiales de telle sorte que l'explication qui en ressort est très peu compréhensible. Une clarification des modalités d'évaluation et de compensation par UE est nécessaire. Le rapport souligne à juste titre la lourdeur du travail demandé pour les étudiants qui doivent tout à la fois valider un diplôme universitaire et des certifications propres au domaine de l'intervention sociale. Ce point d'attention a été retenu par l'équipe pédagogique. La composition du jury de mention n'est pas précisée. L'engagement étudiant n'est pas reconnu dans le master.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation sont décrits avec clarté dans le document sur dix années. Ils sont globalement en hausse: ce sont les effectifs d'étudiants en FC qui augmentent tandis que ceux des étudiants en FI sont stabilisés à 15 par année pour des raisons compréhensibles de soutenabilité budgétaire. Le dossier n'explique pas cette augmentation des effectifs en FC.

Une enquête permettant de connaître les postes occupés et le taux de cadres a été menée en 2015, mais ne semble pas avoir été actualisée. Les taux de réussite par année sont très élevés, supérieurs à 93%.

Le dossier ne précise pas les modalités d'amélioration continue sur la base de l'autoévaluation, même s'il faut signaler le rôle du CTP ici et une certaine réflexivité présente dans le document.

Résultats constatés

La mention dispose d'un effectif assez élevé et relativement stable d'environ 90 étudiants par an (M1 et M2) avec une légère hausse sur les cinq dernières années. Son attractivité est donc bonne, notamment pour des professionnels qui cherchent à acquérir une formation de niveau cadre. Le taux de pression du master est inconnu. L'enquête menée en 2015 permet de voir cependant une très bonne insertion professionnelle, avec 61% des répondants qui sont devenus cadres, et des niveaux de rémunération assez élevés. Des données sur le suivi des étudiants du parcours CDISM montrent une insertion professionnelle de 94% 18 mois après la fin de la formation et 100% 30 mois après. La qualité de cette insertion à 30 mois est forte: 78% disposent d'un emploi stable et 67% sont cadres. Ces éléments sont à mettre au crédit de ce master qui semble ainsi avoir trouvé un public et des débouchés prometteurs. Des données plus récentes manquent cependant, et plus particulièrement sur le parcours MOISM. Aucun étudiant n'a poursuivi ensuite ses études en doctorat, et il n'est pas précisé si d'autres en ont poursuivi dans d'autres mentions.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un master attractif et original
- Une formation élaborée en partenariat avec l'ARIFTS qui offre la possibilité d'obtenir le diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS) ou le Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES)
- Une équipe pédagogique équilibrée qui comprend enseignants-chercheurs et praticiens de l'intervention sociale
- Une bonne insertion professionnelle pour les diplômés

Principaux points faibles :

- La faible lisibilité de l'articulation entre le master, le DEIS et le CAFDES dans la mention présentée
- Une formation à la recherche par la recherche peu présente et l'absence de liens entre le master et un laboratoire
- Une absence d'internationalisation de la formation, aussi bien dans les mobilités que les enseignements
- Des informations trop parcellaires sur les statuts des étudiants et leur place dans la formation

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Ingénierie et gestion des interventions sociales et médico-sociales* est une formation qui met en exergue une compétence assumée en matière d'intervention sociale et/ou médico-sociale dans le paysage régional. La formation s'appuie sur une équipe pédagogique diversifiée composée d'enseignants-chercheurs, de formateurs de l'ARIFTS (Association Régionale des Instituts de Formations en Travail Social) et des intervenants professionnels. La signature d'une convention avec l'ARIFTS garantit une coordination entre l'université et l'institut avec la mise en place d'un comité technique et pédagogique. Le rôle de ce dernier dans l'amélioration continue de l'offre de formation doit être renforcé, avec par exemple l'objectif d'adopter la démarche compétences et une utilisation plus large des outils numériques utiles au travail social. L'internationalisation devrait être développée, aussi bien dans les mobilités que les enseignements. La recherche reste trop discrète et ne prend pas la place qu'elle devrait avoir dans une formation de niveau master. La formation devrait assumer un adossement à un laboratoire de rattachement et une école doctorale, et ce en dépit de sa forte inclination vers le secteur social. Concernant le montage pédagogique, les agréments de la mention (DEIS et CAFDES) prennent une place importante sans que la dimension universitaire soit clairement assumée. Une orientation plus forte des objectifs de la mention et des modalités d'évaluation vers la recherche est maintenant clairement attendue.

MASTER MANAGEMENT

ETABLISSEMENT(S)

Université de Nantes

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Management* est organisé autour d'un parcours unique dénommé *Métiers du conseil et de la recherche*. Il forme par la recherche aux métiers du conseil et de la recherche exercés en cabinet, en entreprise et dans l'enseignement supérieur. Les cours de M1 étant mutualisés avec ceux d'autres parcours, seule l'année de M2 est véritablement orientée vers cette finalité. Au sein de l'Université de Nantes, le master *Management* est porté par l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Nantes. Le master est co-habilité avec l'Université d'Angers ce qui explique la composition de l'équipe pédagogique et la tenue de certains cours à l'IAE d'Angers.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité du master *Management* est de former par la recherche aux métiers du conseil et de la recherche. La formation apporte des compétences à la fois théoriques et méthodologiques.

Le master fonctionne principalement avec des étudiants de formation initiale mais intègre également des auditeurs inscrits en formation continue. Les objectifs, les connaissances et compétences visés par la formation sont clairement définis et communiqués via différents supports aux étudiants et aux différentes parties prenantes.

Le contenu de la formation est détaillé dans le dossier et est cohérent par rapport à la fiche du diplôme inscrite au répertoire national des certifications professionnelles, par rapport, aux objectifs affichés et à la finalité du diplôme. Le supplément au diplôme n'est pas disponible mais une fiche référentiel des activités et des compétences existe.

La formation permet aux étudiants d'évoluer vers les métiers du conseil en gestion et en management ou vers les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche via une poursuite en doctorat en Sciences de gestion. Ces débouchés sont connus et communiqués.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Management* s'appuie sur son environnement local du fait d'une co-habilité avec l'Université d'Angers et d'un partenariat existant entre l'Université de Nantes et l'école supérieure de commerce Audencia. Au niveau régional, la formation est de ce fait présentée comme étant la seule à proposer une double orientation vers les métiers de la recherche et du conseil là où les universités environnantes proposent des formations centrées sur la recherche. La concurrence se situe donc davantage à un niveau national.

La formation fait preuve d'une bonne articulation formation/recherche. Le contenu des enseignements traduit clairement l'orientation vers la démarche scientifique. Le master s'appuie sur des enseignants-chercheurs publiant appartenant aux laboratoires de recherche en Sciences de Gestion de Nantes (laboratoire LEMNA) et d'Angers (laboratoire GRANEM) ainsi que sur des professeurs de l'école de commerce Audencia. Les autres intervenants sont des consultants eux-mêmes diplômés de ce master ou détenteur d'un doctorat.

Les liens avec le monde socioéconomique sont uniquement présentés à travers le réseau des diplômés qui s'investissent à différents niveaux (enseignement, conférences, insertion professionnelle, accueil de stagiaires...). Des consultants font partie du conseil de perfectionnement pour veiller à l'adéquation entre la formation et les besoins de ces professions. Des informations concernant les axes et terrains de recherche auraient été bienvenues ainsi que la présentation de l'adossement éventuel de la formation à des contrats et des chaires de recherche.

Il n'existe pas de diplôme délocalisé.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée autour d'un parcours unique, conçu en quatre semestres avec une logique de spécialisation progressive. En M1, le master est entièrement mutualisé avec les mentions *Management des ressources humaines*, *Management des systèmes d'information* et *Études et actions marketing*.

En M2, le master offre une formation méthodologique et théorique à la démarche scientifique et à l'activité de conseil. La formation met en œuvre le système européen des ECTS (*European Credit Transfer and Accumulation System*) pour d'éventuelles mobilités étudiantes. Cette formation par la recherche constitue clairement une première étape vers la réalisation d'un doctorat en Sciences de gestion.

Le master est ouvert en formation initiale et continue mais pas en alternance ni en enseignement à distance. La formation a déjà accueilli des sportifs de haut niveau et peut accueillir des étudiants en situation de handicap. L'obtention du diplôme par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et de la validation des études supérieures (VES) est prévue mais ces dispositifs n'ont jusqu'à présent pas été sollicités.

Les responsables de la formation ont mis le diplôme en correspondance avec la fiche *Référentiel des activités et des compétences* proposée par le service d'insertion professionnel mais la démarche par compétences n'est pas encore totalement intégrée.

Les modalités pédagogiques sont diversifiées. Le dossier fournit de nombreux exemples à ce niveau : jeu d'entreprise, études de cas en groupe, travail sur une demande émanant d'une entreprise, lecture d'articles scientifiques, épreuves orales et écrites, et utilisation de logiciels spécifiques. Cette diversité permet aux étudiants de développer des compétences variées.

La sensibilisation à la démarche scientifique est au cœur de la formation. En M1, les étudiants suivent un cours d'initiation à la recherche et un cours de méthodologie de la recherche. En M2, 80% du temps est consacré à la démarche scientifique. Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs engagés dans des activités de recherche qu'ils partagent avec les étudiants. Les enseignants-chercheurs fournissent de nombreuses lectures aux étudiants et s'investissent également dans l'encadrement des étudiants pour leurs mémoires. Les 20% du temps de formation restants sont orientés vers l'activité de conseil : ces enseignements sont assurés par des consultants eux mêmes sensibilisés à la démarche scientifique.

Durant le master, les étudiants doivent réaliser deux stages, le premier de trois mois en M1, et le second de quatre à six mois en M2. Les attendus et les modalités d'évaluation sont clairement explicités et bien communiqués aux étudiants. Globalement, la formation prépare bien les étudiants à leur insertion professionnelle et permet aussi des poursuites d'études en doctorat (entre 2 et 5 inscriptions en doctorat sur les 6 dernières années). Des informations sur les structures d'accueil des stagiaires et, en particulier, le nombre de stages à orientation recherche, au sein du laboratoire LEMNA par exemple, auraient pu être fournies.

Différentes actions contribuent à la professionnalisation des étudiants : présence d'intervenants issus du monde académique et du monde professionnel dans l'équipe pédagogique du M2, conférences, entretiens individuels, mises en situation, études de cas, conduite de projets, ou encore participation à des soirées des anciens. Les étudiants sont accompagnés dans l'élaboration de leur projet professionnel par l'équipe enseignante et par l'existence d'un *Career Center* au niveau de l'Université de Nantes. Par rapport à la finalité recherche de la formation, les étudiants ont aussi la possibilité de participer aux séminaires de recherche du laboratoire de Nantes, d'assister aux soutenances de thèses, et de rencontrer des doctorants.

La dimension internationale est présente au sein de la formation. En M1, les étudiants suivent des cours d'anglais ainsi que des enseignements disciplinaires dispensés en anglais. En M2, tous les intitulés de cours sont en français mais le contenu des cours s'appuie en grande partie sur la lecture d'articles scientifiques en anglais. Les étudiants peuvent également suivre les séminaires proposés par l'école de commerce Audencia qui se tiennent en anglais, ainsi que des cours donnés en anglais par des professeurs étrangers invités.

La mobilité étudiante s'organise autour des accords internationaux de l'IAE de Nantes, de l'Université de Nantes et du réseau IAE France. L'acquisition des crédits ECTS fait l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants. La mobilité sortante a lieu avant tout durant le M1 ou dans le cadre de césures entre le M1 et le M2. La mobilité entrante existe également. Les données fournies sont partielles et semblent davantage concerner l'année de M1 mutualisée.

L'utilisation du numérique passe par le déploiement d'outils pédagogiques (plateforme pédagogique, ressources en ligne, environnement numérique de travail, accès à des salles informatiques...) et par la formation à des logiciels liés aux méthodes de recherche (NVivo, Alceste, Gephi, SPSS).

La formation est attentive à l'intégrité scientifique pour les étudiants comme pour les enseignants et veille au développement de l'éthique des étudiants: enseignement dédié, logiciel anti-plagiat, respect des droits d'auteurs, chartes, formations en ligne.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est avant tout composée principalement d'enseignants-chercheurs investis dans des activités de recherche qui assurent 80% des cours en M2, ce qui est cohérent par rapport à l'orientation de la formation. Les intervenants extérieurs assurent les 20% restants en M2. La liste des intervenants est fournie et permet d'apprécier l'adéquation entre leurs profils et les modules pris en charge.

La formation est sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur de Nantes et d'un enseignant-chercheur d'Angers compte tenu de la co-habilitation du diplôme. Ils pilotent conjointement la formation, font des points réguliers durant l'année universitaire et réunissent régulièrement les acteurs impliqués dans la formation. Du fait de la présence de plusieurs intervenants sur certains cours, un responsable de cours peut être désigné pour assurer la coordination pédagogique. La formation s'appuie sur les moyens administratifs et matériels des IAE de Nantes et d'Angers.

Des efforts ont été mis en œuvre pour limiter les difficultés ressenties par les étudiants liées à ce rattachement à deux établissements universitaires (inscription administrative dans les deux établissements par exemple pour leur permettre d'accéder aux ressources numériques). Un conseil de perfectionnement se réunit un fois par an et est composé de l'équipe pédagogique, de professionnels et des représentants des étudiants. Afin de piloter au mieux le diplôme, le conseil dispose des informations disponibles tels que les effectifs, les données relatives à l'insertion, ou encore l'évaluation des enseignements.

L'évaluation des connaissances est pratiquée de manière transparente. La constitution et les modalités de réunion du jury sont clairement définies. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. Les règles de validation de la formation et d'obtention des crédits ECTS sont explicitées. Une fiche *référentiel des activités et des compétences* permet de reconnaître les compétences acquises par les diplômés. En M1, une unité d'enseignement permet de reconnaître l'engagement étudiant. En revanche, la démarche par compétences reste à engager et le principe de la seconde chance ne semble pas mis en œuvre.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants font l'objet d'un suivi. Il est néanmoins dommage que les effectifs ne soient pas commentés a minima dans le dossier. On constate en effet que les effectifs sont réduits en M2, entre 10 et 19 étudiants dont une majorité d'étudiants de nationalité étrangère. Les fluctuations d'effectifs et les petits effectifs certaines années sont expliquées par des soucis d'ordre administratif. Le nombre d'étudiants en formation continue n'est pas précisé.

L'IAE de Nantes reçoit une soixantaine de candidatures par an pour cette formation. Les critères de recrutement sont explicités et communiqués mais ne sont pas rappelés dans le dossier.

Le taux de réussite est proche de 100%. Les quelques échecs sont expliqués avant tout par des abandons ou des réorientations dès le début de l'année universitaire.

L'insertion professionnelle des diplômés est suivie grâce au bureau d'aide à l'insertion professionnelle du SUIO (Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation). Les résultats de l'enquête 2020 montrent une très bonne insertion professionnelle quantitativement (100% à 18 mois et à 30 mois) mais aussi qualitativement avec une adéquation entre la formation et les emplois occupés (entre 5 et 10 poursuites en doctorat par an, qui débouchent ensuite sur des postes d'enseignants-chercheurs au sein des universités ou des écoles de commerce ; orientation vers les métiers du conseil en management ou la direction d'entreprises). Compte tenu du nombre d'étudiants d'origine étrangère, il serait intéressant de savoir si ceux-ci restent en France à l'issue de la formation. L'évaluation des enseignements est réalisée de manière à la fois qualitative (échange entre le responsable du diplôme et les délégués étudiants) et quantitative (enquête en ligne). Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Un ordre du jour est défini en amont et un compte-rendu est rédigé puis diffusé ensuite à la direction de l'IAE et la Commission de la formation et de la vie universitaire. Outre l'évaluation interne, la formation est évaluée dans le cadre de la procédure Qualicert.

Résultats constatés

La formation est globalement attractive avec une soixantaine de dossiers par an pour l'IAE de Nantes spécifiquement mais il est important de noter que plus de 80% des candidatures sont d'origine étrangère ce qui aurait mérité d'être commenté. Les effectifs se situent en moyenne autour d'une quinzaine d'étudiants. Le taux de réussite est bon. Les abandons sont rares et liés à des choix personnels des étudiants.

Les données fournies sur l'insertion professionnelle montrent l'adéquation entre les emplois occupés et la finalité de la formation (100% d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois, poursuite de plusieurs étudiants en Doctorat chaque année, orientation vers la direction d'entreprises ou des postes de consultants en CDI). Les diplômés se déclarent satisfaits de la formation. Il aurait été intéressant de préciser si les diplômés qui poursuivent en thèse bénéficient d'un financement et, le cas échéant, de quel type.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation à et par la recherche de qualité
- Très bonne insertion professionnelle dans les domaines de la recherche et du conseil
- Méthodes et activités pédagogiques variées adaptées aux objectifs de la formation

Principaux points faibles :

- Structuration confuse de la mention, les deux parcours étant très différents et la double localisation Nantes /Angers peu convaincante
- Manque d'analyse sur l'origine des étudiants
- Manque d'informations sur l'adossement à des contrats et chaires de recherche

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Management* apparaît comme une formation de qualité pour les étudiants qui souhaitent s'orienter vers les métiers de la recherche et du conseil. La qualité de la formation et de l'équipe pédagogique qui l'anime contribue à la réussite des étudiants. Les diplômés s'orientent effectivement à la fois vers une poursuite en doctorat en Sciences de gestion ou vers les métiers du conseil en management.

Hormis la poursuite du travail de structuration de la mention, le principal point d'amélioration tient aux données d'effectifs et à l'origine des candidatures : une plus grande mise en valeur des axes de recherches, des terrains d'études et des modalités de financement des activités de recherche (contrats et chaires de recherche) pourraient être un moyen de rendre la formation plus attractive auprès des étudiants, notamment à un niveau régional compte tenu de l'adossement de la formation à deux IAE de l'ouest de la France. Par ailleurs, la réflexion sur la démarche compétences nécessite d'être renforcée.

MASTER MANAGEMENT DE L'INNOVATION

ETABLISSEMENT(S)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master Management de l'innovation (MI) est dispensé par l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Nantes. Il est principalement orienté sur la gestion de projets innovants et sur l'accompagnement des organisations à la transformation et à l'innovation.

Le master est accessible en M1 à des étudiants inscrits en parallèle dans un autre cursus, hors gestion et économie, puis se décline en M2 sous la forme de deux parcours dispensés soit en alternance soit à l'étranger avec le concours de la Foreign Trade University de Hanoi (Vietnam).

Il s'agit d'une formation *double compétence*, très proche des masters Management et administration des entreprises (MAE) dispensés dans les IAE et destinés à des étudiants diplômés d'autres spécialités ou à des professionnels cherchant une formation complémentaire en management.

Analyse

Finalité de la formation

Le master MI proposé ici vise un public à la recherche d'une double compétence en gestion mais souhaitant une spécialisation plus importante qu'un master Management et administration des entreprises (MAE) généraliste. Les métiers visés sont nombreux et correspondent au contenu.

Les enseignements sont en accord avec les objectifs et les compétences précisées dans le référentiel du répertoire national des certifications professionnelles de la mention (capacité à gérer des projets innovants, maîtrise des financements de projets, mise en place d'une stratégie marketing...). S'agissant d'une formation en management de l'innovation, les disciplines abordées sont diversifiées et très souvent vues de manière transversale et complémentaire.

Positionnement dans l'environnement

Au regard des objectifs visés, le choix d'une mention *Management de l'innovation* plutôt que la construction d'un parcours au sein du master MAE n'est malheureusement pas argumenté. Le dossier fait état d'une concurrence importante à l'extérieure de l'université (écoles consulaires, privées), d'où l'intérêt de démarquer la formation par l'ajout au socle des compétences premières, de connaissances plus originales tels que l'expérience utilisateur, ou encore le *design thinking*. Son organisation sous forme d'alternance en M2 apporte également une plus-value importante au master, tout comme le partenariat avec la *Foreign Trade University Hanoi*, avec la mise en place d'un parcours spécifique délocalisé à Hanoi.

Un lien étroit existe entre les recherches des enseignants-chercheurs et le contenu de ce master : l'innovation, la transformation numérique des organisations et l'environnement sont au cœur des problématiques étudiées. L'objectif affiché de professionnalisation des étudiants, implique un faible taux de poursuites d'étude en doctorat et ce, malgré la réalisation d'un mémoire intégrant une exigence de revue de littérature académique.

Le lien avec le monde socio-économique est très développé. De nombreux intervenants viennent du monde socio-économiques nantais et apporte un ancrage fort avec les réalités des entreprises et institutions visées.

Le master est clairement identifié par de grandes entreprises locales, sans que pour autant des conventions de partenariat ne soient signées. Un dispositif Phoenix co-porté par le MEDEF et l'IAE sera effectif pour la rentrée prochaine. Il vise à faciliter l'insertion des étudiants en recherche d'alternance avec des entreprises partenaires. Le parcours organisé au Vietnam bénéficie de collaborations avec l'UNESCO à Hanoi et permet à des étudiants d'accompagner et de mettre en œuvre des projets innovants, sans toutefois que le dossier ne précise spécifiquement l'implication des enseignants-chercheurs et des étudiants.

Organisation pédagogique de la formation

Le contenu de la formation est en cohérence avec la fiche inscrite au répertoire national des certifications professionnelles de la mention Management de l'innovation, et propose des enseignements fondamentaux en gestion et en économie aux étudiants.

La master est organisé autour d'un M1 commun à d'autres mentions, puis de deux parcours en M2 spécifiques. Il est précisé que le M1 est allégé en volume horaire (119h) et qu'il est aménagé sous forme de séminaires notamment programmés les samedis afin de favoriser les inscriptions en double cursus, essentiellement pour les élèves d'écoles d'ingénieurs. Ce parcours allégé interroge sur la possibilité de délivrer le même nombre d'ECTS qu'un M1 en simple inscription. Une phase d'expérimentation est en cours, afin d'offrir aux étudiants la possibilité de suivre la M1 à distance.

Les dispositifs de VAE ou de VES sont disponibles pour ce master, mais le volume de dossier reçus est très faible : deux demandes infructueuses de VAE ont été déposées lors des 3 dernières années.

Le M2 est organisé en alternance, mais les étudiants ne trouvant pas de contrat peuvent s'inscrire sous le régime de la formation initiale. Le nombre d'étudiants qui relèvent de la formation continue n'est pas précisé.

L'approche par compétences est peu présente : aucun lien entre les unités d'enseignements et les compétences à obtenir n'est présenté.

Les modalités pédagogiques apparaissent variées et permettent l'acquisition de compétences clés en management classique et en management interculturel. Le dossier aurait pu être plus exhaustif sur les unités d'enseignement (UE) dispensées et les modalités innovantes d'enseignement. Une précision est toutefois faite sur l'existence de l'*Innovation Campus Day*, marathon créatif de 48h sans toutefois indiquer la proportion des étudiants participants. Des plateformes et des outils numériques sont utilisés, sans que leurs usages ne soient détaillés, ce qui peut questionner au vu de la spécialité de ce master.

Comme déjà indiqué, la formation est fortement orientée vers la professionnalisation des étudiants, notamment en M2 avec une organisation sous forme d'alternance de périodes d'enseignement et de périodes en entreprise. L'équipe pédagogique est composée d'intervenants extérieurs qui dispensent environ 50 % du volume horaire total. La présence d'enseignants-chercheurs est significative. Ils assurent environ 50 % des enseignements. Le lien avec la recherche académique est peu développée mais présente. Elle est abordée au travers de l'écriture du mémoire de fin d'année dans lequel une revue de littérature doit être réalisée. Les étudiants sont formés à l'éthique au cours de leurs enseignements, et leurs productions sont soumises à un logiciel anti-plagiat.

Sur le plan de l'enseignement des langues étrangères, tous les étudiants doivent fournir un score minimal de 780 au TOEIC. Seul le parcours dispensé au Vietnam permet une réelle internationalisation de la formation, l'organisation sous forme d'alternance ne permettant pas de facilement développer d'échanges internationaux. Il n'est pas fait mention de cours dispensés en anglais (ou de cours d'anglais) à l'exception d'un voyage d'étude de 4 jours à l'étranger organisé depuis 2019.

Pilotage de la formation

L'équilibre entre les enseignants et les professionnels est très bon avec 40% d'enseignants-chercheurs, 20% d'enseignants et 40% d'intervenants professionnels. Il est cependant regrettable qu'aucune information ne soit donnée quant aux spécialités des intervenants extérieurs, ce qui ne permet pas de juger de la pertinence des choix de recrutement aux regards des enseignements effectués.

Une réunion annuelle de l'équipe pédagogique est organisée. Le conseil de perfectionnement se tient également une fois par an et réunit les entreprises partenaires, les étudiants et l'équipe pédagogique dans l'objectif de faire progresser la formation. Une évaluation collective est également effectuée en fin d'année via un atelier de co-développement. Le dossier ne donne pas d'exemple d'évolutions permises par ces pratiques. Les modalités d'évaluation des connaissances sont précisées chaque année aux étudiants par l'intermédiaire d'un livret de l'étudiant dans le respect des règles d'attribution des points ECTS. Toutefois, aucune certification n'est délivrée, ni supplément au diplôme. Le dossier fait état d'une évaluation de compétences complémentaires obtenues ou développées par les étudiants sans donner plus de détails.

Dispositif d'assurance qualité

L'IAE de Nantes, comme tous les IAE du réseau IAE FRANCE, dispose de la certification QUALICERT, ce qui implique un suivi qualitatif de l'ensemble des données.

Les chiffres de l'alternance sont connus et suivis, tout comme les taux d'insertion. Ces derniers sont très bons avec une insertion immédiate proche de 60 %, puis de 100 % à 12 mois.

Les diplômés sont membres d'un groupe LinkedIn, ce qui permet aux responsables de suivre le devenir des diplômés et ainsi de juger de l'adéquation entre les postes occupés et la formation proposée. Un blog a été créé afin de permettre une mise en relation des diplômés avec les étudiants actuels.

Résultats constatés

Environ 15 d'étudiants sont inscrits chaque année, principalement issus d'une formation d'ingénieurs, même si le parcours s'ouvre désormais à d'autres formations de l'université.

Le parcours organisé au Vietnam, compte une vingtaine d'étudiants inscrits. Il rassemble des étudiants français et des étudiants locaux.

Il est spécifié que très peu d'abandons sont à déplorer en M2, sans toutefois disposer de chiffre. Nous ne disposons d'aucune information concernant le taux de réussite en M1 et le taux de continuité en M2. Le taux d'insertion est très bon, 100 % à 1 an.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation originale en double compétence spécifique au management de l'innovation
- Organisation de la formation bien adaptée aux emplois du temps des étudiants en double cursus
- Formation accessible en alternance
- Existence d'un parcours au Vietnam permettant une découverte du management interculturel

Principaux points faibles :

- Effectifs faibles
- Mention avec une faible lisibilité par rapport au master MAE
- Manque d'information sur de nombreux points

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation est bien structurée, mais elle semble souffrir d'une forte concurrence. Elle semble ainsi friable, comme l'attestent ses faibles effectifs. Le positionnement de la formation au sein du master MAE ou la mise en place de modules communs permettrait d'améliorer la lisibilité du positionnement du master MI, même public et même approche double compétence.

Il serait intéressant de disposer de plus d'informations et d'analyses complémentaires sur de nombreux points et notamment les emplois occupés par les diplômés. Cela permettrait de mieux cibler les partenaires potentiels, les intervenants professionnels et de mieux évaluer l'adéquation entre les objectifs scientifiques visés et l'insertion professionnelle. Cette analyse permettrait également de développer l'approche par compétences encore balbutiante.

MASTER MANAGEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Management des systèmes d'information* (MSI) de l'université de Nantes forme en deux ans des cadres généralistes en sciences de gestion et spécialisés dans la transformation des organisations. La formation proposée combine plus particulièrement trois dimensions majeures de la transformation digitale que sont l'insertion des technologies de l'Information dans le business model de l'entreprise et dans tous ses processus, le management de projet et la gestion du changement, ainsi que les métiers de la maîtrise d'ouvrage. Le master est uniquement accessible en formation initiale.

Analyse

Finalité de la formation

Le master MSI forme des cadres disposant d'un socle solide et généraliste en sciences de gestion. La spécialisation en management des systèmes d'information est bien pensée et affiche une bonne complémentarité des contenus relatifs à la conduite de la transformation digitale.

Cette formation répond ainsi avec cohérence à un fort besoin des entreprises ayant pour objectif d'optimiser les atouts qu'offrent les technologies digitales afin d'améliorer leur positionnement sur le marché, ainsi que leur performance décisionnelle et opérationnelle.

La formation possède une fiche inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) accessible aux étudiants. Ils peuvent ainsi facilement visionner les compétences clés du master, ainsi que les nombreux débouchés professionnels clairement établis et en adéquation avec les enseignements dispensés. Le master ne possède pas de supplément au diplôme, mais utilise une fiche spécifique, basée sur la fiche RNCP, enfin d'assurer le suivi des activités et des compétences acquises par l'étudiant.

Le dossier mentionne que la formation ne prépare pas à la poursuite en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

La formation est portée par l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de l'université de Nantes et bénéficie de la visibilité et de l'attractivité des IAE. La mention du master est la seule localement et sa forte dimension managériale et organisationnelle la différencie des spécialités homonymes portées par des écoles d'ingénieurs.

Le master est clairement à vocation professionnelle avec un taux d'enseignants issus de monde professionnels de 60% contre 40% par des enseignants ou enseignants-chercheurs. Néanmoins, les atouts de la recherche y sont fortement valorisés puisque la formation s'adosse à l'axe de recherche « numérique et transformation des organisations » du laboratoire d'économie et de management de Nantes (LEMNA), thématique en parfaite adéquation avec la spécialité de ce master.

Le master s'inscrit pleinement dans un paysage régional dynamique ou de nombreuses ESN (Entreprises de Service du Numérique), d'envergure nationale et internationale (Accenture, Cap Gemini, Sopra Steria,...) sont implantées. Un point fort de l'ancrage territorial réside dans l'intégration du partenaire Cap Gemini dans l'équipe responsable du master. Cela permet notamment de garantir l'adéquation de la formation aux besoins du marché.

La mobilité des étudiants est possible via les 50 partenariats internationaux conclus par l'IAE. A cela s'ajoute un partenariat spécifique au master avec le Mack Robinson College de la Georgia State University (GSU) aux USA, qui constitue un atout indéniable. Il aurait cependant été intéressant de disposer du nombre d'étudiants bénéficiaires de ce dispositif. L'enseignement de l'anglais appliqué aux métiers des systèmes d'information occupe une part importante de la formation (environ 25% de la formation), facilitant ainsi la mobilité professionnelle à l'international.

Organisation pédagogique de la formation

La formation s'organise sur quatre semestres avec une montée en compétence progressive et l'acquisition d'ECTS, conformément aux exigences européennes. Le programme de formation est construit autour de blocs de compétences, et conformément au RNCP. La première année est en partie commune avec l'ensemble des masters en sciences de gestion, puis se spécialise progressivement.

Le master propose une validation des acquis de l'expérience (VAE) mais est uniquement accessible en formation initiale et en présentiel. Une réflexion d'organisation, sous forme d'alternance, ouverte aux contrats de professionnalisation et à l'apprentissage, ainsi que la possibilité de suivre la formation à distance pourrait être menée.

Chaque étudiant effectue un stage obligatoire d'une durée minimum de 3 mois en M1 et de 4 mois en M2 sur la période d'avril à septembre. La durée du stage est fréquemment portée à 6 mois en M2 enfin de faciliter l'insertion professionnelle. La plupart des stages de M2 donnent lieu à une embauche en CDI.

Un environnement numérique de travail (MADOC) est utilisé pour de nombreux enseignements.

Les étudiants sont amenés à participer à la réalisation de projets en mode agile, répondant à des besoins exprimés par des entreprises. À cela s'ajoute la participation des étudiants à des ateliers transverses (système d'information et ressources humaines, cybersécurité, atelier collaboratif), les plaçant en situation opérationnelle.

Des étudiants du M2 sélectionnés peuvent également obtenir en double compétence, un diplôme interuniversitaire (DIU) innovation et transformation numérique délivré par l'IAE de Nantes.

Nous pouvons cependant regretter l'absence d'enseignements relatifs aux impacts des technologies de l'information et de la communication sur l'environnement et le développement durable. La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) prend une place de plus en plus importante dans les entreprises. Ainsi, former les étudiants à l'éco-TIC, leur permettrait d'intégrer les enjeux de RSE dans la stratégie digitale des organisations. De même, une formation à l'analyse statistique et à l'intelligence artificielle pourrait élargir les débouchés des étudiants, vers les métiers de la gestion et de la valorisation de la donnée.

Les enseignants portent une grande attention au respect de l'intégrité scientifique et de l'éthique, pour la conduite des différents travaux demandés aux étudiants. L'IAE utilise l'outil anti-plagiat Compilatio et les étudiants en sont informés.

Les apports de la recherche sont aussi valorisés par un enseignement exerçant les étudiants à mettre en perspective les apports des publications scientifiques pour les organisations.

L'absence d'une formation à la recherche suffisamment complète pour ouvrir l'accès au doctorat peut néanmoins être regrettée.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien équilibrée. Elle est formée par des enseignant-chercheurs et des intervenants issus du monde professionnel en proportions égales (40%) ainsi que de d'un professeur associé (past) et d'un ingénieur de recherche (20%).

Le livret d'accueil permet aux étudiants de prendre connaissance des modalités de contrôle des connaissances pour chaque unité d'enseignement (UE). En M1, une deuxième session est prévue pour chaque UE. Si besoin, une attestation de connaissances et de compétences est délivrée aux étudiants par le responsable de la formation comme par exemple en cas de recrutement avant réception du diplôme. Des dispenses ponctuelles de cours sont aussi possibles pour les sportifs de haut niveau.

L'organisation, le suivi pédagogique et le recrutement des étudiants sont assurés par les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation tandis que les intervenants professionnels sont consultés sur le contenu de la formation et participent aux conseils de perfectionnement, en juillet pour le M1 et en septembre pour le M2. L'équipe pédagogique est éclairée dans ses décisions par un ensemble d'indicateurs : évolution des effectifs, taux de réussite, devenir des diplômés, résultats des évaluations des enseignements.

Dispositif d'assurance qualité

L'assurance qualité de la formation s'appuie depuis 2007 sur le dispositif Qualicert (SGS) propre aux IAE.: chaque année sont établis des tableaux de bord et la formation peut être audité, information malheureusement non communiquée.

L'accès en M1 est sélectif et conditionné à l'examen du dossier de candidature. Ce dossier inclus notamment le passage du score message IAE.

Le processus de recrutement des étudiants se clos par un examen oral devant un jury d'enseignants-chercheurs.

L'université produit également des indicateurs permettant de mesurer l'attractivité de la formation ainsi que l'évolution quantitative et qualitative des flux d'étudiants (taux de boursiers, étudiants étrangers, recrutement externe, etc.). Le taux de réussite et d'échec à la formation, ainsi que le devenir des étudiants sont aussi évalués chaque année. Tous les indicateurs produits sont mis en ligne sur le site institutionnel de l'IAE.

Le conseil de perfectionnement s'appuie sur les évaluations des enseignements pour proposer et mettre en œuvre des actions d'amélioration continues.

Résultats constatés

Les taux de réussite sont élevés en M1 et en M2 (respectivement 90 % et 100 %).

L'enquête réalisée en 2017 affiche un taux de satisfaction des anciens étudiants dans leur poste est excellent et s'explique probablement par un taux d'insertion parfait (100 % à six mois) sur des emplois pérennes (100% en CDI en 2019), permettant des évolutions de carrière significatives (+25 % d'augmentation salariale en 5 ans).

Le master n'était accessible qu'en M2 à sa création en 2014 et jusqu'en 2017. L'adoption d'un cursus en deux ans a mécaniquement doublé les effectifs.

La totalité des étudiants ayant validé le M1 est reconduit en M2 avec un effectif total sur les deux années de 42 étudiants (2018-19).

On observe une tendance à la baisse, faible mais régulière de l'effectif du M2 : -4 % entre les promotions 2017 et 2018, -9 % entre 2018 et 2019, -16% depuis la création du master. Une analyse détaillée permettrait de mieux analyser et comprendre ce phénomène, et éventuellement de mettre en place un certain nombre d'actions correctives.

Conclusion

Principaux points forts :

- Excellente Insertion professionnelle sur un marché porteur et en tension
- Très bon taux de réussite en M1 et en M2
- Possibilité de suivre un semestre de formation dans une université américaine
- Innovations pédagogiques notables

Principaux points faibles :

- Absence de dispositif permettant à une étudiant de poursuivre en doctorat
- Absence d'alternance
- Des compétences laissant trop peu de place aux enjeux de la RSE et des sciences de données

Analyse des perspectives et recommandations :

Une formation solide, très bien organisée, attractivemais avec une tendance baissière. Il y a toutefois des leviers d'amélioration. Il est ainsi nécessaire de mieux faire connaître la gestion des systèmes d'information aux étudiants de licence afin d'améliorer l'attractivité : cela pourrait se matérialiser par un enseignement plus précoce des fondamentaux de cette spécialité et la tenue d'ateliers permettant aux étudiants d'appréhender la réalité des métiers du management des systèmes d'information.

Les organisations intègrent de plus en plus des enjeux de RSE dans leur stratégie. Il conviendrait d'en tenir compte dans la formation, par exemple en intégrant l'éco-TIC dans les processus de transformation.

Intégrer les sciences de données et l'intelligence artificielle dans le programme de formation pourrait renforcer l'attractivité du master. Cela ouvrirait également des perspectives dans les métiers de la gestion et de la valorisation de la donnée.

La place de la recherche devrait être renforcée par la participation des étudiants à des séminaires de recherche organisés par l'axe « numérique et transformation des organisations » du LEMNA.

Une ouverture à l'alternance devrait être étudiée dès le M1 permettrait très certainement d'augmenter l'attractivité de la formation et de simplifier la recherche de stages.

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

ETABLISSEMENT(S)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Management et administration des entreprises* (MAE) est un diplôme historique des IAE (institut d'administration des entreprises) de France. Il vise à former aux sciences de gestion des étudiants ou salariés en recherche d'une double compétence. Il concerne donc des étudiants d'autres filières (ingénierie, droit, filières médicales et paramédicales...), des cadres en activité ou en phase de reconversion. La formation est déclinée en sept parcours dont des parcours dits management double compétences (MDC) en formation initiale en alternance (1), en formation continue (2), en un parcours MDC Chine-Asie (3). Le parcours est également décliné dans le cadre de deux partenariats à Nantes, l'un avec l'École de design de Nantes-Atlantique (4) et l'autre avec l'Institut de Formation des Cadres de Santé du CHU de Nantes, dans un parcours MDC – Management des organisations de santé (5) et d'un partenariat stable avec l'institut de l'agence universitaire de la Francophonie ESFAM de Sofia (Bulgarie) depuis 24 ans (6). Enfin, un dernier parcours MDC plus spécialisé a été développé : parcours Marketing des Produits et Services de Santé (MPSS) en présentiel et en distanciel (7).

Analyse

Finalité de la formation

Les compétences visées s'appuient sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles et correspondent à des compétences de gestion et de management. Elles doivent favoriser l'insertion à des postes d'encadrement ou de pilotage de projet par la double compétence que la formation a pour objectif d'apporter. Les compétences et débouchés visés sont cohérents avec le contenu de la formation.

Positionnement dans l'environnement

La présence de formations analogues dans une grande majorité des 35 IAE de France, et ce depuis la naissance des IAE, confère au master MAE une bonne visibilité nationale. Les partenariats établis d'abord au sein de l'université pour faire valoir le parcours MAE en double compétence (Polytech, faculté de lettres, sociologie et psychologie, faculté de droit et sciences politiques) et le parcours MPSS (faculté de pharmacie, de médecine et école vétérinaire) puis au sein du bassin nantais (Ecole de design, Institut de Formation des Cadres de Santé du CHU de Nantes) confortent sa position régionale. Enfin, le partenariat avec l'ESFAM de Sofia financée par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et celui avec des universités chinoises (Université de Technologie de Pékin, Université de commerce international et d'économie de Shanghai (SUIBE), Université des études étrangères du Guangdong, Université des études internationales de Jilin et l'Université de Chongqing), pour le parcours MAE Asie-Chine offrent une fenêtre internationale à la formation.

Les enseignants-chercheurs intervenant dans le master assurent l'adossement du master à la recherche puisqu'ils interviennent sur leurs domaines de spécialité. Un module de méthodologie dispensé dans les parcours de la mention offre une familiarisation avec la démarche de recherche.

En plus des pratiques habituelles favorisant la proximité entre le milieu socio-professionnel (interventions de professionnels, conduite de projets, stage), le master MAE est associé à l'opération Phénix, portée par le Medef, visant à rapprocher de l'entreprise des filières universitaires qui en sont traditionnellement éloignées (lettres, sociologie). Cependant, aucun chiffre n'est donné sur le nombre d'étudiants concernés.

L'IAE de Nantes met à disposition de ses étudiants une application facilitant la mise en relation de l'offre et de la demande de stages, d'alternance et d'emploi à travers le *Career Center*.

Organisation pédagogique de la formation

Le master se décline en trois parcours en M1 (Management Double Compétences - MDC- en formation initiale, en formation continue et parcours Chine – Asie) et en sept parcours en M2, présentés plus haut. Des étudiants et auditeurs de la formation continue intègrent directement le M2.

De manière très cohérente, un tronc commun structure la formation, complété par des parcours de spécialisation. Les maquettes présentées en annexe proposent une compilation des enseignements mais ne permettent pas de saisir facilement le pourcentage du volume horaire des spécialités par rapport au tronc commun. La fiche de la formation expose les compétences visées par la formation mais n'est pas organisée selon l'approche par compétences. Une réorganisation des unités d'enseignement de la maquette par blocs de compétences serait judicieuse.

Les parcours MDC Chine – Asie et le partenariat avec l'ESFAM à Sofia participent à l'ouverture de la mention à l'international. Le premier parcours se fait en lien avec de nombreux partenaires chinois, mentionnés dans la présentation de la formation, et ce dès 1997. Cela se concrétise par de la mobilité entrante et sortante pour les étudiants et entrante pour les enseignants. Le second contribue à la formation de cadres francophones, en initialement en provenance d'Europe centrale et orientale, mais avec aujourd'hui l'ambition d'un rayonnement plus large.

La formation en distanciel a permis à l'IAE d'expérimenter et de perfectionner les dispositifs de formation à distance, avec une plateforme dédiée et des outils de travail collaboratifs devenus classiques. On peut signaler l'existence d'un module d'e-marketing demandant aux étudiants de présenter sur des pages web la synthèse des travaux menés dans le cadre des projets tutorés. Ce faisant, les étudiants mobilisent ainsi des supports numériques afin d'accroître leur visibilité professionnelle sur le web, et en particulier sur les réseaux sociaux.

Le dispositif « le fil rouge » est issu d'une ingénierie de formation au management de projets innovants. Il s'agit de solliciter les étudiants afin qu'ils viennent en soutien à des organisations dans la résolution de leurs problématiques d'innovation ou de changement, répartis en équipes interdisciplinaires, mixant les étudiants et/ou auditeurs selon leurs formations. Cette mise en situation réelle permet de relier les enseignements proposés dans différents modules de formation, de leur donner du sens et de les mettre en application sous la supervision d'un enseignant-chercheur. L'équipe pédagogique a pour projet de déployer cette expérimentation à une plus large échelle dans un dispositif baptisé « fil rouge Innovation », à travers un dispositif de formation en « blended learning » déployé par l'intermédiaire d'une plateforme de ressources. La plateforme a également pour vocation à recueillir les projets proposés par les parties-prenantes de l'éco-système local de l'innovation. Cette initiative est intéressante et parfaitement en cohérence avec le projet de la formation. L'exposé d'exemples concrets issus de cette expérimentation apparemment satisfaisante aurait été bienvenu.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels. Le nombre enseignants-chercheurs à intervenir dans le master est conséquent mais les besoins requis par la multiplication des parcours sont couverts par de nombreux intervenants professionnels, dans des proportions significatives : ils assurent environ 50% des enseignements selon les parcours, et représentent environ 75% du nombre des intervenants. Il aurait été souhaitable d'indiquer dans un dossier d'auto-évaluation le point de vue de l'équipe pédagogique sur ce point. Le dossier fait état de la perspective de départs à la retraite d'enseignants investis dans ce master : une diminution de la présence des enseignants-chercheurs serait préjudiciable à la formation. Le dossier signale l'existence d'un conseil de perfectionnement et de procédures qui le régissent mais les documents fournis ne permettent pas d'analyser le rôle et les missions du conseil de perfectionnement et de comprendre la manière dont sont opérés les changements induits dans chacun des parcours. Le dossier fait part de la présence d'outils d'évaluation des enseignements. Il aurait été intéressant de joindre des exemples de retours et de fournir une explication de ce qui en est fait dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

Dispositif d'assurance qualité

L'IAE de Nantes Economie & Management est certifié Qualicert depuis 2007, selon une procédure brièvement présentée. Cette accréditation certifie les processus de travail, notamment l'évolution du suivi de effectifs, de la réussite, de l'insertion professionnelle et de l'auto-évaluation.

Résultats constatés

Les résultats ne sont ni présentés, ni commentés dans le dossier. Il est regrettable que l'évolution des effectifs présentée en annexe ne soit pas commentée, en particulier la baisse des inscrits en M1 (de 73 en 2014-2015 à 56 en 2018-2019) ainsi l'évolution du taux de poursuites d'étude du M1 au M2 (66% en 2014-2015 à 46% en 2017-2018) : pourquoi cette augmentation des départs entre M1 et M2 ?

Le dossier indique que « le devenir des diplômés est analysé » mais il est dommage que cette analyse ne soit pas livrée dans ce dossier d'auto-évaluation. En l'occurrence, on ne peut que constater en annexe une présentation des données sur l'insertion hétérogène, calculée à 89% pour la promotion 2019 du parcours MDC Chine-Asie, annoncée à 95% à 30 mois pour le parcours MDC formation initiale et par alternance, et estimée sommairement pour le parcours MPSS (« la majorité des diplômés trouvent un emploi dans les trois mois »). Il n'y a pas d'autre information pour les quatre autres parcours et rien n'indique qu'elle est analysée à l'échelle de la mention. C'est d'autant plus dommage que les données semblent être favorables à la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Positionnement régional fort établi à l'appui de nombreux partenariats
- Variété importante des publics accueillis rendue possible par la variété des parcours
- Bonne ouverture à l'international à travers des partenariats durables (Chine et Bulgarie)
- Forte expérience dans l'enseignement à distance et dans l'usage des outils numériques

Principaux points faibles :

- Faiblesse de l'auto-évaluation sur des données essentielles comme l'évolution des effectifs, l'insertion professionnelle, notamment pour le parcours MPSS.
- Absence apparent d'appui sur les résultats des conseils de perfectionnement et les évaluations des enseignements pour servir la démarche d'amélioration continue

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MAE de l'IAE de Nantes présente de nombreux atouts. La restructuration de la formation et de sa maquette selon l'approche par compétences constituera une échéance importante dans l'évolution de la formation. Le conseil de perfectionnement gagnera à exploiter les données à sa disposition, issues de l'IAE et de l'Université (nature de l'insertion professionnelle et des évaluations des étudiants) pour y parvenir. Enfin, alors que se profilent des départs, le renouvellement des postes est nécessaire pour maintenir un niveau d'intervention satisfaisant des enseignants-chercheurs.

MASTER MARKETING, VENTE

ETABLISSEMENT(S)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Marketing, vente* est composé d'une première année, ayant un socle d'enseignement commun avec deux autres masters (elle réunit les étudiants des master *Marketing, vente, Ressources humaines* et *Système d'information*), et d'un parcours en deuxième année *Études et Actions Marketing*. Le master forme les étudiants aux métiers de chargé d'études, chef de produit et responsable marketing. Il est proposé en formation initiale, en M1, et au choix en formation initiale ou en alternance en M2. Le master 2 est délocalisé, en anglais, à l'Université Nationale du Vietnam, à Hanoï.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement annoncés. La formation vise à former des étudiants aux métiers de chargé d'études, chef de produit et responsable marketing. Un seul parcours est proposé: *Etudes et Actions Marketing*, de manière à afficher clairement les métiers auxquels la formation mène.

La formation bénéficie d'un partenariat avec l'école d'ingénieurs agro-alimentaires Oniris pour les projets tutorés.

Le nombre d'heures de cours en M1 est difficile à établir, car la maquette contient deux spécialités, un bloc d'unités d'enseignement, d'options et plusieurs langues vivantes 2 au choix. Le nombre total d'heures de cours affiché dans la maquette est ainsi de 801 heures équivalentes de TD. La maquette du Master 2 comporte 445 heures de cours équivalentes de TD. Toutefois, le décompte d'heures réellement effectuées dans l'ensemble du M1 et M2 est de 780 heures équivalentes de TD.

Les enseignements sont cohérents avec les objectifs annoncés, sauf des options de découverte en M1, dont les cours « Management de la santé » (90 héd) et « Engagement associatif » (45 héd).

Il n'y a pas dans l'immédiat de supplément au diplôme présenté.

Les enseignements sont dispensés à l'Université de Nantes et à Hanoï dans le cadre d'une formation délocalisée.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau national, il existe des Masters Marketing dans toutes les universités du Grand Ouest (Brest, Angers, Poitiers, La Rochelle, Bordeaux, Tours). Sur le plan régional, des Masters Marketing sont proposés au CNAM (conservatoire national des arts et métiers) de Nantes et dans les écoles de commerce (Audencia, ISEG, IPAG notamment). Depuis 2017, le Master 2 « Etudes et Actions Marketing » se positionne en « études marketing », ce qui lui permet de se différencier. Le Master est adossé au Laboratoire de recherche LEMNA (laboratoire d'économie et de management de l'Université de Nantes) et les 4 enseignants chercheurs qui interviennent dans le Master publient des articles dans le domaine du marketing. Pour les projets tutorés, le Master est partenaire avec l'école d'ingénieurs agro-alimentaires Oniris dans le cadre du programme ID4Food (plateforme collaborative). Les étudiants peuvent faire un semestre d'études à l'étranger ou une césure, dans le cadre d'un programme Erasmus, ISEP (International student exchange program) ou BCI (Bureau de coopération inter-universitaire) pour les départs vers le Québec, ou d'accords de l'IAE de Nantes bilatéraux, ou encore du réseau IAE France (McGill). Le dossier ne précise pas combien d'étudiants font réellement une mobilité internationale, ni à quel moment dans leurs études.

Organisation pédagogique de la formation

La formation se spécialise progressivement. Le M1 s'organise autour d'un socle commun de cours pour 3 masters (Marketing, vente, Ressources humaines et Système d'information), suivi de cours de spécialités. Le M2 consiste en un seul parcours « Etudes et Action Marketing ». Le contenu des cours est cohérent avec le positionnement du parcours « Etudes et Action Marketing ». Les étudiants sont progressivement confrontés au monde professionnel à travers des projets tutorés, des stages ou de l'alternance. La formation comporte des modules de connaissance de l'environnement professionnel à travers 8 séminaires professionnels (4 en M1 et 4 en M2) dispensés par des spécialistes du Marketing et des études de marché.

En M1, les étudiants font un projet tutoré pour le compte d'une entreprise tout au long de l'année et un stage de 14 semaines minimum. Les étudiants du M2 en FI font un stage de 5 à 6 mois. Environ 33 à 50 % des étudiants font leurs études en alternance. Les alternants passent 2,5 jours par semaine en cours et 2,5 jours par semaine en entreprise. Pendant que les alternants sont en entreprise, les étudiants du M2 en FI font un projet tutoré.

La formation s'appuie sur des outils numériques, dont l'application Mentimeter (quiz, questionnaires sur smartphone), un jeu d'entreprise en ligne, la plateforme MADOC, qui est en réalité Moodle, et la plateforme ID4food. La place de l'international dans la formation paraît faible. 24 heures de cours en M1 sont donnés en anglais, les étudiants peuvent suivre des enseignements d'anglais et/ou de trois langues vivantes. Aussi, l'autoévaluation annonce des possibilités de mobilité internationale, sans toutefois préciser le nombre d'étudiants concernés.

Pilotage de la formation

Le master est sous la responsabilité pédagogique d'un enseignant-chercheur de Nantes pour la formation en France et d'un autre enseignant-chercheur de l'IAE de Nantes pour la formation délocalisée au Vietnam. Le dossier mentionne un risque dans le renouvellement de plusieurs postes d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, et bientôt en retraite. Sur l'ensemble du M1 et M2, l'équipe pédagogique est composée de 7 enseignants-chercheurs (2 professeurs d'université, 5 maîtres de conférences), donnant 62 % des heures de cours, et de 15 vacataires professionnels, ayant des compétences adaptées à la formation, donnant 38 % des heures de cours. En M1, les intervenants professionnels représentent 25 % des enseignements et en M2 50 %. Une fiche référentiel des activités existe et précise les compétences acquises par les étudiants sur ce cursus. Le dossier mentionne les difficultés à mobiliser les enseignants de l'IAE sur des missions d'enseignement délocalisées au Vietnam. Il existe des conseils de perfectionnement séparément pour le M1 et le M2, qui se réunissent une fois par an. Ils sont bien constitués et les comptes rendus sont clairs. Les modalités de contrôle de connaissances sont claires et annexées au dossier d'auto-évaluation.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics. L'attractivité de la formation, si l'on se réfère au nombre de candidatures et d'étudiants inscrits n'est pas très élevée et en diminution. La réussite aux examens en M1 se situe autour de 90% et de 100% en M2. Le devenir des diplômés est analysé.

Résultats constatés

Les effectifs inscrits en M1 et M2 apparaissent un peu faible et en diminution, avec seulement 16 étudiants inscrits en M1 et 19 étudiants en M2, en 2018-2019. Il semble exister une déperdition entre les étudiants inscrits dans le M1 et les étudiants qui s'inscrivent dans le M2. Des enquêtes de suivis de diplôme à 6 mois sont réalisées tous les ans. Le dossier d'auto-évaluation met en annexe une enquête à 30 mois de l'obtention du diplôme de décembre 2017, faite par le SUIO (service universitaire d'insertion et d'orientation), portant sur les diplômés de septembre 2015. Les étudiants diplômés s'insèrent relativement facilement dans la vie active (à six mois, le taux d'insertion est de 80 à 95 % sur les cinq dernières années). Il n'y a pas de poursuite d'études en Doctorat. L'enquête à six mois qui date de 2017 montre une cohérence entre les objectifs du Master et les emplois occupés par les diplômés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne préparation progressive à la vie professionnelle (projets, deux stages, alternance)
- Bon taux d'insertion professionnelle
- Méthodes pédagogiques innovantes

Principaux points faibles :

- Effectif d'étudiants faible et en diminution en M1 en 2018-2019
- Difficulté à mobiliser les enseignants sur des missions au Vietnam et concurrence des universités anglo-saxonnes
- Le manque de données sur la mobilité étudiante

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Marketing, vente, parcours Études et action marketing* est cohérent, bien positionné et sérieux. Le point le plus faible étant le nombre d'étudiants inscrits, notamment en M1 (16 en 2018-2019 contre 23 en 2017-2018), il faudrait accroître la visibilité du Master et le nombre de candidatures. Il faudrait aussi fidéliser les étudiants entre le M1 et le M2 par une alternance sur deux années par exemple et une maquette plus cohérente entre les deux années. Il serait intéressant peut-être d'accentuer davantage la possibilité d'une mobilité internationale, soit durant un semestre d'études, soit en césure entre le M1 et le M2. Le parcours délocalisé à Hanoï répond bien aux attentes des professionnels localement et les effectifs sont encourageants. Il faudrait accroître l'implication du corps enseignant dans les missions d'enseignement au Vietnam.

MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Monnaie, banque, finance et assurance* (MBFA) a pour objectif de former les étudiants aux métiers de la banque, de la finance et de l'assurance. Ce master comprend quatre parcours rattachés à différents secteurs des industries bancaire, financière et de l'assurance : le parcours *Chargé d'affaire entreprises et gestion des risques* (CAEGR) et le parcours *Shipping-Trading* (ST) qui sont tous deux en formation initiale, le parcours *Banque, chargé de clientèle professionnels* (CCPro) dispensé en alternance, et le parcours *Banque finance assurance international* (BFAI) en formation continue.

La formation dure deux ans au sein des parcours CAEGR, CCPro et ST. Elle est dispensée à Nantes, à l'Institut d'administration économique (IAE), au Centre de formation de la profession bancaire, et à l'École nationale supérieure maritime. Le parcours BFAI, qui dure quinze mois, est délocalisé à Hanoï (Vietnam) et Phnom Penh (Cambodge).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont pertinents et clairement présentés. Les connaissances mobilisées en économie, finance, gestion et droit sont détaillées. A ces connaissances théoriques viennent s'ajouter l'acquisition de compétences opérationnelles spécifiques au secteur bancaire et au secteur maritime, ainsi que des compétences transversales. Il n'existe pas de supplément au diplôme mais une fiche référentiel des activités et compétences est disponible.

Une liste détaillée et claire des métiers accessibles à l'issue de la formation est présentée. La possibilité pour les étudiants de poursuivre leurs études avec un doctorat est également mise en avant. On peut noter toutefois que cette voie n'a été suivie par aucun étudiant depuis 2014.

Par suite de l'arrêt du financement par la Fédération Bancaire Française (FBF) régionale et ses banques adhérentes, le parcours CAEGR n'intègre plus la certification AMF depuis 2019 alors que celle-ci figurait dans la maquette auparavant. Le parcours CCpro intègre dans son programme les certifications AMF et Voltaire. Enfin, le parcours ST donne un accès favorisé aux examens de l'Institute of Chartered Shipbrokers (ICS) de Londres. Globalement, la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention est en adéquation avec ce qui est proposé par la formation.

Positionnement dans l'environnement

Le master MFBA se rapproche d'autres masters existants au niveau national et régional (dans l'Ouest), spécialisés dans la banque, finance et assurance. Ses points de spécificité sont le parcours ST, unique en son genre, et le parcours BFAI axé sur l'Asie du sud-est et effectué en coopération avec une université vietnamienne (Hanoï) et une université cambodgienne (Phnom Penh).

Au niveau local, le master MFBA partage un socle de connaissances communes et mutualise donc des cours au niveau M1 avec le master *Gestion de Patrimoine* ; ces deux masters résultant de la scission du master *Finance des affaires internationales* en 2017. Des conférences sont aussi partagées ponctuellement avec le master *Economie de l'environnement de l'énergie et du transport* dans le cadre de l'orientation du master autour des thèmes maritimes.

La formation est adossée au Laboratoire d'Economie et de Management de Nantes-Atlantique (LEMNA) dont les axes de recherches *Défis environnementaux, mer et énergie*, et *Évolution des entreprises et des marchés financiers* sont en lien direct avec les cours dispensés dans les différents parcours. Les différents parcours sont majoritairement portés par des enseignants-chercheurs. Les étudiants sont amenés à réaliser un mémoire académique supervisé par un enseignant-chercheur. Des formations et conférences de formation en recherche sont dispensés dans ce sens.

La formation s'appuie sur de solides relations avec le secteur bancaire (FBF, Banque Public d'Investissement, BNP Paribas, etc.) ainsi qu'avec le secteur maritime. Le master entretient de nombreuses interactions avec la Banque de France tant au niveau des débouchés qu'au niveau de l'organisation de conférences.

Le master MBFA est représenté au sein de réseaux professionnels tels l'association Nantes Atlantique Place Financière regroupant les établissements bancaires, d'assurances et financiers du Grand Ouest. La formation est un des principaux membres de l'association des directeurs d'IUP et de Masters en Banque-Finance-Assurance (ADIM-BFA). Cette association est en relation avec la FBF, la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA), le centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) ainsi que de nombreux acteurs privés. La formation dispose solides liens avec le milieu socio-économique, ce qui facilite la recherche d'emploi des étudiants et facilite les conditions d'embauche.

Le master est bien implanté internationalement avec un parcours délocalisé (BFAI) au Cambodge et au Vietnam. Il est aussi évoqué des liens avec l'Institute Chartered Shipbroker (ICS) sans que cela soit précisé en quoi cela impacte la mobilité des étudiants. La parcours CCPro n'offre pas de dispositifs favorisant la mobilité à l'international en raison des particularités réglementaires propres à la France enseignées dans ce parcours. Les possibilités de mobilité pour le parcours CAEGR ne sont pas précisées.

Organisation pédagogique de la formation

Les parcours CAEGR, CCPro et ST sont conçus en quatre semestres et utilisent le système européen d'unités d'enseignements cumulables. Un tronc commun cohérent avec la fiche RNCP permet de mettre en place un socle de connaissances en économie, finance, gestion et droit. Par la suite, chaque parcours possède ses propres enseignements spécialisés. Les parcours CAEGR et ST sont des formations initiales. Le parcours CCPro propose une formation en alternance. Le parcours BFAI fait figure d'exception car il s'agit d'un parcours délocalisé en formation continue : seul un M2 est proposé (15 mois). Les enseignements sont principalement en présentiel.

Des dispositifs de Validation des acquis de l'expérience (VAE) et de Validation des études supérieures (VES) existent et ont été utilisés par le passé. Cela concerne chaque année deux à trois candidats pour le parcours Shipping Trading, tandis que trois VAE ont été validées pour le parcours CAEGR, et quatre en parcours CCpro depuis la dernière évaluation HCERES. Le master accueille également des candidats en reprises d'études au sein de ses parcours CAEGR, CCPro et ST. La formation a la capacité d'accueillir des étudiants avec tout type de contraintes (à l'exception du parcours délocalisé).

Bien que la formation soit définie par deux référentiels de compétences, une fiche du RNCP et une fiche du Répertoire des Activités et des Compétences (RAC), l'approche par compétences est peu développée. Le seul parcours où des blocs de compétences sont définies est le parcours CCPro, dans le cadre des UE professionnelles. La formation utilise cependant des approches pédagogiques diversifiées (analyse de presse, études de cas, pédagogie inversée, etc.)

Le master a mis en place de solides liens entre la formation et la recherche. Les étudiants sont amenés à étudier et discuter des articles de recherche et se voient proposé une UE « formation à la recherche ». Le parcours CCPro propose également deux modules de méthodologie du mémoire et d'introduction à la recherche. Enfin, chaque étudiant doit réaliser un mémoire académique supervisé par un enseignant-chercheur en fin de M1 et fin de M2. En dépit de ce cadre propice à la découverte du monde de la recherche, aucun étudiant du master ne s'est orienté vers un doctorat au cours des dernières années. Cela n'est cependant pas surprenant, étant donné l'aspect professionnalisant de la formation. Il est cependant regrettable que le doctorat soit présenté comme un choix de dépit (« le marché de l'emploi [...] est suffisamment porteur pour que les étudiants ne s'orientent pas naturellement vers une thèse de doctorat »).

Globalement, il existe une grande variété dans les modalités pédagogiques tant au niveau des enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels de secteurs variés, qu'au niveau des pratiques qui incluent des projets en sus des cours et des travaux dirigés. Le parcours délocalisé BFA est entièrement dispensé en anglais. Les autres parcours se déroulent majoritairement en français. Néanmoins, les étudiants suivent des cours d'anglais et ont accès aux certifications en langue de l'Université de Nantes. Le nombre d'étudiants ayant passé ces certifications en langue n'est pas reporté. La mobilité entrante paraît satisfaisante mais la mobilité sortante semble faible: en première année, seul un à deux étudiant(s) réalise(nt) son premier semestre à l'étranger.

Les outils numériques sont principalement dédiés à la mise à disposition de ressources pour les étudiants et à la formation à l'utilisation des bases de données financières. Dans le cadre du parcours CCPro, le Centre de Formation des Apprentis (CFA) et le CFPB fournissent aux étudiants des ressources de type *e-learning*.

Les étudiants sont sensibilisés par les enseignants chercheurs aux considérations éthiques liées à l'activité scientifique. Un logiciel de détection de plagiat est utilisé. Les enseignants et étudiants ont connaissance des sanctions éventuelles en cas de non-respect des principes d'intégrité scientifique et d'éthique.

Pilotage de la formation

Les différents parcours de la formation sont pilotés par 5 enseignants chercheurs et deux enseignants (PAST et contractuel). L'équipe pédagogique est facilement identifiable par les étudiants. Elle est composée d'une faible proportion d'enseignants-chercheurs (22,3% pour l'année 2017-2018) qui assurent 37,6% (chiffres de 2017-2018) des enseignements. La répartition est très hétérogène selon les parcours. De manière cohérente avec les objectifs du master, les enseignants-chercheurs interviennent principalement en M1 tandis qu'une place importante est donnée à des professionnels des secteurs compétents dans le M2.

L'organisation de la formation est bien structurée autour des différents parcours et les différents parcours sont coordonnés. Un certain nombre de réunions réunissent personnel enseignant, personnel administratif et étudiants. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention, seulement au niveau du parcours CCpro. Des conseils d'étude sont mis en place pour les autres parcours. Ces conseils apparaissent moins formels qu'un conseil de perfectionnement. Le conseil des études du parcours CAEGR n'inclut pas les représentants des professionnels. Bien que ces derniers soient conviés lors d'autres occasions, on peut regretter leur absence à cette occasion car elle permet notamment d'avoir une vision plus globale du parcours. Les modalités de contrôle des connaissances, les règles d'attribution des crédits ECTS, les règles de compensation et les dispositions relatives à l'organisation des jurys sont clairement précisées. Elles sont mises à disposition des étudiants à la fois sur l'intranet et sur des tableaux d'affichage. Elles sont également rappelées par oral en début d'année. L'engagement étudiant peut conduire à une dispense d'assiduité à certains cours. Le principe de seconde chance est respecté et clairement expliqué.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, les taux de réussite, les taux d'insertion professionnelle et le devenir des diplômés sont disponibles sur toute la période. Des analyses sont également fournies, qui prennent en compte le départ du parcours *Gestion du patrimoine* de la formation en 2017, et qui permettent d'évaluer notamment l'origine des étudiants, leur genre, etc. Ces différentes informations sont mises à disposition par le Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO) de l'Université de Nantes.

Le recrutement se fait sur dossier, suivi d'un oral devant le jury (dont la composition n'est pas détaillée). Les critères de sélection ne sont pas précisés. L'insertion professionnelle peut être analysée grâce aux enquêtes menées par l'Université, et complétées par des dispositifs internes afin de mieux appréhender le devenir des étudiants sortants.

L'évaluation de la formation et des enseignements se fait de manière informelle en fin d'année lors de réunions avec les délégués des étudiants ou lors d'entretiens individuels. Ce choix d'évaluation étant par nature non anonyme, les résultats peuvent s'en trouver affectés.

Il existe au niveau de l'Institut d'administration économique une démarche d'évaluation externe (Qualicert).

Résultats constatés

Le master reçoit un grand nombre de candidatures, ce qui indique sa forte attractivité. Seules l'origine des candidatures du parcours CAEGR sont fournies : elles proviennent en grande partie de l'Université de Nantes mais également d'autres universités en France (80%/20%). Le master compte 29% d'étudiants étrangers ; ce nombre doit cependant être interprété en regard du parcours délocalisé en Asie du Sud Est. Le dossier ne fournit pas de détail quantitatif sur ces parcours. La formation compte 14% de boursiers (malgré un parcours en formation continue et un parcours en alternance).

Les taux de réussite sont supérieurs à 90% et la fidélisation est importante avec un taux de passage en M2 supérieur à 80%. Près de 90% des diplômés trouvent un emploi en moins de six mois. 94% des contrats obtenus sont des emplois stables (CDI, fonctionnaire, etc.). Globalement l'insertion professionnelle est très bonne et, en ce sens, les objectifs du master sont remplis.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une très bonne insertion professionnelle
- Une formation bien intégrée dans le milieu professionnel régional
- Une grande diversité parmi les différents parcours proposés (alternance, formation continue et initiale, délocalisation)

Principaux points faibles :

- Une faible proportion d'enseignants-chercheurs (EC) dans l'équipe pédagogique, et d'enseignements dispensés par les EC
- Une faible mobilité des étudiants hors parcours BFAI
- Le faible nombre de cours en anglais au sein des trois parcours localisés à Nantes

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MBFA de l'université de Nantes est une formation attractive, présentant une très bonne insertion professionnelle. Renforcer la place des enseignants chercheurs au sein de l'équipe pédagogique apparaît également pertinent et nécessaire. L'approche par compétences devra être généralisée et homogénéisée au sein de la formation. Une augmentation du nombre d'enseignements en anglais serait la bienvenue ainsi qu'une augmentation de la mobilité sortante dans les parcours non délocalisés afin notamment d'accompagner les opportunités de stages et semestres à l'étranger.

MASTER SOCIOLOGIE

Établissement(s)

Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Sciences humaines et sociales*, mention *Sociologie* de l'université de Nantes dispense un enseignement sociologique à la fois généraliste et professionnalisant, et propose 4 parcours de formation distincts: Terrains, enquêtes, théories (TET) ; Action publique territoriale (ACT) ; Santé et conditions de travail (SCT); et Sciences sociales et criminologie (SSC) développé en partenariat avec l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit et sciences politiques. Le master est ouvert en formation initiale et en formation continue. La formation se déroule sur deux ans avec un tronc commun sur les quatre semestres et des enseignements relatifs à un ou plusieurs parcours à chaque fois, permettant une spécialisation progressive. Elle a pour objectif de former des professionnels de la sociologie, en vue d'une insertion professionnelle ou d'une entrée en doctorat. Elle est délivrée uniquement en présentiel au sein de l'UFR de sociologie de Nantes.

Analyse

Finalité de la formation

Les connaissances attendues sont très clairement exposées pour chacun des 4 parcours du master. Les contenus des enseignements permettent de les acquérir. Les compétences, qu'elles soient professionnelles, disciplinaires ou transversales sont détaillées dans le dossier pour chacun des parcours. Une seule fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est fournie pour l'ensemble des parcours du master. La fiche fournie est précise et permet d'apprécier que les compétences visées correspondent bien à la formation et aux parcours du master. Les compétences sont définies dans la fiche RNCP par blocs de compétences. Un supplément au diplôme est fourni pour chacun des 4 parcours. Les emplois visés et les employeurs potentiels sont précisés dans le dossier d'autoévaluation et la fiche RNCP fournie et paraissent en forte cohérence avec la formation, ses objectifs et ses enseignements.

Positionnement dans l'environnement

Le master mention Sociologie est une mention de l'unité de formation et de recherche (UFR) de sociologie de l'Université de Nantes. Au sein de l'établissement, la formation se positionne dans le processus licence-master-doctorat (LMD). Au niveau local, le master de Sociologie ne rencontre aucune concurrence. Au niveau régional, le master se distingue de celui de l'Université de Rennes 2 et de celui de l'Université d'Angers par le choix des parcours proposés. Au niveau national, les parcours de la mention peuvent être proches de ceux proposés dans des régions plus éloignées mais qui ont des niveaux de spécialisation différents (notamment pour le master qui prépare aux métiers de la recherche), ce qui fait du master de Sociologie de l'Université de Nantes une formation originale et non redondante avec d'autres offres de formation.

Les parcours ont été établis en partenariat et mutualisations avec d'autres UFR ou instituts de l'université de Nantes, mais aussi avec des organismes publics de formation. Par exemple, le parcours SSC est dispensé en partenariat avec l'UFR Droit et sciences politiques. Le parcours ACT collabore pour certains modules avec l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) de Nantes et avec l'Institut de géographie de l'université de Nantes (IGARUN). Ces partenariats et collaborations sont pertinents et au bénéfice des étudiants.

Le master est adossé à une unité mixte de recherche (UMR) de l'université de Nantes : le Centre nantais de sociologie (CENS). Les interactions de la formation avec l'environnement de recherche sont nombreuses, solides et pertinentes: les étudiants sont amenés à réaliser des recherches individuelles et collectives, à participer à certains événements scientifiques mais aussi à collaborer avec des institutions régionales (archives départementales, Maison des sciences de l'Homme, etc.). Cette forte articulation est également bénéfique pour les étudiants au vu des objectifs de la formation. Le rapport ne mentionne pas de lien avec une école doctorale, ce qui devrait être pourtant précisé.

Le master est également en lien avec son environnement socio-économique, que ce soit par des interventions pédagogiques effectuées par des professionnels, par des propositions d'enquêtes sur du court comme du long terme et pour l'accueil d'étudiants dans le cadre des stages. Les conventions de partenariat concernent essentiellement les liens tissés avec des institutions publiques. Ce lien pourrait être davantage développé et formalisé par des conventions avec le secteur privé.

L'évaluation sur ce point reste globalement positive : les nombreuses interactions, conventionnées ou non, du master avec l'environnement socio-économique sont bénéfiques pour les étudiants en termes de possibilités de stages ou d'enquêtes notamment.

Le master mention Sociologie bénéficie du réseau européen constitué au niveau de l'UFR : les partenariats concernent plus de 20 universités dans une dizaine de pays européens. Des événements sont organisés pour favoriser la connaissance des sociétés étrangères et l'accueil d'universitaires étrangers. Ces partenariats rendent possibles des mobilités étudiantes et enseignantes, entrantes et sortantes. Si les mobilités enseignantes entrantes sont bien renseignées (accueil de quatre universitaires étrangers en 2018-2019, de deux en 2019-2020), le dossier ne précise pas suffisamment le format de leur intervention et leur place dans la mention. Pour les mobilités étudiantes entrantes et sortantes, les données fournies sont parcellaires: deux mobilités sortantes pour le parcours TET en 2017 sont seulement mentionnées.

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est précisée, claire et lisible. Un tronc commun à la mention, de dimension variable selon les parcours, est proposé sur les deux années: en M1, il concerne entre 20 et 51% des enseignements (23% pour TET, 51% pour ACT, 38 % pour SCT et 20 % pour SSC), en M2 il représente entre 0 et 27% des cours (22% pour TET, 0 % pour ACT, 11 % pour SCT et 27% pour SSC). Le rapport n'explique pas ces différences. Les nombreuses mutualisations au sein de la mention, mais également avec d'autres mentions de master (géographie, droit), sont cependant établies et paraissent pertinentes dans le sens où elles affirment une dimension sociologique transversale à tous les parcours de la mention et une ouverture disciplinaire. La maquette de la formation permet d'apprécier la spécialisation progressive qui intervient dès le M1 par une offre de cours spécifique à chaque parcours et qui permet de structurer ensuite le cursus de l'étudiant sur les deux années de master.

Les modalités d'enseignement sont classiques pour une formation de niveau master en sociologie. L'équilibre entre les cours magistraux, les travaux dirigés et les séminaires est respecté. L'offre de formation est adaptée aux étudiants de formation continue et initiale. L'accueil des publics de formation continue paraît cependant concerner seulement le parcours SCT en M2, avec cinq étudiants en contrat de professionnalisation et 3 en validation des acquis professionnels (VAP). Le calendrier de ce parcours est adapté pour l'accueil d'alternants. Il n'est pas mentionné si les autres parcours accueillent des étudiants en alternance ou en contrat de professionnalisation. La fiche RNCP est fournie et de qualité.

Au niveau des enseignements, la professionnalisation est présente avec des stages sous conventions obligatoires, soit en M1 soit en M2, selon les parcours. La durée de ces stages est variable selon les parcours : 1 mois minimum en M1 et M2 pour le parcours TET, 3 mois en M1 et 4 mois en M2 pour ACT et SCT, et de 2 à 6 mois en M1 et M2 pour SCC. Le rapport n'explique pas ces différences entre les parcours. Les modalités d'organisation et de suivi des stages sont précisées.

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est centrale. Les étudiants sont formés à la recherche et par la recherche. La rédaction d'un mémoire concerne l'ensemble des parcours en M1 et en M2. Le mémoire est adossé à un stage pour les parcours ACT, SCT et SSC. Des enquêtes collectives concernent également tous les parcours.

L'usage du numérique apparaît relativement faible et classique pour ce genre de formation et se résume à la mise à disposition d'un espace numérique de travail et de quelques outils collaboratifs en ligne.

Les langues (anglais ou espagnol) sont enseignées pour chaque parcours sur les 4 semestres. Le volume horaire est très significatif pour le parcours TET (18% du volume horaire en M1, 24 % en M2), moins important pour les autres parcours (entre 8 et 16 %). La mobilité entrante et sortante est possible. Les étudiants sont sensibilisés aux questions d'éthique à travers les séminaires de recherche et l'utilisation d'un logiciel anti-plagiat. Il n'est pas précisé si une charte développe ces enjeux et comment les étudiants sont informés de ces dispositifs.

Pilotage de la formation

Le pilotage est assuré par deux instances : une commission restreinte aux responsables d'années et de parcours qui se réunit au moins deux fois par an pour faire le point, et une commission master élargie qui se réunit deux fois par mois et qui intègre les autres enseignants-chercheurs lors de contextes particuliers (changement de maquette notamment). Des réunions sont également organisées au niveau de chaque parcours par leurs responsables, qui associent enseignants titulaires et intervenants extérieurs, et des moments d'échange avec les étudiants sont proposés régulièrement au cours de l'année. Cependant, les étudiants ne paraissent pas être systématiquement invités aux réunions formelles, ce qui peut être regrettable.

Un conseil de perfectionnement est organisé au niveau de l'UFR de sociologie alors que ces conseils doivent être mis en place au niveau de la mention. L'organisation d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention et de ses parcours est cependant envisagée : cette volonté ne peut être qu'encouragée au niveau de la mention. Le conseil de perfectionnement associe des élus étudiants et des responsables de parcours. La liste précise n'est pas fournie, ainsi il n'est pas possible de savoir si les intervenants extérieurs ou des responsables de structures de l'établissement sont invités à ces conseils. De même, il n'est pas mentionné si ces conseils font l'objet d'un ordre du jour et d'un compte-rendu. La périodicité de ce conseil est peu précise. La présidence est assurée par un intervenant extérieur, le rapport ne précise pas qui.

De manière générale, une clarification semble nécessaire quant au pilotage de la mention: ce dernier apparaît très peu formalisé et les parcours largement indépendants les uns des autres.

La constitution, le rôle et les modalités de réunion des jurys sont précisés. Les règles d'attribution des crédits sont claires, présentées aux étudiants en début d'année et présentes dans le guide de formation disponible sur internet. La mention n'est pas encore organisée autour de la démarche par compétences, même si chaque unité d'enseignements (UE) délivre des compétences spécifiques (qui sont mentionnées dans la fiche RNCP).

Dispositif d'assurance qualité

La démarche d'amélioration continue implique l'ensemble des parties prenantes au master, mais il serait souhaitable que les étudiants participent davantage aux commissions internes à la mention de master et à ses parcours. Elle est clairement à souligner, et se retrouve dans une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces) proposée en fin de dossier d'autoévaluation pour chaque parcours.

Les flux d'étudiants sont connus par l'équipe pédagogique et présents dans le dossier d'autoévaluation. La mention connaît une attractivité plus forte depuis trois ans et l'ouverture de nouveaux parcours: 75 candidatures pour l'année 2017-2018, 161 pour l'année 2020-2021.

Les responsables pédagogiques mènent des enquêtes par courriel pour connaître la situation professionnelle des anciens étudiants de leur parcours. Cet investissement des enseignants-chercheurs est à souligner.

Pour ce qui est des modalités d'évaluation des enseignements, celles-ci sont précisées et sont cohérentes avec les attendus et l'objectif de la formation. Le contrôle continu est privilégié, en faisant varier ses formes entre les travaux écrits, oraux, dossiers, qu'ils soient individuels ou collectifs. Les modalités sont partagées par l'ensemble des parcours, avec une latitude laissée en fonction des spécificités de chacun d'entre eux. En revanche, le dossier n'est pas suffisamment clair sur les modalités d'évaluation des enseignements. Il ne paraît pas y avoir de modalités communes aux spécialités.

La structure de la maquette est lisible et équilibrée, elle est largement diffusée lors de réunions d'information ou sur internet. Cependant, aucune précision n'est apportée pour ce qui concerne la répartition entre les volumes horaires et les ECTS (european credit transfer system) associés. Il serait apprécié que cette information soit fournie. Le supplément au diplôme est fourni en annexe descriptive. Enfin, les modalités de recrutement sont précisées.

Résultats constatés

Les tableaux récapitulatifs des effectifs pour chaque parcours en M1 et en M2, ainsi que les taux de réussite et le devenir des diplômés sont fournis dans le dossier d'autoévaluation et en annexe. L'attractivité de la formation et de ses parcours est assez forte, et surtout, croissante : 75 candidatures en 2017 pour 161 en 2020. Cette hausse des candidatures se traduit dans chaque parcours, mais l'attractivité de ces derniers est différente: relativement forte pour les parcours TET, SCT et SSC, très faible pour le parcours ACT (17 candidats, 15 classés, 9 inscrits). Ce dernier parcours semble d'ailleurs fragile: les candidatures sont peu élevées relativement aux autres parcours, les taux d'abandon et de réussite fluctuants d'une année sur l'autre.

Entre 2017 et 2020, les taux de réussite paraissent en progression, mais ne sont pas présentés de manière systématique dans le dossier d'autoévaluation. En M1, ces taux sont globalement bons, mais fluctuants entre les parcours et les années, par exemple pour le parcours ACT (70% en 2018-2019, 85% en 2017-2018), sans qu'une explication soit proposée. En M2, les taux de réussite apparaissent très bons, quels que soient les parcours.

Des éléments sur le devenir des diplômés sont fournis par les responsables de parcours pour chaque parcours et une analyse est systématiquement proposée. Ces données sont cependant parcellaires car les parcours n'ont ouvert qu'en 2017. Elles montrent une bonne insertion professionnelle après le master, et une bonne qualité d'emploi (niveau cadre, stabilité de l'emploi, etc.). Il est étonnant que ce soient les responsables de parcours qui fournissent les données et non les services de l'établissement. Ce suivi très fin est à mettre au crédit de l'équipe pédagogique. La poursuite en doctorat concerne environ de un à trois diplômés de la mention de master chaque année, ce qui est satisfaisant. Aucun élément sur les soutenance de thèse n'est inscrit dans le dossier.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des enseignements bien structurés, équilibrés et cohérents qui favorisent une spécialisation progressive
- Une formation solide à la recherche et par la recherche dans tous les parcours et chaque année
- Une démarche d'amélioration continue cohérente et régulière
- Une attractivité de la formation en progression, sauf pour le parcours ACT
- Des taux de réussite importants

Principaux points faibles :

- Des liens avec le secteur privé peu formalisés.
- Des échanges internationaux peu significatifs pour une formation de cette importance, malgré l'existence de différents dispositifs.
- L'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention et un pilotage peu structuré.
- La faible appropriation des nouvelles pédagogies par l'équipe enseignante.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sociologie* de l'université de Nantes est une formation bien structurée et organisée, qui favorise une spécialisation progressive appréciable au travers des quatre parcours proposés. Le dossier d'autoévaluation est bien fait, complet sur la majorité des points abordés et permet de mettre en lumière le souci des responsables d'être dans une démarche d'amélioration continue. Il serait cependant appréciable d'intégrer plus systématiquement les étudiants dans les lieux de réflexions et d'échanges propres à la mention, et notamment dans un conseil de perfectionnement. Ce dernier devrait être développé au niveau du master et pourrait permettre une meilleure intégration entre des parcours qui semblent fonctionner de manière très indépendante. Une réflexion sur l'attractivité du parcours ACT devrait être engagée. Les liens avec le secteur privé pour les stages et la professionnalisation devraient également être formalisés sous la forme de conventions. La démarche compétences et l'usage des nouvelles pédagogies (en lien éventuellement avec le numérique) devraient pour leur part être davantage appropriés par l'équipe enseignante. De plus, des précisions sur les enseignements dont ont la charge les professionnels extérieurs à l'université seraient appréciées. Enfin, la faiblesse des mobilités étudiantes doit être prise en compte par l'équipe pédagogique afin de favoriser les échanges avec l'étranger.

Observations de l'établissement

Evaluation des formations du champ **SOCIETES**

Observations

[Vague B]
[Campagne 2020-2021]

www.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

IDENTITE DU CHAMP

Établissement : Université de Nantes

Intitulé du champ : SOCIETES

Liste des mentions du champ

UFR	Niveau	Mention
Droit	Licence	Droit
Droit	Licence professionnelle	Métiers du notariat
Droit	Master	Droit de l'environnement et de l'urbanisme
Droit	Master	Droit notarial
Droit	Master	Droit pénal et Sciences criminelles
Droit	Master	Droit privé
Droit/IPAG	Master	Droit public (gestion d'un parcours en M1 et de trois parcours en M2)
Droit	Master	Droit social
Droit	Master	Etudes sur le Genre
Droit	Master	Histoire du Droit et des Institutions
Droit	Master	Justice, procès et procédures
Droit	Master	Etudes Européennes et Internationales (gestion de 7 des 8 parcours de la mention)
IAE	Licence	Economie et Gestion
IAE	Licence professionnelle	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle.
IAE	Licence professionnelle	E-commerce et marketing numérique.
IAE	Master	Comptabilité - Contrôle – Audit
IAE	Master	Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel
IAE	Master	Econométrie, Statistiques
IAE	Master	Economie de l'Environnement de l'Energie et des Transports
IAE	Master	Economie et Management Publics
IAE	Master	Gestion des ressources humaines.
IAE/Droit	Master	Gestion du Patrimoine
IAE	Master	Management
IAE	Master	Management de l'Innovation
IAE	Master	Management des Systèmes d'Information
IAE	Master	Management et Administration des Entreprises
IAE	Master	Management et Commerce International
IAE	Master	Marketing, vente
IAE	Master	Monnaie, Banque, Finance et Assurance
IPAG	Licence	Administration publique
IPAG/Droit	Master	Droit Public (gestion d'un parcours en M1)
Sociologie	Licence	Sociologie
Sociologie	Master	Intervention et Développement Social
Sociologie	Master	Sociologie
Sociologie	Master	Civilisation et Sociétés (gestion d'un des 6 parcours de la mention)

Rédacteur(s) :

Nom, prénom : ANTHEAUME Nicolas

Fonction / Corps et grade : Préfigurateur du Pôle Sociétés

Le cas échéant, discipline principale enseignée, autres formations dont il assure la responsabilité : Sciences de Gestion

Téléphone : 02 40 14 17 63

Adresse électronique : nicolas.antheaume@univ-nantes.fr

OBSERVATIONS

En préalable nous souhaitons remercier les experts pour la richesse de leur rapport et les préconisations présentées.

Ce document d'observation sera organisé en quatre sections. Une section pour des observations à l'échelle du champ « Sociétés », une section pour chacune des composantes qui portent les formations de niveau Master au sein de ce champ (Faculté de Droit et des Sciences Politiques, IAE Nantes - Economie & Management, UFR de Sociologie). Au sein des sections relatives aux Masters portés par les composantes, ce sont les observations des responsables de Master et/ou des équipes de direction des composantes qui sont portées à votre connaissance.

1. Observations à l'échelle du champ Sociétés

L'Université de Nantes a fait le choix de structurer son offre de formation en quatre champs, qui correspondent à quatre pôles. Chaque pôle regroupe des composantes qui portent les formations et des laboratoires de recherche. Le pôle Sociétés est une création récente, qui regroupe quatre composantes, dont trois offrent des formations de niveau Master.

Pour ce qui concerne le contrôle des connaissances, il existe un cadre commun, qui est celui de l'Université. L'ensemble des Masters respectent ce cadre commun. Il faut voir dans la diversité des spécificités de contrôle des connaissances de chaque Master du champ Sociétés une adaptation aux caractéristiques de chaque formation. Fixer un cadre commun "Sociétés" au sein du cadre commun de l'Université n'est pas une fin en soi si le cadre commun de l'Université convient. En vertu de la répartition des compétences décidées par l'Université de Nantes, ce sont les composantes, qui portent les formations, qui sont compétentes sur les sujets de contrôle des connaissances.

2. Observations sur les Masters portés par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques

Nous souhaiterions que puisse être mentionné que l'offre de formation n'est complète, concernant l'UFR de droit et des sciences politiques qu'avec les masters d' « Histoire du droit » d'une part, et « Justice, procès, Procédure », d'autre part, tous deux portés par l'Université de Rennes 1.

p. 29 s. : La présentation du master de Droit privé peut parfois paraître sévère (notamment du fait de formulations négatives ou maladroites (ex. p. 31 : « l'équipe pédagogique n'est pas formée, mais elle est sensibilisée sur l'approche par compétences »).

p. 32 (droit privé) et p. 35-36 (droit public) : il semble y avoir une méconnaissance du fait que les étudiants arrêtent volontairement leur cursus au M1 sachant que celui-ci est suffisant pour l'entrée dans les professions qu'ils briguent. Ce qui rejoint une remarque qui peut être faite pour la préconisation de « l'établissement d'une stratégie de sélection claire pour l'entrée en master » (p. 9, §1) qui si elle est bien évidemment entendue pose question dans un contexte où les niveaux requis aux différents concours ne sont pas en adéquation avec la partition L et M (le M1 seul étant exigé, il reste suffisant ; la déperdition est de fait).

p. 39 et 40 (droit social) : C'est l'observation principale que nous formulons. Tant que les multiples erreurs factuelles décrites à la rubrique « erreurs factuelles » ne sont pas corrigées pour le master droit social, nous n'acceptons en l'état ni les résultats constatés ni les conclusions puisque basés sur une mauvaise appréciation/utilisation du document soumis.

3. Observations sur les Masters portés par l'IAE Nantes - Economie & Management

pp. 69-71 (Master Management de l'Innovation)

Les observations portent sur trois points :

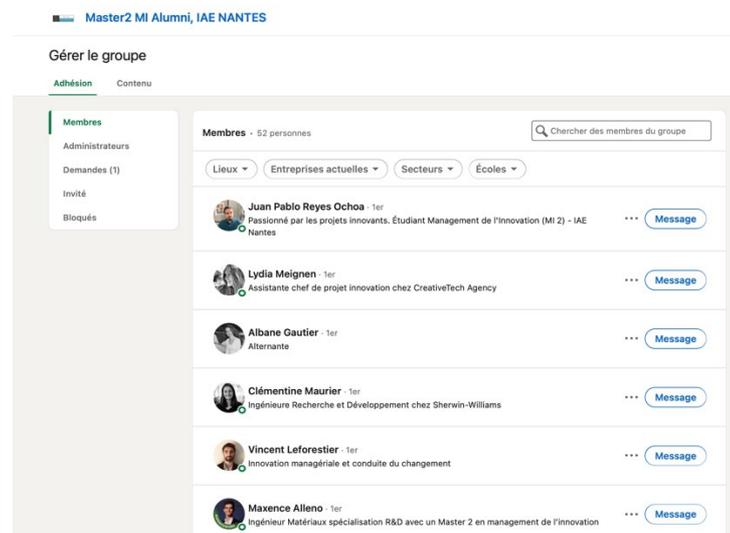
- 1_La relative faiblesse des effectifs
- 2_La distinction MAE / MI
- 3_Le suivi des diplômés
- 4_L'approche par compétences

Effectifs : La mention MI s'organise autour d'un M1MI spécifique qui est un double diplôme pour des étudiants déjà inscrits en M2 dans une autre discipline et une autre composante (En pratique de l'Université de Nantes). En cela, nous assumons et revendiquons une position d'interdisciplinarité précoce et des complémentarités des regards pour aborder des questions d'innovation et de transformation / transition des organisations. Le vivier du M1 s'élargit graduellement (Faculté de biologie, d'histoire, sciences humaines très récemment) mais il est juste de dire qu'il est difficile de l'ouvrir spontanément à tous les étudiants de M2 hors IAE pour des questions de structure et de comptabilité des emplois du temps. Aujourd'hui 18 étudiants sont inscrits en M1. C'est un chiffre que nous voulons faire croître car la demande de partenariat est forte mais les contraintes structurelles et humaines freinent. Pour autant nous sommes pleinement dans le projet de l'établissement Université de Nantes qui prône l'interdisciplinarité et l'hybridation des parcours et des compétences. A ce titre, nous pouvons faire office de laboratoire d'apprentissage pour d'autres mentions.

Historiquement l'IAE a noué des relations avec l'école d'ingénieur Polytech afin de former des ingénieurs / managers aptes à appréhender des contextes et des situations d'incertitude à forte dominante technique mais aussi à piloter des projets d'innovation agile ou à accompagner des collaborateurs dans des stratégies d'intrapreneuriat. Ce partenariat traduit une réalité nationale de l'hybridation très commune entre les cursus ingénieurs et managers. De fait, cette double compétence permet aux diplômés du M2MI d'être de véritables opérateurs de transition dans les organisations où ils se trouvent : énergie, social, technologie, banque, transport, accompagnement entrepreneuriat/start-up, etc. Tous ces secteurs emploient aujourd'hui des diplômés du M2MI. Enfin, des éléments conjoncturels liés à la réforme de l'alternance et une forte concurrence régionale liée à la forte présence d'écoles privées adossant leur modèle économique sur l'alternance, expliquent aussi que le marché de l'alternance n'est pas élastique mais nécessite aussi beaucoup de suivi. Il est parfois plus compliqué pour les étudiants d'obtenir ce statut et c'est une raison pour laquelle, il n'est pas toujours possible d'avoir une pleine jauge en Master2.

Distinction MAE/MI : Nous nous distinguons de la mention MAE qui est beaucoup plus généraliste et qui de fait ne garantit pas une montée en technicité et en praticité sur la gestion de projet d'innovation complexe, requérant de multiples qualités (humaines, stratégiques et technologiques). Mais cet aspect technique et outils ne suffit pas. Il s'agit aussi de développer son regard sur des situations de gestion. Ce regard nécessite du temps et l'année du M2 permet bien de se transformer individuellement pour gagner en créativité et prise de décision en incertain pour les plus analytiques des étudiant.es et de gagner en rigueur analytique et en gestion de projet pour les plus créatifs(ves). Ainsi, c'est ce double mouvement créativité <-> analyse que nous développons dans le M2MI et qui est permis par un corps d'enseignants-chercheurs spécialistes de ces questions (économie et management de l'innovation au sens large) et d'interventions professionnelles très pointues. Ceci différencie la mention MI d'une mention plus généraliste comme le MAE.

Suivi des diplômés : Malgré ce qui est suggéré, nous suivons bien le devenir de nos diplômés.es. Un groupe linkedin (cf image) faisant office de réseau d'alumni (52 inscrits à ce jour depuis 4 ans) permet à la direction du diplôme de suivre l'évolution des postes occupés et la trajectoire des diplômés.es. L'association (1901) MIND du M2MI, créée en 2019, aura la charge prochaine de structurer le réseau des alumni.



Il est à noter ici, que ce réseau Alumni sert également à sourcer des intervenants de pointe qui reviennent dans le diplôme présenter leur expertise (cours de financement de l'innovation, cours de gestion des communautés d'innovation par ex).

Approche par compétences : Concernant l'approche par compétences, elle est sous-jacente à notre démarche et repose sur la chaîne de valeur d'un projet d'innovation (du management des idées, à la démarche créative, en passant par le marketing, le financement, la protection et la vision écosystémique du projet. Sans oublier une vision prospective et de sourcing des idées). Nous nous assurons que les étudiants maîtrisent les concepts, les outils, les approches et les savoirs être permettant de garantir une efficacité ou à tout le moins un regard éclairé à chaque étape d'un projet d'innovation agile. Ici aussi, c'est une source de différenciation de la mention MAE qui n'insiste aucunement sur tous les éléments de cette chaîne de valeur. Toutefois, nous convenons qu'il nous faut progresser sur cette mise en avant des compétences acquises. Et c'est ce que nous ferons dans le prochain quinquennal.

pp. 78-80 (Master Marketing Vente).

Recherche : Les étudiants sont confrontés à la recherche les étudiants sont confrontés à la recherche grâce à l'exercice du mémoire et aux nombreux cours dispensés par des enseignants-chercheurs qui mobilisent leurs travaux dans les cours dispensés.

International : En ce qui concerne l'international, en M2, trois cours sont dispensés en anglais : Business English (21h CT), Développement à l'international (14hCM) et sociologie (14hCM). Le projet tutoré est également entièrement en anglais (réunions, présentations). L'un des séminaires professionnel est dédié au Marketing international.

Effectifs : Quant à la diminution du nombre d'étudiants elle n'est pas à interpréter comme une tendance mais comme une baisse ponctuelle puisque le M1 réunit 23 étudiants en 2020-21 et que 22 d'entre eux souhaitent s'inscrire en M2 EAM.

4. Observations sur les Masters portés par l'UFR de Sociologie

pp. 61-64 : Master Interventions et Développement Social

Réponses sur :

- la faible lisibilité de l'articulation entre le Master, le DEIS et le CAFDES

- les informations trop parcellaires sur les statuts des étudiants et leur place dans la formation.

Tous les étudiants inscrits dans le dispositif Master IDS, DEIS, CAFDES obtiennent leur Master. Le Master est la colonne vertébrale de la formation. Mais en fonction de leur statut : formation initiale, formation continue, détenteurs d'un diplôme du Code de l'action sociale et des familles, ils peuvent en sus de leur Master IDS préparer un diplôme d'Etat : soit un CAFDES s'ils sont inscrits dans le parcours 1 du Master (MOISM), soit un DEIS s'ils sont inscrits dans le parcours 2 du Master (CDISM), voir schéma ci-après¹.

Quel que soit leur parcours, les étudiants du Master IDS suivent à la fois des cours en tronc commun et en fonction de leur choix des enseignements spécialisés spécifiques à leur parcours de formation.

Réponses sur :

- la faible place de la formation à la recherche

- l'absence de liens entre le Master et un laboratoire.

Ce Master étant par principe pluridisciplinaire il n'ouvre pas aussi naturellement que les Masters disciplinaires à une poursuite d'études en vue d'un Doctorat.

Cependant, le débat est très actuel dans le champ du travail social et de l'intervention sociale, et la question de la création d'une discipline universitaire Travail social a agité et continue à agiter ce secteur, sous la houlette en particulier du Pr Marcel Jaeger, titulaire de la chaire Travail social et d'Intervention sociale du CNAM, qui a récemment mis en place une mention Travail social dans son Doctorat de sociologie. Les étudiants du Master IDS peuvent, s'ils le souhaitent, au sein du Laboratoire de Recherche CENS, poursuivre leurs études vers un doctorat de sociologie consacré au Travail Social et à l'Intervention Sociale.

¹ Le schéma est construit sur les effectifs de deux promotions d'étudiants, ceux qui vont terminer leur formation en juillet 2021 et ceux qui termineront en juillet 2022.

Durant les quatre semestres du Master IDS, la formation à la recherche occupe 80 heures des enseignements et est en particulier proposée par l'application des méthodes de recherche à l'évaluation des politiques publiques.

Du fait de son attachement au Centre Nantais de Sociologie (CENS, UMR 6025), le projet pédagogique du Master IDS reprend l'ensemble des axes de recherche du laboratoire :

1. L'axe 1 qui étudie la dynamique sociale et plus précisément les questions de la justice sociale et d'usage des normes ;
2. L'axe 2 centré sur l'analyse du marché du travail et de l'emploi ;
3. L'axe 3 qui pose la question problématique de la relation entre les catégories administratives et la définition des populations ;
4. L'axe 4 qui interroge les politiques de santé et l'accès aux soins.

Le CENS est depuis 2004 le seul laboratoire au sein de l'UFR de sociologie de l'Université de Nantes. Il est également le seul laboratoire de sociologie implanté sur le territoire de l'Académie de Nantes et sur celui des Pays de la Loire. Il attire à lui des enseignants-chercheurs d'autres institutions que l'UFR de sociologie : UFR STAPS, UCO d'Angers, IMT-Atlantique, IUT et ESPE de Nantes, etc.

Le Cens est fortement inséré dans les réseaux des sciences sociales régionaux - MSH Ange Guépin, Centre d'histoire du travail, Centre d'études et de recherches sur les qualifications, Pays de la Loire, ESO-Nantes (UMR 6590), GIP missions de recherche Droit et Justice, Région Pays de la Loire, Communauté Urbaine de Nantes et nationaux (Association française de sociologie, Association française de sciences politiques). Il répond à des appels d'offre nationaux et européens, coordonne des enquêtes collectives, répond à des demandes d'études sollicitées par des collectivités locales. C'est aussi un lieu de séminaires et d'échanges pluridisciplinaires.

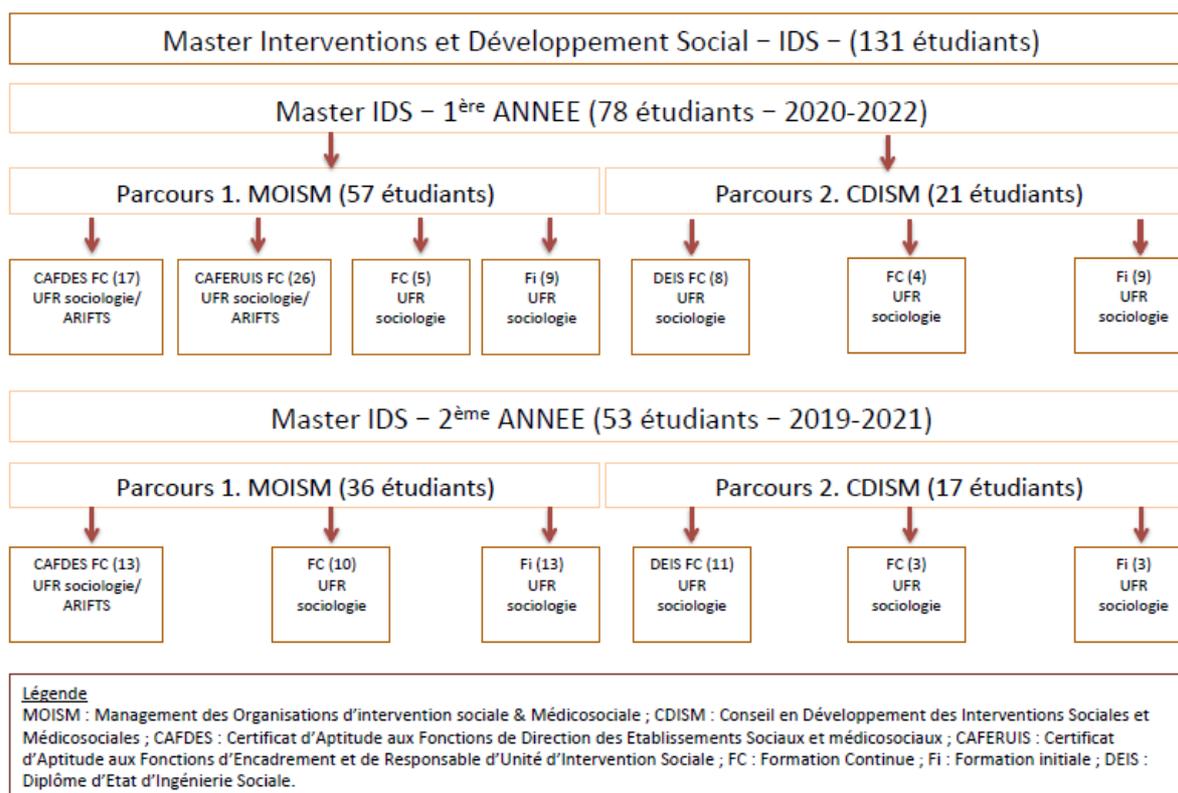
Réponses sur :

- **Absence d'internationalisation de la formation, aussi bien dans les mobilités que dans les enseignements.**

Sur le volet international, le Master IDS possède des points forts et des points faibles inhérents au champ de l'intervention sociale :

Points	Forts	Intégration de la dimension comparative européenne chaque fois que possible : politique du handicap, protection de l'enfance, personnes âgées dépendantes... Nous acceptons des stages réalisés dans des ONG s'ils contiennent une dimension d' <i>intervention sociale</i> .
	Faibles	Nécessairement « faible », dans la mesure où l'intervention sociale dans ses déterminations politiques et donc nécessairement juridiques et économiques, n'est pas immédiatement transposable d'un État à un autre, d'une culture à une autre.

Articulations Master IDS – CAFDES – CAFERUIS – DEIS - (Statuts des étudiants & effectifs)



pp. 85-88 : Master Sociologie

Les réponses et observations portent sur les quatre points faibles relevés dans le rapport :

- 1_ Les liens avec le secteur privé sont peu formalisés
- 2_ L'internationalisation
- 3_ L'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention
- 4_ La faible appropriation des nouvelles méthodes pédagogiques par les équipes enseignantes

Les liens avec le secteur privé : des liens forts ont été tissés avec l'environnement socio-économique local, y compris dans le secteur privé, par le biais des interventions de professionnels et de stages. Les différences en termes de lieux de stage perceptibles entre les parcours sont liées aux spécificités de chacun d'entre eux en termes de secteur et débouchés professionnels. Ainsi, dans le parcours SCT (santé et conditions de travail), les stages sont largement réalisés au sein d'entreprises du secteur privé. Ceux des autres parcours le sont davantage au sein d'établissements de droit public (établissements publics, collectivités territoriales...), mais aussi de structures associatives, mutuelles, coopératives, organismes à caractère industriel et commercial... Le renforcement et la formalisation des liens avec le secteur privé vont se poursuivre, dans un souci de diversification des lieux de stage et des possibilités d'insertion professionnelle des étudiants, y compris dans le secteur privé et le monde entrepreneurial.

Internationalisation. Parmi les points faibles, les échanges internationaux ont été jugés peu significatifs pour une formation de cette importance. Or, des dispositifs existent (partenariats avec plusieurs universités étrangères, colloques et manifestations internationales récurrents associant les étudiants de master, chercheurs invités, référent « mobilités internationales », enseignements des langues, stage à Bruxelles...). Par ailleurs, la faiblesse de ces échanges est en partie relative au caractère somme toute récent de cette offre de formation (parcours créés en 2017), ainsi qu'au contexte de crise sanitaire des deux dernières années universitaires ayant entraîné une suspension des mobilités internationales. Cette internationalisation aux multiples enjeux (attractivité, partenariats,

insertion professionnelle des étudiants...) va être poursuivie et approfondie, et plusieurs pistes et leviers sont déjà envisagés.

Absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention. Les étudiants sont consultés à différents niveaux (consultations régulières par les responsables de parcours, conseil de perfectionnement de l'UFR...) ; toutefois, un Conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention est projeté avec la volonté d'une plus grande mobilisation des professionnels et d'une plus forte intégration des étudiants dans les échanges propres au master. Si d'autres priorités se sont imposées ces premières années, avec la mise en place récente de la formation, ouverte à la rentrée 2017, qui a alors particulièrement mobilisée l'équipe pédagogique, puis, ces deux dernières années, avec le contexte de crise sanitaire, cette association plus grande des étudiants aux échanges sur la mention est désormais privilégiée à brève échéance.

La faible appropriation des nouvelles pédagogies par l'équipe enseignante. La diversité des formats et méthodes pédagogiques (pédagogie inversée, autoformation...) caractérise le master ; le recours au numérique y a également été développé, y compris hors confinement et recours au distanciel et à l'enseignement hybride en contexte de crise sanitaire. Il est consubstantiel à certains enseignements (par exemple de traitement des données quantitatives) ; il est également conçu comme permettant d'adapter la formation aux étudiants confrontés aux difficultés à suivre tous les enseignements en présentiel. S'ajoutent l'essor du recours et de la formation de l'équipe pédagogique à différents formats et outils d'enseignement à distance (madoc, bigbluebotton, zoom, powerpoint commenté...) lié au contexte de crise sanitaire qui amènera nécessairement à une réflexion sur les innovations pédagogiques pertinentes.

SIGNATURE

Fait à Nantes le 17 février 2021

The image shows a blue ink signature 'C. Bernault' written in a cursive style. To the right of the signature is the official seal of the University of Nantes, which is circular and contains the text 'UNIVERSITE DE NANTES' at the top, 'B.P. 13522 - 44035 NANTES Cedex 1' at the bottom, and a central emblem featuring a shield with various symbols.

Carine BERNAULT

La Présidente de l'Université de Nantes

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

